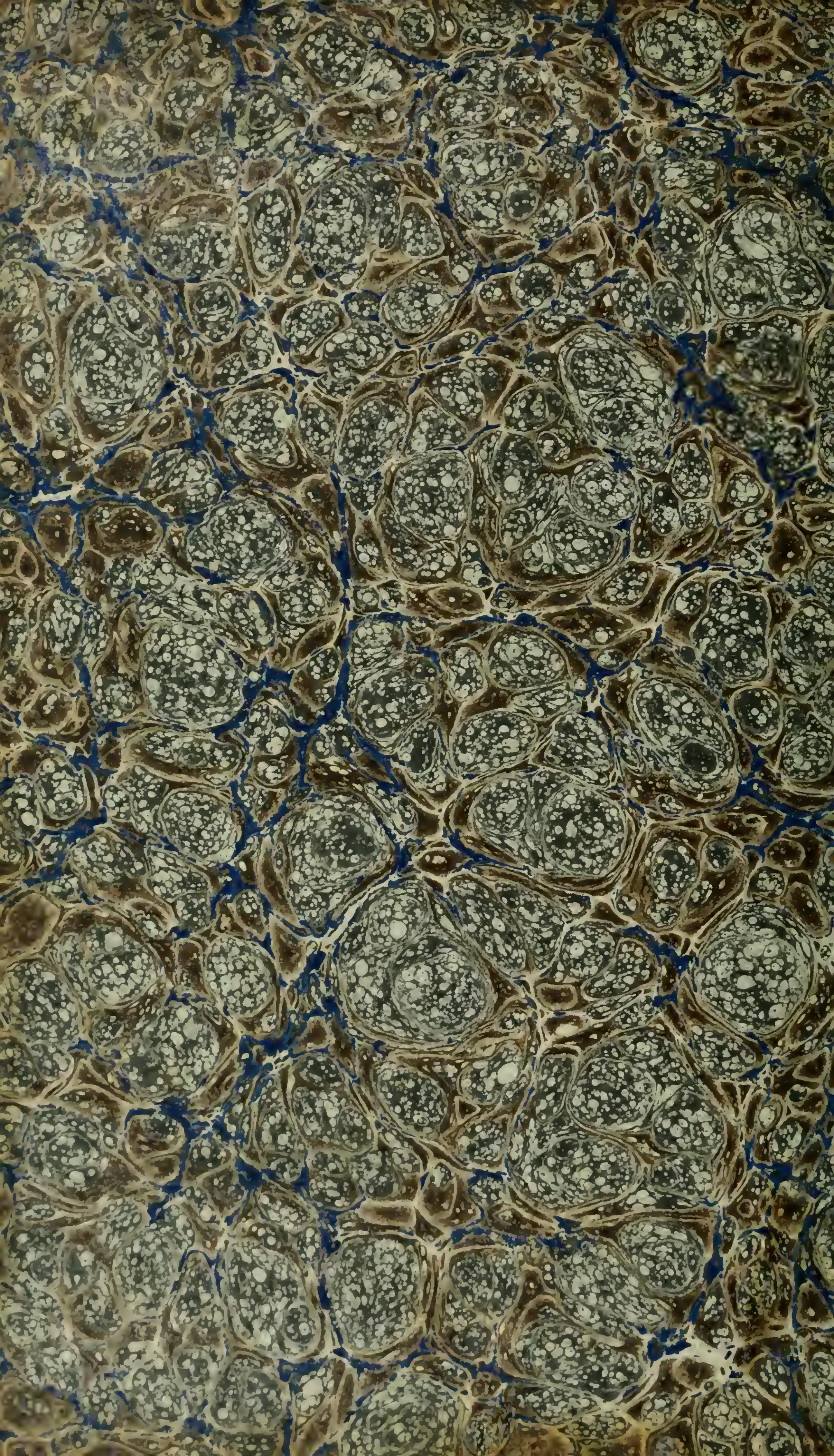
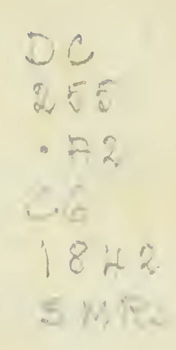

SOUVENIR







Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/livredesorateurs00corm

- portraits (voir liste p. 5.. -)
- in fine - "prospectus pour 'la Marseillaise' de Charlet (1840)
- reliure romantique pleine, "à l'oiseau" -
- ce livre a eu [illegible] préface .. [illegible] puis une 14e édition en 184.
- [illegible]

LIVRE

DES

ORATEURS.

IMPRIMERIE

SCHNEIDER ET LANGRAND

PARIS, RUE D'ERFURTH, 1.

LIVRE

DES

ORATEURS

PAR

TIMON.

ONZIÈME EDITION

ORNÉE DE VINGT-SEPT PORTRAITS GRAVÉS SUR ACIER



PARIS,

PAGNERRE, ÉDITEUR,

RUE DE SEINE, 14 BIS.

1842



DIVISION DE LA MATIÈRE.

L'Éloquence est l'art d'émouvoir et de convaincre.

Cette définition s'applique à tous les genres d'Éloquence.

J'ai dû chercher d'abord les causes qui constituent, dans chaque pays, l'Éloquence parlementaire, d'après le caractère de la nation, le génie de la langue, les besoins sociaux et politiques de l'époque, et la physionomie de l'auditoire.

J'ai dit ensuite les modes d'improvisation, de lecture et de récitation, dont se servent les orateurs;

Les professions qui prédisposent à l'Éloquence parlementaire;

Les classifications diverses des orateurs d'après les qualités spéciales de leur esprit, leur tempérament, leurs goûts, leurs précédents;

La puissance de l'improvisation;

Les auxiliaires de l'orateur, tels que le sténographe et le compte rendu;

La tactique générale, ou ce qui est relatif aux mœurs et à la polémique de l'opposition, de la majorité et des ministres;

La tactique particulière des ministres de chaque département;

La diction et le port;

Les préceptes généraux de l'art.

J'ai voulu aussi comparer avec l'Éloquence parlementaire qui fait le fond de mon livre, les divers autres genres d'Éloquence, savoir : l'Éloquence de la presse, l'Éloquence de la chaire, l'Éloquence du barreau, l'Éloquence délibérative des conseils d'État, l'Éloquence officielle, l'Éloquence en plein air, l'Éloquence militaire.

Les différentes formes que l'Éloquence affecte rassemblent et projettent leurs rayons, pour l'éclairer, sur l'Éloquence parlementaire que j'ai peinte et suivie pendant cinquante années : sous la Constituante, dans la personne de Mirabeau ; sous la Convention, dans la personne de Danton ; sous le Directoire, le Consulat et l'Empire, où elle fut remplacée par l'Éloquence militaire, dans la personne de Napoléon ; sous la Restauration, où elle reprit son éclat avec les Manuel, les B. Constant, les Villèle, les Royer-Collard, les de Serre, les Foy et les Martignac ; et sous la Révolution de juillet, où elle ne brille pas d'une lumière moins vive dans la parole puissante et animée des Berryer, des Thiers, des Guizot, des Dupin, des Odilon Barrot, des Lamartine, etc.

Préceptes et portraits, il m'a semblé qu'il fallait la réunion de ces deux choses pour bien faire comprendre l'Éloquence, en quelque lieu et en quelque pays qu'elle paraisse, à quelques personnes qu'elle s'adresse et à quelque sujet qu'elle s'applique.

Tel est l'ordre logique que j'ai adopté dans la composition du Livre des Orateurs.

PREMIÈRE PARTIE.

PRÉCEPTES.

LIVRE PREMIER.

DE L'ÉLOQUENCE DE LA TRIBUNE.

CHAPITRE PREMIER.

DES CAUSES QUI CONSTITUENT, DANS CHAQUE PAYS, LE GENRE PARTICULIER DE L'ÉLOQUENCE PARLEMENTAIRE.

Quatre choses sont à considérer dans l'éloquence parlementaire : le caractère de la nation, le génie de la langue, les besoins politiques et sociaux de l'époque, et la physionomie de l'auditoire.

Si le caractère de la nation est taciturne et froid comme celui des Américains, on aura de la peine à les émouvoir. Doués de patience, ils ne se fatigueront pas plus à parler qu'à entendre. Ils s'attableront, pour ouïr un orateur, pendant des heures entières, de même que pour fumer et pour boire.

Si, au contraire, le caractère de la nation est irritable et mobile comme celui des Français, il suffira de les toucher pour qu'ils se croient blessés, et de leur frapper légèrement sur l'épaule pour qu'ils se retournent. Les longs discours nous ennuient, et lorsque le Français s'ennuie, il quitte la place et s'en va. S'il ne peut s'en aller, il reste et cause. S'il ne peut causer, il bâille et s'endort.

Secondement, il faut faire attention au génie de la langue.

Si la langue est sifflante, dure et peu dédaigneuse, comme la langue anglaise, on s'attachera moins au style qu'aux choses. On ne sera point choqué des inversions ni des accouplements de mots. Si le génie particulier de la langue permet de suspendre le sens du discours et de transposer à la fin le verbe qui gouverne toute la phrase, on soutiendra davantage l'attention des auditeurs. On pourra se servir de figures communes, de maximes proverbiales, de termes bas et vulgaires, pourvu qu'ils soient expressifs. Ce que le discours perdra en sobriété et en convenance, il le gagnera en sincérité et en énergie.

Si la langue est pompeuse et douce comme la langue espagnole ou italienne, on recherchera la sonorité de l'expression et l'harmonie des désinences. Chez les peuples dont l'organisation est musicale, l'oreille a besoin d'être flattée autant que l'âme d'être remplie.

Mais si la langue est noble, élégante, polie, correcte, châtiée, philosophique, comme la langue française, il faudra, pour la parler publiquement, des préparations exercées et une longue habitude. Si la diction était trop paresseuse, on tomberait dans la monotonie ; si elle était trop précipitée, on tomberait dans le bredouillement. On évitera les mots redondants, les épithètes oiseuses, qui arrêtent l'effusion de la pensée et qui embarrassent la marche du discours. On n'oubliera pas que l'esprit d'une assemblée française est si prompt, qu'il saisit le sens d'une phrase avant qu'elle soit achevée, et qu'il devine l'intention avant même qu'elle soit tout à fait conçue ; si délicat, qu'il répugne aux répétitions, quelle que soit l'adresse des synonymies ; et si pur, que le moindre néologisme le blesse, à moins qu'il ne soit brillamment encadré, ou qu'il ne sorte, par une contrainte irrésistible, de la force de la situation elle-même.

L'époque où l'on parle est la troisième chose qu'il faut attentivement considérer.

Quand il s'agit de démolir un ordre de choses vieilli et déjà crou-

lant, quand l'opinion gronde et menace autour de l'assemblée nationale, quand la patrie, la liberté, la constitution sont en péril, alors le discours s'élève, l'expression grandit, s'anime, se courrouce, et le désordre passionné des sentiments et des idées est la plus persuasive et la plus puissante des éloquences. L'auditoire s'unit à l'orateur, s'indigne et s'apitoie, se soulève et s'apaise avec lui, pour s'indigner et se calmer encore. La violence des termes, l'enflure des prosopopées, la colère et l'emportement des mouvements oratoires, se pardonnent et s'effacent devant la grandeur périlleuse et fatale de la situation. Alors les partis, aux prises entre eux, écoutent moins qu'ils n'agissent, discutent moins qu'ils ne combattent. Alors on aime mieux frapper fort que juste, et lorsqu'une tête est l'enjeu d'un discours, on ne s'amuse pas à polir une phrase, et l'on ne s'étudie point à tomber avec grâce, comme le gladiateur du cirque, sous le fer de ses ennemis.

Telle fut notre éloquence révolutionnaire, qu'il ne faudrait pas juger à distance, par les règles du goût, ou peser avec une froide raison et sans tenir compte, ni du trouble de ce temps, ni des revirements extraordinaires de l'opinion, ni des mortelles inimitiés des partis, ni des réactions du dehors, ni de l'exaltation des âmes, ni de la nouveauté et de la grandeur des événements, ni des dangers imminents de la patrie.

Mais lorsque les temps sont calmes, que l'ennemi s'est retiré des frontières, que la cité est abondante et joyeuse, que les partis ne se déciment plus entre eux pour s'arracher l'empire et la victoire, que la députation n'est plus briguée comme un poste de péril, mais comme une riche exploitation d'honneurs et de lucre, et que la lutte n'existe plus que sur le terrain raffermi des principes et du droit, alors l'emploi théâtral de ces moyens et de ces figures déclamatoires ne serait plus que ridicule, parce qu'il ne serait plus nécessaire et naturel; il trouverait de glace ceux qu'il trouvait de feu; il ferait rire ceux qu'il faisait pleurer. A chaque époque, son éloquence.

Une autre et quatrième condition du discours, c'est de bien considérer devant qui on le prononce.

En effet, on ne doit pas parler devant une Chambre comme on parlerait devant un peuple. Le peuple aime les gestes expressifs qui s'aperçoivent de loin et par-dessus les têtes. Il aime les voix chaudes et vibrantes. Soyez naturel avec lui et ne faites pas le comédien. Si vous sentez des larmes rouler dans vos yeux, orateur populaire, ne les retenez pas ! Si quelque mouvement d'indignation bat dans votre poitrine, qu'il en sorte et qu'il se répande ! Soyez vrai, remuant, pathétique. Interrogez et répondez, et interrogez encore. Ne cherchez pas la liaison des mots, mais la liaison des idées, ou plutôt ne la cherchez pas si vous voulez la trouver ; car la passion a sa logique plus serrée, plus entraînante encore que le raisonnement. Figures saisissantes, émotions rapides, entremêlées de repos, voilà l'éloquence qui convient, en tout pays, au peuple. En France, pays moqueur, ajoutez-y un peu d'ironie amère ou fine.

Que si votre argumentation était trop décharnée ou trop métaphysique, le peuple ne la comprendrait pas. Ne fatiguez point son intelligence à découvrir les rapports abstraits de deux syllogismes. Que vos pensées ne restent pas à l'état de squelette, et de manière à ce qu'on en puisse compter les muscles, les tendons et les os. Mais couvrez-les de chair, qu'elles marchent, qu'elles se déploient, qu'elles se colorent, et qu'on sente en elles les tressaillements de la vie !

Les figures plaisent tant à l'imagination du peuple ! Les mouvements passionnés vont si bien à son âme ! Parlez-lui de patrie, de justice et de liberté, si vous voulez qu'il vous entende, qu'il vole dans vos bras, et que son cœur soit à vous. La patrie ! elle est souvent le seul bien qu'il possède. La justice ! il en veut pour les autres, car il en veut pour lui. La liberté ! elle est son besoin, son droit, sa force, et c'est par elle qu'il obtiendra un jour l'empire de la terre. Oui, le peuple vaut mieux que ceux qui le calomnient. S'il s'égare et se précipite vers les abîmes, on court après lui, on lui passe le mors dans la bouche et on le ramène ; si on lui dit : Ne murmurez pas, il se tait ; Vous avez tort, et il dit, c'est vrai ; Vous devez n'écouter que la raison, et il l'écoute ; Ne pas vous venger, et

il remet son sabre dans le fourreau ; Combattre et mourir pour votre pays, et il combat et il meurt !

Mais il n'en est pas de même d'une assemblée d'hommes riches, blasés sur les émotions de l'âme aussi bien que sur les jouissances de l'esprit et des sens. La plupart ont servi plusieurs gouvernements, prêté plusieurs serments et traversé plusieurs fortunes : véritables malheureux qui n'ont plus les illusions de la jeunesse, de la vertu et de la liberté! leur cœur s'est flétri, leur vie s'est usée Ceux qui ont beaucoup de biens et d'or sont tourmentés, moins du désir de gagner que de la peur de perdre. Ceux qui ont des emplois veulent les garder ; ceux qui n'en ont pas, veulent qu'on leur en donne. Dans cette disposition d'esprit, les ministres n'ont que trois ressorts à faire jouer : l'égoïsme, la cupidité et la peur, et c'est avec ces trois ressorts qu'ils tiraillent les bras et les jambes de tant de pauvres marionnettes. Dans leur comédie parlementaire, tous les rôles sont convenus et distribués, et le souffleur est à son poste. On sait d'avance qui montera sur les tréteaux, et ce qui sera dit, et ce qui sera omis, et ce qui sera éludé, et même ce qui sera décidé. Les paroles sont données, les votes sont enregistrés sur le carnet du contrôleur, et le scrutin est dépouillé par le ministre entrepreneur du spectacle, longtemps avant que les boules blanches ne retentissent dans l'urne et que la toile ne tombe.

Il faut bien le dire : les poses des rhéteurs et la beauté sonore et amplifiée de leurs phrases, ne servent qu'à flatter la vanité littéraire de nos oreilles et de nos yeux. Sans doute un beau discours qui ne peut absolument rien sur des opinions déterminées, peut quelquefois rattacher les extrémités flottantes d'un parti qui n'y tiennent plus que par un bout de fil. Mais il n'est pas bien sûr qu'un raisonnement subtil, qu'un mot plaisant, qu'un chiffre inattendu ne produisît le même effet. Les dialecticiens et les adroits groupeurs de chiffres ont plus de prise sur nos assemblées, que les orateurs dont on se défie à l'avance, chacun prenant contre eux ses précautions, comme contre des enchanteurs.

L'éloquence n'a toute son action, son action forte, sympathique,

remuante, que sur le peuple. Voyez O'Connell, le plus grand, le seul orateur peut-être des temps modernes ! Quel colosse ! comme il se dresse de toute sa hauteur ! Comme sa voix tonnante domine et gouverne les vagues de la multitude ! Je ne suis pas Irlandais, je n'ai jamais vu O'Connell, je ne connais pas sa langue, je l'écouterais que je ne le comprendrais pas. Pourquoi donc suis-je plus ému de ses discours, mal traduits dans notre idiome, décolorés, tronqués, dépouillés des prestiges du style, du geste et de la voix, que de tout ce que j'ai entendu dans mon pays ? C'est qu'ils ne ressemblent pas à notre rhétorique tourmentée par la périphrase ; c'est que la passion, la passion vraie l'inspire, la passion qui peut tout dire et qui dit tout ; c'est qu'il m'arrache du rivage, qu'il roule avec moi et m'entraîne dans son torrent ; c'est qu'il frémit et que je frémis ; c'est qu'il s'échauffe et que je me sens brûler ; c'est qu'il pleure et que des larmes tombent de mes yeux ; c'est qu'il jette des cris de l'âme qui ravissent mon âme ; c'est qu'il m'enlève sur ses ailes et qu'il me soutient dans les saints transports de la liberté ! Sous l'impression de sa grande éloquence, j'abhorre et je déteste d'une haine furieuse les tyrans de cet infortuné pays, comme si j'étais le concitoyen d'O'Connell, et je me prends à aimer la verte Irlande presque autant que ma patrie !

Mais que pourrait O'Connell lui-même dans nos assemblées de monopole ? Au moment de se laisser émouvoir, voilà que nos députés fonctionnaires se sentiraient tirer par le bas de l'habit, et verraient leurs épouses en pleurs accourant avec les mémoires de robes et de chapeaux, les maîtres d'hôtels garnis avec la quittance de loyer, les restaurateurs avec la carte à payer, et les instituteurs de leurs fils et de leurs filles avec le quartier de la pension. Faites donc de l'éloquence à des gens qui tiennent déjà la plume levée sur la feuille d'émargement, et démenez-vous bien pour attendrir ces députés fonctionnaires qui poussent, de toute la cavité de leurs poumons, ce cri héroïque : « On ne nous arrachera nos traitements qu'avec la vie ! »

CHAPITRE II.

QU'IL Y A PLUSIEURS MODES DE DISCOURIR.

On peut admettre trois grandes divisions d'orateurs : ceux qui improvisent sans trop savoir ce qu'ils vont dire, ceux qui récitent ce qu'ils ont appris, et ceux qui lisent ce qu'ils ont écrit.

Les Improvisateurs sont assez forts sur l'exorde. Ils savent bien par où commencer, mais ce qui les embarrasse, c'est de savoir par où finir. Ils se laissent aller au fil de leur oraison, visitant sur leur passage prairies, bois, cités et montagnes. Ils ne savent pas jeter l'ancre au rivage et aborder. Ils entassent péroraisons sur péroraisons. Il n'y en a jamais moins de trois ou quatre. Mais, oratoirement parlant, laquelle de ces fins est la fin ? Ils se retiennent, de peur de tomber, en descendant, à chaque barreau de la tribune, et souvent le pied leur glisse lorsqu'ils le mettent sur la dernière marche.

Quand ils sont gonflés du vent de l'improvisation, ces discours ressemblent aux ballons lisses, sonores, rebondissants, qui s'élèvent et s'abaissent tour à tour, et qui reflètent les feux du soleil. Mais dès que leur vent s'en est allé, ce n'est plus qu'une peau

désenflée qu'on jette dans un coin, toute ridée et toute aplatie qu'elle est.

Le Récitateur ne regarde pas l'assemblée. Il se retire et s'enfonce en lui-même. Il se loge dans les cases de son cerveau, où toutes ses phrases sont proprement rangées à leur place. Il en fait mentalement la convocation, et il les produit, l'une après l'autre, à la lumière.

Quelquefois le Récitateur saccade et précipite son débit, de peur que les anneaux de son chapelet ne se désenfilent et ne se détachent. Quelquefois, au contraire, il s'arrête comme par mégarde, et pour laisser croire qu'il cherche ses mots et que leur enfantement a de la peine à venir, quoiqu'ils soient au monde depuis peut-être plus de huit jours. Mais le travail des périodes, le choix des tours, le fini du style, la trame entière du discours trahissent, malgré lui, les efforts laborieux de sa mémoire.

N'allez pas dire au Récitateur : Prenez garde, monsieur, à votre mouchoir qui sort de la poche. Car, s'il se retournait, il briserait le fil de son oraison, et comment le rattacher? Si, dans ce cas, il le rattrape et le recoud tant bien que mal, c'est de hasard. Les gens nerveux de la chambre ont toujours peur que le Récitateur ne vienne à broncher au beau milieu du chemin, et cela leur fait mal par sympathie. Le sténographe, au bas de la tribune, la plume haute, ne sait s'il doit attendre le dépôt des feuillets, ou courir après le rapide orateur.

Le Récitateur a l'œil terne, le col empesé et le geste faux. Il n'est jamais à l'unisson de l'assemblée. Il n'interrompt pas, de peur qu'on ne lui réplique. Il ne réplique pas, de peur de s'interrompre. Il ne sent point le dieu intérieur, ce dieu de la Pythonisse qui agite et qui oppresse. Il a l'éloquence qui se rappelle et non l'éloquence qui invente. Il est l'homme de la veille, tandis que l'orateur doit être l'homme du moment. Il est l'homme de l'art, il n'est pas l'homme de la nature. C'est un comédien qui ne veut pas le paraître et qui est son propre souffleur. Il feint la vérité, joue le trouble et trompe le public, la Chambre, le sténographe et lui-même.

Les Liseurs sont des gens qui prennent leur temps, toussent, crachent, éternuent, posent leurs lunettes sur le marbre de la tribune, et en nettoient les verres avec le coin de leur mouchoir. Ils ont aussi des ruses de métier. Ils minutent très-serré l'endroit et le revers de la page, pour se faire petits et laisser croire qu'ils n'ont que cela. Les traîtres ! vous verrez qu'ils ne tourneront pas encore le verso. Leur cahier est comme un cadran dont l'aiguille resterait immobile.

Les Liseurs mettent le papier devant leur bouche, et les sons répercutés n'arrivent pas aux auditeurs. Un Liseur dont la voix n'est pas éclatante est complétement inintelligible. S'il est Alsacien, il parle du fond du gosier; s'il est Gascon, du bord des lèvres; Parisien, il est grasseyeur; Normand, il est traînard.

S'il est trop diffus, il ennuie; s'il est trop concis, on perd haleine à le suivre. Le négligé sied à la tribune, le négligé a des grâces. Il ne faut pas qu'un orateur soit trop paré, trop brossé, trop endimanché. Faites donc de l'éloquence avec des points d'exclamation marqués à l'avance sur papier grand raisin ! Ayez de la passion, tonnez, indignez-vous, pleurez juste au cinquième mot du troisième alinéa du sixième paragraphe de la dixième feuille ! Comme cela est facile ! Comme cela surtout est naturel !

Enfin, quand le Liseur débite son écriture, chacun des auditeurs se dit : C'est beau, ah ! c'est sûrement très-beau ! mais ce n'est pas la peine que j'écoute; je verrai cela demain dans le *Moniteur*.

Lorsque j'aperçois les Liseurs de l'opposition et les Liseurs du ministère gravir, de droite et de gauche, l'estrade de la tribune, leur cahier d'éloquence à la main, il me semble voir deux armées qui traîneraient parallèlement leur artillerie le long des deux rives d'un fleuve, sans pouvoir jamais s'aborder. Ils se fatiguent à rétorquer d'avance des arguments qu'on ne leur fera pas, et ils ne prévoient pas les arguments qu'on leur fera. Ils ne savent pas que, depuis la veille, la guerre a changé de terrain, et ils s'enfilent par des chemins fourrés et inconnus, où le moindre goujat de l'armée

ennemie les ferait prisonniers. Il ne faut, pour les désarçonner, qu'un seul trait lancé par un improvisateur qui viserait juste, et ils sont assez semblables à ces anciens chevaliers enjambés sur leur palefroi. Si, pendant qu'ils chevauchaient, quelques malins pages tiraient à l'aventure la crinière du noble animal, il se cabrait et jetait à terre son magnifique seigneur.

CHAPITRE III.

DE LA PUISSANCE DE L'IMPROVISATION.

Suite du même sujet.

La puissance de l'Improvisation vient de ce qu'elle est toujours en situation. Tel discours écrit peut se réciter indifféremment dans le parlement, dans un salon, dans une académie, dans un banquet. Mais l'Improvisation n'est bonne que pour le moment où on la prononce et pour ceux qui l'entendent. Si l'orateur est négligé, il n'en paraît que plus naturel, et les auditeurs lui savent gré de parler comme ils parleraient eux-mêmes et de ne s'être point préparé pour les surprendre. S'il gesticule avec violence, si ses yeux ardents lancent des éclairs, si sa parole est pleine de tourbillons et de flamme, c'est que l'assemblée lui souffle ses colères. S'il est long, diffus même sur un point, et sec et brisé sur un autre point, c'est qu'apparemment ceux qui l'écoutent, ont voulu qu'il les entretînt longuement de ce point-là et non de l'autre. Ne le jugez donc pas d'après les règles et les méthodes du discours écrit et prémédité ; ne le lisez pas, allez l'entendre, allez vous placer sur les bancs des auditeurs.

Car il n'est pas à la tribune pour lui, mais pour eux, et l'on dirait que ce sont leurs propres pensées qu'il exprime, leurs pas-

sions qu'il respire, leurs volontés qu'il déclare. Il y a de la vie dans sa parole, parce qu'il y a de la réalité; il y a de la force, parce qu'il la tire de tout ce qui l'entoure; il y a de l'à-propos, parce qu'il parle des hommes du moment, de la minute, devant les hommes du moment, de la minute. Il ne sera pas froid si l'assemblée est exaltée, véhément si elle est calme. Il ne prendra pas son vol, en déployant ses ailes, du haut de la montagne, tandis que l'assemblée chemine tranquillement dans la plaine. Il se met à son accord, à son pas, et il semble qu'il la suive jusqu'à ce qu'il s'en soit rendu maître, qu'il l'ait domptée, subjuguée, enchaînée, et que, passant de l'arrière à l'avant, il la conduise et la précipite dans ses propres voies.

L'âme de l'Improvisateur répond à l'âme de l'auditeur. Elles se prennent, elles se communiquent, elles se mêlent, elles se confondent. L'Improvisateur monte ou descend, et tend la main à l'auditoire pour l'attirer à lui, et l'auditoire lui tend la sienne, le seconde, l'aide machinalement, en quelque sorte, cherche avec lui les mots qui ne lui viennent pas, le pique de son aiguillon, le presse et l'anime de son souffle, comme un écuyer penché sur les narines de son coursier haletant. Ils font route ensemble, et ensemble ils touchent le but. A chaque relais, à chaque pas, se découvre un point de vue nouveau, un effet inattendu, une émotion, un tressaillement, une grâce.

L'Improvisateur ne sait pas tout ce qu'il va dire, et jamais comment il va le dire. Il est confiant, il quitte le bord, il va marcher sur les flots, il y déploie sa voile de pourpre, et les bras des auditeurs l'y portent, et tous les cœurs palpitent pour lui sur le rivage.

Mais je n'en dirai pas autant de ces faux orateurs de tribune, de ces discoureurs par écrit qui manquent à la fois de spontanéité, de mémoire, de poumons et d'entrailles; qui, ne pouvant émouvoir leurs auditeurs, cherchent du moins à leur plaire, et qui, pour renchérir sur les discours parlés et les tenir à distance respectueuse, veulent être parés, plus que parés, enluminés, fardés, atifés, co-

quets, toujours en toilette et le rubis au doigt. On veut faire briller aux yeux des spectateurs les scintillations de l'antithèse. On s'enfle de gaz, on se surcharge de peintures, et l'on craindrait de laisser paraître la simplicité de la pensée et les grâces naturelles de l'allocution. On s'étudie pour que chaque désinence soit un trait, et chaque réflexion un axiome. Je reste froid et muet devant ces bouquets de feux d'artifice qui lancent des milliers de fusées et de gerbes étincelantes, à faire pâlir les étoiles du ciel, et qui vont ensuite se perdre et s'évanouir dans la profondeur de la nuit.

CHAPITRE IV.

DES PROFESSIONS QUI PRÉDISPOSENT A L'ÉLOQUENCE PARLEMENTAIRE.

Il y a dans cet auditoire parlementaire, si vaste et si mêlé, des professions qui prédisposent plus particulièrement à l'art oratoire.

Je ne crois pas qu'on me reproche de pousser les classes à l'excitation criminelle des unes contre les autres, en disant que les députés dont les langues vibrent avec le plus de continuité et de fluidité, sont les Avocats, les Professeurs et les Militaires.

Les Avocats parlent pour qui veut, tant qu'on veut, sur ce qu'on veut. Ils ont l'ouïe fine et toujours au vent, et si vous les interrompez, au lieu de les embarrasser, vous ne faites que leur donner la réplique. L'habitude de plaider alternativement le pour et le contre, le non vrai et le vrai, fausse leur judiciaire. Après avoir pris au corps un ministre, ils le terrassent, le battent et le piétinent. Et puis, quand ils repassent devant le banc de cet homme tout meurtri de sa chute et de leurs coups, vous les voyez hocher la tête d'un air riant, lui tendant la main, et les voilà qui sont ensemble les meilleurs amis du monde ! Ces façons d'agir ne laissent pas que d'étonner fort les provinciaux, juchés sur les hautes banquettes de la salle, qui se demandent entre eux comment on peut rele-

ver de si bonne grâce un ministre qu'on vient de traîner dans la boue, et si ce n'est pas là jouer tout à fait la comédie?

Les grands orateurs, semblables aux aigles qui planent au-dessus de la nue, se tiennent dans la haute région des principes. Mais le vulgaire des Avocats rasent la terre, comme l'hirondelle, font mille crochets, passent et repassent sans cesse devant vous, et vous étourdissent du bruit de leurs ailes.

Les Avocats sont chaleureux de langue et froids de cœur, têtus, pointilleux et grands enfileurs de paroles. Ennemis de la logique, parce que la logique va droit à son but et que leur affaire n'est par d'arriver sitôt. Alertes en partant, leur verbe court tout d'une haleine, brûle le pavé, s'essouffle et tombe.

Les Professeurs s'emparent de la parole avec autorité, plutôt qu'ils ne la demandent. Ils régentent la Chambre comme une classe d'écoliers. Ils commencent par poser sur le marbre de la tribune leur bonnet carré, et les secrétaires de la Chambre en ont quelquefois surpris, entre autres M. Guizot, qui tiraient de dessous leur robe de pédant la férule et le martinet. Ils sont vains, subtils, rogues, secs, impérieux, humoristes, argutieux, dogmatiques, beaux parleurs et pleins d'eux-mêmes. Ils ne s'embarrassent guère de ce qu'on leur objecte ou de ce qu'on leur répond, mais de ce qu'ils disent. Ils ne veulent pas convaincre, mais contraindre. Ils ne persuadent pas la vérité, ils l'imposent. Ils ont la roideur des méthodes et le despotisme des axiomes. Mais comme on ne les élit députés qu'à cause de leur renommée, ils sont généralement d'un esprit supérieur, savant, profond, ingénieux, et, à l'occasion, divertissant ou fort ennuyeux.

La domination des Avocats et des Professeurs a répandu sur l'éloquence parlementaire, les langueurs d'une solennelle monotonie. Elle y a peut-être gagné du nombre, de la dignité, de la facture, de la méthode; elle y a perdu en précision, en grâce, en chaleur, en naturel, en vérité, en coloris, en originalité. Les Avocats et les Professeurs, gênés par des formes de convention et d'état, n'ont plus leur physionomie propre. Tous leurs discours semblent jetés dans le

même moule. Quel que soit le sujet, bref ou long, ils ne parleront pas moins d'une heure, parce que les Professeurs croient disserter encore devant leurs écoliers dont la classe dure une heure, et parce que les Avocats croient se trémousser encore devant leurs clients, qui ne veulent pas qu'on plaide moins d'une heure pour une affaire de deux minutes, et qui se fâcheraient tout rouge si on ne leur en donnait pas pour leur argent. Ils remplissent donc la clepsydre jusqu'au bord, et tant qu'elle va, leurs langues vibrent pour s'arrêter subitement avec le dernier grain de sable ; car leur heure est faite.

Les Militaires abordent la tribune avec hardiesse, impatience et feu, comme ils aborderaient une batterie. Ils portent la tête haut. Ils ont le geste du commandement et ils regardent les gens en face. On se met moins en garde contre eux, parce qu'on suppose que s'ils peuvent se tromper, du moins ils ne cherchent pas à vous tromper. On passe aux orateurs militaires le mépris de la grammaire, l'amertume grossière des reproches, l'abus des figures de rhétorique et le décousu du discours. Ils peuvent se jeter brusquement hors de leur sujet, sans qu'on les y ramène. Ils peuvent dire à peu près dans le langage qu'ils veulent, trivial ou correct, uni ou soubresauté, tout ce qui leur sort de la tête, sans qu'on les rappelle à l'ordre. J'ai vu le général Foy frapper du poing et des pieds, battre le marbre de la tribune, s'y cramponner, s'y démener comme un possédé. Il écumait et la colère lui sortait des deux côtés de la bouche. On le laissait parler. On eût imposé silence à un porteur de bonnet carré. Pour moi, dût-on blâmer ce goût-là, je préfère ces militaires brutaux, qui dégaînent leur sabre et qui marchent droit sur vous, à ces rhéteurs doucereux qui vous assassinent à coups d'épingle.

CHAPITRE V.

DES CLASSIFICATIONS D'ORATEURS, D'APRÈS LEURS SPÉCIALITÉS ET LEUR HUMEUR.

Il faut prendre garde aux qualités principales qui, selon le tempérament, le génie ou l'habitude, prédominent chez l'orateur. L'imagination, la logique, l'éloquence et la malice, ont leur excès qu'il faut éviter.

Tel qui brille dans l'exposition des faits, nette, lucide, pas trop chargée d'incidents, bien ordonnée, bien déduite, se ralentit ou se trouble lorsqu'il faut raisonner. Tel autre a de la peine à entrer en matière, qui s'empare ensuite fortement de son sujet et de votre attention, lorsqu'il commence à s'échauffer et que ses idées s'étendent, se décomposent, se classent et s'enchaînent. Tel autre perd la trace et ne se retrouve pas, bat l'air, s'étourdit, s'oppresse et n'y voit plus. Il se dérobe comme un coursier et quitte l'arène.

Les Imaginatifs vous éblouissent par la richesse de leurs métaphores. Mais l'abus des figures ne remplit votre oreille que de tropes heurtés et de cadences rompues. Le style parlementaire ne doit pas être chargé de trop d'embonpoint, et il faut qu'on y voie saillir les muscles et les nerfs, comme dans un corps sain et vigoureux.

Le style rose et frais n'est que de l'enluminure. Les Imaginatifs sont sujets à tomber dans l'amplification.

Les Logiciens de la parole, qu'il ne faut pas confondre avec les logiciens de la presse, doivent être plutôt abondants que concis, plutôt pressants que serrés. Ils ne doivent pas oublier que l'attention d'une Chambre est courte et légère. Si vous résumez trop, vous n'êtes pas compris. Si vous délayez trop, vous fatiguez. Si vous aiguisez trop la pointe de l'argument, vous devenez subtil. Si vous vous traînez dans les quatre points du syllogisme, vous devenez lourd. Si vous ne montrez que les tendons et les fibres d'une proposition, sans chair et sans coloris, vous êtes sec et rebutant. Si vous ne laissez pas glisser sur le nu de vos raisonnements quelque filet de lumière, vous êtes embarrassé et nuageux. Les Logiciens sont sujets à tomber dans l'obscurité.

Les Pathétiques doivent tour à tour élever et abaisser leur vol, s'oublier eux-mêmes, du moins le paraître ; laisser apercevoir qu'ils sont entraînés, malgré eux, par la force de la situation ou par une émotion intérieure qui les dompte et qui les enlève ; couper le discours par des repos haletants ; ne faire résonner de l'âme que les cordes les plus tendres, et tenir l'assemblée dans un état de moiteur et de peau assouplie. Mais si cet état se prolonge, le refroidissement ne tarde pas à succéder à l'émotion et le rire aux larmes. Les Pathétiques sont sujets à tomber dans la sensiblerie.

Les Malins sont sans cesse occupés à repasser leurs flèches sur la meule, à les aiguiser par le fin bout, et à leur attacher, de chaque côté, des plumes rapides et légères, pour qu'elles volent mieux au but. Ils escaladent d'une sautée un gros raisonnement péniblement échafaudé, et le trait lancé par ces petits nains, à l'endroit sensible d'un colosse, le renverse tout de son haut. Quand les allusions sont délicates et fines, elles surprennent agréablement l'esprit, et, par le plaisir de les deviner, elles engagent, malgré soi, celui qui les écoute, dans la complicité de celui qui les risque. Quand les allusions sont poignantes et enfoncées, elles laissent quelquefois l'aiguillon dans la plaie vive, et l'on en meurt. Mais le plus souvent elles ir-

ritent, dans ceux qu'elles blessent, ceux qui, à leur tour, craignent d'en être blessés, et alors elles manquent leur coup. Les Malins sont sujets à tomber dans la personnalité.

Vous avez encore les Économistes, les Juristes, les Spécialistes, les Sociaux, les Réglementaires, les Généralisateurs, les Phraséologues, et les Interrupteurs que j'oubliais.

Il y a les Économistes qui font les choses en grand, et qui ratleraient huit cents millions sur un milliard, au risque qu'il n'y eût plus de justice, d'armée, de marine, de routes, de canaux, d'administration et de services publics. Il y a les Économistes qui font les choses en petit, et qui consentiront bien volontiers à rogner sept francs cinquante centimes sur un traitement de vingt mille francs. Il y a des Économistes maréchaux de camp, qui trouvent que les premiers présidents sont surpayés, et des Économistes premiers présidents, qui trouvent que les maréchaux de camp reçoivent une solde trop forte. Il y a des Économistes qui groupent les chiffres d'une manière si ingénieuse, qu'on croit être en avance quand on est en déficit, qu'on croit payer ses dettes quand on emprunte, et qu'on croit s'enrichir quand on se ruine. Il y a des Économistes vignicoles qui vous diront que l'impôt des vins est intolérable, tandis que l'impôt du sel est si léger et si facile à percevoir ! et des Économistes salins qui vous diront que l'impôt du sel doit être aboli, attendu qu'on peut, à toute force, se passer de vin, mais non point se passer de sel. Il y a des Économistes qui ne demandent pas mieux qu'on augmente l'impôt foncier, parce qu'ils n'ont pas de terres, pourvu qu'on ne réduise pas les rentes, parce qu'ils ont des rentes. Il y a des Économistes qu'on hacherait en morceaux plutôt que de leur faire voter les frais d'entretien de la grande route sur laquelle ils ne passent pas, mais qui solliciteront, avec un zèle tout patriotique, l'élargissement et le pavage d'un chemin de service qui traversera leur domaine. Enfin, il y a des Économistes, et ce sont les bons, lesquels disent qu'il faut préférer les impôts qui pèsent plutôt sur le riche, aux impôts qui pèsent plutôt sur le pauvre, les dépenses qui produisent aux dépenses qui ne produisent pas, les

intérêts généraux aux intérêts particuliers, les arrondissements aux communes, les départements aux arrondissements, et la France aux départements.

Les Juristes décident par le droit civil, ce qui est de droit politique. Ils trouveront des nullités dans les mesures les plus salutaires et les plus urgentes du gouvernement, si elles ne sont pas dressées et formulées selon toutes les règles de la procédure. Telle absurde, telle incompréhensible, telle barbare que soit une peine, ils seront d'avis qu'il faut l'appliquer dans toute sa rigueur, dès que la peine existe, fût-ce le pal ou la torture. Ils sont esclaves plutôt que sujets de la loi et du pouvoir. Ils s'inclinent jusqu'à terre devant l'empire des textes. Pour eux, ce qui est écrit est écrit, et ce qui est écrit demeure. Ils tireront, par une subtile interprétation des mots, leur compétence de leur incompétence même. Ils découvriront un sens caché où il n'y a qu'un sens patent, des incompatibilités où il n'y a que des concordances, et des parités où il n'y a que des antinomies. Ils vous diront que la Charte de 1830, qui veut la liberté de la presse, s'accorde avec les lois de la Restauration qui voulaient la censure, et ils vous le prouveront par d'excellentes raisons puisées dans la loi du décemvir Appius. Ne les poussez pas trop de questions, si vous ne voulez qu'ils vous démontrent péremptoirement que le code grec de Théodose justifie la Révolution de juillet. Esprits secs, arides et faux, qui se courbent sur la lettre morte, de peur de s'élever à l'intelligence, qui ne savent pas écouter la voix de la conscience, et qui sacrifient le fond à la forme, la législation à la procédure, et l'humanité à un axiome.

Les Spécialistes sont les utilités de la Chambre, et, les trois quarts du temps, ils sont les seuls qui sachent ce qu'ils disent, et qui le disent bien. Mais il ne faut pas que, par envie de briller, ils veuillent en dire plus qu'il n'en faut dire, ni quelquefois plus qu'ils n'en savent; que, par orgueil, ils s'imaginent que les autres ne savent rien de rien, parce qu'ils ne savent pas cette chose-là; que, par affectation, ils se servent du mot technique au lieu du mot naturel, et que, par système, ils substituent aux enseignements reçus

et expérimentés de la science, les imaginations et les brouillures de leur cerveau.

Les Sociaux, gens sensuels, douillets, voluptueux, habitent, par leur esprit s'entend, bien avant dans les nuages, et, à travers leur optique de là-haut, ils aperçoivent la société fraîche, pimpante, couleur de rose, innocente et bonne, gorgée de biens, riante, douce, vertueuse, avec des habits de fête et des paroles pleines de tendresse et de poésie; charmante société et d'autant plus facile à établir qu'on ne s'inquiète pas de savoir sous quel degré de latitude elle vivra, le froid et le chaud lui étant, à ce qu'il paraît, également indifférents, ni sous quelle forme de gouvernement on la fera fonctionner, le Grand Mogol étant évidemment tout aussi disposé à se prêter aux fantaisies humanitaires des Sociaux, que le Président des États-Unis.

Pour nous, nous ne demandons pas mieux que d'adopter le plan des Sociaux, quand ils auront bien voulu nous faire connaître quel est ce plan, où sont leurs moyens d'exécution, et s'ils veulent y employer des créatures de la race humaine; et comme ils ne peuvent pas nous dire tout cela commodément de là-haut, nous les engageons à descendre de leurs nuages, et à venir, pour quelque temps du moins, habiter la terre.

Les Réglementaires invoquent comme des lois, et même ils mettent au-dessus des lois et du bon sens, les précédents capricieux des bureaux et des couloirs, et, parce que la Chambre aura déjà fait une, deux, trois, quatre sottises, ils vous soutiendront qu'elle est absolument dans l'obligation d'en faire une cinquième. Ils vous rappelleront, avec toute la satisfaction d'une mémoire heureuse, que, tel jour de telle année, tel président de telle session, a mis son chapeau sur sa tête d'une certaine façon, ou bien qu'il a commencé l'appel nominal par la lettre *a* et non par l'*y*, ce qui est vraiment surprenant. Si les barrières de la Charte sont rompues, et si le ministère envahit le sanctuaire de la légalité, que leur importe? ils ne sont pas préposés à sa garde. Mais si le président accorde, sans y penser, la parole à l'un après l'avoir promise à l'autre, les Réglemen-

taires s'agiteront sur leurs bancs. Ils seront furieux, hors d'eux-mêmes. Ils l'interpelleront, le poing fermé et la bouche pleine de colère, criant de toute la force de leurs poumons au scandale, et ne voyant pas que c'est eux qui le font. Ils ergoteront pendant des heures entières, avec une contention incroyable d'esprit, sur ce que le Règlement aurait dû contenir, sur l'importance majeure d'une syllabe, sur moins qu'une syllabe, sur un point, un accent, une virgule, et ils se rassoieront tout essoufflés et ruisselants de sueur, sans avoir fait avancer d'un pas la discussion, et sans s'être compris eux-mêmes.

Les Phraséologues ne sont sensibles qu'à la musique du discours. Ils brodent sur tous les thèmes le chant de leur prose ; ils l'alourdissent, pour qu'elle imite le roulement du tambour ; ils la lancent à toute volée, pour qu'elle sonne comme un bourdon de cathédrale ; ils la découpent et la juxtaposent, pour que toutes ses notes s'entre-choquent comme des clochettes. Ils taillent leurs paroles, de même que le lapidaire taille les diamants à facettes, se suspendent à leurs pointes et se mirent dans leur eau. Ils sautillent gentiment d'une antithèse à une antithèse. Ils se pâment devant une figure de rhétorique. Ils s'abîment dans la pompe immense d'une période.

Le Phraséologue ne se pique pas de raisonner. Il est vide d'idées, mais il est fourni de mots, et il a étudié leur origine, leurs synonymies et leurs dérivés, dans les vingt-quatre lettres de l'alphabet. Il sait au bout du doigt le supin et le gérondif de chaque verbe. Il a scalpé la règle des participes et du *que* retranché. Son style est toujours en grande toilette ; il le perle, il le dore, il l'habille à la dernière mode. C'est un fat de grammaire.

Dès que la nuit est venue, le Phraséologue prend mystérieusement congé de ses amis, renvoie sa femme et ses enfants, s'enferme dans son cabinet, et pousse les verrous. Là, à la lueur de deux bougies dont la clarté douteuse redouble le silence du lieu, il fait la répétition générale de son discours. Il range ses phrases avec symétrie, comme un général range ses troupes, et de manière que la tête de l'une ne dépasse point celle de l'autre, et qu'elles marchent toutes ensemble d'un pas uni et cadencé. A mesure qu'elles défilent devant lui, il

leur ôte son chapeau et s'incline. Chacune a son nom, son rang, son effet propre, son mirage, son cliquetis. Il les conjoint ou les sépare, les arrête ou les précipite, et leur fait décrire mille sortes d'évolutions. Il les numérote à l'encre rouge, de peur qu'elles ne se démarquent. Il les a toutes dans l'oreille, et en se promenant, de long en large, sur le tapis soyeux et discret de sa chambre, il en fait l'appel et le réappel pour le lendemain. La nuit, sa cervelle en tinte; il les marmotte tout bas avec amour, et sa femme, auprès de laquelle il est couché, croit qu'il est fou ou qu'il se trahit dans son rêve, et qu'il nomme une maîtresse.

Le Phraséologue ignore les lois et les affaires. Il n'a jamais ouvert le budget. Il dédaigne les chiffres, la logique, les faits communs et le train vulgaire des choses. Il regarde comme beaucoup trop au-dessous de lui d'étudier l'administration, les finances, l'économie politique. Mais il est très-fort sur la mélopée; il sait ce que c'est que l'onomotapée, le pléonasme, l'euphonie, la métonymie, l'hyperbole, la prosopopée, la protase, la catachrèse, et autres figures de rhétorique à l'usage des Grecs. Il polit, il vernisse, il arrondit sa phrase dans le petit comme dans le grand, et il la fait reluire en bosse. Ce ne sont que fleurs, ornements, découpures et arabesques de style. Au lieu d'accommoder son langage au sujet, il pliera le sujet à son langage, et il devisera sur l'impôt de la mouture, du même ton qu'il proclamerait l'invasion du territoire et les dangers de la patrie. Ne croyez pas qu'il parle pour convaincre, pour émouvoir, pour aider les siens, pour gagner sa cause; il parle uniquement pour avoir le plaisir de parler, de s'entendre parler. Il tient ses yeux à demi fermés comme pour se recueillir. Il se penche et prête avidement l'oreille aux sons qu'il rend. Sa bouche semble les caresser au passage, et l'on dirait qu'il est absorbé dans la contemplation de l'instrument de sa parole. Il bat du pied la mesure, il roucoule de la gorge, il se berce, il ondoie dans la molle harmonie de ses désinences, il s'enivre de lui-même, et le monde extérieur lui échappe. Ni les voix aigres des huissiers, ni les causeries de l'assemblée, ni les impatiences de l'orateur post-opinant, ni les ex-

hortations paternelles du président, ne le peuvent tirer de son extase, et il faut que l'un des secrétaires le vienne secouer par la basque de son habit, afin de l'avertir que les garçons de salle éteignent les quinquets, et que la séance est levée.

Les Généralisateurs ne s'arrêtent pas aux fractions d'un million, fussent-elles de cent mille écus. Ils ne supputent que les sommes rondes. Ils n'examinent pas, en posant une règle, si elle n'entraînerait pas tant d'exceptions qu'il n'y aurait plus de règles, ni, en établissant un principe absolu, si les conséquences de ce principe sont applicables. Ils ne tiennent nul compte des lieux, des temps, des hommes, des moyens, des nécessités, des circonstances, et ils ne s'aperçoivent pas que les affaires humaines se conduisent plutôt par les détails, les habitudes, l'expérience et l'infinie variété des incidents de chaque jour, que par la rigueur inflexible des théories. Ce sont de beaux phraseurs qui se balancent comme des acrobates, entre le vrai et faux, sur le versant des thèses constitutionnelles. Ils vous diront en quoi pèche un système, plutôt que ce qu'il faudrait mettre à sa place, et pour eux le difficile n'est jamais tant de généraliser que de pratiquer, de discourir que de conclure.

Les Interrupteurs sont de deux sortes :

Il y a les Interrupteurs qui ne parlent pas, et ceux qui parlent.

Les Interrupteurs qui ne parlent pas font beaucoup plus de bruit que ceux qui parlent; car ils imitent avec un bonheur de ressemblance et une vérité d'exécution qui ne laissent rien à désirer, les cris de tous les animaux domestiques ou sauvages que le Créateur a jetés sur la terre. Ils jacassent, ils gloussent, ils jappent, ils miaulent, ils croassent, ils beuglent, ils bêlent, ils hurlent absolument comme eux. Lorsque tous ces pieds trépignent, que toutes ces mains font craquer leurs doigts, que toutes ces têtes se dressent et que toutes ces langues sifflent, il se fait alors un murmure de bruits si mêlés, si divers, si aigres, si discords, si éclatants, que la voix de l'orateur s'y perd, comme le chant d'un oiseau dans les mugissements de la tempête.

Les Interrupteurs qui parlent sont très-forts sur l'emploi des

monosyllabes et de l'interjection : *Eh!* — *oh!* — *hi!* — *ouf!* — *quoi?* *qu'est-ce?* — *comment?* — *dieu!* — *ciel!* — *ah!* — Ils appellent cela ne pouvoir retenir le cri de la passion. Ils prétendent que l'éloquence ne demande pas de si longs discours ; qu'ils n'ont besoin que d'un mot, d'un seul mot pour convaincre ou pour émouvoir. Ils font signe au Sténographe du *Moniteur* de leur envoyer les épreuves de la séance à corriger, et à peine le journal officiel a-t-il enregistré dans ses colonnes leur *Ouf!* ou leur *Oh!* qu'ils écrivent à leurs commettants : « Monsieur, vous verrez dans le *Moniteur* d'aujourd'hui, que j'ai dignement rempli mon mandat législatif, et que je n'ai pas voulu laisser passer la session, sans qu'on entendît parler de moi. »

CHAPITRE VI.

DU STÉNOGRAPHE.

Quatre personnes ont le secret des faiblesses de l'orateur parlementaire, son médecin, son confesseur, sa maîtresse et son Sténographe.

Le Sténographe est, ni plus ni moins que Sancho, l'écuyer du Don Quichotte oratoire. Il l'habille et il le déshabille, il apprête sa toilette, son manteau de pourpre, ses fausses dents et son faux toupet. Il l'attend dans les coulisses, lorsque l'orateur quitte la scène, tout ruisselant de sueur, après avoir joué Démosthène. Il chauffe les serviettes et le frotte de la tête aux pieds. Il lave ses discours à la pâte d'amande, les nettoie, les parfume et les fait reluire. Comme il n'y a guère de héros pour leurs valets de chambre, il n'y a guère d'orateurs pour le Sténographe.

C'est à ce fidèle Achate que le batailleur de tribune remet toutes les pièces de son armure, le casque, la cotte de maille, les brassarts et l'épée. Le Sténographe lui sert de second ; il porte ses cartels et ses billets doux, et il sait parfaitement à quoi s'en tenir sur ses airs de bravoure et sur ses bonnes fortunes.

Il est l'historiographe des campagnes parlementaires, et, en sa qualité de chef d'état-major, il écrit, sous la dictée du général, les bulletins de chaque corps d'armée. C'est lui qui, dans ses histoires,

relate comme quoi Aristodème a terrassé le monstre de l'anarchie, et comme quoi Rodomont a, du tranchant de son épée, pourfendu les géants et les enchanteurs.

Je connais les faiblesses des orateurs de mon temps. L'irritation du tempérament, la colère de la contradiction, la passion politique, le combat du corps à corps, leur donnent des frémissements nerveux et des fièvres de vanité. Tous veulent être loués, principalement des qualités qu'ils n'ont pas. L'envieux ne se croit bien félicité que si l'on blâme ses confrères ; le pathétique veut qu'on dise qu'il raisonne logiquement ; le logicien, qu'il plaît surtout par ses grâces légères ; le poëte, qu'il brille moins par son imagination que par la solidité de son calcul ; l'inconstant, qu'il ne change jamais ; le financier, qu'en l'écoutant, tous les cœurs attendris se fondent de pitié ; le faiseur de madrigaux, que personne ne s'entend comme lui à disséquer un budget.

Le Sténographe est le confident officiel et discret de leurs réjouissantes communications et des ruses de leur orgueil.

Au pied de l'estrade, on le coudoie sans daigner seulement lui ôter son chapeau. En descendant, on va droit à son banc, on le salue, on lui donne de petits noms, on lui conte de doux propos, on le flatte, on le cajole, et il endosse, avec une bonhomie rieuse, toutes ces lettres de change que les orateurs de clocher tirent sur la crédulité de leurs commettants.

L'orateur ressemble à ces vers luisants, diamants de la nuit, qui scintillent sur l'herbe, comme l'étoile aux cieux. Mais approchez une chandelle, et ils perdent tout à coup leur phosphorescence et leur éclat.

A peine les perles brillantes de l'improvisation sont-elles tombées, qu'un Sténographe les enchâsse dans le chrysocale, et les débite en public, sur son éventaire.

Le Sténographe est le fossoyeur du Parlement. Ces fiers Hercules qui tendaient leurs muscles et qui abattaient de leur massue l'hydre béante de l'anarchie, ces Jupiters tonnants, ces Adonis de tribune dont la chevelure est si lisse et si artistement bouclée, passent

dans les mains du Sténographe inexorable qui les attend au bas de l'estrade. On les lui abandonne comme des cadavres. Il les ensevelit à sa fantaisie, dans des sarcophages de marbre, sur lesquels on lit : Ci-gît très-haut et très-puissant seigneur! ou bien, il les cloue entre quatre planches de sapin et il les jette dans la fosse commune, sans daigner marmotter sur eux le plus petit *De profundis.*

Le Sténographe exhibe au public, par le trou de son optique, toute l'enfilée des orateurs de chaque séance, qui noir lequel était blanc, qui rouge lequel était jaune. Selon qu'il éloigne ou qu'il rapproche les verres, il vous fait d'un nain un géant, d'un éléphant un ciron.

Il faut voir comme le Sténographe tenaille nos Procustes parlementaires! il leur allonge ou leur raccourcit les membres, de manière à les rendre plus grands ou plus petits que nature.

Il mêle et brouille vos feuillets comme un jeu de cartes. Il renverse tous les étages de votre discours, verso sur recto, place une tête énorme et chevelue sur un corps grêle, avance un pas, en recule deux, commence par la péroraison, finit par l'exorde. Vos lecteurs savent quelle est votre réponse, mais ils ne savent pas quelle était la question. Le Sténographe expose au long la conséquence que vous avez tirée, mais il ne dit pas de quel principe. Il met en relief de plates oraisons que personne n'a écoutées. Il supprime net des oraisons saisissantes.

Le moyen de réclamer? Monsieur, vous m'avez prêté un raisonnement qui raisonne tout de travers. — Monsieur, vous ne m'avez fait voir que d'un œil et j'en ai deux, regardez-moi bien. — Monsieur, vous avez défiguré mon plus beau mouvement. — Monsieur, vous me donnez beaucoup trop de votre esprit, si vous vouliez me laisser un peu du mien! — Monsieur, vous auriez dû dire que l'on a été touché de mon éloquence et que j'ai été fort applaudi. — Monsieur, vous avez prétendu que j'avais détonné comme une basse-taille, tandis que je n'ai crié qu'en fausset. — Monsieur, vous avez mis un *oh!* où j'avais mis un *ah!* et un point d'interrogation où il fallait un point d'exclamation! — On ne serait que ridicule.

Malheur, malheur à tout député qui a pour ennemi le Sténographe! il ne sera pas réélu et il aura beau lâcher sa couple de pigeons, ils ne rapporteront pas ses allocutions champêtres au colombier de son village.

Si le Sténographe est de vos amis, on le tire par le bout de sa manche, et, en lui remettant le petit discours que l'on vient de bégayer, on lui dit à l'oreille : Ah çà, n'allez pas oublier le *très-bien* où vous savez!

S'il est de vos adversaires politiques, il écrira, et qui l'en empêche? qu'on a murmuré où l'on a loué, et il vous fera dire quelquefois tout le contraire de ce que vous avez dit.

Il y a des lecteurs bonnes gens, mais ennuyés, qui ne comprennent absolument rien à ces séances rompues, imprimées en petit texte et quasi illisiblement dans un journal d'un mètre carré; ils sautent par-dessus l'orateur et ses phrases, courent à la terminaison de la période, pour y voir seulement s'il y a *très-bien* ou *très-mal,* et ils répètent sur la foi du Sténographe et sans avoir lu un mot du discours : Voilà un orateur bien éloquent! ou, Quel pauvre orateur!

Il y a des lecteurs encore plus embarrassés, ce sont les lecteurs de plusieurs journaux de plusieurs couleurs. Car, où le Sténographe du ministère a mis *très-bien,* le Sténographe de l'opposition a mis *très-mal.* Lequel croire, à moins d'y aller voir? Il est vrai que, pour si peu qu'on ait de foi politique, on a la ressource de les croire alternativement l'un après l'autre.

Si le Sténographe n'est qu'un sot, il insérera votre discours tout au long, sans oublier que vous avez éternué trois fois avant de commencer, et que vous avez eu, en finissant, la précaution de répandre votre verre d'eau sucrée sur le nez de l'appariteur, et attendez-vous bien que de tout votre discours, le lecteur ne se rappellera que cette malheureuse fin, et que ce malheureux commencement-là.

Si le Sténographe a de l'esprit, il vous arrangera une petite harangue de sa façon, fraîche, enluminée et proprette, et il vous

fera passer pour un homme de goût et de bonnes manières, aux yeux de vos mandataires qui ne vous ont certes pas élu pour cela.

Après deux ans d'exercice, tout Sténographe peut faire un excellent Député. Mais je ne voudrais pas parier ma tête ni mon petit doigt, que tous les Députés fussent en état d'être Sténographes.

CHAPITRE VII.

DU COMPTE RENDU.

Il y a cette différence entre le Sténographe et le Compte rendu, que le Sténographe a la prétention de reproduire les discours des orateurs, et que le Compte rendu a la prétention de les juger.

Nous nous connaissons beaucoup le Compte rendu et moi ; je l'ai mis au jour il y a quelque dix ans, et puis quand il a eu suffisamment provigné, je l'ai laissé là. Il a grandi, il s'est installé, il a pris ses coudées dans le monde politique ; il court maintenant la ville et la province, en manière d'oracle.

Si l'orateur est le maître du jour, le Compte rendu est le maître du lendemain. Si l'orateur est ce qu'il veut au dedans de sa petite église parlementaire, il n'est au dehors et pour toute la France, que ce que le Compte rendu veut bien qu'il soit.

Le jugement des morts ne se fait pas attendre pour l'orateur. A peine est-il enfermé dans sa bière de papier, que deux journalistes s'approchent du corps. Ils se tiennent tous deux à ses côtés, comme son bon et son mauvais ange. Ils lui récitent leurs patenôtres en faux bourdon, et ils l'aspergent, en guise d'eau bénite, l'un d'un panégyrique, l'autre d'une satire.

Je mettais, autant que de si loin, vous entendez bien, il peut m'en souvenir, je mettais de la passion dans mon Compte rendu, mais j'y mettais aussi quelquefois de la justice, et je ne disais pas toujours du mal de mes adversaires, toujours, toujours du mal ! Mais il paraît que depuis ce temps-là, le genre du Compte rendu s'est singulièrement perfectionné, et même un peu trop, si l'on en juge par les échantillons suivants.

ORATEURS-AVOCATS.

JOURNAL DE L'OPPOSITION.

Même séance, même sujet, même orateur, même discours.

Gorgias, notre grand orateur, a été, d'un bout à l'autre, vif, nerveux, pressant. Il montait dans son vol sublime, presque jusqu'aux cieux. Il a lutté contre les ministres avec une souplesse, une grâce, une force, une audace sans pareilles. Il a épuisé tour à tour, tout ce que l'éloquence a de mouvements, tout ce que la parole humaine a d'harmonie, tout ce que le raisonnement a de vigueur, tout ce que la politique a de plus profond et de plus élevé. Les centres frémissaient d'impatience et de colère ; les ministres, cloués sur leur banc, rougissaient de honte et se cachaient la tête entre les deux mains. C'était un spectacle de pitié ! Après ce coup terrible, c'en est fait du ministère, et nous pouvons l'affirmer à nos lecteurs, il est si malade qu'il ne s'en relèvera plus. Pauvre ministère !

JOURNAL MINISTÉRIEL.

Même séance, même sujet, même orateur, même discours.

Gorgias l'avocat a été, depuis le commencement jusqu'à la fin de son discours, flasque, pâle, énervé, affaissé sur lui-même. Cet aigle de l'opposition rasait la terre du vol le plus lourd. Il se traînait, il succombait sous le poids de sa phraséologie. L'assemblée riait aux éclats, tandis que l'opposition confuse chuchottait et se mordait les lèvres de dépit. C'est un bien beau jour pour le ministère ! Le concours de la majorité lui est désormais assuré, et il peut se montrer dans l'éclat de son triomphe, à ses amis comme à ses ennemis. Pauvre Gorgias !

ORATEURS-HOMMES-D'AFFAIRES.

JOURNAL DE L'OPPOSITION.

N'est-il pas curieux de voir le ministère ouvrir la bouche et crier à pleine gorge, en

JOURNAL MINISTÉRIEL.

Oui, railleurs, Démade est un homme d'affaires. Il dit peu de mots, mais chaque

nous présentant Démade : Voilà, voilà un homme d'affaires!

Un homme d'affaires! dites un procureur hébergé, à tant le rôle, dans les estaminets de la chicane; un ergoteur d'école qui sait en quoi deux sens se contredisent, et non pas en quoi ils s'accordent; un fureteur de subtilités qui ne peut s'élever à l'esprit de la loi, et qui patauge en pleine basoche. Démade a toujours la plume à l'oreille et le Code de procédure ouvert devant lui, coupé, divisé par une multitude de sinets bleus, jaunes, rouges, violets. Si on lui dit : « La chose est claire. — Permettez, répondra-t-il, je distingue! » Si l'on ajoute : « Renfermez-vous dans la question, et ne voyez-vous pas qu'il s'agit ici des officiers de l'armée navale? — C'est vrai, réplique Démade; mais il y a dans le Code de procédure un article 550, lequel combiné avec l'article 287 et modifié par l'article 518, présente une double signification, et vous concevez alors qu'il m'est bien permis à moi de distinguer, et je distingue! *distinguo.* Si la virgule était placée après le mot navale, on pourrait soutenir qu'il n'y a pas d'interruption dans le sens, mais il y a un point et une virgule, ce qui est bien différent, et ce qui suspend le sens et renverse toutes les proportions de la justice, de la procédure, de la grammaire, de la loi, et de la Constitution elle-même. Oui, Messieurs, je ne crains pas de le dire, la plupart des Empires n'ont pas péri parce qu'on les a troués à coups de boulets, ou parce qu'on les a entourés de fortifications, ou parce qu'on leur a jeté des pavés à la tête, mais parce que le législateur n'a pas su mettre à sa place une virgule; oui, Messieurs, une virgule! » Là-dessus, si vous vous récriez, Démade rétorque : « Je distingue, et je sais bien que Rébuffe, à la page deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept de ses Apophtegmes, et Bartole, au paratitle quarante-neuf de sa Glose pandectaire, édition d'Amsterdam, *Amstelodami*, prétendent qu'il serait peut-être un peu trop rigoureux de perdre un empire pour une virgule. Chaque mot porte; chaque raisonnement s'emboîte dans le raisonnement précédent, et son discours ressemble à ces souples et fortes mailles d'acier qui bardaient la poitrine des chevaliers, sans leur ôter la vigueur et la grâce de leurs mouvements. Démade ne bat point l'air de sa phrase vide et sonore; il ne cherche pas l'Océan dans la Propontide : il reste dans son sujet et vous ne l'en arracherez point.

Il saisit d'un bras vigoureux vos bavards de l'opposition, vos rhétoriciens échauffés qui jettent plus de fumée que de flamme, et il les étreint dans les cercles redoublés de sa logique; comme le forgeron qui, prenant le fer tout rouge entre ses deux tenailles, vous le bat et vous le tord sous l'enclume, jusqu'à ce qu'il l'aplatisse et le façonne à sa main.

Quelquefois il soulève avec de prodigieux efforts les vastes réservoirs de sa mémoire d'où s'épanchent des flots de lumière et des trésors d'érudition; quelquefois, comme devant un mur, il arrête tout court ses adversaires devant une citation, un texte, un fait, un chiffre, une date.

Démade est le répertoire universel du ministère qui l'a à côté de lui sur son pupitre et qui le feuillette, au doigt levé. Encyclopédie vivante, il marche, il s'arrête, il s'ouvre, il se ferme, il se remplit, il se vide, il parle, il se tait à volonté. Des utilités si consciencieuses, si positives, si redoutables, valent bien, pour l'expédition des affaires, vos génies plus ou moins transcendants qui se nourrissent de pure ambroisie dans les régions de l'éther.

Tandis que les aiglons criards de la gauche s'en vont donnant du bec contre tous les vitrages, Démade leur coupe les ailes avec ses ciseaux, et ils retombent lourdement à terre.

Démade sait, et il les répète, comme s'il les lisait à livre ouvert, les précédents de la Chambre, les applications nuancées du règlement, la concordance des décrets et des lois, la jurisprudence des arrêts, les

Mais, d'un autre côté, maître Chicoisneau, dans l'édition princeps de ses Argumentations *pro formâ*, et Albert l'érudit, *Albertus eruditissimus*, dans sa Somme, titre vingtième, chapitre quarante, paragraphe septante-sept, note quatorze, soutiennent qu'il faut s'en tenir dévotement à la virgule, sans quoi il n'y aurait plus rien de sacré dans la nature, et qu'alors mieux vaudrait voir, sans comparaison aucune, l'univers bouleversé... Comment, reprend Démade, lorsqu'on aime son roi et son pays, comment, après tant de savantissimes glossateurs, parvenir à concilier ces violentes antinomies? C'est là le difficile, oui, Messieurs, le difficile, et je distingue! »

Et, comme pour échapper à ces distinctions, chacun prend un détour et s'en va à tire d'aile, Démade retient par sa boutonnière l'huissier de service qui se sauvait le dernier et qui, en se débattant, lui laisse en main sa basque arrachée, tandis que Démade continue : « Je distingue et j'argumenterai, *distinguo et argumentabor.* »

Voilà cependant l'homme d'affaires du ministère!

interprétations de la doctrine, les parités et les antinomies, les origines du droit, la conférence des articles, les évolutions d'une procédure, le sens apparent et le sens intime d'une circulaire, les exceptions, déchéances, et fins de non-recevoir.

Vous ne le prendrez jamais en défaut, car il veille jour et nuit, son code sous le bras, autour du camp; et gardez-vous bien, au contraire, de ne pas tomber vous-même dans les piéges et chausse-trapes dont il a semé vos approches.

S'il reste au fond du débat quelque raison cachée, il la découvre, quelque source négligée, il l'épuise, quelque face obscure, il l'éclaire. A la fin, tous ses arguments se pressent, se serrent l'un contre l'autre, et accablent l'opposition de leur choc impénétrable et victorieux.

ORATEURS-MILITAIRES.

JOURNAL DE L'OPPOSITION.

Avez-vous entendu le général Chrysippe? Ah! il fallait l'entendre! comme il avait la démarche avinée, l'œil fixe, la voix chevrotante! mais c'est un harangueur de corps de garde! il est fantasque, grotesque, burlesque et baroque; il estropie la grammaire; il crie, il hurle, il s'enroue; il s'égare, il se précipite hors de la question; il raconte, chemin faisant, des aventures de l'autre monde; il donne, sur le marbre de la tribune, des coups de fil et de pommeau, et, Dieu nous pardonne, nous

JOURNAL MINISTÉRIEL.

Chrysippe est brave à la tribune comme au feu; plein de fermeté, de science et de jugement; rude, mais sincère; hardi, mais point téméraire. Il se peut que son style ne soit pas fleuri, et que ses périodes ne retombent pas en cadence; mais il dit de bonnes vérités, et ses discours coupent comme une hache. Il s'agit bien ici vraiment de querelles d'orthographe, et de savoir si l'on doit mettre une *s* ou un *t* de plus ou de moins après tel ou tel mot! il s'agit de sauver la patrie, et Chrysippe, par son

avons cru voir derrière lui pendre le bout de son grand sabre. Accourez, huissiers, accourez donc, et emmenez-nous ce tapageur à la salle de police!

éloquence aussi bien que par son courage, la sauvera!

ORATEURS-POETES.

JOURNAL DE L'OPPOSITION.

Ctésiphon décline visiblement; il s'est noyé aujourd'hui dans une phraséologie vide et terne. Son style de tribune n'a ni le nombre de la poésie, ni les allures libres et fermes de la prose. D'ailleurs, ne nous parlez pas de ces poëtes orateurs! ils s'envolent toujours sur leurs ailes de cygne, à cent lieues de la question. Il s'agissait tout simplement, vous le savez, d'une nouvelle taxe à mettre sur les portes et fenêtres, et le voilà qui s'enfonce dans les sables de Libye, et qui va interroger les oracles du dieu Memnon! on doit laisser la poésie aux amateurs de sons et d'images. Il faut, en affaires, parler le langage des affaires. Les prêtres de Memphis, les habitants de la mer Caspienne, et les Romains du Colysée, et les Libyens, et le dieu Memnon, ne paieront pas, que je sache, nos centimes additionnels. Ctésiphon s'amuse à jouer sur sa flûte toutes sortes d'airs. Mais ce n'est pas avec des sons de flûte que l'on soulage le peuple et qu'on défend la liberté. Nous applaudirons à Ctésiphon, lorsqu'il représentera sur le théâtre les Fureurs d'Oreste, ou, lorsque, précédant les chœurs des musiciens, il chantera devant les jeunes époux : Hyménée! Hyménée!

JOURNAL MINISTÉRIEL.

Quel grand orateur! quel magnifique poëte! quelle traînée de lumière Ctésiphon laisse après lui! Il embrasse d'un seul regard les confins de l'horizon européen. Il marche et, en trois pas, il franchit le monde. Il dédaigne le présent et il lit dans l'avenir. Il ressemble à la Sibylle antique, lorsque toute remplie de son dieu intérieur, elle s'agitait sur le trépied, ou plutôt c'est Moïse, couronné sur le mont Sinaï, des rayons du Dieu vivant. Quelles périodes cadencées! quel souffle de l'âme! quels flots d'harmonie! Il semble que sa parole coule sur un sable doré, au milieu d'une prairie en fleurs. Il entre, il s'insinue avec une douceur irrésistible, il attire, il subjugue les esprits les plus rebelles, et les murmures flottants des passions politiques viennent expirer à ses pieds. Ctésiphon a remporté le plus beau des triomphes, et longtemps après qu'il fut descendu de l'estrade, les auditeurs restèrent plongés dans l'extase d'un saint recueillement; ils se tournaient encore vers la tribune, et l'on eût dit qu'ils ne pouvaient détacher leur oreille des enchantements de sa parole.

ORATEURS-PHILOSOPHES.

JOURNAL DE L'OPPOSITION.

Eudamidas, cet aiglon de la philosophie, à sa première volée, s'est perdu dans les nuages. L'assemblée bâillait, le président

JOURNAL MINISTÉRIEL.

O philosophie, fille de l'idée, science de l'âme, sagesse des nations, n'est-ce pas toi qui régnas dans la Grèce et dans Rome?

bâillait, les huissiers bâillaient, et nous-mêmes nous bâillons encore, rien que d'y songer, et peut-être faisons-nous bâiller nos lecteurs, rien que de le dire. La philosophie est l'art de se connaître soi-même, et Eudamidas est philosophe. Comment ne se connaît-il pas assez, pour savoir qu'il est impossible qu'il se fasse comprendre des autres, puisqu'il ne se comprend pas lui-même? Si vous m'en croyez, Eudamidas, vous resterez enveloppé de nuées, dans la sphère inaccessible de vos rêveries transcendantes. Le bas monde des affaires humaines n'est pas fait pour vous; il ne faut pour le conduire que du bon sens, du simple bon sens, Eudamidas, m'entendez-vous?

N'est-ce pas toi qui es le couronnement sublime de la politique? n'est-ce pas toi qui rapproches l'homme de Dieu? n'est-ce pas toi qui présides à nos actions et à nos discours? O philosophie, tu consoles les petits commis, lorsque leurs appointements ne leur suffisent pas. Tu enseignes aux contribuables à se contenter, malgré eux, du peu qu'on leur laisse, aux ministres, à promettre plus qu'ils ne peuvent tenir, aux nations, qui n'ont plus de gloire, à jouir des charmantes douceurs d'une paix armée, et aux rois eux-mêmes à économiser dans les bons jours pour abdiquer, les mains pleines, dans les mauvais. Honneur donc à la philosophie! mais honneur surtout à Eudamidas le philosophe! il a été beau dans la séance d'hier, il a été superbe! Quel amas d'imagination et de science dans cette tête chauve qui s'inclinait sous le poids de la pensée! quelle mystérieuse puissance dans ce verbe lent et solennel comme le bruit nocturne des grandes eaux! Jamais Platon, sous les ombrages de l'académie, ne fit parler avec plus de magnificence la langue des dieux! jamais on ne pénétra, on ne s'enfonça plus avant dans les ténébreux replis du cœur humain; et si Eudamidas n'a pas fait avancer beaucoup la question, s'il l'a laissée bien loin derrière lui, se débattre et se traîner terre à terre dans le monde vulgaire des réalités, c'est la faute de la question, et ce n'est assurément pas la sienne à ce grand philosophe!

ORATEURS-ÉPIGRAMMATIQUES.

JOURNAL DE L'OPPOSITION.

Lysis a visé aujourd'hui sur le banc des ministres, avec une justesse de tir et un bonheur inimaginables. Il les atteignait à la tête, aux jambes, aux reins, à travers corps; tout coup faisait plaie. Les ministres irrités se débattaient comme ces taureaux tout percés, tout hérissés de flèches,

JOURNAL MINISTÉRIEL.

Lysis est le Lilliputien de la tribune; il a en magasin des monceaux d'épigrammes aiguisées par le bout, toutes étiquetées et toutes pareilles. Quand il va en guerre, il bande son petit arc et il y attache de petites flèches, dont la plupart tournoient dans le vide et retombent à ses pieds. Il

qui se secouent, en beuglant, dans l'arène, perdent leur sang et tombent. Que Lysis a d'esprit! il désarme en riant ses adversaires. Il se joue de toutes les difficultés, et il les a résolues lorsqu'on croit qu'il n'a fait que les traverser. Lysis préfère les coups de pointe aux coups de massue. Avec un petit mot, il tranche une question; avec un trait délié, fin, imperceptible, il troue des armures bardées de fer, et le géant qu'il enfile tombe à la renverse, sans qu'on ait su d'où le trait mortel est parti. Ce qu'il ne peut dire, il le laisse à deviner, et on le devine : ses arguments ont la transparence d'une gaze; il travaille comme l'abeille, en quelque sorte sous verre; mais on ne peut l'attraper, même par le bout de l'aile. Où le prendre en effet et par où le saisir? il se dérobe, il s'échappe, il voltige, il glisse, il s'efface. Mon Dieu, que Lysis a d'esprit!

se cache, tantôt derrière un brin d'herbe, tantôt sous une feuille. Il va et vient, il se déplie, il se multiplie, il tourbillonne, il s'éparpille, il s'égosille, il s'épuise. Mais on irrite tout au plus, on ne renverse pas les géants du ministère avec des piqûres d'épingle. On ne prend pas les lions dans des réseaux de toiles d'araignées. Lysis ne s'apercevra-t-il donc pas qu'on peut devenir monotone à force d'esprit comme à force de bêtise; qu'il faut traiter sérieusement les affaires sérieuses; qu'il ne faut pas toujours proposer leur solution à la sagacité de nos Œdipes parlementaires, sous la forme d'un logogriphe ou d'une charade; qu'à s'abriter sans péril sous une équivoque, on triomphe sans gloire, et que plutôt que de trahir son opinion en la déguisant, il vaut mieux se renfermer avec elle dans la dignité du silence.

Quand il n'y a rien de mieux à faire, qu'il reste encore quelque page blanche à noircir et qu'il leur veut du bien ou qu'il leur veut du mal, le Compte rendu s'empare des orateurs secondaires, et il les expédie par le premier ordinaire, aux sifflets ou aux louangeries des manants de leur clocher.

ORATEURS-UTILITAIRES.

JOURNAL DE L'OPPOSITION.

Vive Néodème, qui ne nous a entretenus, tout le long du jour, que de houilles et de betterave! Qu'avons-nous donc fait à Néodème pour nous traiter de la sorte? qu'avions-nous besoin d'apprendre comment, dès avant le déluge, les fibrines des arbres carbonisés se sont déposées et accumulées, les unes sur les autres, dans le sein de la terre, ou combien la betterave rouge contient dans ses pulpes, de particules sucrées?

Néodème est physicien, géologue, mé-

JOURNAL MINISTÉRIEL.

Certes, nous pouvons avouer avec cette impartialité dont nous nous ferons toujours une loi, que l'honorable manufacturier dont il est question n'est pas très-versé dans les délicatesses du beau langage; qu'il n'est pas ferré sur les règles de la syntaxe; qu'il a même un débit lourd et traînant; mais c'est un homme spécial, un homme essentiel, un homme positif, un homme solide, un homme qui jouit de la considération la plus distinguée dans sa petite ville et autres lieux, un homme qui a mé-

tallurgiste, chimiste, alchimiste, agriculteur, littérateur, orateur, et de plus fabricant. Il vous dira tout ce qu'il sait, et il en sait long. Grâce! il est en possession de la tribune, c'est son tour, l'occasion est bonne et il en usera. Grâce! Non, Néodême ne vous fera pas grâce d'un seul détail. Vous voyez les racines avec leurs feuilles, la vapeur qui monte, les marmites qui fument, les rouleaux, les tranchoirs et les séchoirs. Il râpe devant vous le précieux tubercule, il en extrait le jus, il le fait bouillir dans les chaudières d'airain. Il vous conduit, d'opération en opération, jusqu'au dernier résidu. Il met en forme les sucres terrés et les raffinés; il les coiffe de papier gris et il ordonne qu'on apporte les balances. Grâce, encore une fois, arrêtons-nous là. Néodême! nous en savons assez, nous en savons même trop; dites-nous bien vite la taxe fixe ou proportionnelle que vous voulez qu'on établisse et finissons-en. Aussi bien, ne voyez-vous pas que vous fatiguez l'audience et que chacun prend son chapeau et gagne à petit bruit la porte de la salle? Encore si vous parliez français!

dité profondément sur le minerai et sur les racines, sur les engrais de l'agriculture, sur les procédés de la fabrication et sur l'emploi le plus fructueux de ses capitaux. Néodême a fait un discours comme il faudrait qu'ils fussent tous ou à peu près tous, discours plein de science, nourri de faits, hérissé de calculs, technique et usuel, financier, économique, pratique, politique, patriotique, et qui a captivé pendant deux heures la chambre qui l'écoutait dans le plus religieux silence.

Mais peut-être que dans l'appréciation morale des caractères, le Compte rendu montre plus d'équité.

JOURNAL DE L'OPPOSITION.

Diphile a échoué et il a dû échouer, parce que les grandes pensées viennent du cœur, et que Diphile n'a pas de cœur, pas d'entrailles, pas de sentiments élevés, pas de véritable amour de la justice et de la patrie. Flatteur assermenté de tous les pouvoirs, Diphile a porté dans tous les camps les apostasies de sa foi politique et les bariolures de son drapeau. Il a trahi le gouvernement qu'il a servi, pour le gouvernement qu'il sert et qu'il trahira pour le gouvernement qu'il est sur le point de servir. Ennemi dangereux de la liberté, qu'il frappe par derrière. Nature molle et fan-

JOURNAL MINISTÉRIEL.

Diphile! oh, tout cède, tout ploie sous ce foudre d'éloquence. Avec cela, le plus beau caractère, un génie mâle, une parole austère. Homme simple dans ses mœurs, désintéressé, vertueux, religieux, persévérant, grand patriote. Que d'autres briguent les faveurs d'une popularité mensongère! Diphile brave les factions avec une âme ferme, avec un front serein. Il étouffe dans leur berceau les serpents de la sédition. Il combat intrépidement pour l'ordre, pour le pouvoir, pour la religion, pour les lois, pour la paix. Il a, à côté de lui, pour compagnons tous les honnêtes

geuse et de la pire espèce. Défenseur de l'ordre par ton, ami de la paix par peur, aristocrate par vanité. Courtisan délié, sensuel et avide, corrompu et corrupteur, bas et insolent, par-dessus tout ambitieux. Toujours prêt à prendre tous les masques, à pousser dans l'abîme les puissances qui tombent, à épauler les usurpations triomphantes, à acheter les autres ou à se vendre soi-même : tel est Diphile!

gens; en lui, pour témoignage, sa conscience; devant lui, pour juge, la postérité.

Si vous êtes ministériel, le journal ministériel, et j'en dis autant du journal libéral pour les libéraux, vous confiera sa trompette, et il vous permettra d'y souffler de toute la force de vos poumons.

L'analyse même du Compte rendu sera ou trop longue pour un tel hors-d'œuvre, ou trop courte et trop froide pour un tel chef-d'œuvre, et vous lirez le lendemain dans les journaux ce qui suit :

JOURNAL DE L'OPPOSITION.

La harangue de Monsieur Ergaste a été plus assommante encore que de coutume, et nous croyons devoir en épargner la lecture à nos abonnés. C'est déjà bien assez qu'elle ait tant fait bâiller la chambre.

JOURNAL MINISTÉRIEL.

Le discours de l'illustre Ergaste a été si saisissant, si beau, si logique, si complet, si bien enchaîné, qu'il échappe à l'analyse, et nous le publions tout entier pour l'offrir à l'admiration de nos lecteurs.

Allez maintenant chercher une peinture véridique du talent, du caractère et de l'influence de chaque orateur, dans le pour et le contre des Comptes rendus! Le même homme est là un orateur incomparable, ici un barbouilleur de paroles. Là, un héros, ici presqu'un lâche. Là, un saint, ici un impie. Là, un grand citoyen, ici un séditieux. Là, un royaliste, ici un révolutionnaire. Là, l'assemblée a battu des mains, frémi d'enthousiasme, pleuré d'admiration, ici l'assemblée a ri de pitié, bâillé et décampé. Là, l'orateur a grandi de dix coudées, ici il n'a que la taille d'un nain. Là, on imprime son discours sur six colonnes du journal, ici on n'en dit mot. Enfin là, pour son éloquence, sa vertu et son courage, on le porte en

triomphe au ministère, ici pour ses ridicules, son immoralité et sa couardise, on demande qu'il soit noté d'infamie et mis au ban des électeurs.

N'oubliez pas, je vous le répète, que dans ces jugements si contradictoires, il s'agit toujours du même personnage, et concluez !

J'en dirais bien d'autres, si je ne craignais de me brouiller avec messieurs les journalistes de toutes les opinions, que j'honore et que je respecte infiniment, qui ont dit trop de mal de moi pour que je ne désire pas qu'ils n'en disent plus autant, et qui en ont dit aussi trop de bien pour que je ne désire pas qu'ils en disent encore davantage. N'est-ce pas eux, d'ailleurs, qui distribuent ce pain quotidien, ce gâteau léger et feuilleté qu'on appelle la gloire, dont nous sommes si friands nous autres faiseurs de portraits ou d'acrostiches, et vous entendez bien que, pour rien au monde, je n'irais m'aviser de soutenir que tous les journalistes, que plusieurs d'entre eux et même qu'un seul, soient assez absolus, assez tranchants, assez partiaux, pour ne voir dans un orateur, qu'à louer ou qu'à blâmer.

Au surplus, c'est ma faute et je suis un peu cause des péchés de satire outrée et d'apologie exclusive qui se commettent dans la presse, tous les jours, à cette occasion.

Permettez-moi donc, chers lecteurs, de réciter devant vous mon *Confiteor*.

Je m'accuse du plus profond de mon cœur, et je demande pardon à Dieu et aux hommes, d'avoir inventé le Compte rendu, une si belle chose pourtant ! Quand je dis inventé, c'est une façon de parler un peu présomptueuse; car je suis d'un temps et d'un pays où l'on n'invente guère, et c'est aujourd'hui plus que jamais le cas de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

CHAPITRE VIII.

DE LA TACTIQUE GÉNÉRALE DE L'OPPOSITION, DE LA MAJORITÉ ET DU MINISTÈRE.

L'étude de la Tactique entre pour beaucoup, j'allais dire pour presque tout, dans les conditions de l'éloquence parlementaire.

Si l'Opposition entend son métier, il faut qu'on supplée par l'art au nombre, et par l'habileté de la stratégie à la brutalité des gros bataillons. Il faut qu'on distribue et qu'on varie les rôles, et qu'on sache qui engagera le combat et sur quel terrain; comment les troupes s'ébranleront; si l'on fera feu les premiers ou si l'on attendra ; quels points seront soutenus, ou quels points abandonnés; les Temporisateurs, les Questionneurs, les Logiciens, les Pathétiques et les Incisifs doivent se ranger en bataille et donner tour à tour et sans rompre les rangs, sans quitter la ligne. Les batteries cachées doivent être démasquées à propos. Il ne faut pas non plus toujours remettre au lendemain, pour planter son pavillon et compter les morts. Si l'on se sent le plus faible, on s'échelonne sur les ailes du centre, on tiraille, on charge de côté, on simule des attaques, on se retranche, on se défend de poste en poste, tantôt caché, tantôt découvert, jusqu'à ce que la nuit vienne et laisse la victoire indécise. Si l'on se sent le plus fort, il faut s'attacher aux flancs de l'ennemi, le serrer, le mettre sous ses deux genoux et le forcer de s'avouer vaincu.

Malheureusement, l'Opposition a toujours été indisciplinable. Quand elle a triomphé, c'est uniquement par l'effet de sa coalition accidentelle avec des fractions détachées du centre, qui lui apportaient l'esprit de suite, et l'accord de l'attaque et du vote.

Nos gens de l'opposition n'imitent dans la bataille, ni le triangle aigu de la phalange grecque qui perçait les rangs ennemis, ni l'ordre profond des Romains, ni le bataillon carré de Napoléon qui vomissait le feu de ses quatre flancs. Ils courent, ils s'élancent, ils pointent, ils s'éparpillent, ils se replient en désordre, à la manière des guérillas. Ils ont toujours résisté à s'enrôler sous le drapeau d'un chef. Ils disent qu'ils sont indépendants et qu'ils ne relèvent que de leur conscience. C'est fier! c'est beau! mais cette prétendue conscience, n'est que de l'orgueil. Cette prétendue indépendance, n'est que de l'anarchie. Autant de têtes, autant d'opinions, autant de soldats, autant de capitaines. Il y a des combattants, il n'y a pas d'armée. Il y a des opposants, il n'y a pas d'opposition. Toute opposition qui n'est pas systématique, n'a pas de caractère, de principe, d'influence, de but, ni même de nom. Elle ne fait pas les affaires de la France, elle ne fait pas même les siennes. C'est un bariolage de couleurs rouges, bleues, jaunes, blanches, vertes, avec leurs teintes plus ou moins foncées. Le merveilleux tableau que cela fait!

On a promis de parler, d'être éloquent. Il y a cependant telle conjoncture où il vaudrait mieux ne pas parler, ne pas même être éloquent. Mais comment faire? le jour est pris, les billets donnés, l'orateur inscrit, le rôle su, les spectateurs en loge. On se risque, on pérore, on perd sa cause, que dis-je? sa cause, c'est celle du pays. Mais le lendemain les billets donnés vous disent : Vous avez été beau! Et les journaux de la coterie répètent : Il a été beau!

Ariste parle avec des fluxions de mots, des télégraphies de gestes, et des contorsions de bouche inexprimables. La sueur coule de son front, sa gorge s'enroue, sa poitrine a le râle, et ses jambes ne peuvent plus le soutenir. Il faut le porter chez lui, où depuis le matin un bain aromatique l'attend. Mais demandez-lui ce qu'est devenue

la question. Qu'est-ce que cela lui fait? il n'était là que pour parler une heure d'horloge.

Une heure! Timante est jaloux. Il passera la nuit à compulser le *Moniteur* et les Gloses. Il ne sera pas dit que Timante a discouru moins de deux heures, puisque Ariste, petit orateur, a bien tenu la tribune une heure durant. Si la cause est épuisée, qu'importe! Il ne s'agit pas pour lui de la gagner, mais de la plaider, et il la plaidera.

Il la reprend donc bien avant qu'on ne l'a prise, et il la porte plus loin qu'on ne l'a laissée. Exposé des faits primordiaux, argumentation en forme, descriptions variées, commentaire doctrinal, citations d'auteurs, lecture de pièces, aimables plaisanteries pour dérider les fronts les plus soucieux, raisonnements serrés pour complaire aux logiciens, mouvements oratoires pour toucher la passion, digressions entrecoupées de rafraîchissements, première, seconde, troisième, quatrième et cinquième péroraison, il n'épargne rien. Ni les murmures de ses adversaires, ni les bâillements étouffés de ses amis, ni sa voix qui tombe, ni le lustre qui s'éteint, ni la salle qui se vide, ne lui feront quitter place avant que la dernière minute de la seconde heure n'ait sonné. Que fallait-il dire pour vider le débat? trois mots.

La Majorité a d'autres allures. On dit qu'au bout de quatre mois d'école de peloton, les conscrits français font d'excellents soldats: il n'en faut pas tant pour dresser un bon ministériel. Les députés les plus novices, les débarqués, les innocents, n'ont besoin que de tenir leurs yeux constamment fixés sur le banc de la couronne, et de se rappeler, au moment de voter, le mot d'ordre de Casimir Périer: « Messieurs, attention, debout! »

Les Ministres doivent employer plusieurs sortes de tactique avec ces majorités ondoyantes que la fortune dépose entre leurs mains. Faites-leur du raisonnement, est-ce que vous y comptez beaucoup de logiciens? Faites-leur de l'éloquence, est-ce que chez elles l'imagination abonde? Parlez de religion, les religieux seuls s'en laisseront émouvoir. Touchez la question d'intérêt personnel, les inté-

ressés seuls vous comprendront. Mais faites-leur peur et vous les aurez tous ! En vérité, je vous le dis : quand vous aurez épuisé tous vos autres moyens sur la Majorité et que vous la trouverez sourde, inerte, rebelle même et murmurante, faites-lui peur, bien peur et elle est à vous !

Il y a dans nos Chambres plus de gens qu'on ne le pense, qui, en mainte occasion, se cacheraient volontiers sous leurs pupitres. Ceux-là particulièrement aiment qu'on les sauve. C'est leur plaisir et leur fantaisie, ils y sont accoutumés! Si le ministre ne finissait pas sa harangue en disant que coûte que coûte, il se dévoue et qu'il va les sauver, ils se croiraient tous perdus, et le ministre d'ailleurs qui aurait manqué cette ritournelle, choirait de haut dans leur estime.

Vous aurez beau dire que c'est là un moyen de mélodrame. Eh! mon Dieu, croyez-vous donc que le parterre du Palais-Bourbon soit autrement fait que le parterre des boulevards? La terreur, Messieurs, la terreur dans les Conventions, la peur, la peur dans nos petites Chambres. Voilà le grand ressort!

Nos Chambres issues de province, ne sont pas, tant s'en faut, des corps lettrés. L'éloquence ressemble aux pommes d'or du jardin des Hespérides. Il n'est pas donné à tout le monde de la cueillir. Il faut du goût pour s'y connaître, il faut un esprit sensible et délicat pour l'aimer. On mène plus volontiers les Majorités comme les grandes troupes de peuple ou de soldats, avec un signe matériel et visible. C'est une loque blanche ou tricolore au bout d'une perche. C'est, selon les saisons, le cri de vive le roi! vive l'empereur! vive la république!

L'Opposition juge de ce que les Ministres devraient être, d'après ce qu'elle voudrait qu'ils fussent. Elle les gourmande de ce qu'ils n'ont pas un plan, un système, une volonté, une majorité compacte, ardente, dévouée, qui les suive à travers les rochers et sur le bord des précipices. Mais les Ministres se servent de ce qu'ils ont sous la main. Quand les Majorités ne comptent guère que des peureux et des faibles, elles aiment à s'appuyer sur les forts. Elles ne veu-

lent pas qu'on les humilie, mais il ne leur déplaît pas qu'on les morigène, ni même qu'on leur force la main. Elles se croient par là dégagées de toute responsabilité personnelle. Elles vous savent gré de ce qu'on leur épargne la fatigue de penser et l'embarras de choisir. Si, au contraire, vous leur abandonnez les rênes flottantes sur le cou, elles sont inquiètes, elles regardent tout autour d'elles et elles tremblent de s'égarer. Serrez-leur le mors fort près de la bouche, et mettez-leur des œillères pour qu'elles ne s'effarouchent pas et qu'elles aillent tout droit devant.

Un chef d'Opposition doit diriger sa troupe sans laisser paraître qu'il la dirige, parce qu'il a affaire à des vaniteux. Mais avec la Majorité, le chef du cabinet doit se placer bravement à sa tête, parce qu'il a affaire à des effrayés.

Généralement, il vaut mieux la conduire à coups de fouet, que de faire avec elle l'humble, le suppliant et l'attendri. Les moutons, s'ils en avaient le choix, ne prendraient pas, pour se garder, d'autres moutons, mais des chiens vigilants et aboyeurs, au risque d'en être mordus. Il en est de même des Majorités.

Cependant, par exception, quand la Majorité se compose d'hommes moins peureux qu'indécis, il ne faut pas trop faire avec eux le turbulent et le maître; car ils appellent leur timidité de la sagesse et leurs irrésolutions de l'indépendance, et si vous les pressez trop de prendre un parti, ils diront qu'on les violente. Alors il vaut mieux les suivre et les diriger en cachant les rênes, que de se mettre en avant et de les tirer par la bride.

Quitter ses bastions, ouvrir la poterne et se précipiter dans le camp de l'Opposition, c'est quelquefois d'un habile tacticien. Mais il faut être sûr de la victoire. Car si vous faiblissez, si vous reculez, la Majorité lâche le pied et vous laisse tout seul.

Pareillement, mettre le marché à la main à la Majorité quand elle hésite et qu'il faut l'enlever, c'est un remède auquel les ministres peuvent recourir dans certaines crises parlementaires.

En ces occasions, on voit presque toujours les gens de la Majorité, pris à l'improviste, tout horripilés, se serrer les uns contre

les autres et se tenir entre eux à peu près ce langage : « Mon Dieu, « mon Dieu, dans quel embarras les ministres nous jettent avec « leur résolution désespérée ! Est-ce que nous aurons jamais la « force et la volonté d'en choisir d'autres?... S'il nous restait quel- « ques jours devant nous? Mais tout de suite ! Et qui prendre? qui « prendre?.... et sans savoir encore à qui nous allons appartenir !.... « Mon Dieu, mon Dieu, quelle responsabilité ! C'est vraiment « effrayant pour nos places et pour nous-mêmes !.. Après tout, autant « ceux-ci que d'autres, et pour si peu, vaut-il de se brouiller? »

C'est là l'ordinaire effet de ce remède héroïque. Toutefois, avisez qu'on ne vous prenne au mot et que le remède ne tue, non pas le malade, mais le médecin.

Encore quelques maximes générales :

Un ministre peut dire qu'il répondra plus tard, car cela implique sa prudence. Mais il ne doit pas rester court, car cela implique son ignorance.

Un ministre qui est toujours à parler de sa probité, donne à croire qu'il est un fripon ; de sa vigilance, qu'il est un paresseux ; de sa reconnaissance, qu'il est un ingrat ; de son courage, qu'il est un lâche.

Un ministre ne doit pas jouer le matamore devant la loge des ambassadeurs étrangers ; il ne doit pas mendier non plus des notes d'approbation pour leur courrier du soir; il ne doit pas faire à l'amour-propre de ses adversaires les blessures qu'il fait impunément à leurs opinions. Force contre les objections, modération contre les injures, voilà son rôle.

Les ministres emportés soulèvent les colères de l'Opposition, de même que les vents violents excitent les tempêtes. Les ministres polis abattent ces colères, de même qu'un vent doux et frais qui rase les flots, les apaise.

Les ministres doivent plutôt se défendre par leurs œuvres que par des protestations, par les faits que par des théories, par les précédents que par des hypothèses, par les exemples de l'histoire que par des inductions philosophiques. Les thèses d'école ne leur vont pas. Les boursouflures de langage les ridiculisent.

Il faut qu'ils soient simples, mais exacts, car on dirait qu'ils mentent. Courts, mais pleins, car on dirait qu'ils manquent d'haleine. S'ils généralisaient trop, on dirait qu'ils passent à travers les objections. S'ils entraient trop avant dans les détails, on dirait qu'ils négligent l'esprit des affaires.

Ce qu'on appelle de l'éloquence ministérielle, n'est presque jamais que de la fausse éloquence, des lieux communs sur la morale et l'ordre public, de la phraséologie, de la déclamation, des thèmes usés, des rebattues.

C'est la véhémence des passions, c'est l'inspiration, c'est l'emportement de l'âme, c'est la soudaineté qui enfantent l'éloquence. Or, qu'y a-t-il de plus dangereux pour l'homme d'État, que ces facultés éclatantes de soudaineté ? Car il doit avoir la prévoyance de ce qu'il va faire; s'occuper de ce qu'il doit taire encore plus que de ce qu'il doit publier; garder tout son empire sur les passions des autres et sur les siennes; se défier de l'enthousiasme; s'arrêter, s'il le faut, au milieu de son triomphe même, afin de le mieux assurer, et ne jamais laisser tomber de ces mots illuminés que la presse ramasse et dont elle se joue.

Toutefois, si l'indépendance nationale est menacée; s'il s'agit de venger la liberté outragée; s'il faut briser les épaisses résistances de l'intérêt matériel, il est permis alors aux ministres d'être éloquents, pourvu que ce soit avec une noble et brève simplicité.

Malheureusement, tous ces beaux préceptes de rhétorique à l'usage des ministres, reçoivent de rudes démentis des caprices de la Majorité. J'ai vu des ministres, à la honte de l'espèce parlementaire, produire plus d'effet sur les centres avec leur grosse voix de gorge, que n'auraient pu le faire Démosthène et Mirabeau, ces foudres d'éloquence. Les Centriers béants, l'œil fixe, le cou tendu, se tenaient suspendus à leur lèvre et semblaient leur dire : Allez, comédien, allez ! Faites-nous bien peur, si vous voulez nous faire bien plaisir !

CHAPITRE IX.

DE LA TACTIQUE PARTICULIÈRE AUX MINISTRES DE CHAQUE DÉPARTEMENT.

Indépendamment de leurs devoirs généraux, les ministres de chaque département ont des devoirs particuliers à remplir.

Ainsi, un président du Conseil doit plutôt conduire la discussion que discuter, pareil à un bon chef d'orchestre qui, le bâton levé, prévient les dissonances et les faux coups d'archet. Il ne faut pas qu'il parle quand l'occasion est petite et ne vaut, quand il ferait mieux de se taire, quand il est interpellé hors de propos; ni même, si l'occasion vaut et que le sujet abonde, il ne faut pas qu'il occupe la tribune comme un avocat de longue cause. C'est à lui à engager le combat, à mettre en ligne telle troupe d'avant-garde, ou à faire donner tel corps de réserve, et à sonner, s'il y a lieu, la retraite. Enfin, il doit punir sévèrement les infractions à la discipline, et ne pas permettre, pour l'honneur de son panache, qu'il y ait dans l'armée plusieurs chefs, plusieurs commandements et plusieurs plans de bataille.

Un ministre des affaires Étrangères doit ressentir plus vivement qu'un autre, les chatouillements de la susceptibilité nationale ; ne dire cependant que ce qu'il faut dire, le dire avec une énergie

tempérée, et encore ne pas tout dire ; opposer un silence ferme aux interpellations, si le salut de l'État le veut ; se rappeler sans cesse que les ambassadeurs sont tapis dans le fond de leur tribune, à l'affût de ses moindres paroles, pour les rapporter charitablement à leurs maîtres, toutes envenimées de commentaires et d'illustrations ; être sobre de théories ; exposer les faits avec simplicité, et laisser ensuite tirer les inductions ; ne pas ouvrir inconsidérément l'outre des tempêtes politiques ; écrire ses discours ; mesurer ses improvisations ; se renfermer dans sa spécialité.

Un ministre de la Guerre ou de la Marine doit se montrer jaloux plus que qui que ce soit, du courage, du patriotisme et de la bonne réputation de l'armée de terre et de mer. L'un est dans les Chambres le porte-drapeau, l'autre le porte-pavillon français. Ils représentent l'honneur même, ils doivent en parler le langage. Toutefois, qu'ils ne soient pas fanfarons de manières, et qu'on n'entende pas résonner sur les dalles la gaîne traînante de leurs sabres. Mais un peu de bravoure de paroles, à l'occasion, dans leur bouche, ne déplaît pas. Un ton de rondeur, des naïvetés de discours, je ne sais quoi de rude, de mal poli, de saccadé, ne leur messied point non plus. Pourvu qu'ils parlent un peu mieux que dans les camps ou à bord, cela suffit. On leur passe fautes de français, fautes d'orthographe, barbarismes, hiatus, familiarités et jurons presque. S'ils se mêlaient d'intervenir dans la polémique des autres ministères, ou s'ils s'avisaient de faire les orateurs, on les trouverait déplacés, et l'on croirait que pour avoir si bien appris le métier des autres, ils ne savent pas le leur, et qu'ils se connaissent mal à manier l'épée. Un ministre de la Guerre ou de la Marine doit toujours être prêt à donner les explications les plus étendues et les plus précises sur les faits, les chiffres et les dépenses de son département, d'autant mieux qu'on ne lui demande pas de l'oraison, mais de la causerie d'affaires. Mais il ne faut pas que cette causerie dégénère en divagation, en propos interrompus et en commérages. Aller au but, à la tribune comme à la guerre, c'est là tout.

Le ministre de la Justice doit être simple et lucide dans ses

exposés, profond dans l'interprétation des lois, décent dans ses réfutations, grave dans son port, son action, sa voix, ses habitudes et ses manières. Mais comme on le tire presque toujours de la classe des Avocats, il n'apporte que trop souvent à la Chambre, le sans-façon de la basoche, l'intempérance de gestes, la verbosité du langage et l'enflure du Palais. Il se trémousse, il ressaute, il écume sur le trépied de la Pythonisse. Il invoque à grands cris les dieux de l'Olympe et les déesses du Ténare. Ses yeux sortent de leur orbite. sa cravate se tend, sa veine gonfle, et l'huissier de service s'inquiète s'il n'ira pas quérir le chirurgien pour lui tirer une palette de sang. On baisse la toile, et pendant l'entr'acte les spectateurs de la tribune haute, habitués des boulevards, se disent entre eux : Comme ce gaillard-là jouerait le mélodrame! il a été presque aussi beau que Frédérik-Lemaître dans l'Auberge des Adrets. Arrière ces déclamateurs à l'œil torve et ces Lhospital de rencontre!

On exige généralement que le ministre de l'Instruction publique sache parler français.

On demande un peu plus au ministre de l'Intérieur.

Soudoyer les délateurs pour calomnier les gens de bien; pervertir les mœurs pour énerver les esprits; faire la sourde oreille aux chants orduriers et la vue basse aux gravures libertines et aux romans infâmes; ourdir des complots pour empiéger les faibles; paralyser la presse départementale par la persécution des imprimeurs; ruiner la presse parisienne par des amendes et des incarcérations; organiser des ateliers d'injures dans les repaires de la police; payer à bureau ouvert les traites tirées par les préfets, pour fourniture et livraison de suffrages; intimider les trembleurs par la peur des destitutions; gagner les vaniteux et les ambitieux par des promesses de places, de croix, de grâces personnelles ou locales; ne favoriser que les artistes, les savants et les poëtes qui ont vendu leur âme pour un peu d'or; se prostituer soi-même aux Tigellins de la cour; négliger l'administration pour la police, les intérêts des départements pour l'intérêt de Paris, et le soin de la nation pour le soin d'un homme; trahir la vérité, forfaire à sa conscience, et mentir à son pays!

Et puis, venir avec candeur à la tribune, parler de son innocence originelle et sans tache, de son amour pour la charte, pour la vertu, pour la liberté, de son respect pour la presse, de son admiration pour l'indépendance et la sincérité des élections, de sa vigilance, de son zèle et de ses talents pour le gouvernement de la France; c'est là ce que de mauvais ministres de l'Intérieur ont fait à leur damnation et à notre ruine.

Eh! mon Dieu, ne frappez pas votre poitrine, les yeux baissés avec tant de componction. Ne couvrez pas le vide des choses par l'apprêt de la phrase. Purgez l'urne empoisonnée des élections. Encouragez les arts, et non les coteries; les lettres indépendantes, et non les lettres serviles. N'usez des fonds secrets que pour éclairer dans l'ombre la sûreté de l'État, et non pour servir vos passions et pour encenser votre orgueil. Réprimez plutôt la presse obscène qui corrompt, que la presse sérieuse qui discute. Soyez plutôt citoyen que courtisan, et grand administrateur plutôt que grand policier. Ayez toujours devant vos yeux, quand vous agissez et quand vous parlez, les droits de la liberté, les besoins des pauvres, la pureté des mœurs et la gloire de la patrie, et vous serez un bon ministre de l'Intérieur.

Les devoirs bureaucratiques et l'office parlementaire d'un ministre des Travaux publics et du Commerce ne sont pas moins amples et moins sérieux.

Se garantir de l'esprit de système, toujours opiniâtre parce qu'il est étroit. Équilibrer la répartition des fonds. Ne pas sacrifier le midi au nord, ni l'agriculture au commerce, ni les routes aux canaux, et réciproquement. Ne pas étouffer par la fiscalité, les industries naissantes. Ne pas s'entêter dans de fausses dépenses et des travaux improductifs. Étudier les législations comparées de l'étranger. Dresser des statistiques exactes. Vérifier, par les faits et par l'expérience, la certitude des théories. Ouvrir au commerce d'exportation, des voies nouvelles, abondantes et sûres. Aplanir les difficultés des voies intérieures. Préférer les consommateurs aux monopoleurs, et l'utilité générale à l'utilité locale. Résister aux surprises de l'inté-

rêt personnel, ou de l'intérêt collectif. Mettre de la simplicité, de la bonne foi, de la conscience, de la netteté et de l'ordre dans ses rapports et dans ses discussions : tels sont ses devoirs.

Enfin nous arrivons au collecteur de l'impôt, au porte-bourse de l'État, à la clef d'or des Chambres les mieux murées, au roi du Budget, au ministre des Finances.

A en croire les corrompus de l'école de Walpole, un bon, un excellent ministre des Finances doit savoir, d'une main légère, tondre le contribuable sur le dos, dans les années où il est gras en chair et en laine, le plus près possible de la peau, mais sans l'entamer. Il doit pouvoir dresser, sur deux pieds inégaux, une pancarte normale où la dépense soit alignée toujours au-dessous de la recette, sauf à toujours l'excéder. Il doit posséder à fond toutes les synonymies du vocabulaire des crédits, l'ordinaire et l'extraordinaire, l'additionnel et le complémentaire, et le supplémentaire et le variable, et le facultatif et surtout l'augmentatif. Noble et magnifique langue que la langue des impôts! langue ancienne et toujours nouvelle, que ceux qui payent, gens à tête dure, n'ont jamais pu apprendre, et que ceux qui reçoivent, ont sans cesse enrichi d'idiomes ingénieux, de tours de leur façon et de chiffres artistement groupés qui font le plus bel effet! Enfin, un bon, un excellent ministre des Finances doit savoir grossoyer un Budget où les exposés, les rapports, les titres, les chapitres, les articles, les numéros et les zéros, les divisions et les subdivisions, les distinctions et les sous-distinctions, soient mêlés et emmêlés dans un ordre tellement savant, qu'il n'y ait que les savants et les très-savants en comptabilité, qui puissent les déchiffrer, et que le reste des martyrs et payants n'y voie goutte.

Tout est dans le Budget, tout en sort et tout y rentre, les départements et Paris, les lettres et les sciences, l'agriculture et l'industrie, les gouvernements, les chambres, les armées, les religions, les dynasties, la police et les mœurs bonnes ou mauvaises. Le Budget est un petit abrégé des merveilles du monde. La terre et l'eau, l'air et le feu, la lumière elle-même, ce qui dévore et ce qui est

dévoré, ce qui marche et ce qui ne bouge, ce qui est à fleur de sol et ce qui gît au-dessous, l'homme, les plantes et les animaux, tout ce qui a vie et tout ce qui est matière, est sujet à l'impôt. L'impôt progresse plus vite que la civilisation, et pour lui ce n'est pas une chimère, que la perfectibilité indéfinie. Car, qui paie simple, paiera double. Qui ne paie pas encore, paiera. Dans chaque betterave qui pousse, dans chaque fibrine de mûrier, dans chaque brin de tabac, l'impôt voit poindre un rameau d'or, bon à cueillir. Si l'impôt ne rend pas, on en appellera à l'emprunt, et si l'emprunt ne tend pas l'oreille, on fera banqueroute. Voilà la digne et morale conclusion de ces messieurs!

J'oserai dire encore au ministre des Finances.

Dégagez de l'impôt les industries nationales qui commencent à lever la tête, et ne tarissez pas la source avant qu'elle ne coule.

Extirpez sans pitié la verrue des cumuls et des sinécures.

Réduisez l'intérêt des fonds publics pour qu'on vous prête à un intérêt plus bas.

Payez vos dettes avec vos capitaux pour vous enrichir en vous acquittant.

Ne prodiguez pas à de hauts fonctionnaires, pour leur superflu, l'argent de l'impôt que les laboureurs et les artisans prélèvent sur leur nécessaire.

Ne compensez pas ce que la liste civile doit au trésor, avec ce que le trésor ne lui doit pas.

Ne donnez point en apanage, à des princes altissimes et richissimes, les forêts de l'État qui sont le patrimoine des pauvres.

Dégrevez les contributions qui pèsent sur ceux qui consomment, afin qu'ils puissent consommer davantage.

Laissez à l'agriculture, notre vache nourricière, assez de lait pour nourrir son veau.

N'élevez pas des maisons de marbre pour y loger des statues et des peintures, des ambassadeurs, des ministres et des rois, lorsque la pluie et le vent de bise soufflent par les ouvertures de nos toits de chaume.

Ne portez pas de dentelles, quand nous n'avons pas de chemises, et ne suspendez pas à votre oreille des boutons d'émeraude, quand nous n'avons à nos pieds que des sabots.

Si vous alignez des dépenses fixes avec des recettes incertaines, vous ne joindrez pas bout à bout.

Tirez, tirez la ligne de vos recettes, fort au delà de vos dépenses, pour, avec l'excédant, rembourser vos dettes, déboucher le trop plein de l'impôt, soulager les misérables, encourager la production, parer aux cas de guerre, de peste, de disette, et agir comme agissent tous les bons pères de famille, et comme doit faire, en toute occasion, un ministre loyal aimant les contribuables et son pays.

CHAPITRE X.

DE LA DICTION ET DU PORT.

Si la Diction de l'orateur est négligée, on dit qu'il ne se gène pas. Si elle est théâtrale, on dit qu'il veut trop paraître.

Trop d'*s* sifflants, d'accents aigus ou d'*e* muets, offensent la grammaire et choquent l'oreille. Il ne faut pas qu'on sache, en vous écoutant, d'où vous arrivez en droite ligne, qui de Falaise, qui de Quimper-Corentin, qui de Pézénas, qui de Brives-la-Gaillarde.

Prenez garde que nos marchandes d'herbes ne se mettent à rire de votre accent empâté d'Alsace, de votre accent traînard de Normandie, ou de votre accent pointu du Languedoc. Ne criez pas d'un aigre fausset. Ne psalmodiez pas en plain-chant comme au lutrin. Laissez le jargon provincial et le patois de M. de Pourceaugnac à la porte de nos barrières, et souvenez-vous que lorsqu'on est reçu dans la nouvelle Athènes, il faut en parler la langue élégante et polie.

Le Port comprend l'habit et le maintien. L'orateur doit veiller sur les dehors de sa personne.

Il y a tel orateur qui s'imagine que la Chambre rit à gorge déployée des aimables plaisanteries qu'il débite; pas du tout, c'est

d'une mouche importune qu'il chasse, et qui ne veut pas quitter le bout de son nez.

Les gants jaunes du général Sébastiani, vieillard dameret, préoccupaient la Chambre beaucoup plus que ses graves dissertations sur la dette américaine.

Mettez à Démosthène un habit rouge et une perruque de travers, et vous verrez le fou rire qui s'emparera de nos Athéniens, même dans le moment le plus pathétique et lorsque le sublime orateur s'écriera : « J'en jure par les mânes des héros morts à Marathon ! »

O Athéniens, Athéniens ! il faut avoir vécu avec vous pour vous connaître.

On doit sans doute ici prendre en considération l'âge, l'état, le rang, le caractère, et les préceptes se modifient d'après les personnes. Mais à qui que ce soit, il ne convient de se tenir le poing sur la hanche, en façon de matamore ; ni de se friser le haut du toupet pour mieux ressembler à l'Apollon du Belvéder ; ni de jouer négligemment avec la chaîne de son binocle ; ni de rouler terriblement la prunelle dans son orbite ; ni de gesticuler comme un escamoteur ; ni de rajuster les fausses dents de son ratelier ; ni de rabattre sa perruque sur ses yeux ; ni de se présenter la chevelure ébouriflée, comme un chat en colère dont le poil se hérisse ; ni de faire briller à son petit doigt l'éclat d'un rubis ; ni de laisser pendre les longs bouts de sa cravate ; ni de renverser en arrière le col de son habit ; ni de relever ses manches pour se donner du frais ; ni de laisser passer la chemise entre le gilet et le vêtement inférieur ; ni de remuer la tête à droite et à gauche, comme font les ours du Jardin des Plantes ; ni d'avaler les restes du verre d'eau sucrée que le préopinant n'a bu qu'à moitié ; ni de jeter par terre, dans le trouble maladroit de sa déclamation, ses livres, ses papiers, ses besicles, et l'urne même du scrutin ; ni d'escalader la tribune avec la pétulance d'un sauteur de corde ; ni de l'aborder comme les pleureurs d'enterrement qui aspergent un mort d'eau bénite ; ni de parler en faisant tourner sa tabatière entre le pouce et l'index ; ni de s'appuyer sur les deux coudes,

pour causer familièrement avec la Chambre ; ni de s'interrompre, pour incidenter avec le bureau, les *a parte* des couloirs et les ergoteurs de l'assemblée ; ni de fermer les yeux dans l'extase d'un recueillement affecté, ni de les tenir attachés au plafond comme si l'inspiration allait en descendre ; ni de menacer du geste ses adversaires, ni de leur lancer l'injure de la voix ou du regard ; ni d'offenser, par l'étalage plaqué de ses décorations, l'égalité de la représentation nationale ; ni de paraître avec un costume de bal ou de cour, ou en déshabillé du matin, ou en habit de voyage. Il faut être propre sans être trop paré, et naturel sans trop de laisser-aller. Il faut, en un mot, qu'un député qui monte à la tribune, ne déclame ni comme un avocat, ni comme un tragédien, ni comme un moine, mais comme un orateur, et qu'il soit mis comme tout le monde.

CHAPITRE VI.

APHORISMES DE L'ÉLOQUENCE PARLEMENTAIRE.

On ne doit pas, à toute heure et pour toute cause, monter à la tribune, discourir, se prodiguer. Je me lasse, diraient nos Athéniens, d'entendre toujours parler Démosthène.

Un argument répété est comme un dîner réchauffé.

Il ne faut pas, quand un orateur-chef a frappé du tranchant de son glaive, qu'un orateur-soldat vienne donner au même endroit des coups de plat de sabre.

Quand un ministériel a dit quelque grosse sottise, il ne faut pas qu'un anti-ministériel, plus sot encore, vienne la répéter.

Quand l'assemblée est prête à pleurer, il faut la laisser sur son émotion et ne pas la faire rire.

Quand on voit que ses yeux clignent de fatigue et qu'elle va dormir, il ne faut pas jouer de la cornemuse pour rendre son sommeil plus profond.

Quand on vient de gagner la partie sur une grande question, il ne faut pas risquer de la perdre sur une petite.

L'éloquence parlementaire ne doit pas s'abandonner, sans frein, à ses transports, comme une désordonnée. Elle a besoin, pour plaire, pour convaincre ou pour émouvoir, de guide, de règle, d'expérience, et je dirai à l'orateur :

« Entrez en matière avec simplicité et tirez naturellement votre exorde de votre sujet. N'affectez pas une fausse modestie ni un dédain superbe. Ne soyez ni humble ni fier, soyez vrai. Ne vous noyez pas surtout dans le fastidieux parlage de vos précautions oratoires.

« Que votre exposition soit nette, variée, attachante, et que, dans l'ordre ingénieux de vos faits, on voie déjà poindre et surgir l'ordre de vos moyens.

« Ne multipliez pas trop vos gestes, de peur qu'on ne fasse que vous regarder, au lieu de vous entendre. Que votre voix ne soit ni traînante, ni précipitée, ni sourde, ni criarde, de peur que le son ne préoccupe de l'idée.

« Ne récitez pas de mémoire, comme un écolier bien appris et pour vous donner des airs d'improvisation, des discours laborieusement travaillés de la veille et dont le sténographe du *Moniteur* a déjà peut-être reçu la confidence.

« Si vous êtes militaire, ne contez pas des histoires de vivandières, avec des jurons et la pipe à la bouche. Ne retroussez pas votre moustache en façon de hérisson, et n'écorchez pas le français comme un Pandour, en mettant des *s* où il n'en faut pas, et en ôtant les *t* d'où il en faut.

« Si vous êtes avocat, ne levez pas douloureusement les yeux et les bras vers Jupiter tonnant, à propos d'une virgule oubliée. Ne parlez pas, comme un bas Normand, le patois des assignations à personne ou domicile. Ne délayez pas une seule idée, et quelle idée! dans un océan de paroles, et surtout n'oubliez pas, quand vous aurez commencé, de finir.

« Si vous êtes savant, n'employez pas les mots techniques pour faire paraître que vous en savez beaucoup plus que nous, et que nous ne sommes pas dignes de les ouïr. Faites plutôt que les ignorants qui vous écoutent, se rengorgent en eux-mêmes de penser qu'ils vous comprennent, si bien vous vous mettez à leur portée. Ne vous laissez pas entraîner à des digressions infiniment trop prolongées, et songez que la Chambre n'est pas une Académie, que le discours

n'est pas une leçon, et que les lois ne doivent pas être rédigées en style d'école.

« Choisissez avec un instinct rapide et sûr, parmi les moyens qui s'offrent à vous, le moyen du jour qui peut-être n'est pas le plus solide, mais qui, d'après la disposition particulière des esprits, la nature de l'affaire et la singularité de la circonstance, est le plus propre à faire impression sur l'assemblée.

« Emparez-vous fortement de son attention. Soulevez sa pitié ou son indignation, ou ses sympathies, ou ses répugnances, ou sa fierté. Paraissez vous animer de son souffle et recevoir ses inspirations, tandis que c'est vous qui lui communiquerez les vôtres. Quand vous aurez, en quelque sorte, détaché toutes ces âmes de leur corps, qu'elles viendront d'elles-même se grouper au pied de la tribune, et que vous les tiendrez sous la magnétique puissance de votre regard, alors ne les ménagez pas, car elles sont à vous, car on dirait véritablement que toutes ces âmes ont passé dans votre âme. Voyez comme elles en suivent les ondulations et les reflux! comme elles s'élèvent et s'abaissent! comme elles s'avancent et se retirent! comme elles veulent ce que vous voulez! comme elles font ce que vous faites! Continuez, point de repos! marchez, pressez votre discours, et vous verrez bientôt toutes les poitrines haleter, parce que votre poitrine est haletante, tous les yeux s'illuminer, parce que vos yeux lancent des flammes, ou se remplir des pleurs de la pitié, parce que vous vous attendrissez. Oui, vous verrez tous les auditeurs suspendus à vos lèvres par les grâces de la persuasion, ou plutôt vous ne verrez plus rien, vous serez dominé vous-même par votre propre émotion, vous plierez, vous succomberez sous votre génie, et vous serez d'autant plus éloquent que vous aurez fait moins d'efforts pour le paraître!

Nouez vos transitions sans embarras, et que la discusion les amène.

« Soyez, dans vos rapports, clair, exact, précis, impartial.

« Ne cherchez pas à tout dire, mais à bien dire.

« Si la Chambre est distraite, ramenez-la par la grandeur de la

cause, ou par le sentiment de son devoir. Si elle est tumultueuse, étouffez le bruit sous l'éclat tonnant de votre voix.

« Quand le vingt-neuvième orateur a épuisé la question, ne la traitez pas pour la trentième fois. Ne remontez pas dans l'ordre de vos preuves jusqu'à notre père Abraham. Ne dites pas que Dieu a fait le ciel et la terre et qu'un jour le monde finira, mais vous-même finissez.

« Attachez-vous au côté neuf de la question, ce qui jette dans les esprits une diversion agréable, et vous fera passer pour ingénieux.

« Si l'attention de la Chambre est épuisée, ne montez pas à la tribune, car on ne vous écouterait plus, et il est mortel pour un orateur de n'être pas écouté.

« De même qu'il n'y a que les grands objets qui s'aperçoivent de loin, comme une maison, un arbre, une montagne, de même il n'y a que les raisons apparentes qui frappent le gros de l'auditoire, négligez le reste.

« Telle puissante raison qui, la veille, aurait mis la Chambre en émoi, la trouvera inerte le lendemain; si cette raison est dans votre discours écrit, rayez-la; ne la dites pas, si vous improvisez.

« Si l'on a été plaisant avant vous, changez de manière et soyez grave, et si l'on a été grave, soyez plaisant. Songez que l'oreille n'aime pas à être toujours occupée du même son, et que vous parlez devant une assemblée française, la plus distraite, la plus capricieuse, la plus femme de toutes les assemblées du monde.

« Si vous voulez qu'on vous écoute et vous ne discourez que pour cela, évitez de parler dans votre propre cause ou pour votre clocher, si haut qu'il soit! Ne dites pas : Rouen qui m'a vu naître, ou Nantes qui m'a envoyé, ou la ville de Lyon que j'ai l'honneur de représenter. Vous vous trompez, Messieurs, vous ne représentez pas Rouen, Nantes, Lyon, mais la France.

« Ne dites pas non plus : Je suis Gascon, je suis Picard. Que nous importe que vous soyez de Thèbes ou d'Argos, pouvu que vous parliez grec.

« Ne faites pas toujours le rieur, car on dirait : Ce n'est qu'un homme d'esprit. Ne faites pas toujours le raisonneur, car on dirait : Il n'a qu'un ton.

« Si vous voulez être perpétuellement intéressant, soyez perpétuellement divers. .

« Tant qu'un médicament ne produit que de la moiteur, il assouplit la peau. Si l'effet s'en prolonge, il la glace. Il en est de même du discours

« Le difficile pour un orateur exercé, n'est pas tant de trouver des paroles, que de savoir quand il ne faut plus en dire.

« Si, entraîné par le courant de l'improvisation, vous appréhendez de ne pas finir à temps, faites-vous attacher au pied une ficelle, et quand vous la sentirez doucement remuer par quelque ami complaisant, c'est qu'il faut vous arrêter et descendre.

« Autre avertissement : si vous voyez que vos traits émoussés ne portent plus, que les causeries suspendues recommencent, qu'on tourne la tête, qu'il se fait sur tous les bancs des murmures d'inattention et de lassitude, que de légers bâillements effleurent les lèvres de vos auditeurs, et que déjà leurs paupières s'assoupissent, craignez qu'à la fin de votre oraison, la Chambre ne s'abandonne tout à fait au sommeil et rompez court.

« Ne frappez pas à coups redoublés sur le marbre de la tribune, de peur que vous n'effrayiez les gracieuses Cariatides qui le supportent, et qu'au lieu de partager votre émotion, on n'éprouve seulement que la crainte que vous ne vous fouliez le poignet.

« Ne vous laissez pas arracher par l'entraînement du discours, des concessions dont vous vous repentiriez plus tard, et n'acceptez pas le combat sur des terrains que vous n'auriez pas étudiés ; car la feinte générosité de vos ennemis pourrait bien vous attirer dans une embuscade.

« Soyez plus attentif à ce qu'on vous tait qu'à ce qu'on vous dit, à ce qu'on vous cache qu'à ce qu'on vous découvre.

« Ne parlez que pour dire quelque chose, et non pas seulement pour qu'on dise que vous avez parlé.

« Si vous avez quelque document nouveau et décisif, tenez-le en réserve, et ne le portez dans la discussion que lorsque vous aurez bien préparé les esprits à le recevoir et qu'ils n'attendront plus que cette pièce, en quelque sorte, pour prendre un parti.

« Ne raillez pas pour le seul plaisir de railler et pour faire briller votre esprit, mais pour montrer le ridicule ou le faux d'un argument. Que si votre adversaire vous lance une personnalité, alors terrassez-le, si vous pouvez, d'un seul coup!

« Soyez maître de vos passions pour diriger celles des autres. N'ayez de colère que contre l'arbitraire, d'amour que pour la patrie et la liberté, et d'admiration que pour le désintéressement et la vertu.

« Poussez dans la théorie les conséquences de vos principes aussi loin qu'elles peuvent raisonnablement aller; mais ne demandez dans la pratique que ce que vous pouvez obtenir.

« Enfin, songez que vos lois vont faire le bonheur ou le malheur du peuple, le protéger ou l'opprimer, le moraliser ou le corrompre. Parlez donc comme s'il vous écoutait ! Parlez comme s'il vous voyait! Ayez toujours devant vous sa grande et vénérable image! »

LIVRE II.

DES AUTRES GENRES D'ÉLOQUENCE.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ÉLOQUENCE DE LA PRESSE, OU COMPARAISON DES ÉCRIVAINS ET DES ORATEURS.

La Presse est-elle le premier ou le quatrième pouvoir de l'État? question controversée.

Du point de vue des fictions constitutionnelles, la Presse n'est pas même un pouvoir. Du point de vue de la vérité-vraie, la Presse est le premier des pouvoirs.

Qui parle toujours finit par avoir raison, surtout en France, de celui qui ne parle pas toujours.

Qui procure la publicité est maître, en définitive, de celui qui reçoit la publicité.

Il n'y a que le pouvoir qui agit incessamment, c'est-à-dire le gouvernement, qui puisse lutter à égalité contre le pouvoir qui parle incessamment, c'est-à-dire la Presse.

Aussi, le Gouvernement cherche à introduire le plus de fonctionnaires qu'il peut dans les Chambres, et la Presse s'efforce d'y faire entrer le plus d'opposants qu'elle peut, à son tour.

De là, le va-et-vient perpétuel du flot politique qui pousse le peuple, tantôt vers l'excès de l'ordre, autrement le despotisme, tantôt vers l'excès de la liberté, autrement l'anarchie.

Tout bien vu, la Puissance exécutive, et les deux Chambres dont l'une toute de fonctionnaires et l'autre quasi toute de fonctionnaires, flanquées à elles trois de la presse ministérielle, ont bien de la peine à se défendre contre la presse de l'opposition.

Et l'on demande après cela si la Presse serait bien le quatrième pouvoir de l'État, si même elle serait un pouvoir? Vraie dispute de mots.

Oui, la Presse est un pouvoir, mais ce pouvoir a plus de force collective que de force individuelle; en d'autres termes, il y a, en France du moins, plus de bons orateurs que de bons écrivains.

Et cependant n'est pas orateur qui veut; est, au contraire, écrivain, bon ou mauvais, qui veut.

N'est pas orateur parlementaire qui veut, car il faut payer pour cela, cinq cents francs de contributions assis sur le plus clair d'un beau et bon domaine de ville ou de campagne. Sans doute, Démosthène ou Cicéron, avec un pourpoint percé au coude, la sandale aux pieds et la bourse vide, raviraient encore par leur éloquence l'admiration du peuple; mais, s'ils osaient se présenter dans un collége pour y briguer les suffrages des électeurs, le président les pousserait par les épaules sur les degrés de l'escalier. Il est défendu à tout Français d'être orateur et de servir son pays à la tribune, s'il ne dépose préalablement une quittance du percepteur, dûment légalisée, qui constate que l'orateur peut mener une vie noble, si cela lui plaît, c'est-à-dire une vie d'oisif. Voilà la loi! et n'est-ce pas que c'est une belle et digne loi?

Malgré cela, on ne compte pas moins d'une douzaine d'orateurs dans la Chambre des députés. Admettez que la Chambre soit renouvelée en entier et sans qu'un seul de ces douze orateurs puisse être

réélu, vous trouverez facilement à recruter, dans tous les barreaux de France, une seconde douzaine d'orateurs d'à peu près pareille force. Enfin, supposez que l'entrée de la Chambre devienne libre par l'abolition du cens d'éligibilité, vous verriez surgir, de toutes les classes de la société, une troisième et une quatrième douzaine de nouveaux orateurs.

Prenez garde que nous ne faisons pas entrer dans ce compte de cinq ou six douzaines de célébrités parlantes, les orateurs éventuels de vingt à trente ans, de cet âge heureux où l'imagination déploie ses plus riches facultés, où le geste a toutes ses grâces, où la voix de l'homme retentit de tout son éclat. Le nombre des orateurs français, en parlement et hors parlement, est donc considérable.

En est-il de même des grands écrivains politiques? Non. Cependant on n'exige pas pour écrire, comme pour parler, un cens contributif de cinq cents, ni même de deux cents francs. La tribune de l'écrivain est ouverte pendant les trois cent soixante-cinq jours de l'année. Qui que ce soit peut y monter, mineur ou majeur, riche ou pauvre, infirme, sourd, aveugle même. On ne lui demande pas ce qu'il paye, ce qu'il fait, ce qu'il est. On ne voit pas les gendarmes foncer, le sabre à la main, dans son domicile, et l'en expulser pour cause d'indignité, comme ils empoignèrent Manuel sur les marches de la tribune. On ne lui impose pas la contrainte électorale ou parlementaire d'un serment absurde. On ne le force pas à se renfermer dans ces formules oratoires qui masquent la pensée et qui ôtent à la parole humaine, la liberté hardie et la vivacité de son allure. Gros livres, légers pamphlets, journaux, revues, feuilletons, il peut affecter toutes les formes et parler tous les langages. Qu'il soit bref ou long, pompeux ou simple, grave ou railleur, poétique ou logicien, véhément ou tempéré, roide ou souple, amer ou gracieux, on ne lui demande pas compte du caprice de ses couleurs, pourvu qu'elles saisissent les yeux et qu'elles peignent la vérité.

D'où vient donc qu'il y a si peu de bons écrivains et qu'il y a tant de bons orateurs?

C'est que l'art d'écrire est un si grand art, un art qui demande

tant de travail, de si fortes études, une patience et une assiduité si merveilleuses! Il faut aussi beaucoup plus de courage pour écrire que pour parler; car les foudres du réquisitoire pendent sur les hardiesses de l'écrivain, tandis que l'orateur se réfugie sous l'abri de son irresponsabilité parlementaire.

Que la parole de l'orateur ait un certain goût de terroir; qu'elle soit simple jusqu'à la négligence, ou affectée jusqu'à l'enflure; qu'elle manque de précision, de nerf et de grâce, ces défauts s'effacent dans la chaleur et l'éclat du débit. L'auditeur est indulgent, le lecteur est sévère. L'auditeur se laisse surprendre par le charme d'un organe flatteur et sonore, d'une pose noble, d'une physionomie vive et animée; il va lui-même au-devant de l'illusion; il sent ses nerfs tressaillir, il s'émeut, il se passionne, il s'indigne, il s'attendrit; il monte sur la scène, il s'introduit dans le drame; il s'incline ou se redresse sous la puissance de l'orateur; il lui livre sans réflexion toutes les facultés de son âme; il se met à découvert, à nu devant lui; il s'offre à ses coups, il se pénètre des traits qu'on lui lance, et lorsqu'un orateur trouve son auditoire en veine, il peut produire de très-grands effets avec des mots presque sans suite, mais bien dits et adroitement placés.

Mais faites ensuite l'analyse, faites la lecture à froid de ces discours qui vous ont tant ému, qui vous arrachaient des élans de sympathie et des cris d'admiration, vous ne retrouvez plus ni ordre, ni méthode, ni élégance, ni correction de langage, ni profondeur de pensée, ni vigueur de raisonnement, et vous dites que ce n'est point là ce que vous avez entendu, qu'on a changé les idées et les phrases, et qu'on vous a trompé. Non, l'on ne vous a pas trompé, car il faut écouter les orateurs, et non les lire. Est-ce que la sténographie, quelle que puisse être sa fidélité, pourra jamais reproduire le son éclatant de la voix, le feu des regards, la passion, l'action, la pose et le geste? et cependant presque tout l'orateur est là!

Les orateurs ne doivent vivre que par les souvenirs: l'examen de la loupe les tue. Démosthène et Cicéron ont refait, avec un long

et prodigieux labeur, dans un idiome d'une richesse incomparable pourtant, les admirables harangues que nous avons d'eux. Telles qu'ils les ont prononcées, elles eussent été illisibles. Qui achète, qui feuillette aujourd'hui les discours tant prônés du général Foy? Et y a-t-il, depuis la Révolution de juillet, un seul discours de nos meilleurs orateurs qui puisse soutenir l'épreuve de la lecture?

Cela n'empêche pas que, de notre temps, les plus vains des hommes ne soient les comédiens de tribune, plus vains que les comédiens de profession, plus vains même que les poëtes.

D'ailleurs, tous les grands sujets où puisse éclater l'éloquence, sont aujourd'hui bannis de la discussion parlementaire. Il n'est permis de parler ni de la souveraineté du peuple, ni de l'égalité politique, ni de la liberté de la presse, ni de la lourdeur des impôts, ni de l'immoralité du pouvoir, ni de l'arbitraire des ministres. On en est réduit à paraphraser les textes les plus vulgaires, à tourner les positions et à se tordre la bouche pour ne rien dire. Aussi, y a-t-il peu de vérité et de substance dans les discours les plus applaudis et les plus vantés, et l'on est tout surpris, lorsqu'ils sont dépouillés du prestige de l'accentuation et du débit, de n'y plus rien retrouver, ni forme, ni fond. Ni forme, parce que la beauté et les grâces qui animaient la voix et les gestes de l'orateur, ne passent point dans le style; ni fond, parce qu'il n'y a et qu'il ne peut y avoir dans tous ces discours, ni grands principes, ni grandes pensées. Vus de près, ce n'est plus que l'ombre indécise et vague, les proportions descendues et la hardiesse effacée d'une colonne qui semblait monter dans les cieux.

Autre dissemblance de la Presse et de l'oraison :

On écoute l'orateur avec enthousiasme, on lit l'écrivain avec réflexion. L'un agit davantage sur les sens extérieurs et sur les passions de l'auditoire, l'autre sur l'esprit et sur la raison des lecteurs.

La voix humaine des orateurs n'embrasse, quelque sonore qu'elle soit, que la portée d'un hémicycle restreint; la voix intellectuelle des écrivains est si rapide qu'elle vole par-dessus les monts et les

mers, et si perçante qu'elle traverse les murs des palais et qu'elle s'insinue par les fentes des chaumières.

Les coloristes de la Tribune ne font souvent que barbouiller de leurs enluminures les dessins de la Presse, sans rien ajouter ni à la pureté du trait, ni à l'invention du sujet, ni à la beauté des formes.

La Tribune a plus de mouvement. La Presse a plus d'idées.

La Tribune a plus d'autorité obligatoire. La Presse a plus d'initiative fécondante.

Avec un budget voté pour plusieurs sessions, des codes tout faits, des lois complètes, on pourrait absolument, si ce n'est constitutionnellement, se passer de la tribune pendant plusieurs années. On ne pourrait, d'aucune manière, se passer un seul jour de la presse.

Les orateurs et les écrivains diffèrent encore par d'autres points :

L'orateur a la physionomie de toute sa personne.

L'écrivain n'a que la physionomie de son style.

L'orateur arrange ses plis, pour se draper à la romaine.

L'écrivain laisse saillir ses muscles et ses nerfs sur le nu de son discours.

L'un vit dans le monde des yeux et des oreilles, et l'autre dans le monde des idées.

Mais comme il est plus facile d'avoir des yeux et des oreilles que des idées, il est plus facile aussi d'avoir une personne originale qu'un style original.

On tient compte à l'orateur, en bien ou en mal, de ses avantages ou de ses défauts corporels ; on ne s'en occupe pas dans l'écrivain.

Si Hortensius se présente aux rostres avec une barbe sale et négligée et une grosse verrue sous l'œil, les Romains éclateront de rire. Mais qu'importe que Cicéron ait la ceinture flottante et un pois chiche sur le nez, quand il écrit?

La tribune est un théâtre, l'éloquence un spectacle, et l'ora-

teur un comédien. Quand on baisse la toile, le peuple le suit et l'accompagne en battant des mains. Il le nomme à haute voix. Il le salue dans les rues et sur les places de la ville, et il baise respectueusement le bas de sa toge. C'est un homme d'exposition publique. On le moule en plâtre, on le coule en bronze, on le pose sur le frontispice des temples et des Musées. S'il meurt, on porte son cercueil à bras, à travers une double haie de gens et à la lueur de mille flambeaux. Puis, on inscrit son nom sur le mausolée, et il faut dire que, le plus souvent, c'est de lui à peu près tout ce qu'il reste.

Mais quel est cet homme au front dépilé, dont le dos se voûte, et qui se glisse parmi la foule sans la voir et sans en être vu? C'est Châteaubriand. Quel est cet autre homme enveloppé d'un manteau brun, qui passe tout auprès et qui le coudoie? C'est Lamennais. Il clignote de l'œil, il frôle la muraille et il porte ses mains en avant de peur de trébucher. Mon Dieu! qu'ils sont, dans la rue, tous deux grêles et petits! Oui, mais dans leurs œuvres, ils ont dix pieds de haut.

L'art de parler et d'écrire n'est plus, comme la rhétorique de nos pères, un art sublime, mais frivole, fait uniquement pour l'amusement des nobles esprits. Il s'est élevé à la hauteur d'une mission sociale.

La civilisation a changé de courant. L'épée a cessé d'être la souveraine et l'unique maîtresse des empires. L'éloquence et la presse se soumettent, de proche en proche, toutes les parties de l'Europe. Les orateurs et les écrivains sont les rois de l'intelligence, et c'est l'intelligence qui finira par gouverner le monde.

CHAPITRE II.

CONTINUATION DU MÊME SUJET, ET PARTICULIÈREMENT DES PAMPHLÉTAIRES :

J'insiste sur la comparaison des orateurs et des écrivains politiques. Le sujet est neuf, et je ne l'épuiserai pas.

L'écriture, de même que l'oraison, n'est qu'une forme de l'éloquence. Discours ou pamphlets, autres moyens, même but.

Qu'est-ce donc qu'un pamphlet? Le mot le dit assez. C'est un opuscule sur un sujet donné, politique ou littéraire. C'est l'art d'animer la pensée, de la refléter dans des prismes colorés, de la vêtir de force, de l'armer de traits et de feux, et de la lancer dans le combat.

Tout ce qui honore la vertu, tout ce qui flétrit le crime, tout ce qui punit les tyrans, tout ce qui chante la gloire, la patrie et la liberté, tout cela est pamphlet.

Tacite n'a-t-il pas buriné le pamphlet historique, lorsqu'il peignait, avec sa touche mâle, les sombres figures de Tibère, de Caligula et de Néron? Archiloque, Horace, Perse, Juvénal, Boileau, Swift, Gilbert, n'ont-ils pas armé d'un vers sanglant le pamphlet satirique? Bossuet, Bourdaloue, Massillon, n'ont-ils pas fait le pamphlet sacré, lorsque, du haut de la chaire, ils tonnaient contre

les magnifiques adultères de Louis XIV? Quand Fénelon, dans son *Télémaque*, déroulait les terreurs nocturnes du tyran de Sidon, n'était-il pas un pamphlétaire? Quand le tendre Racine plaidait la cause des prolétaires accablés par l'impôt, et que Louis XIV disait : « De quoi se mêle ce poëte? » Racine n'était-il pas un pamphlétaire? Quand Socrate but la ciguë pour avoir flétri les dieux de l'Olympe, n'était-il pas non plus un sublime pamphlétaire?

A les bien comprendre, Démosthène et Cicéron ont été non moins pamphlétaires qu'orateurs. Les Olynthiennes, les Verrines, les Catilinaires, écrites et divulguées dans l'empire grec et romain, ont eu plus de retentissement que les allocutions de ces orateurs perdues dans le cirque étroit de l'Agora et du Forum. Mirabeau n'a pas été moins éloquent dans son pamphlet contre la noblesse de Provence, que sur les bancs de l'assemblée Constituante. Aristophane, Lucien, Théophraste, Abailard, Pascal, Molière, Voltaire, Beaumarchais, Sieyès, Franklin, La Bruyère, ces admirables pamphlétaires de la religion, de la philosophie, de la morale, de la littérature et de la politique, ont plus fait pour la gloire et le bonheur de l'humanité, que tous les paraphraseurs de tribune.

Ce sujet me plaît, c'est le mien, je m'y sens à l'aise, et je veux esquisser ici les portraits de quelques pamphlétaires célèbres qui existent encore, ou qui sont morts il y a peu de temps, et qui tous se sont mêlés plus ou moins au mouvement de la vie politique.

Je commencerai par le pamphlétaire de la bourgeoisie, par l'abbé Sieyès

I.

Au moment où une grande révolution est près d'éclater, chacun vous sait gré de dire ce que personne n'a encore dit ou n'a pas osé dire, quoique tout le monde le pense. Alors, ne faire même que poser la question, c'est la résoudre.

Sieyès la posa en ces termes : Qu'est-ce que le Tiers-État? *tout.*

La postérité ne s'est souvenue que de cette question, et elle a oublié le reste du pamphlet. Ce n'était rien, en effet, de prouver que le *Tiers* était *tout*, car la preuve était déjà faite, c'était beaucoup de le demander.

L'abbé Sieyès fut le promoteur libéral du gouvernement de la classe moyenne, dont M. Guizot n'a été que le continuateur doctrinaire. Ce système bourgeois qui règna sous la Convention même, que l'Empire absorba dans le pouvoir d'un seul, que la Restauration n'a pu essayer de modifier sans périr à la tâche, et que la Révolution de juillet a pleinement établi le maître des affaires, jusqu'à quel point peut-il se concilier avec le principe de la souveraineté du peuple? C'est ce qu'on ne nous a pas encore dit, ni Sieyès, ni les autres.

Sieyès n'était remarquable ni par le tour et les grâces du style, ni par la force et la sublimité des pensées, ni par la véhémence oratoire, ni par la vigueur de l'argumentation. Mais théoricien absolu, dialecticien exercé, comme les abbés indépendants de ce temps-là, il joignait à la finesse un peu aiguë de la scolastique, la hardiesse des philosophes. Il voyait les choses d'un point de vue abstrait, sans acception des personnes, des intérêts positifs, des précédents, ni des institutions. Il suivait un principe qu'il voulait reconnaître et mettre à nu, comme un conducteur opiniâtre suit à la sape le filon d'une mine. Il ne laissait plus rien à dire, tant il l'épuisait à fond, sur une question qu'il avait traitée. Il posait, chemin faisant, des axiomes aujourd'hui devenus vulgaires, alors inconnus et presque effrayants par leur nouveauté. Il possédait surtout l'art de coordonner un plan, de charpenter une constitution, et d'agencer toutes ses parties avec une sorte de symétrie et de majesté. Espèce de penseur très-propre par la fécondité, la science et la profondeur de sa méthode, à résumer les faits généraux d'une situation, les exigences dominantes de l'opinion, les déductions complètes d'un principe, et, par conséquent, à formuler un évangile politique, une loi organique, une Charte, une Déclaration de droits. Aussi le bouillant Mirabeau, pressé qu'il

était de fonder un gouvernement nouveau, interpellait Sieyès et se plaignait de son silence, comme d'une calamité publique.

Mais Sieyès, pour être un des grands esprits de l'Assemblée constituante, n'aimait pas cependant les luttes de tribune. Replié sur lui-même et enseveli dans ses méditations, il poursuivait, au milieu du bruit et de la foule, l'organisation solitaire de ses utopies.

A la vérité, lorsqu'il eut à renverser l'ancien régime, il ne manqua ni de décision ni de précision, parce qu'il était soutenu et porté en avant par les circonstances et par le flot irrésistible de l'opinion. Mais lorsqu'il fut question de réédifier et qu'on le laissa à lui seul, il retomba dans les nuages de sa métaphysique, souvent plus subtile que profonde, toujours plus ingénieuse que réalisable.

Ces sortes d'esprits, lorsqu'ils s'appliquent à la politique, en étudient les machines avec une curiosité intérieure et obstinée; ils ôtent chaque pièce et ils la replacent dans son cercle de rotation. Mais ils ne tiennent pas compte de la déviation des faits, du changement insensible des mœurs et des mille accidents de la société, et ils briseraient la montre la plus parfaite, parce qu'elle avancerait ou qu'elle retarderait d'un centième de seconde.

Sieyès arrangeait en dedans de soi sa petite république, avec des institutions équilibrées et avec un mécanisme fort compliqué et fort savant, comme d'autres rêveurs se construisent à part une religion, une société, une littérature.

Grand controversiste de plume, il s'escrimait d'estoc et de taille, sur une thèse politique. Mais si cette thèse s'incarnait dans l'assemblée et devenait homme, il se troublait tout à coup devant elle. Dominateur du droit, il se laissait traîner par le fait, et il savait plutôt prévoir les événements que les maîtriser. C'est qu'il avait plus d'esprit que de caractère, et plus d'emportement d'imagination que de courage. Il fut, comme tant d'autres, terroriste par peur, et, que sais-je? peut-être athée, et il se cacha si vite et si bien dans l'ombre de la plaine conventionnelle, que, quoique présent et vivant, il se fit passer pour absent ou pour mort.

Le plaisant et le bizarre, c'est qu'il lui prit ensuite fantaisie de condamner à l'immobilité du repos constitutionnel, un homme qui n'avait pas assez, pour se remuer, de la France et de l'Europe, et dont la vie battue par tous les vents fut une continuelle tempête. Bonaparte envoya notre rêveur aligner ses idéologies dans les loisirs dorés de quelque sénatorerie.

Mais l'abbé Sieyès n'en a pas moins dit, en leur temps et lieu, à la monarchie, au clergé, à la noblesse : Vous n'êtes rien; et au Tiers-État : Vous êtes tout!

Si la bourgeoisie était reconnaissante, elle élèverait des statues dans ses musées, dans ses palais et dans ses chambres, au pamphlétaire de 89, qui, en lui révélant sa force, lui a peut-être donné l'empire.

II.

Il y a moins loin qu'on ne le pense de Sieyès à Benjamin Constant. Ils avaient tous deux reçu la même éducation, l'éducation du dix-huitième siècle. Ils observent, ils raisonnent, ils concluent par les mêmes procédés. C'est la même école de philosophie et de politique.

Sieyès voit son sujet de plus haut. Benjamin Constant l'analyse avec plus de patience et de finesse.

L'un se préoccupe davantage du fond, l'autre de la forme.

L'un est plus généralisateur, l'autre plus ingénieux.

L'un a plus de hardiesse, parce qu'il a la foi des débutants, l'autre a plus de circonspection, parce qu'il a les doutes de l'expérience.

Sieyès avait déclaré que le Tiers-État devait être *tout*, et Benjamin Constant a fait voir pourquoi et comment le Tiers était devenu *tout*.

L'un a préparé les voies de la grande révolution de 89, et l'autre les voies de la petite révolution de 1830.

Tous deux au surplus, comme la plupart des esprits très-étendus, manquaient un peu de constance dans les opinions et de résolution au moment d'agir.

Benjamin Constant était plus élégant que véhément, plus souple que fort. Il aimait à se jouer au milieu des fictions subtiles d'une charte octroyée. C'était, parmi tous ces prestidigitateurs libéraux ou doctrinaires de la Restauration, à qui se tiendrait le mieux en équilibre sur la pointe d'une aiguille, et pour cela, ils se donnaient des tours de reins incroyables. On ne pouvait toucher du bout du doigt à cette charte de fabrique anglaise, à cet édifice qui, assis sur un sol trop mouvant, tremblait par les fondements et par le faîte. S'il n'eût pas été renversé d'un coup de pavé, il l'eût été d'un coup d'éventail.

Benjamin Constant a dépensé beaucoup d'esprit dans ses gros livres de métaphysique constitutionnelle que la génération actuelle ne comprendrait plus et que personne ne lit.

Il était plus dialecticien que logicien, ce qui n'est pas la même chose; car la logique est l'art de tirer les conséquences nécessaires d'un principe vrai, et la dialectique n'est que trop souvent l'art de tirer des conséquences apparentes d'un principe faux.

Quoi qu'il en soit, ce publiciste a développé dans la presse, avec une science d'analyse supérieure, les principes du gouvernement restauratif et le jeu mobile et varié de ses combinaisons. Expérimentateur habile, il a dévoilé l'organisme de la société nouvelle. Il a promené le scalpel sur toutes les maladies du pouvoir. Il a sondé les plaies, il a indiqué le remède. Si les fictions de ce régime à triple ressort, vues de plus près, ne satisfont complétement ni la pratique ni la théorie, Benjamin Constant n'en a pas moins fait faire, au départ de l'Empire, un pas immense à la liberté, et il ne faudrait pas lui reprocher d'avoir été trop de son temps. Il n'y a que les hommes qui sont de leur temps, qui agissent puissamment sur l'opinion.

III.

Vers la même époque, Paul-Louis Courier frondait les ridicules de la cour et les sottises du ministère dans ses pamphlets, modèles inimitables de raison enjouée et de fine satire. Pleins de délicatesse, d'esprit, de grâce et parfois d'éloquence, ces petits écrits exhalent un parfum d'antiquité. Aussi railleur que Lucien, aussi pur que La Bruyère, il travaille toutes les parties de son style d'une main caressante, de même que Canova polissait amoureusement de ses doigts le marbre veiné de Paros. Il néglige les généralités, pour se jouer dans les détails avec un art ingénieux, et la paresse de son goût littéraire craint ou dédaigne d'aborder les grandes thèses de la politique. Mais en s'attaquant aux gens de cour, en faisant sonner le clinquant de leurs oripeaux, Paul-Louis Courier égayait et flattait la nation française, si amoureuse de l'égalité; c'était le Béranger de la prose; et sans être aussi savants, aussi profonds, aussi rationnels que les écrits de Benjamin Constant, les pamphelts de Courier ont été, sous une forme plus simple, beaucoup plus révolutionnaires.

IV.

Presqu'au moment où Benjamin Constant quittait la vie, Armand Carrel ramassait sa plume de publiciste et il entrait dans la lice avec éclat. Plus heureux que Benjamin Constant, il arrivait sur un terrain déblayé de l'attirail des fictions constitutionnelles. Mais il fallait se frayer un chemin à travers ces décombres, de peur qu'on ne les relevât, et il n'y avait pas de temps à perdre. Armand Carrel aborda les nouvelles thèses politiques sans hésitation, avec

une vivacité toute militaire, et il les poussa devant lui l'épée à la main.

Armand Carrel, comme tous les hommes de son tempérament, était inégal dans son humeur et dans sa polémique. Quelquefois, lorsque ses reins se chargeaient de bile, il se laissait décourager jusqu'à l'abattement. Puis, lorsque ses yeux s'animaient et que l'indignation faisait bouillonner le sang dans ses veines, il devenait impétueux jusqu'à l'exaltation.

Armand Carrel avait une vaste mémoire, un goût pur et délicat, un savoir profond, une élocution simple et mâle.

D'ordinaire, son style coulait avec une abondance limpide et colorée, comme s'il eût réfléchi les feux du soleil. Quelquefois, il se resserrait, il s'armait d'aiguillons, il se bandait, et son sarcasme partait avec l'explosion de la foudre qui brille et qui tue.

Il ne tournait pas autour d'une question, il la posait nettement et disait à ses adversaires : Voilà le point d'attaque, commençons !

De même qu'à l'ardeur des troupes, à la science des manœuvres, à la façon dont la tranchée est ouverte, les assiégés reconnaissent bien vite si c'est le général qui commande ou ses lieutenants, de même il était facile de voir si c'était Armand Carrel qui, dans son journal, ouvrait lui-même le feu de la polémique. C'était un autre ordre de bataille. C'était des tours inattendus, des expressions originales et créées, une certaine virilité de langage, un style fier et brave qui semblait sonner du clairon et monter à l'assaut.

Armand Carrel avait admirablement compris que tous les problèmes du gouvernement représentatif restaient en suspens, et que la Révolution de juillet n'avait rien terminé, parce qu'elle n'avait rien résolu ; que l'antagonisme organisé des pouvoirs et des conditions ne constituait ni un état social, ni un état politique, raisonnable et durable ; que c'était encore à recommencer entre l'aristocratie et la démocratie, jusqu'à ce que l'une ou l'autre fût décidément vaincue ; que si les générations actuelles étaient assez molles

et assez serviles pour se laisser opprimer, les générations suivantes n'imiteraient pas la lâcheté de leurs pères, et que tout homme de talent et de cœur, dût-il rester seul, n'est le maître ni de ses actions ni de sa pensée, dont il doit compte à la patrie.

Armand Carrel aimait la liberté avec réflexion et la gloire avec enthousiasme. C'était un homme intrépide, équitable, désintéressé, chevaleresque. Peuple par le cœur, grand seigneur par les manières. La haute raison d'un homme d'État, avec la témérité d'un sous-lieutenant. Je ne sais quel entrain de victorieux et quelle irradiation expansive. Chatouilleux sur le point d'honneur, prompt à se venger et oublieux des injures.

Armand Carrel paraissait né pour le commandement. Il gouvernait les impatiences de son parti. Il disciplinait ses fougues, et par la supériorité de son caractère et de son esprit, il exerçait sur tous ses amis une dictature d'autant plus incontestée, qu'elle était de leur part plus volontaire.

Quel grand orateur la tribune a perdu là! orateur qui n'eût ressemblé à aucun autre, qui eût puisé, dans la généreuse radicalité de ses principes et dans la chaleur de son âme, les plus belles inspirations, et qui eût désespéré ses adversaires par la soudaine véhémence de ses apostrophes, et par la flexibilité de son argumentation !

La presse périodique a été, dans les mains d'Armand Carrel, une véritable puissance. Il fut l'homme le plus remarquable et le plus complet de la Révolution de juillet. Personne auparavant ne lui avait été semblable, et personne ne l'a remplacé.

V.

De Carrel à Chateaubriand il n'est que la main. Il y avait du gentilhomme et beaucoup, dans le caractère, les manières et le style de Carrel, comme il y en a dans M. de Chateaubriand. C'est

par là que se touchaient, sans s'en douter peut-être, le jeune républicain et le vieux royaliste.

M. de Chateaubriand a été homme d'État, pair de France, ambassadeur, ministre, par l'accident de sa naissance et de sa fortune littéraire, plus que par la tendance et les dispositions naturelles de son génie.

Dans l'assemblée des Grecs, il aurait chanté comme Homère; il n'aurait pas délibéré comme Nestor.

M. de Chateaubriand a toujours été beaucoup moins homme d'État que chevalier français; or, les chevaliers français sont peu propres à faire de la politique, même constitutionnelle.

Ses *Mélanges politiques* se composent moitié de haine pour M. de Villèle, moitié d'amour pour les Bourbons.

C'est un combat perpétuel entre l'écrivain et le paladin, entre les affections de son cœur et les lumières de son esprit, entre sa raison et ses préjugés.

Il voulait inconséquemment des choses contradictoires, comme par exemple, la liberté de la presse en principe et en fait, et cependant pour ministres des hommes ultra-monarchiques qui ne voulaient, eux, de la liberté de la presse, ni en principe ni en fait.

On se demande par quelle idée bizarre on avait pu réunir et amalgamer dans le même cabinet, deux hommes de tous points si opposés?

D'une part, M. de Villèle, roide et précis comme les comptes tout faits de Barême, qui n'a jamais su de sa vie ce que c'était qu'une figure de rhétorique, un jeu d'esprit, un mouvement de sensibilité, une parole de cœur, un élan d'éloquence. Froid arithméticien, logicien, positif, habile à connaître les hommes, à pénétrer leurs stratagèmes, à caresser leurs faiblesses, à modérer leurs passions, à lier un système, à conduire une assemblée. Ne se laissant ni deviner par la ruse, ni dominer par la peur, ni séduire par la vanité, pire que la corruption. Large et prévoyant dans la conception de ses desseins; ferme, sûr, attentif, patient dans

l'exécution ; plus soucieux de ce que valent les choses que de ce qu'elles promettent. Réservé, défiant, anti-poétique, inaccessible à la raillerie, au-dessus de la vanterie des succès et des abattements de la défaite.

Et, d'autre part, M. de Chateaubriand, esprit aventureux et quelque peu romanesque, inégal dans son humeur, toujours prêt à se jeter avec impétuosité dans les vastes entreprises, sans s'arrêter aux résistances et sans calculer les moyens de les vaincre. Entraînable par le cœur, par l'esprit, par l'imagination, par le côté brillant des choses. Frappé du beau plus que de l'utile, du grand plus que du possible. Parfaitement en état de décrire pourquoi, dans telle situation extraordinaire, tel ministre avait échoué, et parfaitement incapable de se tirer, lui ministre, des embarras d'une situation ordinaire. Ayant plutôt le sens propre, soit à la découverte des causes du passé, soit même à la prévision de l'avenir, que le sens propre à la conduite des choses du présent.

Absorbé dans sa personnalité, comme les hommes de lettres que les fumées de la gloire ont enivrés, et qui ont une cour auprès de leur génie, de même que les rois ont une cour auprès de leur trône. Irritables, lorsqu'on les contredit au lieu de les encenser. Incommodes autour d'un tapis vert, par la brusquerie de leurs caprices et les fougues de leur imagination. Bons comme agents pour marcher dans le sens et sous la main de celui qui les guide. Impuissants à diriger longtemps leur département ministériel sans le compromettre, impuissants surtout à diriger tous les départements à la fois dans une voie sérieuse et sûre.

M. de Chateaubriand est plutôt publiciste que polémiste, et plutôt polémiste que libelliste. Il y a dans sa manière du grave, du mélancolique, et quelquefois de l'amer, mais pas de ces traits plaisants et fins qui coupent le discours et qui reposent le lecteur en l'amusant. Il se rapproche des masses par les grands sentiments, il s'en éloigne par le langage. Il n'est pas tendu, mais il n'est pas non plus souple, varié, entraînant. Ah! c'est qu'il n'y a que les pamphlets du peuple qui aient de l'originalité, de la grâce et de

la vie! On dirait que M. de Chateaubriand, en jetant au vent les feuilles légères du pamphlet, a senti passer sur ses mains le souffle glacé de l'aristocratie. Il a quitté, pour la suivre, sa vive et libre allure. Il y a dans son naturel même, je ne sais quel atticisme, je ne sais quelle fleur de délicate et haute compagnie. C'est un chevalier qui garde toujours, même dans son déshabillé, quelque pièce de son armure, de peur qu'on ne le confonde avec les manants.

Autant il est coloré, gracieux, sublime, inventif dans ses poëmes d'*Atala*, de *René* et des *Martyrs*, autant il est correct, grammatical et sévère dans sa polémique. Point de phrases à effet, point de contours saillants, point de mouvements accidentés, point de véhémence. C'est une discussion sage et tempérée. Chose remarquable! ce poëte vous expliquera mieux que beaucoup de financiers le jeu des rentes et de l'amortissement. Cet homme d'imagination entrera plus avant qu'un jurisconsulte, dans l'esprit et les détails d'une loi civile. Quelquefois, en grand écrivain, il relève la vulgarité de l'idée par la hardiesse du mot. Quelquefois, il vous ramène des hauteurs du débat, par la familiarité de l'expression. Ou bien il entrecoupe le cours uni de la narration, par une image éblouissante, par une allusion historique, par un tour inattendu, par un trait, une date, un mot tel que Chateaubriand sait les dire.

Nul écrivain impérialiste n'a parlé de Napoléon en termes plus magnifiques; il n'y a que le génie qui puisse si bien comprendre la gloire.

Nul publiciste constitutionnel n'a combattu dans tous les temps, pour la sainte cause de la liberté de la presse, avec plus d'enthousiasme, de fidélité persévérante, et, en quelque sorte, d'héroïsme.

Nul patriote, en France, ne croit plus fermement que M. de Chateaubriand à l'avénement de la démocratie. Il est royaliste par sentiment, il est républicain par pressentiment.

Fou, éperdu de royalisme, il paraît cette maîtresse imaginaire des charmes qu'il avait rêvés, et comme Pygmalion, il ne voyait

pas que la Vénus sortie de ses mains, était plus belle que Vénus même.

Grand poëte, le plus grand de tous depuis Shakspeare et Corneille, sans en excepter Byron lui-même ; noble et beau génie que toute tyrannie fait frémir et que toute infortune fait pleurer, et qu'il faut longtemps et beaucoup aimer, après qu'on l'a longtemps et beaucoup admiré !

VI.

De Chateaubriand à Cobbett quelle différence de sujets, de caractère, de style, d'opinions, de manières !

Les sciences, l'algèbre, la géométrie, la physique, la chimie sont de tous pays : elles s'énoncent dans une langue convenue et universelle. La philosophie n'exprime que des idées générales, la morale que des sentiments communs, l'histoire, l'épopée et la tragédie, que les passions du cœur humain. Mais la comédie dans les lettres, la caricature dans les arts, le pamphlet dans la politique, sont des produits particuliers de chaque sol, qui trahissent toujours, plus ou moins, le goût du terroir.

Aussi, les allusions fines, les raisonnements purs glisseraient sur l'épiderme de nos voisins d'outre-mer. Le pamphlet britannique s'empreint vivement des mœurs du pays. Il est rude, agressif, grossier, brutal. Il ne sourit pas, il éclate de rire; il est bruyant, incohérent, désordonné, et sa colère sent un peu l'alcool. Il appelle sans périphrase et par leur nom, les choses. Il caricature les personnes et il les pose, ou toutes nues ou grotesquement habillées, sur ses tréteaux. Il sonne de la trompe autour d'elles et il assemble les passants. Il ôte, en quelque sorte, sa chemise, se tient sur la hanche, et, les cheveux ébouriffés, l'œil hagard, il ferme les poings, il boxe. Il frappe son adversaire au

visage, au cou, au cœur, aux reins, lui brise les membres, le jette à terre et le foule à ses pieds.

Cobbett dictait, le plus souvent, ses pamphlets. Le pamphlet dicté que je déclare impossible avec une langue aussi travaillée, aussi châtiée, aussi prude que la nôtre, s'accommode mieux des négligences et du laisser-aller de la langue anglaise. Le pamphlet dicté rachète la pureté et la correction du style, par l'abondance, la verve, la chaleur. Il prend son sujet au bond. Il n'est jamais en retard d'un quart d'heure. Il est l'arme du jour pour le combat du jour. Il se mêle à l'événement, il s'attache à la personne et il ne les quitte plus. Il échauffe la multitude, il la passionne, il l'enivre. Il est moins durable que le pamphlet élaboré, mais il est plus saisissant. Il raisonne moins, mais il persuade mieux. Il se lit plus vite. Il imite mieux le désordre, les cris, les brusques écarts, les retours, les intermittences de la passion.

Cobbett affectait les formes du style épistolaire, parce qu'il savait bien qu'il n'y a que ce qui est naturel qui soit populaire. Cette forme, d'ailleurs, se prêtait mieux à la variété et à la fécondité inépuisable de sa plume.

Il y a dans les pamphlets de Cobbett une excentricité de mœurs, de style, de figures, de plaisanteries, qui les rendrait incompréhensibles et rebutants aux autres peuples ; ils n'en plaisaient que davantage au peuple anglais.

Cobbett était plein de sa personnalité, de son *moi*, comme tous les hommes qui vivent à l'écart des autres hommes, qui ont bu à longs traits dans la coupe de la popularité, qui ont travaillé avec effort sur eux-mêmes, et qui se sont fait leur propre centre, et, en quelque manière, leur unique idole.

D'abord tory, puis radical, toujours énergique dans ses haines, toujours passionné dans ses convictions ; condamné, persécuté, frappé dans sa personne et dans ses biens, contraint de s'expatrier, battu et reporté sans cesse par les vents contraires, de la bonne à la mauvaise fortune, il se servit du pamphlet, comme d'une arme terrible.

Adossé aux masses énormes du peuple, il lutta contre une aristocratie enracinée dans le sol, hautaine et intelligente, avide et patiente, maîtresse de la terre et des capitaux, de l'armée, du ministère et du parlement.

Agronome, militaire, grammairien, journaliste, moraliste, publiciste, écrivain, il fonda un journal qui eut cent mille abonnés; or, en quelque pays que ce soit, un journal de cent mille abonnés est une grande puissance, et Cobbett eut cette puissance.

C'était un vigoureux haïsseur de gens, et qui, dans la fougueuse explosion de ses sarcasmes, ne ménageait ni ses adversaires ni ses propres amis.

Opiniâtre, bizarre, amer, injuste, cynique jusqu'à l'outrage, sans pitié et presque féroce pour ses ennemis vaincus, qu'il battait et qu'il piétinait, eux à terre, jusqu'au dernier soupir; ne demandant pas quartier et n'en faisant pas; libelliste quelque peu sauvage et tel qu'ils conviennent à ce peuple taciturne dont les opinions sont d'autant plus absolues qu'il ne les communique pas, et dont les colères sont d'autant plus profondes, qu'elles sont plus comprimées.

Ce grand pamphlétaire entremêlait sa polémique de moralités philosophiques et de révélations sur le cœur humain, de portraits, de satires personnelles, d'anecdotes du jour, de causeries intimes, de comparaisons et de peintures animées de la vie champêtre. Il ne faut pas chercher ailleurs que dans ces contrastes si piquants et si inattendus, et dans les allures bondissantes de son génie, les causes de ses triomphes et de sa popularité.

Nous devions l'hommage d'un souvenir à cet homme qui attaqua si courageusement l'orgueil et les préjugés de l'oligarchie, les cumuls et les sinécures, les opulences monstrueuses du clergé anglican, les fustigations barbares du soldat et tant d'autres abus, et qui aima, qui défendit la cause sacrée de la réforme et la cause non moins sacrée de la liberté française.

VII.

De Cobbett à Henri Fonfrède, le pas est encore plus tranché que de M. de Chateaubriand à Cobbett.

Il y a toute la distance du ciel brumeux de l'Angleterre, au ciel étincelant des Pyrénées.

Depuis la mort d'Armand Carrel, je ne connais pas de polémiste comparable à M. Henri Fonfrède.

Je vais le juger comme si je n'étais pas son contemporain, et comme s'il n'était pas mon ennemi, quoique je ne sois pas le sien très-assurément.

Ses qualités sont de lui, et ses défauts de son terroir. M. Henri Fonfrède est un homme du Midi, une de ces natures de feu qui jettent l'écume de leur bouillon jusqu'aux bords du vase, après quoi, elle retombe.

En un clin d'œil, toute la population de ces villes méridionales se soulève, se répand, vous environne et vous suit avec des cris d'amour et de joie, et puis quand vous croyez qu'ils vous entourent et que vous allez de l'avant, ils se sont déjà retirés avec tambours et trompettes.

Les hommes du Midi ne marchent pas, ils courent. Ils ne méditent pas, ils improvisent. Ils ne psalmodient pas leur oraison, ils la précipitent. Ils sont toujours aussi pressés de finir que de commencer, d'arriver que de partir. Leur génie aime la vitesse, le bruit et l'éclat ; il ne quitte pas la région des orages.

Exagérés en tous points, ils vous diront d'un homme, s'il a peu de jugement, qu'il est insensé ; s'il a peu d'esprit, qu'il est stupide ; s'il a quelque talent, que c'est un génie ; s'il est brave, que c'est un héros ; s'il est coupable de quelque péché véniel, qu'il faut le condamner au feu éternel. Pour eux, c'est tout enfer ou tout paradis. Ils n'admettent pas de purgatoire.

Si vous voulez vous mettre d'accord avec eux, priez-les de baisser leur gamme de deux degrés, et vous serez dans le ton vrai.

Il ne faut donc pas prendre trop à la lettre l'emportement de leurs cris et de leur langue; c'est là leur verbe ordinaire. Il y a souvent plus de malice dans un Normand qui vous lâche une douceur, que dans un Gascon qui vous lance une injure. Le premier ne vous pique qu'avec une épingle, mais le sang vient, et la piqûre marque. Le second bout de colère, et il vous jette sa bave au visage, mais il suffit de s'essuyer pour qu'il n'en reste rien.

Tout, chez les méridionaux, est en relief, en saillie, en jeu, le regard, le geste, la parole, le style même. M. Fonfrède ne sait pas écrire, ou plutôt il n'écrit pas avec le Dictionnaire de l'Académie. Il invente, il crée les termes dont il a besoin, sans que leur néologisme l'arrête le moins du monde. N'est-il pas pamphlétaire? Or le pamphlet est un combat, un combat vif, précipité, décisif, pied contre pied, poitrine contre poitrine, sans trêve, et sans miséricorde. On se mesure des yeux, on se rapproche, on se prend, on se contourne, on s'ébranle, on se terrasse. Voyez-vous ce pamphlétaire du Midi, ce gladiateur impétueux, bondir dans l'arène et saisir à la gorge son adversaire! pourvu qu'il l'abatte à ses pieds, que lui importe comment? Il s'agit bien ici des règles de l'escrime ou du pugilat! il lui faut vaincre ou mourir, mourir sur l'heure, vaincre avec toutes armes!

Croyez-vous donc que Henri Fonfrède ait le loisir d'ordonner un plan? Il le conçoit, il le dévide, il le trame, il le tisse, chemin courant. Il s'échauffe dans son idée, il la retourne, il la creuse, il l'épuise. Il ne s'inquiète pas que la péroraison ne réponde point à l'exorde, que son raisonnement boite et que ses paradoxes tuent la vérité. Sa plume vole sur le papier et sa pensée va plus vite encore que sa plume. Il est trop pressé pour se retourner, il faut qu'il arrive, et il arrive! Peu de goût dans le style, peu d'ordre dans le dessein, peu de solidité dans l'argumentation, peu de certitude dans les principes, voilà les défauts de M. Fonfrède;

ils sont grands, et il en a encore d'autres. Mais ce publiciste a un tour si original, une verve si intarissable, une sorte d'entrain et je ne sais quoi de si abrupt, de si saisissant dans sa manière, qu'on le reconnaîtrait entre mille, et n'est-ce pas là le signe des écrivains supérieurs?

M. Fonfrède n'a égard ni aux précautions oratoires, ni aux ménagements des personnes, ni aux hiérarchies, ni aux dignités, ni aux réputations. Pour lui, rien de trop haut, ni rien de trop bas ; rien de sacré, ni rien de profane. Il frappe à droite et à gauche comme un homme ivre qui, du bâton, se ferait faire place à travers la foule. Il se replie, il s'enlace autour de son adversaire, il le presse, il le pousse, il l'enveloppe, il le tord, il l'étouffe dans les plis de sa dialectique, et il le force à crier, à supplier, à demander grâce.

Il aime avec excès l'autorité par peur de l'anarchie, comme d'autres aiment avec excès la liberté par peur du despotisme.

Il est plutôt polémiste que publiciste. Il a trop de fougue, trop peu d'haleine, trop de prime saut dans l'esprit, pour composer un livre savant, un livre élaboré. Mais il épuisera en un seul article, le fond d'une question que vous ne suffirez pas à traiter en un gros volume. Il n'est pas fait pour feuilleter patiemment les in-quarto d'une bibliothèque, pour méditer au fond d'un cabinet, il est fait pour la mêlée. Hardi lutteur, brillant sous les armes, il est beau un jour de bataille !

Il groupe dans sa polémique avec un art d'autant plus merveilleux qu'il paraît plus naturel, toutes les preuves directes, toutes les inductions d'analogie, toutes les citations historiques, judiciaires ou législatives de son sujet, et il en accable ses adversaires, coup sur coup, sans pitié, sans repos, sans merci.

M. Fonfrède porte dans ses mains un prisme à mille facettes, et ce prisme, aux rayons du soleil du midi, renvoie des jets éblouissants. Il découvre, il déshabille une situation ou une renommée de la tête aux pieds. D'un coup de sa griffe de lion, il dépouille de leurs oripeaux, il met à nu ces rois d'un jour, ces ministres

superbes qui trônent sur leur siége parlementaire, et lorsqu'il les a attachés à ses ficelles, il les tire à lui et les montre à la foule par le trou de Polichinelle.

Téméraire dans ses thèses, il est inexorable dans ses conséquences. Il flétrit le présent d'un sarcasme moqueur, et il fait dans l'avenir des pointes à vous effrayer.

Son imagination si chaude, si colorée, si pétulante, l'emporte souvent malgré lui, au delà du vrai, selon l'habitude de presque tous les hommes de son pays. Il se passionne et il s'exclame, comme ils se passionnent et comme ils s'exclament, et il écrit comme ils parlent.

Il est sujet à des repentirs comme les gens inconséquents qui n'ont pas de principes, ou qui en ont eu d'opposés, ou qui en ont encore plusieurs à la fois et que leur imagination, pareille au cheval indompté de Mazeppa, tourmente et traîne sans relâche à bout d'horizon, par toutes sortes de vallées, de rochers, de sentiers et d'épines.

Ainsi, il veut de la monarchie élue, sans la condition de cette monarchie, qui est l'élection. Il veut de la monarchie non élue, sans la condition de cette monarchie, qui est la légitimité. Il veut du gouvernement personnel, sans la condition de ce gouvernement, qui est le despotisme. Il veut de la liberté, sans la condition de la liberté, qui est la souveraineté du peuple. Il veut d'un parlement, sans la condition du parlement, qui est l'indépendance. Il veut du bien-être du peuple, sans la condition de ce bien-être, qui est l'économie. Il flotte ainsi, comme un vaisseau dont l'ancre serait brisée, entre deux rivages, éternellement battu des orages de sa pensée.

Il se tapit dans son coin, tout ramassé, tout pelotonné sous lui-même et comme pour se garer de l'anarchie. Est-ce que M. Fonfrède serait légitimiste? Nullement. Et radical? Encore moins. Et parlementaire? Allons donc! Et constitutionnel? Nenni. Et libéral? C'était jadis. Et absolutiste? Oui, absolutiste franc, déterminé, sans conditions et sans limites, absolutiste-absolu. Maintenant,

absolutiste pourquoi? Selon la Charte et comment? sans la Charte et comment? Absolutiste avec qui? Avec Henri V? Non. Avec Louis-Philippe! Oh! oh! Avec qui donc? Avec Dieu peut-être? car, selon M. Fonfrède, la monarchie personnelle vient en droite ligne de Dieu. Mais qu'est-ce qui n'en vient pas? Est-ce que la République, l'Heptarchie, la Monarchie constitutionelle, l'Oligarchie et toutes les formes de gouvernements existants, ne peuvent pas se targuer, chacune à leur tour, tout aussi bien que M. Fonfrède et sa forme, de leur providentielle et céleste origine? et alors que deviendrait ce fameux argument de M. Fonfrède, cet argument du droit divin poussé à l'extrême, à l'excessif, à l'absurde?

Vraiment, je regrette de ne pouvoir donner à cette physionomie-là quelques autres traits de plus! Elle mériterait de passer au coulant de mon pinceau. Je crois que j'aurais fait de M. Henri Fonfrède une étude originale, un bon tableau. Mais le temps, mais l'espace, tout me manque.

Finissons, mais auparavant qu'il me soit permis de dire que M. Henri Fonfrède est, chose rare même à Bordeaux! adorateur et non courtisan du pouvoir; il ne s'est pas vautré comme tant d'autres, dans les fanges de la corruption, et cet homme de bien, cet homme de foi, s'est tenu à l'écart pour rester indépendant, pur et fort.

J'ai expliqué, je crois, d'où venait l'intempérance de ses paradoxes et la violence extraordinaire de son langage. Aussi, ne puis-je en vouloir beaucoup à ce Scythe, à ce barbare qui m'allait jeter en proie aux griffes et aux dents des lions et des tigres de la Macédoine, pour avoir un peu médit du roi Philippe et de son apanage, moi, Timon d'Athènes, bon homme et sans méchanceté aucune, et qui ne me suis pas même fâché de ce qu'on va lire, tout pas mal fort que ce soit.

« Je le déclare, l'un des plus grands crimes politiques qu'on ait
« jamais commis contre l'existence du peuple, contre la prospérité
« du peuple, contre la subsistance du peuple, ce sont les lettres
« de Timon sur la liste civile et les dotations du roi Philippe.

« Timon a semé plus de ruines, plus de misères, plus de souffran-
« ces, plus de famine dans les foyers du pauvre peuple, que dix
« ans de guerre et de calamités n'auraient pu le faire. A défaut de
« la justice humaine, qui lui a laissé accomplir impunément cette
« œuvre d'iniquité, je lui prédis qu'un jour il surgira dans son
« âme quelque grand remords de son égarement, et qu'il déplorera
« avec amertume tout le mal qu'il a fait.

« Signé et contresigné, *Fonfrède.* »

Par Jupiter, lecteur ! j'aurais pu affiler ma bonne lame, donner de la pointe à ce Scythe, à ce barbare, et lui rendre blessure pour blessure.

Mais nous autres, Grecs d'Athènes, si nous avons du sel aux lèvres, nous n'avons pas de fiel dans le cœur, et vienne Henri Fonfrède jeter sur le Pirée l'ancre de son vaisseau, j'en prends Minerve à témoin, j'irais le chercher moi-même par la main, je le mènerais entendre le divin Platon sous les ombrages de l'Académie ; je lui servirais à son souper une assiettée de notre miel si friand du mont Hymette et je le reconduirais, après l'avoir couronné de fleurs, aux confins de la république.

VIII.

Que dirai-je de M. de Lamennais pamphlétaire, de M. de Lamennais, l'un des penseurs les plus profonds de notre siècle, de M. de Lamennais, le plus illustre prêtre de la chrétienté? Quelle opiniâtreté de travail ! quelle étendue de science ! quelle fécondité d'imagination ! quelle force de tête ! Quel philosophe ! quel dialecticien ! quel poëte ! quel prosateur !

Comme il manie admirablement le pamphlet religieux, ce pamphlet qui dévoile l'homme à l'homme, qui attendrit notre nature rebelle pour mieux la soumettre, et qui fait vibrer toutes les cordes de notre âme ! M. de Lamennais aime le peuple avec la simplicité

d'un grand esprit. Il l'aime avec le cœur et la foi d'un chrétien. S'il lui rappelle ses droits, il lui enseigne aussi ses devoirs. S'il l'abat par la vue de ses plaies et de ses misères, il le console par les tressaillements sympathiques de la fraternité. S'il le remplit de pitié pour lui, il l'embrase d'amour et de tendresse pour les autres. S'il lui dit, comme tout noble cœur, de haïr vigoureusement la tyrannie, il l'exhorte à la dure patience de la servitude. S'il met la main à ses chaînes pour les soulever, il ouvre, devant ses yeux, des horizons célestes, tout couronnés de fleurs, d'abondance et de béatitudes infinies.

Jamais écrivain, depuis Bossuet, ne parla un plus haut, un plus éclatant langage. Il a, presque seul de nos jours, conservé les périodes, l'harmonie, les images, les divisions et le grand style de la littérature. Il n'habille pas sa pensée d'un faux clinquant. Il n'emploie pas des mots nouveaux et des locutions étranges et inusitées. La langue ordinaire suffit à son génie, soit que d'une voix prophétique il chante les hymnes du peuple dans les *Paroles d'un Croyant*; soit qu'il dévoile, dans l'*Esquisse d'une Philosophie*, les mystères de la création et de l'intelligence humaine; soit que, dans les *Affaires de Rome*, il peigne d'un ton si chaud et si pur, les belles campagnes de l'Italie; soit que, dans ses libelles, il presse avec une logique sans pitié, l'ennemi qu'il veut terrasser.

Mais on sent que M. de Lamennais est à l'étroit dans le pamphlet politique. Il ne peut se plier, s'assouplir à ces luttes vulgaires contre des systèmes usés et des ministres de passage. Il n'est pas fait pour raser la terre avec ses ailes sublimes qui l'enlèvent naturellement vers le ciel, et qui le ravissent dans les hautes régions de Dieu et de l'éternité.

C'est assez d'exemples, abordons la théorie. Car, de même qu'il y a l'art du Discours, il y a aussi l'art du Pamphlet.

L'orateur parle aux députés, le publiciste aux hommes d'État, le journal à ses abonnés, le Pamphlet à tout le monde.

Le Discours parlementaire se prononce devant une audience mêlée d'aristocratie et de populaire. Là, l'aristocratie, en costume d'ambassadeur et de pair de France, en toilette de marquise, en lorgnette et en gants jaunes, s'étale complaisamment dans les loges d'avant-scène. Le populaire oisif, qui, depuis le matin, secoue en plein air, la pluie et les frimas aux abords du vestibule, s'introduit, se pousse, se coudoie, s'entasse, se foule et se penche du haut des combles de la salle. Mais la salle est étroite à le contenir.

Le Pamphlet, au contraire, a pour auditoire tout un peuple, un peuple immense de travailleurs intellectuels, artistiques et manuels.

Où le livre ne pénètre pas, le journal arrive. Où le journal n'arrive pas, le Pamphlet circule. Il court, il monte l'escalier du grand salon. Il grimpe sous les tuiles par l'échelle de la mansarde. Il entre, sans se heurter, sous la basse porte des chaumières et des huttes enfumées. Échoppes, ateliers, tapis verts, âtres, guéridons, escabeaux, il est partout. Soldats, bourgeois, riches, pauvres, maîtres, artisans, lettrés, illettrés, vieux, jeunes, hommes et femmes de toute opinion et de tout état, se le passent de main en main et le dévorent. En moins d'une semaine, feuilleté, déchiré, noirci, taché, brisé, usé sous le pouce, il a fait comme un bon ouvrier, son tour de France.

Il n'est besoin pour endosser l'armet du pamphlétaire, d'être fils de famille et majeur, de sabler le champagne et de dîner chez Véfour; d'exhiber son diplôme de bachelier ès sciences ou de docteur en droit; d'avoir travaillé dans le parquet de monsieur le procureur du roi; d'étaler pignon sur rue; de payer la foncière ou la mobilière, le droit fixe ou proportionnel, cent écus d'impôt, ni même un écu, ni même cinq centimes. Il suffit de posséder une plume de fer un peu effilée par le bout, avec dix francs pour acheter une rame de papier et trente francs pour solder une feuille de composition. Pourquoi donc ne se lance-t-on pas dans cette voie qui mène si vite, non pas à la fortune, mais à la célébrité? Ce n'est pas à moi, lecteur, vous entendez bien, à vous dire le secret du mé-

tier; j'aime mieux vous laisser le plaisir de le deviner, et en dix ou en cent, je vous le donne!

On a demandé à quoi tenait l'universalité de la langue française? Elle tient à sa clarté. Il n'y a rien de plus universel que la lumière.

Le Pamphlet est par-dessus tout Français, chez les modernes; il était par-dessus tout Athénien, chez les Grecs.

Le Pamphlet doit être riche de couleurs, simple d'allure, étincelant de clarté, exact de calcul, hardi de raisonnement, varié de ton, s'il veut plaire, et il veut plaire puisqu'il est Français. Il parle à chacun son langage, parce qu'il a plusieurs langages. Avec le logicien il argumente, avec le mathématicien il chiffre, avec le publiciste il enseigne, avec le poëte il chante, avec le peuple il cause.

Comme le Français est un peuple imaginatif, il veut que, sans la lui dérober, on lui cache parfois la vérité sous le voile d'une fine allégorie; que l'argumentation osseuse et rude du logicien se recouvre de chair et s'anime, et qu'elle devienne chaude et colorée jusqu'à la poésie.

Comme le Français est dialecticien, il veut d'autres fois qu'on lui montre la vérité toute nue, sans parure de langage, sans autre tissu que celui du raisonnement, et il se fâche si vous raisonnez faux, et il le sent et il vous le dit.

Comme le Français est rapide de pensée, qu'il finit les phrases que vous commencez et qu'il va vite à la conclusion, il faut souvent ne lui dire que la moitié des choses et lui laisser le plaisir de surprendre le reste.

Comme le Français est gai, vif, impétueux, ardent, il veut qu'on aille par bonds, qu'on se précipite, qu'on se mêle à ses passions, qu'on se jette dans ses colères, qu'on rie de ses joies, qu'on chante des hymnes pour la gloire et pour la liberté, et qu'on lance des imprécations contre la tyrannie.

Il y a de tout cela dans le peuple français, et il faut qu'il y ait de tout cela aussi mêlé d'ombre et d'éclat, d'art et de négligences, de raison et de passion, de sérieux et de narquois, de

verve et de dégoût, de logique et de figures, de vifs abords et de conclusions brusques, d'apostrophes et de résumés, dans le Pamphlet. Il faut, donc, que le Pamphlet soit, tour à tour, sérieux, badin, positif, allégorique, simple, figuré, agressif ou défensif, et, en tous points, accommodé au génie de notre nation qui n'aime ni ce qui est obscur, ni ce qui est long, ni ce qui est pesant, ni ce qui affirme sans prouver, ni ce qui veut trop prouver, trop expliquer, trop dire.

Le Pamphlétaire est toujours aux écoutes, derrière un paravent, dans le cabinet des ministres ou dans les couloirs de la Chambre. Sitôt qu'il aperçoit un abus qui cloche du pied, il fond sur lui, les ailes déployées. Il le saisit entre ses serres redoutables, et l'emportant dans l'espace, il le déchire et il sème de ses dépouilles les villes et les campagnes.

Véritable Protée, lion, aigle, serpent, glaive, flamme, torrent, il mord, il vole, il rampe, il perce, il brûle, il inonde.

Il franchit les Alpes, le Rhin et les mers. Il devance le temps. Il interroge l'histoire. Il fouille dans les archives du ministère et de la cour. Il rôde la nuit et il cherche sa proie avec des yeux de lynx et des griffes de vautour. S'il rencontre des sangsues qui s'attachent aux flancs et aux reins du peuple, il répand sur elles le sel à pleines mains pour les faire dégorger. Si quelque haut personnage se glisse dans l'ombre, le long des murs du Trésor, et emplit ses poches jusqu'à la ceinture, il dirige sur lui son fallot, appelle des témoins et les lui fait vider. Si les abus s'amoncellent et roulent autour de lui, et si, comme les sables de Libye, ils voilent le soleil et effacent la route, il prend sa pelle et sa pioche, et il la déblaie. Il ne sacrifie pas au Moloch de la cour, et il n'offre aux autels du Dieu vivant que quelques grains d'un encens pur. Il ne commande à personne et il n'obéit à personne. Il ne porte pas d'habit officiel, de plaques émaillées et de rubans de moire. Il se passe de lettres closes et il se convoque lui-même. Soldat de la presse militante, combattre, et puis combattre, et toujours combattre, voilà son métier, son devoir et sa vie!

Dragon, grenadier, voltigeur, artilleur, pionnier, capitaine ou caporal, en tête, en flanc, que lui importe sous quel pompon il se bat, pourvu qu'il soit vainqueur? Sabre, mousquet, lance, tout lui est bon, s'il fait balle ou plaie.

D'ailleurs, il sort de sa tente ou il y rentre, comme un volontaire et à sa fantaisie. Il choisit le lieu, l'arme, l'heure de ses escarmouches. Tantôt il se jette dans la mêlée. Tantôt c'est lui qui tire le canon d'alarme. Tantôt il fait sa veille autour du camp pour relever les sentinelles endormies. Tantôt il se met à la queue de l'armée et il pique les traînards avec la pointe de sa baïonnette.

Il écrit sur son genou, à la lueur du bivouac, avec un bout de fusin, et ses feuilles volantes tout imprégnées de soufre et de salpêtre, éclatent soudainement parmi les escadrons ennemis et y sèment le ravage et l'épouvante.

Une autre fois, son caprice sera de combattre tout seul, en tirailleur, hors rang. Il ne perd pas sa poudre et son plomb à mitrailler au hasard des soldats vulgaires. C'est à la tête des chefs qu'il vise et tous ses coups portent.

Quelquefois cependant, il s'embusquera aux abords du Palais-Bourbon, et là, s'armant comme Samson d'une mâchoire d'âne, il lui plaira d'abattre à ses pieds trois cents Philistins. Ou bien, il ébranlera de ses robustes épaules les colonnes du temple, et il renversera sous leur chute les ministres et leurs projets, dût-il périr avec eux dans les décombres !

Le Pamphlétaire, en quelques tours de phrase, épuise la question ; il la résout une heure avant que tel orateur ne l'ait seulement posée. Tandis que l'orateur se fatigue et s'égare dans le labyrinthe de ses exordes, le pamphlétaire part devant comme une flèche, tire de l'aile, va tout droit, arrive au but.

Le Pamphlétaire peut dire tout ce que dit l'orateur. Mais l'orateur ne peut pas dire, tant s'en faut, tout ce que dit le Pamphlétaire. Celui-ci n'est borné ni par le sujet, ni par les circonlocutions, ni par les personnes qui siégent devant lui, qui l'écoutent et qui le jugent, comme l'orateur; ni par le despotisme des partis, ni par les con-

ventions des sociétaires, ni par les caprices de l'opinion, ni par les préjugés inintelligents des abonnés, comme le journaliste ; ni par la solennité du ton et la gravité des matières, comme le publiciste.

Il n'est pas tenu, sous peine d'amende, de claustrer son indignation dans une feuille longue de quatre décimètres, large de six et demi, et au timbre de cinq centimes.

Il n'est pas obligé de remâcher à ses lecteurs pour la vingtième fois ce qui leur a déjà été mâché dix-neuf fois, ni de parler aux spectateurs, uniquement parce que la toile est levée, que son nom est sur l'affiche, et qu'il faut absolument qu'il parle, n'eût-il rien à dire.

Il dort à son plaisir, la grasse matinée, ou il se réveille avant que le coq n'ait chanté. Il prend son vol, soit de la plaine ou d'un rocher, et il passe par-dessus les routes battues. Il n'aborde pas les abus chapeau bas, mais il les secoue par le menton, et leur tirant le masque, il leur dit : Je te reconnais, c'est toi !

Le Pamphlet est l'artillerie volante de la Presse ; il fait, en tournant sur ses essieux d'airain, un bruit de foudre qui ébranle les pavés des villes, et il retentit, d'écho en écho, dans les gorges des vallées et des montagnes.

Ou il rase la terre et s'éteint dans la fumée, ou il serpente dans l'air en gerbes de feu, et il illumine de ses resplendissantes clartés le ciel, la terre, et les eaux.

Le peuple le rejette du pied, ou il lui communique, en le touchant, sa taille de géant, sa voix de tonnerre et la force mystérieuse de sa puissance et de son universalité.

Les publicistes et les orateurs soufflent dans leurs petites flûtes, pour faire autour d'eux le plus de bruit qu'ils peuvent. Mais c'est au Pamphlétaire seul que la Renommée laisse prendre en main sa trompette et sonner la grande voix du peuple par trois cent mille embouchures.

Le Pamphlétaire a quelquefois l'avantage d'être l'homme le plus connu de la cour, quoiqu'elle ne l'ait jamais vu, et de la connaître mieux que personne, quoiqu'il n'y mette jamais les pieds. On l'y

hait jusqu'à l'appeler un scélérat, mais on l'y estime jusqu'à ne point tenter de le corrompre. Il a, en effet, ses raisons d'honnêteté pour ne pas accepter de l'or. Il a ses raisons d'indépendance pour ne pas vouloir être valet. Il a ses raisons de logique pour aller à l'attaque des sophismes. Il a ses raisons de vérité pour ne pas trahir la vérité, quand son devoir est de la dire ferme et haut. Et cependant, il faut bien compter avec le Pamphlétaire comme avec une puissance, lorsqu'il s'avance, porté sur les bras de cent journaux, fort de sa force et de la leur! N'y a-t-il donc pas quelque moyen de conjurer ces tempêtes inconnues qui soufflent à renverser les tourelles du despotisme? Comment s'y prendre, puisqu'on ne peut apprivoiser ces terribles pamphlétaires, pour briser du moins, entre leurs doigts, leur plume de fer? C'est de les tuer, ce qui serait plutôt fait, ou ce qui serait peut-être mieux encore, selon nous, c'est de gouverner dans l'intérêt du pays.

Si le Pamphlétaire, faisant coup double, parvient à jeter bas une mauvaise loi et un mauvais ministère, le ministre sortant lui tourne le dos, ce qui n'a rien de surprenant, et le ministre arrivant ne lui fait même pas la politesse de le remercier. Il s'imagine qu'il n'a eu qu'à se présenter avec son portefeuille sous le bras et à dire son nom au concierge, et qu'il est entré tout seul. Le fat!

La puissance du Discours parlementaire est dans l'unité de son plan et de son langage. La puissance du Pamphlet est dans la variété de son ton et dans la souplesse de ses formes.

Le Discours parlementaire éclate par intervalle, et il est semblable au flot des montagnes qui se gonfle, bondit, tourbillonne, et brise son écume contre les rochers du rivage, mais le flot passe.

La Presse parle chaque jour, et elle est pareille à la goutte d'eau qui, tombant, tombant encore, tombant sans cesse, use, creuse et troue à la fin le porphyre le plus dur.

Voyez ce que c'est que la Presse! Vous, homme parlementaire, représentant de Brives ou de Landernau, commissaire du budget, vous travaillez tout le jour, vous veillez la nuit, vous faites un rapport savant, consciencieux, immense, que nul journal ne reproduit et que

nul député presque ne lit. Je prends une note de ce rapport, une toute petite note, jetée négligemment au bas de l'une de vos cent pages. Je la fais insérer dans une feuille publique, les journaux de Paris et de province la répètent, et voilà votre note et votre nom qui se répandent dans toute la France. Qu'est-ce que la Chambre, les travaux législatifs et les orateurs, sans la Presse? Nous tirons les diamants de leur écrin. Nous les mettons à notre doigt, et ils brillent.

Si le Pamphlet est à la portée de tout le monde, c'est qu'il parle comme tout le monde.

S'il chiffre ses raisonnements, c'est qu'il a affaire à des gens qui veulent, pour toute preuve, qu'on aligne droit ses zéros.

S'il raisonne ses chiffres, c'est que d'autres ont un certain art, qui n'est pas le sien, de les grouper et de démontrer très-mathématiquement que deux et deux font cinq.

S'il est coloré, c'est que les figures plaisent au peuple, et que, ce que le philosophe comprend par l'argumentation, le peuple le comprend par l'image.

S'il est court, c'est que c'est le seul moyen de tout dire à des gens qui n'ont pas le temps de tout entendre.

S'il est malin, c'est que le Français est le plus raisonnablement spirituel de tous les peuples, et que tout le monde, en France, a de l'esprit, excepté les sots, et il n'y a pas de sots.

S'il est hardi, c'est qu'il lui faut prendre l'abus au collet, le tirailler, le secouer, et le serrer près du bouton, jusqu'à ce qu'il rende gorge.

Enfin, s'il ne laisse plus rien à dire lorsqu'il a dit, c'est qu'il dirait mal s'il ne disait tout.

Le Discours habille pompeusement la vérité et lui met, sur la tête, des fleurs et des diamants. Le Pamphlet la montre toute nue à nos regards.

L'un marmotte des prières et fait de belles oraisons au bord du puits où la vérité se noie. L'autre y descend et l'en tire.

Le Discours agit sur les députés, le Pamphlet agit sur l'opinion

qui réagit sur les députés. Chacun a son action, également décisive, l'une directe, l'autre indirecte.

Le Pamphlétaire et l'Orateur sont deux amis bourrus qui se jalousent et se querellent, mais qui ne peuvent se passer l'un de l'autre. Celui-ci périrait du coup qui tuerait celui-là, ils mourraient ensemble ; tant la Tribune et la Presse, organes vitaux d'un gouvernement libre, sont indivisibles !

Les abeilles de la Tribune font leur miel avec les sucs que les abeilles de la Presse vont butiner sur les fleurs.

Tribune et Presse, éternelles rivales, inséparables sœurs, nées, après un enfantement laborieux, des entrailles de la Révolution ; deux filles jumelles de la même mère, deux jets de la même lumière, deux élancements du même tronc, deux tuyaux du même orgue, deux cordes de la même lyre, deux flèches du même carquois, deux foudres du même tonnerre, deux branches de la souveraineté, deux accents de la grande voix, deux soupirs de la grande âme du peuple !

Résumons :

Pour durer plus d'un jour, pour se répéter d'écho en écho, il faut que le Pamphlet plaise à tous, et cependant qu'il ne ressemble à personne ; qu'il relève la grandeur des choses par la simplicité de l'expression ; qu'il soit incisif sans être injurieux, familier sans être trivial, original sans être bizarre, naturel à la fois et plein d'art, facile et travaillé, écrit pour l'Académie et lu par le peuple.

Mais il ne faut pas qu'il babille sans cesse et qu'il redise toujours les mêmes notes chez ces frivoles Athéniens qui se fatigueraient d'entendre toutes les nuits roucouler Philomèle sous les saules de l'Illyssus, ou de voir le magnifique oiseau de Junon étaler devant eux son plumage d'émeraude, de saphir et d'or.

Il ne faut pas non plus qu'après les batailles de la Presse et de la Tribune, le Pamphlétaire s'enfle de trop de vent et qu'il s'attribue personnellement tout l'honneur de la victoire. Car il n'est que le réflecteur de l'opinion, que l'organe de ses sentiments, que le crayon de sa main, que le porte-voix de sa volonté, rien de plus,

et c'est pour lui assez d'honneur. Mais tout homme qui écrit, tout homme qui parle, s'élève, par un amour sans bornes de soi-même, au-dessus des autres hommes, et l'orgueil de la pensée passe de beaucoup l'orgueil même de la puissance. Nous croyons que notre parole est un glaive et que notre plume n'est rien moins qu'un sceptre. Nous nous imaginons que les affaires de la société ne pourraient aller, si nous ne prenions la peine de nous en mêler, et, plus ambitieux qu'un roi constitutionnel, nous avons la prétention de régner à la fois et de gouverner. Vingt-cinq éditions d'une petite lettre [1] que, par la loi ordinaire des réactions humaines, on oublie d'autant plus vite qu'elle a fait plus de bruit, nous tournent la tête, et je ne sache personne au monde de plus vain qu'un pamphlétaire, si ce n'est un orateur.

Mais l'Orateur sème en bonne terre, en terre bien fumée, en terre de budget.

Le Pamphlétaire se déchire et s'ensanglante les doigts aux ronces du chemin, et c'est là toute sa moisson.

Le Discours mène aux honneurs, à la fortune, à l'académie, aux ambassades, aux grosses jugeries, au ministère.

Le Pamphlet mène au mépris des beaux diseurs, à la haine furieuse et empestée des courtisans, à une renommée turbulente et disputée, à la cour d'assises et à la prison, au guet-apens si ce n'est à l'hôpital, et aux retours de la popularité plus brusques, plus subits, plus variables que les girouettes de nos toits, plus agités que les vagues profondes de l'Océan lorsqu'il est soulevé par la tempête.

Allez cependant, allez toujours, Pamphlétaire, si telle est votre destinée! Il y a quelque chose au-dessus de toutes les récompenses et de tous les sacrifices, c'est la vérité!

[1] *Lettres sur la Liste civile*, par exemple.

CHAPITRE III.

DE L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE, OU COMPARAISON DES ORATEURS PROFANES ET DES ORATEURS SACRÉS.

Il n'y a presque rien de commun entre l'Éloquence sacrée et l'Éloquence profane. On peut même dire que tout diffère, la personne, le lieu, le sujet, l'auditoire.

L'Orateur tient sa mission de son talent, le Prédicateur de son caractère.

L'un, aux yeux des partis, est souvent moins qu'un homme ; l'autre, aux yeux de tous les fidèles, est plus qu'un homme.

L'un parle quand il peut; l'autre quand il veut, il est prêtre. On ne s'enquiert pas s'il est jeune ou vieux, s'il a les cheveux longs ou bouclés, s'il est droit ou contrefait, s'il a le geste noble ou vulgaire, ni même si sa voix sonore et accentuée remplit agréablement l'oreille. Ces observations mondaines, l'auditeur de la Chaire ne les fait pas. Il est à d'autres pensées!

Le Prédicateur parle au nom de Dieu ; l'Orateur en son propre nom. Aussi, tandis que le Prédicateur s'efface et s'abrite respectueusement sous la redoutable majesté du sanctuaire, l'Orateur s'étale à la Tribune, se déploie et se dresse dans toute la hauteur du moi humain.

Le Prédicateur plie le genou, et s'affaisse sous la main de Dieu; l'Orateur relève la tête, s'assure dans sa propre force et brave ses adversaires du geste et du regard.

Le Prédicateur se compare au plus humble de ses auditeurs, à moins que cela, à la poussière du chemin, au brin d'herbe, au vermisseau. Il se frappe la poitrine avec componction. Il s'accuse de ses fautes, il les confesse tout haut, il s'en repent. L'Orateur se glorifie de la constance de ses opinions et de l'austérité de sa vie; il ne se juge que pour s'absoudre, il ne se gonfle que pour s'exalter, il n'allume l'encens du triomphe que pour le respirer seul et sans rivaux, et il ne descend des régions de son apothéose, que pour courir au-devant des poignées de main et des embrassements de ses amis.

Le Prédicateur parle dans le silence, l'Orateur dans le bruit. L'un, avec un organe faible ou voilé, se fait entendre dans l'immense vaisseau de l'église, depuis le calvaire jusqu'aux extrémités du porche; l'autre, dans une salle étouffée et pleine jusqu'aux bords, frappe en vain de son gosier un air absorbant et vicié qui ne rend plus de son. Alors il crie ou s'enroue. On ne l'entend plus ou on l'entend trop.

Bossuet, Fléchier, Bourdaloue, Massillon, remuaient presque sans voix, un auditoire de rois ou de courtisans, ou de peuple, rassemblé dans la vaste nef de nos cathédrales, le cou penché, l'oreille tendue, respirant à peine, et priant intérieurement du cœur et des lèvres.

Démosthènes, Cicéron, Mirabeau, O'Connell, Berryer, ne domineraient pas nos assemblées tumultueuses, si, à la sensibilité, à la science, à la véhémence oratoire et aux dons du génie, ils ne joignaient de vastes poumons et les éclats d'une voix puissante.

Le Prédicateur ne rencontre que des cœurs bienveillants, l'Orateur que des oppositions sourdes et entêtées.

Le Prédicateur a pour lui tout son auditoire, l'Orateur en froisse toujours la moitié, le tiers ou le quart au moins.

Le Prédicateur pousse doucement tous vers chacun, chacun vers tous, et il ne réussit qu'en conciliant, en rapprochant les cœurs;

l'Orateur mène au combat, à un combat à mort, une partie de l'assemblée contre l'autre partie, et il ne réussit qu'en divisant, qu'en écrasant ses adversaires.

Le Prédicateur, que le silence accompagne, suit paisiblement le fil de ses idées, comme un fleuve majestueux se déploie dans sa course limpide et tranquille. L'Orateur roule ses eaux retentissantes à travers les rochers de son lit barré et les digues de ses rivages. Un cercle de femmes enluminées, parées, toquées, et d'étrangers pailletés, dorés, décorés, resplendissants, dirigent sur lui leurs lorgnettes. Il faut qu'il prenne garde à tout, à sa déclamation, à ses regards, à sa pose ; si les cordons de ses souliers ne sont pas dénoués ; si les bouts de sa cravate ne sont pas inégaux ; si sa chevelure n'est pas hérissée ; si les plis de sa toge ne retombent pas avec grâce ; s'il ne dandine pas sur ses jambes ; s'il ne se jette pas trop en avant, ou s'il ne se rejette pas trop en arrière ; si ses gestes ne sont pas trop multipliés comme ceux d'un baladin, ou trop rares comme ceux d'un philosophe ; s'il prend le ton aigu du fausset, ou si sa voix se perd dans les sons rauques et caverneux de la basse-taille.

Derrière lui, le président agite sa sonnette, à l'instant qu'il arrondissait les membres d'une période, ou bien il l'arrête lorsqu'il se lançait sur les confins d'un beau désordre, qui était un effet de l'art. A ses côtés, l'huissier crie : Silence, messieurs! Devant lui, ses adversaires des centres, de droite ou de gauche, frappent sur leur pupitre avec les couteaux de buis, trépignent sous les tables, causent, sifflent, grognent, murmurent, s'exclament et l'interrompent. On crayonne, à bout portant, sa silhouette grotesque dont il entrevoit le profil. On contrefait son organe traînard ou flûté. On répète, en ricanant, ses mots dont on détourne le sens. On l'interpelle, pour le démonter au milieu d'un syllogisme. On se roidit contre ses démonstrations, son éloquence, ses chiffres, prédéterminé qu'on est à ne se laisser ni toucher, ni convaincre. On le menace du poing. On lui riposte par des injures, s'il dit une bonne vérité, et ses amis eux-mêmes ne le déconcertent pas moins

en l'applaudissant tout juste au moment où il vient de lâcher une sottise.

L'auditoire de la Chaire diffère de l'auditoire de Tribune, aussi bien que la personne et le lieu.

Cet auditoire est composé de quelques hommes fervents et de beaucoup de femmes pieuses et résignées, simples d'esprit et de cœur, qui n'osent lever les yeux; qui, dans le Prédicateur, ne voient pas un homme, mais un ministre de Dieu même; qui plient humblement sous sa doctrine; qui se laissent aller à tous les mouvements qu'il leur imprime; qui s'indignent s'il s'indigne, qui aiment ce qu'il leur dit d'aimer, qui haïssent ce qu'il veut qu'ils haïssent, qui croient ce qu'il leur ordonne de croire, qui s'attachent à sa parole avec les étreintes vives de la foi, qui écartent, comme une tentation mauvaise, les sollicitations du doute et les troubles de leurs pensées, qui tendent leur esprit avec effort pour le comprendre, et qui se lancent à la suite de ses pas, soit qu'il se plonge dans la nuit éternelle des morts, soit qu'il remonte aux sources du jour et de la lumière.

A sa voix, la conscience s'épouvante, le frisson court de veine en veine, le crime s'agenouille, le remords s'éveille. Le Prédicateur alors, se penchant du haut de la Chaire, prend toutes ces âmes entre ses mains. Il les effraye et il les rassure; il les précipite et il les ramène; il les entraîne tour à tour de la crainte à l'espérance, et de la vie au néant, et, après les avoir rassemblées et confondues, il les suspend toutes comme des anneaux mystérieux, à cette chaîne d'or qui unit la terre au ciel.

Les sujets d'éloquence manquent à l'orateur de Tribune. La Presse les déflore et ne lui jette le plus souvent qu'un cadavre à rhabiller.

Au contraire, mille sermons sur un sujet moral ou religieux laissent encore à dire, tant la destination de l'homme est grande! tant les horizons de la Providence s'étendent! tant l'âme humaine tient d'espaces! tant le cœur a de détours! Au lieu que, quel est le sujet de paix ou de guerre, de système ministériel, de liberté,

d'impôt, ou de presse, qui ne soit pas épuisé après deux discours, et souvent après un seul ?

Le Prédicateur parle tout seul, sans collègues et sans rivaux. L'Orateur parle avant et après d'autres orateurs ; il faut qu'il lutte contre la monotonie des répétitions, et la lassitude de l'auditoire, et l'épuisement des arguments, et les piéges de l'insinuation, et les révoltes de la contradiction. Il faut qu'il improvise sur toute matière que l'entraînement du débat apporte à la surface de la question, qu'il s'explique sur les interpellations incidentes, et qu'il duplique à la réplique de son discours.

Quelquefois, il n'a pas encore ouvert la bouche, que l'assemblée impatiente se met à bâiller. S'il veut creuser son sujet, on dit qu'il est trop long et l'on crie : Assez ! assez ! S'il marche librement dans son exorde, on dit : Au fait ! S'il s'arrête et se dérobe, on dit : Concluez ! concluez donc ! S'il est coloré : Ce n'est qu'un poëte ! S'il argumente : Qu'il est sec ! S'il expose : Raisonnez ! S'il parle le langage technique, on se demande : Le comprenez-vous ? S'il parle le langage vulgaire : Qu'il a peu de science ! S'il est véhément : Quelle fausse chaleur ! S'il est naturel : C'est bien commun ! S'il est élevé : Quel pathos !

D'ailleurs, chaque député, dans notre oligarchie parlementaire, se croit un petit souverain, et il a la prétention habituelle des souverains, qui est principalement d'être traité en roi, de tout vouloir, de tout savoir et de tout pouvoir, de commander et de ne pas obéir, d'exiger et de ne rien rendre, de contredire les autres et de n'être contredit par personne. Aussi, les Assemblées ne sont guère endurantes. Il faut qu'on fasse la roue autour d'elles, et qu'on les flatte de la voix et du regard, avant de leur mettre la tête sous l'aile. Il faut qu'on leur passe agréablement la main sur le cou, avant de glisser le trait sous leur épiderme.

Le Prédicateur choisit son sujet. Il le prépare et l'édulcore, il le nourrit, le détire, le dispose, le suspend, le prolonge ou le finit où et comme il veut. Il suit, sans frein et sans responsabilité, les fantaisies de son génie. Il ne va qu'à son pas, bref ou allongé. S'il

est logicien, il démontre; s'il est narrateur, il expose; s'il est pathétique, il émeut; s'il est savant, il enseigne; s'il est poëte, il chante: il ne met qu'une corde à la lyre de David, et son archet ne rend qu'un son.

L'Orateur ne choisit pas son sujet. Il faut qu'il se tienne prêt sur tout, prêt à tout moment, à la fin, au milieu, au commencement d'une discussion. Si l'auditoire veut être instruit avant que d'être ému, il faut que l'Orateur commence par lui parler le langage des affaires, qu'il pose les faits, qu'il dise la question, qu'il indique la solution, qu'il revienne sur ses pas, qu'il éclaircisse ce qui est encore nuageux, qu'il lève les doutes, qu'il complète l'incomplet, qu'il remplisse les lacunes, qu'il précise les dates, et qu'il laisse les esprits se pénétrer, s'imboire de ses enseignements et se diriger d'eux-mêmes vers le but qu'il leur a marqué. Si l'auditoire est las d'attention, il faut, au contraire, que l'Orateur aborde vivement la thèse, qu'il résume en peu de mots, qu'il ne donne que la raison péremptoire et qu'il coupe court. Mille périls hérissent sa route. Mille ennemis se pressent sur ses pas, et pour les combattre il lui faut, à chaque moment, changer d'armes et de tactique.

Lorsque Bourdaloue, allumé d'une sainte colère, s'échauffe, s'indigne, tonne, éclate contre les vices des rois, des grands et du peuple, les rois, les grands et le peuple baissent la tête et s'humilient sous la verge de sa parole. Mais si l'Orateur s'emportait à de trop vives objurgations, les députés inculpés se dresseraient debout sur leurs bancs. On crierait : A l'ordre ! à l'ordre ! et l'on jetterait à la tête du malencontreux orateur, pêle-mêle, les couteaux de buis et les encriers de plomb. La tribune se verrait prise d'assaut comme une forteresse, et l'assemblée ne serait plus qu'une arène.

Mais aussi ce qui fait l'embarras et les tribulations de l'Orateur, fait sa puissance. Son éloquence féconde la stérilité de son sujet. Les exercices de la contradiction fortifient son tempérament oratoire. Cette vigilante attention sur sa personne, sur ses gestes, sa pose, sa voix, son regard, son argumentation, ses mouvements,

ses stratagèmes, ses adversaires, ses amis, ses rivaux, exaltent et développent toutes les facultés de l'intelligence. Ainsi Démosthènes lutte contre les oppresseurs de sa chère patrie, et il défend pied à pied le terrain de la liberté mourante, miné par l'or de Philippe. Cicéron, dans une république corrompue qui tourne au despotisme, plaide la vieille cause des mœurs contre les souteneurs effrontés de Verrès et de Catilina. Mirabeau frappe des éclats de sa voix tonnante les révoltes de l'aristocratie, et Berryer, avec une admirable souplesse, passe à travers les drapeaux des camps ennemis et tourne leurs positions, en suivant les évolutions de leurs propres troupes. Partout, à Athènes, à Rome, à Londres, à Madrid, à Washington, à Paris, le triomphe parlementaire est le prix de la difficulté vaincue.

Le Prédicateur est maître de son sujet, et ce sujet est magnifique comme la création, sublime comme Dieu, infini comme le temps. Il n'est borné ni par les montagnes ni par les mers. Il descend dans les profondeurs de l'Océan pour y interroger la végétation obscure du plus petit coquillage. Il monte au-dessus des nuées dans les palais du ciel, tout resplendissants de lumière et tout peuplés de séraphins harmonieux. Il foule à ses pieds la poussière des siècles et des mondes, et de sa verge prophétique, il chasse devant lui les générations qui n'ont pas encore vu le jour. Une fleur des champs que le vent arrache de sa tige dans un vallon solitaire, un volcan qui retombe en laves de flamme sur les toits d'une cité, un enfant qui meurt, un trône qui s'écroule, rien n'est étranger à l'Éloquence sacrée.

Mais, ce qui, pour le Prédicateur, est plus inépuisable que la nature, ce sont les mystères de la religion et les secrets plus incompréhensibles encore peut-être du cœur humain. Quels trésors! quelles grandeurs! quels sujets! Soit qu'armé de la parole de Dieu, il commande aux orgueilleux l'humilité, aux haineux le pardon des injures, aux égoïstes l'amour de leurs frères. Soit qu'il traîne les âmes épouvantées au bord des abîmes sans rivages et sans fond de l'éternité, qu'il les y suspende et qu'il les y plonge.

Soit qu'il les ramène de la nuit des tombeaux, qu'il les ravisse sur les ailes de son éloquence et qu'il leur ouvre les arcades du firmament. Soit qu'il torture les consciences mauvaises et qu'il les pique avec la pointe du remords. Soit qu'il dise aux malheureux : Espérez ! Et aux petits enfants : Aimez-vous les uns les autres !

Cependant l'immensité du sujet lui-même accable la plupart des Prédicateurs. Leur langue n'a pas assez de mots, leur poitrine assez d'élans, leur éloquence assez de figures, pour suffire à cette tâche. Il n'appartient qu'à l'aigle de Meaux de planer au haut des airs, et de regarder fixement le soleil qui lance des torrents de feu dans l'enfoncement des sphères éternelles. Eux, ils baissent les yeux, ils se courbent, ils fléchissent sous l'éclat de ses rayons. Ces mots seuls, Dieu, néant, éternité, jetés au hasard, sans suite, sans autre parole, sur les dalles de l'église, s'en vont roulant du porche au sanctuaire, comme un merveilleux écho, et retentissent profondément dans les âmes. Dieu, c'est tout dire, et la mort aussi, et l'éternité aussi, et après cela, qu'y a-t-il à ajouter ? Quelle voix d'autrui vaudra pour nous le commentaire intime de notre conscience ? Qui pourrait jamais atteindre, par le geste ou par l'expression, à la sublimité de la pensée humaine ? Qui nous parlera mieux que nous, de nous-mêmes ?

L'orateur de la Tribune déchire l'outre des passions, pour en faire sortir les vents et les orages. Tantôt il étalera, devant le peuple et les soldats, la tunique ensanglantée de César. Tantôt il évoquera l'ombre de Napoléon. Tantôt il poussera les peuples contre les peuples. Tantôt il découvrira le sein nu de la patrie et il sondera ses plaies palpitantes, et ce sera son triomphe si des bras tendus se lèvent, si des cris de guerre l'interrompent, si les visages s'enflamment d'une subite rougeur, si les glaives brillent et sortent de leurs fourreaux, et si, quand il crie vengeance, un écho de voix éclatant, immense, indéfinissable, roule dans l'espace et répète : Vengeance ! vengeance !

L'orateur Chrétien embrasse dans son amour tout le genre humain. Il se baisse pour laver les pieds des pauvres, pour relever

les suppliants, pour toucher les plaies hideuses des infirmes. Il réchauffe à son foyer, les proscrits poussés par la tempête des révolutions sur le rivage. Il se dépouille de sa robe pour les couvrir. Il se jette entre les hommes de guerre, il a horreur du sang. Il ne se préoccupe pas de la différence des intérêts, des alliances, des langues, des climats, des couleurs de l'étendard, des nuances de la peau, ni même de ce que la vanité appelle la gloire. Il ne voit dans tous les malheureux que des frères, dans les étrangers comme dans ses concitoyens, que des enfants également chers à Dieu, et dans le ciel, que la patrie commune de tous les hommes. Et tandis que l'enthousiasme et les acclamations du peuple décernent des palmes à l'orateur de la Tribune, pour avoir peut-être provoqué, excité l'incendie des villes, l'explosion des vaisseaux et des citadelles, le massacre des femmes, des vieillards et des enfants, le pillage organisé des caisses publiques, le renversement des institutions et des lois, les contributions de guerre, les ruptures de douanes, les confiscations directes ou déguisées; l'orateur Chrétien descend de sa chaire et se dérobe, laissant à ses auditeurs, pour dernière exhortation, ces mots : Aimez-vous, faites le bien pour le mal, et priez le Père céleste!

L'Éloquence sacrée a ses parleurs vulgaires, comme l'Éloquence profane.

Ce troupeau de la prédication a une physionomie et des façons d'être et de dire qui lui sont propres.

Les uns sont plâtrés de pâleur, les autres sont gonflés d'embonpoint. Les uns sont fardés d'une élégance mondaine, les autres sont négligés jusqu'à l'indécence. Les uns hurlent toujours avec l'enfer, les autres sourient toujours avec le paradis. Les uns lancent, à toute volée, le branle de leur improvisation; les autres balbutient et renouent péniblement dans leur mémoire, les feuillets décousus de leur homélie; ils trébuchent à chaque pas, entre un adjectif et un verbe. Les uns ont une intempérance furieuse de gestes et de langage. Ils ébranlent les vitraux du portique. On croirait entendre les anges du jugement dernier qui soufflent des quatre vents pour res-

susciter les morts. L'écume leur sort par la bouche, le sang va jaillir de leurs narines. Ils font une tempête effroyable dans la chaire de paix. Les autres, timides et précautionneux, louvoient dans les basses eaux de la logomachie.

Les défauts particuliers des Prédicateurs sont : la monotonie, l'enflure des images ou la grossièreté des expressions, l'analogie forcée des citations bibliques, le ton déclamatoire, les lieux communs.

Les Prédicateurs sont plus forts par l'explication des mystères, l'enseignement du dogme, la moralité des exemples, l'enchaînement des preuves historiques, la sublimité des figures et les insinuations de la charité, que par la vigueur de l'argumentation logique. Car, qu'est-ce qu'une argumentation sans argumentateurs? qu'est-ce qu'un triomphe sans combat? La polémique qui est la parole animée, la parole vivante, leur manque.

Le goût du siècle a gâté les plus célèbres orateurs de la Chaire. L'amour des louanges et de la vaine gloire s'est glissé, comme un serpent, autour de leurs cœurs. Ils ne cachent plus leur vie et leur figure dans l'ombre du sanctuaire. On les lithographie avec des culs-de-lampe et des vignettes. On les tourne et on les façonne en carton peint. On les coule en plâtre. On les expose aux vitres des boutiques, pêle-mêle avec les chanteuses et les comédiennes. Le sténographe vient s'asseoir au pied de la chaire pour reproduire leurs discours, comme si le génie des temps antiques les inspirait! Scribe de la parole, éloignez-vous! vos pâles copies ne trouveraient plus de lecteurs. Les temps des Massillon et des Bourdaloue sont passés.

CHAPITRE IV.

DE L'ÉLOQUENCE DU BARREAU, OU COMPARAISON DE L'AVOCAT ET DE L'ORATEUR.

L'Avocat est la matrice la plus commune de l'orateur parlementaire.

Il y a l'avocat des Plaids civils, l'avocat des Cours d'assises et le procureur du roi, autre genre d'avocat, et enfin l'avocat à la Tribune.

Considéré sous ces trois aspects, nous avons tout l'Avocat.

Si l'on voulait assimiler aujourd'hui l'Éloquence judiciaire et l'Éloquence parlementaire, les termes mêmes de la comparaison manqueraient. Car rien n'existe plus de cette éloquence du Barreau qui avait jadis une forme, un caractère, une physionomie à soi. Mœurs, études, législation, hiérarchies, langage et jusqu'au goût du public, tout est changé.

La foule oisive et lettrée qui cherche les émotions scéniques et qui fait les célébrités, allait ouïr des plaids et des sermons, et hantait les théâtres, le palais et les églises, lorsque la Presse était esclave.

Mais depuis que le public a les émotions à la fois violentes et positives de la Tribune et de la Presse, il a déserté les églises, les théâtres et le barreau.

Si l'on va encore à l'Opéra, c'est pour voir les beaux pieds des danseuses, c'est pour entendre les fanfares de Rossini, et uniquement parce que la perfectibilité indéfinie de nos mœurs n'a pas encore amené l'usage des roulades et des gambades sur la scène du Palais-Bourbon.

L'art de nourrir et engraisser les procès et de grossoyer des requêtes et écritures, a déchu de son antique splendeur. On gagne davantage à arranger des procès qu'à les plaider. L'avoué du temps présent est un juge de paix officieux qui concilie les parties, argent sur table.

Il fallait jadis des bibliothèques hautes de dix coudées pour loger convenablement les Digestes et les Pandectes, les Édits royaux et les Coutumes, avec leurs scholies et leurs dérivés. Grâces à Dieu, les voilà qui dorment tous, sans que personne y touche, dans leur respectable poussière!

Un in-folio de mille pages, garni à double renfort de ses fermoirs de cuivre, ne contenait qu'un seul traité sur les substitutions ou sur la garde noble. Aujourd'hui, un gros petit in-dix-huit enserre tous les Codes de l'empire français, à savoir : le civil et le criminel, et le commercial et le militaire, et le correctionnel, et le rural, et le forestier, bien plus, avec notes et commentaires. Il n'y a pas d'étudiant qui, en allant au bal champêtre du Ranelagh ou de Romainville, ne puisse emporter dans sa poche, toute la loi et les prophètes.

Et si je disais que le Code civil est trop épais de deux doigts! Si je disais qu'on pourrait, sans dommage du surplus, en abattre des pans entiers, le quart peut-être! On ne fait presque plus de testaments, encore moins de donations. Toutes les thèses sur la divisibilité et l'indivisibilité des obligations, ne sont plus que des arguties d'école. On coupe une succession en autant de parts égales qu'il y a d'héritiers. Chacun, pour son tiers ou son sixième, enterre son mort, pleure ou ne pleure pas, donne quittance, prend son lot et s'en va. Il n'est plus bruit de questions d'État, cette mine si féconde de scandale et d'éloquence; et, en vérité, qui aurait intérêt à se

greffer sur de grandes familles, depuis qu'il n'y a plus ni grandes familles, ni grandes fortunes, ni titres, ni priviléges héréditaires? La chicane a été cernée de tous côtés par l'égalité.

Depuis aussi que l'on a mis la science à la portée de tout le monde, il y a tant de savants qu'il n'y a plus de savants; car on ne retient bien que ce qu'on apprend difficilement. Cujas, couché sur ses livres, usait de son genou le pavé de sa chambre; Pothier veillait les nuits, et se cloîtrait comme un chartreux, dans l'étude solitaire du droit. Aujourd'hui, nous ne rencontrerions peut-être pas un seul avocat qui sût rédiger une consultation, dresser une thèse, argumenter par argumentation, faire un livre. Un avocat est un homme aimable, qui a de charmantes manières, qui mène à grandes guides un élégant wiski, qui dompte un cheval fougueux, qui peigne ses moustaches, qui a bon feu, bonne compagnie, et qui joue à la bouillotte.

Eh qui donc maintenant se résignerait à faire un seul jour de halte dans son village, dans son état, dans ses plaisirs et dans son ambition? On ne monte le premier degré de l'échelle que pour arriver au second qui conduit au troisième, et ainsi de suite. Le magistrat n'est pas fait pour juger comme un Dandin inamovible, mais pour avancer, se pousser, se hausser et se faire place tant qu'il y en aura. Il est inamovible de son titre, il ne l'est pas de sa personne, et arrière les autres!

Le substitut aspire à devenir juge d'audience, et quand il sera juge d'audience, juge d'instruction, et quand il sera juge d'instruction, vice-président au chef-lieu, et quand il sera vice-président, président, et quand il sera président, conseiller à la Cour royale, et quand il sera conseiller, président de chambre, et quand il sera président de chambre, premier président, et quand il sera premier président, conseiller à la Cour de cassation, et quand il sera conseiller à la Cour de cassation, président de section, et quand il sera président de section, premier président, et quand il sera premier président, pair de France, et quand il sera pair de France, Chancelier. A la bonne heure! parlez-moi d'un juge

inamovible de Pontoise ou de Quimper, qui a dans sa giberne la simarre de d'Aguesseau ! A son tour, l'avocat, beau parleur, vise de prime vue au ministère, non pas de la justice, allons donc ! mais de la marine ou des affaires étrangères. Un homme comme lui ! ne peut traiter qu'avec des ambassadeurs ou des Princes. Eh, messieurs de la toque et de l'hermine, avec cette vanité démesurée, avec cette ubiquité pétulante, avec cette ambition sans limites et sans repos, aimez donc votre état, soyez indépendants, faites des études, méditez saintement dans les lares de la justice! Sans doute, et qui ne le sait comme moi, il y a encore des juges, des greffiers, des gens du roi, un prétoire, une buvette, mais il n'y a plus de mœurs judiciaires.

La magistrature et le barreau ne sont plus des professions, mais des métiers ; on les fait sans amour, comme on les a pris sans vocation.

Tel avocat plaide tout botté et éperonné, les yeux et le cerveau encore plongés dans la molle ivresse du champagne, qui eût sabré à ravir les Bédouins de l'Algérie.

Théotime le Substitut, après avoir le matin, demandé d'une voix lugubre force condamnations aux galères, fredonne le soir gaiement un air de Bellini, dans les coulisses de l'Opéra.

Le client, qui a vu l'avocat de sa cause et l'avocat du roi, se gourmer à l'audience et se prendre quasi aux cheveux, est tout ébahi de les rencontrer le moment d'après, à deux pas du Palais, qui allument leurs cigares à la même flammèche et qui se renvoient, en jouant, des bouffées de tabac. Quels comédiens, et qui est-ce qui n'est pas aujourd'hui comédien !

Où est le temps où les juges, levés à quatre heures du matin, couchés le soir à huit heures, allaient aux plaids, montés sur des mules, à travers les rues fangeuses de la cité? Ils ne sortaient du logis que pour juger ou pour prier. Aujourd'hui, on ne rencontre sur les bateaux à vapeur et dans toutes les carrossées, que des magistrats solliciteurs en compagnie de commis marchands. Jadis un juge blanchissait et mourait sous le même harnais. Aujourd'hui, ce juge ne

fait que postillonner et postuler. Il change de jugeries, comme un officier de garnisons. Ne les pressez pas de vous libeller un arrêt en forme pendant qu'ils sont sur les routes, et ne les dérangez pas pour si peu, je vous en conjure; aussi bien, ne voyez vous point qu'ils sont occupés à écrire en style romantique leurs *impressions de voyages ?*

Soyez d'ailleurs éloquent, c'est-à-dire soyez court avec un client qui mesure votre parole à l'heure, et avec des juges qui ont besoin de ne pas laisser chômer l'audience ! Car il ne siérait pas qu'un naïf avocat s'en vînt dire aux juges, après deux heures de plaidoiries : « Messieurs, si j'abrégeais ! — Comment abréger ? Allez, monsieur, « allez toujours ! Il faut bien que nous paraissions gagner, vous « vos honoraires, et nous nos épices. »

Pour comble d'infortune, la Révolution, Révolution maudite ! n'a guère, de l'avocat antique, gardé que le capuchon. O temps ! ô mœurs ! ô vénérable trésor des sacrés et incompréhensibles adages ! ô langue de nos pères, langue du vieux barreau, langue savante et mélangée de grec et de latin, et quelquefois de français ! Tout est changé, tout est perdu ! Ne voilà-t-il pas qu'on exige que l'avocat parle peu et qu'il parle comme tout le monde ?

En effet, on ne serait plus reçu à citer, en plaidant, les Pères de l'Église, saint Bazile et saint Chrysostôme, ou les fragments de Gaius retrouvés, ou les apophthegmes du grand Papinianus. On ne jurerait plus la main levée, sur la parole d'Aristotélès. On a seulement dans son cabinet, sous belle montre, Cujas, Dumoulin, d'Aguesseau, Pothier, Merlin, reliés en maroquin superfin avec des filets dorés, comme on aurait des figurines de bronze ou des magots de la Chine ; mais on ne les lit pas, et l'on se contente de les saluer, en passant devant eux, comme pour les prier de vouloir bien prendre la peine de ne pas se déranger. Un avocat qui expectorerait du latin et du plus beau, du latin d'Ulpianus, ne serait compris ni de ses clients ni peut-être de ses juges, et il ne prouverait rien, sinon qu'il vient d'être reçu bachelier ès-lettres et qu'il peut le faire voir.

Aujourd'hui, dire le fait, c'est tout dire; un mot de la loi, et encore! encore! Mais, par exemple, la jurisprudence des arrêts sonne agréablement à l'oreille du juge. On lui remontre que ses prédécesseurs, de glorieuse mémoire, ont, dans une occurrence semblable à celle-ci, jugé de telle manière, et alors le juge, par esprit de corps ou par paresse, s'incline et répond : Amen! Qui sait couramment bien son Sirey ou son Dalloz, est un jurisconsulte suffisant, un Bayard encapuchonné, un avocat sans peur et sans reproche.

Les affaires se sont tellement réduites et amoindries, que des avoués doués d'une parole simple, nette et brève, qui se borneraient à exposer le fait, à lire les actes et les pièces substantielles et décisives, à mettre le sinet sur l'article du Code et à citer les arrêts conformes, suffiraient à vider les trois quarts des causes civiles. Le Barreau, de tous côtés, échappe aux avocats. Les jours de la désolation et de l'abomination se sont levés. Hélas! hélas! les dieux, les rois et les procès s'en vont.

Il n'y a donc plus de comparaison à établir entre l'Éloquence de la Tribune et l'Éloquence du Barreau, puisqu'il n'y a plus et qu'il ne peut plus y avoir d'Éloquence du Barreau.

Il n'y a plus d'Éloquence qu'en matière criminelle, mais, par Jupiter, quelle Éloquence!

Mouche du pamphlet, bourdonnez aux oreilles des avocats et de la magistrature. Vous avez assez piqué les ministres et les rois!

Si un autre Corneille faisait, dans sa décrépitude, représenter *Agésilas,* on lui crierait : *Solve senescentem!*

Si l'harmonieux Rossini venait à déchirer notre tympan avec de faux accords, on lui repartirait par un accompagnement de clefs forées.

Si la sylphide de l'Opéra, si la divine Taglioni, au lieu de voltiger dans l'air, ne descendait sur le plancher du théâtre que pour y boiter et faire de faux pas, on aurait l'impertinence de lui jeter des pommes cuites.

Si les marquis et les vicomtes de l'inimitable Poquelin s'avisaient

de cracher dans un puits pour y faire des ronds, on riait, d'un fou rire, des vicomtes et des marquis.

On persifle les rois, on siffle le génie, la gloire, l'éloquence, les musiciens, les vicomtes et les danseuses, et je ne vois pas pourquoi l'on ne sifflerait pas les magistrats sifflables.

Il est deux sortes de Magistratures : l'amovible et l'inamovible, celle qui est assise et celle qui est debout, celle qui pérore et celle qui juge, celle qui requiert et celle qui condamne.

Je ne connais pas de fonctions plus augustes, plus redoutables et plus saintes que celles d'un Président d'Assises. Il représente dans l'ensemble de ses fonctions la force, la religion et la justice. Il réunit la triple autorité du roi, du prêtre et du juge.

Quelle idée un magistrat placé dans un poste si éminent, le premier de la société peut-être, ne doit-il pas avoir de lui même, c'est-à-dire de ses devoirs, pour les remplir dignement? Avec quelle sagacité ne doit-il pas renouer le fil des débats, cent fois rompu dans les détours tortueux de la défense? Laisser aux témoins étonnés, troublés du spectacle solennel et nouveau d'une Assise, de leur isolement au milieu des juges et du jury, du témoignage qu'ils vont rendre et des conséquences de leur serment, le temps de reprendre leurs esprits, de se recueillir en eux-mêmes et d'assurer leur mémoire et leur voix. Leur parler avec accentuation, égard et bonté, poser nettement les questions qu'il leur adresse, et, s'il le faut, les répéter. Faire surgir la vérité de leurs contradictions ; Opposer les dépositions orales aux dépositions écrites ; Expliquer les ambiguïtés ; Grouper les analogies ; Trancher les doutes ; Relever une circonstance, un fait, une lettre, un aveu, un cri, un mot, un geste, un regard, un accent, pour en faire jaillir la lumière ; Interroger l'accusé avec une douce fermeté ; Ouvrir par des exhortations son âme à la confession et au repentir ; Rehausser ses esprits abattus ; L'avertir quand il se fourvoie, le diriger quand il se remet en route ; Retenir dans les bornes de la décence, la défense et l'accusation, sans gêner leur liberté ;

Tels sont les devoirs du Président. Heureux celui qui sait les pratiquer !

Mais où trop de magistrats s'égarent, c'est dans le résumé des débats.

Q'est-ce donc que résumer un débat? c'est exposer le fait avec clarté, rappeler sommairement les témoignages à charge et à décharge, analyser ce qui a été dit à l'appui de l'accusation et à l'appui de la défense, et rien que ce qui a été dit, et poser, dans un ordre simple et logique, les questions à résoudre par le jury. Tout résumé doit être net, ferme, plein, impartial et court.

Mais il y a des Présidents qui se carrent dans leur fauteuil comme pour y prendre du bon temps. Il y en a qui dessinent à la plume les caricatures du prétoire. Il y en a qui passent négligemment les doigts dans les boucles de leur chevelure. Il y en a qui promènent leur lorgnette sur les jolies femmes de l'audience. Il y en a qui intimident l'accusé par la brièveté impérieuse et dure de leurs interrogations, qui brusquent et déroutent les témoins, morigènent les avocats et indisposent le jury. Les uns sont ridicules, les autres sont impertinents.

Il y en a qui font pis encore, qui s'abandonnent sans frein à l'aveugle impétuosité de leurs passions d'homme, ou de parti. Ils se jettent à corps perdu dans la bataille politique, s'arment d'un fusil et font le coup de feu. Ils découvrent aux yeux du jury toutes les batteries de l'accusation et mettent dans l'ombre la défense. Ils ressassent lourdement les faits, au lieu de les nettoyer. Ils se perdent dans des divagations de localités, de temps, de caractères, d'opinions, tout à fait étrangères à la cause. Ils veulent plaire au pouvoir, à une coterie, à une personne. Ils insinuent que ce qui pour le jury est encore à l'état de prévention, est déjà complétement passé pour eux à l'état de crime. Ils en font complaisamment ressortir l'évidence, l'imminence et le péril. Ils dissertent de droit, ils s'étourdissent de rhétorique. Ils suppléent, par de nouveaux moyens qu'ils inventent, aux moyens que l'avocat général a omis, et ils croient s'excuser en s'écriant : Voilà ce que dit l'ac-

cusation! qui n'en a pourtant rien dit, et ils ajoutent ainsi le mensonge au scandale.

Figurez-vous maintenant la position de l'accusé rafraîchi, relevé par la parole courageuse et persuasive de son défenseur, et qui se penche de nouveau et s'affaisse sous la terreur de ce Résumé! peignez-vous ses transes, sa rougeur, et les frissonnements convulsifs de son corps et de son âme!

Et le jury! il a pu se mettre en garde contre la véhémence de l'Accusateur qui remplit son métier, et du Défenseur qui plaide pour son client, parce qu'il sait qu'il y a à prendre et à laisser dans leurs paroles. Mais comment se défier du Président qui tient dans ses mains la balance impartiale de la justice, du Président qui n'est que le rapporteur de la cause, du Président qui ne doit jamais laisser transpirer son opinion, jamais laisser paraître l'homme sous la toge du magistrat?

On frémit en songeant que, dans la province surtout, avec un jury campagnard, un jury simple, illettré, effrayable, le Résumé artificieux et passionné d'un Président d'assises peut déterminer seul, tout seul, un verdict de mort.

La loi a voulu que la parole demeurât toujours la dernière à l'accusé dont, par une humaine fiction, elle présume l'innocence. Or, n'est-ce pas le renversement de l'humanité et du droit, si, au lieu de faire un résumé, le Président fulmine un réquisitoire? l'accusé aura-t-il devant lui, contre lui, deux adversaires au lieu d'un, l'Avocat général et le Président? S'il lève ses regards suppliants sur le tribunal, s'il s'y réfugie comme dans un asile sacré, rencontrera-t-il un glaive tourné contre sa poitrine, au lieu d'un bouclier pour le protéger!

Le Ministère public, lui aussi, a de grands devoirs à remplir.

Quel beau rôle que le sien dans le drame des Assises! Organe de la société, que n'est-il toujours impassible comme elle? La société ne se venge pas, elle se défend. Elle ne poursuit pas le coupable, elle le recherche, et après l'avoir trouvé, elle le désigne aux exécuteurs de la loi. Elle présume innocent le prévenu, et elle

plaint le criminel en le condamnant. Elle n'aime d'autre éloquence que l'éloquence de la vérité. Elle ne veut d'autre force que la force de la justice. Quand un homme est pris, traîné par deux soldats, attaché sur un banc vis-à-vis de douze citoyens qui vont le juger, d'un tribunal qui l'interroge, d'un accusateur qui l'incrimine, et d'un public curieux qui le regarde, cet homme, eût-il porté la pourpre et le sceptre, n'est plus maintenant qu'un objet digne de pitié. Sa fortune, sa liberté, sa vie, son honneur plus cher que sa vie, sont entre vos mains : Gens du parquet, ne vous sentez-vous pas émus?

Émus! ah, trop souvent, la face haute et enluminée, debout sur leur siége, ils enveloppent le jury de leurs contorsions et des éclats de leur voix. J'ai vu des jurés fermer l'œil et se boucher les oreilles à l'approche de ces tempêtes de rhéteurs.

Les jurés, en effet, ne sont pas venus en Cour d'assises pour assister aux péripéties d'un drame fictif. Quand ils vont au théâtre, oh! c'est différent, c'est pour y prendre le plaisir des émotions scéniques. Ils veulent qu'on leur fasse bien peur, ou qu'on les attendrisse. Ils n'apportent leur mouchoir que pour le remporter trempé de larmes. Ils savent que les criminels du mélodrame et les traîtres tyrans qui débitent leurs réquisitoires en prose tourmentée sont, au demeurant, de fort bonnes gens, et que les innocents qu'on a tués dans la coulisse, se portent le mieux du monde et vont continuer avec leurs assassins, au café d'en bas, leur partie de domino interrompue par le spectacle. Et puis quand l'acteur s'en tire mal, ils ont la ressource de le siffler, sans préjudice de l'auteur.

Mais lorsque la réalité remplace la fiction, lorsque ces mêmes spectateurs, devenus jurés, siégent au Palais de Justice, lorsque leur verdict va condamner ou absoudre, ils se recueillent en eux-mêmes. Ils chassent de leur présence, avec une sorte d'effroi, l'imagination, cette folle du logis. Ils n'écoutent que la froide raison Ils n'examinent que le fait. Ils scrutent les pensées de l'accusé. Ils interrogent son visage. Ils étudient avec anxiété ses réponses, ses contractions, ses exclamations, ses émotions et ses joies, sa pâleur et ses frissons. Ils sont là en face de Dieu, en face des hommes,

en face de la sainte vérité qu'ils pressent des mains, qu'ils cherchent du regard, qu'ils appellent, qu'ils implorent. Ah ! ne les détournez point de cette méditation religieuse ! Toute l'éloquence des rhéteurs ne vaut pas la conscience d'un homme de bien.

Non, ils ne comprennent pas leur métier, ils ne le savent pas, ceux qui de magistrats se font hommes, hommes de parti, hommes de théâtre. Alors ils ne requièrent plus, ils plaident, ils s'emportent, ils se contournent, ils se tordent en cent façons. Tantôt le feu de la colère leur sort par les yeux et l'écume par la bouche. Tantôt ils se drapent dans les plis de leur tartan noir pour accuser avec élégance, comme les gladiateurs romains se drapaient pour tomber sous le fer et mourir avec grâce. Tantôt ils imitent gauchement la pose, la voix, les gestes des tyrans de mélodrame, et ils s'imaginent qu'ils font de l'effet, tandis qu'ils ne font que du tapage.

Non, ils ne comprennent pas leur métier, ceux qui se battent les flancs et qui distendent les attaches de leurs deux mâchoires, pour échafauder un grand crime sur les épaules d'un petit délit.

Non, ils ne comprennent pas leur métier, ceux qui rhabillent de clinquant et de poésie les lieux communs de leur morale.

Non, ils ne comprennent pas leur métier, ceux qui apostrophent les accusés, invectivent les avocats et rudoient les témoins.

Non, ils ne comprennent pas leur métier ceux qui, convaincus par les débats de l'innocence des accusés, n'abandonnent pas franchement l'accusation, mais qui la laissent subsister, sauf les circonstances atténuantes.

Non, ils ne comprennent pas leur métier, ceux qui passionnent la cause, qui, par des figures saisissantes, des appels d'énergumène aux excitations politiques, des roulements d'yeux et des menaces de gestes, remuent et soulèvent le jury, le tribunal et l'auditoire, afin de se donner la malheureuse satisfaction qu'on dise d'eux : Qu'il a été beau ! qu'il a été éloquent !

La rhétorique est assurément une superbe chose. Mais il n'en faut pas faire abus dans des mercuriales boursouflées, abus dans des réquisitoires amphigouriques, abus dans des répliques frénéti-

ques et écumantes, abus en tout et partout. Parce qu'un homme ivre, dans le feu d'une dispute, en aura tué un autre, il ne faut pas que le Procureur du roi s'en aille crier avec des cris de tête, que la société est ébranlée jusque dans ses fondements, que les fleuves épouvantés remontent vers leur source, que le soleil recule d'horreur, et que les étoiles vont tomber du ciel.

Ne voyez-vous donc point que l'Avocat, piqué au jeu, ne voudra pas être en reste d'éloquence. A son tour, il va battre l'air de ses paroles. Il va grimper sur des échasses de dix pieds de haut, et, pour sauver la vie ou la liberté d'un seul homme, il empoisonnera la société de ses fausses et dangereuses théories.

Si l'accusé a détroussé les passants sur le grand chemin, c'est tout simplement, dira son avocat, qu'il avait faim et qu'il a voulu mettre en pratique la maxime philosophique, que les jouissances de la société doivent être également réparties entre tous les hommes.

Si l'accusé a prémédité son crime, que d'ailleurs il ne nie pas, c'est qu'il était placé, comme Oreste, sous le coup d'une invincible fatalité.

S'il a tué père et mère, c'est que le sang lui montait un peu trop à la tête, et que, dans ce moment-là, il aurait eu besoin d'une saignée.

S'il a violé des femmes ou des filles, c'est qu'il a péché par excès d'amour, ce qui est assurément bien pardonnable.

S'il a incendié des maisons, ce n'était que par pure curiosité et pour voir l'effet d'un feu d'artifice.

Enfin, il y a des avocats qu'on dirait tout prêts à excuser, sur leurs bonnes intentions, certains accusés qui prétendent que s'il leur est échappé d'occire leur homme, c'était tant seulement afin qu'il jouît plus tôt de la béatitude céleste, en un mot, que c'était pour son bien.

Tel accusé sorti comme un monstre, tout noir de crimes, des mains du Procureur du roi, s'en revient aux mains de son Avocat qui lui passe la robe blanche de l'innocence, et qui orne son front pur et virginal d'une couronne de vertus, à tel point qu'il ne res-

terait plus, en quittant l'audience, qu'à le porter à Rome dans une châsse et à le canoniser.

Là-dessus, et si vous le laissez faire, l'avocat se met à sangloter, et il pleure si chaudement, si naturellement, que l'accusé lui-même est presque tenté de se croire innocent, et que les jurés s'attendrissent tout de bon sur ce pauvre scélérat, jusqu'à ce qu'après s'être essuyé les yeux, ils rendent un verdict pour lui faire couper le cou.

Il y a une réforme encore plus urgente que la réforme de la loi électorale. C'est la réforme de l'éloquence criminelle qui s'évertue et se pavane dans les actes d'accusation et dans les réquisitoires; s'amuser, lorsqu'on traîne par les cheveux un homme sous le couteau, à arrondir, à polir, à vernir sa phrase, à faire des hauts-le-corps comme un mime, à déclamer comme Oreste tordu par les serpents des Euménides, mais c'est n'avoir pas d'entrailles, c'est être coupable, c'est mériter d'être envoyé substitut à Quimper-Corentin pour le reste de ses jours! Sous le point de vue du goût, je ne saurais trop le redire, tout ce pathos est faux, faux, archifaux. Ne savez-vous donc pas que cet admirable instrument de la parole, l'éloquence, est tantôt l'art de peindre, tantôt l'art d'émouvoir, tantôt l'art de raconter, tantôt l'art de prouver? Selon les causes, être simple, c'est se montrer éloquent; viser au sublime, c'est être ridicule. Soyez vrai, mon Dieu, soyez vrai! on ne vous prie que de cela, et c'est bien assez.

Je me suis demandé souvent ce que tous ces vengeurs officiels de la société et tous ces vengeurs bénévoles de l'innocence, venaient faire dans le temple de la Justice, et au bénéfice de qui ils jouaient la comédie. Il me semble que, dans le drame des Assises, il n'y a de personnages nécessaires que le juge pour faire l'instruction, le président pour interroger, l'accusé pour s'expliquer, les témoins pour répondre, le greffier pour écrire, le jury pour voir, entendre et juger. Je supprimerais le surplus, moins les gendarmes.

Reste l'auditoire, et je lui réserve mon dernier coup de pinceau.

La Cour d'assises a sa sorte de public qui ne ressemble à aucun autre. Quelques ouvriers sans ouvrage, des femmes de mauvaise vie, des piliers de cabarets, des souteneurs de filles, des voleurs émérites ou apprentis, des échappés du bagne, des vauriens, des désœuvrés, des habitués, se pressent aux rampes de l'escalier qui mène à la salle des Assises. A peine ouverte, ils l'inondent, se tiennent debout, se serrent, se pressent, se coudoient, se lèvent sur la pointe du pied, s'agitent dans tous les sens, et présentent de loin comme une masse noire et mouvante d'où s'échappent des gestes brusques, des plaintes étouffées, des contractions énergiques et des bruits confus de pudeur, de jurements, de langue et d'argot. Tel filou ou tel assassin vient y apprendre comment on doit dérouter un témoin, éluder une question, inventer un alibi, masquer un fait, interpréter une pénalité. Tel n'y va que par curiosité, qui en sort avec de périlleuses tentations, avec un germe de crime formé et tout près d'éclore. La manie de l'imitation fait plus de criminels que l'appareil du jugement et la crainte des supplices n'en épouvante. La Cour d'assises est une détestable école d'immoralité.

Voilà le premier plan, le plan du fond, l'auditoire. Le peuple (ne profanons pas ce beau nom), la populace est debout au parterre. Les dames occupent les banquettes réservées ou l'orchestre. Parées, agrafées, coiffées de plumes et de fleurs, elles viennent se poser pour voir ou pour être vues.

La Cour d'assises est le rendez-vous du beau monde ; il y a presse de lords anglais, de magnats hongrois et de boyards russes, et le crime fait fureur.

On passe les mers orageuses du Nord, on quitte la riante Italie pour se donner l'horrible plaisir de voir souffrir un malheureux. Des femmes délicates et sensuelles qui s'en allaient chercher aux eaux les distractions d'un tempérament blasé par le jeu et par l'amour, se détournent de leur route pour de tels spectacles. Elles, pour qui le printemps n'avait pas assez de fraîches couleurs, ni les roses assez de parfums, les voilà qui aspirent, la narine ouverte,

dans cette atmosphère empestée, des fumets cadavéreux de cimetière et de mort! Les voilà qui, de leur place, en prêtant l'ouïe, peuvent entendre cuire et pétiller des entrailles humaines sur les braises d'un laboratoire! et du même air, du même pas, elles vont aller à l'église, remercier Dieu d'avoir permis qu'une éducation chaste et pieuse cultivât secrètement dans leur cœur les semences des vertus chrétiennes, et d'avoir répandu sur toute leur personne les grâces de la plus douce sensibilité!

En quoi, je vous prie, une salle de Cour d'assises diffère-t-elle d'une salle des Boulevards? n'y donne-t-on pas pour la bonne société des représentations très-suivies, en fait d'évanouissements et d'attaques de nerfs? on y parie, ou y joue à la hausse ou à la baisse sur la vie de l'accusé, et l'on y forme des vœux impies et criminels pour son acquittement comme pour son supplice. On s'y collète absolument comme à la porte des théâtres. Afin que l'orchestre soit au grand complet, il ne manque plus que les trombones et les cornets à piston, et je suis étonné que les spectateurs impatients ne demandent pas la musique! la musique! Déjà ils deviennent de plus en plus difficiles. Ils se plaignent, ils murmurent de ce que l'accusé baisse les yeux, de ce qu'il cache ses angoisses et sa pâleur, et de ce qu'il présente à ces curieux, à ces barbares, de profil et non de face, cette tête qui va tomber!

J'insiste, car c'est ici un point de haute moralité.

La femme du monde n'est pas méchante, mais elle est la plus curieuse de toutes les créatures de la création. Elle a des ressauts vifs, précipités, involontaires, continuels. Elle vit, elle se meurt d'émotions à chaque pas, à chaque minute. Elle a un amant à cause de ses vapeurs; elle a des vapeurs à cause de son amant. Il faut qu'elle souffre pour mieux jouir, il faut qu'elle jouisse pour mieux souffrir. Elle ne redoute rien tant que les heures réglées, que la somnolence de la vie, que les molles tiédeurs du boudoir et de l'édredon. Elle est perpétuellement en quête, à midi et à minuit, au spectacle, à la chambre, au sermon, au bois, au bal, de tout ce qui peut troubler, divertir, ébranler, ravager, désordonner sa pauvre

âme et son pauvre corps. Elle se multiplie dans chaque objet qu'elle touche. Elle se porte avec toute sa vie, avec tout son être, dans chaque sensation nerveuse qu'elle éprouve, et l'on dirait qu'elle n'existe plus pour le reste. Rien ne lui est obstacle. Dès qu'elle a résolu de voir quelqu'un ou quelque chose, elle le verra. Si son caprice d'aujourd'hui est d'aller à la Cour d'assises, elle écrira, coup sur coup, dix petits billets ambrés au Président, pour obtenir la faveur d'une entrée, un fauteuil, une chaise, une banquette, un bout d'escabeau. Elle s'échappe dès la pointe du jour de son lit chaud et reposé, et va faire queue à la porte du Palais. Elle y restera le front au vent de bise et les pieds dans la boue, s'il le faut. Elle s'enveloppe de sa mantille. Elle grelotte et frémit dans ses membres délicats. La porte s'ouvre, et la voilà qui se glisse, se faufile, se presse, se foule, se pousse, se baisse, entre et pénètre à travers les gendarmes, les huissiers, et les robes noires des stagiaires. Elle se pend et s'accroche aux basques du sergent de ville, lui parle à l'oreille, le supplie d'une voix douce, et ne le lâche pas qu'elle ne soit casée, assise, étalée, les coudées franches, le binocle à l'œil, et à bonne portée de l'accusé et des juges.

Voyez comme elle suit, pas à pas, le drame vivant qui se déroule, et comme elle marche, la poitrine haletante, d'émotion en émotion ! Si le criminel a la barbe hérissée et les yeux hagards, elle éprouve en le regardant un plaisir de peur. S'il a les joues rosées et les cheveux artistement bouclés, le beau garçon, se dit-elle tout bas, et quel dommage ! Si les témoins arrivent les bras pendants, ou débitent des phrases prétentieuses et entortillées, elle rit sous son mouchoir. Si l'accusé sanglote, elle pleure chaudement, par sympathie. Si quelque jeune fille s'évanouit, elle court, vole, délace son corset et lui fait respirer des sels. A moins que la salle d'audience ne craque sous ses lourds piliers, cette intrépide audiencière ne quittera pas la place. Les heures coulent, la nuit s'avance, les jurés délibèrent, elle attend ! Il faut que ses yeux se collent avidement sur les yeux du criminel, qu'elle se suspende à ses lèvres tremblantes, et qu'elle repaisse son âme des terreurs indéfinissables

d'une autre âme. Il faut qu'elle recueille, sursaut par sursaut, les convulsions de cette conscience bourrelée. Il faut qu'elle entende et le coup de sonnette du dernier jugement et la sentence de mort, et le râle de cet homme dont la face se décompose et dont la vie intérieure se brise et se déchire en lambeaux! Comme elle se penche vers lui! comme elle prête l'oreille à ses cris inarticulés, à ses soupirs qu'il étouffe! Comme elle le suit d'un long regard jusqu'à ce que les portes du cachot se referment avec l'espérance! Alors elle retombe sur sa chaise, anéantie, absorbée dans la contemplation de son drame; l'huissier de service est obligé de l'avertir que la salle se vide et de la pousser par les épaules. Elle sort enfin, et se traîne le long des sombres corridors du Palais, rentre au logis, épuisée, rompue de fatigue, les nerfs crispés et l'âme en pleurs, et se jette sur son lit, sans songer que son vieux père n'a pas dîné, et que depuis le matin sa jeune fille s'inquiète et l'appelle. Les rideaux fermés, son imagination s'allume. Elle pâlit, elle rougit, elle frissonne, elle revole à l'audience. Elle écarte, elle repousse de la main le condamné qui lui apporte sa tête. Elle croit voir, elle voit la prison, les chaînes de fer, les juges, l'accusateur, le bourreau et ses aides, et le panier gorgé de sang et de chairs palpitantes, et, à la fin, elle jette un cri d'horreur. Digne femme!

Que font ces agrafes d'or, ces bandeaux de perles, ces fleurs, ces gazes, ces plumes légères, parmi le lugubre appareil des Cours d'assises? Est-ce en spectacle que l'accusé vient se donner, et le prétoire n'est-il donc plus qu'un théâtre? Qui me dira qu'à l'aspect de ce raout curieux et brillant, l'accusé, revêtu de l'habit grossier des prisons, ne se troublera pas, que quelque témoin ne perdra point la mémoire, et que quelque juré ne sera pas plus occupé de l'émotion rougissante d'une jolie femme, que des angoisses du prévenu?

Si j'avais l'honneur d'être Président de la Cour, je n'admettrais dans son enceinte que les parents de l'accusé, et je dirais aux autres: « Mesdames, tant assises que debout, écoutez ce que je « vais vous dire : Vous, allez tricoter les chausses de messieurs « vos fils, ou mettre au bleu les collerettes de mesdemoiselles

« vos filles. Vous, ayez soin que le rôt ne brûle pas. Vous, que
« vos parquets soient cirés proprement. Vous, que l'huile ne man-
« que pas dans vos lampes, ni le sel dans votre soupe. Vous,
« nuancez de fleurs vives les paysages de vos tapis à la main.
« Vous, déployez sur le théâtre l'éventail des grandes coquettes.
« Vous, faites des gammes, et vous, des entrechats. Allez, mesda-
« mes, allez, la Jugerie n'a rien à voir avec les Grâces, et la
« Cour d'assises n'est point la place de la plus belle moitié du
« genre humain.

« Huissier, exécutez les ordres de la Cour! »

Voilà, en effet, les ordres que je donnerais, et je serais, je crois, approuvé de tous les honnêtes gens.

Maigre est le profit pour l'Avocat des Assises, et maigre la gloire. Mais la tribune! oh! c'est tout honneur et tout bénéfice. Aussi, pour y grimper et s'y retenir, il fait mille efforts des pieds et des mains.

Nous aurons eu tour à tour, dans notre bon pays de France, le règne des courtisans, des cardinaux, des maîtresses, des militaires et des avocats. Ceux-ci, les Avocats, vont incomparablement plus vite en besogne que tous les autres. Les courtisans et les cardinaux s'y prenaient de loin et n'arrivaient qu'à pas lents, par des routes cachées et souterraines. Les maîtresses ne s'emparaient pas d'un coup d'œil du monarque et des affaires; les militaires ne gagnaient leurs grades qu'à la pointe de leur épée et tambour battant.

Mais les fortunes des Avocats sont incroyables. Au début de la campagne et avant presque d'avoir tiré un coup de fusil, un Avocat endosse les grosses épaulettes. En une bataille, de sergent il devient maréchal. Il sort des rangs et commande. Attention! le voilà qui parle, comme il parle, ah! qu'il parle bien! On le nomme Député. Il parle, ma foi, très bien! On le fait Procureur général. Mais c'est qu'il parle si bien! Il passe Ministre. Tout cela, en moins de temps presque que je ne l'écris.

Cet homme extraordinaire a donc profondément étudié le droit, la philosophie et la politique, sondé les abîmes du cœur humain,

exploré l'histoire, manié les affaires! Que voulez-vous que je vous dise? il parle! Et n'allez pas insister, si vous ne voulez pas que je vous répète encore, il parle! il parle!

L'Avocat plaide à la tribune sur toutes choses : chemins de fer, guerre, marine, sculpture, peinture, architecture, agriculture, musique, danse, morale, cultes, budget, affaires étrangères. Il ne sait que d'hier, mais aussi il sait tout. Il pilote adroitement entre les écueils, et, quel que soit le vent, il s'oriente toujours vers le ministère. Il plante sa toque sur la tribune, comme les navigateurs qui placent des poteaux avec une inscription sur le rivage où ils abordent, et qui, en mettant pied à terre, disent : Ceci est à moi!

Exercé aux subtilités de la chicane, il passe à travers les mailles serrées du raisonnement. Il oppose aux coups de bélier qui l'assiégent, les molles toisons de sa défense. Il fuit, de détour en détour, et il se réfugie, comme en un lieu inabordable, dans un vaste amas de phrases stagnantes.

A peine débarqué du coche, l'Avocat demande en entrant dans la Chambre d'un air délibéré : Quoi? qu'y a-t-il? — On parle sucre. — Je parlerai sucre. — Non, c'est sur l'Orient. — Eh bien! va pour l'Orient. — Je me trompe, il s'agit de chemins de fer. — Eh! que m'importe sucre, Orient ou chemins de fer? Ne suis-je pas prêt sur tout? — Mais vous n'avez encore pas changé de bottes? — Attendez, je vais au vestiaire. — Et le serment? — Ah! j'oubliais! Mon Dieu, que de peine il faut dans ce pays-ci pour s'habiller, jurer et parler! Nous allons plus vite que cela à Brives-la-Gaillarde!

Il n'y a pas six semaines que notre Avocat recevait dans son cabinet poudreux des paysans en sabots, et qu'il tendait cordialement la main à tous les huissiers du canton. Aujourd'hui, devenu Ministre par la grâce de Dieu et du Parlement, il a un train, des valets, des équipages, une loge à l'Opéra, et le reste. Il donne audience aux premiers Présidents qui se pressent dans ses antichambres. Il porte superbement la simarre aux longs plis. Il s'étale, il se carre, il s'épanouit dans le fauteuil du chancelier de L'Hospi-

tal. Ministre de la marine, il lance sur la Méditerranée ou sur l'Océan, des voiles ou des tourbillons de vapeur. Ministre du commerce, il préside à l'agriculture, il réglemente l'industrie. Ministre de l'intérieur, il manœuvre la police et les fonds secrets. Il ne règne pas, mais il gouverne, tandis que sa femme débourgeoisée, étincelle de pierreries, échange des poignées de main avec les Princesses, et daigne admettre à ses petits levers l'Aristocratie en cornette.

Les Avocats font le triomphe des révolutions, et les révolutions font le triomphe des Avocats.

CHAPITRE V.

DE L'ÉLOQUENCE DÉLIBÉRATIVE, OU COMPARAISON DES DISCUTEURS ET DES DISCOUREURS.

Dans les petites Démocraties, l'Éloquence s'agite sur la place publique. Dans les États constitutionnels, elle siége à la tribune. Dans les Monarchies tempérées, elle délibère avec le prince.

Là, plus emportée, ici, plus grave. Là elle vit d'émotions et de figures, ici elle parle le langage des affaires. Là elle demande à la publicité son mouvement, ici elle tire du secret sa force et sa prudence. Là elle se mêle à l'action du gouvernement, ici à la théorie des lois. Là elle dirige les passions de la multitude, ici le pouvoir d'un seul. Là, sa froideur glacerait les esprits, ici sa véhémence gênerait la délibération.

Ainsi le feu sacré de l'Éloquence ne s'éteint jamais, et lorsqu'il ne brille plus aux yeux du peuple, il se garde sous les cendres d'un autre foyer.

Impatient du joug révolutionnaire et des licences du forum, Bonaparte ceignit lui-même le glaive de l'épée et de la parole. Il ne voulut plus d'autre tribune que son fauteuil de Consul, d'autre publicité que la publicité de ses lois et de ses décrets, d'autre presse que sa presse officielle, d'autre écho, en France, que l'écho de sa propre voix.

Il envoya au Sénat les glorieux vétérans de nos armées, moins pour consacrer la prééminence de l'épée dans un gouvernement militaire, que pour s'assurer de dociles suffrages. Car il savait que la double habitude de l'obéissance passive et du commandement, dispose au despotisme avec les inférieurs, et à la servilité envers les maîtres.

Il enferma dans des habits resplendissants d'or, les muets de son sérail Législatif.

Il parqua dans le Tribunat, les restes de ces hommes remuants dont les tronçons s'agitaient encore, et qu'il devait bientôt écraser sous son pied d'Empereur.

Il mit dans le Conseil d'État, des jurisconsultes, des généraux, des marins, des publicistes, des administrateurs, la plupart débris de nos Assemblées. Les plus fougueux révolutionnaires avaient péri dans la tourmente, ou ils avaient été jetés aux grèves de l'exil. D'ailleurs, les hommes d'action ne répondent qu'au génie des révolutions. Les hommes d'organisation conviennent mieux aux fondateurs de dynasties. On donna aux pays conquis nos institutions, notre gouvernement et nos lois. On leur emprunta leurs juristes, leurs savants, leurs financiers et leurs diplomates. On prit à Gênes, Corvetto; à Florence, Corsini; à Turin, Saint-Marsan; à la Hollande, Appélius; à Rome, Bartolucci.

Lorsque l'étranger, attiré par la beauté de leurs colonnes jaspées, de leurs tableaux et de leurs pendentifs, aperçoit dans les salons du quai d'Orsay, quelques personnages brodés et emplumés qui viennent statuer sur la mise en jugement d'un garde-champêtre ou sur le curage d'un simple ruisseau, il demande si c'est là ce Conseil d'État dont le nom retentissait en Europe, et dont les Codes immortels régissent encore plusieurs royaumes détachés de la France.

Non, le Conseil d'État actuel, petite jugerie, compétence disputée, repaire de sinécures, établissement sans forme et sans légalité, n'est plus ce corps puissant qui, sous Napoléon, préparait les décrets, réglementait les provinces, surveillait les ministres, orga-

nisait les provinces réunies, interprétait les lois, et gouvernait l'Empire.

C'était dans la grande salle des Tuileries, qui touche à la Chapelle, que s'élaborèrent nos Codes dont la conception est si magnifique, l'ordre si simple, et la précision si rigoureuse, qui ont survécu aux gloires fastueuses de l'Empire, et qui seront plus durables que l'airain. C'est là que fut dressée cette vigoureuse administration de l'intérieur, aux rouages de laquelle, de peur de tomber, se cramponnent encore aujourd'hui tous nos petits hommes d'État.

Le Conseil d'État était le siége du gouvernement, la parole de la France, le flambeau des lois et l'âme de l'Empereur. Ses Auditeurs, sous le nom d'intendants, assouplissaient au frein les pays subjugués. Ses ministres d'État, sous le nom de présidents de section, contrôlaient les actes des ministres à portefeuille. Ses Conseillers en service ordinaire, sous le nom d'orateurs du gouvernement, soutenaient les discussions des lois au Tribunat, au Sénat, au Corps Législatif. Ses Conseillers en service extraordinaire, sous le nom de directeurs généraux, administraient les régies des Douanes, des Domaines, des Droits réunis, des Ponts et chaussées, de l'Amortissement, des Forêts et du Trésor, levaient des impôts sur les provinces de l'Illyrie, de la Hollande et de l'Espagne, dictaient nos Codes à Turin, à Rome, à Naples, à Hambourg, et allaient monter à la française, des principautés, des duchés et des royaumes.

Ce reste d'orageux conventionnels qui portaient encore la république au fond de leurs âmes, cédaient, en grondant, à l'attraction de l'Empereur. Napoléon les avait éblouis de ses victoires, et comme absorbés dans sa force. Leurs esprits, las des tourmentes de la liberté, n'aspiraient plus qu'à se détendre dans un repos plein d'éclat et de grandeur. Le Conseil d'État reproduisait à leurs yeux les luttes animées de la tribune, dans ces graves séances où les débats n'étaient pas sans mouvement, et la parole sans indépendance et sans empire. C'était là qu'à la voix de Napoléon, toutes les illustrations civiles et militaires de la Révolution semblaient s'être donné rendez-vous.

Là, brillaient Cambacérès, le plus didactique des législateurs, et le plus habile des présidents; Tronchet, le plus grand magistrat de notre âge; Merlin, le plus savant jurisconsulte de l'Europe; Treilhard, le plus nerveux dialecticien du conseil; Portalis, célèbre par son éloquence; Ségur, par les grâces de son esprit; Zangiacomi, par la concision tranchante de sa parole; Réal, par l'originalité de ses reparties; Fourcroy, par sa lucidité; Defermon, par son expérience; Pelet de la Lozère, par la justesse de son esprit; Dudon, par son érudition administrative; Chauvelin, étincelant de saillies; Fréville, économiste libéral; Portal, financier exact; Cuvier, tête forte et universelle; Mounier, si caustique; Pasquier, si fluide; Boulay, si judicieux; Thibeaudeau, si ferme et si indépendant; Fiévée, si fin; Molé, si grave; Bérenger, si serré, si incisif, si spirituel; Berlier, si profond et si abondant; Degérando, si versé dans la science du droit administratif, Andréossi, dans l'art du génie, et Saint-Cyr, dans la stratégie militaire; Regnault de Saint-Jean-d'Angély, orateur brillant, publiciste consommé, travailleur infatigable; Bernadotte, aujourd'hui roi de Suède, et Jourdan, le vainqueur de Fleurus.

Napoléon, qui dévorait les hommes et les choses, ne voulait que des ouvriers qui travaillassent sous lui, vite et bien. Regnault de Saint-Jean-d'Angély, robuste de tempérament, prompt d'esprit, parleur élégant et facile, souple rédacteur de projets de lois et d'exposés, apprenait et rendait en quelques heures, toutes les pensées de son maître.

Les conseillers d'origine bourgeoise, s'y distinguaient des conseillers d'origine noble. C'était comme deux rivières qui couleraient dans le même lit, sans mêler leurs eaux. Les uns affectaient la simplicité des conventionnels, et semblaient mal à l'aise sous l'habit de cour que les autres portaient avec grâce. Les uns étaient plus polis dans leurs manières et dans leur langage; les autres plus rudes, et, dans l'entretien familier, parfois cyniques.

Mais parmi les plus fortes têtes du Conseil, chose remarquable! aucun noble. Ni les Portalis, les Treilhard, les Tronchet, les Bou-

lay, les Maleville; ni les Regnauld de Saint-Jean-d'Angély, les Defermon, les Mounier, les Berlier, les Zangiacomi, les Réal, les Régnier, les Merlin. Tous ces hommes supérieurs avaient surgi du Tiers-État par la force de leur caractère ou de leur talent, et ceci explique historiquement comment l'empire des affaires est tombé aux mains de la bourgeoisie.

Et non-seulement Napoléon, assisté de ses conseillers, a fondé des monuments de législation impérissables, mais encore il a légué à ses successeurs une foule d'hommes d'État distingués, devenus ministres : MM. Portal, Gouvion Saint-Cyr, Pasquier, Portalis, de Broglie, Molé, Beugnot, Pelet de la Lozère, Siméon, Saint-Cricq, Chabrol.

N'oublions pas non plus trois personnages qui ont porté dans les Conseils d'État de la Restauration, les puissantes traditions du Conseil impérial et l'économie ordonnée de ses débats, MM. Bérenger, Cuvier et Allent.

M. Bérenger, plus subtil que solide; spirituel à force d'être ingénieux; fonctionnaire par occasion, mais opposant par habitude, par caractère et presque par tempérament; courageux défenseur des intérêts nationaux; nourri dans les idées et les habitudes républicaines; conseiller d'État pour son mérite; pair de France, seulement pour avoir été conseiller d'État; enfoui, perdu dans les travaux secondaires et dans les honneurs obscurs d'un comité; né pour combattre à la tribune du pays, pour y combattre perpétuellement et pour s'y faire une renommée.

Je n'ai jamais rencontré dans nos cirques parlementaires, d'orateur plus insinuant et de lutteur plus hardi. Quelque épuisée que fût une thèse, il y trouvait une face nouvelle. Quelque solide sur pied que parût une argumentation, il savait par quelque ricochet, la faire clocher. Il ne doutait quelquefois que pour mieux affirmer, ou il n'affirmait que pour mieux douter. Il semait si bien sous vos pas les artifices et les chausse-trapes de sa dialectique, qu'il était bien difficile de n'y pas choir. C'était en effet, une dialectique pleine de facettes, d'ambages imprévues et de filets à mille mailles. C'était

comme un sillon qu'il s'ouvrait dans le champ de la discussion la plus aride ou la plus obscure, et qui laissait toujours après soi une trace lumineuse.

M. Cuvier aimait les affaires pour les affaires, et s'il n'eût pas été naturaliste, il eût été procureur. Toujours le premier aux plaids, il feuilletait les dossiers avec une espèce de passion. On le voyait plus assidu aux audiences judiciaires du Conseil d'État, qu'aux séances de l'Institut. Son esprit s'élevait aux découvertes les plus sublimes de la science, et s'abaissait aux formules banales et stéréotypées d'une acceptation de legs ou d'une autorisation de moulins et d'usines. Vaste à la fois et délié; rattachant entre eux les fils rompus des anciens âges; descendant dans les profondeurs de la terre et recomposant par l'effort créateur de son génie, les générations éteintes des grands animaux antédiluviens; s'enfonçant avec la même pénétration, dans les circonvolutions étroites et captieuses d'une procédure; admirable dans le petit et dans le grand, dans l'exposition administrative des intérêts vivants, et dans l'anatomie de la nature morte; recherchant partout avec la patience de l'observation et les lumières de l'analyse, la raison des choses.

A toutes les grandes époques de l'histoire, on a toujours vu le génie qui organise les empires, deviner le génie qui sert et qui obéit. Il semble que, par une sorte d'instinct sympathique, ils se rapprochent pour se confondre. Ainsi Napoléon, dans les derniers moments de son règne, devina M. Allent. Sous ses auspices. M. Allent traça le plan de campagne autour de Paris, et, sans la chute de l'Empereur, il serait monté rapidement aux suprêmes honneurs de l'armée. La paix et la Restauration le clouèrent sur les bancs du Conseil d'État.

Versé dans la littérature ancienne, nationale et étrangère, ingénieur militaire et civil, stratégicien, artiste, administrateur, financier, jurisconsulte même, c'était un homme d'une érudition immense et d'un mérite prodigieux.

Exercé dans la pratique autant que savant dans la théorie, esprit d'ensemble et esprit de détail, M. Allent était propre à tout,

et il eût été aussi bon ministre de la justice, que bon ministre des finances, de l'intérieur ou de la guerre. Il était l'âme et le flambeau de toutes les commissions, et sa capacité gouvernementale égalait en spécialité, et surpassait en universalité celle de tous les ministres de la Restauration et du temps présent.

La soudaineté et l'à-propos de ses expédients étaient proverbiaux au Conseil, et, lorsqu'il opinait, l'Assemblée, d'ordinaire, passait à son avis.

Miné par un mal douloureux, et quoiqu'il n'entendît souvent que le commencement ou la fin d'un rapport, sa pénétration était si vive et sa science si vaste, qu'à la seule lecture des pièces, il comprenait l'affaire et rédigeait l'arrêt sur l'heure, avec autant de précision que de netteté. C'étaient de vrais tours de force, qui jetaient dans l'admiration tous ceux qui l'entendaient.

Non-seulement il découvrait, à première vue, tout l'horizon d'une thèse, mais encore il l'abordait en quelque sorte, l'épée à la main, avec impétuosité et avec feu. Il la tranchait, la dépouillait de sa phraséologie et de ses incidents, et ne laissait saillir que le point culminant du litige.

La fortune lui fit échec. Il arriva quelques années trop tard, dans les armées de la République, dans les Conseils de l'Empire et à la Tribune.

Homme d'une modestie singulière et d'un désintéressement antique; n'attachant aux choses que le prix du devoir; fuyant les honneurs qui l'allaient chercher; simple de mœurs et de manières comme les gens supérieurs, et auquel il n'a manqué que de vouloir être pour être, et d'un autre théâtre pour laisser un nom; homme rare que je voudrais faire revivre dans ces lignes, si un tel homme pouvait mourir; homme irréparable pour le Conseil d'État, cher au cœur de ses amis, et regrettable pour tous ceux qui aiment encore la vertu, la science et la patrie.

Mais j'ai hâte d'arriver à celui qui les domine et qui les efface tous, à Napoléon. Partout où cette grande figure se montre, y a-t-il place pour quelque autre?

Lorsque le général Bonaparte vint siéger au Conseil d'État, dans son fauteuil de premier Consul, il était encore tel qu'il apparut sur les champs de bataille de l'Italie, pâle, la face saillante, le sourcil proéminent, l'œil méditatif et retiré dans son orbite, portant déjà sur son front, comme au fond de son âme, ses destins de législateur, d'empereur et de conquérant.

On ouvrait la séance et Bonaparte appelait les questions à l'ordre du jour. Souvent, pendant leur appel, il tombait, sans s'en apercevoir, dans une profonde rêverie, et il poursuivait son idée de même qu'un chasseur ardent suit sa proie. Il se parlait comme à lui-même, tout haut, avec des exclamations, des sons entrecoupés et rompus, et quelquefois des larmes. Puis il se portait rapidement sur la question, pour s'en éloigner encore le moment d'après, et y revenir.

C'est dans le Conseil d'État qu'il ourdissait les fils de la centralisation gouvernementale et administrative, et que, les tenant réunis dans sa main, il sentait le moindre tremblement de leur milieu et de leurs extrémités. C'est là qu'il les étendait sur tout le pays, et qu'il y plantait, comme sur une hauteur fortifiée, le pavillon de sa puissante unité.

Il aimait son Conseil d'État. Il s'y mettait à l'aise. Il s'y accoudait. Il y parlait confidentiellement, ainsi qu'on parle à des frères, à des amis. Il s'y délassait avec eux de ses grandeurs officielles. Il y exhalait ses ressentiments. Il y révélait, comme poussé par une force intérieure, l'état de son âme, et l'on pouvait lire dans un sourire de sa bouche, dans un pli de son front, le secret de ses longs desseins. L'ordre du jour n'était pas pour lui ce qui était écrit sur le rôle, mais ce qu'il préméditait dans l'agitation bouillonnante de ses pensées, soit qu'il les préparât de loin ou qu'elles lui accourussent en sursaut. C'est ainsi qu'il se jetait tout à coup hors de la question, quittait les routes battues et faisait des pointes sur toutes sortes de sujets. Il y traitait de tout, de la paix, de la guerre, de ses systèmes administratifs ou philosophiques, de sa diplomatie, de sa politique. Il y descendait familièrement aux moindres détails d'éti-

quette sur les cérémonies du sacre, sur la métropole du couronnement, sur l'emblème impérial à prendre, le coq, l'aigle ou l'éléphant.

Il admettait dans le sein du Conseil d'État des députations de l'Université, de l'Institut, du Commerce. Il donnait la parole, il provoquait à la demander. Il résumait les questions, il lui plaisait surtout de les poser ; cela allait mieux à son impatience.

Il dictait ses résolutions avec une abondance et une rapidité de verve que la plume ne pouvait pas suivre. C'était le lendemain, le jour même, quelques heures d'avance, qu'il lui fallait un projet de loi, un rapport, un exposé de motifs, un discours développé, mûri, étudié, approfondi, pour le Sénat ou pour le Corps Législatif.

Quand une rédaction ne lui convenait pas, il se chargeait lui-même de la corriger. Il n'aimait ni les règlements prolixes et redondants, ni les longs préambules de décrets. Il craignait que l'opinion ne prît le contre-pied de ce qui y était dit. Aussi, presque tous les décrets impériaux, pour se conformer au génie de Napoléon, ont une brièveté d'ordre du jour, un air de commandement, une brusquerie de décision, une tournure leste et militaire.

Quelquefois, il feignait de se laisser pénétrer pour mieux pénétrer les autres, et pour s'engager plus avant dans les replis de leur pensée. Ce qu'il n'emportait pas par la force, il le ravissait par la ruse. Ainsi firent presque tous les hommes nés pour le gouvernement des empires : Annibal, Sylla, Cromwell, Frédéric, Richelieu. « Je suis lion, disait Napoléon, mais je sais être renard. » Ce mot révèle la double face de son génie.

Il approchait plus près du secret des cœurs par les voies inaperçues de la causerie, que par les excitations solennelles des débats, parce qu'on ne se tenait pas en défiance contre lui. C'est dans les entretiens familiers du Conseil d'État qu'il faut aller chercher l'origine et le mot des plus grandes affaires de ce règne.

Malheureusement, la presse d'alors était sans voix. Les acteurs de ces drames intimes n'ont pas eu souci d'en être les historiens.

Un secrétaire qui siégeait auprès de Napoléon, n'aurait jamais osé sans son commandement exprès, noter dans le procès-verbal, ses fougues, ses colères, ses tendresses, ses points d'arrêt, ses exclamations confidentielles, ses digressions oratoires. La chair, le coloris, l'animation, la vie manquent au sec et froid squelette de ces plumitifs.

On ne peut aujourd'hui reconstruire que par le souvenir, les opinions de cet homme extraordinaire, sur différents sujets de constitution, de politique, de gouvernement, de religion, de législation, de police, d'administration.

Lorsque étant déjà Consul à vie, il gravissait à l'Empire par des routes détournées, il posa en Conseil d'État la question d'hérédité, absolument comme s'il eût été un républicain.

« L'hérédité de la couronne, disait-il, est absurde, car l'hérédité
« dité dérive du droit civil. Elle suppose la propriété. Elle est faite
« pour assurer la transmission. Or, comment concilier l'hérédité
« de la couronne avec le principe de la souveraineté du peuple? »

C'est vrai, comment? Mais personne n'osa lui dire : Oui, comment?

Dans ces occasions, les rôles les plus solennels qui étaient joués au Conseil d'État, et dont il laissait transpirer le récit au dehors par les indiscrétions officieuses de la police, avaient été arrangés et répétés derrière la toile entre les acteurs et lui.

Quelquefois, il ne versait son secret que goutte à goutte; il ne disait qu'un mot ou il ne s'exprimait que d'un regard, et il fallait deviner et agir dans le sens de ce mot ou de ce regard

Il était, en tout, d'une habileté singulière, et il savait faire tourner au profit de son ambition, les alternatives de crainte ou d'espérance dont il agitait les âmes.

Il n'était pas cruel par nature ni par caractère; mais il n'avait ni une haute philosophie ni une haute moralité.

Il faut dire toutefois, à l'excuse de Napoléon, qu'il trouva des complices empressés dans ces hommes que le flot révolutionnaire avait usés et arrondis, en les roulant sur les sables du rivage, et

qui s'élevaient avec sa fortune, aux richesses et aux honneurs. On songeait bien à Napoléon, mais sous la condition de n'être pas oublié soi-même. Le Sénat, mis sur la voie et tenté dans sa cupidité, stipula effrontément pour l'hérédité de ses titres, salaires et fonctions ; le Tribunat et le Corps Législatif demandèrent, comme des valets, une augmentation de gages. La bassesse des serviteurs surpassa l'usurpation du maître. Les états-majors, les préfectures, les administrations, les municipalités, les académies, la magistrature et la presse elle-même, se précipitèrent dans la servitude avec une émulation honteuse. On poussa Napoléon, on le porta sur mille bras à l'Empire, et la corruption gangrena si avant tout le corps de la nation officielle, qu'elle n'a pu se relever encore de sa dégradation, et que Paul-Louis va, dans son indignation vertueuse, jusqu'à nous appeler, tous tant que nous sommes, un peuple de laquais.

Disons cependant, pour être juste, que dans le silence de la nation, quelques voix plus fières, quelques rares citoyens, quelques tribuns, s'élevèrent contre César.

Carnot, dont la tempérance s'offensait du luxe et des pompes d'une cour; qui avait vaincu avec l'épée des républicains, les armées coalisées de l'Europe ; qui voyait avec un violent regret la liberté s'affaisser et mourir ; qui, pour obéir à ses convictions, allait ensevelir dans la solitude les espérances d'une haute fortune, et qui, plus tard, au jour des périls et de la chute de l'Empire, devait patriotiquement demander à servir non pas l'empereur, mais le représentant armé de l'indépendance nationale.

Lanjuinais, Breton des anciens temps, impatient du frein, se cabrant sous la main de la dictature, et protestant contre elle par les vigoureuses exhalaisons de son âme.

Daunou, non moins ennemi de la tyrannie ; esprit droit et solide, élégant sans afféterie, érudit sans pédantisme, éloquent sans cris et sans ostentation ; inaccessible à la séduction, ferme contre la menace; philosophe doux et tempéré, simple dans ses mœurs, profond et retiré dans ses études ; citoyen comme l'étaient les meil-

leurs citoyens de la Grèce et de Rome, sage à la manière des sages de la modeste et grave antiquité.

Benjamin Constant, jeune alors, plein de verve et de feu, et qui devait continuer, dans les brillants salons de madame de Staël, l'opposition de l'esprit contre le génie, de l'examen contre l'enthousiasme, du droit contre l'usurpation, de la paix contre la guerre, de la liberté contre le despotisme, et de la justice éternelle contre les extravagances de l'arbitraire.

Quelques autres, plus obscurs, jetaient des cris sourds et rongeaient, en frémissant, le frein de la servitude impériale; mais le gros de la nation se taisait.

Par tempérament autant que par système, Napoléon professait les maximes du pouvoir absolu. Par instinct autant que par besoin, il voulait un gouvernement fort, des lois sévères et obéies. Il méprisait la populace. Il aimait l'armée comme la signification la plus complète de la nationalité, comme la formule la plus unitaire du pouvoir, comme l'instrument le plus actif, le plus docile, le plus concentré du gouvernement.

Mais il n'aimait ni la presse, ni les avocats, ni les salons de Paris; c'est qu'en effet, la presse, les avocats et Paris, ont été et seront toujours singulièrement gênants pour le despotisme. Il sentait, il disait que les constitutions impériales n'offraient aucune garantie de durée, et qu'un caporal avec quelques hommes pourrait, comme Mallet faillit de le faire voir, s'emparer du trône par un coup de main. Il ne comptait que sur lui-même, et c'est pour cela qu'il fortifiait son pouvoir aux dépens de la liberté.

Au surplus, étonnant contraste! il disait qu'on devait mener les hommes par la crainte, par l'intérêt ou par la vanité, et cependant il n'avait de foi intime que dans leur désintéressement et leur vertu! Il voulait des esclaves, et il s'indignait de leur bassesse! Il dédaignait l'opinion, et il redoutait par-dessus tout l'opinion! Il fondait pour l'éternité, et il croyait à peine à la viagérité de son pouvoir. Il méprisait les hommes, et il était fou de la gloire qui vient des hommes!

Il voulait un Corps Législatif, ni trop fort pour n'en être pas gêné, ni trop faible pour n'en être pas servi, ni trop riche de patrimoine pour être indépendant, ni trop pauvre pour être exigeant ou boudeur.

Homme de génie, il ne craignait pas les hommes supérieurs. Il regardait tous les mérites éclatants comme chose à lui, comme destinés à son usage. Il étendait la main sur eux. Il les tirait de la foule et les amenait à soi par cette force de magnétisme, de fascination qui lui était propre, et à laquelle Carnot lui-même, et Benjamin Constant, et Macdonald, et Lecourbe et tant d'autres, ne purent pas résister.

Napoléon avait des idées plus larges, en matière civile, que les anciens jurisconsultes de la basoche et du Châtelet. Toutes ses observations avaient un grand sens, et elles étonnaient les légistes par leur justesse et par leur originalité.

Il travailla personnellement au Code qui porte son nom. Plusieurs dispositions de ce Code émanent de lui. « Là, disait-il, où est « le drapeau, là est la France. »

Il eut, à propos de la déportation, des mouvements oratoires pleins de sensibilité. « Si vous défendez à la femme d'un déporté « de le suivre, tuez plutôt le condamné. Alors sa femme pourra « du moins lui élever un tombeau dans son jardin, et venir l'y « pleurer. »

C'est lui qui fixa l'âge du mariage, qui fit jurer obéissance au mari par la femme, dans l'acte de célébration, et il ajouta plaisamment : « Ce mot d'obéissance est bon à mettre pour Pa- « ris où les femmes se croient en droit de faire tout ce qu'elles « veulent. »

Tous les conquérants et les fondateurs d'empire ont d'abord songé à l'éducation des sujets, par instinct ou par prévoyance.

Il voulait que chacun ne fût pas libre de lever une boutique d'instruction, comme on lève une boutique de draps; que l'unité despotique du gouvernement passât dans les Lycées; qu'une corporation de jésuites laïques fît l'éducation morale et politique du peu-

ple, et rapportât tout à l'Empereur; que les pieds de ce grand corps fussent dans les bancs du collége et sa tête dans le Sénat; que l'enseignement de la religion napoléonienne commençât au berceau; que l'on enfonçât les esprits dans l'histoire de la vieille Gaule; que les professeurs eussent leur prise d'habit en épousant l'Université, comme jadis les moines épousaient l Église.

Il ne voyait dans la mort qui moissonne par an, quinze à vingt mille personnes à Paris : « Qu'une belle bataille. »

Il n'estimait que le fanatisme militaire. « Il en faut, disait-il, « pour se faire tuer. »

Il n'aimait pas, si ce n'est par boutade, à remuer les matières religieuses.

Il s'irritait contre le clergé qui voulait se réserver l'action sur l'intelligence, et le réduire à l'action sur le corps. « Ils gardent « l'âme et me laissent le cadavre! »

Il voyait la religion politiquement, comme tout le reste. « La « religion rattache au ciel une idée d'égalité qui empêche que le « riche ne soit massacré par le pauvre. »

Il voulait faire des missionnaires autant d'agents diplomatiques, pour l'accomplissement de ses lointains desseins.

Il disait : « Tout, dans le culte, doit être gratuit et pour le « peuple. L'obligation de payer à la porte ou de payer les chaises « est une chose révoltante. On ne doit pas priver les pauvres, « parce qu'ils sont pauvres, de ce qui les console de leur pau- « vreté. »

Il sacrifiait, sans remords et sans débats, les intérêts particuliers à la raison d'État. Du reste, il manifesta plusieurs fois un vif et délicat sentiment du droit privé.

Il se plaignait de n'être qu'une griffe pour la signature des décrets, et il organisa, de son propre mouvement, la belle institution de la Commission du contentieux. Singulière chose! il voulait de la justice dans l'arbitraire.

« Croirez-vous, disait-il, que mon tapissier prétend me faire « payer un méchant trône et six fauteuils, cent mille francs? » Ca

été l'unique cause de la compétence du Conseil d'État pour les fournitures de la liste civile.

Voici de ses maximes en matière d'impôt. « Mieux vaut laisser « l'argent entre les mains des citoyens, que de le mettre et garder « en cave.

« Il faut savoir donner pour prendre.

« Six cents millions de revenu doivent suffire à la France, en « temps de paix.

« Il ne faut pas charger l'âne de tous les côtés.

« On doit avoir la place publique et l'eau pour rien, c'est bien « assez de faire payer le sel ! »

Voici une autre de ses maximes, immorale dans sa moralité : « C'est par l'argent qu'il faut tenir les hommes à argent. »

En toute occasion, il montra du faible pour les émigrés; il leur restitua leurs biens non vendus, et sa politique inclinait à leur accorder une indemnité.

Il voulait, dans l'intérêt du peuple, réduire le prix des places au théâtre.

Il disait encore : « Il n'y a souvent rien de plus tyrannique « qu'un gouvernement qui a la prétention d'être paternel. »

C'étaient là ses mots et ses axiomes de Consul. Depuis, parvenu à l'Empire, Napoléon devint plus maître de ses secrets. plus soucieux de ses destinées dont on eût dit qu'il pressentait la fin, plus réservé dans ses épanchements.

Mais c'est encore dans le sein de son Conseil d'État que, le plus souvent, son âme s'échappait sur ses lèvres, que ses pensées cherchaient un écho, et que, par une vieille affection, il aimait à revenir.

A peine, au retour de ses grandes batailles, Napoléon avait-il déchaussé ses éperons, qu'on entendait à la porte du Conseil un frémissement d'armes; trois fois le tambour roulait. Les portes s'ouvraient à deux battants, et l'huissier criait : « L'Empereur, Messieurs ! » Napoléon marchait, à pas brusques, à son fauteuil, saluait, s'asseyait, se couvrait, tandis que ses officiers et souvent des princes étrangers, rangés derrière lui, tête nue, se tenaient dans le silence.

J'étais bien jeune alors, et j'avoue que je ne pouvais regarder, sans émotion, ce front chauve sur lequel semblait, du haut du plafond, se refléter la gloire d'Austerlitz [1].

J'étais à la fameuse séance qui suivit son retour de la bataille de Hanau.

Encore brisé des fatigues du voyage, pâle et préoccupé, l'Empereur nous fit passer dans son cabinet. Là, debout, et sans préparation, il interpella vivement M. Jaubert, gouverneur de la Banque de France, et qui avait eu, disait-il, l'imprudence de faire avec trop de précipitation l'escompte des billets. Napoléon déroula les statuts de la Banque; il en expliqua le mécanisme avec la netteté d'un censeur ou d'un régent. C'était un spectacle fort étrange pour moi, d'entendre un soldat discourir sur l'organisation des banques et sur les théories de l'escompte. M. Jaubert, homme doux et timide, balbutiait quelques excuses que nous n'entendîmes pas. On rouvrit les portes de la grande salle; chacun s'assit, et le Conseil se tint.

L'Empereur fit d'abord une longue pause. On voyait qu'il était absorbé par ses pensées; sa tête retombait, malgré lui, sur sa poitrine. Il déchirait machinalement avec son canif, plumes, tapis et papier. A la fin, sortant comme d'un rêve : « Les Bavarois! les « Bavarois! j'ai passé sur leur corps; j'ai tué Wrède [2]? l'invasion « court, le temps presse; eh bien! Messieurs, que ferez-vous? « qu'avez-vous à me dire?

— « Sire, répliqua Regnault de Saint-Jean-d'Angély, comptez sur « la valeur des Hollandais.

— « Les Hollandais! ce n'est pas du sang, c'est de l'eau rougie « qui coule dans leurs veines.

— « Mais déjà de toutes parts, les Adresses arrivent, Sire, et tous « les corps de l'Empire protestent de leur fidélité et de leur dé- « vouement.

[1] Le tableau de la bataille d'Austerlitz, par Gérard, ornait le plafond de la salle.

[2] Il le croyait.

— « Que dites-vous donc, monsieur Regnault? est-ce que je ne « sais pas comment se fabriquent ces adresses-là? que signifient-« elles? est-ce que j'y crois? c'est de l'argent, des hommes qu'il « faut et point de phrases; et vous, Messieurs, vous êtes des « citoyens éminents, des pères de famille, les pères de l'État. « C'est à vous à ranimer l'esprit public par l'éloquence de vos « exhortations. Prévenez la honte et les misères de l'invasion qui « menace l'Empire. »

Paroles tardives! l'Empire penchait d'heure en heure vers sa ruine, et quand les temps sont marqués, il faut que, malgré leur génie ou leur puissance, les gouvernements et les peuples soient entraînés dans la tombe par la fatalité du destin, qui n'est que l'enchaînement logique de leurs fautes.

Si Napoléon a péri si complétement, c'est qu'il était à lui seul sa renommée, sa dynastie et son empire. Qui ne se serait pas courbé devant une supériorité si naturelle? qui n'a senti, en l'approchant, le charme de sa séduction toute-puissante? il n'y avait pas de servilité dans cette obéissance, parce qu'elle était volontaire ; il y avait de l'entraînement pour l'homme, quelquefois même de la passion. On ne pouvait se lasser de contempler ce front large et penseur qui renfermait les destinées de l'avenir. On ne pouvait lutter du regard contre ce regard irrésistible qui allait déplier vos pensées jusque dans le fond de votre âme. Tous les autres hommes, empereurs, rois, généraux, ministres, paraissaient devant lui comme des êtres d'une espèce inférieure et commune. Il avait du commandement dans la voix, et quelquefois une douceur, une tendresse d'organe, une sorte d'insinuation italienne qui remuait la fibre. C'est par ce mélange inconcevable de grâce et de force, de simplicité et d'éclat, de bonhomie et de dignité, de finesse et de brusquerie, qu'il domptait les esprits les plus rebelles, et qu'il ramenait les plus prévenus. On peut dire qu'il a été conquérant par le langage aussi bien que par les armes.

Il avait, dans son génie, de la pompe orientale et de la précision mathématique.

Son éloquence, qui n'était pas pour lui une fleur d'étude, mais un moyen de commandement, se pliait à tous les temps et à toutes les circonstances. Il parlait aux soldats, qui sont les hommes du peuple, le langage du peuple, qui aime les grandes figures, les souvenirs et les émotions. Il traçait, avec ses maréchaux, ses plans de campagne. Il rédigeait, avec ses ministres et ses secrétaires, les notes de sa diplomatie et les articles du *Moniteur*. Il passait, sans le moindre effort, de la haute discussion des lois civiles et politiques, aux détails minutieux d'une ordonnance d'habillement de la marine, ou d'un règlement sur la boulangerie. Il présidait coup sur coup le comité des travaux publics, le comité de la guerre et les conseils d'administration. Il dissertait de littérature et de sciences, avec les membres de l'Institut; il corrigeait, avec les commis des bureaux, des tableaux chargés de statistique et de chiffres. Au Conseil, il rédigeait les lois avec Tronchet, Treilhard, Merlin, Bérenger, Cambacérès et Portalis.

Tandis que les conseillers d'État, fatigués, appesantis, se laissaient vaincre par le sommeil, il prenait un malin plaisir à prolonger la séance jusque dans la nuit. Il n'éprouvait ni faim, ni besoins, ni lassitude. On aurait dit que son indomptable volonté dominait sa constitution comme tout le reste.

Il se plaisait à mettre les conseillers d'État aux prises les uns avec les autres; il les agaçait en quelque sorte, pour qu'ils se disputassent, soit que cette polémique lui rendît l'image de la guerre, soit qu'il voulût faire jaillir la vérité du choc de la discussion. Lui-même, il s'escrimait quelquefois contre Treilhard, logicien opiniâtre, athlète intrépide, qui ne lâchait pas son adversaire impérial, et il disait familièrement qu'une victoire remportée sur Treilhard lui coûtait plus de peine que le gain d'une bataille.

Son argumentation était vive, précipitée, attachante, sans liaison, sans méthode; mais pleine de naturel, de verve et de saillies. Il jetait par tourbillons de la flamme et de la fumée.

Napoléon était né pour gouverner encore plus que pour conquérir, pour fonder des États encore plus que pour les renverser. Au

dehors, qu'est-il resté de tant de victoires arrosées de notre sang? Nous n'avons laissé sur le sol étranger, et en quelques lieux seulement, que les incrustations vivaces de nos Codes, de notre jury et de nos Conseils. Au dedans, que serait notre justice civile, criminelle et commerciale, sans l'unité de notre législation, la concordance de notre jurisprudence et l'institution de la Cour de cassation? Que deviendraient les garanties, la conformité et la responsabilité de l'administration, sans l'unité de la division territoriale, des préfectures, du ministère et du Conseil d'État? Qui arrêterait les vexations et les dilapidations fiscales, sans l'unité de l'impôt, de la comptabilité à partie double et de la Cour des comptes? Ainsi, nous marchons, depuis Napoléon, dans les ornières que son char administratif avait creusées, et tant de secousses politiques n'ont pu, si bien roulant qu'il est, le jeter hors de ses voies. Napoléon, en Conseil d'État, a été la centralisation incarnée, la centralisation avec la consubstantialité de l'Empire, la suprématie du commandement, la ténacité d'une volonté unique et la vie continue de la même action. Avec la centralisation de la France, notre pays pèsera toujours, du poids homogène de trente-trois millions d'hommes, dans la balance de l'Europe. Avec la centralisation de l'Europe, la civilisation du monde marchera en avant comme Dieu veut qu'elle y marche, et Napoléon sera plus admiré de la postérité pour avoir été un précurseur de l'avenir qu'un ravageur de nations, un politique qu'un guerrier, un législateur qu'un conquérant, et un organisateur qu'un victorieux.

CHAPITRE VI.

DE L'ÉLOQUENCE EN PLEIN AIR, OU COMPARAISON DU TRIBUN AVEC L'ACADÉMICIEN, LE CLUBISTE ET LE PARLEMENTAIRE.

Chaque genre d'éloquence a son temps, son lieu, sa physionomie, ses mœurs et son allure.

L'Éloquence Académique se cadence et se prélasse devant les glaces de ses appartements. Elle se regarde et se mire, comme une coquette, de la tête aux pieds.

Elle entre, en s'inclinant respectueusement, dans le Sénat des beaux esprits. Elle caresse d'un demi-regard la vanité des autres pour qu'on encense la sienne. Elle glisse plutôt qu'elle ne marche sur les parquets cirés, sans frôler personne. Elle a le nez au vent pour mieux flairer l'encens qu'elle-même exhale, et l'oreille au guet pour entendre les doux propos que lui rapportent ses louanges. Elle n'aime ni trop de bruit, ni trop de pas, ni trop de paroles, ni trop d'idées. Elle se berce mollement dans un milieu de bienséances étudiées, de délicatesses impalpables et d'allusions fines.

Tous les immortels qu'elle daigne admettre à ses banquets, ont reçu leur invitation sur de petits billets glacés et musqués. En dame de bonne compagnie, elle prend ses convives par la main, lorsqu'on les annonce; elle leur indique, d'un doigt discret, le

fauteuil où ils vont s'asseoir, et elle fait ouïr, en langue des dieux, à chacun de ces grands hommes, toutes sortes de douceurs. L'excellent ton, pendant le repas, est de ne point trop serrer les mâchoires en mangeant, de ne point choquer les verres, de ne s'enivrer que de flatteries et pas de champagne, et de ne point se dédommager de l'ennui des compliments et des apothéoses, en donnant à ses voisins des coups de pied par-dessous la table. A la fin du banquet, l'Éloquence académique se lève; elle porte, en l'honneur des immortels, un toast si fin et si léger qu'il s'évapore avant que le son n'en parvienne à leur oreille. Puis, elle touche sa lyre d'or d'où s'échappent quelques notes voilées, et elle se couronne de roses pâles, écloses au charbon de terre, dans les serres chaudes de l'Institut.

L'Éloquence Parlementaire ne porte pas, comme sa sœur, des gants parfumés et des cothurnes de velours. Elle n'a pas toujours ni dans ses yeux de doux regards, ni sur ses lèvres de doux sourires. Elle est même parfois un peu brutale dans son langage, un peu ferrée dans ses souliers, un peu mal peignée dans sa chevelure, et un peu sale dans toute sa personne. Mais heureusement, elle se tient à une certaine distance des tribunes publiques, et, d'ailleurs, on n'y regarde pas de si près. Au surplus, le thermomètre, la questure et les calorifères y condensent tout l'auditoire dans une température fort convenable au-dessus de zéro, et l'on y est tout à fait à l'abri du vent de bise et des injures du temps. Quant aux autres injures, leur circulation n'est pas permise, probablement j'imagine, de peur qu'on ne se prenne aux cheveux et qu'on ne se boxe en pleine salle et en plein visage; on ne veut pas que les tribunes s'amusent trop. Il est donc expressément défendu de nommer les gens, de les saisir corps à corps, et de les assiéger sur leurs bancs. Mais il n'est pas défendu d'attaquer leurs intentions, pourvu qu'on ait bien soin de dire qu'on n'attaque pas les intentions. Et aussi, il n'est pas non plus défendu d'interpeller du geste et du regard. les députés que vous ne pouvez nommer nominativement, pourvu que vous ne manquiez pas de dire que vous n'entendez absolu-

ment parler que du dehors où il n'y a personne, et en aucune façon du dedans où sont tous vos adversaires. C'est ce qu'en langage parlementaire, on appelle la haute et délicate bienséance des précautions oratoires. Donnez-vous donc la peine d'être poli de la sorte, et qu'il y a de vérité dans ces mœurs-là !

L'Éloquence en veste du Clubiste a aussi son genre d'orateurs, son jargon et sa température. Généralement, on étouffe de chaleur dans les Clubs, et l'on n'y voit pas trop clair. Si l'on y a toutes les peines du monde à parler à son tour, on peut, en revanche, y prendre le plaisir de parler tous à la fois. L'ordre à mettre dans les idées n'est pas ce qui embarrasse le plus les orateurs du Club, parce qu'il est rare qu'on y ait plus d'une idée. Quant aux opinions, il est parfaitement libre d'en avoir une à soi, à condition néanmoins que ce sera celle des autres. On n'est pas là pour discuter, mais pour crier, et chacun vient, à son tour, souffler, à force de poumons, dans l'embouchure de la même trompette. Le plus grand orateur d'un Club, est toujours celui qui fait, dans le sens du Club, la motion la plus énergique, j'allais dire la plus extravagante. Si vous risquez un amendement, on vous regarde de mauvais œil ; si vous insistez, on vous dénonce comme un perturbateur ; si vous demandez la parole, on s'indigne de tant d'audace, on frémit d'une sainte colère, on crie à la trahison, et les catéchumènes vous jettent à la porte de leur petite église, bien heureux que vous êtes de n'avoir pas été mis par eux hors la loi, et de vous retrouver sain et sauf dans la rue, face à face avec le nez d'un sergent de ville.

L'Éloquence des Clubs est fort échauffée, fort écervelée, fort échevelée, fort criarde, fort vantarde, fort hargneuse, fort désordonnée, fort intolérante, fort déclamatoire et fort peu éloquente. Elle a sans doute des qualités, mais je crois qu'elle les cache, et des modèles, mais je les ignore.

Vive l'Éloquence en plein air, l'Éloquence d'O'Connell, et parlons de celle-là !

L'Éloquence en plein air ne convient ni en tous lieux, ni en

toutes saisons. En tous lieux, car si en Amérique, en Irlande, en Belgique, en Allemagne, cent mille hommes rassemblés écouteraient patiemment un orateur, en Italie, en Espagne, en France, au bout d'un quart d'heure, on pourrait bien crier aux armes! et tirer des coups de fusil. En toutes saisons, car on est mal à l'aise pour ouïr un orateur de dessous un parapluie ou un parasol, et la plupart des assistants ont le vent au nez, les pieds dans la boue ou le soleil sur la tête, mais il en faut bien passer par là.

Il paraît, au surplus, que la déesse de l'Éloquence n'est pas bégueule et qu'elle sait volontiers se prêter à la circonstance. Tantôt elle monte sur un tonneau; tantôt elle se fait voir à la multitude par la lucarne d'une taverne; tantôt elle se hisse sur les roues de derrière d'un fiacre. Elle se barbouille de lie de vin. Elle escalade les hustings avec accompagnement de clefs forées, de trognons de choux et de pommes cuites. Elle retrousse ses bras jusqu'aux épaules, et ivre de cris, d'injures et de bière forte, elle ne sort de la mêlée, qu'avec son tablier déchiré, des côtes enfoncées et des plaies saignantes! Ce n'est pas là le beau côté de son affaire.

Mais si l'Éloquence en plein air a ses saturnales, elle a aussi ses grandes et belles fêtes. Alors elle s'avance majestueusement, précédée de drapeaux, où son nom est écrit en lettres d'or et d'azur. On la promène dans un char tiré par quatre coursiers superbes, et elle fend les flots d'un peuple admirateur qui sème les fleurs et l'encens sous ses pas, et qui fait retentir les cieux de mille acclamations.

Ce n'est pas avec une voix flûtée, une poitrine étroite, une taille de nain, des gestes philosophiques et des yeux humblement baissés, qu'on fait de l'Éloquence en plein air. Le peuple ne comprend l'Éloquence et le génie que sous les emblèmes de la force. Il veut respecter ce qu'il aime. Il ne cède qu'à ce qui le pousse. Il ne s'incline que sous ce qui le courbe. Il ne comprend que ce qu'il entend bien. Il ne s'attache des yeux qu'à ce qu'il voit de loin. Il ne s'attache du cœur qu'à ce qui le remue. Il ne s'inspire que de ce qu'il

inspire. Il ne rend bien que ce qu'on lui communique, et c'est le comble de l'art que l'orateur lui fasse accroire qu'il n'est que le porte-voix de ses opinions, de ses préjugés, de ses passions et de ses intérêts.

Il est donc presque indispensable que l'orateur populaire ait une haute stature, une voix tonnante, un port mâle, des yeux pleins de flamme. Il faut qu'il se mêle si bien à ceux qui l'écoutent, qu'il ne paraisse pas pouvoir en être séparé ; qu'il domine de la tête les flots de la multitude, qu'il les soulève d'un geste et qu'il les apaise d'un regard ; qu'il soit le maître, le maître absolu de toutes ces âmes dont il ne paraît être que le serviteur ; qu'il interpelle son auditoire, qu'il le presse, qu'il l'enlace dans les chaînes d'or de son éloquence, et qu'il ne lui laisse le temps ni de réfléchir, ni de se reposer, ni de se distraire ; qu'il aille remuer au fond de ses entrailles, tous les grands sentiments de liberté, d'égalité, d'humanité, de pitié, de vertu, qui sommeillent dans le cœur de tous les hommes ; qu'il évoque devant ces bouches béantes, devant ces yeux ardents et fixes, devant toutes ces têtes admiratives, les grandes images de la gloire, de la religion et de la patrie ; que, tour à tour, poétique et coloré, jovial et sarcastique, il lui fasse entendre les bruits immenses de la cité, ou les mugissements de la tempête ; qu'il l'égare au bord des riantes prairies ; qu'il l'enivre des sons lointains de la flûte champêtre, ou qu'il saupoudre ses plaisanteries d'un gros sel ; qu'il l'apostrophe vivement et qu'il attende sa réponse !

Un homme s'est rencontré qui a eu cette puissance, et cet homme est O'Connell [1].

[1] Nous donnons à la fin des EXEMPLES, le portrait d'O'Connell.

CHAPITRE VII.

DE L'ÉLOQUENCE OFFICIELLE,
OU COMPARAISON DES COMPLIMENTEURS DE TRIBUNE ET DES COMPLIMENTEURS DE COUR
ET AUTRES GENRES, ESPÈCES ET VARIÉTÉS.

La cour de France, je ne parle pas de celle d'aujourd'hui, a toujours été la plus polie et la plus galante de l'Europe. Le monarque régnait sur les hommes, et les femmes sur le monarque, Odette sur Charles VI, Agnès Sorel sur Charles VII, la Féronnière sur François I[er], Gabrielle sur Henri IV, la Montespan sur Louis XIV, la Parabère sur le Régent, la Pompadour sur Louis XV. La cour imitait le roi, la ville imitait la cour, et les provinces imitaient la ville. Les chevaliers complimentaient les dames. Les poëtes complimentaient les grands seigneurs. Les abbés complimentaient les cadavres des princes, sous leurs suaires de velours et d'argent. Voltaire dut la moitié de sa gloire à la délicatesse chevaleresque et fine de ses flatteries. La vie élégante s'usait à trouver des formules de plaire, à saluer avec grâce, à s'écrire et à parler poliment.

Tout ce peuple de fades adulateurs vint se heurter le front et se briser aux angles un peu rudes de la Révolution ; mais une nation ne perd jamais son génie, et du compliment naquit l'Adresse, aussi

souple, aussi variée, aussi efféminée, aussi universelle, aussi menteuse, aussi ridicule que le compliment lui-même.

L'Adresse est un arbrisseau tout particulier au climat de France ; il y prospère, il s'y développe, il y pousse des branches dans toutes les directions et des feuilles de toutes couleurs.

Il serait impossible de nombrer les rames de papier qui, depuis cinquante ans, ont gémi sous le poids des Adresses. Quel est le Français sachant lire et écrire, dont la signature ne se trouve pas au bas de quelque Adresse? Naissance de princes, avénements au trône de quelque dynastie que ce soit, morts de rois douces ou violentes, assassinat ou tentative d'assassinat, mariages et baptêmes de filles ou de fils de rois, victoires ou défaites, tout est bon pour les faiseurs d'Adresses. Ils ne sont pas difficiles sur le sujet.

On signe par entraînement, on signe par peur, on signe par calcul, mais on signe toujours.

Il y a dans les greffes de tous les tribunaux et dans les archives de toutes les mairies et préfectures, des moules à Adresses pour toutes sortes de gouvernements légitimes et illégitimes. Les modèles sont expédiés de Paris, afin d'enseigner aux fonctionnaires comment on doit formuler son dévouement, et, à jour fixe, les autorités se rendent dans la cathédrale pour y chanter un *Te Deum* en l'honneur de la République, de l'Empire ou de la Royauté, sauvés par la grâce du Tout-Puissant; car il est de règle que le Tout-Puissant, du haut des sphères étoilées, veut bien se mêler des révolutions et des contre-révolutions de la terre, et répandre ses bénédictions sur tous les gouvernements quelconques, pourvu qu'ils soient triomphants.

Si la garde royale de Charles X avait culbuté dans la boue et dans le sang les héros des barricades, il n'y a pas le moindre doute qu'une pluie d'Adresses ne fût tombée sur les marches du trône. On y aurait complimenté l'auguste monarque de ce qu'il avait mis Paris en état de siége et de ce qu'il aurait fait fusiller Laffitte, Lafayette, B. Constant, Casimir Périer, et une bonne partie des 221, en qualité de traîtres à la Patrie. Le clergé de Notre-Dame, la mitre

en tête et revêtu de ses plus beaux surplis, aurait sonné sa victoire à grande volée de cloches. Les ministres d'alors l'auraient congratulé du triomphe remporté par la raison sur le désordre et par les lois sur l'anarchie, et la phrase habituelle de nos ministres du *quoique* ou du *parce que*, comme il vous plaira, eût été ainsi pillée d'avance. C'eût été dommage !

Les conseils municipaux, les conseils généraux, les chambres de commerce, les préfets, les tribunaux, les chefs de l'armée, les députés et les pairs auraient supplié le monarque herculéen d'écraser sous son pied l'hydre de la presse et de ne plus gouverner qu'avec de bonnes ordonnances, ou avec des lois d'exception, qui sont pires encore.

Tout cela se serait passé à la lettre, comme nous le disons.

Règle générale : le ciel est toujours pour celui qui réussit. C'est la morale des Adresses.

Dès que l'un de nos huit ou dix gouvernements, je dis huit ou dix comme je dirais vingt-cinq, a eu le bonheur d'échapper au complot, attentat, émeute, insurrection, conjuration, révolution, machine infernale, pétard, poignard, ou coup de pistolet, on s'écrie que Dieu a sauvé la France !

Ainsi, Dieu a sauvé la France, quand la République a tué la Monarchie ; Dieu a sauvé la France, quand l'Empire a tué la République ; Dieu a sauvé la France, quand la Restauration a tué l'Empire ; Dieu a sauvé la France, quand la Révolution de Juillet a tué la Restauration. Est-il possible de se moquer autant de la France ? Est-il possible de se moquer autant de Dieu ?

Les phrases à effet, l'amour, le profond respect, la fidélité inébranlable aux Républiques unes et indivisibles, aux Constitutions de l'Empire, aux Chartes octroyées, aux Actes additionnels et aux augustes Dynasties, le dévouement sans bornes, jouent un très-grand rôle dans les Adresses. Le genre Adresse l'exige absolument. Il n'y a même pas d'Adresse sans ces mots sacramentels.

De leur côté, les vingt-cinq pouvoirs félicités s'habillent tous

des mêmes robes, et chaussent les mêmes cothurnes dans le même vestiaire, et ils montent devant les mêmes spectateurs sur les mêmes planches. On se drape tantôt comme un pontife de l'Être suprême, tantôt comme un président du Directoire, tantôt comme un consul de la République, tantôt comme un empereur romain, tantôt comme un père du peuple. On pose la main sur son cœur, en disant qu'on n'a vécu que pour la prospérité de la France ; que l'on n'aspire, comme Cincinnatus, qu'au repos des champs ; que le trône est un fardeau bien lourd, et que les exécrables factions ne vous laissent pas dormir. Bonaparte annonçait qu'il était prêt à abdiquer le consulat, tandis qu'il rêvait d'être empereur. Un autre, avec les yeux au ciel, parlera de son douloureux sacrifice, tirera trois longs gémissements du fond de sa poitrine, et se laissera archidoter. Cela fait, on se mêle familièrement les uns aux autres, on se serre les mains, on se prodigue les plus aimables sourires ; on s'attendrit, et les larmes du bonheur public coulent de tous les yeux. Mais combien de fois, en rentrant dans leur cabinet, sujets féliciteurs et princes félicités, ne se sont-ils pas pris à rire de la comédie qu'ils venaient de jouer?

N'importe, on recommence. Est-ce que l'on ne représente pas sur les Boulevards cent fois de suite la même pièce? Sans cela, que deviendraient donc les acteurs, et le théâtre, et les manteaux, et les coulisses, et les spectateurs, et l'argent?

A toute force, un président, un roi, un consul, un empereur pourraient se contenter de régner sans gouverner ; mais se passer de parler, non pas! Un avocat parle, un député parle, un universitaire parle, toute brute parle, et le roi ne parlerait pas! Mais la langue se soulève à cette idée! mais la Charte violerait la nature! On s'est donc arrangé de manière à ce que le directeur de la chose, quel que fût son nom, sa dynastie et sa toque, débitât son discours d'ouverture couramment, une fois l'an, en public. C'est une besogne dont il s'acquitte ordinairement de la meilleure grâce du monde, le chapeau sur la tête devant les représentants du peuple souverain, ce qui n'est peut-être pas très-respectueux, et entouré de

militaires sous les armes, ce qui n'est peut-être pas très-constitutionnel.

Les pronoms, *mes* sujets, *mon* armée, *ma* marine, *mon* gouvernement, *mon* trésor surtout, ornent de leurs gracieux possessifs l'Éloquence de la Couronne. S'il arrive qu'elle se contredise incomparablement d'année en année et d'un discours à l'autre, il n'y faut pas faire la moindre attention; car ce sont des ministres différents de noms, de dates, de caractères, de plans, d'opinions, de conduite, qui parlent par la même bouche et quelle bouche! une bouche royale. Tout passe par là : aujourd'hui la paix, demain la guerre; tantôt des dotations, tantôt des apanages. Droit commun et monopole, religion et philosophie, liberté et censure, un discours de la Couronne souffre tout et promet tout, excepté la diminution des impôts. Par exemple, il n'y a aucune variante à espérer sur ce point-là. Discours de première année, de l'argent! Seconde année, beaucoup d'argent! Troisième année, encore plus d'argent! Et ainsi de suite, sans qu'on puisse en prévoir la fin. C'est là le fond propre, le fond solide et massif, le fond métallique des discours de la Couronne. Le reste n'est que broderies et enjolivements plus ou moins littéraires.

Les Adresses des Chambres, en réponse au discours de la Couronne, ne sont que des joutes parlementaires devant les ambassadeurs de l'Europe et les belles dames de la galerie. Chacun des rhétoriciens qui entre en lice se croit obligé d'épancher, à propos des affaires étrangères et des affaires intérieures, tout ce qu'il a sur la conscience; et comme il n'a pas parlé de six mois, qu'il a soif de parler, qu'il veut parler, qu'il parlera, et qu'il parle, il fait durer le plaisir, moi auditeur j'en sais quelque chose, le plus longtemps qu'il peut. Dès que le premier inscrit sur la liste de ces jouteurs a débité sa pièce d'Éloquence, agité sa langue et ses bras, et sué abondamment sous sa toge, il passe au vestiaire, change de robe, et s'en va sans plus songer à ce qu'il vient de dire. Et puis, un autre recommence le même manége, et puis un autre après celui-ci, et un autre encore après celui-là ; si bien que les minutes,

les heures, et les jours se perdent à mêler, brouiller, et troubler l'eau de la question la plus claire. Cela fait, et lorsque le sac à paroles est vidé, le Président de la Chambre colle sur la vitre, avec quatre pains à cacheter, le discours de la Couronne, d'où chacun s'approchant peut lire ce qui suit :

« Messieurs, j'ai la joie de vous annoncer une bonne nouvelle, « et je puis me féliciter hautement, avec mes chers et féaux sujets, « de ce que les finances de mon royaume sont dans le meilleur état, « de ce que les recettes surpassent de beaucoup les dépenses, et « de ce qu'au moyen d'un emprunt de quelques centaines de mil- « lions tout au plus, nous pourrons dorénavant, chaque année, faire « face, avec la plus grande économie possible, à toutes les éventua- « lités. »

Sur ce, le Président, tenant le papier d'Adresse entre le pouce et l'index, décalque sur la vitre le discours de la Couronne, et donne ensuite lecture à la Chambre du paragraphe ainsi retourné :

« Sire, nous avons la joie d'apprendre votre bonne nouvelle, et « nous nous félicitons hautement avec Votre Majesté, de ce que les « finances de votre royaume sont dans le meilleur état, de ce que « les recettes surpassent de beaucoup les dépenses, et de ce qu'au « moyen d'un emprunt de quelques centaines de millions, tout au « plus, vos chers et féaux sujets pourront vous aider, chaque « année, à faire face, avec la plus grande économie possible, à toutes « les éventualités. »

La même cérémonie se répète au fur et à mesure de chaque paragraphe, non sans accompagnement de commentaires, gloses, scolies, disputations et périphrases, et c'est après qu'on a perdu quinze jours de la sorte, qu'on s'aperçoit que, pour en finir, il ne fallait qu'un quart d'heure.

Au demeurant, si le gubernatif parlementaire n'avait pas, de temps à autre, à offrir de ces divertissements-là, avec quoi voulez-vous donc qu'il amusât le peuple le plus spirituel de la terre?

N'oublions pas d'ailleurs, et ceci est plus sérieux, que les fa-

meuses Adresses de Mirabeau et de Royer-Collard ont, à quarante ans de distance, renversé les monarchies de Louis XVI et de Charles X. On s'y est pris pour cela, il est vrai, avec la politesse la plus exquise et avec des respects inimaginables; tant il y a que la forme ne gâte jamais le fond!

Il ne faudrait pas s'imaginer que cette manie gauloise, cette démangeaison de parler qu'éprouvent nos Pharamonds de toutes les races, se puisse satisfaire avec un seul discours d'ouverture. On a été jusqu'à prétendre que, s'il y a eu quelquefois deux sessions législatives dans la même année, c'était pour fournir à la Couronne deux occasions solennelles de parler, et même que, si la Charte de 1814 a divisé le Parlement en deux Chambres, ç'a été pour que la Couronne eût l'agrément de faire deux réponses aux deux Adresses des Pairs et des Députés. Je ne pourrais vous dire, au vrai, ce qui en est; cependant je ne serais pas surpris qu'une vue aussi profonde eût été cachée dans la grande Charte.

Il n'y a rien de plus ordinaire, on le sait, que les dîners, les bals, et les festoieries de la cour. Mais vivent ses galas représentatifs, où l'on ne consomme que des paroles! Comme il y a dans le calendrier grégorien certains jours fériés où l'on peut louer Dieu plus particulièrement, il y a aussi dans le calendrier du château certains jours officiels où cette grande envie de pérorer, peut se mettre à l'aise et s'en donner pour tout le surplus de l'année.

Ces jours-là, tous les corps constitués se présentent devant le pieux monarque, entre la messe et vêpres, et ils défilent processionnellement. A mesure que l'huissier de service les appelle, le doyen de chaque compagnie tire de dessous son manteau une cassolette d'or, y brûle quelques grains d'encens, salue, et se retire. Autant de corps, autant d'Adresses; autant d'Adresses, autant de réponses. Le sténographe recueille dans un pan du manteau royal toute cette moisson d'Éloquence. Ce sont là les grands jours de la monarchie!

Le premier de l'an surtout, ô le beau jour! à peine le coup de midi a-t-il sonné, que la nation officielle se chausse, se coiffe,

s'attife, s'enlumine, se compose un visage, marmotte entre ses dents la répétition de quelque mensonge, et, les pieds gelés, la tête nue, escalade les degrés et inonde les parvis du château.

Un étranger qui assisterait à ces réceptions solennelles, où se sont traînés et salis tant d'habits, de robes et de consciences, croirait que le pays de France est le plus heureux, le plus uni, le plus florissant et le mieux gouverné de la terre. Les princes y sont toujours des héros et de grands rois. Ils ne respirent, jusqu'à ce qu'ils tombent du trône, que pour le bonheur et la gloire du peuple français. Les finances, qui, dans le budget, succombent lugubrement sous le poids des charges et des dépenses, ne se présentent devant le monarque qu'en costume de fête et comme un rentier qui ne doit rien. Les factions ont été à jamais vaincues et désarmées par la force du gouvernement dans l'année qui vient de s'écouler, sauf à recommencer dans l'année courante, pour être encore une fois à jamais désarmées et vaincues par la force du même gouvernement. Le corps diplomatique proteste de son désir d'une paix immuable, au moment même où il manœuvre sourdement pour la troubler. Le monarque a-t-il un fils, on fait des vœux pour cet illustre guerrier. En a-t-il deux, trois, quatre, on les place tous quatre, chacun sur son piédestal, au temple de Mémoire. Que n'a-t-on pas dit du héros du Midi, du vainqueur du Trocadéro, du pacificateur de l'Espagne, du duc d'Angoulême enfin? A peine se rappelle-t-on aujourd'hui que ce dauphin tant complimenté ait vécu. Ce que c'est que la gloire!

Tous les princes en veulent cependant de la gloire! c'est apparemment le besoin des grands cœurs, et tous les princes, comme on sait, ont de grands cœurs. Les princes d'après juillet n'ont pas, sous ce rapport, dégénéré des princes d'avant juillet; car ils veulent comme eux de la gloire. Il faut de la gloire au duc d'Orléans, il en faut au duc de Nemours, il en faut au duc de Joinville, il en faut au duc d'Aumale, il en faut au plus petit, au tout petit, et si les organes respectueux des corps de l'État ne leur en accordaient pas dans les Adresses, ils en obtiendraient du moins dans

les réponses, de la reconnaissance royale et paternelle, toujours sous le contre-seing responsable des ministres.

Et le second jour de l'an, quand le sac aux harangues est encore plein de la veille, est-ce qu'il ne faut pas le vider? Est-ce qu'il n'y a pas encore à prononcer des discours? Mon Dieu, quand finiront-ils donc avec tous leurs discours? Il faut que le roi se tienne sur ses jambes, pour entendre le grand maître de l'Université, qui parle après le président du tribunal, et le chancelier de l'Institut après le président, et le préfet après le chancelier, et le général après le préfet, et l'archevêque après le général. Quand finiront-ils donc avec tous leurs discours? mon Dieu, mon Dieu!

Les Adresses officielles sont à jour et heures fixes. Mais point de jour, point d'heure, point de limites pour les Adresses spontanées. Sitôt qu'une nouvelle du château, heureuse ou malheureuse, vraie ou fausse, s'ébruite, on voit des députés officieux, le poil hérissé, l'œil en feu, courir çà et là, dans les couloirs du Palais-Bourbon, se parlant à eux-mêmes et jetant des cris inarticulés: une Adresse! vite une Adresse! Où sont les questeurs? où est le président? allons au château! Ils marchent, se démènent, s'étouffent et chacun, sans s'enquérir à peine de quoi il est question, prend son rang d'escorte pour montrer du dévouement.

Je ne m'étonne certes pas que tous ces braves députés, fonctionnaires en titre ou en espérance, se fassent voir empressés et reconnaissants; c'est fort juste. Puis, ils disent qu'ils représentent la nation, je le veux bien encore, jusqu'à preuve contraire.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, que ces Adresses à la course produisent toujours deux bons effets. Cela prouve d'abord qu'on a du zèle et qu'on aime son roi, et ensuite que ceux qui ne vous imitent pas, sont des factieux tout au moins, si ce n'est des républicains. Se servir soi-même et nuire à ses adversaires, ce n'est pas là, vous l'avouerez, être si maladroit.

Dans ces circonstances graves et solennelles, le *Moniteur* a soin de dire que les Chambres sont allées en masse porter au château l'expression profonde et sentie de leur joie ou de leur douleur, le

tout selon la nature de l'événement en question. Si, au contraire, les Chambres en masse, sortant de leur palais, allaient s'adresser à la couronne pour lui demander le changement de ses ministres, le *Moniteur* ne les appellerait plus alors les Chambres fidèles, mais les Chambres séditieuses, et les sentinelles, barrant la porte d'entrée, leur crieraient : Halte-là ! on ne passe point ! On ne manquerait pas de dire que ce sont des individus attroupés qui délibèrent hors du siége et des termes de leurs attributions, et qui accourent pour imposer à la couronne leurs fantaisies passionnées et tyranniques. Ainsi, lorsqu'on vient louer, tout est bien, tout est légal, et lorsqu'on vient blâmer, tout est mal, tout est illégal. Qu'en sait-on ? c'est peut-être encore là l'une des conséquences de la Charte-Vérité !

Mais les Adresses que le *Moniteur*, dans ses longues colonnes, enregistre avec le plus de complaisance, ce sont celles de la Garde nationale et des Conseils municipaux. En voici la raison. Quand les corps de l'État nommés par le pouvoir, payés par le pouvoir, avancés par le pouvoir, décorés par le pouvoir, louent le pouvoir, on dit : Mais cela est tout naturel. Au lieu que, lorsque c'est la Garde nationale et les Conseils municipaux, on dit : Voyez la spontanéité flatteuse de ces corps indépendants ! cela part d'un cœur naïf, d'un cœur pénétré ! c'est de la vraie joie que celle-là, ou de la vraie douleur !

Il faut dire, en revanche, que si la Garde nationale veut s'exclamer, on lui ferme la bouche, et que si elle insiste on la dissout. Il en est de même des Conseils municipaux ; c'est ainsi que les compensations s'établissent.

Les louangeurs officiels voudraient bien que je citasse leurs noms, professions, phrases et domiciles ; je ne demanderais pas mieux, mais, en vérité, la liste serait trop longue.

Je ne saurais cependant m'empêcher de payer un juste tribut d'hommage à messieurs les employés salariés par le gouvernement. Je reconnais avec plaisir, qu'ils ont toujours été fidèles à cette grande et belle maxime : Celui qui paye doit être loué par celui

qui est payé. Aussi, quoique notre malheureux pays ait traversé, depuis cinquante ans, les régimes les plus opposés l'un à l'autre, de nom, de forme, de principes et de conduite, les employés n'ont jamais manqué d'assurer chacun de ces tristes gouvernements, qu'il était toujours le meilleur des gouvernements possibles, qu'il faisait le bonheur de la France, qu'il devait lever sa massue et terrasser les factieux, et que s'il succombait, la patrie frappée d'un coup mortel, s'engloutirait avec lui dans la tombe. Je n'ai rien à dire là-dessus, si ce n'est que messieurs les employés devraient bien se contenter de se rendre exactement à leurs bureaux, à dix heures précises du matin, pour n'en sortir qu'à quatre de relevée.

Quant à messieurs les juges congratulateurs, je crois qu'il y a dans la Charte un certain article 48 qui leur enjoint de rendre la justice de toutes les forces de leur âme, sans désemparer et à chaque minute du jour, et il me semble avoir entendu dire qu'il y avait aussi de par le monde une foule de justiciables qui aimeraient tout autant voir messieurs les juges se mettre à juger leurs petits procès, que de s'en aller balayer des plis de leur simarre rouge ou noire les antichambres des Tuileries. Personne assurément ne doute du zèle de messieurs les juges pour la recherche et la punition des crimes, ni de leur inaltérable dévouement à la personne du prince; car tous les princes légitimes ou illégitimes, les princes nés sur le trône, de même que les princes nés fort loin du trône, ont subi tour à tour les hommages sincères et traditionnels de l'inaltérable dévouement de messieurs les juges. L'histoire est là pour condamner celui qui en douterait.

Au surplus, ce qu'il est bon d'apprendre aux Anglais, aux Espagnols, aux Russes, aux Prussiens, aux Autrichiens, aux Badois, aux Bavarois, aux Wurtembergeois, aux Hessois et aux Mecklembourgeois, et ce qui n'est pas le côté le moins comique des Adresses officielles, c'est que l'Institut de France, l'Université, le Clergé, la Garde nationale, la Cour de cassation, la Cour des comptes, la Cour royale, la Chambre des députés, la Chambre des pairs, la Chambre de commerce et toutes les Chambres possibles, ne savent pas, en

entrant au palais des Tuileries, le premier mot de toutes les jolies choses que l'orateur de chaque corps va débiter en leur acquit. Ce robin fourré et toqué roucoule, au nom de la magistrature, une idylle fleurie, absolument comme Céladon parlerait à Amaryllis. Ce gros major tire sa flamberge oratoire et s'escrime de tierce et de quarte au nom de la troupe, contre l'hydre de l'anarchie. Ce grand maître de l'Université sonne en faux-bourdon, la cloche d'alarme et sangle des coups de martinet dans les jambes des professeurs barbus qui l'accompagnent; ce chancelier de l'Académie estropie la grammaire, et ce Président de la Chambre tord le cou à la Charte, comme il ferait d'un poulet. Mais ne croyez pas que les membres de toutes ces illustres compagnies qui s'en reviennent au logis, grommelant entre leurs dents et sous leur rabat, en veuillent tant à l'orateur parce qu'il a parlé sans les consulter, ou parce qu'il a mal parlé; oh! pas du tout, c'est uniquement parce qu'il a parlé tout seul. Car ils sont aux regrets de n'avoir pu parler tous à la fois.

On dirait vraiment que les rois constitutionnels, les deux Chambres, les cinq classes de l'Institut, les audiences de rentrée, les oraisons funèbres de la chaire, les Cours d'assises, les baptêmes et mariages de princes, les banquets patriotiques, les comices agricoles, les revues de la garde nationale, les théâtres et les enterrements, n'ont été inventés tout exprès, dans notre bon pays de France, que pour les réjouissances et les galas de la parole. Un vent de babil souffle des quatre points de l'horizon sur ce peuple sensible, oublieux et charmant, et il emporte dans son tourbillon, le droit, la logique et la vérité.

Non, il n'y a pas dans les quatre parties du monde, de peuple plus complimenteur que le mandarin gaulois, si ce n'est peut-être le chinois. On passerait à un singe les manches de l'habit royal, qu'à l'instant même la tourbe des fonctionnaires titrés, brodés, dorés, enrubanés, se précipiterait, les lèvres palpitantes de louanges, aux pieds de sa majesté l'orang-outang.

Non, il n'y a pas de scélérat sur le trône, de prince à la bavette, de tyran légitime, d'usurpateur régnant, de septembriseur coupe-

tête qui, à l'occasion et dans les bons moments, n'ait été loué et reloué, pour être ensuite, le cas échéant, ramené et traîné des catafalques du Panthéon aux gémonies de l'égout.

Non, il n'y a pas de pays où l'on ait fait plus abus en prose et en vers du panégyrique, de l'hyperbole et de l'apothéose. A entendre les sots de l'Institut, tous les académiciens sont des célébrités. A entendre les prostituées, toutes les maîtresses des rois sont des femmes d'une exquise vertu. A entendre les courtisans, tous leurs princes sont un peu au-dessus de Napoléon. A entendre les chambriers du Palais-Bourbon, tous les députés sont des martyrs intrépides de la liberté. A entendre les chambriers du Luxembourg, tous les pairs de boutique sont des grands seigneurs. A entendre les gens d'Église, tous les prélats sont des petits saints. De telle sorte que nous aurions tous la jubilation de vivre dans un pays de vierges, de génies, de héros, de grands hommes et de bienheureux.

Le pérorer gagne de proche en proche. Il m'éblouit la vue, il m'assourdit les oreilles. Où fuir? Où me cacher?

Bon ! voilà que ce sérieux magistrat m'entraîne à la suite de sa compagnie. Il gravit le perron du pavillon de Flore, et se prosternant devant un marmot de trois ans, il lui dit : « Nous venons d'ap-« prendre de votre bonne, avec la plus extrême sensibilité, que vous « aviez eu cette nuit la colique. Ah! Monseigneur, vous serez un « jour le plus grand prince de la terre! » A quoi l'enfant répond, en pleurant, qu'on ne veut pas lui rendre son polichinelle.

Où courent ces jardiniers politiques et champêtres de la Société d'horticulture, avec leur pot de dalhias à la main? Ils vont piteusement offrir au roi leurs félicitations congratulatoires et lacrymatoires. Et que répond le roi? Le roi, embarrassé d'un cas si nouveau, et il y a de quoi l'être, répond avec une présence d'esprit admirable, que l'Adresse de ces jardiniers est la *meilleure consolation* qu'il puisse recevoir. Avouez que ce n'est pas trop mal s'en tirer !

Où vont ces jeunes filles avec leurs corbeilles de roses et de lauriers? A genoux, profanes qui foulez la terre sainte des morts ! Oyez

cette oraison funèbre où l'on vous parle du néant de la vie et du mépris des grandeurs ! Venez, hommes superbes, qui êtes encore férus de la vaine gloire, venez, approchez tous, et lisez sur le marbre, en lettres d'or, cette Adresse funéraire si belle dans sa simplicité et qui dit tout : Ci-gît un Épicier !

Quel est cet autre épicier qu'une centaine d'électeurs patentés viennent de nommer député de la France ? Comment ? encore à celui-ci une Adresse de félicitation ! et que va-t-on lui dire ? Le municipal en écharpe s'avance, et se découvrant : « Monsieur, « grâce à la recommandation de Son Excellence le ministre de la « Police dont vous êtes le fournisseur à juste prix, nous venons « de vous choisir pour représenter la France en général et le com« merce de l'épicerie de notre localité, en particulier. Lorsqu'il « s'agira des grands intérêts de la France, ne perdez pas de vue, « Monsieur le député, ah ! ne perdez jamais de vue le clocher de « votre endroit. Le clocher, c'est la Patrie ! »

— « Oui, mes amis, mes braves électeurs, répond le fournisseur « du ministre, la Patrie, c'est le clocher ! Je suis Français, mais je « suis épicier avant tout, et dans les grandes comme dans les petites « occasions, je le ferai bien voir. »

La Pairie, elle, qui ne peut pérorer avec les électeurs de compte à demi, puisque c'est le ministre tout seul qui la contre-griffe, après un bon déjeuner, prend largement sa revanche dans le genre de l'oraison funèbre. Il n'y a pas de pair défunt qui, malgré l'obscurité de ses faits et gestes, puisse se flatter d'échapper aux stigmates de l'ovation posthume. Et ne croyez pas que le panégyriste luxembourgeois, pour soulager son éloquente douleur, aille chercher l'ombre pieuse des cyprès et des tombeaux. Il faut à sa parole l'éclat du jour et de la gloire et c'est devant la Chambre des pairs, en pleine audience, qu'il s'exprimera à peu près de la sorte :

« Très-illustres et très-affligés collègues, permettez-moi de ra« conter devant vos Seigneuries, la solennelle et resplendissante « vie du comte Chopart, très-haut et très-noble pair de France. Il « naquit dans un village, d'un villageois. Il a été nourri, au sein

« ou au biberon, mais je dois dire que là-dessus les historiens ne « sont pas bien d'accord, et il apprit à lire dans une école. Il fut « ensuite, pendant vingt ans, greffier, receveur, ou apothicaire. « Après quoi, on le nomma député, et après quoi, pair de France. « Il prêta serment à Louis-Philippe, après l'avoir prêté à Char- « les X. Il vota pour M. Guizot, après avoir voté pour M. Thiers. « Enfin il mourut après avoir vécu. Homme étonnant, que la terre « te soit légère ! »

Ah ! par exemple, j'allais faire ici une belle étourderie ! J'oubliais net les Mercuriales de rentrée, autre variante de l'Éloquence officielle. Je sais bien que tout homme qui se mêle d'écrire et moi donc ! nous avons mille raisons de ne pas nous brouiller avec messieurs les gens du roi, et je proteste que j'ai pour leur élocution fourrée tous les respects qu'on peut avoir.

Il y a dans les homélies de Messieurs, deux sortes de langages, l'un pour le public, l'autre pour les initiés.

Réquisitorius joue à merveille ce double rôle, et lorsque après les ides de novembre, viennent les grandes rentrées de la magistrature et du barreau, Réquisitorius enfonce intrépidement son bonnet carré jusqu'aux deux oreilles, et retroussant ses manches, il commence ainsi :

(*Tout haut.*) « Avocats ! membres de cet ordre illustre, aussi pur « que la vertu, aussi ancien que la société, aussi nécessaire que la « justice, vous êtes sans doute les plus désintéressés de tous les « mortels qui peuvent avoir affaire aux veuves et aux orphe- « lins. »

(*Tout bas.*) « Cela n'empêche pas, vous entendez bien, Avocats, « que les plus huppés de la basoche n'amassent très-légitimement « sur la fin de leurs vieux jours, deux ou trois millions, à force de « ne rien prendre, et je les en félicite d'autant plus que je voudrais « bien, quant à moi pauvre substitut, être à leur place. »

(*Tout haut.*) « Avocats ! vous êtes tous, chacun le sait, et surtout « depuis la Révolution de juillet, vous êtes tous inaccessibles à la « faveur et à l'ambition, vous vous renfermez dans votre état, et

« votre modestie répand son parfum, comme la violette à l'ombre « des grands bois. »

(*Tout bas.*) « A la vérité, on rencontre beaucoup de ces violettes « en petits paquets sur les perrons de chaque ministère, et je « vois avec plaisir que tous les salons du pouvoir en sont em- « baumés. »

(*Tout haut.*) « Avoués! soyez fermes, exacts, ponctuels et vigi- « lants dans la manutention de la procédure, et ne grossoyez de « rôles que ce que le sac aux plaids en peut contenir. »

(*Tout bas.*) « Quand je vous fais cette recommandation-là, « Avoués! vous comprenez que c'est pour vous engager seule- « ment à ne pas tondre trop près de la peau le lainage de vos bre- « bis; les temps sont durs, les charges sont coûteuses, et vous « ne devez pas mettre en oubli l'art consommé des vieux procu- « reurs qui savaient si bien engraisser et nourrir les petits pro- « cillons. »

(*Tout haut.*) « Et nous, Magistrats! soyons aussi intègres, aussi « tempérants, aussi vertueux que le furent nos pères qui restaient « au logis, et qui se contentaient de juger comme de vrais Dan- « dins. »

(*Tout bas.*) « Je n'ai pas besoin, doctes et intelligents confrè- « res, de vous prier de ne pas prendre mes paroles à la lettre, « et, en effet, de quoi servirait que la vapeur fît tourner les ailes « des bateaux, ou que les locomotives nous emportassent dans « l'espace avec la rapidité de la flèche, si nous n'en profitions « pas comme tout le monde, pour quitter notre ville et pour « suivre le grand chemin de la place Vendôme? C'est à la Chan- « cellerie, c'est dans les salons du ministre et là seulement, que « nous pourrons faire connaître les rares mérites dont la nature et « l'ambition nous ont si magnifiquement pourvus. C'est là que les « bons services que nous rendrons, nous mèneront aux bons traite- « ments et ce n'est qu'avec de bons traitements, vous le savez « mieux que moi, doctes et intelligents confrères, qu'on peut « faire de bonnes maisons. »

Je ne dirai mot de ces municipaux endimanchés, de ces préfets brodés, de ces vierges pudibondes, qui se coulent entre les chambellans, les valets, les cochers et les nourrices des princes et principicules, et qui, au risque d'être écrasés sous les roues de la voiture, se prosternent dans l'adoration et dans la poussière. Hélas! combien j'en ai vu de ces carrosses princiers, naguère tirés à bras d'hommes et jonchés de fleurs, s'en aller ensuite couverts d'imprécations et de boue, par les routes solitaires de l'exil!

Singulière nation qui se met aux genoux de ses rois, à moins qu'elle ne les tue, et qui se dit souveraine, à moins qu'elle ne se passe elle-même au cou la bride, le mors et les grelots!

Et vous, me dira-t-on, n'auriez-vous pas, impitoyable censeur, à vous confesser en votre nom, ou au nom des vôtres, de certains péchés d'éloquence officielle que commet, à sa manière, l'opposition extra-parlementaire? Sans doute, et vous voulez parler apparemment des Banquets patriotiques! Eh! pourquoi ne dirai-je pas, avec la franchise d'un homme qui n'est le courtisan de personne, qu'il y a eu et qu'il y aura très-probablement encore quelques banquets ridicules, d'où un parlage effréné bannit la cordialité et l'effusion des sentiments, la vérité des principes, la certitude des résolutions, la décence du maintien, le respect de la langue et le discernement opportun et intelligent des besoins, des intérêts et des vœux du pays?

J'aime assez cependant les Banquets patriotiques, pourvu que l'on n'y soit ni trop étouffé sous les rayons plombants de la canicule, ni trop battu au visage par la pluie et le vent de bise; que les clarinettes y jouent d'accord; que l'on vous dise au juste avec qui vous êtes, et un peu de quel objet on va s'occuper; que chaque convive, après boire, ne monte pas tumultuairement sur un escabeau, au milieu des pots et des bouteilles, pour m'apprendre comme quoi, bien avant la naissance du monde, tous les hommes étaient égaux et frères, et comme quoi, du temps du déluge et même depuis, les ministres ont pressuré les laboureurs et les ouvriers pour se faire bâtir de beaux palais de marbre, entre-

tenir des maîtresses, caracoler au bois de Boulogne, et humer du Champagne mousseux. Est-ce que nous ne savons pas tout cela et de reste? et qu'est-il nécessaire d'aller porter des toasts gloutons et vineux :

A la tempérance des Spartiates, dont les Rois et les Éphores se seraient léché les doigts avec les miettes de nos banquets patriotiques;

A la misère des prolétaires, qui vous attendent en guenilles à la porte, et qui n'ont le bonheur d'entendre ni le son de votre argent ni celui de vos discours;

Au travail, qui était bien mieux organisé, à ce qu'on prétend, sous le patriarcat de Noé, quand le bonhomme sortit de l'arche;

A Brutus et à Cassius, meurtriers de César, aristocrates fort entêtés de leur patriciat, usuriers et prêteurs à la petite semaine, maîtres et fouetteurs d'esclaves, et qui ne se seraient pas dégantés pour donner des poignées de main aux portefaix de Rome;

A la persévérance politique, dont tous les fonctionnaires qui ont traversé la monarchie de Louis XVI, la République, le Directoire, le Consulat, l'Empire, la Restauration, les Cent-Jours, la Caroléide et la Philippide, nous fournissent les plus intéressants exemples;

A la rotondité du budget, qui finira par crever d'une indigestion d'or;

A la gloire de la France, qui brille d'un si vif éclat depuis les sables d'Alexandrie jusqu'aux rivages de Buénos-Ayres;

A des religions nouvelles qui, pour ne pas trop heurter les préjugés du peuple, pourront bien lui permettre d'adorer Dieu, si, à cette époque, il y a encore un Dieu!

A des sociétés nouvelles, où il n'y aura plus de pauvres parce que tout le monde y sera riche, où il n'y aura plus de serviteurs parce que tout le monde y sera maître, où il n'y aura plus de Code pénal, de prisons et d'échafauds, parce que tous les hommes y seront innocents et vertueux;

A des constitutions nouvelles, et si nouvelles qu'elles vivront chacune plus de dix-sept ans, treize jours, vingt-deux minutes, quatre

secondes, et qu'elles ne dévoreront pas l'une dans l'autre, plus de cinquante-trois ministres;

Enfin, *A des Électeurs* si désintéressés et si peu exigeants, que chacun d'eux ne demandera pas au député de son choix, plus d'une grande route, d'un chemin de fer, d'une rivière, de trois ponts, de quatre jugeries de paix et de six bureaux de tabac.

N'omettons pas, en finissant, une remarque essentielle et de la dernière importance, c'est que, d'ordinaire, un patriote banqueteur ne va festiner que pour la satisfaction des cinq sens parfaitement complets dont le Créateur l'a doué, et il ne lui suffit pas de bien boire et de bien manger, il faut encore qu'il voie, qu'il touche et qu'il entende le héros de la fête, car où n'y a-t-il pas de héros? et si ledit héros, ayant mal à la gorge ou à l'orteil, s'avisait de ne point parler, les banqueteurs désappointés ne manqueraient pas de dire que s'ils avaient su cela, ils n'auraient pas payé leur écot de trois francs cinquante centimes, qu'il ne valait pas la peine de se déranger pour ne pas même voir le bout du nez du héros, ne pas lui toucher dans la main, et ne pas ouïr un mot de sa bouche, qu'on ne leur en a pas donné pour leur argent, et qu'une autre fois on ne les y reprendra plus.

Peuple français, éternel parleur, quand donc te tairas-tu?

Oh! je vois bien maintenant pourquoi nous avons tant aimé la Révolution de juillet, et je ne voulais pas le dire, c'est parce qu'elle a été pour des myriades de braves gens l'occasion de venir par escouades de cinq ou six personnes, complimenter leur auguste monarque. Le monarque, à son tour, honni soit qui mal y pense! pour n'être pas avec eux en reste de politesse, leur lâchait des milliers de petits discours. Hélas! que les Révolutions de juillet ne durent-elles toujours?

Décidément, la France est le pays des Adresses. Il y a eu des Adresses où l'on a dit au Peuple : Affligez-vous et pleurez! Comme si la douleur nationale se commandait à l'administration des pompes funèbres, avec les larmes d'argent et les chevaux empanachés! Il y a eu des Adresses où l'on a dit à Dieu : Nous venons de tuer

à coups de sabre ou de canon une grande quantité d'hommes ; Saint des saints! exaucez nos vœux! celles-là sont impies. D'autres où l'on a dit au Parlement : Coupez avec le glaive la tête de nos ennemis : celles-là sont atroces. D'autres où l'on a dit au Pouvoir : Vous voyez notre dévouement ; celles-là sont intéressées. D'autres où l'on a dit à un Prince : Vous êtes plus qu'un mortel : celles-là sont serviles. D'autres où l'on a dit à des Princesses : Vous êtes plus blanches que le lis de la vallée, et votre haleine a le parfum des roses : celles-là sont simplement ridicules.

Mais ce qui est plus ridicule encore, c'est de vouloir, dans une Adresse, faire accroire à un monarque sensé toutes sortes de choses nouvelles et surprenantes, dont il se serait douté assurément moins que personne : par exemple, qu'il guérit des écrouelles ou du choléra; qu'il est digne d'être membre de l'Institut; qu'il dore les moissons comme le soleil, et qu'il fait, comme la rosée du ciel, pousser les herbes des prairies et les champignons; s'il est guerrier, qu'il a de la gloire; s'il est pacifique, qu'il a du génie; s'il est prodigue, que l'économie est un vice; s'il est avare, que la lésinerie est une vertu; s'il est célibataire, que la nation ne lui survivra pas; s'il a des enfants, que sa dynastie se perpétuera jusqu'à la consommation des siècles; s'il est malade, que sa santé n'a jamais été plus florissante, et s'il est près d'expirer, qu'il est immortel.

Détestables flatteurs, race empestée, vous perdriez avec vos Adresses, vos compliments et votre phraséologie trompeuse, tous les gouvernements faibles et parleurs que vous servirez!

Oui, si les hommes graves de l'Europe se moquent de nos discoureurs tant grands que petits; si la masse des locutions vicieuses, des redondances, des périphrases, des *qui* et des *que* bons à retrancher dans les harangues ministérielles et responsables de la couronne, effraye l'imagination; si ces lieux communs, si cette fade rhétorique ont remplacé les réponses pleines de sens et de précision de Napoléon et de Louis XIV; si leur lecture est la plus lourde, la plus verbeuse, la plus filandreuse, la plus empâtée, la plus fastidieuse, la plus mo-

notone, la plus assommante de toutes les lectures; si les casiers de l'imprimerie, si les cylindres de la presse à vapeur, si les rayons des bibliothèques, plient et se rompent sous le poids de leur volume, ce n'est pas aux empereurs et aux rois plus ou moins constitutionnels qu'il faut s'en prendre, mon Dieu! c'est au babil étourdissant, c'est aux exigences, à l'importunité de la nation officielle et complimenteuse.

J'admire, au contraire, que des princes tantôt légitimes, tantôt usurpateurs, tantôt mixtes, dont ce n'est assurément pas le métier ni le talent d'être orateurs, soient doués d'une assez prompte fluidité de parole, d'une assez merveilleuse patience, pour lutter contre le flot de tant de félicitations. J'admire, j'admire fort qu'on puisse répéter à tout venant les mêmes phrases, avec tout autant d'onction et de facilité que l'on marmotterait l'oraison dominicale; qu'on puisse se tenir sur le même pied, sans broncher, pendant des heures entières; qu'on puisse remuer mécaniquement, un jour durant, les deux attaches de sa mâchoire, sans se désarticuler; qu'on puisse, sans fermer les yeux, sans tomber de sommeil, voir passer devant soi tant de travestissements, de visages plâtrés, de dos cintrés et de courbettes. Mais il y a des grâces d'état! Heureusement, la Providence veille sur la France et sur ses gouvernements royaux, directoriaux, impériaux, nationaux, antinationaux, et après avoir triomphé de tant de conjurations, ils sauront bien, à la fin, triompher de tant d'Adresses!

Quand les héros de juillet eurent brûlé leur dernière cartouche, on s'interrogea avec anxiété et l'on se demanda : Eh bien, qu'allons-nous mettre à la place de ceci? Qui osera se dévouer et qui nous fera des discours? Le duc de Bordeaux lit à peine couramment. Le duc de Reischtadt nous haranguerait en patois de Bohême. Il nous faut quelqu'un qui sache nous entendre et qui puisse nous répondre. Français, ingrats Français! vous aviez trouvé celui qui sait vous entendre et vous répondre, celui qui parle en toute occasion, celui qui parle à tous, celui qui parle sur tout, celui qui parle autant, et plus, et mieux que pas un de vos avocats. Mais vous fini-

rez, je vous en avertis, par tarir une abondance aussi extraordinaire de mots, et par ne plus tirer de ce gosier sec une seule parole, et vous ne vous doutez seulement pas de ce qui pourrait vous arriver à la première révolution, dont Dieu nous garde !

Qu'on propose alors le trône à qui on voudra, sous la condition de faire et d'ouïr tant de discours ; qu'on le tambourine, qu'on le propose, chose tentante ! avec vingt, avec trente millions de liste civile, au chiffonnier du coin ou au roi de Prusse, à un marchand de salades ou à l'empereur de toutes les Russies, vous n'en trouverez pas un, j'en jure, qui voulût accepter, pas un, pas un, et vous verrez plutôt si le trône ne resterait pas vacant, s'il ne faudrait pas le mettre à l'enchère et l'adjuger au rabais !

SECONDE PARTIE.

PORTRAITS.



CONSTITUANTE.

MIRABEAU.

Lorsque Christophe Colomb, après avoir sillonné l'immense étendue des mers, s'avançait tranquillement vers le continent de l'Amérique, tout à coup le vent siffle, l'éclair brille, le tonnerre gronde, les cordages se déchirent, le pilote se trouble et le navire va se perdre et s'engloutir dans les flots.

Mais Colomb, tandis que les soldats et les matelots prient à genoux et se désespèrent, lui, confiant dans ses hautes destinées, prend le timon, gouverne à travers les mugissements de la tempête et l'horreur de la profonde nuit, et, sentant la proue de son vaisseau labourer les rivages du nouveau monde, il s'écrie d'une voix retentissante : Terre ! terre !

Ainsi, lorsque la Révolution s'égarait avec ses ancres rompues et ses voiles échevelées, sur une mer semée de rochers et d'orages, Mirabeau debout à l'avant du navire, défiait les éclats de la foudre et, rassurant les passagers tremblants, il élevait au milieu d'eux sa

voix prophétique, et il leur indiquait du doigt les terres promises de la liberté.

Tout concourut à faire de Mirabeau le superbe dominateur de la tribune, son organisation exceptionnelle, sa vie, ses études et ses luttes domestiques, le temps extraordinaire où il est apparu, l'esprit et le mode des délibérations de l'Assemblée constituante, et l'ensemble véritablement merveilleux de ses facultés oratoires.

Il faut, dans une Assemblée de douze cents législateurs, que l'orateur soit vu de loin, et Mirabeau était vu de loin. Il faut qu'il soit entendu de loin, et Mirabeau était entendu de loin. Il faut que les détails de la physionomie disparaissent dans l'ensemble, que l'homme intérieur se révèle dans ses traits, et que la grandeur de l'âme passe sur le visage et dans le discours. Or, Mirabeau avait cet ensemble, il avait ces traits, il avait cette âme. Mirabeau à la tribune était le plus beau des orateurs.

Orateur tellement accompli, qu'il est plus difficile de dire ce qu'il ne possédait pas, que ce qu'il possédait.

Mirabeau avait une corpulence massive et carrée, des lèvres épaisses, un front large, osseux, protubérant, des sourcils arqués, un regard d'aigle, des joues grosses et un peu pendantes, la figure parsemée, piquetée de trous et de taches, une voix tonnante, une chevelure énorme, une face de lion.

Né avec un corps de fer et un tempérament de feu, il surpassa les vertus et les vices de sa race. Les passions le prirent presque dans son berceau et dévorèrent toute sa vie. Ses exubérantes facultés, ne pouvant se développer au dehors, se concentrèrent sur elles-mêmes. Il se fit en lui un amas, un travail, un bouillonnement de toutes choses, comme le volcan qui condense, amalgame, fond et broie ses laves avant de les lancer dans les airs par sa bouche enflammée. Littérature grecque et latine, langues étrangères, mathématiques, philosophie, musique, il apprenait tout, retenait tout, savait tout. Escrime, natation, équitation, danse, course, tous les exercices lui étaient familiers.

Les maux que les heureux philosophes du siècle avaient peints,

il les avait sentis. Il avait fièrement regardé le despotisme paternel et ministériel face à face, sans qu'il en eût peur et sans s'en laisser abattre. Pauvre, fugitif, exilé, proscrit, incarcéré, chaque jour, chaque heure de sa jeunesse fut une faute, un orage, une étude, un combat. Sous les verrous des donjons et des bastilles, la plume à la main et le front penché sur les livres, il emplissait les vastes réservoirs de sa mémoire des trésors les plus riches et les plus variés. Il trempait et retrempait son âme dans ses bouillants assauts contre la tyrannie, comme ces aciers qu'on plonge dans l'eau, encore tout rouges de la fournaise.

Tandis que les autres jeunes gens de l'aristocratie dissipaient leurs jours dans une débauche ignorante et frivole, lui luttait courageusement contre tous et contre tout. Son âme, fortifiée plus que révoltée par l'injustice et l'arbitraire, se roidissait aux obstacles; son esprit, aiguisé par le malheur, abondait en expédients et en inventions. Que de stratagèmes! que de ressources! que d'audace et que de finesse! Comment échapper à son père, à la police, à ses ennemis? comment fuir et par où? comment vivre seul? comment surtout vivre deux? comment relever l'appel de sa sentence capitale? comment toucher son père, sans se séparer de sa maîtresse? comment ne pas s'en séparer, pour se réunir à sa femme? comment s'en séparer sans l'avilir, sans la tuer? comment faire face à tant de besoins renaissants? comment suffire à tant de situations perplexes, à tant d'exigences, à tant de délicatesses, à tant de périls? comment plaider des thèses si contraires, sans manquer à la logique et sans violer la morale? Il se double, il se multiplie: il se défend et il attaque; il supplie et il menace; il écrit et il parle, il parle dans sa propre cause, comme un avocat, sans être avocat, mieux qu'un avocat, comme seulement pouvait parler Mirabeau.

Immorale défense, sans doute! situation fausse et sophistique; jours sans repos, nuits sans sommeil; vie orageuse semée d'écueils et de naufrages; efforts toujours tendus, quelquefois heureux, le plus souvent échoués. Mais dans un seul cœur, quelles études du cœur humain! et dans cette tête, quel labeur d'esprit! quelle

fécondation ! quels enfantements ! Comme il savait se plier, s'assouplir, se relever, s'abaisser, prendre tous les tons, soit qu'il peignît à Sophie, en traits de feu, les déchirements de son âme, soit que plus tard il écrivît aux Marseillais, sur la cherté du grain, une lettre, petit chef-d'œuvre de bon sens populaire, de calcul précis et de simplicité !

Partout, partout déjà Mirabeau se révèle : dans ses lettres, dans ses plaidoyers, dans ses mémoires, dans ses ouvrages sur les emprisonnements arbitraires, sur la liberté de la presse, sur les priviléges des nobles, sur l'inégalité des distinctions, sur les matières financières et sur la situation de l'Europe ; ennemi de tous les abus, chaleureux polémiste, hardi réformateur ; plus remarquable, il est vrai, par l'élévation, la hardiesse et l'originalité des pensées, par la vérité des observations et par la vigueur du raisonnement, que par les grâces de la forme ; verbeux, même lâché, incorrect, inégal, mais entraînant et coloré dans son style, style parlé plutôt qu'écrit, ainsi que font les orateurs.

Avec quelle mâle éloquence, il objurgue le roi de Prusse !

« Si vous faites ce que le fils de votre esclave aura fait dix fois « par jour, mieux que vous, les courtisans diront que vous avez « fait une action extraordinaire ; si vous obéissez à vos passions, ils « vous diront que vous faites bien ; si vous prodiguez les sueurs de « vos sujets comme l'eau des fleuves, ils diront que vous faites « bien ; si vous affermez l'air, ils diront que vous faites bien ; si « vous vous vengez, vous si puissant, ils diront que vous faites « bien ; ils l'ont dit, lorsque Alexandre, dans l'ivresse, déchira d'un « coup de poignard le sein de son ami. Ils l'ont dit quand Néron « assassina sa mère ! »

N'est-ce pas là du discours ?

L'orateur ne se trahit-il pas également tout entier dans sa lettre de remercîment au tiers-état de Marseille ? « O Marseille ! ville « antique, ville superbe, asile de la liberté, puisse la régénération « qui se prépare pour le royaume, verser sur toi tous ses bienfaits ! « il ne me reste plus de voix pour te dire ni ce que je sens, ni ce

« que je pense, mais il me reste un cœur; il est inépuisable et je
« fais des vœux! »

D'un autre côté, n'est-ce pas merveille de le voir, en des temps si arriérés, poser déjà, au nom des communes, devant les États de Provence, les bases du suffrage universel et de la délégation des pouvoirs?

« Lorsqu'une nation est trop nombreuse pour être réunie dans
« une seule assemblée, elle en forme plusieurs, et les individus de
« chaque assemblée particulière donnent à un seul le droit de
« voter pour eux.

« Tout représentant est, par conséquent, un élu. La collection
« des représentants est la nation, et tous ceux qui ne sont point
« représentants, ont dû être électeurs, par cela seul qu'ils sont
« représentés.

« Il ne doit exister aucun individu dans la nation qui ne soit
« électeur ou élu, représentant ou représenté. »

Ne dirait-on pas que Mirabeau a déjà trouvé, ou plutôt créé par un effort de son génie précurseur, la forme, les définitions et les termes du langage politique?

Résumons, car sa vie a plusieurs phases, résumons Mirabeau à cette époque.

Il avait durement et studieusement vécu dans les bastilles, éprouvé les rigueurs et les privations de l'exil, écrit sur la politique, formulé des codes, plaidé ses propres causes, rédigé des mémoires, prêché la multitude, rompu en visière à sa caste, hanté les ministres, visité l'Angleterre, étudié la Suisse, habité la Hollande, observé en Prusse. Homme d'études et homme de plaisirs, militaire, prisonnier d'État, victime de la tyrannie, homme de lettres, homme d'affaires, homme de diplomatie, homme de cour, homme du peuple, il avait médité, souffert, comparé, jugé, légiféré, imprimé, péroré. Son éducation parlementaire était déjà faite que le parlement n'était pas encore ouvert. Il parlait déjà couramment la langue politique que les autres ne faisaient que bégayer. Il la parlait mieux que les avocats du barreau, mieux que les pré-

dicateurs de la chaire. Il était orateur avant que de le paraître, avant même peut-être que de le savoir. Il allait bientôt devenir le gouverneur autant que l'orateur de l'Assemblée Constituante, le prince de la Tribune moderne, le Dieu même de l'éloquence, et pour tout dire, la plus haute personnification de la Révolution de 1789.

La Révolution de 1789 a été le plus grand événement des temps modernes. Les philosophes par leurs écrits, les parlements par leurs résistances, la cour par ses folles prodigalités, le clergé par l'excès de ses richesses, le peuple par sa misère, l'établissement financier par ses banqueroutes, la législation par ses abus, la civilisation par ses progrès, l'Angleterre et les États-Unis par leur exemple, tout annonçait une catastrophe.

La vieille société de nos pères craquait à la fois par le faîte et par les fondements ; à mesure qu'on découvrait, pour la réparer, quelque portion de l'édifice, on s'apercevait qu'elle était rongée par les vers et minée par le temps. Aussi, dès que le marteau du démolisseur eut détaché quelques pierres, il se fit dans les murailles un ébranlement général, et la société croula.

On s'agitait confusément au milieu des décombres, lorsque les États-Généraux furent convoqués ; un long cri s'éleva pour demander qu'il n'y eût plus d'étages surperposés les uns aux autres, ni de grands logements pour une ou quelques personnes, ni de petits logements pour une multitude d'hommes ; que l'édifice n'appartînt plus à un seul propriétaire, mais à tous les habitants de la cité politique, et que leurs délégués fussent chargés de pourvoir à la reconstruction, à la sûreté et à la commodité de la nouvelle maison sociale.

Mirabeau s'avance dans la carrière comme un géant, et le sol tremble sous ses pas. Noble, il mène au combat le Tiers contre la Noblesse qui l'avait follement expulsé de ses rangs.

Il se compare à Gracchus, proscrit par le Sénat de Rome.

« Ainsi, dit-il, périt le dernier des Gracques de la main des pa-
« triciens ; mais, atteint du coup mortel, il lança de la poussière

« vers le ciel, en attestant les dieux vengeurs, et de cette poussière
« naquit Marius; Marius, moins grand pour avoir exterminé les
« Cimbres que pour avoir abattu dans Rome, l'aristocratie de la
« noblesse ! »

Il n'existe pas dans l'antiquité, un mouvement plus oratoire. Au surplus, tout ce morceau est d'une haute éloquence, et il se termine par cette belle prophétie :

« Les priviléges finiront, mais le peuple est éternel. »

Cette fière réponse terrassa ses adversaires, et Mirabeau se jeta à corps perdu dans les voies de la démocratie. Une fois sur ce terrain, il le pétrit, il le foula sous ses pieds, il s'y étendit, il s'y affermit et il y lutta, comme l'athlète du peuple, contre les Ordres du clergé et de la noblesse, avec toute la puissance de sa logique et avec toute l'énergie de son indomptable volonté.

On s'imagine vulgairement que la force de Mirabeau consistait dans les fanons de son poitrail et dans les touffes épaisses de sa crinière de lion; qu'il balayait ses adversaires d'un coup de sa queue; qu'il roulait sur eux avec les mugissements et la fureur d'un torrent; qu'il les atterrait de son regard; qu'il les écrasait avec les éclats de sa voix, semblable au tonnerre; c'est là le louer par les qualités extérieures du port, de l'organe et du geste, comme on louerait un gladiateur du cirque ou un comédien; ce n'est pas le louer comme doit l'être ce grand orateur.

Sans doute Mirabeau dut beaucoup, dans le commencement de sa fortune oratoire, au prestige de son nom. Car il était déjà maître de l'assemblée par la renommée de sa parole, avant de l'être par sa parole elle-même.

Sans doute Mirabeau dut beaucoup à cette voix pénétrante, flexible et sonore qui remplissait aisément l'oreille de douze cents personnes, à ces fiers accents qui passionnaient une cause, à ces gestes impétueux qui portaient à ses adversaires effrayés des défis sans réponse.

Sans doute Mirabeau dut beaucoup à l'infériorité de ses émules, car devant lui les autres renommées s'effaçaient, ou plutôt elles ne se groupaient comme des satellites autour de cet astre, que

pour le faire briller d'un plus vif éclat. L'abbé Maury n'était qu'un élégant rhéteur, Cazalès, un parleur facile, Sieyès, un métaphysicien taciturne, Thouret, un jurisconsulte, Barnave, une espérance.

Mais ce qui établit son incomparable domination sur l'assemblée, c'est d'abord la prédisposition enthousiaste de l'assemblée elle-même ; c'est l'ensemble et le concours de ses étonnantes facultés, la fécondité de son travail, l'immensité de ses études et de ses connaissances ; c'est la grandeur et l'étendue de ses vues politiques, la solidité de sa dialectique, la méditation et la profondeur de ses discours, la véhémence de ses improvisations et le tranchant de ses reparties.

Que ces temps-là sont loin des nôtres ! Le peuple de Paris tout entier se mêlait haletant aux discussions de la législature. Cent mille citoyens remplissaient les Tuileries, la place Vendôme, les rues adjacentes, et l'on se passait de main en main les bulletins copiés, répandus, jetés dans la foule, sur les vicissitudes de chaque moment du débat. Il y avait alors de la vie publique. La nation, les citoyens, l'assemblée étaient tous dans l'attente de grands événements, tous remplis de cette électrique et vague émotion, si favorable aux spectacles de la tribune et aux triomphes de l'éloquence.

Nous, qui vivons dans une époque sans foi et sans principes, dévorés que nous sommes, des pieds à la tête, par la lèpre du matérialisme politique ; nous, Assemblées de petits hommes qui nous gonflons comme une montagne pour n'accoucher que d'une souris ; nous, coureurs d'affaires, de portefeuilles, de rubans, d'épaulettes, de perceptions et de jugeries ; nous, gens de baisse ou de hausse, du tiers ou du cinq, de l'Haïti ou du Napolitain ; nous, hommes de cour, de police, de coteries, de toutes sortes d'époques, de toutes sortes de régimes, de toutes sortes de presses, de toutes sortes d'opinion ; nous, députés d'une paroisse ou d'une confrérie ; députés d'un port, d'une route, d'un canal, d'un vignoble ; députés de la canne ou de la betterave ; députés de la houille ou des bitumes ; députés du charbon, du sel, du fer, du lin ; députés de la race bovine, chevaline, asine ; députés de tout, excepté de la France,

nous ne comprenons pas, nous ne comprendrons jamais tout ce qu'il y avait dans cette fameuse Assemblée Constituante, de convictions et de sincérité, de simplicité de cœur, de vertu, de désintéressement et de véritable grandeur.

Non, l'on eût dit qu'il n'existait plus alors dans cette Assemblée ni dans cette nation de nos pères, d'hommes mûrs qui eussent traversé les mauvais jours du despotisme, ni de vieillards qui se souvinssent du passé. C'était des renoncements de soi-même, des élancements de patriotisme, des spasmes de liberté, des aspirations sans fin vers un meilleur avenir. C'était comme un beau soleil qui fond les nuages du printemps, qui réchauffe les membres engourdis et qui dore tous les objets de sa pure et douce lumière. La nation, jeune et rêveuse, croyait entendre des voix qui l'appelaient aux plus hautes destinées. Elle avait des tressaillements, des pleurs, des sourires, comme une mère dans l'enfantement de son premier né. C'était la Révolution au berceau.

Nos Chambres actuelles sont autant de petites églises où chacun place son image sur l'autel, se chante des magnificats et s'adore soi-même.

Nos orateurs actuels ne sont souvent que des chefs sans soldats. Ils ne représentent que des opinions effacées, des partis épuisés et mourants, des fractions de fractions, si ce n'est des unités. Ils ne font d'autre bruit que le bruit de leur voix. Ils n'exercent pas de pression sur le dehors.

Au contraire, Mirabeau représentait et conduisait son époque. On croit le voir encore dans la nuit orageuse du passé, debout sur la montagne, comme un autre Moïse, au milieu de la foudre et des éclairs, portant les tables de la loi entre ses bras et le front couronné d'une auréole de feu, jusqu'à ce qu'il aille se perdre et s'enfoncer dans l'ombre qui monte et qui l'enveloppe.

C'est à la voix de Mirabeau que les États-Généraux s'assemblent. C'est à la lueur de son flambeau qu'ils vont marcher. L'ordre de la Noblesse se sépare violemment et s'insurge. Mira-

beau tempère par sa longanimité, les impatiences du Tiers-État. Il flatte, il caresse, il honore la minorité du Clergé pour l'attirer dans ses rangs, et il prête au roi ses propres pensées pour intimider la Noblesse.

Puis, lorsqu'il a peu à peu rassuré les timides bourgeois des communes, étonnés d'abord de la témérité de leur entreprise, il les éblouit tout à coup du titre de représentant du peuple. Ils ne sont déjà plus une fraction de l'Assemblée, pas même la plus grande, mais toute l'Assemblée. Les ordres du Clergé et de la Noblesse doivent se perdre et s'absorber comme de faibles rayons dans l'éclat de la majesté nationale.

« Qu'ai-je besoin, dit-il, de démontrer que la division des or-
« dres, que l'opinion et la délibération par ordre, seraient une
« invention vraiment sublime pour fixer constitutionnellement l'é-
« goïsme dans le sacerdoce, l'orgueil dans le patriciat, la bassesse
« dans le peuple, la confusion entre tous les intérêts, la corruption
« dans toutes les classes dont se compose la grande famille, la
« cupidité dans toutes les âmes, l'insignifiance de la nation, la
« tutelle du prince, le despotisme des ministres ? »

Il ne suffisait pas à Mirabeau d'avoir, par une manœuvre habile, séparé et rompu l'union des deux ordres dissidents, d'avoir consacré la permanence de l'insurrection par l'inviolabilité personnelle des insurgés, enfin, d'avoir fait décréter l'unité, l'indivisibilité et la souveraineté de l'Assemblée Constituante ; il lui fallait trouver à cette souveraineté de l'exercice et une sanction.

La cour par la folle, arbitraire et prodigue création des impôts, et la Noblesse et le Clergé, par leur refus de concours, avaient amoncelé la dette de l'État et précipité la ruine des finances. Le mal portait en soi le remède; remède encore plus politique que financier, remède qui ne pouvait guérir la nation qu'autant qu'elle se l'appliquerait à elle-même par ses propres mains. Ce remède était le vote préalable de l'impôt par le peuple. Or, l'Assemblée Constituante représentait le peuple. Donc, avec le refus de l'impôt, elle pouvait arrêter sur pied le gouvernement, comme on

démonte le ressort d'une horloge, comme on détache l'essieu d'un char roulant. Avec le refus de l'impôt proposé par Mirabeau, la Révolution n'était plus à faire, elle était faite.

Nos pères ont coulé leurs œuvres en bronze, nous décalquons les nôtres sur la vitre. Ils cherchaient sagement les semblables, nous amalgamons follement les contraires. Ils inventaient, nous copions. Ils étaient des architectes, nous ne sommes que des maçons.

Depuis Mirabeau, nous n'avons guère fait que rétrograder dans la science politique, et si l'on en doutait, qu'on lise la déclaration des *droits de l'homme,* par Mirabeau.

Elle contenait :

L'égalité et la liberté de tous les hommes par droit de naissance; l'établissement, la modification et la révision périodique de la constitution par le peuple; la loi comme expression de la volonté générale; la délégation du pouvoir législatif à des représentants souvent renouvelés, légalement et librement élus, toujours existants, annuellement rassemblés, inviolables.

L'infaillibilité du roi et la responsabilité des ministres.

La liberté d'autrui pour limite de la liberté de chacun.

La liberté de la personne, et pour garantie, la publicité de la poursuite, de la confrontation et du jugement, l'antériorité et la gradation des peines.

La liberté de la pensée par la parole, l'écriture ou l'impression, sauf la répression de ses abus.

La liberté des cultes, sauf la police.

La liberté des associations politiques, sauf la surveillance municipale.

La liberté de la locomotion à l'intérieur et à l'extérieur.

La liberté de la propriété, du commerce et de l'industrie.

L'expropriation pour cause d'utilité publique, moyennant une juste indemnité.

Le vote préalable, l'égalité proportionnelle, la moralité, la justice et la modération de l'impôt.

L'établissement d'une comptabilité régulière, l'économie dans

les dépenses, la modicité des salaires et l'abolition des cumuls et des sinécures.

L'admissibilité de tous les citoyens aux emplois civils, ecclésiastiques, militaires.

La subordination des troupes à l'autorité civile.

La résistance à l'oppression.

La Déclaration des droits était un magnifique prolégomène de la Constitution, de même que les anciens plaçaient un péristyle dans les temples des Dieux. C'était une décoration politique pleine de grandeur et de majesté, un résumé des doctrines des philosophes et des publicistes du dix-huitième siècle, une imitation de la constitution américaine. Le génie français aime à généraliser, et, dans l'anarchie flottante des opinions, il fallait un moyen de ralliement, une base pour la discussion. La préface de la constitution de 1793 et les chartes de 1814 et de 1830 ne sont, sous beaucoup de rapports, que la reproduction démocratisée ou aristocratisée de la *Déclaration des droits de l'homme* de Mirabeau.

Les discours de Mirabeau n'ont été presque que le commentaire éloquent de sa Déclaration des droits. Il ne se contentait pas, ce hardi novateur, de découvrir des rivages inconnus et d'y planter quelques jalons. Il y bâtissait des murailles et des villes, et sous les plâtres et les décombres de tant de constitutions qui se sont écroulées les unes sur les autres, on retrouve encore aujourd'hui les fondements de granit qui les portaient.

Il semait avec profusion dans sa course immense, toutes les grandes et sacrées maximes du gouvernement représentatif, la souveraineté du peuple, la délégation des pouvoirs, le refus éventuel de concours, l'indépendance, la responsabilité et le contre-seing des ministres, l'initiative de l'accusation, l'égalité de l'impôt.

Il parle pour la liberté de la presse, des cultes, de l'individu, de la locomotion; pour l'amovibilité des emplois; la constitution des municipalités et des tribunaux; l'établissement de la garde nationale et du jury; la viagérité de la liste civile et sa réduction à un million de rente; l'exemption de l'impôt pour les classes néces-

siteuses ; l'unité monétaire et le calcul décimal ; la liberté des associations pacifiques et non armées ; le secret des lettres ; le renouvellement périodique et fréquent de la législature ; le vote annuel de l'armée ; la responsabilité pécuniaire des collecteurs et la responsabilité pénale des communes; les passe-ports des députés ; la vente des biens nationaux ; la vérification des pouvoirs parlementaires par le parlement ; l'emploi de la force armée , à la réquisition et en présence des officiers municipaux élus par le peuple ; les maisons de correction paternelle ; la loi martiale ; l'égalité des successions ; la présence légale et l'interpellation facultative des ministres dans le sein de l'assemblée; la dénomination des départements ; une éducation civique.

Il parle contre les mandats impératifs , contre la dualité des chambres , contre l'immutabilité des biens du clergé , contre l'initiative directe et personnelle du Roi , contre la permanence des districts, contre la loterie.

On est surpris , on s'arrête , on recule effrayé devant les œuvres de géant accomplies par Mirabeau, pendant les deux années de sa vie parlementaire. Grands discours , apostrophes , répliques , motions, adresses, lettres à ses commettants, polémique de la presse, rapports, séances du matin, séances du soir, conférences de comités , il fait de tout et il est à tout. Rien pour lui de trop grand et rien de trop petit. Rien de trop complexe et rien de trop simple. Il porte sur ses épaules un monde de travaux, et il semble, dans cette carrière d'Hercule, n'éprouver ni lassitude, ni dégoût.

Il dénouait, en se jouant, les difficultés les plus compliquées, et son activité dévorante épuisait tous les sujets sans pouvoir se rassasier. Il occupait à la fois ses nombreux amis , ses électeurs , ses commis , ses secrétaires. Il conversait , il pérorait , il écoutait , il dictait, il lisait, il compilait , il écrivait , il déclamait , il correspondait avec toute la France. Il digérait les travaux des autres et il se les assimilait comme sa propre substance. Il recevait des notes au bas de la tribune , à la tribune même , et il les passait , sans s'interrompre, au fil de son discours. Il retouchait les harangues et les

rapports dont il avait donné le cadre, le plan, l'idée. Il les châtiait de sa verge, il les colorait de son expression, il les fortifiait de sa pensée. Ce plagiaire sublime, ce grand maître employait ses aides et ses élèves à tirer le marbre de la carrière et à dégrossir son œuvre, comme le statuaire qui, lorsque le bloc est à moitié taillé, s'approche, prend son ciseau, lui donne la respiration et la vie, et en fait un héros ou un dieu.

Mirabeau avait une intelligence parfaite du mécanisme et des droits d'une assemblée délibérante. Il savait jusqu'où elle peut aller et où elle doit s'arrêter. Ses formules disciplinaires ont passé dans nos règlements, ses maximes dans nos lois, et ses conseils dans notre politique. Ses paroles faisaient arrêt. Il présidait comme il parlait, avec une dignité grave, et il répondait aux députations avec une verve d'éloquence et un bonheur d'expression tels, qu'on peut dire que l'Assemblée Constituante n'a jamais été mieux représentée que par Mirabeau, sur le fauteuil du président et à la tribune de l'orateur.

Et lui, quelle grande idée il se faisait de la représentation nationale! lui, Mirabeau, disant : « Toute députation étonne mon cou-« rage. » C'est avec ces saints frémissements qu'il aborda la tribune.

Mirabeau préméditait la plupart de ses discours.

Sa comparaison des Gracques, son allusion à la roche Tarpéienne, son apostrophe à l'abbé Sieyès, ses fameuses harangues sur la constitution, sur le droit de paix et de guerre, sur le véto royal, sur les biens du clergé, sur la loterie, sur les mines, sur la banqueroute, sur les assignats, sur l'esclavage, sur l'instruction publique, sur les successions, où brillent et se déploient les trésors de la science et la profonde élaboration de la pensée, sont des morceaux écrits.

Sa manière oratoire est celle des grands maîtres de l'antiquité, avec une admirable puissance de gestes et une véhémence de diction que peut-être ils n'eurent jamais. Il est fort, parce qu'il n'est pas tendu; il est naturel, parce qu'il ne met pas de fard; il est éloquent, parce qu'il est simple; il n'imite pas les autres, parce qu'il n'a besoin que d'être lui-même; il ne surcharge pas son discours

d'un bagage d'épithètes, parce qu'il le ralentirait : il ne se jette pas dans les digressions, parce qu'il craindrait de s'égarer.

Ses exordes sont tantôt vifs, tantôt majestueux, selon que la matière le comporte. Il narre les faits avec clarté. Il pose la question avec certitude. Sa phrase ample et sonore est assez semblable à la phrase parlée de Cicéron. Il déroule, avec une solennelle lenteur, les ondes de son discours. Il n'accumule pas ses énumérations comme des ornements, mais comme des preuves. Il ne cherche pas l'harmonie des mots, mais l'enchaînement des idées. Il n'épuise pas un sujet de sa lie, mais de sa fleur. S'il veut éblouir, les images naissent sous ses pas; s'il veut toucher, il abonde en élans du cœur, en persuasions délicates, en mouvements oratoires qui ne se heurtent pas, mais qui se soutiennent, qui ne se confondent pas, mais qui se succèdent, qui s'engendrent les uns des autres, et qui s'échappent avec un désordre heureux de cette belle et riche nature.

Mais dès qu'il aborde le débat, dès qu'il entre dans le cœur de la question, il est substantiel, nerveux, logicien autant que Démosthènes; il s'avance dans un ordre serré, impénétrable; il fait la revue de ses preuves, dispose leur plan d'attaque et se range en bataille.

Couvert des armes de la dialectique, il sonne la charge, fond sur ses adversaires, les saisit, les frappe au visage et ne les lâche pas qu'il ne les ait forcés, le genou sur la gorge, à s'avouer vaincus; s'ils tournent le talon, il les poursuit, il les bat par devant et par derrière, il les presse, il les pousse, et il les ramène invinciblement dans le cercle impérieux qu'il leur a tracé. Comme ces marins qui, sur le pont d'un étroit navire, pris à l'abordage, placent un ennemi sans espérance entre leur glaive et l'océan.

Combien sa parole devait surprendre par sa nouveauté et émouvoir la fibre populaire, lorsqu'il traçait ce tableau d'une constitution légale !

« Trop souvent on n'oppose que les baïonnettes aux convulsions « de l'oppression ou de la misère. Mais les baïonnettes ne réta-

« blissent jamais que la paix de la terreur et le silence du despo-
« tisme. Ah ! le peuple n'est pas un troupeau furieux qu'il faille
« enchaîner ! Toujours calme et mesuré, lorsqu'il est vraiment
« libre, il n'est violent et fougueux que sous les gouvernements
« où on l'avilit pour avoir le droit de le mépriser. Quand on pèse
« tout ce qui doit résulter pour le bonheur de vingt-cinq millions
« d'hommes, d'une constitution légale substituée aux caprices minis-
« tériels ; du concours de toutes les volontés, de toutes les lumières
« pour le perfectionnement de nos lois, de la réforme des abus, de
« l'adoucissement des impôts, de l'économie dans les finances, de
« la modération dans les peines, de la règle dans les tribunaux,
« de l'abolition d'une foule de servitudes qui entravent l'industrie
« et mutilent les facultés humaines, en un mot, de ce grand sys-
« tème de liberté qui, s'affermissant sur les bases des municipalités
« rendues à des élections libres, s'élève graduellement jusqu'aux
« administrations provinciales, et reçoit sa perfection du retour
« annuel des États-Généraux ; quand on pèse tout ce qui doit ré-
« sulter de la restauration de ce vaste empire, on sent que le plus
« grand des forfaits, le plus noir attentat contre l'humanité, serait
« de s'opposer à la haute destinée de notre nation et de la repous-
« ser dans le fond de l'abîme, pour l'y tenir opprimée sous le poids
« de toutes ses chaînes. »

Avec quelle justesse, avec quelle finesse d'observation il énumère les difficultés de l'administration civile et militaire de Bailly et de Lafayette, lorsqu'il propose de leur voter des remercîments !

« Quelle administration ! quelle époque où il faut tout craindre
« et tout braver ! où le tumulte renaît du tumulte, où l'on produit
« une émeute par les moyens qu'on prend pour la prévenir ; où il
« faut sans cesse de la mesure, et où la mesure paraît équivoque,
« timide, pusillanime ; où il faut déployer beaucoup de force, et
« où la force paraît tyrannique ; où l'on est assiégé de mille conseils,
« et où il faut les prendre de soi-même ; où l'on est obligé de re-
« douter jusqu'à des citoyens dont les intentions sont pures, mais
« que la défiance, l'inquiétude, l'exagération rendent presque

« aussi formidables que des conspirateurs ; où l'on est obligé, même « dans des occasions pressantes, à céder par sagesse, à conduire le « désordre pour le retenir, à se charger d'un emploi glorieux, il est « vrai, mais environné d'alarmes cruelles ; où il faut encore, au « milieu de si grandes difficultés, montrer un front serein, être tou- « jours calme, mettre de l'ordre jusque dans les plus petits ob- « jets, n'offenser personne, guérir toutes les jalousies, servir sans « cesse et chercher à plaire comme si l'on ne servait point ! »

Au moment où M. Necker, ministre des finances, demandait à l'Assemblée un vote de confiance, Mirabeau, pour enlever ce vote, déploya tout ce que sa parole avait d'ironie et tout ce que sa dialectique avait de puissance, et quand il vit l'auditoire ébranlé, il lança contre la banqueroute ces foudroyantes paroles :

« Oh ! si des déclarations moins solennelles ne garantissaient pas « notre respect pour la foi publique, notre horreur pour l'infâme mot « de banqueroute, je dirais à ceux qui se familiarisent peut-être « avec l'idée de manquer aux engagements publics, par la crainte « de l'excès des sacrifices, par terreur de l'impôt....... Qu'est-ce « donc que la banqueroute, si ce n'est le plus cruel, le plus ini- « que, le plus désastreux des impôts? Mes amis, écoutez, un mot, « un seul mot !

« Deux siècles de déprédations et de brigandages ont creusé le « gouffre où le royaume est près de s'engloutir. Il faut le com- « bler ce gouffre effroyable. Eh bien ! voici la liste des proprié- « taires français. Choisissez parmi les plus riches, afin de sacri- « fier moins de citoyens. Mais choisissez ! car ne faut-il pas qu'un « petit nombre périsse pour sauver la masse du peuple? Allons, « ces deux mille notables possèdent de quoi combler le déficit. Ra- « menez l'ordre dans vos finances, la paix et la prospérité dans le « royaume. Frappez, immolez sans pitié ces tristes victimes, pré- « cipitez-les dans l'abîme ; il va se refermer........ Vous reculez « d'horreur....... hommes inconséquents ! hommes pusillanimes ! « Eh ! ne voyez-vous donc pas qu'en décrétant la banqueroute, ou, « ce qui est plus odieux encore, en la rendant inévitable sans la

« décréter, vous vous souillez d'un acte mille fois plus criminel ; car « enfin, cet horrible sacrifice ferait du moins disparaître le déficit. Mais croyez-vous, parce que vous n'aurez pas payé, que « vous ne devrez plus rien ? Croyez-vous que les milliers, les millions d'hommes qui perdront en un instant, par l'explosion terrible ou par ses contre-coups, tout ce qui faisait la consolation « de leur vie, et peut-être leur unique moyen de la substanter, « vous laisseront paisiblement jouir de votre crime ? Contemplateurs stoïques des maux incalculables que cette catastrophe « vomira sur la France ; impassibles égoïstes qui pensez que ces convulsions du désespoir et de la misère passeront comme tant d'autres, et d'autant plus rapidement qu'elles seront plus violentes, « êtes-vous bien sûrs que tant d'hommes sans pain, vous laisseront « tranquillement savourer les mets dont vous n'aurez voulu diminuer « ni le nombre ni la délicatesse ?... Non, vous périrez ; et dans la conflagration universelle que vous ne frémissez pas d'allumer, la perte « de votre honneur ne sauvera pas une seule de vos détestables jouissances ! Votez donc ce subside extraordinaire, et puisse-t-il être « suffisant ! Votez-le, parce que les premiers intéressés au sacrifice « que le gouvernement vous demande, c'est vous-mêmes ! Votez-le, « parce que les circonstances publiques ne souffrent aucun retard, « et que vous seriez coupables de tout délai. Gardez-vous de demander du temps, le malheur n'en n'accorde jamais. Eh ! Messieurs, à « propos d'une ridicule motion du Palais-Royal, d'une risible insurrection, qui n'eut jamais d'importance que dans les imaginations faibles ou les desseins pervers de quelques hommes de « mauvaise foi, vous avez entendu naguère ces cris forcenés : « *Catilina est aux portes de Rome, et l'on délibère !* Et certes, il n'y « avait autour de vous ni Catilina, ni péril, ni factions, ni Rome... « Mais aujourd'hui, la banqueroute, la hideuse banqueroute est « là. Elle menace de consumer, vous, vos propriétés, votre honneur.... Et vous délibérez ! »

C'est aussi beau que l'antique.

Mirabeau discoureur, était admirable. Mais que n'était pas Mi-

rabeau improvisateur? Sa véhémence naturelle dont il comprimait les élans dans ses harangues méditées, débordait dans ses improvisations. Une sorte d'irritabilité nerveuse donnait alors à toute sa personne l'animation et la vie. Sa poitrine se gonflait d'un souffle tempêtueux. Sa face de lion se plissait et se crispait. Ses yeux dardaient des flammes. Il rugissait, il bondissait, il secouait son épaisse crinière toute blanchie d'écume, et il prenait possession de la tribune avec la suprême autorité d'un maître et d'un roi.

Qu'il était beau à le voir, de moment en moment, se hausser et grandir sous l'obstacle! A le voir étaler l'orgueil de son front dominateur! A le voir, comme l'orateur antique lorsqu'avec toutes les puissances déchaînées de sa parole, il soulevait et réprimait dans le Forum, les flots irrités de la multitude!

Alors il laissait là les notes mesurées de sa déclamation habituellement grave et solennelle. Il lui échappait des cris entrecoupés, des voix de foudre, et des accents déchirants et terribles. Il recouvrait de chair et de coloris, les arguments osseux de sa dialectique. Il passionnait l'Assemblée, parce qu'il se passionnait lui-même. Il entraînait, parce qu'il était entraîné. Et cependant, tant sa force était grande! il se précipitait sans s'égarer, il s'emparait des autres avec le souverain empire de son éloquence, sans cesser de la gouverner.

Ses improvisations, soit épuisement rapide, soit plutôt instinct de son art, étaient brèves. Il savait que les émotions perdent leur effet par leur durée; qu'il ne faut pas laisser à l'enthousiasme de ses amis le temps de se refroidir, ni aux objections de ses rivaux le temps d'apparaître; qu'on se rit bientôt de la foudre qui gronde en l'air sans tomber, et qu'on doit abattre vite son adversaire, comme le boulet de canon qui tue d'un seul coup.

On prétendait que l'Assemblée ne devait pas avoir l'initiative de l'accusation des ministres.

Mirabeau réplique à l'instant même : « Vous oubliez que le « peuple, à qui vous opposez la limite des trois pouvoirs, est la « source de tous les pouvoirs, et que lui seul peut les déléguer!

« Vous oubliez que c'est au souverain que vous disputez le con-
« trôle des administrateurs ! Vous oubliez enfin que nous, les re-
« présentants du souverain, nous devant qui sont suspendus tous
« les pouvoirs, ceux même du chef de la nation, s'il ne marche
« point d'accord avec nous, vous oubliez que nous ne prétendons
« point à placer et à déplacer les ministres en vertu de nos décrets,
« mais seulement à manifester l'opinion de nos commettants sur tel
« ou tel ministre ! Eh ! comment nous refuseriez-vous ce simple
« droit de déclaration, vous qui nous accordez celui de les accu-
« ser, de les poursuivre, et de créer le tribunal qui devra punir
« ces artisans d'iniquité dont, par une contradiction palpable,
« vous nous proposez de contempler les œuvres dans un respec-
« tueux silence? Ne voyez-vous donc pas combien je fais aux gou-
« vernants un meilleur sort que vous, combien je suis plus mo-
« déré? Vous n'admettez aucun intervalle entre un morne silence
« et une dénonciation sanguinaire. Se taire ou punir, obéir ou
« frapper, voilà votre système ! Et moi, j'avertis avant de dénon-
« cer, je récuse avant de flétrir ! »

Il usait, par inspiration, de ces vives figures qui transportent subitement les hommes, les choses et les lieux sur la scène, et qui les font ouïr, parler et agir, comme s'ils étaient présents.

L'Assemblée allait se jeter imprudemment dans des querelles religieuses.

Mirabeau, pour couper court, se lève et dit : « Rappelez-vous
« que d'ici, de cette même tribune où je parle, je vois la fenêtre
« du palais dans lequel des factieux, unissant des intérêts tem-
« porels aux intérêts les plus sacrés de la religion, firent partir
« de la main d'un roi des Français, l'arquebuse fatale qui donna
« le signal du massacre des huguenots ! »

Une députation de l'Assemblée s'apprêtait à demander au roi le renvoi des troupes, trois fois refusé. Le bouillant Mirabeau ne peut se contenir, et s'adressant aux commissaires :

« Dites au roi, dites-lui que les hordes étrangères dont nous
« sommes investis, ont reçu hier la visite des princes, des prin-

« cesses, des favoris, des favorites, et leurs caresses et leurs « exhortations et leurs présents! Dites-lui que toute la nuit ces « satellites étrangers, gorgés d'or et de vin, ont prédit dans « leurs chants impies, l'asservissement de la France et que leurs « vœux brutaux invoquaient la destruction de l'Assemblée natio- « nale! Dites-lui que dans son palais même, les courtisans ont « mené leurs danses au son de cette musique barbare, et que « telle fut l'avant-scène de la Saint-Barthélemy! »

Dans son beau discours sur le Droit de paix et de guerre, Mirabeau était arrivé, à travers quelque confusion d'idées, à résoudre nettement la difficulté, par la responsabilité des ministres et par le refus de subsides de la part du pouvoir législatif. Mais à peine eut-il prononcé ces dernières paroles : « Ne craignez plus qu'un « roi rebelle, abdiquant lui-même son sceptre, s'expose à courir « de la victoire à l'échafaud. »

De violents murmures l'interrompent. D'Épréménil demande son rappel à l'ordre, pour avoir attaqué l'inviolabilité du roi!

« Vous avez tous, réplique Mirabeau à l'instant, entendu ma « supposition d'un roi despote et révolté qui vient avec une armée « de Français, conquérir la place des tyrans. Or, un roi dans ce « cas, n'est plus un roi. »

On applaudit.

Mirabeau poursuit : « C'est le tocsin de la nécessité qui seul « peut donner le signal, quand le moment est venu de remplir « l'imprescriptible devoir de la résistance; devoir toujours impé- « rieux lorsque la Constitution est violée, toujours triomphant « lorsque la résistance est juste et vraiment nationale. »

Ces mots ne sont-ils pas la prophétique et vivante peinture de la Révolution de juillet?

Dans cette même improvisation et peu après, Mirabeau, par une adjuration célèbre, amena en scène l'abbé Sieyès.

« Je ne cacherai pas, dit-il, mon profond regret que l'homme « qui a posé les bases de la Constitution, que l'homme qui a « révélé au monde les véritables principes du gouvernement re-

« présentatif, se condamne lui-même à un silence que je dé-
« plore, que je trouve coupable, que l'abbé Sieyès...... je lui
« demande pardon, je le nomme...... ne vienne pas poser lui-
« même dans sa Constitution un des plus grands ressorts de l'or-
« dre social. J'en ai d'autant plus de douleur, qu'écrasé d'un
« travail trop au-dessus de mes forces intellectuelles, sans cesse
« ravi au recueillement et à la méditation qui sont les premières
« puissances de l'homme, je n'avais pas porté mon esprit sur cette
« question, accoutumé que j'étais à me reposer sur ce grand pen-
« seur, de l'achèvement de mon ouvrage. Je l'ai pressé, conjuré,
« supplié au nom de l'amitié dont il m'honore, au nom de l'amour
« de la Patrie, ce sentiment bien autrement énergique et sacré,
« de nous doter de ses idées, de ne pas laisser cette lacune dans
« la Constitution. Il m'a refusé, je vous le dénonce! Je vous
« conjure, à mon tour, d'obtenir son avis qui ne doit pas être
« un secret, d'arracher enfin au découragement un homme dont
« je regarde le silence et l'inaction comme une calamité publi-
« que! »

J'ai dit que ce qui a élevé Mirabeau, sans aucune comparaison, au-dessus des autres orateurs, c'est la profondeur et l'étendue de ses pensées, la solidité de sa dialectique, la véhémence de ses improvisations; mais c'est surtout la fortune inouïe de ses reparties.

En effet, les auditeurs et principalement les rivaux des orateurs se tiennent en garde contre des discours préparés. Comme ils savent que l'orateur a tendu d'avance ses piéges pour les surprendre, ils s'arrangent aussi d'avance pour lui échapper. Ils cherchent, ils devinent, ils trouvent, ils disposent eux-mêmes, dans un ordre plus ou moins habile, les arguments qu'il a dû employer, ses faits, ses preuves, ses insinuations, et quelquefois même ses figures et ses mouvements les plus heureux. Ils ont, toutes prêtes contre lui, leurs objections. Ils ferment les trous de leur visière et bouchent les défauts de leur cuirasse, par où son fer pourrait s'introduire, et quand l'orateur franchit la barrière et qu'il s'élance, il rencontre devant

lui un ennemi armé de pied en cap qui lui barre le chemin et qui dispute vaillamment la victoire.

Mais le bonheur d'une repartie oratoire étonne et charme jusqu'à vos adversaires : elle produit l'effet des choses inattendues. C'est une péripétie saisissante qui tranche les nœuds du drame et qui le précipite. C'est l'éclair qui brille au milieu de la nuit. C'est la flèche qui s'arrête dans le bouclier de l'ennemi, qu'il en retire aussitôt et qui revient percer le sein de celui qui l'avait lancée.

La repartie ébranle les masses irrésolues et flottantes d'une assemblée. Elle fond sur vous, comme l'aigle caché dans le creux d'un rocher, fond sur sa proie et l'emporte toute palpitante dans ses serres, avant même qu'elle ait jeté un cri.

Elle réveille, par la secousse de sa nouveauté, les députés épais, lymphatiques et mous qui s'abandonnaient au sommeil. Elle attendrit soudainement les âmes. Elle fait crier aux armes! aux armes! Elle arrache des exclamations de colère. Elle provoque un rire inextinguible. Elle contraint l'adversaire, chef ou soldat, à aller cacher sa rougeur et sa honte dans les rangs de sa troupe, qui ne les lui ouvre qu'avec pitié ou moquerie. Elle résout d'un mot la question. Elle signifie un événement. Elle révèle un caractère. Elle peint une situation. Elle résume un débat. Elle absout un parti, elle le condamne. Elle fait une réputation ou elle la défait. Elle glorifie, elle flétrit, elle abat, elle relève, elle délie, elle rattache, elle sauve, elle tue. Elle attire, elle suspend magiquement, comme par une chaîne d'or, toute une assemblée aux lèvres d'un seul homme. Elle concentre à la fois toute son attention sur un seul point, engendre pour un moment l'unanimité, et peut décider tout à coup la perte ou le gain d'une bataille parlementaire.

Jamais Mirabeau ne reculait devant aucune objection ni devant aucun adversaire. Il se redressait de toute sa hauteur sous la menace de ses ennemis, et il enfonçait à coup de marteau le clou qu'on voulait qu'il arrachât.

Il bravait, à la tribune, les préjugés, les objurgations sourdes et

les impatiences frémissantes de l'Assemblée. Immobile comme un roc, il croisait les bras et il attendait le silence.

Il ripostait à l'instant même, coup sur coup, à tous et sur tout, avec une rapidité d'action et une justesse d'à-propos surprenantes.

Il peignait les hommes et les choses avec une manière et des mots qui n'étaient qu'à lui.

Il appelait énergiquement la France ancienne « une agrégation « inconstituée de peuples désunis. »

Il disait, dans son langage monarchique :

« Le monarque est le représentant perpétuel du peuple, et les « députés sont ses représentants temporaires. »

Membre du directoire de Paris, il s'exprimait ainsi devant le roi :

« Un grand arbre couvre de son ombre une large surface. Ses « racines profondes s'étendent au loin et s'entrelacent à des rochers « éternels. Pour l'abattre, il faut bouleverser la terre. Telle est, « Sire, l'image de la royauté constitutionnelle. »

Attaqué par M. de Faucigny qui voulait tomber sur le côté gauche le sabre au poing, il rédige le décret d'admonition en ces termes :

« L'Assemblée, satisfaite des témoignages de votre repentir, vous « remet, monsieur, la peine que vous avez encourue. »

Quelle vivacité, quelle actualité, quelle noblesse dans toutes ses reparties, quelle spirituelle et chevaleresque ironie, quelle vigueur !

On était à délibérer, beaucoup plus de temps qu'il ne fallait, sur les prétentions de la république de Gênes à l'île de Corse.

Mirabeau : « Je ne pense pas qu'une ligue de Raguse, de Luc- « ques, de Saint-Marin et de quelques autres puissances aussi for- « midables, doive vous inquiéter ; je ne regarde pas non plus comme « très-dangereuse la république de Gênes, dont les armées ont été « mises en fuite par douze hommes et douze femmes sur les côtes « de la mer en Corse. Je demande un ajournement extrêmement « indéfini. »

Cazalès proposait, pour remède aux maux publics, d'investir le roi pendant trois mois de la puissance exécutive illimitée.

Mirabeau dit : « M. de Cazalès est hors de la question, car il « discute celle de savoir si on accordera ou si on n'accordera pas « au roi la dictature. »

Et comme l'abbé Maury insistait sur le droit de parler ainsi, qu'avait Cazalès ;

Mirabeau répliqua : « J'ai prétendu, non pas que le préopinant « fût hors de son droit; j'ai dit seulement qu'il était hors de la « question. On a demandé la dictature; la dictature ! chez une « nation de vingt-cinq millions d'âmes ! La dictature à un seul ! « dans un pays qui travaille à sa Constitution, dans un pays dont « les représentants sont assemblés, la dictature d'un seul ! »

Aux optimistes qui sommeillaient :

« Nous dormons, mais ne dort-on pas au pied du Vésuve ? »

A l'abbé Maury qui l'inculpait d'appeler la populace à son aide :

« Je ne m'abaisserai pas jusqu'à repousser l'inculpation qui vient « de m'être faite, à moins que l'Assemblée n'élève cette inculpation « jusqu'à moi, en m'ordonnant d'y répondre. Dans ce cas, je croi- « rais avoir tout dit pour ma justification et ma gloire, en nom- « mant mon accusateur et en me nommant. »

A son frère qui avait traité cavalièrement une motion :

« J'ai toujours regardé comme la preuve d'un très-bon esprit, « qu'on fît son métier gaiement. Ainsi, je n'ai garde de reprocher « au préopinant sa joyeuseté dans des circonstances qui n'appellent « que trop de tristes réflexions et de sombres pensées. »

A une rédaction logomachique de la Constitution :

« Je fais observer qu'il n'y aurait pas de mal à ce que l'Assem- « blée nationale de la France parlât français, et même écrivît en « français les lois qu'elle propose. »

A ceux qui réclamaient l'inamovibilité des fondations anciennes du Clergé :

« Si tous les hommes qui ont vécu avaient eu un tombeau, il « aurait bien fallu, pour trouver des terres à cultiver, renverser « ces monuments et remuer les cendres des morts pour nourrir les « vivants. »

A un député qui proposait l'ajournement d'une motion relative à de malheureux condamnés :

« Si l'on devait vous pendre, monsieur, proposeriez-vous l'ajour-« nement d'un examen qui pourrait vous sauver? »

A M. d'Espréménil, qui s'escrimait pour les mandats impératifs :

« Si le système de M. d'Espréménil eût prévalu, il n'aurait pas « eu besoin de venir en personne; il aurait pu se contenter d'en-« voyer ici son cahier, et nous eussions été privés du plaisir de « l'entendre. »

A ceux qui prétendaient que la demande au roi du renvoi des ministres avait perdu l'Angleterre :

« L'Angleterre est perdue! Ah! grand dieu! quelle sinistre nou-« velle! Eh! par quelle latitude s'est-elle donc perdue? ou quel « tremblement de terre, quelle convulsion de la nature a englouti « cette île fameuse, cet inépuisable foyer de si grands exemples, « cette terre classique des amis de la liberté?..... Mais vous nous « rassurez..... L'Angleterre répare dans un glorieux silence, les « plaies qu'elle s'est faites au milieu d'une fièvre ardente. L'An-« gleterre fleurit encore pour l'éternelle instruction du monde! »

A Regnault de Saint-Jean-d'Angély, qui s'indignait contre la proposition d'une chambre unique :

« J'ai toujours redouté d'indigner la raison, mais jamais les indi-« vidus. »

A l'adresse de la ville de Rennes, qui déclarait traîtres et ennemis de la patrie, les approbateurs du Véto royal :

« Si l'Assemblée délibère longtemps sur un pareil sujet, elle « aura l'air d'un géant qui se hausse sur ses pieds pour paraître « grand. Melun, Chaillot, Viroflay, ont le droit de débiter les « mêmes absurdités que Rennes : comme Rennes, ils peuvent qua-« lifier d'infâmes ou de traîtres à la patrie, ceux qui ne partageront « pas leurs opinions. L'Assemblée nationale n'a pas le temps de « s'instituer professeur des municipalités qui avancent de fausses « maximes. »

Au Comité de constitution qui s'opposait à ce qu'on délibérât sur un amendement :

« Les Comités sont très-certainement l'élite de l'univers. Mais « l'Assemblée nationale n'a pas encore dit qu'elle voulût leur dé- « cerner le privilége exclusif d'éclaircir et de débattre les ques- « tions. »

A un membre qui voulait conserver dans les promulgations roya- les ces mots : *tous présents et à venir, salut !*

Mirabeau dit : « Si la mode de saluer venait à passer ! »

A un autre qui demandait qu'on employât toujours ces expres- sions : *Roi de France et de Navarre :*

« Ne serait-il pas à propos d'ajouter *et autres lieux ?* »

A un membre qui soutenait que les députés devaient jouir des priviléges d'inviolabilité des ambassadeurs, puisqu'ils représentaient comme eux *des nations :*

« Je répondrai que je ne savais pas encore qu'il y eût dans cette « Assemblée des ambassadeurs de Dourdan, des ambassadeurs du « pays de Gex. J'aime mieux croire que nous ne sommes ici que « les représentants de la nation française, et non pas *des nations* « de la France. »

A ceux qui attaquaient la qualification de *peuple français :*

« Je l'adopte, je la défends, je la proclame, par la raison qui la « fait combattre. Oui, c'est parce que le nom de peuple n'est pas « assez respecté en France ; parce qu'il est obscurci, couvert de la « rouille des préjugés ; parce qu'il nous présente une idée dont « l'orgueil s'alarme et dont la vanité se révolte ; parce qu'il est « prononcé avec mépris dans les chambres des aristocrates ; c'est « pour cela même, messieurs, que je voudrais, c'est pour cela même « que nous devons nous imposer, non-seulement de le relever, « mais de l'ennoblir et de le rendre désormais respectable aux mi- « nistres et cher à tous les cœurs. »

A un pamphlet lancé contre lui, répandu sur les bancs de l'As- semblée, et dont il lut seulement le titre en montant à la tri- bune :

« J'en sais assez, et l'on ne m'emportera d'ici que triomphant « ou en lambeaux. »

A un libelle de Marat, qui le qualifiait de noir et de coquin à pendre :

« On parle des noirs dans ce libelle d'un homme ivre. Eh bien, « ce n'est pas au Châtelet de Paris, c'est au Châtelet du Sénégal « qu'il faut renvoyer cette extravagance. J'y suis seul nommé. Pas- « sons à l'ordre du jour. »

A un rapporteur qui lisait une lettre saisie sur un prétendu agent de Mirabeau, et où l'on disait : Riquetti l'aîné est un scélérat :

« Monsieur le rapporteur, ne me flattez-vous pas ? Vous avez eu « la bonté de me communiquer les pièces, et je crois avoir lu : « Riquetti l'aîné est un infâme scélérat. Il est bon de montrer sous « ses véritables couleurs le portrait fidèle que mon agent fait de « moi. Lisez tout. »

Et une autre fois :

« J'ai vu cinquante-quatre lettres de cachet dans ma famille. « Oui, messieurs, cinquante-quatre, et j'en ai eu dix-sept pour « ma part. Ainsi, vous voyez que j'ai été partagé en aîné de Nor- « mandie. »

A ceux qui l'interrompaient dans ses exclamations contre une loi de vengeance :

« La popularité que j'ai ambitionnée et dont j'ai joui, n'est pas « un faible roseau. C'est dans la terre que je veux enfoncer ses « racines sur l'inébranlable base de la raison et de la liberté. Si « vous faites cette loi, je jure de n'y obéir jamais ! »

A ceux qui contestaient à l'Assemblée les légitimes pouvoirs d'une Convention nationale :

« Notre Convention nationale est supérieure à toute imitation « comme à toute autorité ; elle ne doit de compte qu'à elle-même « et ne peut être jugée que par la postérité. Messieurs, vous con- « naissez tous le trait de ce Romain, qui, pour sauver sa patrie « d'une grande conspiration, avait outre-passé les pouvoirs que lui

« conféraient les lois : Jurez, lui dit un tribun captieux, que vous « avez respecté les lois. Je jure, répliqua ce grand homme, que « j'ai sauvé la république ! — Messieurs..... je jure que j'ai sauvé « la chose publique ! »

Les deux partis opposés l'accusaient à la fois de conjuration :

« Tantôt conspirateur factieux, répond-il, tantôt conspirateur « contre-révolutionnaire ! permettez, messieurs, que je demande la « division. »

Alexandre de Lameth, Robespierre, Duport et leurs amis, voulaient dominer l'Assemblée par le tumulte. Mirabeau leur lança, du haut de la tribune, cette injonction célèbre :

« Silence aux trente voix ! »

Et les trente voix se turent.

Mirabeau s'opiniâtrait dans la défense du Véto royal ; aussitôt le vent de sa popularité tourne. On passe de la faveur à la haine, on s'ameute contre Mirabeau, on le dénonce dans un libelle infâme, on l'accuse de haute trahison.

« Et moi aussi, s'écrie-t-il dans un mouvement oratoire qui « électrise l'Assemblée, et moi aussi l'on voulait, il y a quelques « jours, me porter en triomphe, et maintenant on crie dans les « rues : *La grande conspiration du comte de Mirabeau !* Je n'avais pas « besoin de cette leçon pour savoir qu'il n'y a qu'un pas du Capi- « tole à la roche Tarpéienne ! »

Enfin, qu'y a-t-il dans l'histoire et dans les mouvements de l'éloquence antique, de plus libre, de plus fier, de plus héroïque, de plus insolent, de plus inattendu, de plus victorieux, de plus étourdissant, de plus attérant, de plus écrasant, que la repartie de Mirabeau au Grand Maître des cérémonies de la cour ?

« Les Communes de France ont résolu de délibérer : et vous, « monsieur, qui ne sauriez être l'organe du roi auprès de l'Assem- « blée nationale ; vous qui n'avez ici ni place, ni voix, ni droit de « parler, allez dire à votre maître que nous sommes ici par la vo- « lonté du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par la force « des baïonnettes ! »

M. de Brézé, comme frappé de la foudre, marcha à reculons en sortant de la salle. C'était la Monarchie qui se retirait devant la Révolution.

Je ne descendrai pas dans la vie privée de Mirabeau, qui lui a été plutôt un obstacle qu'un secours, une tache qu'un relief. Je ne suis pas un conteur d'anecdotes, ni un biographe de scandales. Je suis peintre, et je n'ai à représenter, dans chacun de mes personnages, que l'homme politique, et surtout que l'homme orateur.

Au surplus, on est moins sévère pour les hommes de l'Opposition, tels que Mirabeau, Shéridan et autres qui ont vécu de nos jours, car ils n'étaient qu'orateurs. On est plus sévère pour les hommes du pouvoir, et c'est justice, car ils doivent l'exemple, ils gouvernent. Qu'a-t-on dit de Mazarin? Il est relâché. Que disait-on de Turgot? C'est un ministre scrupuleux. Et de Robespierre? Il est incorruptible. Et de Louis XVI? C'est un honnête homme. Les peuples ont besoin d'estimer ceux qui les gouvernent. Ce sentiment fait honneur à la moralité de l'espèce humaine.

Mirabeau a souvent regretté ces débauches d'imagination et de tempérament qui déflorèrent sa jeunesse. Il les a noblement réparées en les avouant, même à la tribune. Il portait le cœur aussi haut que la tête.

J'ajoute que ses discours, ses motions, ses adresses, ses amendements, respirent, comme homme public, une pure moralité.

Il disait : « Il est plus important de donner aux hommes des « mœurs et des habitudes, que des lois et des tribunaux. »

Chose singulière! c'est lui qui fit, par sentiment religieux, maintenir l'intitulé : *Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français.*

Il aimait, lui échappé des cachots de Vincennes, la liberté avec fanatisme, avec idolâtrie. Il avait pour les droits et la misère du peuple, un respect profond, élevé, délicat. Il voulait qu'on établît dans la société un tel ordre de choses que, partout les vieillards eussent un asile et les pauvres du travail et du pain.

Plus vicieux de tempérament que de cœur; extrême dans ses passions, hautain dans ses repentirs; impatient de tout joug; in-

souciant du lendemain à la manière des gens de lettres; oublieux des injures, comme toutes les grandes âmes; pauvre, travaillé de besoins, affamé de représentation, entêté de gentilhommerie et tranchant à la fois du grand seigneur et du tribun ; séduisant à fasciner ses ennemis mêmes.

Son âme était un foyer inépuisable de sensibilité d'où sortaient les soudaines illuminations de son éloquence. Vif, oseur, naturel, enjoué, humain, généreux à l'excès. Expansif jusqu'à la familiarité et familier jusqu'à l'indiscrétion. Prompt d'esprit, étincelant de verve et de saillies, avec une immensité de mémoire, de goûts, de talents et de connaissances, et avec un travail d'une facilité prodigieuse : tel était Mirabeau.

Mirabeau avait longuement médité sur la stratégie militaire. Brave de sa personne et né d'un sang héroïque, son tempérament de fer, son coup d'œil étendu, ses vastes facultés, sa présence d'esprit et son insurmontable fermeté dans le péril, l'eussent porté bien vite aux premiers honneurs de la guerre. Il eût été aussi bon général que bon harangueur.

Homme à peu près complet et le seul de sa sorte, Mirabeau a été le plus grand orateur et le plus grand politique de son temps. Il en eût été le plus grand ministre. Car il avait le génie des affaires, l'ensemble et la certitude des systèmes, la patience des détails, la connaissance des hommes, la vision de l'avenir, la fertilité des expédients, l'affabilité des manières, l'énergie du vouloir, l'instinct du commandement, la confiance du pays et l'universalité de la renommée.

Mirabeau et Napoléon ont tous les deux, chacun relativement au temps où il a paru et à la spécialité de ses travaux, le plus contribué à organiser la France moderne, car l'un a constitué la Révolution et l'autre l'Empire.

Mirabeau enfin a été l'homme de ces temps-là à qui il avait été donné, s'il eût vécu, de plus détruire et de plus réédifier; également propre à ces deux choses, par la puissance de son génie et par la persévérance de sa volonté.

Ce n'est pas que Mirabeau voulût relever ce qu'il avait abattu. Il savait bien qu'on ne reconstruit pas les nouveaux édifices avec les ruines des anciens.

« Un corps gangrené, disait-il, ne peut pas être pansé plaie à « plaie, ulcère à ulcère. Il faut une transfusion de sang nouveau. »

Mais avec du sang nouveau, ce n'est plus le vieil homme qu'on refait, c'est un homme nouveau, c'est un autre homme.

Malgré cela, il rêvait l'alliance tant cherchée depuis et si vainement, de la liberté avec la monarchie. Il voulait cette monarchie avec toutes les conditions de sa puissance et de sa durée, et par une étrange inconséquence, ses maximes étaient républicaines et ses moyens révolutionnaires.

Soit qu'il ne s'aperçût pas de cette contradiction, soit qu'il se flattât d'en triompher, il voulait et il allait tenter son amalgame, sa fusion, sa chimère, par le Parlement et hors du Parlement.

Il disait, dans l'Assemblée Constituante, avec sa manière pittoresque :

« Nous ne sommes pas des sauvages arrivant tout nus des bords « de l'Orénoque pour former une société. Nous sommes une na- « tion vieille, trop vieille. Nous avons un gouvernement préexis- « tant, un roi préexistant, des préjugés préexistants. Il faut, au- « tant que possible, assortir toutes ces choses à la Révolution, et « sauver la soudaineté du passage. »

Il essaya de radouber avec son Véto, le navire royal qui sombrait.

Il ne vit pas qu'avec la réalité du Véto, sous un roi héréditaire, la souveraineté du peuple n'est plus qu'un nom et qu'une ombre, et qu'avec la fiction du Véto sous une constitution populaire, la souveraineté du monarque n'est plus de même qu'un nom et qu'une ombre. C'est qu'il faut, de toute nécessité, que la souveraineté soit en quelque lieu, et qu'étant, de sa nature, une et indivisible, elle ne peut reposer à la fois sur deux têtes différentes. Il faut donc choisir. Car deux volontés égales et indépendantes, ce n'est pas l'harmonie, c'est la guerre ; la guerre, c'est le combat ; le combat, c'est la mort de l'un des combattants.

Le Véto absolu du prince implique que le prince gouverne. Car c'est pleinement gouverner que de faire ce qu'on veut, et de ne pas faire ce qu'on ne veut pas.

Le Véto suspensif du prince implique que le prince règne, mais ne gouverne pas. Car ce n'est pas gouverner que d'être, en définitive, obligé à faire ce qu'on ne veut pas.

Le Véto du prince n'est, dans une monarchie parlementaire, que le Véto des ministres. Or, des ministres responsables sont les serviteurs du Parlement; ils sortent de lui, ils rentrent en lui, ils exécutent par lui, ils gouvernent pour lui. Le moyen qu'à la fin eux ou leurs successeurs ne lui cèdent pas?

Toute cette thèse se réduit aujourd'hui à quelques points fort nets, et que voici :

Le refus de l'impôt met, en résultat, toute la puissance entre les mains du refusant. Le Véto suspensif, c'est, si vous voulez, une seconde Chambre et rien au delà. La dissolution du Corps Législatif, c'est l'appel des ministres au peuple. La contre-force du Véto persistant, c'est une révolution.

Voilà, de notre temps, où nous en sommes.

Mirabeau eut quelques pressentiments de cette espèce de monarchie, soit par une prescience de l'avenir, soit par une inspiration de son ambition. Mais il eût fallu d'abord constituer le Ministère dans ses rapports avec le Parlement; tandis que, les ministres ne pouvant ni se présenter de leur personne et siéger sur les bancs en face des députés, ni se développer verbalement, ni interroger, ni s'expliquer, ni se défendre, resserrèrent et cessèrent presque leur correspondance par message avec l'Assemblée. Le pouvoir exécutif, qui, surtout en France, doit toujours frapper les yeux, toujours se tenir sur le premier plan, toujours paraître, s'effaça, se cacha, et se mit aux genoux de la législature. Les ministres absents, impuissants, sans vie, sans éclat, sans initiative, sans mouvement propre et sans force empruntée, abandonnèrent la victoire aux disputes des partis. Eux qui sont les gardes du corps des rois constitutionnels, s'abritèrent derrière le monarque au lieu de le couvrir. Ils laissèrent le Roi

lutter seul, à poitrine découverte, sans autre aide que les intrigues et les rancunes de ses domestiques, contre une Assemblée rivale qui le dépeçait morceau par morceau, et qui finit par le dévorer.

Mais comme il faut que le Gouvernement existe quelque part, il passa dans l'Assemblée Constituante, et le Comité des rapports et des recherches donna naissance, plus tard, aux formidables comités de la Convention.

Sans doute, les envieux de sa renommée voulaient exclure du ministère le grand Mirabeau. Mais indépendamment de cette cause particulière, l'Assemblée Constituante, par la nécessité, par la loi de sa position, par la fatalité instinctive de son but, par la logique invincible de ses principes, par l'aveugle résistance des courtisans, devait vouloir pour elle, pour elle seule, la permanence, l'unité et l'omnipotence. La raison providentielle d'une révolution n'est pas la raison d'une société normale.

Mirabeau, vaincu par les défiances de l'Assemblée contre l'autorité royale sur la question du Véto, revint à la charge sur la question des Ministres; mais, malgré des efforts inouïs d'esprit, d'éloquence et de dialectique, il succomba sous la violence du même préjugé. C'est en vain qu'il demanda soit un banc dans l'Assemblée pour les conseillers de la couronne, soit la compatibilité de la députation avec le ministère. Ses ennemis, sous prétexte d'indépendance pour l'Assemblée et d'abnégation pour eux-mêmes, firent écarter la proposition. Ce fut là une faute, une grande, une irréparable faute. Excepté la Constitution elle-même qui, étant censée précéder le monarque et ses agents, ne pouvait pas être l'objet d'un débat ministériel, tout dans une révolution, jusqu'à la législation, est mesure d'urgence, de police, de règlement, d'administration. Comment donc exclure le gouvernement, des matières de gouvernement? Comment se priver de la connaissance des faits, des obstacles et des incidents de chaque moment? Comment séparer la force qui applique d'avec la force qui ordonne, et dont les rapports et l'unité constituent la société politique? Comment reléguer le ministère dans les bas côtés et dans les coulisses du pouvoir, lorsqu'il devait avoir en pleine

Chambre le siége principal, la riposte verbale, la concurrence de l'initiative et l'intégralité de l'exécution? Comment imposer une responsabilité juste et sérieuse à des ministres qui ne pouvaient ni discuter, ni même être avertis qu'on discutât? Comment interdire aux ministres la députation, lorsqu'on aurait dû ne la permettre qu'à eux seuls, ou du moins leur laisser l'entrée libre dans l'Assemblée comme ministres, ainsi que la faculté contradictoire du débat?

Mirabeau résolut alors de chercher hors du Parlement, un appui et des forces contre le Parlement. Mais pourquoi, et c'est ici que revient cette embarrassante question : pourquoi Mirabeau s'arrêta-t-il tout à coup sur les pentes de la révolution? Était-il effrayé lui-même du bruit et de la violence de sa course? Ne voulait-il que sauver la liberté de ses propres écarts, en lui passant dans la bouche un mors et des rênes? Ses préjugés d'éducation, de famille, de gentilhomme, le ressaisissaient-ils à son insu? Avait-il fait avec la cour un pacte secret de corruption? Voulait-il une monarchie tempérée, purgée de féodalité et de favoritisme, un roi et deux Chambres, une trinité constitutionnelle? Ou bien, las, repu des émotions de l'orateur, cet homme à grandes passions voulait-il goûter les émotions différentes du ministère? Avait-il l'ambition, sous le nom d'une royauté impuissante et nominale, de gouverner l'Assemblée et la France?

La postérité donnera, ou peut-être ne pourra-t-elle pas donner la solution de ce problème, insoluble pour nous.

Ce qui est moins douteux, c'est que Mirabeau voulait pousser ses collègues à des excès, peut-être à des crimes, pour les punir ensuite de les avoir commis. Perdition satanique et digne de Machiavel, immoralité politique que les âmes honnêtes ne sauraient flétrir avec trop d'indignation, et qui s'étend comme une tache noire, bien noire, sur la gloire de ce grand homme.

Mirabeau, adossé comme un autre Hercule, aux brèches du torrent révolutionnaire, s'efforçait de retenir les conséquences qui, de toutes parts, s'échappaient avec impétuosité de leur principe. Il avait dans son étoile la foi un peu superstitieuse des grands hommes.

Il s'imaginait que la flèche qui vole d'une aile rapide, peut s'arrêter dans les airs avant d'avoir touché le but. Il voulait lui-même, lui seul, servir intrépidement de but au tiré de ses ennemis. Il s'apprêtait déjà, avec une surexcitation d'énergie, à recommencer sa lutte de géant, lorsque tout à coup ses forces s'affaissèrent et se déchirèrent en lambeaux, comme la monarchie dont il emportait le deuil *.

A cette étonnante nouvelle, Paris s'émeut, le peuple accourt ; il entre, il se répand avec des lamentations et des pleurs, autour de Mirabeau mourant, de Mirabeau expiré. Il contemple d'un œil morne le cadavre de son tribun, couché à ses pieds. Il le touche, il cherche encore des restes de chaleur ; il veut, tout éperdu de désespoir, s'ouvrir les veines et, pour ranimer sa vie, lui donner une partie de la sienne ; il veut presser ces mains glacées qui lancèrent tant de fois les foudres populaires. Il s'attelle à son char et il traîne ses funérailles au Panthéon, avec les pompes et l'apothéose d'un roi.

Hélas ! on ne devait plus l'entendre cette voix du tribun dont les retentissements se prolongeaient, comme les éclats du tonnerre, de colonne en colonne, dans les magnifiques péristyles de la révolution, cette voix du politique qui avait proclamé les principes de la Constitution française, cette voix de l'orateur qui, dans la haute antiquité, aurait remué, par son inconcevable puissance, les nations, les cités et les royaumes. O retours de la popularité ! Ces statues qu'on avait érigées en son honneur, on allait, au nom de la patrie, les envelopper de crêpe, comme on couvre d'un voile noir le visage

* Dès qu'on sut Mirabeau en danger de mort, la législature s'arrêta, les fêtes cessèrent, les rues s'emplirent, Paris s'ébranla. Des hommes du peuple demandèrent qu'on leur ouvrît les veines pour qu'on fît à Mirabeau avec leur propre sang, l'opération de la transfusion ; d'autres se tordaient les bras de désespoir ; tant il y avait d'exaltation dans les esprits !

Pour lui, frappé subitement comme d'un mal inconnu, il vit s'approcher la mort avec une grande sérénité d'âme. Quelles épitaphes, disait-il, va-t-on placer sur mon tombeau ?

L'Assemblée Constituante, suivie d'un peuple immense, porta triomphalement son corps au Panthéon, à la lueur de mille flambeaux. Plus tard, un décret de 1793 ordonna de voiler la statue de Mirabeau jusqu'à ce que sa mémoire eût été réhabilitée. Puis, une nuit, deux valets de police jetèrent son cadavre dans un sac et ils allèrent l'enfouir au cimetière de Clamart qui ne sert aujourd'hui qu'à l'enterrement des suppliciés, parmi lesquels les restes méconnaissables de ce grand orateur sont mêlés et confondus.

des parricides ! et ce peuple enthousiaste et mobile, qui avait voulu se faire tirer du sang pour le transfuser dans les veines épuisées de Mirabeau, et qui l'avait porté entre ses bras triomphants sous le dôme du Panthéon, devait bientôt maudire son tribun et lapider sa mémoire ! Et ce Panthéon, où son glorieux cadavre avait été confié pour l'éternité à la garde de la nation reconnaissante, devait le revomir de son sein, comme une dépouille de souillure et d'horreur !

Et lui, lui qui, sur le bord de sa couche brûlante, rêvait de gloire et de postérité, et qui demandait à tous ses amis éplorés des épitaphes pour son tombeau, combien n'eût-il pas frémi s'il eût su qu'on irait la nuit, à la lueur d'une torche, précipiter ses restes dans la fosse vulgaire des criminels ? Où sont maintenant ces épitaphes fastueuses qu'il s'était promises ? Où retrouver et comment reconnaître la tête de ce grand Riquetti au milieu de tant de tronçons sanglants et de têtes mutilées par le glaive des bourreaux ? O vanité de nos songes ! ô néant des grandeurs humaines !



CONVENTION.

DANTON.

La Convention s'ouvrit sous les sombres auspices de la mort, ayant la guillotine à ses côtés et le tribunal révolutionnaire en perspective.

Les constituants avaient été des hommes de théorie. Les conventionnels furent des hommes d'action.

La Montagne et la Gironde s'avançaient l'une contre l'autre, comme des armées ennemies sur un champ de bataille, se mesuraient des yeux et se renvoyaient des défis à outrance, tandis que le Marais, ballotté par les vents contraires, se portait, ainsi qu'un corps flottant, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et se laissait aller aux dérivations de sa frayeur.

Il semblait qu'un glaive suspendu par quelque fil invisible, se promenât sur la tête du président, de chaque orateur, de chaque député La pâleur était sur les visages. La vengeance bouillonnait au fond des cœurs. L'imagination se remplissait de cadavres et de

funérailles. Un frisson de mort courait dans tous les discours. On ne parlait, à mots entrecoupés et comme involontairement, que de crimes, de conjurations, de trahisons, de complicité, d'échafauds.

Marat tirait de son sein un pistolet, et se l'appuyant sur le front, « Un mot de plus, s'écriait-il, et je me fais sauter la cervelle. » Personne autour de lui ne reculait, ni ne s'épouvantait. Tant de se tuer ou d'être tué, cela paraissait alors naturel !

David, debout sur son banc, disait : « Je demande que vous « m'assassiniez ! »

On s'élançait à la tribune, l'œil en feu, le poing fermé, la poitrine haletante, pour incriminer ou pour se défendre. On offrait pour témoignage de son innocence sa tête. On demandait celle des autres. On n'invoquait, pour tous les crimes sans distinction, d'autre peine que la peine capitale. Il ne manquait plus dans l'Assemblée que le bourreau, qui n'était pas loin.

La victoire parut un moment se déclarer pour la Gironde. Alors on ne peut se faire une idée de la violence d'injures, de mépris, de gestes, de regards qui assaillirent Marat. On s'écartait de sa personne avec horreur, comme s'il n'y eût eu en lui rien de l'homme, ni la figure, ni la parole, ni même le nom.

Quand Robespierre montait à la tribune, on proférait les cris : A bas l'ambitieux ! à bas le dictateur !

Robespierre plia, mais bientôt il se redressa avec audace, et chaque jour il amassait ce nuage gros de foudres et de tempêtes, des flancs duquel allaient s'échapper la mort de Louis XVI, le supplice des Girondins, le soulèvement de la Vendée, la loi des suspects, l'érection du tribunal révolutionnaire, la permanence de la guillotine, la démagogie des clubs, l'engorgement des prisons, les dénonciations, la terreur.

Vergniaud guillotiné, Danton guillotiné, la Convention s'assombrit et se stupéfia. Elle avait eu jusque-là le transport au cerveau et la fièvre. Elle eut ensuite les sueurs froides, de l'abattement, et les membres brisés. On y parlait encore, on n'y discutait plus. Robes-

pierre, Saint-Just, Couthon, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, venaient y lire leurs rapports dans l'horreur du silence. On n'osait respirer, ni se regarder, ni surtout contredire. Les plus timides se dissimulaient sous les feintes de l'enthousiasme. Les plus hardis balbutiaient les excuses de la peur. L'initiative était passée au Club des Jacobins, la force armée à la Commune, et la haute direction de la police à Robespierre. La minorité triumvirale opprimait la majorité du gouvernement dans le Comité de salut public. La Convention, mutilée par les exécutions du Tribunal révolutionnaire, ne remuait ni les bras ni les lèvres, comme si sa vie se fût arrêtée et que son sang eût été tout à coup figé dans ses veines. Elle n'avait plus que les mouvements automatiques d'une machine à décrets.

Robespierre, d'ordinaire si habile, se perdit par le dédain qu'il eut d'elle. Il resta quarante jours, et quarante jours d'alors c'est un siècle, sans lui faire l'honneur d'y paraître. Il ne comprit pas que chez une nation telle que la nôtre, une assemblée législative, quelle qu'elle soit, aura toujours une puissance énorme, même quand on dirait qu'elle sommeille; que la multitude s'attache, soit par devoir, soit par intérêt, soit par faiblesse, soit par habitude, aux signes extérieurs et à l'unité du pouvoir; que le gouvernement ne se garde en révolution, qu'à la condition de s'exercer, de paraître et d'être vu à chaque heure dans les mains qui le tiennent; qu'il ne faut jamais s'arrêter, jamais s'éloigner, jamais se confier, jamais se reposer, jamais dormir. Il dormit. Il crut qu'il subjuguerait toujours par son ascendant la Convention et les Comités. Il les accusa sans s'insurger. Il éclata avant que d'être prêt. Il voulut poser son pied sur un terrain mouvant qui changeait chaque jour et qu'il ne connaissait plus; mais il trébucha, et ses complices, de peur d'y tomber eux-mêmes, le poussèrent dans l'abîme.

Mais le vulgaire, frappé de la grandeur des événements, suppose toujours aux hommes d'action de vastes pensées et de lointaines prévoyances. Il veut absolument trouver du merveilleux dans les

causes, parce qu'il y en a dans les effets. On oublie qu'en France surtout, c'est l'imprévu qui gouverne. Les révolutions surgissent de l'engendrement successif des faits, quelquefois d'une occasion, presque jamais de la volonté préméditée d'un homme, d'un parti, d'un système.

On a cru voir également une unité et une force admirables dans l'organisation de la Convention. On se trompe. Elle ne dut son salut plusieurs fois qu'au hasard. D'abord, peu s'en fallut qu'au 31 mai les Girondins ne la renversassent. Plus tard, sans une ruse de Saint-Just, Danton triomphait d'elle. Sans la lâcheté et l'imbécillité de Henriot, Robespierre proscrit le 8 thermidor, mais délivré presque aussitôt, redevenait maître. Sans une charge de cavalerie faite à propos, la populace, ivre de carnage et de sang, continuait de délibérer, au 1er prairial, dans le sein même de la législature, avec quelques députés insurgés, après avoir enfoncé les portes de la salle, massacré Féraud et chassé la Convention. Enfin, sans le héros du 13 vendémiaire, les sections de Paris tuaient sur place la représentation nationale.

L'anarchie d'action et de volonté a travaillé les Montagnards eux-mêmes, comme le reste.

Il y a eu plusieurs Montagnes, la Montagne de Marat, qui allait tout seul puisqu'il était répudié à la fois par Danton et par Robespierre; la Montagne de Danton et de ses amis Camille Desmoulins, Legendre et Lacroix; la Montagne de Robespierre, Couthon et Saint-Just; la Montagne de Billaud-Varennes, Tallien, Barrère, Collot-d'Herbois; la Montagne de Bourbotte et Goujon. Elles se sont tour à tour jetées à la face de la boue et du sang. C'est malheureusement là l'histoire de tous les partis dans presque toutes les Assemblées. En temps de paix, on s'injurie; en temps de révolution, on se tue.

Qu'on ne dise donc plus que la Convention a été une assemblée parfaitement libre, ordonnée, conséquente, dirigeante, reine de fait autant que de droit, et maîtresse absolue et spontanée de tous ses mouvements. La Convention, depuis son ouverture jusqu'au supplice des Girondins, n'a été qu'une arène de mort entre les deux

partis. Après les Girondins, obéissance presque silencieuse. Sous Robespierre, terreur et mutisme. Depuis Robespierre, contre-terreur, avec de rares intermittences.

Décréter d'arrestation à l'unanimité les Girondins, à l'unanimité Danton, à l'unanimité Saint-Just; voter à l'unanimité, le 8 thermidor, l'impression du discours de Robespierre, et le lendemain sa mort : était-ce là de la raison, de la conséquence, de la liberté? Chose étrange! la Convention a été la plus souveraine et la plus sujette de toutes nos assemblées, la plus parlante et la plus muette, la plus gesticulante et la plus morne, la plus indépendante par intervalles et la plus dominée par continuité; et c'est précisément parce qu'elle a été, entre les mains du gouvernement révolutionnaire, un instrument puissant, dépendant, passif, unitaire, que ce Gouvernement a pu faucher ses ennemis tout autour de lui et tout au loin, et qu'il leur a imposé à tous le silence de la victoire ou de la terreur.

A bien dire, la Convention n'a été que le greffier en chef de la révolution. Les Comités de salut public et de sûreté générale gouvernaient seuls. Au dehors, ils s'appuyaient sur les Représentants du peuple, en mission à l'armée; et au dedans, sur les Districts et les Sociétés populaires qui correspondaient avec eux, sur la Convention qui décrétait leurs mesures, et sur le Tribunal révolutionnaire qui leur donnait, au besoin, sa terrible sanction.

Le Gouvernement délibérait en commun sur le rapport de ses membres. Mais chacun d'eux était indépendant et à peu près maître dans son bureau. Ainsi, Carnot dirigeait exclusivement le département de la guerre; Cambon maniait les finances; Robespierre avait la police. Chaque membre du gouvernement réunissait donc à la puissance individuelle de sa direction, la puissance collective des Comités. La dictature était complète.

C'est à cette dictature des Comités, beaucoup plus qu'à la Convention, qu'il faut reporter tout ce qui se fit de mal alors et aussi tout ce qui se fit de grand et de victorieux. Quels hommes de fer que tous ces membres des Comités de salut public et de sûreté

générale ! quelle obstination de volonté! quelle précision d'ordonnance ! quelle promptitude d'exécution! Guerre, marine, finances, subsistances, police, intérieur, extérieur, législation, ils suffisaient à tout. Ils péroraient aux Jacobins, délibéraient dans les Comités, rapportaient à la Convention, travaillaient quinze heures par jour, dressaient les plans d'attaque et de défense, correspondaient avec quatorze armées, et organisaient la victoire.

A la fois rois, députés et ministres, ordonnateurs et rédacteurs, chefs et expéditionnaires, ils portaient le poids du gouvernement dans son ensemble et dans ses détails. Le pouvoir débordait dans leurs mains. Il n'avait pour étendue que leur vouloir, et pour limites que l'échafaud. S'ils osaient trop, on les appelait dictateurs ; s'ils n'osaient pas assez, conjurés. Omnipotents sur tout, mais responsables de tout, responsables à mort du succès comme de la défaite.

La députation n'était pas alors un métier de loisir ou d'exploitation. On traversait, pour se rendre à l'Assemblée, des places hérissées de canons, la mèche au vent. On passait entre des haies de fusils et de piques. On entrait dans la salle en roi, on ne savait pas si l'on n'en sortirait point en proscrit. Le président Boissy-d'Anglas se couvrait, sans sourciller, devant la tête décollée du député Féraud, que des femmes échevelées et sanglantes hissaient au bout d'une pique. Lanjuinais continuait son discours, le pistolet d'un assassin sur l'oreille. Robespierre, la mâchoire fracassée, gisait à terre dans une salle adjacente de la Convention. D'autres députés se frappaient eux-mêmes d'un coup de poignard à deux pas de là, dans le prétoire du Tribunal révolutionnaire. D'autres avalaient du poison pour échapper au bourreau. C'était là des spectacles ordinaires.

Entre des partis politiques qui se déciment et qui s'immolent, la pitié et l'espérance sont interdites. Montagnards contre Girondins, Montagnards contre Montagnards, il fallait combattre ; combattant, il fallait vaincre ; vaincu, il fallait mourir.

Vergniaud a-t-il été un fédéraliste? Danton conspirait-il contre

la république? Robespierre marchait-il à la dictature? C'est ce que des arrestations subites et des procès turbulents, sans pièces, sans preuves, sans témoignages, sans défenses, sans confrontations, sans formes, sans règles, sans dénonciateurs libres, sans tribunal impartial, sans jury sérieux, n'ont pas encore suffisamment démontré, à mes yeux du moins. Ils se sont entre eux accusés, flétris et décimés, ils ne se sont pas jugés.

L'histoire impartiale dira qu'il y eut dans ces hommes, tour à tour proscripteurs et proscrits, juges et victimes, plus de fanatisme que d'ambition, plus d'exaltation que de cruauté. Elle dira qu'il faut attribuer les excès de ce temps-là plutôt aux vices des institutions révolutionnaires, qu'aux hommes qui leur servaient d'instruments; qu'un seul corps politique qui prétend à la fois constituer, légiférer, délibérer, accuser, juger, administrer, surveiller, combattre, agir, et qui cumule ainsi tout le gouvernement avec toute la législature, se condamne à subir l'anarchie ou le despotisme; qu'une Convention, organe unique et légal de l'universalité du peuple, ne doit pas laisser s'établir à ses côtés la domination d'un Club rival, aussi puissant qu'elle; ni souffrir, sous le prétexte d'un prétendu respect de la souveraineté du peuple, que des autorités ou des corps, quels qu'ils soient, viennent assiéger sa barre de motions incendiaires et défiler triomphalement devant elle, en armes ou sans armes; ni courber la majesté de la représentation nationale devant un clubiste, hurleur de carrefour, se tordant les bras, écumant de la bouche, envoyé par on ne sait qui, et ne sachant ce qu'il dit; ni proroger indéfiniment les pouvoirs omnipotents de ses Comités exécutifs; ni, se dépouillant de son inviolabilité parlementaire, leur permettre de lancer des mandats d'arrestation contre ses membres, ni en lancer elle-même contre eux, sans entendre leurs défenses; ni autoriser sur tous les points de la république, sans les régler et sans les contenir, dix mille sociétés bavardes, désordonnées et terroristes; ni laisser envahir les tribunes publiques et ses propres siéges, par un ramas d'hommes et de femmes déguenillés et sinistres qui applaudissent, vocifèrent, montrent le poing et délibèrent; ni

convertir tumultuairement en décrets, par acclamation, sans débats préalables et sans intervalle, des motions d'accusation, de législation ou de police, que le motionnaire n'a lues qu'une fois, et que l'Assemblée n'a pas comprises, ou même entendues; ni tolérer qu'on appelle ses collègues du banc opposé, des scélérats et des conspirateurs, et qu'on parle sans cesse à la tribune un langage de mort qui mène, plus vite qu'on ne le pense, à des actions de mort; ni s'imaginer que la souveraineté du peuple puisse se fractionner et résider dans l'usurpation improvisée de quelques autorités ou de quelques individus qui s'insurgent et qui s'investissent eux-mêmes de la parole et des insignes du suprême commandement; ni même enfin, qu'une Convention puisse seule porter sur ses épaules, quelque fortes qu'elles soient, la puissance énorme, universelle, écrasante de trente millions d'hommes.

Mais la Convention ne s'arrêta pas à ces anomalies de principes et de conduite. Elle se crut appelée à remplir une mission du destin, et elle la remplit. Elle alla jusqu'au bout, sans détours, sans tempéraments, sans peur, sans pitié, sans remords. Elle savait qu'elle foulait aux pieds la règle ordinaire, et elle mit, la raison d'État au-dessus de la règle ordinaire. Elle savait qu'elle serait violente, et elle fut violente; que sa mémoire serait attaquée, et elle sacrifia sa mémoire. Elle jeta le voile de la dictature sur la statue de la liberté. Elle suspendit la Constitution de 1793. Elle opposa la levée en masse à la coalition des rois, et le fer de la guillotine à ses ennemis intérieurs. Elle poussa, droit devant elle, avec une énergie furieuse et désespérée, le char de la révolution qu'elle avait armé de faux tranchantes, et elle abattit sous le niveau de l'égalité, les cités et les campagnes, les lois et les institutions, les hommes et les choses.

Ah! je dois le dire, cette odeur de sang qui s'exhale sur les traces de la Convention, jusqu'à se faire sentir encore après cinquante années, me monte au cœur et me fait mal. Cette abominable peine de mort, nous, amis de la liberté, nous n'en avons jamais voulu! non, nous n'en voudrons jamais, jamais!

Est-ce que, quelque grande qu'on la conçoive, l'omnipotence d'un Dictateur ou d'une Assemblée ne devrait pas toujours être bornée par la justice? Or, les effroyables boucheries de septembre, les tribunaux révolutionnaires, l'antagonisme des clubs, les insurrections des municipalités, les émeutes, les échafauds permanents, les guillotines ambulantes, les noyades, les mitraillades, les mises hors la loi, les persécutions de simples opinions, les incarcérations de vieillards, de femmes et de filles, outre leur cruauté et leur infamie, à quoi bon? le gouvernement révolutionnaire en a-t-il été plus fort, plus juste, plus respecté, plus aimé, plus victorieux, plus stable? la civilisation, le progrès, la moralité, la fraternité y ont-ils gagné? On ne peut régner avec la terreur que sur des peuples lâches ou cruels.

Mais tout en détournant nos regards avec dégoût, avec horreur, des échafauds politiques, nous devons être justes, nous devons reconnaître, à son immortel honneur, que la Convention a eu un grand sentiment de la liberté, un grand amour de la commune Patrie, et qu'elle a fondé trois grandes choses, l'indépendance du territoire, l'unité du gouvernement, et l'égalité des citoyens *.

Au surplus, le croirait-on? parler, même après un demi-siècle, de la Convention Nationale, c'est vouloir écrire sur un baril de poudre, entre des panégyristes enthousiastes et des détracteurs forcenés, tout prêts, chacun de leur côté, à vous faire sauter en l'air, si vous n'êtes pas exclusivement de leur avis, et nous n'en sommes pas, dussent-ils mettre le feu aux poudres!

Ainsi, qui pourrait nous empêcher de dire qu'on a fait sur la Convention, plus de roman que d'histoire? On en fait bien encore tous les jours et dans tous les partis. Nous affublons les hommes de 1793, de nos opinions, de nos idées, de nos systèmes du moment, de nos préjugés, de nos utopies et d'un certain tour d'esprit qu'ils n'eurent jamais, et, hâtons-nous de l'avouer,

* Je remercie la Convention d'avoir sauvé alors l'independance de la France. (Discours de Berryer. *Moniteur* du 17 janvier 1859.)

que nous n'avions pas nous-mêmes, il y a dix ans. La confusion des avis règne ici comme dans tout le reste. Ainsi, par exemple, les uns prétendent résolument que Robespierre n'était que l'agent stipendié des Bourbons et de l'Angleterre ; les autres veulent qu'il aspirât ouvertement à la dictature ; ceux-ci, qu'il rêvât l'établissement de l'égalité absolue ; ceux-là, que son unique plaisir fût de se baigner dans le sang, comme une hyène. Beaucoup disent, avec un air de profondeur, en fronçant le sourcil et en hochant la tête, que Robespierre n'a pas été compris, et ils lâchent ainsi carrière à toutes les hypothèses. Dès lors, il me sera permis d'en faire à mon tour, et si après avoir lu et relu ses derniers discours à la Convention, j'en ai bien pénétré le sens, je dirai qu'il me paraît que Robespierre était sur le point d'enrayer le char de la terreur sur les pentes de la Révolution.

Mais je pourrais bien me tromper en me lançant dans le vague des suppositions ; je ne suis pas un publiciste d'imagination, je ne veux pas faire comme ces commentateurs qui, dans leur adoration de l'antiquité, prêtent à Virgile et à Homère des artifices de style et des mélodies imitatives dont Homère et Virgile ne se sont jamais doutés. Ainsi, les publicistes d'imagination ont prêté à Robespierre et à Saint-Just, après coup, des plans tout organisés de réformation et de nivellement démocratique, que leurs discours ne font pas même pressentir. On ne veut pas voir que tous les meneurs des révolutions montent d'abord à l'assaut du gouvernement existant ; après quoi, si leurs adversaires résistent et tant qu'ils résistent, ils les jettent du haut de la muraille dans le fossé. Ces hommes ne sont que les agents d'une Providence dont ils croient être les moteurs. Ils sont enchaînés par la succession des faits, et par la logique des principes qui les entraîne à leur insu et qui les mène souvent où ils ne voudraient pas aller, et où surtout ils ne savent pas qu'ils vont. Au surplus, chose incroyable ! Robespierre et Saint-Just voyaient la nature, comme on la voit sur la scène et dans les décors de l'Opéra, à travers une optique pastorale, avec des chœurs harmonieux de vieillards, et force Rosières. Ils moralisaient spéculativement sur

la liberté et sur l'égalité, avec moins d'éloquence que Rousseau, mais avec plus de pédagogie. Ils n'étaient, comme organisateurs, ni plus ni moins avancés que les autres Montagnards. Ils vivaient au jour le jour, de même que tous les chefs de parti en pleine révolution ; trop occupés du soin de se défaire de leurs ennemis et de se défendre eux-mêmes, pour songer à autre chose. Chez eux, l'action absorbait la pensée, et le présent l'avenir.

La Révolution, pareille à un torrent, les emportait, les roulait avec son flot. Or, on ne fonde pas un édifice dans le courant, mais sur le rivage.

Quoi qu'il en soit, ce qui demeure hors de contestation, et voilà tout ce qui nous importe, c'est la secousse prodigieuse que donna au monde le colosse français lorsque, brisant les chaînes de la monarchie absolue, il se leva et que, se dressant de toute sa hauteur, il se mit à marcher dans sa force et dans sa liberté.

De même que les métaux les plus hétérogènes se dissolvent et s'agglutinent dans le creuset et sous le feu d'une ardente forge, de même, sous le souffle puissant de la Convention, les provinces de la France, les plus étrangères les unes aux autres, se soudèrent et ne firent plus qu'un seul et même corps. Chaque village, depuis les Pyrénées jusqu'au Rhin, depuis l'Océan jusqu'aux Alpes, chaque fraction du territoire travaillée, remuée jusque dans ses dernières couches par les laboureurs révolutionnaires, reçut et garda les semences de la liberté. Le mépris de la mort, la grandeur tragique des événements, l'enthousiasme de la gloire trempèrent ces âmes d'acier, ces fortes générations de nos pères. La France d'alors n'était plus qu'un camp, une fabrique de fusils et de canons, un arsenal de guerre, une immense place d'armes. Les mères offraient leurs fils à la Patrie. Les jeunes époux s'arrachaient des bras de leurs femmes. Des légions de soldats sortaient comme de dessous terre. Pieds nus, sans vêtements, sans pain, sans poudre quelquefois, ils enlevaient à la baïonnette les retranchements et les batteries de l'ennemi. Quels capitaines ! Joubert, enseveli dans le drapeau de Novi ; Hoche, pacificateur de la Vendée ; Marceau, le héros de

Wissembourg; Pichegru, ce rapide envahisseur de la Hollande, et Moreau qui depuis.... mais alors il triomphait à Nerwinde! Ces généraux de la République allaient devenir les glorieux maréchaux de l'Empire, Ney, Soult, Murat, Masséna, Lannes, Lefèvre, Davoust, Augereau, et au-dessus d'eux Bonaparte, plus grand peut-être que Napoléon. Ce jeune général de la Convention, qui mitrailla Saint-Roch, devait un jour ébranler l'Europe au bruit de ses pas, et s'asseoir, couronné par le pape, sur le trône des Césars. Ces soldats déguenillés devaient faire avec lui le tour du monde, camper au pied des Pyramides, conquérir l'Italie, et ceints des lauriers d'Arcole, d'Aboukir, de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna, planter leurs aigles triomphantes sur les clochers de Vienne, de Lisbonne, de Rome, d'Amsterdam, de Madrid, de Berlin et de Moscou. Cette Nation, dont l'étranger méditait la ruine et le partage, devait être bientôt saluée par le grand Empereur du nom de la grande nation. Autour de la Révolution, marchaient, comme pour lui faire un magnifique cortége, des hommes de génie; les uns déjà illustres, les autres près de l'être; dans les sciences, les Laplace, les Lagrange, les Biot, les Carnot, les Monge, les Cuvier, les Chaptal et les Berthollet; les Larrey, les Pinel, les Cabanis, les Bichat et les Dupuytren; dans les beaux-arts, les David, les Gros, les Girodet; dans les lettres, les Lebrun, les Fontanes, les Bernardin de Saint-Pierre, les Chénier, les Chateaubriand; dans la politique, les Talleyrand et les Sieyès; dans la législation, les Cambacérès, les Treilhard, les Berlier, les Zangiacomi, les Daunou et les Merlin; dans l'administration, les Portalis, les Defermon, les Regnault de Saint-Jean-d'Angély, les Allent, les Régnier, les Thibeaudeau, les Fouché, les Réal, les Pastoret, les Siméon, les Boulay de la Meurthe.

La Convention ne régna donc pas sur une époque vulgaire et sur des générations sans vertu, sans génie et sans gloire. Elle eut ses guerriers, ses savants, ses artistes, ses jurisconsultes et ses hommes d'État. Elle eut aussi ses orateurs.

L'éloquence parlementaire s'inspire toujours des passions et se teint des couleurs de chaque temps.

L'éloquence conventionnelle, il faut le dire, était souvent plutôt une éloquence de club, de cour d'assises, de motionnaires, que la grande et savante éloquence de tribune, que l'éloquence de Mirabeau.

Sous le rapport de l'art, du style, de la science, de la disposition, des preuves, de la méthode, il n'y a aucun orateur montagnard ou girondin qui puisse s'égaler aux princes de la tribune moderne.

Sous le rapport des effets oratoires, au contraire, je ne sache pas qu'aucun de ces princes-là ait jamais, malgré les plus merveilleux efforts de sa parole, arraché un seul vote à la ténacité industrielle et bornée de nos Chambres bourgeoises, filles de Barême, tandis que Robespierre, Barrère et surtout Danton ont emporté plusieurs fois les décrets de la Convention, de haute lutte.

Eux, étaient des puissances et nous de très-excellents joueurs d'orgue; les plus beaux sons du monde et après le son, rien.

L'éloquence d'alors était outrée, ampoulée, forte, gigantesque comme la révolution qu'elle défendait.

La nôtre se ravale souvent aux proportions de ces Don Quichottes munis de longues jambes et de longs bras, qui servent d'enseignes à nos auberges de villages.

La leur sentait la poudre à canon. La nôtre sent parfois la filasse ou la betterave.

La leur préconisait les intérêts libéraux. La nôtre les intérêts matériels.

La leur était violente jusqu'à l'accusation, cynique jusqu'à l'injure. La nôtre est persifleuse, entortillée, babillarde, hypocrite.

La leur conduisait ses orateurs à la pauvreté, aux dénonciations, à l'ostracisme, à la prison, à l'échafaud. La nôtre fait monter ses héros par des pentes fleuries, aux échelles de soie et d'or de l'opulence et aux honneurs du ministère.

Soit difficulté d'invention, soit précédents, soit éducation classique, les républicains de 1793 essayèrent de ressusciter dans leurs costumes, leurs poses et leurs harangues, Sparte, Athènes et Rome. Chose étrange! les plus farouches démagogues admiraient sincère-

ment les lois, les mœurs, les vêtements, les usages, le caractère, les discours, la vie et la mort des aristocrates les plus fiers et les plus insolents de l'antiquité.

On prit le bonnet grec, les coiffures nattées et les longues chlamydes. On proscrivit les lettres, la seule consolation des esprits sensibles et délicats. On condamna ses plus chers amis, avec la paternité dénaturée du premier des Brutus. On eut pour les rois la haine furieuse d'Horatius Coclès. On se dévoua à la mort, on s'ouvrit les veines, on se déchira les entrailles, on s'enfonça éperdument dans sa destinée, comme fit Décius, comme fit Régulus, comme firent les sénateurs de Tibère et de Néron dans Rome esclave. On jura de mourir sur son siége de représentant, comme les vieux Romains sur leurs chaises curules. On menaça les dictateurs des Comités et de la Convention, du poignard d'Harmodius et de la roche Tarpéienne. On affecta la frugalité de Cincinnatus et des Spartiates. On coucha le nom de ses ennemis, à l'encre rouge, sur des listes de proscription, en commémoration de Sylla. On décréta l'immortalité de l'âme, en vue de Caton mourant. On dit, pour se dispenser d'en porter, que le démocrate Jésus n'avait jamais eu de culottes. On vous mit, sans jugement, hors la loi, de même que les Romains interdisaient aux proscrits l'eau et le feu. On étouffa la nature, on viola la justice, on déchaîna la liberté, on exagéra la vertu même, pour mieux leur ressembler.

Voilà pour la partie extérieure du discours qui se nourrit de formes, de mouvements et d'images. Pour la philosophie politique, l'économie financière, et les définitions des droits et des devoirs de l'homme, c'était la philosophie, l'économie et les définitions de Rousseau et des encyclopédistes.

A la Commune de Paris, au Club des Jacobins, dans les Sociétés populaires, dans les Comités du Gouvernement, dans les ordres du jour de l'armée, au front des bataillons, à la barre de l'Assemblée, sur les places publiques, au pied même de l'échafaud, partout, c'était le même fond d'idées, les mêmes furies, la même grandeur, les mêmes figures, les mêmes exclamations, les mêmes imitations,

les mêmes apologies, les mêmes dénominations, le même langage.

Dans ce drame révolutionnaire, dans ce spectacle oratoire si vivant, si animé, si bruyant, si terrible, tout se mêle, tout s'agite, tout se confond, les clubs, les députés, les pétitionnaires, le peuple, la barre, le fauteuil et les tribunes.

Des combles de la salle à ses portes, dans les couloirs, au dedans, au dehors, tout jouait son rôle, tout était action, combat, cris, applaudissements, murmures. Les Sections armées, poussées, guidées par des chefs invisibles, inconnus, envahissaient la Convention, refoulaient ses rangs, indiquaient du doigt les députés suspects, et demandaient que, séance tenante, ils tombassent sous le glaive de la loi.

« Le peuple s'est levé, il est debout, il attend! »

Temps extraordinaires! singulier contraste! cette Assemblée qui jetait hardiment ses défis de guerre à tous les rois de l'Europe, reculait elle-même devant la menace et l'injure de quelques dénonciateurs écumants de rage, et elle poussait la longanimité ou plutôt la pusillanimité jusqu'à leur accorder les honneurs de la séance.

Quelquefois, les Sections venaient aiguillonner les lenteurs de Robespierre lui-même, et elles ne trouvaient pas sa Constitution assez démocratique.

« Vous qui habitez la Montagne, dignes Sans-Culottes, resterez-
« vous toujours immobiles sur le sommet de ce rocher immortel?
« jusqu'à quand souffrirez-vous que les accapareurs boivent dans
« des coupes dorées, le sang le plus pur du peuple? Montagnards,
« levez-vous, ne terminez pas votre carrière avec ignominie! »

La Montagne s'indignait et dévorait l'outrage. La Commune révolutionnaire de Paris, le maire en tête, admise à la barre, disait :

« Montagne à jamais célèbre dans les fastes de l'histoire, soyez
« le Sinaï des Français! lancez au milieu des foudres, les dé-
« crets éternels de la justice et de la volonté du peuple! agitez-
« vous et tressaillez à sa voix! Montagne sainte, soyez le cratère
« dont les laves brûlantes consumeront les méchants! »

Et poursuivant la même figure, Gaston répondait : « Paris, comme « le mont Etna, doit vomir de son sein l'aristocratie calcinée. »

Les esprits se montaient peu à peu par l'ivresse de la parole, et s'exaltaient jusqu'au délire : Legendre s'écriait : « S'il se pré- « sente un tyran, il mourra de ma main. J'en jure par Brutus ! »

Et Drouet : « Soyons brigands pour le bonheur public, soyons « brigands !....

Ce ne sont là, au surplus, que des accidents de situation et de caractère, et il ne faudrait pas s'imaginer que tous les acteurs du drame révolutionnaire se tordissent la bouche et gambadassent comme des maniaques et des extravagants.

Combien d'eux, nés dans le peuple ou tout près du peuple, eurent un amour invincible de l'égalité, une originalité propre de physionomie et de langage, une éloquence forte et colorée, une diction véhémente, une brusquerie d'attaque, une intrépidité de défense, un désintéressement, une indigence noble, un respect pour la souveraineté du peuple, une tendresse filiale pour la patrie, un renoncement aux intérêts de personnes et de localité, un instinct généreux et puissant de gloire, de grandeur et d'unité, qu'on ne retrouve plus guère après eux !

Là, car c'était un champ de bataille, là campaient dans les rangs de la Gironde, Guadet dont l'éloquence venait du cœur, mais qui n'en jetait des lueurs que par intervalles. C'est lui qui, regardant face à face Robespierre, lui dit :

« Tant qu'une goutte de sang coulera dans mes veines, j'ai le « cœur trop haut, j'ai l'âme trop fière pour reconnaître d'autre « souverain que le peuple. »

Louvet, spirituel et chaleureux écrivain, vif et brillant orateur, qui ouvrit le feu contre la Montagne avec plus de courage que de prudence.

Lanjuinais, Breton opiniâtre, roide de doctrines, savant publiciste. Il ne reculait devant aucun danger, il ne composait avec aucun sophisme. Faible de corps, mais intrépide, il luttait voix contre voix, gestes contre gestes. Il s'attachait, il se cramponnait à la tri-

bune. Comme on réclamait sa démission de député, le couteau sur la gorge et l'injure à la bouche, il laissa tomber avec majesté ces belles paroles : « Sachez que la victime ornée de fleurs et qu'on « traînait à l'autel, n'était pas insultée par le prêtre qui l'im- « molait. »

Bazire, qui dit un mot sublime :

Le projet de Constitution portait : « Le peuple Français ne fait « point la paix avec un ennemi qui occupe son territoire. »

Mercier : « De tels articles s'écrivent ou s'effacent avec la pointe « de l'épée ; avez-vous donc fait un traité avec la victoire ? »

Bazire : « Nous en avons fait un avec la mort. »

Camille Desmoulins, doué d'une imagination trop ardente et d'un cœur sensible. Il aimait la liberté avec idolâtrie, et ses amis plus que lui-même. Il se jeta avec une témérité étourdie, au-devant de la Révolution. Il voulut lui faire rebrousser chemin après l'avoir lancée dans ses voies, et il fut écrasé sous les roues du char qui portait la fortune de Robespierre.

Camille avait une physionomie expressive, et le geste oratoire. Mais un embarras de langue lui interdisait la tribune, et la fougue de son esprit ne lui permettait pas de lier, d'ordonner ses idées dans un discours savant et mesuré. Libelliste plutôt qu'orateur, libelliste ingénieux, mais cynique. Passionnés, naïfs, colorés, mais trop souvent sans logique et sans goût, ses pamphlets sont tantôt sombres, tantôt brillants, toujours rompus comme les songes d'un malade, quelquefois et par intervalles, pleins de verve railleuse, de naturel et de grâce. Il eut peur à la fin pour ceux qui avaient peur. Il souffrit pour ceux qui souffraient. Il emprunta les mâles couleurs de Tacite pour peindre les tyrans du peuple. Il tourna et retourna dans leurs blessures, le poignard de l'ironie. Il essaya le remords, il essaya la pitié, mais il était trop tard. Il eut beau se précipiter, tête baissée, du rivage dans le torrent, afin de le contenir et de le guider ; le flot courait, et le torrent l'emporta. On le plongea dans les cachots du Tribunal révolutionnaire, et c'est de là que, tout près de monter sur l'échafaud, il adressa à sa jeune femme, à

sa Lucile, cette lettre touchante dont la fin arrache des larmes : « Adieu, Lucile, ma chère Lucile ! je sens fuir devant moi le rivage « de la vie. Je vois encore Lucile ! je la vois ! mes bras croisés te « serrent, mes mains liées t'embrassent, et ma tête séparée repose « sur toi. Je vais mourir. »

Vergniaud, esprit flexible et étendu, patriote sincère, orateur élégant, onctueux, métaphorique, trop métaphorique peut-être, dont on a retenu ce mot :

« La Révolution est comme Saturne, elle dévore ses enfants. »

Et cette comparaison alors tant applaudie : « Si nos principes « se propagent avec lenteur chez les nations étrangères, c'est que « leur éclat est obscurci par des sophismes anarchiques, des mou- « vements tumultueux, et surtout par un crêpe ensanglanté.

« Lorsque les peuples se prosternèrent pour la première fois « devant le soleil, pour l'appeler Père de la nature, pensez-vous « qu'il fût voilé par les nuages destructeurs qui portent les tem- « pêtes? Non, sans doute, brillant de gloire, il s'avançait alors « dans l'immensité de l'espace, et répandait sur l'univers la fé- « condité et la lumière. »

Et sa réponse à Robespierre :

« Si nous sommes coupables et que vous ne nous envoyiez pas « devant le Tribunal révolutionnaire, vous trahissez le peuple. « Si nous sommes calomniés et que vous ne le déclariez pas, vous « trahissez la justice. »

Et cette apostrophe :

« Craignez qu'au milieu de vos triomphes, la France ne res- « semble à ces monuments fameux qui dans l'Égypte ont vaincu « le temps. L'étranger qui passe s'étonne de leur grandeur. S'il « veut y pénétrer, qu'y trouve-t-il? des cendres inanimées et le « silence des tombeaux ! »

Cherchez bien, et qu'on se rappelle tous les souvenirs oratoires, c'est toujours l'image qui frappe la multitude dans les Assemblées législatives comme ailleurs.

Du reste, orateur peu substantiel, peu serré, peu fort dans l'ar-

gumentation, peu propre à dominer ces assemblées orageuses où la pétulance du geste et l'insolence familière du verbe et de l'expression, sont les accompagnements obligés du discours.

Vergniaud eut, comme les autres Girondins, le tort impardonnable de s'attaquer aux personnes plus qu'aux choses, et d'irriter et de grossir la Montagne par ses violences. La postérité blâmera également les deux partis qui changèrent tout d'abord la législature en une arène de gladiateurs.

En face des Girondins et sur les bancs opposés de l'amphithéâtre, siégeaient les Montagnards, leurs ennemis mortels :

Barrère, rapporteur élégant des victoires que Carnot organisait. Il improvisait les motions, les décrets, les adresses, comme Danton ses discours. Moins hyperbolique dans ses images, plus châtié, plus littéraire, plus fidèle aux règles de la grammaire et aux convenances du langage ; hardi à la fois et retenu, impétueux à l'occasion, mais toujours prévoyant ; sachant d'où soufflait le vent et où allait tomber l'orage ; fin diplomate, plus fin député.

Marat, homme aux instincts féroces et à la figure basse et ravalée, que Danton répudiait et dont Robespierre ne s'approchait pas ; dénonciateur universel, qui invoquait la *sainte* guillotine, poussait le peuple à l'assassinat et demandait, par passe-temps, deux cent mille victimes, la tête du roi et un dictateur ! Homme de qui l'on ne saurait dire s'il fut plus cruel que fou ; goguenard et trivial, sans tenue, sans dignité, sans mesure. Il s'agitait sur son banc comme un énergumène, se levait en sursaut, claquait des mains, riait aux éclats, assiégeait la tribune, fronçait les sourcils, et se laissait mettre ridiculement sur la tête, devant la Convention, une couronne de feuilles de chêne. S'adressant à l'assemblée, il répétait sans cesse avec emphase : « Je vous rappelle à la pudeur, « si vous en avez. »

Il disait de ses adversaires : « Quelle clique ! ô les cochons ! ô « les échappés de Bicêtre ! » Il criait à l'orateur : « Tais-toi, vil « oiseau ! » ou, « Tu es un infâme ! tu es un radoteur ! tu es un « imbécile ! »

On le lui rendait bien, car de tous côtés partaient ces exclamations : « Taisez-vous, scélérat! » Il était en horreur à la Gironde surtout, et à la plupart de ses collègues qui l'accablaient d'injures, d'abjections et de mépris reçus, il faut le dire, avec calme et même avec une effronterie grossièrement railleuse. Marat n'était pas orateur. Il n'était pas même un parleur vulgaire. Mais ce n'était pas non plus un polémiste sans talent, et il a eu quelquefois assez de perspicacité pour deviner les ambitieux sous leur masque, et assez de courage pour le leur arracher.

Billaud-Varennes, dur, farouche, atrabilaire, inexorable; martyr lui-même de sa foi républicaine, et qui, dans Robespierre, crut immoler un tyran.

Couthon, le conseiller de Robespierre dont Saint-Just était le bras; paralysé des deux jambes, et seul ne pouvant se remuer parmi tous ces hommes d'action; Couthon qui, décrété de mort sous prétexte d'avoir voulu gravir au rang suprême, se contenta de répondre ironiquement : « Moi! j'aurais aspiré à devenir roi! »

Saint-Just, républicain par conviction, austère par tempérament, désintéressé par caractère, niveleur par système, tribun dans les comités, intrépide sur les champs de bataille. Sa jeunesse, qui touchait à l'adolescence, était mûre pour les grands desseins. Sa capacité n'était pas au-dessous de sa situation. Un feu sombre brillait dans ses regards. Il avait le visage mélancolique, un certain goût de solitude, une parole lente et solennelle, une âme de fer, une volonté déterminée, un but fixe devant les yeux. Il élaborait ses rapports avec un dogmatisme étudié. Il les semait de lambeaux métaphysiques ramassés dans Hobbes et dans Rousseau, et il joignait au positif très-violent et très-expéditif de ses moyens révolutionnaires, une philosophie sociale mêlée d'imagination et de rêves fleuris.

Voici de ses mots : « Le feu de la liberté nous a épurés comme « le bouillonnement des métaux chasse du creuset l'écume im- « pure. »

Et cette parole : « Osez! »

Et cette autre :

« La trace de la liberté et du génie ne peut s'effacer dans l'uni
« vers. Le monde est vide depuis les Romains, et leur mémoire le
« remplit. »

Son Rapport contre Danton est disposé, ordonné et conduit dans toutes ses parties, avec un art infini, j'allais dire infernal. Il commence par incriminer Bazire, Chabot, Camille Desmoulins et les autres. Il garde Danton pour le dernier. Là, il s'arrête... il mesure sa tâche, et il rehausse toutes ses forces contre le géant. Il revient sur ses pas, il rassemble ses preuves, il les précipite, il les serre, il les accumule, il les groupe en faisceau, ainsi qu'une hache d'armes, et, pour passionner l'auditoire, il apostrophe Danton comme s'il eût été présent, comme le ferait un accusateur criminel dans une Cour d'assises. Il déroule la liste prétendue de ses trahisons, de ses conjurations et de ses crimes. Il dévoile sa vie privée, il redit ses paroles, même confidentielles. Il le dénonce, il le flétrit; il refuse de l'entendre, il ne l'entend pas; il le juge, il le condamne, il le traîne sur l'échafaud, et il lui coupe la tête avec son discours, mieux qu'il ne l'aurait fait avec le fer tranchant de la guillotine. Vous ne jouiez pas là un beau rôle, Saint-Just, et la Convention frémissante qui, après cela, décrète à l'unanimité, la mise en jugement de Danton, la Convention, dans ce moment, je le demande, était-elle libre?

Robespierre, orateur disert, rompu aux harangues des clubs et aux luttes de la tribune; patient, taciturne, dissimulé, envieux de la supériorité des autres et vain de caractère; maître de la discussion et de lui-même; ne laissant d'issue à ses passions que par des exclamations sourdes; ni si médiocre que ses ennemis l'ont fait, ni si grand que ses amis l'ont vanté; pensant beaucoup trop avantageusement et parlant beaucoup trop longuement de soi, de ses services, de son désintéressement, de son patriotisme, de sa vertu, de sa justice; se ramenant sans cesse sur la scène après de laborieux circuits, et surchargeant tous ses discours du poids fatigant de sa personnalité.

Robespierre écrivait ses rapports, récitait ses harangues et n'improvisait guère que dans ses répliques.

Il savait tracer avec talent le tableau extérieur du monde politique. Il avait, peut-être plus que ses collègues, des vues d'homme d'État, et, soit vague instinct d'ambition, soit système, soit dégoût final de l'anarchie, il voulait de l'unité et de la force dans le pouvoir exécutif.

Sa manière oratoire était pleine des souvenirs de la Grèce et de Rome, et les échappés de collége qui peuplaient l'Assemblée, écoutaient bravement, la bouche béante, tous ces récits d'antiquité. Qui, aujourd'hui, parlerait à la tribune, sans que le rire ne vînt aux lèvres, des Crétois, de Lacédémone, du dieu Minos, du général Épaminondas, des sénateurs romains à la longue toge, du bon Numa et de la nymphe Égérie?

Interpellé par Vergniaud qui lui disait : « Concluez!... — Oui je « vais conclure et contre vous! contre vous qui.... » Et déroulant la série de ses accusations, Robespierre animé s'éleva ici jusqu'à l'éloquence. Mais, le plus souvent, sa phraséologie était fausse et déclamatoire.

Ainsi, il disait que : « Les Girondins appelaient de toutes parts « les *serpents* de la calomnie, le *démon* de la guerre civile, l'*hydre* « du fédéralisme, le *monstre* de l'aristocratie. » Ces quatre figures, accumulées dans la même phrase, sont ridicules et de mauvais goût.

Il s'interrompait tout à coup au milieu de son discours pour interroger le peuple, comme si le peuple eût été là ; faisant, dans ces occasions, grand abus de rhétorique. Il débitait aussi de longues tirades philosophiques sur la vertu, visibles réminiscences de Jean-Jacques Rousseau.

Il procédait par des prosopopées et autres figures qui peuvent échapper dans la chaleur de l'action oratoire et qui peignent plus vivement la pensée, mais qui gâtent une dissertation. Quelquefois, il revêtait ses images d'une élégante forme : « Calomnie-t-on l'astre « qui anime la nature, pour des nuages légers qui glissent sur « son disque éclatant? »

Cette autre pensée est belle : « La raison de l'homme ressemble « encore au globe qu'il habite. La moitié en est plongée dans les « ténèbres, quand l'autre est éclairée. »

Mais quoi de plus déplacé dans un rapport que ces allusions, infiniment trop prolongées, aux hommes et aux choses de l'antiquité? « Les lâches! ils osent vous dénoncer les fondateurs de la « République! les Tarquins modernes osent vous dire que le sénat « de Rome était une assemblée de brigands! les valets de Porsenna « traitaient de même Scévola d'insensé. Suivant les manifestes de « Xercès, Aristide a pillé le trésor de la Grèce. Les mains pleines de « rapines et teintes du sang des Romains, Octave et Antoine ordon- « nent à toute la terre de les croire seuls cléments, seuls justes, « et seuls vertueux. Tibère et Séjan ne voient dans Brutus et Cas- « sius, que des hommes de sang et même des fripons. »

Au surplus, les Montagnards ne savaient pas, excepté peut-être Barrère et Saint-Just, ranger leurs idées dans un ordre logique et savant, tendre au but et conclure. Les Rapports de Robespierre ne souffrent guère l'analyse. Il y a dans ces rapports, du remplissage, de la confusion et de la bouffissure.

Robespierre n'attaquait guère ses ennemis en face et de front; il les prenait en dessous et par insinuation, et il leur lançait de ces menaces indirectes, de ces mots à lueur sinistre, comme Tibère en jetait, dans le sénat romain, à ses victimes désignées.

Robespierre était déiste ainsi que Saint-Just. Or, être déiste et le dire tout haut, c'était être très-religieux pour ces temps-là.

La veille de sa mort, à son apogée, lorsqu'il vint dénoncer à la Convention, les Comités de salut public et de sûreté générale, il s'étendit, avec une complaisance affectée, sur le rôle de pontife qu'il avait joué dans la fête de l'Être suprême. L'apostrophe qui termine cet épisode, ne manque pas d'animation et de coloris :

« Citoyens, vous avez rattaché à la cause de la révolution tous « les cœurs purs et généreux. Vous l'avez montrée au monde dans « tout l'éclat de sa beauté céleste. O jour à jamais fortuné, où le « peuple français tout entier se leva pour rendre à l'auteur de la

« nature, un hommage digne de lui! quel touchant assemblage de « tous les objets qui peuvent enchanter les regards et le cœur des « hommes. O vieillesse honorée! ô généreuse ardeur des enfants « de la Patrie! ô joie naïve et pure des jeunes citoyens! ô larmes « délicieuses des mères attendries! ô charme divin de l'innocence « et de la beauté! ô majesté d'un grand peuple, heureux par le « seul sentiment de sa force, de sa gloire et de sa vertu! Être des « êtres! le jour où l'univers sortit de tes mains toutes-puissantes, « brilla-t-il d'une lumière plus agréable à tes yeux, que le jour « où, brisant le joug du crime et de l'erreur, il parut devant toi « digne de tes regards et de ses destinées? »

Il y a de la facture et de l'art dans ce morceau. Mais était-il bien placé entre une dénonciation à mort et une insurrection méditée? Les oraisons révolutionnaires sont pleines de ces contrastes.

Robespierre avait pris au sérieux sa fête et sa restauration de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme. Il ne pardonnait pas aux railleries irréligieuses des autres membres du gouvernement. Deux choses en eux le révoltaient, leur matérialisme, et qu'ils eussent cru pouvoir, pendant quarante jours, se passer de lui.

Lorsque, dans les commencements, Robespierre fut en butte aux terribles assauts de Vergniaud et de Louvet, il courba la tête et laissa passer l'orage. Mais lorsqu'il sentit que la Convention décimée pliait, il parla en maître. Il voulut que la Convention discutât ou plutôt décrétât sur-le-champ, les lois les plus épineuses et les plus farouches, proposées à l'instant même par le Comité de salut public. La majorité asservie pâlissait de colère, et la vengeance couvait dans les cœurs. Merlin, Tallien se troublaient: Bourdon, dévorant son injure, balbutiait avec des lèvres tremblantes: « J'estime Couthon, j'estime le Comité de salut public, j'estime « l'inébranlable Montagne qui a sauvé la liberté! »

Cette Montagne, minée dans ses fondements, allait bientôt se renverser sur elle-même.

Quel drame oratoire, quel discours en action, que la fameuse séance du 9 thermidor!

Robespierre lance son terrible réquisitoire contre ses ennemis, et descend de la tribune. On se tait, on hésite; puis un long frémissement court de banc en banc. On s'aborde, et des groupes se forment. On se regarde, on se compte, on se consulte, on s'indigne, on éclate. Robespierre est discuté, il est perdu. Saint-Just vole à son secours, Saint-Just dénonce Tallien. A peine ce nom sort-il de sa bouche, que Tallien, pâle, défait, moitié vivant, moitié mort, demande que le rideau qui couvre Robespierre, soit entièrement déchiré.

Billaud-Varennes s'écrie : « La Convention est entre deux égor-« gements; elle périra si elle est faible.... » (*Non! non! elle ne périra pas!* — Tous les députés sont debout; ils agitent leurs chapeaux, ils jurent de sauver la république.)

Billaud-Varennes : « Y a-t-il ici un seul citoyen qui voulût exister « sous un tyran? » (Toute l'assemblée : *Non! non! périssent les tyrans!*)

Robespierre s'élance à la tribune. (Un grand nombre de voix : *A bas le tyran, à bas! à bas!*)

Alors Tallien : « J'ai vu hier la séance des Jacobins, j'ai frémi « pour la Patrie! j'ai vu se former l'armée du nouveau Cromwell, « et je me suis armé d'un poignard pour lui percer le sein! » (*Vives acclamations.*)

Robespierre, adossé aux rampes de la tribune, réclame la parole, il veut la prendre. (Sa voix se perd sous les cris redoublés : *A bas le tyran, à bas! à bas!*).

Robespierre insiste, Tallien le repousse et poursuit son accusation.

Alors Robespierre interroge du regard les plus ardents Montagnards. Les uns détournent la tête, les autres restent immobiles. Il invoque les centres : « C'est à vous, hommes purs, que je m'a-« dresse, et non pas aux brigands... (*Violente interruption.*) Pour « la dernière fois, Président d'assassins, je te demande la parole. » (*Non, non!* — Le bruit continue, Robespierre s'épuise en efforts; sa voix s'enroue.)

Garnier : « Le sang de Danton l'étouffe!

Ce Danton, dont le sang montait à la gorge de Robespierre et l'étouffait, ce Danton que je vais peindre, ce Danton, inférieur à Mirabeau, à lui seul, dépassait de la tête tous les autres conventionnels.

Il avait, comme Mirabeau vu de près, un teint basané, des traits écrasés, un front ridé, une laideur de détails repoussante. Mais, comme Mirabeau vu de loin et dans une assemblée, il attirait, il frappait les regards par sa physionomie saisissante et par cette mâle beauté qui est la beauté de l'orateur.

L'un tenait du lion et l'autre du dogue, tous deux emblèmes de la force.

Né pour la grande éloquence, Danton eût, dans l'antiquité, avec sa voix retentissante, ses gestes impétueux et les colossales figures de ses discours, gouverné du haut de la tribune aux harangues, les orages de la multitude.

Orateur du peuple, Danton avait ses passions, comprenait son génie et parlait son langage. Exalté, mais sincère. Sans fiel, mais sans vertu. Suspect de rapacité, quoique mort pauvre. Cynique dans ses mœurs et dans sa conversation. Sanguinaire par système plus que par tempérament, il coupait les têtes, mais sans haine comme le bourreau, et ses mains machiavéliques dégouttaient des massacres de septembre. Abominable autant que fausse politique! il excusait la cruauté des moyens par la grandeur du but.

Deux hommes ont tour à tour dominé la Révolution, tous deux semblables et tous deux différents, Danton et Robespierre.

Tous deux chefs de parti et maîtres de la Convention; tous deux poussant aux mesures les plus extrêmes; tous deux intelligents des affaires du dedans et du dehors; tous deux hommes de conseil et hommes de main; tous deux incriminés de trahison, de tyrannie et de dictature; tous deux refusés d'être ouïs dans leur défense personnelle, pour avoir refusé d'ouïr les autres; tous deux décrétés d'accusation, à l'unanimité, par leurs propres complices; tous deux condamnés par le Tribunal révolutionnaire qu'ils avaient érigé; tous deux, pour en finir plus vite, mis hors la loi; tous deux immolés presque à la fleur de leur âge, Danton par Robespierre, et

Robespierre à cause de Danton; tous deux enfin, traînés au même supplice dans la même charrette et sur le même échafaud.

Danton était intempérant, fou de plaisirs, avide d'argent, moins pour le thésauriser que pour le dissiper; Robespierre, sombre, austère, économe, incorruptible.

Danton, indolent par nature et par habitude; Robespierre, ardent au travail à en perdre le sommeil.

Danton avait du dédain pour Robespierre, et Robespierre avait du mépris pour Danton.

Danton était léger jusqu'à l'inconséquence; Robespierre, atrabilaire, concentré, défiant jusqu'à la proscription.

Danton, vantard de ses propres vices et du mal qu'il faisait, et fanfaron des crimes même qu'il n'avait pas commis; Robespierre, vernissant ses haines et ses vengeances des couleurs du bien public;

Robespierre, spiritualiste; Danton, matérialiste, peu soucieux de savoir ce qu'après lui deviendrait son âme, pourvu que son nom fût inscrit, comme il le disait, « dans le Panthéon de l'his« toire. »

Danton déployait sur son front plissé et dans ses yeux ardents, la fougue et les passions tumultueuses de son âme; Robespierre dissimulait sa colère sous l'immobilité de ses traits.

Danton en imposait par sa stature athlétique et par les éclats brisés de sa voix tonnante; Robespierre glaçait les accusés de sa parole et les terrifiait de son oblique regard.

Danton, comme un lion, s'élançait sur sa proie; Robespierre, comme un serpent, s'enlaçait autour d'elle.

Danton allait, après le combat, se coucher au fond de sa tente, et il s'endormait; Robespierre ne croyait jamais avoir assez abattu d'ennemis, tant qu'il lui restait encore à abattre.

Danton s'effaçait devant les dangers de la Patrie, et se compromettait pour ses amis; Robespierre, en servant la liberté, ne s'oubliait pas lui-même. Il se louait par sa propre bouche; il se mirait dans son orgueil.

Robespierre avait plus de talent; Danton plus de génie.

Danton s'abandonnait à l'inspiration du moment, s'échauffait de son verbe et de son geste, et jetait à pleines mains l'hyperbole dans ses discours ; Robespierre, impassible, replié sur lui-même, s'avançait avec précaution dans le débat, et calculait l'effet de ses motions élaborées.

Danton allait par bonds et par soubresauts, brusquant l'occasion, vif et pétulant dans ses exordes, présomptueux à l'excès, accoutumé aux triomphes de la parole et s'y fiant trop, sans songer aux mécomptes de la popularité et de l'absence.

Robespierre ourdissait avec art les trames du piége où devaient se prendre ses ennemis, tenait sa menace suspendue sur plusieurs têtes à la fois, et ne la laissait tomber comme la foudre qu'à la fin de son discours.

Danton terminait avec fracas, mais sans conclusions. Robespierre, moins brillant mais plus précis, moins impétueux mais plus adroit, ne battait pas l'air en vain, ne parlait pas pour parler, ne perdait jamais de vue son but, et ne terminait que par un décret d'accusation rédigé en forme et soumis à l'acceptation immédiate de la Convention.

Danton s'imaginait qu'il n'avait qu'à se présenter pour combattre, et à combattre seul pour triompher ; Robespierre cherchait dans l'effervescence des Jacobins et dans la force armée de la Commune, un épouvantail contre les Comités et la Convention elle-même.

Il y eut chez Danton moins de trahison que de relâchement, moins d'oubli de la révolution que de lui-même, et chez Robespierre plus de vanité blessée que d'aspiration à la dictature, plus de rancune que de tyrannie préméditée.

Danton périt par l'excès de sa confiance en lui-même ; Robespierre par l'excès de ses soupçons envers ses complices.

Danton passa comme un météore sur l'horizon conventionnel ; Robespierre tint l'Assemblée, les Comités et les Clubs sous sa dépendance, gouverna sans être ministre, régna sans être roi, et donna son terrible nom à son époque.

L'Éloquence parlementaire, dans nos Chambres de monopole et dans nos gouvernements à ressorts compliqués, n'est, le plus souvent, qu'un son d'oreille, un vain bruit de phrases, et rien que cela. Mais alors un dictateur populaire, un tribun, un Danton, par la puissance, la volonté et l'enfantement de sa parole, faisait marcher six cent mille hommes, rejetait l'étranger au delà de nos frontières, abattait des catégories de proscrits, remuait des provinces jusque dans leurs fondements et improvisait des armées, des tribunaux, des lois et des constitutions.

L'Éloquence légiférait, gouvernait, triomphait dans la Convention, dans les Clubs, sur la Place publique. Aujourd'hui, l'on se fait de la députation un marchepied pour le ministère. Alors, Danton quittait le ministère pour rester représentant du peuple. C'est qu'un représentant du peuple était plus qu'un ministre, c'est qu'il était tout.

Danton se renferma dans la Convention comme dans une forteresse hérissée de canons, dont la moitié serait tournée contre ses défenseurs, et l'autre moitié contre l'ennemi. Là, il fit feu par toute brèche et sans qu'on lui disputât le généralat. Mais lorsque la Convention se scinda en deux camps rivaux, Danton hésita. S'il fût passé à la Gironde, il eût écrasé Robespierre. Mais imprudemment refoulé, acculé par les Girondins au pied de la Montagne, il y monta et il donna tête baissée dans sa destinée. « Ah ! tu m'accuses, disait-il à Guadet, en se redressant « de toute sa hauteur, tu m'accuses moi ! tu ne connais pas ma « force ! »

Elle était grande cette force ! car il tenait dans sa main, pour soulever la Convention, deux puissants leviers, la terreur et l'enthousiasme.

Elle était grande cette force de terreur, lorsqu'il asseyait sur ses gigantesques piliers le Tribunal révolutionnaire.

Elle était grande cette force d'enthousiasme, lorsque ranimant de son souffle invincible l'ardeur martiale des Français qui tombe si on ne la réchauffe pas sans cesse, il disait : « Ce qu'il nous faut

« pour vaincre, c'est de l'audace, encore de l'audace, toujours de « l'audace ! »

Et ailleurs : « Le peuple n'a que du sang, il le prodigue. Allons, « misérables ! prodiguez vos richesses. Quoi ! vous avez une nation « entière pour levier, la raison pour point d'appui, et vous n'a- « vez pas encore bouleversé le monde ! Laissez là vos querelles « futiles, je ne connais que l'ennemi. Battons l'ennemi. Eh ! que « m'importe d'être appelé buveur de sang? Que m'importe ma « réputation? Que la France soit libre, et que mon nom soit flétri ! »

C'était là une éloquence monstrueuse, mais originale, emportée, saisissante, qui sortait par élans de la poitrine de l'orateur, qui entraînait l'Assemblée et qui lui arrachait des applaudissements unanimes.

Voici encore quelques figures de cette éloquence :

« Une nation en révolution est comme l'airain qui bout et se « régénère dans le creuset. La statue de la Liberté n'est pas encore « fondue, le métal bouillonne ! »

Et celle-ci : « Marseille s'est déclarée la montagne de la répu- « blique. Elle se gonflera cette montagne ; elle roulera les rochers « de la liberté, et les ennemis de la liberté seront écrasés. »

Et ce mot si juste : « Quand un peuple brise la monarchie pour « arriver à la république, il dépasse le but par la force de projec- « tion qu'il s'est donnée. »

Et cette menace si fière : « C'est à coups de canon qu'il faut si- « gnifier la Constitution à nos ennemis. »

Danton payait aussi tribut au mauvais goût du temps. Par exemple, l'un de ses plus célèbres discours se terminait ainsi : « Je me « suis retranché dans la *citadelle de la raison,* j'en sortirai avec le « *canon de la vérité,* et je pulvériserai mes accusateurs. »

Éternel sujet d'historique méditation ! Oh ! d'un côté, quelle course immense et glorieuse n'eût pas fournie la Liberté, si tant de confiscations, tant de proscriptions, tant d'incarcérations, de massacres et de tortures, tant de flots de sang répandu, tant de têtes coupées, tant de bourreaux et tant de victimes, ne nous eussent pas

ramenés violemment par l'anarchie au despotisme! Oh! d'un autre côté, quels périls de mort, lorsque la Convention elle-même paraissait hésiter, n'eût pas courus notre France une et indivisible, menacée de l'écartèlement et du partage de ses membres, si, dans ce moment fatal qui sauve ou qui tue les empires, Danton eût désespéré d'elle!

Ce qui le perdit lui et ce qui devait perdre Robespierre, ce fut moins d'avoir voulu gouverner, que de n'avoir pas assez gouverné.

On ne doit point bouder les révolutions. On ne doit point les regarder passer du haut des berges du rivage. Il faut s'embarquer avec elles sur le même navire, traverser les mêmes orages, veiller nuit et jour sur les conjurations, et ne pas quitter un seul instant le gouvernail.

Danton s'endormit au souffle trompeur de sa popularité. Il laissa échapper le timon de ses mains. Il tomba dans la profonde mer, et le gouffre se referma sur lui.

Les révolutions vont vite, le peuple oublie, les factions dévorent.

Ni la faveur des Cordeliers, ni le bruit de son nom, ni la mémoire de ses services, ni les frémissements mal étouffés de la Convention, ni les secrètes sympathies du Tribunal révolutionnaire, ni le dévouement de ses amis, ni la légèreté de l'accusation, ni son amour pour la liberté, ni son audace, ni son éloquence, rien ne put le sauver.

Le couteau était levé, et Robespierre attendait sa victime.

Danton, en allant à la mort, passe devant la maison de Robespierre. Il se retourne, et de sa voix de tonnerre : « Robes-« pierre, s'écrie-t-il, Robespierre! je t'ajourne à comparaître « avant trois mois sur l'échafaud! » Il monte les marches fatales, il tient pour la dernière fois embrassé son ami Camille Desmoulins. Le bourreau les sépare : « Misérable, lui dit-il, tu n'em-« pêcheras pas nos deux têtes de se baiser tout à l'heure dans le « panier. »



NAPOLÉON BONAPARTE

EMPIRE *.

NAPOLÉON BONAPARTE.

L'Éloquence de tribune ne jeta pas un vif éclat sous le Directoire.

Sous le Consulat et sous l'Empire, elle perdit sa liberté et sa voix.

La Presse elle-même fut décapitée par les ciseaux de la censure.

Aux agents de révolution avaient succédé les agents d'organisation ; aux hommes politiques, les hommes d'affaires; aux orateurs, les jurisconsultes.

Le Corps législatif, le Sénat, le Conseil d'État, la Chaire, le Barreau ne connurent plus d'hommes véritablement éloquents.

L'Éloquence, ce grand art de passionner et d'entraîner les masses par les mouvements et par les figures, passa aux hommes de guerre, ou plutôt à un seul homme, à Napoléon.

* Pour que le *Livre des Orateurs* renfermât des préceptes et des exemples sur tous les genres d'Éloquence, Timon a consacré ce chapitre à l'Éloquence militaire qui brilla d'un éclat immortel dans la personne de Napoléon, sous la république, le consulat et l'empire. (*Note de l'Éditeur.*)

L'Éloquence militaire, chez les anciens, n'est guère qu'une fiction de leurs historiens et de leurs poëtes.

Haranguer des soldats, non pas dans le cirque et du haut d'une tribune, mais devant l'ennemi, comme on rapporte que leurs généraux l'ont fait, cela devait être beau, je suis loin de le nier, mais c'était tout simplement impossible.

Ces mots : « Viens les prendre, » de Léonidas à Xercès ; celui d'Épaminondas mourant : « Je laisse deux filles immortelles, Leuc-« tres et Mantinée ; » celui de César : « Je suis venu, j'ai vu, j'ai « vaincu : » ces mots-là peuvent avoir été dits, précisément parce que ce ne sont que des mots. Mais d'un mot de quelques syllabes à une harangue de quelques pages, il y a loin. Il y a toute la distance du vrai au faux.

Si, en effet, à la Chambre des députés, dans une salle où la répercussion des sons a été favorisée par les dispositions de l'acoustique, il y a cent membres au moins sur quatre cents, qui n'entendent jamais bien distinctement les allocutions les plus sonores des orateurs les plus exercés, comment les généraux de l'antiquité auraient-ils pu se faire ouïr sur les terrains accidentés d'un champ de guerre, devant le front étendu de cent mille combattants, au milieu des pluies et du vent qui brisent et qui rabattent la parole à quatre pas de l'orateur ? Ne peut-on point être un grand général, un grand orateur, et n'avoir qu'un organe faible et peu retentissant ? La plupart de ces monstrueuses armées n'étaient qu'un ramassis de barbares venus de tous pays, accouplés sous la verge d'un maître, ne sachant ni lire ni écrire, ni se faire comprendre les uns des autres, et ne s'entendant parfaitement bien que pour le viol, le meurtre et le pillage. Mais l'illusion est secourable aux vieilles choses. Nous croyons de pleine foi à ces historiens qui font parler Alexandre, Scipion, Annibal, comme si Alexandre, Scipion, Annibal étaient des aligneurs de phrases étudiées et qui, dans le plus fort de la mêlée, se fussent bien gardés de déranger d'une virgule la symétrie grammaticale, la cadence et le temps d'un supin et d'un gérondif.

Au surplus, toutes ces fictions de discours remontent un peu haut.

Les Grecs étaient de beaux parleurs, et les héros du vieil Homère haranguent presque autant qu'ils se battent. Virgile et lui n'ont même pas assez de faire parler les hommes d'ici-bas. Ils font surabondamment parler les Dieux de l'Olympe. A leur imitation, le Tasse met des paroles subtiles et travaillées dans la bouche de Renaud, de Soliman et de Godefroy qui, en leur qualité d'hommes d'épée, se faisaient honneur de ne pas savoir épeler une seule lettre de l'alphabet turc ou gaulois. Milton va plus loin : il prête des discours, fort beaux assurément, aux Séraphins ailés du ciel et aux Anges des ténèbres, pour exciter les milices divines et les milices infernales à se battre bravement les unes contre les autres, sauf à ne jamais se tuer, puisque des âmes sans corps ne peuvent pas mourir.

Les harangues démesurées de Quinte-Curce sont des pièces de rhétorique, que cet historien met dans la bouche de son Alexandre qui n'est qu'un bavard.

Polybe, Thucydide, Salluste, Plutarque, habillent les héros grecs et romains des livrées de leur style. Ce n'est pas du Germanicus que nous lisons dans les *Annales*, c'est du Tacite tout pur. Tite-Live n'en finit pas avec ses harangues, et ce phraseur harmonieux des salons de Mécène ne s'aperçoit pas qu'il n'aurait pas même été compris des généraux de la vieille Rome. Il aurait fait beau voir les chambellans de Tarquin bégayant le patois du dialecte toscan, au milieu d'un rire inextinguible, dans la cour polie d'Auguste. C'est à peu près comme si madame de Sévigné eût voulu se faire entendre des grossiers domestiques du roi Childebert.

Le plus élégant de nos gens d'esprit, M. Villemain, ne polirait, n'arrondirait ou n'aiguiserait pas mieux sa phrase dans son cabinet bien clos, que le rude Coriolan sous les murs de Rome naissante, ou que le féroce Arminius dans les marais de la Germanie.

Galgacus, par exemple, était une sorte de sauvage hérissé, velu et barbu de la tête aux pieds. Il tirait d'un gosier âpre des cris inarticulés, en brandissant son épée. Il se connaissait mal en *que* retranchés et en ablatifs absolus, et il est plus que probable qu'il n'avait pas eu le temps d'achever sa philosophie à l'université

d'Oxford. Eh bien! Tacite en a fait un rhéteur, une espèce de secrétaire perpétuel de l'Académie française. Tout son discours est verni et passé à la brosse. Rien n'y manque, l'exorde, la disposition, les preuves, la péroraison, et, de plus, la logique, la véhémence, le coloris. Avec cela, une peinture admirable de mœurs et le style des grands maîtres. Il eût fait envie à Cicéron.

Tous ces historiens avaient consumé leur jeunesse à suer d'esprit et de corps dans les disputes de l'école. Leurs harangues laborieuses sentent toutes l'huile. D'ailleurs, les portraits et les discours étaient, à ce qu'on peut conjecturer, fort à la mode de ce temps-là, et pour plaire au public d'alors, les historiens lui faisaient des portraits et des discours.

Enfin, les Romains et les Grecs, gens de beaucoup d'imagination, ont toujours aimé les fictions en religion, en gouvernement, en poésie, en législation, en tout. Si l'on doit juger de la sincérité des faits que Salluste, Tite-Live, Quinte-Curce et Tacite rapportent, d'après la vérité des harangues qu'ils nous débitent, il n'y a pas grand fonds à faire sur toutes ces histoires-là.

Ce qui ajoute encore à l'invraisemblance de ces harangues, c'est leur improvisation même. Car on ne dit pas qu'on les dictât à un secrétaire, ni qu'il se tînt auprès du général pour les recueillir. On ne les gravait pas avec la pointe du stylet, sur les tablettes enduites de cire. On ne les attachait pas aux palissades du camp. On ne les lisait pas dans les veillées, au feu du bivouac. On ne les retenait pas de mémoire pour les réciter à d'autres.

Aujourd'hui, les harangues militaires ne s'improvisent pas. Elles ne seraient pas entendues au milieu du cliquetis des fusils et des baïonnettes, du piaffement et des hennissements des chevaux, du bruit des rhumes, des mouchoirs, des conversations, des chuchotements et des piétinements d'hommes.

Il serait impossible au général de réunir sur un point assez concentré, l'infanterie, la cavalerie, et les états-majors, et l'artillerie, et les équipages, et le génie. De même, il ne pourrait se faire porter à bras d'hommes, sur un pavois ni sur une tribune. Cela sentirait

l'apprêt, cela serait ridicule. Le général parle donc moins à l'oreille du soldat qu'à son esprit. Il l'encourage avant le combat, il le félicite après la victoire. Les harangues se mettent à l'ordre du jour, et l'ordre du jour s'affiche et se lit, aux murs, arbres ou poteaux du camp, se répète, se commente au bivouac, à la veillée, et il se multiplie, tant qu'on veut, par l'impression.

Il y a de la possibilité, de la vérité, un résultat dans nos oraisons militaires. Mais on est à se demander, je le répète, ce que signifiait l'improvisation dans les armées de l'antiquité, et quel pouvait être l'effet, la portée de ces paroles semées au vent et qui retombaient, sans être entendues, aux pieds mêmes de l'orateur? Toute longue allocution des généraux anciens est donc un pur ornement d'histoire, une fiction, une invention, un mensonge.

César est le seul qui échappe à ces critiques, parce que César n'était pas seulement un guerrier; César était aussi l'un des aristocrates les plus polis de Rome, au temps de sa grande littérature. César avait tous les talents et toutes les qualités; élégant et fort, humain et courageux, prudent et décidé, véhément et fin, vaste dans ses plans, hardi dans l'exécution, fier de son origine patricienne et familier avec ses soldats dont il était adoré. A la fois grand général, grand écrivain, grand orateur, il retrace, dans ses Commentaires écrits par lui-même, ses batailles et ses discours. Mais comme César était, de même que tous les beaux esprits, sensible aux vanités de la gloire littéraire, il n'est pas très-sûr, je ne m'y fierais pas du moins, qu'il n'ait point refait, amplifié, coloré, embelli et peut-être, ne fût-ce que pour son plaisir, préparé dans les loisirs de la tente plusieurs de ses harangues, prétendues improvisées. Après la victoire, il songeait à la postérité.

Quoi qu'il en soit, je ne fais pas, pour ma part, difficulté d'admettre que César a été le premier orateur militaire de l'antiquité. On ne disputera même guère sur cette opinion. L'éloquence va si bien aux vainqueurs et aux maîtres du monde!

Dans les temps modernes, saint Louis, Philippe-Auguste, François Ier, Bayard, Duguesclin ont dit des mots de bravoure militaire.

Les allocutions de Henri IV surtout, sont brèves, saisissantes, pleines d'âme, étincelantes d'esprit. Mais tous ces rois, tous ces capitaines ne se placent qu'au milieu d'un cercle de chevaliers. C'est par un chevalier que François Ier se fait armer sur le champ de bataille. C'est à des chevaliers qu'il laisse pour adieu ce mot célèbre : « Tout est est perdu, Messieurs, fors l'honneur. » Ce mot même, l'honneur, est un mot de chevalier. C'est à des chevaliers que Louis XII, à Aignadel, répond : « Que ceux qui ont peur, se met« tent à couvert derrière moi ! » C'est à un chevalier, à Crillon, que Henri IV écrit : « Pends-toi, brave Crillon, nous avons com« battu à Arques et tu n'y étais pas ! » C'est à des chevaliers, aux princes de Condé et de Nemours, qu'il crie : « Vive Dieu ! Mes« sieurs, en avant ! je vous ferai voir que je suis votre aîné. » C'est à des chevaliers qu'il adresse, en courant, ces belles paroles : « Suivez mon panache blanc, vous le reconnaîtrez toujours sur le « chemin de la victoire! » Mais n'y a-t-il pas quelque féodalité dans de tels sentiments et dans de telles paroles? Ne croirait-on pas que ces preux couronnés sont plus fiers d'être gentilshommes que d'être rois? C'était les mœurs et l'esprit du temps, et il est juste de le dire, ces princes valaient mieux que les institutions.

Il y avait, sous les rois de l'ancienne France, des corps de troupes braves et disciplinées. Il n'y avait pas encore d'armée nationale. La grande Éloquence militaire naquit avec la liberté dans les guerres de la révolution. Mais la plupart des héros qui commandaient nos armées avaient plus de courage que de littérature. Ils savaient mieux vaincre que parler. On ne parlait même pas alors, on chantait. La *Marseillaise* gagna plus de batailles que les plus beaux discours. On n'avait pas besoin d'exhortations guerrières pour courir, la baïonnette au poing, sur les carrés autrichiens. Chaque citoyen était soldat, et chaque soldat pour repousser l'ennemi avait le cœur d'un capitaine. Les ordres du jour de la Convention étaient souvent plus éloquents que les allocutions des généraux. Ils se terminaient, aux acclamations unanimes de l'assemblée, par ces simples mots : « L'armée des Pyrénées, l'armée du Rhin, l'armée de Sambre-

« et-Meuse, l'armée de l'Ouest, l'armée d'Italie, ont bien mérité « de la Patrie »

Les accents mâles et fiers de l'éloquence républicaine expirèrent sous l'Empire. On eût dit que l'énergie morale n'existait plus que dans un seul cerveau, celui de Napoléon, et que, pour le reste à peu près de ses lieutenants, elle se fût réfugiée au bout de leurs bras. Plus d'élan, plus d'initiative; ils obéissaient, voilà tout. L'un disait : « Au nom de mon auguste souverain, Sa Majesté l'Empe- « reur des Français, roi d'Italie et protecteur de la Confédération « du Rhin, j'ai à vous prescrire, officiers et soldats, que chacun de « vous fasse son devoir. » Un autre général, plus servile encore, écrivait : « En vertu des ordres de son Excellence le maréchal « d'Empire, commandant du quatrième Corps d'armée, vous aurez, « soldats, à courir à la victoire. »

Que dire de l'Éloquence militaire des Russes, des Allemands et des Anglais?

On a de Suwarow une belle et grande pantomime, lorsque, pour arrêter les Russes qui reculaient, il fit creuser par ses grenadiers une fosse, où, se couchant avec ses décorations, son épée et ses épaulettes, il ordonna qu'on l'y enterrât tout vif.

Du reste, les généraux Russes traitent leurs soldats comme des serfs abrutis. Ils leur recommandent de songer, en se battant, à leurs Seigneurs et d'adorer l'image du grand saint Nicolas, ainsi que l'épée de l'archange saint Michel. Leurs proclamations sont flasques, verbeuses et fanatiques.

On n'a jamais fait bruit de l'éloquence des archiducs Autrichiens et des princes Savoyards.

Les généraux Anglais sont sobres de mots. Leurs bulletins de guerre sont presque tous simples, brefs et dignes. Ils ne sont ni louangeurs ni colères. Ils disent la vérité et vont au fait. Leurs soldats sont froids, intelligents, disciplinés, intrépides, moins sensibles à la gloire qu'au devoir, et aux compliments spirituellement tournés qu'au bien-être matériel. On ne ravirait pas leur imagination par des figures de rhétorique; on ne ranimerait pas leur courage par les

échauffements de la parole ; on ne remuerait par leur cœur par des accents de sensibilité. Mais on ne leur dirait pas non plus, sans les faire murmurer : Vous n'avez ni souliers, ni capotes, ni vin, ni bière, ni pain, ni viande ; en attendant, mes amis, vous pouvez voler à la victoire ! Les chambres aristocratiques de la Grande-Bretagne votent aux généraux et officiers, en guise d'actions de grâces et de sabres d'honneur, de magnifiques pensions. C'est un peuple où, jusqu'à la gloire même, tout finit par de l'argent.

Le bulletin anglais est un peu sec, j'en conviens, mais je le préférerais cent fois, c'est mon goût, au bulletin espagnol qui est encore plus enflé que nos bulletins d'Afrique, et qui nomme la moindre escarmouche une bataille, et le moindre escarmoucheur un héros. Il n'y a que ce royaume-là où l'on voie des Marquis de la Fidélité, des Princes de la Paix, des Ducs de la Victoire, deux ducs à la fois de cette qualité-là dans les deux camps opposés, en sorte qu'il n'y aurait jamais de vaincus d'aucun côté, puisque tout le monde y serait vainqueur. C'est l'immortel Riégo, l'immortel Zumalacarregui, l'immortel Cabrera, l'immortel Espartero et l'immortel Don Quichotte ! Héroïsme, fanfares, lauriers, décorations à tête de diamants, portraits enluminés et tabatières, voiturages du triomphateur à bras d'hommes et harangues ampoulées, tout cela heureusement n'y tire pas à conséquence, et l'on dit qu'il faut laisser l'armée, les municipalités et les Cortès donner carrière aux fougues de leur imagination, et passer quelque chose aux gens de ce pays-là, parce qu'il y fait chaud.

Mais laissons, au surplus, tous ces harangueurs, pour ne nous occuper que de Napoléon, qui a été le premier orateur militaire des temps modernes, comme il en a été le premier capitaine.

Lorsque la Providence met sa main dans la foule, pour y choisir et pour en retirer les hommes extraordinaires qu'elle a prédestinés à représenter leur génération sur la terre et à changer la face des empires, elle leur communique et elle leur attribue la puissance matérielle et la puissance intelligente de la société, et elle ne les fait apparaître, de loin en loin, sur la scène du monde, que dans

des circonstances qu'elle semble avoir préparées tout exprès pour leur élévation et pour leur chute.

Tels furent Alexandre, César et Napoléon.

La Grèce était à bout de rhéteurs et de poëtes, de corruption, de guerres civiles et de grands hommes, lorsque le monde asiatique s'ouvrit avec toutes ses richesses, avec ses religions ridicules et méprisées, ses satrapes énervés, ses populations pourries avant d'être mûres, ses gouvernements usés et ses limites indéfinies, à l'ambition du jeune Alexandre.

L'Univers romain, travaillé dans les masses par le dégoût d'une liberté orageuse et par le besoin de l'unité, depuis les conquêtes de l'Asie, de l'Espagne, de la Gaule et de l'Angleterre, n'attendait qu'un maître. et il se donna encore plus à César que César ne voulut de lui. Les légions de vétérans accoutumées à vaincre sous César, ne connaissaient plus que les faisceaux et le nom de César. Rome aussi n'aspirait qu'à lui remettre le sceptre du monde, que ses débiles mains ne pouvaient plus porter.

Napoléon, à son tour, s'empara habilement des forces vives de la Révolution qui, lasses de bouillonner au fond de leur cratère et de retomber sur elles-mêmes, cherchaient à se répandre au dehors et débordaient vers la conquête. Il fut maître parce qu'il voulut l'être, parce qu'il put l'être et parce qu'il sut l'être. Il absorba, dans l'unité de son empire, les consciences, les intelligences et les libertés. Il eut de l'audace parce qu'il eut du génie, et peut-être il eut du génie parce qu'il eut de l'audace. Il méprisa les hommes, parce qu'il les jugea. Il aima la gloire, parce que tout le reste ne pouvait remplir le vide immense de son âme. Il dévora le temps, il dévora l'espace parce qu'il lui fallait vivre plus vite, marcher plus vite que les autres hommes; il pesa le monde dans sa main, et il le trouva léger. Il rêva l'éternité de sa dynastie et la monarchie universelle.

Mais après avoir élevé si haut les conquérants, la Providence éteint d'un souffle l'éclat de leur diadème, et elle les donne en spectacle à l'univers, pour lui montrer que, malgré leur gloire et la

sublimité de leur empire, ils sont hommes et que, comme tous les hommes, ils sont sujets à des chutes et bornés par le néant.

Ainsi, Alexandre meurt à la fleur de son âge, rassasié de triomphes et de voluptés, dans l'ivresse du festin royal. César tombe au pied de la statue de Pompée, frappé d'un poignard républicain, lorsqu'il allait se faire couronner par le sénat, empereur perpétuel de Rome, après avoir rangé sous ses lois toute la terre. Enfin, Napoléon ne s'arrête dans la course de son ambition, que lorsqu'on l'eut acculé sur un rocher solitaire, environné de tous côtés par les vagues de l'Océan.

Napoléon était l'un de ces hommes prodigieux qui se sentent nés et qui sont faits pour le gouvernement et la domination des peuples. Il faut que ces hommes-là meurent ou qu'ils règnent.

Ils sortent à peine d'être simples soldats, et ils commandent comme s'ils étaient généraux. Ils ne sont encore que sujets, et ils parlent déjà en maîtres.

Napoléon n'était pas né, comme Alexandre, sur les marches d'un trône, ni comme César dans les langes de la pourpre sénatoriale. Mais dès qu'il mit l'épée à la main, il commanda, et dès qu'il commanda, il régna. Simple capitaine, il assiége et prend Toulon; général de brigade, il organise la journée du 13 vendémiaire et sauve la Convention. Généralissime de l'armée d'Italie, il traite en roi avec les rois, les princes et le pape. Vainqueur de l'Égypte, il mène cette expédition avec l'autorité d'un chef absolu, revient d'Afrique sans lettres de rappel, aborde à Fréjus, traverse la France en triomphe, fait trembler le Directoire, traîne à sa suite les autres généraux, chasse les deux Conseils, improvise une nouvelle Constitution et prend les rênes du gouvernement. Empereur, il tient sous ses pieds, dans une muette obéissance, le Sénat, le Corps législatif, l'administration, le peuple et l'armée.

En sorte qu'on peut dire que Napoléon n'a jamais servi, et que, pas plus qu'Alexandre n'aurait obéi à la confédération des Grecs, ni César aux ordres du sénat romain, Napoléon n'aurait jamais pu se plier sous la verge d'un parlement ou d'un roi.

Vouloir qu'Alexandre, César et Napoléon n'eussent pas été maîtres, en quelque lieu et en quelque temps qu'ils eussent vécu, c'est oublier, c'est méconnaître leur nature, leur génie et leur destinée.

Le fils du Macédonien, l'élève d'Aristote, s'empara par son éloquence aussi bien que par ses triomphes, de l'imagination des Grecs et des Barbares. César domina les légions romaines par l'ascendant de sa parole. Napoléon prit tout à coup sur les vieux généraux de la république, sur son armée et sur sa nation, l'empire irrésistible de la victoire et du génie.

On trouve dans les proclamations, bulletins et ordres du jour de Napoléon, de la vertu militaire, l'art de l'orateur et le sens profond et délié du politique. Ce n'est pas seulement un général qui parle, ce n'est pas un roi, ce n'est pas un homme d'État, c'est tout cela à la fois. Si Napoléon a été un orateur complet, c'est qu'il était un homme complet. S'il a tout dit, c'est qu'il lui était permis de tout dire. Quelle force, quelle splendeur n'a point le génie uni à la puissance! Quelle autorité la parole de ce ravageur de peuples, de ce fondateur d'États, ne devait-elle pas tirer de la majesté du commandement suprême, de l'éminence et de la perpétuité du généralat, du nombre immense de ses troupes, de leur fidélité et de leur dévouement, de l'éclat multiplié de ses victoires, de la nouveauté, de la soudaineté, de la hardiesse et de la grandeur extraordinaire de ses entreprises!

Napoléon a réuni toutes les conditions de l'audace personnelle, de la souveraine puissance et des talents politiques et guerriers, à un plus haut degré qu'aucun autre capitaine des temps modernes, et c'est pour cela qu'il leur est, de tous points, incomparable.

Ne confondons pas, au surplus, les mots militaires avec les harangues dont nous parlerons après.

Les mots sublimes abondent dans les fastes guerriers de tous les pays et de tous les temps.

« Reviens vivant avec ton bouclier, ou mort dessus, dit une
« mère lacédémonienne à son fils. »

« Nos forêts de traits obscurciront le soleil. — Tant mieux, « répond Léonidas à Xercès, nous combattrons à l'ombre. »

César tombe en mettant le pied sur le rivage d'Afrique. A l'instant, pour détourner les mauvais présages, il s'écrie : « Afrique, « je te tiens ! »

Henri IV, à Coutras, se dégageant de ses chevaliers : « A quartier, Messieurs, je vous prie, ne m'offusquez pas, je veux pa« raître. »

Villars, expirant, se lamente : « Ce Berwick qui vient d'être coupé « en deux par un boulet ! et moi, je meurs dans mon lit ! J'avais « toujours dit que Berwick serait plus heureux que moi. »

Et le général Larochejacquelein qui se jette dans la mêlée en disant : « Je ne veux être qu'un hussard pour avoir le plaisir de « me battre. »

Et ce mot de Kléber à Bonaparte : « Général, vous êtes grand « comme le monde ! »

Et ces belles paroles de Desaix : « Allez dire au premier Consul « que je meurs avec le regret de ne pas avoir assez fait pour la « postérité. »

Et ces mots de généraux, de capitaines, de soldats, et de tambours :

« La garde meurt et ne se rend pas ! »

« A moi d'Auvergne, ce sont les ennemis ! »

« Je meurs, mais ils fuient ! »

« Il me reste encore une main pour battre la charge ! »

Et tant d'autres.

Napoléon a dit aussi une foule de mots militaires.

Au Commissaire de la Convention nationale, à Toulon :

« Mêlez-vous de votre métier de représentant, et laissez-moi « faire le mien d'artilleur. »

Aux troupes qui reculaient sur le pont foudroyé d'Arcole :

« En avant ! suivez votre général ! »

A ses soldats d'Égypte :

« Du haut de ces Pyramides, quarante siècles vous contem« plent. »

Aux plénipotentiaires de Léoben :

« La République française est comme le soleil. Aveugle qui ne « la voit pas! »

A l'armée de Marengo :

« Soldats, souvenez-vous que mon habitude est de coucher sur « les champs de bataille. »

Aux soldats d'artillerie, révoltés à Turin :

« Ce drapeau, que vous avez abandonné, sera suspendu au « temple de Mars et couvert d'un crêpe funèbre. Votre corps est « dissous. »

En entendant le premier coup de canon de Friedland :

« Soldats, c'est un jour de bonheur, c'est l'anniversaire de « Marengo! »

Au quatrième régiment de ligne :

« Qu'avez-vous fait de votre aigle? Un régiment qui a perdu son « aigle a tout perdu. — Oui, mais voici deux drapeaux ennemis « que nous avons pris. — C'est bien, dit-il en souriant, je vous « rendrai votre aigle. »

Au général Moreau, en lui offrant une paire de pistolets richement ornés :

« J'ai voulu y faire graver le nom de toutes vos victoires. Mais « il ne s'est pas trouvé assez de place pour les contenir. »

A un grenadier surpris par le sommeil et dont il montait la garde :

« Après tant de fatigues, il est bien permis à un brave comme « toi de s'endormir. »

A un soldat qui s'excusait d'avoir, malgré sa consigne, laissé pénétrer dans sa tente le général Joubert :

« Va, celui qui a forcé le Tyrol, peut bien forcer une sen- « tinelle. »

A un général de cour qui demandait le bâton de maréchal :

« Ce n'est pas moi qui fais les maréchaux, c'est la victoire. »

Au jeune commandant de l'artillerie russe d'Austerlitz, qui lui disait dans son désespoir : « Sire, faites-moi fusiller! je viens de « perdre mes pièces.

— Jeune homme, consolez-vous! on peut être battu par mon « armée et avoir encore des titres à la gloire. »

Au duc de Montebello, fracassé par un boulet et qu'il serre dans ses bras, qu'il arrose de ses larmes :

« Lannes! me reconnais-tu? c'est Bonaparte! c'est ton ami! »

A son armée, en ouvrant la campagne de Russie :

« Soldats! la Russie est entraînée par la fatalité, que ses des- « tins s'accomplissent! »

En voyant, le matin de la bataille de la Moscowa, le soleil se lever sans nuages :

« C'est le soleil d'Austerlitz! »

A ses grenadiers qui s'effrayaient de lui voir pointer les canons à Montereau :

« Allez, mes amis, ne craignez rien, le boulet qui me tuera « n'est pas encore fondu. »

A Grenoble, au retour de l'île d'Elbe, devant un régiment qui hésite, il saute à bas de son cheval, et découvrant sa poitrine :

« S'il en est un parmi vous, s'il en est un seul qui veuille tuer « son général, son Empereur, il le peut, me voici! »

Mais c'est dans les harangues militaires surtout que se révèle Napoléon. Il s'improvisa orateur comme il s'improvisa général. Ce qui étonne surtout dans un si jeune homme, c'est la fécondité, la souplesse, la finesse de son génie. Il sait ce qu'il doit dire, ce qu'il doit faire, ce qu'il doit être envers tous, en toute occasion. Personne ne le lui a appris, et il le sait. Avec le pape, il est respectueux, tout en prenant ses villes. Avec le prince Charles, il a la hauteur d'un égal et la courtoisie d'un chevalier. Il recommande la discipline, il honore les artistes et les savants, il protége la religion, la propriété, les femmes et les vieillards. Il met des sentinelles à la porte des églises. Il envoie Soult tous les dimanches à la messe, avec son état-major. En Égypte, il portera le turban, s'il le faut, et récitera les versets du Coran. Il passe des marchés de fournitures, rétablit les communications, organise des comptabilités, institue des municipalités civiles et des gouvernements provisoires. A peine a-t-il conquis un territoire,

qu'il l'administre. Ce n'est pas au nom du Directoire qu'il traite, c'est au nom de Bonaparte. Ce n'est pas en généralissime de l'armée qu'il débute, c'est en maître. Les vieux généraux frémissent devant ce guerrier adolescent. Ils ne peuvent soutenir ces brèves paroles qui les interrogent, ce regard qui les perce, cette volonté qui les subjugue. Ils se sentent à la fois attirés et contenus. Ils se rangent, ils admirent, ils se taisent, ils obéissent, et le reste de l'armée avec eux.

Sa manière de haranguer n'a rien de semblable chez les modernes ou dans l'antiquité. Il parle comme s'il était, non sur un tertre ordinaire, mais sur une montagne. On dirait qu'il a lui-même cent coudées de haut. Il ne s'arrête point aux ennemis qu'il va combattre, ni aux lieux qu'il traverse en courant. Il fait la revue de l'Europe et du Monde. Son armée n'est point une simple armée, c'est la Grande armée. Sa nation n'est pas une simple nation, c'est la Grande nation. Il raye les Empires de la carte. Il scelle les nouveaux royaumes qu'il institue, du pommeau de son épée. Il prononce sur les dynasties, au milieu de la foudre et des éclairs, les arrêts du destin.

Le langage figuré de Napoléon prendrait mal aujourd'hui, et toucherait presque au ridicule. On n'aime plus les fanfares de guerre. On a d'autres besoins, d'autres idées, d'autres préjugés peut-être. Mais alors les imaginations étaient ébranlées. On sortait d'une révolution qui avait tout détruit, tout renouvelé. On se jetait dans les aventures. On allait vers l'inconnu.

Il fallait ce temps-là à Napoléon, comme il fallait Napoléon à ce temps-là.

A peine a-t-il relevé Schérer et pris le commandement de l'armée d'Italie, qu'il fond sur l'ennemi et brusque la victoire. Quelle verve, quel élan, quelle confiance, quel ton de vainqueur et de maître dans cette Proclamation d'un général de vingt-six ans :

« Soldats, vous avez, en quinze jours, remporté six victoires,
« pris vingt et un drapeaux, cinquante pièces de canon, plusieurs
« places fortes, fait quinze cents prisonniers, tué ou blessé plus de

« dix mille hommes. Vous êtes les égaux des conquérants de la « Hollande et du Rhin. Dénués de tout, vous avez suppléé à tout. « Vous avez gagné des batailles sans canon, passé des rivières sans « ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans « eau-de-vie et souvent sans pain. Les phalanges républicaines, « les soldats de la liberté, étaient seuls capables de souffrir ce que « vous avez souffert. Grâces vous soient rendues, soldats! la Patrie « a droit d'attendre de vous de grandes choses. Vous avez encore « des combats à livrer, des villes à prendre, des rivières à passer. « En est-il d'entre vous dont le courage s'amollisse? En est-il qui « préféreraient retourner sur les sommets stériles de l'Apennin « et des Alpes, essuyer patiemment les injures de cette soldatesque « esclave? Non, il n'en est pas parmi les vainqueurs de Montenotte, « de Millésimo, de Dégo et de Mondovi!

« Amis, je vous la promets cette glorieuse conquête, mais soyez « les libérateurs des peuples, n'en soyez pas les fléaux! »

Ce discours électrise l'armée, et Napoléon ne fit plus que marcher de triomphe en triomphe, dans son immortelle campagne d'Italie. Il entre à Milan, et là, pour soutenir, pour enfler encore davantage le courage de ses soldats, il leur dit :

« Vous vous êtes précipités comme un torrent du haut des Apennins. Le Piémont est délivré. Milan est à vous. Votre pavillon « flotte dans toute la Lombardie. Vous avez franchi le Pô, le Tésin, « l'Adda, ces boulevards tant vantés de l'Italie. Vos pères, vos « mères, vos épouses, vos sœurs, vos amantes, se réjouissent de « vos triomphes et se vantent avec orgueil de vous appartenir. Oui, « soldats! vous avez beaucoup fait, mais ne vous reste-t-il plus rien « à faire? la postérité vous reprochera-t-elle d'avoir trouvé Capoue « dans la Lombardie? Partons! nous avons encore des marches « forcées à entreprendre, des ennemis à soumettre, des lauriers « à cueillir, des injures à venger!

« Rétablir le Capitole et les statues de ses héros; réveiller le « peuple romain engourdi par plusieurs siècles d'esclavage. Voilà « ce qui vous reste à faire!

« Vous rentrerez alors dans vos foyers, et vos concitoyens diront
« en vous montrant : Il était de l'armée d'Italie! »

On n'avait jamais parlé à des soldats français un tel langage. Ils étaient fous de lui. Il les aurait conduits au bout du monde. C'était déjà ce qu'il rêvait, et ce rêve de son imagination, il le faisait passer dans leur âme.

Aussi, voyez comme il parle à ses compagnons d'Italie, lorsque, déjà en pleine mer, il cinglait vers Malte et qu'il leur dévoilait à moitié le secret de l'expédition d'Égypte :

« Soldats, vous êtes l'une des ailes de l'armée d'Angleterre!
« Vous avez fait la guerre de montagnes, de plaines, de siéges. Il
« vous reste à faire la guerre maritime. Les légions romaines, que
« vous avez quelquefois imitées, mais pas encore égalées, combat-
« taient Carthage tour à tour sur cette mer et aux plaines de Zama.
« La victoire ne les abandonna jamais, parce que constamment
« elles furent braves, patientes à supporter les fatigues, discipli-
« nées, fermes. Mais, soldats! l'Europe a les yeux sur vous! Vous
« avez de grandes destinées à remplir, des batailles à livrer, des
« fatigues à vaincre. »

Et, lorsque du haut des mâts, la flotte découvre les rivages d'Alexandrie, Bonaparte laissant éclater ouvertement ses desseins :

« Français, vous allez entreprendre une conquête dont les effets
« sur la civilisation et le commerce du monde, sont incalculables.
« La première ville que nous allons rencontrer, a été bâtie par
« Alexandre. »

A mesure qu'il s'enfonce avec son armée dans les sables d'Égypte, il s'aperçoit qu'il a affaire à un peuple fanatique, ignorant et vindicatif, qui se méfie des chrétiens, qui déteste encore plus les avanies, les exactions, l'orgueil et la tyrannie des Mamelucks, et, pour flatter ses haines et ses préjugés, il lui adresse une proclamation tout à fait dans le genre turc :

« Cadis, Cheiks, Imans, Chorbadgys, on vous dira que je viens
« pour détruire votre religion : ne le croyez pas. Répondez que je
« viens pour rétablir vos droits et punir vos usurpateurs, et que

« je respecte, plus que les Mamelucks, Dieu, son prophète et le
« Coran.

« Dites au peuple que tous les hommes sont égaux devant Dieu.
« La sagesse, les talents, et les vertus mettent seuls de la diffé-
« rence entre eux.

« Or, y a-t-il une belle terre? elle appartient aux Mamelucks.
« Y a-t-il une belle esclave, un beau cheval, une belle maison?
« tout cela appartient aux Mamelucks. Si l'Égypte est leur ferme,
« qu'ils montrent le bail que Dieu leur en a fait! Mais Dieu est
« juste et miséricordieux pour le peuple. Tous les Égyptiens seront
« appelés à gérer toutes les places. Que les plus sages, les plus
« éclairés, les plus vertueux gouvernent, et le peuple sera heu-
« reux.

« Il y avait jadis parmi vous de grandes villes, de grands ca
« naux, un grand commerce. Qui a tout détruit, si ce n'est l'ava-
« rice, les injustices et la tyrannie des Mamelucks?

« Cadis, Cheiks, Imans, Chorbadgys, dites au peuple que nous
« sommes aussi de vrais musulmans. N'est-ce pas nous qui avons
« détruit le pape qui disait qu'il fallait faire la guerre aux musul-
« mans? Ne sommes-nous pas les amis du Grand Seigneur?

« Trois fois heureux ceux qui seront avec nous! ils prospéreront
« dans leur fortune et dans leur rang. Heureux ceux qui seront
« neutres! Ils auront le temps de nous connaître et ils se range-
« ront avec nous.

« Mais malheur, trois fois malheur à ceux qui s'armeront pour
« les Mamelucks et qui combattront contre nous! Il n'y aura pas
« d'espérance pour eux, ils périront! »

Après la révolte du Caire, il profite de la terreur et de la crédulité des Égyptiens pour se poser devant eux comme un être surnaturel, comme l'envoyé de Dieu, comme l'homme inévitable du Destin.

« Cheiks, Ulémas, sectateurs de Mahomet, faites connaître au
« peuple que ceux qui ont été *mes* ennemis, n'auront de refuge ni
« dans ce monde ni dans l'autre. Y a-t-il un homme assez aveugle

« pour ne pas voir que le Destin lui-même dirige *mes* opérations.

« Faites connaître au peuple que depuis que le monde est monde, « il était écrit qu'après avoir détruit les ennemis de l'Islamisme, « fait abattre les croix, *je* viendrais du fond de l'Occident remplir « la tâche qui m'a été imposée. Faites voir au peuple que dans le « saint livre du Coran, dans plus de vingt passages, ce qui arrive « a été prévu, et ce qui arrivera est également expliqué.

« *Je* pourrais demander à chacun de vous compte des sentiments « les plus secrets de son cœur. Car *je* sais tout, même ce que vous « n'avez dit à personne. Mais un jour viendra que tout le monde « verra avec évidence que *je* suis conduit par des ordres supérieurs, « et que tous les efforts ne peuvent rien contre *moi.* »

Au 18 brumaire, entouré de son brillant état-major, il apostropha le Directoire avec la superbe autorité d'un maître qui redemanderait ses comptes à ses intendants, et comme s'il eût été déjà le souverain absolu de la France :

« Qu'avez-vous fait de cette France, que *je* vous avais laissée si « brillante? *Je* vous ai laissé la paix, *je* retrouve la guerre. *Je* vous « ai laissé les millions de l'Italie, *je* retrouve partout des lois spo- « liatrices et la misère.... Qu'avez-vous fait de cent mille Français « que je connaissais, tous mes compagnons de gloire et de tra- « vaux? Ils sont morts! »

La veille de la fameuse bataille d'Austerlitz, il initie vivement son armée aux inspirations de sa stratégie :

« Les Russes vont tourner ma droite, et ils me présenteront le flanc.

« Soldats, je dirigerai moi-même tous vos bataillons. Je me tien- « drai loin du feu si, avec votre bravoure accoutumée, vous portez « le désordre et la confusion dans les rangs ennemis. Mais si la « victoire était un moment incertaine, vous me verriez courir au- « devant des premiers coups. Il y va de l'honneur de l'infanterie « française, la première infanterie du monde. Cette victoire finira « votre campagne. Alors la paix que je ferai, sera digne de la « France, de vous et de moi! »

Quelle grandeur dans ces dernières paroles!

Son discours après la bataille, est un chef-d'œuvre d'éloquence militaire. Il est content de ses soldats. Il se mêle à eux. Il leur rappelle ce qu'ils ont vaincu, ce qu'ils ont fait, ce qu'on dira d'eux. Pas un mot des chefs. L'Empereur et les soldats, la France en perspective, la paix pour récompense, la gloire pour souvenir. Quel commencement et quelle fin!

« Soldats! je suis content de vous, vous avez décoré vos aigles « d'une immortelle gloire. Une armée de cent mille hommes, com- « mandée par les empereurs de Russie et d'Autriche, a été en « moins de quatre heures, ou coupée ou dispersée; ce qui a échappé « à votre fer, s'est noyé dans les lacs.

« Quarante drapeaux, les étendards de la garde impériale de « Russie, cent vingt pièces de canon, vingt généraux, plus de « trente mille prisonniers, sont le résultat de cette journée à jamais « célèbre. Cette infanterie, tant vantée et en nombre supérieur, « n'a pu résister à votre choc, et désormais vous n'avez plus de « rivaux à redouter.

« Soldats, lorsque le peuple français plaça sur ma tête la cou- « ronne impériale, je me confiai à vous pour la maintenir toujours « dans ce haut éclat de gloire qui seul pouvait lui donner du prix « à mes yeux. Soldats, bientôt je vous ramènerai en France. Là vous « serez l'objet de mes plus tendres sollicitudes, et il vous suffira « de dire : *J'étais à la bataille d'Austerlitz*, pour qu'on réponde : « *Voilà un brave!* »

Le jour anniversaire de cette bataille, il récapitule avec complaisance les dépouilles accumulées qui sont tombées dans les mains des Français, et il enflamme leur ardeur contre les Russes au souvenir de cette victoire. « Eux et nous, ne sommes-nous pas « les soldats d'Austerlitz? » C'est un trait de maître.

« Soldats, il y a aujourd'hui un an, à cette heure même, que « vous étiez sur le champ mémorable d'Austerlitz. Les bataillons « russes épouvantés fuyaient. Leurs alliés ne sont plus. Leurs places « fortes, leurs capitales, leurs magasins, leurs arsenaux, deux « cent quatre-vingts drapeaux, sept cents pièces de bataille, cinq

« grandes places de guerre sont en notre pouvoir. L'Oder, la « Warta, les déserts de la Pologne, les mauvais temps, rien n'a « pu vous arrêter, tout a fui à votre approche. L'aigle française « plane sur la Vistule. Les braves et infortunés Polonais croient « revoir les légions de Sobieski.

« Soldats, nous ne déposerons pas les armes que la paix géné- « rale n'ait restitué à notre commerce sa liberté et ses colonies. « Nous avons conquis sur l'Elbe et l'Oder, Pondichéry, nos éta- « blissements des Indes, le cap de Bonne-Espérance et les colonies « espagnoles. Qui donnerait aux Russes l'espoir de balancer les « destins ! Eux et nous, ne sommes-nous pas les soldats d'Aus- « terlitz ? »

Il ouvre la campagne de Prusse par ces paroles qui sont brû- lantes comme la foudre tout près d'éclater :

« Soldats, je suis au milieu de vous, vous êtes l'avant-garde du « grand peuple. Vous ne devez rentrer en France que sous des « arcs de triomphe. Eh quoi ! vous n'auriez donc bravé les sai- « sons, les mers, les déserts, vaincu l'Europe plusieurs fois coa- « lisée contre nous, porté notre gloire de l'Orient à l'Occident, « que pour retourner aujourd'hui dans notre Patrie comme des « transfuges, et pour entendre dire que l'aigle française a fui « épouvantée à l'aspect des armées prussiennes ?

« Marchons donc, puisque votre modération n'a pu les faire « sortir de cette étonnante ivresse. Qu'ils apprennent que s'il est « facile d'obtenir un accroissement de puissance avec l'amitié du « grand peuple, son inimitié est plus terrible que les tempêtes de « l'Océan ! »

A son entrée à Berlin il exalte, il enorgueillit ses troupes par la rapidité de leur marche et de leurs triomphes : « Les forêts, « les défilés de la Franconie, la Saale, l'Elbe, que nos pères n'eus- « sent pas traversés en sept ans, nous les avons traversés en « sept jours, et livré dans l'intervalle quatre combats et une grande « bataille. Nous avons précédé à Postdam, à Berlin, la renommée « de nos victoires ; nous avons fait soixante mille prisonniers, pris

« soixante-cinq drapeaux, six cents pièces de canon, trois forte-« resses, plus de vingt généraux. Cependant, près de la moitié « de vous regrette de n'avoir pas encore tiré un coup de fusil. « Toutes les provinces de la monarchie prussienne jusqu'à l'Oder « sont en notre pouvoir. »

A Eylau, il honore le trépas de ses braves guerriers :

« Nous avons marché à l'ennemi, et nous l'avons poursuivi « l'épée dans les reins, l'espace de quatre-vingts lieues. Nous lui « avons enlevé soixante-cinq pièces de canon, seize drapeaux, et « tué, blessé ou pris plus de quarante-cinq mille hommes. Les « braves qui, de notre côté, sont restés sur le champ de bataille, « sont morts d'une mort glorieuse. C'est la mort des vrais soldats ! »

A Friedland, même énumération de victoires :

« En dix jours, nous avons pris cent vingt pièces de canon, « sept drapeaux, tué, blessé ou fait prisonniers soixante mille « Russes, enlevé à l'armée ennemie tous ses hôpitaux, tous ses « magasins, ses ambulances, la place de Kœnigsberg, les trois « cents bâtiments qui étaient dans le port chargés de toute espèce « de munitions, cent soixante mille fusils que l'Angleterre en-« voyait pour armer nos ennemis. Des bords de la Vistule nous « sommes arrivés sur ceux du Niémen, avec la rapidité de l'aigle. « Vous célébrâtes à Austerlitz l'anniversaire du couronnement ; « vous avez cette année dignement célébré l'anniversaire de Ma-« rengo. Soldats de la grande armée française, vous avez été « digne de vous et de moi ! »

En 1809, tout prêt à punir l'Autriche de ses trahisons, il confie à l'armée ses grands desseins : il la mêle, il l'associe à ses vengeances. Il ne se sépare pas d'elle, c'est sa cause qu'il va défendre. Quel élan militaire dans ce discours !

« Soldats, j'étais entouré de vous lorsque le souverain d'Au-« triche vint à mon bivouac de Moravie. Vous l'avez entendu im-« plorer ma clémence, et me jurer une amitié éternelle. Vainqueurs « dans trois guerres, l'Autriche a dû tout à notre générosité. Trois « fois elle a été parjure ! ! Nos succès passés vous sont un sûr ga-

« rant de la victoire qui nous attend. Marchons donc, et qu'à « notre aspect l'ennemi reconnaisse ses vainqueurs ! »

C'est avec la même ardeur qu'il anime contre les Anglais l'armée expéditionnaire de Naples. Ne dirait-on pas que sa parole va au pas de course?

« Soldats, marchez, précipitez dans les flots, si tant est qu'ils « vous attendent, les débiles bataillons des tyrans des mers! Ne « tardez pas à m'apprendre que la sainteté des traités est vengée, « et que les mânes de mes braves soldats égorgés dans les ports de « la Sicile, à leur retour d'Égypte, après avoir échappé à tous « les périls des naufrages, des déserts et de cent combats, sont « enfin apaisés. »

C'est encore pour abattre la puissance de son implacable, de son éternelle ennemie, qu'il harangue l'armée d'Allemagne à son retour, et qu'il ouvre devant ses regards la conquête de l'Ibérie :

« Soldats, après avoir triomphé sur les bords du Danube et de « la Vistule, vous avez parcouru l'Allemagne à marches forcées. Je « vous fais aujourd'hui traverser la France, sans vous donner un « moment de repos. Soldats! j'ai besoin de vous. La présence hi- « deuse du léopard souille les continents d'Espagne et de Portu- « gal. Qu'à votre aspect il fuie épouvanté! Portons nos aigles vic- « torieuses jusqu'aux Colonnes d'Hercule : là aussi nous avons « des outrages à venger! Soldats, vous avez surpassé la renommée « des armées modernes; mais avez-vous égalé la gloire des armées « de Rome qui, dans une même campagne, triomphèrent sur le « Rhin et sur l'Euphrate, en Illyrie et sur le Tage? »

Le matin de la bataille de la Moscowa, il étale aux yeux des soldats cette nouvelle moisson de lauriers qu'ils vont cueillir, et il les met, avec lui-même, en présence de leurs souvenirs et de la postérité.

« Voici la bataille que vous avez tant désirée ! Désormais, la « victoire dépend de vous, elle vous est nécessaire. Elle vous don- « nera l'abondance, de bons quartiers d'hiver, et un prompt retour

« dans la Patrie. Conduisez-vous comme à Austerlitz, à Friedland, « à Witepsk, à Smolensk, et que la postérité la plus reculée cite « avec orgueil ce que vous aurez fait dans cette journée. Que l'on « dise de vous : Il était à cette grande bataille sous les murs de « Moscou ! »

Nous sommes arrivés, avec le soleil, sur le haut de la montagne. Il faut la descendre dans l'ombre : arrêtons-nous un instant.

La gloire s'éteint à bout de luire : la liberté seule se répare par ses épuisements même. Plus elle se répand, plus elle se féconde. Mais Napoléon ne voulut pas se jeter dans les bras de la liberté. Peut-être, je dis peut-être, eût-il, en se mettant à l'avant-garde de la démocratie européenne, renversé, mieux qu'avec ses armées, tous les rois de l'Europe. Il ne le voulut pas. Le pouvait-il lui, aussi et plus despote que les autres Potentats? Trop nouveau pour les rois et trop ancien déjà pour les peuples, Napoléon eut bientôt contre lui les peuples et les rois. Il avait effrayé les dynasties. Les dynasties soulevèrent les nationalités. Or, on triomphe d'une armée, on ne triomphe pas d'une nation, de plusieurs nations. Le génie et la victoire ne peuvent rien à la fin contre l'indépendance des peuples, contre le droit et contre le nombre. C'est la loi humaine, loi de justice et de moralité, loi providentielle. Napoléon devait donc périr, et sa chute était marquée presque à heure fixe.

En vain ce fier courage veut se retremper dans les forces vives de la France d'où son *moi*, ce *moi* aride et fatal, sort toujours malgré lui. Comme un lion acculé dans son antre et menacé de tous côtés par les épieux des chasseurs, il s'adosse à la nation et rugit à faire trembler le monde. Il est trop tard !

C'est triste de voir cet empire de pourpre et d'or qui se détache par lambeaux, cette vaste monarchie qui craque, dans ses ais mal joints, de Rome au Texel, des Alpes à Hambourg, ces négociations vingt fois reprises, vingt fois avortées, ces résistances désespérées d'un héros, ces orages de son âme, ces lueurs de victoire qui brillent dans la nuit, ces trahisons inouïes, cet abattement des courages, ces transactions secrètes d'avarice et de vanité repues, ces aspirations

invincibles au repos, cette lassitude universelle de la France rompue et brisée.

Passons, passons vite dans la cour de Fontainebleau pour écouter les adieux de Napoléon aux restes fidèles de son armée, à ces soldats qui ne pouvaient se séparer de leur général, et qui pleuraient autour de lui. Il y a pas dans l'antiquité de scène à la fois plus déchirante et plus sublime.

« Soldats! je vous fais mes adieux. Depuis vingt ans que nous « sommes ensemble, je suis content de vous. Je vous ai toujours « trouvés au chemin de la gloire. Toutes les puissances de l'Eu-« rope se sont armées contre *moi*. Quelques-uns de mes généraux « ont trahi leur devoir et la France. Elle-même a voulu d'autres « destinées : avec vous et les braves qui me sont restés fidèles, « j'aurais pu entretenir la guerre civile; mais la France eût été mal-« heureuse. Soyez fidèles à votre nouveau roi; soyez soumis à vos « nouveaux chefs, et n'abandonnez pas notre chère Patrie. Ne « plaignez pas mon sort; je serai heureux lorsque je saurai que « vous l'êtes vous-mêmes. J'aurais pu mourir; si j'ai consenti à « survivre, c'est pour servir encore à votre gloire. J'écrirai les « grandes choses que nous avons faites... Je ne puis vous embrasser « tous, mais j'embrasse votre général. Venez, général Petit, que je « vous presse sur mon cœur! Qu'on m'apporte l'aigle! que je l'em-« brasse aussi! Ah! chère aigle, puisse ce baiser que je te donne « retentir dans la postérité! Adieu, mes enfants; mes vœux vous « accompagneront toujours; gardez mon souvenir! »

Il part, et du fond de l'île d'Elbe il organise sa fabuleuse expédition. Il n'a pas encore mis le pied sur les rivages du golfe Juan, que déjà, du haut de ce frêle esquif qui porte César et sa fortune, il livre aux flots, il sème aux vents sa proclamation. Il évoque aux yeux de ses soldats les images de cent victoires, et il envoie ses aigles devant lui, comme les messagers de son retour triomphant.

« Soldats, dans mon exil j'ai entendu votre voix.... Nous n'avons « pas été vaincus..... mais trahis; nous devons oublier que nous

« fûmes les maîtres des nations ; mais nous ne devons pas souf-
« frir qu'aucune se mêle de nos affaires. Qui prétendrait être le
« maître chez nous? Reprenez ces aigles que vous aviez à Ulm, à
« Austerlitz, à Iéna, à Montmirail ! Les vétérans de l'armée de
« Sambre-et-Meuse, du Rhin, d'Italie, d'Égypte, de l'Ouest, de la
« grande Armée sont humiliés.... Venez vous ranger sous les dra-
« peaux de votre chef.... La victoire marchera au pas de charge....
« L'aigle, avec ses couleurs nationales, volera de clocher en clo-
« cher, jusqu'aux tours de Notre-Dame !.... »

Le lendemain de son arrivée aux Tuileries et dans l'étonnement des esprits qui suit une nuit d'enthousiasme et d'ivresse, il rallie la vieille garde autour de son drapeau. Il lui présente ses braves compagnons de l'île d'Elbe. Quelle gradation, quel art, quelle convenance, quelle habileté oratoire dans cette improvisation !

« Soldats ! voilà les officiers du bataillon qui m'a accompagné
« dans mon malheur : ils sont tous mes amis ; ils étaient chers à
« mon cœur. Toutes les fois que je les voyais, ils me représen-
« taient les différents régiments de l'armée. Dans ces six cents
« braves, il y a des hommes de tous les régiments ; tous me rap-
« pelaient ces grandes journées dont le souvenir m'est si cher :
« car tous sont couverts d'honorables cicatrices reçues à ces ba-
« tailles mémorables. En les aimant, c'est vous tous, soldats de
« l'armée française, que j'aimais... Ils vous rapportent ces aigles ;
« qu'elles vous servent de ralliement ; en les donnant à la garde,
« je les donne à toute l'armée ; la trahison et des circonstances
« malheureuses les avaient couvertes d'un voile funèbre ; mais,
« grâce au peuple français et à vous, elles reparaissent resplendis-
« santes de toute leur gloire. Jurez qu'elles se trouveront toujours
« et partout où l'intérêt de la Patrie les appellera ! Que les traîtres
« et ceux qui voudraient envahir notre territoire, n'en puissent
« jamais soutenir les regards ! »

Il y aurait trop à dire que de faire sentir toutes les beautés de situation de ce morceau-là.

Quelques jours après, au Champ-de-Mars, il ne parle plus

de la gloire des combats et du dévouement de ses compagnons; il flatte, il exalte, il caresse devant le peuple et le Corps législatif, le grand sentiment de la souveraineté nationale.

« Empereur, Consul, Soldat, je tiens tout du peuple! Dans « la prospérité, dans l'adversité, sur le champ de bataille, au « conseil, sur le trône, dans l'exil, la France a été l'objet unique « et constant de mes pensées et de mes actions. Comme ce roi « d'Athènes, je me suis sacrifié pour mon peuple, dans l'espoir de « voir se réaliser la promesse donnée de conserver à la France son « intégrité naturelle, son honneur et ses droits..... »

Plus tard, il conjure les Chambres d'oublier leurs querelles devant la grandeur du péril national. On a retenu ces mots :

« N'imitons pas l'exemple du Bas-Empire, qui, pressé de tous « côtés par les Barbares, se rendit la risée de la postérité en s'oc- « cupant de discussions abstraites, au moment où le bélier brisait « les portes de la ville...... C'est dans les temps difficiles que les « grandes nations, comme les grands hommes, déploient toute « l'énergie de leur caractère. »

Bientôt, il tombe inopinément au milieu de son armée, et il lui rappelle qu'elle ne doit pas se laisser effrayer par le grand nombre des ennemis; qu'elle a d'atroces injures à venger; que les nations voisines sont impatientes de secouer le joug et de combattre, en se ralliant à elle, les mêmes ennemis.

« Eux et nous, ne sommes-nous plus les mêmes hommes? Sol- « dats! à Iéna contre ces mêmes Prussiens, aujourd'hui si arro- « gants, vous étiez un contre deux, et à Montmirail un contre « trois.

« Que ceux d'entre vous qui ont été prisonniers chez les Anglais, « vous fassent le récit de leurs pontons et des maux affreux qu'ils « ont soufferts!

« Les Saxons, les Belges, les Hanovriens, les soldats de la Con- « fédération du Rhin, gémissent d'être obligés de prêter leurs bras « à des princes ennemis de la justice et des droits des peuples. »

Et, quand tout est fini, quand la foudre de Waterloo vient de le

frapper, qu'elles sont touchantes ses dernières paroles à l'armée! Comme il s'efface! comme il se dérobe à lui-même! ce n'est plus à des soldats, c'est à des patriotes, à des citoyens, à des frères qu'il s'adresse. Il ne se qualifie plus, il ne se nomme plus leur souverain ni leur général; ce n'est plus l'empereur, c'est Napoléon, c'est leur camarade qui leur fait ses adieux et qui se confond avec eux.

« Soldats, je suivrai vos pas; quoique absent, c'était la Patrie par-
« dessus tout que vous serviez en m'obéissant, et si j'ai eu quelque
« part à votre affection, je le dois à mon ardent amour pour la
« France, notre mère commune. Soldats! encore quelques efforts,
« et la coalition est dissoute. Napoléon vous reconnaîtra aux coups
« que vous allez porter! »

C'en était fait : le Bellérophon mouillait déjà dans les eaux de la Bretagne. Napoléon fugitif y monte avec cette confiance, toujours un peu naïve, des héros malheureux. C'est du pont de ce vaisseau qu'il écrivit au prince Régent cette lettre si connue et d'une si noble simplicité :

« Altesse royale,

« En butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des
« plus grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière po-
« litique, et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du
« peuple Britannique. Je me mets sous la protection de ses lois que
« je réclame de votre Altesse royale, comme du plus puissant, du
« plus constant et du plus généreux de mes ennemis! »

Ainsi devaient faire, ainsi devaient parler les grands citoyens de l'antiquité, lorsque frappés d'ostracisme et battus par les tempêtes de leur patrie, ils allaient demander aux étrangers l'hospitalité de l'exil.

Encore quelques mots, lecteurs! on ne quitte qu'à regret les grands hommes vivants ou morts, et je voudrais vous faire admirer celui-ci jusqu'au bout.

Au sein de cette île, sa triste prison, son imagination refoulée vers le passé, se reportait sur l'Égypte et l'Orient, et s'illuminait des souvenirs brillants de sa jeunesse :

« J'aurais mieux fait, disait-il en se frappant le front, de ne « pas quitter l'Égypte. L'Arabie attend un homme. Avec les Fran- « çais en réserve, les Arabes et les Égyptiens comme auxiliaires, « je me serais rendu maître de l'Inde, et je serais aujourd'hui « Empereur de tout l'Orient. »

Une autre fois, revenant sur cette grande idée, il disait : « Saint- « Jean-d'Acre enlevé, l'armée française volait à Damas et à Alep. « Elle eût été, en un clin d'œil, sur l'Euphrate. Les chrétiens de « la Syrie, les Druses, les Arméniens se fussent joints à elle. Les « populations allaient être ébranlées..... J'aurais atteint Constan- « tinople et les Indes. J'eusse changé la face du monde. »

Puis, comme si la liberté, plus belle que l'empire de l'univers, eût fait luire à ses yeux une lumière nouvelle, il s'écriait : « Les « grandes et belles vérités de la révolution française dureront à « jamais, tant nous les avons entrelacées de lustre, de monuments, « de prodiges ! Nous en avons lavé les premières souillures dans « des flots de gloire. Elles seront immortelles. Sorties de la tri- « bune, cimentées du sang des batailles, décorées des lauriers de « la victoire, saluées des acclamations des peuples, sanctionnées « par les traités, elles ne sauraient plus rétrograder. Elles vivent « dans la Grande-Bretagne, elles éclairent l'Amérique, elles sont « nationalisées en France. Voilà le trépied d'où jaillira la lumière « du monde ! »

Et aussi le souvenir de son berceau natal, de cette île qu'il avait rendue si fameuse, lui revenait sans cesse.

« Ah ! disait-il, quels souvenirs la Corse m'a laissés ! je jouis « encore de ses sites, de ses montagnes. Je la foule, je la recon- « nais à l'odeur qu'elle exhale. »

Toujours des images de guerre flottaient devant ses yeux dans cet état maladif, indécis et rêveur entre la veille et le sommeil.

« Allez, mes amis, retournez en Europe, allez revoir vos familles ; « moi je reverrai mes braves dans les Champs-Élysées. Oui, « Kléber, Desaix, Bessières, Duroc, Ney, Murat, Masséna, Berthier, « tous viendront à ma rencontre ; en me voyant, ils deviendront

« tous fous d'enthousiasme et de gloire. Nous causerons de nos « guerres avec les Scipion, les Annibal, les César, les Frédéric, à « moins que là-bas, disait-il plaisamment, on n'ait peur de voir « tant de guerriers ensemble. »

Dans son délire, il se croyait à la tête de l'armée d'Italie. Il entendait le tambour battre, et il criait : « Steingel, Desaix, « Masséna, allez, courez, prenez la charge, ils sont à nous ! »

Tantôt il parlait tout haut et tout seul, tantôt il dictait à ses secrétaires, tantôt il écrivait sur des feuilles volantes toutes les pensées qui s'échappaient par bonds, par fragments, de son âme trop pleine pour les contenir.

« Nouveau Prométhée, je suis cloué à un roc, où un vautour « me ronge. Oui, j'avais dérobé le feu du ciel pour en doter la « France. Le feu est remonté à sa source, et me voilà ! L'amour de « la gloire ressemble à ce pont que Satan jeta sur le chaos pour « passer de l'enfer au paradis. La gloire joint le passé à l'avenir « dont il est séparé par un abîme immense. Rien à mon fils, rien « que mon nom ! »

Dans les accès de sa mélancolie, il se croyait, il se disait repoussé vivant, repoussé mort de l'Europe. « Qu'on m'ensevelisse sous les « saules près de cette source où coule une eau si douce et si pure ! » Mais ce n'était pas là le dernier vœu de son testament, le dernier regard qu'il tournait vers la Patrie absente, le dernier soupir exhalé de cette grande âme.

« Je désire que mes cendres reposent sur les rives de la Seine, « au milieu de ce peuple que j'ai tant aimé ! »

Voilà l'inscription, la seule inscription qu'il fallait mettre sur les banderoles flottantes du vaisseau qui le rapporta, sur le piédestal des colonnes et sur le frontispice des arcs de triomphe qui bordaient sa route, sur les manteaux violets du char funéraire, sur les quatre-vingt-six drapeaux des départements, sur le péristyle des Invalides et sur le marbre de son tombeau.

Plus ce tombeau s'enfoncera dans l'ombre du temps, plus il rayonnera de gloire aux yeux de la postérité. Les hommes extraordinaires

sont comme les montagnes, et leur image nous paraît d'autant plus grande qu'elle s'éloigne plus de notre vue, et qu'elle s'élève toute seule sur les confins de l'horizon.

Mais tâchons de surmonter l'illusion de cette optique trompeuse, et voyons Napoléon comme le verront les sages de la postérité.

Homme d'État, il avait à la fois trop de génie et trop d'ambition pour consentir à déposer le gouvernement suprême et à régner sous un maître quel qu'il fût, Parlement, Peuple ou Roi.

Homme de guerre, il est tombé du trône, non pas pour n'avoir pas voulu restaurer la légitimité, ou pour avoir étouffé la liberté, mais pour avoir succombé dans la guerre. Il n'a pas été et il ne pouvait pas être Monck ni Washington par une raison toute simple, c'est qu'il était Napoléon.

Il a régné comme règnent toutes les puissances de ce monde, par la force de son principe. Il a péri comme périssent toutes les puissances de ce monde, par la violence et l'abus de son principe.

Plus grand qu'Alexandre, que Charlemagne, que Pierre I[er], et que Frédéric il a, comme eux, laissé son nom à son siècle. Comme eux, il fut législateur. Comme eux, il fonda un empire. Sa mémoire universelle vit sous les tentes de l'Arabe et traverse avec les canots du sauvage, les fleuves lointains de l'Océanie. Le peuple de France qui oublie si vite, n'a, d'une révolution qui bouleversa le monde, retenu que ce nom-là. Les soldats, dans les entretiens du bivouac, ne parlent pas d'un autre capitaine, et, lorsqu'ils passent dans les villes, n'attachent pas leurs yeux sur une autre image.

Quand le peuple a fait la révolution de juillet, le drapeau, tout souillé de poussière, que redressaient les soldats-ouvriers, chefs improvisés de l'insurrection, c'était le drapeau surmonté de l'aigle français, c'était le drapeau d'Austerlitz, d'Iéna et de Wagram, plutôt que celui de Jemmapes et de Fleurus; c'était le drapeau qui fut arboré sur les tours de Lisbonne, de Vienne, de Berlin, de Rome, de Moscou, plutôt que celui qui flotta à la fédération du Champ-de-Mars; c'était le drapeau criblé de balles à Waterloo;

c'était le drapeau que l'empereur tenait embrassé à Fontainebleau, lorsqu'il dit adieu à sa vieille garde ; c'était le drapeau qui ombragea à Sainte-Hélène le front du héros expirant ; c'était, en un mot, pour tout dire, le drapeau de Napoléon !

Lui, cet homme, a fait tomber l'illusion populaire qui attachait au sang des rois, la souveraineté, la majesté et la puissance. Il a relevé le peuple dans sa propre estime, en lui montrant les rois issus des rois, aux pieds d'un roi issu du peuple. Il les a tellement accablés de sa comparaison, tellement oppressés de sa grandeur, qu'en prenant un à un tous ces rois et tous ces empereurs, et en les approchant de ce colosse, à peine les aperçoit-on, tant ils sont obscurs et petits !

Arrêtons-nous : car aussi bien j'entends gronder déjà une voix plus sévère, et je crains que l'histoire ne dresse à son tour son acte d'accusation contre celui pour qui la postérité commence, et ne dise :

Il détrôna la souveraineté du peuple. Il était empereur de la république française, et il se fit despote. Il jeta le poids de son épée dans les balances de la loi. Il incarcéra la liberté individuelle dans ses prisons d'État. Il étouffa la liberté de la presse sous les bâillons de la censure. Il viola la liberté du jury. Il tint sous ses pieds, dans l'abaissement de la servitude, les tribunaux, le Corps législatif et le Sénat. Il mit les générations en coupe réglée, et il dépeupla les ateliers et les campagnes. Il greffa sur le militarisme, une noblesse nouvelle qui serait devenue bientôt plus insupportable que l'ancienne, parce qu'elle n'aurait eu ni la même antiquité, ni les mêmes prestiges. Il leva des impôts arbitraires. Il voulut qu'il n'y eût dans tout l'Empire qu'une seule voix, sa voix, qu'une seule loi, sa volonté. Notre capitale, nos villes, nos armées, nos flottes, nos palais, nos musées, nos magistrats et nos citoyens, devinrent sa capitale, ses villes, ses armées, ses flottes, ses palais, ses musées, ses magistrats et ses sujets. Il traîna la nation sur des champs de bataille, où nous n'avons laissé d'autre souvenir que l'insolence de nos victoires, nos cadavres et notre or. Enfin, après avoir assiégé les forts de Cadix, après avoir eu dans ses mains les clefs de Lisbonne et de Madrid, de Vienne et de Berlin, de Naples et de

Rome, après avoir fait trembler les pavés de Moscou sous le roulement de ses canons, il a rendu la France moins grande qu'il ne l'avait prise, toute saignante de ses blessures, démantelée, ouverte, appauvrie et humiliée.

Ah ! si j'ai trop admiré peut-être cet homme extraordinaire qui fit à mon pays tant de bien et tant de mal, dont la mémoire sera éternellement glorifiée dans les ateliers et dans la chaumière, et dont le nom populaire se confondait, dans mon imagination, avec toutes les prospérités et toutes les espérances de la Patrie ; si l'orgueil de ses conquêtes a trop chatouillé mon cœur ; si les rayons de sa gloire ont trop fasciné mes regards de jeune homme ; du moment, ô liberté, où je t'ai connue, du moment où ton pur éclat s'est fait jour dans mon âme, c'est toi que j'ai suivie, toi de qui mes bras qui te pressent ne pourront plus jamais se détacher ; toi, liberté, seule passion des cœurs généreux, seul trésor digne d'envie ! toi, qui préfères aux hommes qui s'effacent, les principes qui ne changent jamais, et aux brutalités de la force, les victoires de l'intelligence ; toi, qui es la mère de l'ordre et que tes calomniateurs voudraient coiffer du bonnet rouge de l'anarchie ; toi, qui tiens tous les citoyens pour égaux et tous les hommes pour frères ; toi, qui ne reconnais de supériorité légale qu'à des magistrats responsables, et de supériorité morale qu'à la vertu ; toi, qui vois passer sous tes yeux la fuite orageuse des empires absolus, comme ces nuages qui obscurcissent un instant la pureté d'un ciel serein ; toi, qui luis à travers les barreaux du prisonnier politique ; toi, que médite le sage, toi, que l'esclave appelle, toi, que soupirent les tombeaux ; toi qui, comme un ouvrier voyageur, feras ton tour d'Europe, pour remuer les villes et les royaumes par la force et les enchantements de ta parole ; toi qui, devant ta marche triomphale, verras tomber les barrières des douanes, les tribunaux secrets, les prisons d'État, les supplices de l'échafaud, les aristocraties, les chartes bâclées, les armées permanentes, la censure et les monopoles ; toi qui, dans une sainte alliance, confédéreras les nations diverses de langue et de mœurs, au nom du même intérêt, au nom de leur indépen-

dance, de leur dignité, de leur civilisation, de leur repos et de leur bonheur ; toi, qui méprises les vaines conquêtes et les fausses grandeurs, et qui n'es pas descendue du ciel sur la terre pour l'opprimer, mais pour la délivrer et pour l'embellir; toi, qui fécondes le commerce et qui inspires les beaux-arts ; toi, qu'on ne peut servir qu'avec désintéressement, et qu'on ne peut aimer qu'avec transport ; toi qui causes la première palpitation du jeune homme, et qui es la sublime invocation des vieillards ; toi, liberté, qui, après avoir brisé leurs fers, conduiras les derniers esclaves, avec des chants de gloire et les palmes à la main, aux dernières funérailles du despotisme !

RESTAURATION.

Elle ne fut pas sans éclat cette époque de notre vie politique où la liberté, si longtemps comprimée par la main d'un despote, relevait la tête, où la France s'éveillait à des accents inconnus, où l'éloquence de la Tribune déliait sa langue de muette et parlait, où tous les intérêts, toutes les passions, toutes les espérances semblaient s'être donné rendez-vous autour d'elle, pour s'y disputer la possession du présent et la domination de l'avenir.

L'Empire, abattu dans son chef, vivait encore dans les souvenirs des vieux soldats. Il faut toujours une passion à la France. La liberté avait remplacé la gloire. Les émigrés rêvaient de Louis XV, les militaires de Napoléon, et les jeunes gens de la Révolution. Le peuple frémissait autour du Forum. C'était quelque chose alors qu'un député! C'était beaucoup qu'un orateur!

Aujourd'hui, nous entendons encore parler la même langue. Le président s'asseoit dans le même fauteuil doré. Les mêmes Cariatides supportent encore la même tribune ; mais le peuple ne se presse plus en foule sur les degrés et dans les parvis du temple. Il ne croit plus aux oracles du gouvernement représentatif. Les temps sont froids, la nuit s'approche, le soleil descend sous l'horizon, et sa pâle lumière n'éclaire plus le monde.

Trois écoles politiques se disputaient le terrain de la Restauration : l'école Anglaise, l'école Légitimiste, et l'école Libérale.

M. de Serre était l'orateur de l'école Anglaise dont M. Royer-Collard était le philosophe. Ils avaient tous deux, pour principe, la souveraineté de la raison ; pour moyen, la hiérarchie des pouvoirs ; pour but la monarchie parlementaire.

Autour d'eux, marchaient Camille-Jordan qui mouillait d'onction ses paroles ; Pasquier, dont l'argumentation fluide échappait à l'analyse et à la réfutation ; Saint-Aulaire qui jetait sa phrase avec la grâce négligée et quelque peu impertinente d'un grand seigneur ; Courvoisier, le plus dispos et le plus intarissable des parleurs, si Thiers n'eût pas existé ; Siméon, profond jurisconsulte ; Kératry, au verbe indigeste ; De Cazes, ministre élégant et d'une charmante figure, dont la phraséologie n'était pas sans abondance et sans flexibilité, ni le geste sans éclat ; qui, pressé, entraîné par les exigences du moment, par les fantaisies et par les peurs du château, par le flux et le reflux de mille ennemis, se laissait aller à la dérive de toutes sortes de courants ; qui musela la liberté de la presse et suspendit les réactions de la terreur, et qui, maître de son maître et de la France, mêla les services aux fautes et la prudence d'un politique aux faiblesses d'un courtisan ; Laîné, homme d'État vaporeux, mélancolique, rêveur, et dont la voix rendait les sons vagues d'une harpe d'Ossian ; caractère indécis, main tremblante et molle qui ne sut pas tenir les rênes du pouvoir ; mais orateur grave, à la parole cadencée, qui eut quelquefois l'éloquence du cœur et qui, compatissant aux proscrits, s'attendrissait sur leurs misères, et embrassait pour eux avec des pleurs et des supplications, les autels de la miséricorde et de la pitié ; enfin, Beugnot, l'homme le plus fin du royaume de France et de Navarre, après M. de Sémonville, qui l'était moins que M. de Talleyrand.

L'école Légitimiste se fractionnait en deux parties.

L'une se composait d'hommes ardents, poussant les choses à l'absolu, ou d'hommes plus doux, dévots à Dieu dans le ciel et au Roi sur la terre.

L'autre se composait d'hommes non moins croyants, mais modifiés par l'exercice du pouvoir et qui s'accommodaient de la Charte, comme d'une nécessité plus forte qu'eux et que la royauté qui la subissait.

A la tête de la première phalange, brillait M. de la Bourdonnaie, qui proposa les fameuses catégories et qui fit expulser Manuel. Contre-révolutionnaire trempé à la manière des anciens conventionnels; subjugué par la raison d'État; plus impérieux qu'habile, et qui ne manquait dans son langage, ni d'élévation ni de vigueur.

M. de Lalot, dont la foudroyante allocution renversa le ministère Richelieu; plein d'images dans son style et d'une abondance véhémente et colorée.

M. Dudon, si profondément versé dans l'étude de la législation administrative, dont le front haut ne pliait devant aucune objection, et qui recevait à bout portant les coups de mitraille de l'Opposition, avec le flegme d'un Anglais.

M. de Castelbajac, qui s'agitait sur son banc, frappait du pied et du poing, criait, s'exclamait et interrompait les députés incrédules à sa foi monarchique.

M. de Bonald, orateur un peu nébuleux, philosophe religieux, contre-partie de M. Royer-Collard philosophe moral et, sans contredit, l'un des plus grands écrivains de notre temps.

M. de Salaberry, chaud royaliste, orateur pétulant, marchant le pistolet au poing à la rencontre des libéraux, et répandant sur eux, du haut de la tribune, les bouillantes imprécations de sa colère.

M. de Marcellus, pour qui la royauté n'était pas seulement un principe, mais une divinité, et qui se prosternait devant son idole, avec la ferveur naïve d'un pèlerin et d'un chevalier.

M. de Villèle ressortait, comme une grande figure, sur le fond de ce tableau.

Autour de M. de Villèle on voyait groupés des hommes d'un mérite différent : M. Corbière, l'un des jurisconsultes les plus savants

d'une province où ils le sont tous ; coureur de vieilleries littéraires ; dialecticien caustique et pressant, qui attachait deux ailes à sa flèche, pour qu'elle volât plus vite au but et qu'elle perçât plus sûrement ses adversaires ; M. de Berbis, habile explorateur de budgets, esprit lucide, conscience droite ; M. de Peyronnet, remarquable par les éclatantes vibrations de sa voix, par l'habileté ingénieuse de sa dialectique ; et par la pompe fleurie de son langage ; M. de Martignac, ce mélodieux orateur qui jouait de la parole comme Tulou joue de la flûte ; MM. Josse de Beauvoir et Cornet-d'Incourt, voltigeurs à l'armure légère, détachés sur les flancs de la phalange ministérielle pour engager le combat et pour viser les chefs à la tête, dans les broussailles de l'Opposition ; M. Pardessus, esprit lucide, orateur disert, jurisconsulte profond ; M. Ravez, l'aigle du barreau Girondin, célèbre par la gravité de sa prestance et l'ample beauté de son organe ; l'un de ces hommes qui commandent, où ils paraissent et où ils parlent, l'attention de leurs auditeurs ; puissant par sa dialectique, savant dans ses expositions, maître de ses passions et de celles des autres, et qui, s'il n'eût pas été président de la Chambre, aurait, comme orateur, dominé le côté droit.

L'école Libérale fut une école belligérante. M. de Serre entra le premier en campagne, et après avoir tiré ses coups de fusil et vidé sa giberne, il se retrancha derrière les hauteurs du pouvoir. Manuel commandait le corps de réserve de l'Opposition, et le général Foy l'avant-garde. Benjamin Constant attaquait la censure, Laffitte le budget, Bignon la diplomatie. D'Argenson lançait dans l'air, à vol perdu, les premières fusées du radicalisme. Casimir Périer, emporté hors des rangs par le feu de ses esprits, provoquait le ministère en combat singulier. Corcelles, Stanislas Girardin et Chauvelin voltigeaient autour de ses bancs, et lui tiraient, même en fuyant, des flèches mortelles, et pour dernière conséquence de ce système guerrier, ce fut après une bataille de discours, une bataille de rue qui défit la Monarchie.



MANUEL

MANUEL.

L'Empire français tournait autour de Napoléon, comme la circonférence autour de son axe. Seul, il dirigeait ses armées sur les champs de bataille. Seul, du fond de son cabinet, il nouait et dénouait ses ligues et ses traités. Seul, il expédiait ses ordres aux Préfets de l'Intérieur. Seul, il dissertait de politique dans les journaux censurés. Seul, il parlait, par l'organe de ses commissaires, dans les Assemblées muettes du Corps Législatif et du Sénat. En sorte qu'on peut dire qu'il n'y avait dans tout l'Empire, d'autre général, d'autre diplomate, d'autre administrateur, d'autre publiciste, d'autre orateur que Napoléon.

Aussi, lorsque la Tribune redevint libre et que les barrières de l'éloquence furent rouvertes, les orateurs parlementaires ne s'avancèrent dans la carrière, qu'en tâtonnant et comme des hommes déshabitués de parler. Ils étaient gênés dans leurs mouvements; ils essayaient leur voix qui ne rendait que des sons faibles et communs.

Manuel parut.

Manuel avait une taille élevée, une figure pâle et mélancolique, une accentuation provençale mais sonore, et une grande simplicité de manières.

Il déliait les difficultés plus qu'il ne les tranchait. Il circulait, avec une dextérité incomparable, autour de chaque proposition. Il l'interrogeait, il la palpait, il la sondait en quelque sorte, dans les flancs et dans les reins, pour voir ce qu'elle renfermait, et il en rendait compte à l'assemblée sans omissions et sans emphase. Il ne s'emportait pas de cris et de gestes, comme ces rhéteurs apoplectiques tout suants et tout pantelants sous leur manteau, et qui font toujours craindre que leurs poumons ne s'engorgent et qu'ils ne viennent à vomir des flots de sang avec leur dernière parole. C'était un homme de haute raison, naturel et sans fard, toujours maître de lui-même, brillant et facile de langage, habile dans l'art d'exposer, de résumer et de conclure. Ces qualités séduisirent la Chambre des Représentants.

Il ne faut pas croire, lorsque les tempêtes politiques grondent, qu'un orateur trop véhément prenne toujours beaucoup d'empire sur les Assemblées; car il pousse, d'ordinaire, vers les résolutions hardies, et s'il plaît aux hommes énergiques, il épouvante les timides qui sont toujours les plus nombreux. Comme ceux-ci s'imaginent voir, dans l'ombre, des épées levées sur leurs têtes, des piéges semés sous leurs pieds, et de noires trahisons prêtes à les envelopper, ils aiment des orateurs sincères, en qui ils puissent se fier et croire. Comme ils ont des tremblements de membres, ils aiment à se réfugier sous l'abri des âmes sereines et fermes. Comme ils ont des troubles de jugement, ils aiment qu'on ne leur apporte que des questions toutes vidées. Ainsi fit Manuel.

Quand il vit, après l'abdication de Napoléon, que le pouvoir exécutif ne savait plus au nom de qui porter le commandement, que la guerre civile menaçait d'éclater au milieu de la guerre étrangère, que la Chambre des représentants elle-même se fractionnait, et que, poussés par mille vents contraires, chacun allait à l'aventure et penchait, qui pour les Bourbons, qui pour la République, qui pour le duc d'Orléans, qui pour le fils de l'Empereur, Manuel invoqua le vœu de l'Armée, le salut de la Patrie et le texte de la Constitution, en faveur de Napoléon II.

L'Assemblée salua cette proposition avec enthousiasme. Elle lui sut gré de l'avoir tirée d'une embarrassante perplexité et de l'avoir rendue à cette unité dont toutes les Assemblées ont besoin, surtout dans les temps de crise.

Manuel fut nommé rapporteur du projet de Constitution ; mandat périlleux, charge de confiance, testament politique qu'au nom de la Chambre mourante, il rédigeait pour la postérité. Il poursuivit noblement sa discussion au milieu des balles et de la mitraille qui sifflaient à ses oreilles. Il appela aux armes les citoyens. Lorsque tout fut perdu et que le canon prussien grondait déjà sur le pont d'Iéna, Manuel, intrépide et calme, répétait, du haut de la tribune, ces paroles de Mirabeau : « Nous ne sortirons d'ici que par la puis-« sance des baïonnettes. »

Manuel a été le plus considérable et presque le seul orateur de la Chambre des représentants. La confiance de cette chambre l'eût placé à la tête du gouvernement, sous la minorité de Napoléon II.

Il arrivait dans les chambres de la Restauration, précédé d'une réputation colossale. D'ordinaire, ces trop grands bruits de renommée ne se soutiennent guère, et le dégoût suit de près l'engouement. Manuel, d'ailleurs, était intérieurement miné par une maladie cruelle qui, plus tard, le conduisit au tombeau, et sous la pression de sa douleur, ses belles facultés perdirent quelque chose de leur force et de leur éclat.

Ministériel libéral et modéré pendant les Cent-Jours, Manuel devint, pendant la Restauration, l'un des tribuns de l'Opposition. Il la servit avec les qualités de son caractère et de son talent. Comme il était plus opiniâtre que fougueux, il soutenait dans l'arrière-garde les dernières charges de l'ennemi. Comme il avait plus de vigueur de raisonnement que de véhémence oratoire, il argumentait sur chaque thèse et il rétorquait, contre eux, avec une vivacité pleine de justesse, les citations de ses adversaires. Quelque bien close que parût être une discussion, il y rentrait toujours par quelque côté, et il renouvelait le combat avec une subtilité de dialectique et une abondance de discours extraordinaires.

Manuel a été le plus remarquable improvisateur du côté gauche. Sa diction était tout à fait parlementaire, point chargée d'ornements ambitieux mais point incorrecte, point entraînante mais point molle non plus. Peut-être était-il un peu long, un peu diffus, sans cesser pourtant d'être clair, mais revenant sur ses pas et se répétant comme tous les discoureurs d'une extrême facilité.

Quelquefois, il opinait par écrit en matière de finances. Ses discours sont nettement rédigés, mais sans grandes vues, sans profondeur et sans style. Manuel, à la manière des improvisateurs, s'appropriait rapidement les idées des autres et les reproduisait dans un ordre habile et discret. Mais il n'était ni administrateur, ni philosophe, ni financier, ni économiste. Depuis son expulsion, nourri, enrichi par de fortes études dans les retraites de l'ostracisme, il serait remonté avec des trésors de science, sur la scène législative.

Deux hommes s'attirèrent les antipathies fortement prononcées des deux partis contraires : de Serre, les antipathies de la gauche, après son abjuration; Manuel, les antipathies de la droite, dans tous les temps.

Alors, les partis étaient entre eux dans un état d'hostilité flagrante. L'émigration et la révolution, l'aristocratie et la démocratie, l'égalité et le privilége, siégeaient dans la Chambre en face l'un de l'autre, se mesuraient des yeux, et se haïssaient d'une haine mortelle. Chaque séance n'était presque remplie que de dissertations subtiles et à perte d'haleine, sur les factions et les partis, et tout en affirmant du bout des lèvres qu'on respectait les intentions de ses adversaires, ce qu'on incriminait le plus dans son cœur, c'était leurs intentions. La vérité, on peut, aujourd'hui que la postérité est arrivée pour eux, la vérité, on peut la dire à ces partis. C'est qu'ils jouaient tous également la comédie. Les royalistes voulaient le roi sans la charte, et les libéraux voulaient la charte sans le roi. Il n'y avait que cela de vrai, de sérieux au fond des débats parlementaires; le reste est accident, broderie, parlage. A la fin, et après quinze ans de scènes plus ou moins bien filées, les acteurs et les spectateurs se sont lassés de tant attendre, et il a bien fallu

lâcher le dernier mot de la comédie. Le roi sans la charte, ç'a été les Ordonnances, et la charte sans le roi, ç'a été la Révolution.

Manuel s'enlaçait subtilement autour de la Charte, comme un serpent s'enlace autour d'un arbre qui n'a que les vertes et florissantes apparences de la vie, et dont le bois serait mort en dedans. Il la pressait de ses plis, il la torturait, et il voulait absolument lui faire rendre ce qu'elle ne contenait pas.

Aujourd'hui, ces continuels rappels à l'ordre, avec d'interminables discours sur le sens net ou louche de la Charte, ces incriminations de lèse-majesté constitutionnelle, ces efforts de métaphysique déliée, fatigueraient l'auditoire.

Mais alors, on naissait au gouvernement représentatif, et l'on voulait savoir par curiosité, si véritablement il y avait quelque chose au fond de tout cela.

Les ministres qui aiment à jouir des réalités du pouvoir, sont toujours pressés d'arriver. Manuel leur faisait une guerre de temporisation. Il les incommodait au commencement de la discussion par ses attaques, et à la fin par ses retours. Il expédiait au Président des amendements improvisés, et sous prétexte de les développer, il rentrait dans la thèse générale dont il élargissait le terrain. Battu sur l'amendement, il se retranchait dans le sous-amendement. Il se repliait ainsi en cent façons, tantôt avançant, tantôt rétrogradant, défendant comme un général habile, chaque position pied à pied, et quand il se voyait près d'être pris, se faisant sauter lui-même avec les poudres.

Élections, presse, budget, lois pénales, pétitions, il n'y a pas une seule thèse de liberté ou d'économie qu'il n'ait soutenue, pas de combat de la gauche où il n'ait pris sa part.

Manuel a été le plus judicieux des gens de son parti. Il ne se laissait pas égarer par l'imagination, ni secouer par l'enthousiasme, cet autre mal français. Il pesait les choses tout juste ce qu'elles valaient, et il avait la vision si longue et si nette, qu'il prévoyait et qu'il annonça qu'une révolution sortirait de l'article 14 de la Charte.

Il avait aussi un sentiment très-vif du prolétariat laborieux, et c'est peut-être à cause de cette sympathie secrète qui liait les masses à leur défenseur, que son nom parmi elles est resté si populaire. Le flambeau de la démocratie projetait de temps en temps sur sa route, quelques-uns de ses rayons, et c'est à sa lueur qu'il effleura presque toutes les questions de l'avenir.

La droite écoutait Manuel avec une visible impatience. Elle l'accablait de ses mépris et de ses injures. Tantôt elle haussait les épaules, tantôt elle lui tournait le dos. Tantôt elle grondait en murmures qui étouffaient sa voix, tantôt elle descendait avec colère de banc en banc, et elle le poursuivait, jusqu'au pied de la tribune, des sarcasmes les plus mordants et des épithètes les plus outrageantes. Manuel, impassible au milieu des plus violents orages, gardait la sérénité de son visage et de son âme. Il recevait le choc sans s'ébranler, croisait les bras et attendait que le silence se fît, pour reprendre son discours.

C'était un homme d'une intrépidité calme et d'un cœur patriote et chaud, avec les manières les plus affables, les mœurs les plus douces, une honnêteté de principes toute naturelle, une retenue d'ambition et une modestie singulières.

Je n'en dirai pas davantage de ses qualités morales. Il fut l'ami de Laffitte et de Dupont de l'Eure. C'est assez le louer.

Il y a beaucoup plus d'imagination qu'on ne le pense, dans tous les partis. Ils sont avides de vivre et de s'établir, non-seulement dans le présent et dans l'avenir, mais encore dans le passé. Ils refont, ils arrangent l'histoire au gré et au profit de leurs passions. Ils imposent par fantaisie, à quelque illustre mort, le rôle de représenter leur opinion, même lorsque ce personnage n'aurait pas voulu la représenter, même lorsque cette opinion n'aurait pas alors eu de vie, et presque de nom. Ainsi, les républicains veulent absolument que sous la Restauration, Manuel ait été leur serviteur. Les doctrinaires des Tuileries prétendent qu'il marcherait aujourd'hui dans leurs voies. Ce sont là deux pures illusions. Manuel avait, comme des millions de Français l'ont en ce moment, le sentiment

républicain plutôt que des opinions républicaines. Il préféra hautement, libre de faire le contraire, Napoléon II à la république. Il disait que : « Les républicains sont des têtes non mûries par « l'expérience. »

Et ailleurs : « Que la république a pu séduire des âmes élevées, « mais qu'elle ne convient pas à un grand peuple, dans l'état ac« tuel de nos sociétés. »

Et enfin que : « Le trône est la garantie de la liberté. »

Puis encore que : « La liberté est inséparable du trône. »

Il se prononça du reste pour la prérogative royale, pour l'institution de deux chambres, pour l'hérédité de la pairie, pour le salaire du clergé, pour la garantie administrative des fonctionnaires.

Manuel n'était pas non plus de la coterie du Palais-Royal, et comme on voulait exploiter sa popularité au profit d'un certain personnage, Manuel obsédé laissa échapper cette exclamation : « Ne me parlez pas de cet homme-là ! »

C'est une opinion assez commune que, si Manuel eût vécu, sa haute expérience eût dirigé les fondateurs de la révolution de Juillet, qu'il eût signalé les écueils où des pilotes trop confiants entraînaient le navire, et qu'il eût rendu impossible à la prérogative de franchir ses rivages et de submerger la liberté.

Au surplus, les belles actions valent mieux que les meilleurs conseils et les plus beaux discours. Non, tous les conseils de Manuel n'eussent pas empêché la fatalité des choses de s'accomplir, et quant à ses discours ils passeront, ils sont même passés. Mais tant que le courage civil, plus rare cent fois que le courage guerrier, sera honoré parmi nous, le nom de Manuel vivra dans la mémoire des Français.

Nous étions en 1823 ; tout à coup la patience de la Droite se rompit. Elle avait déjà fait éclat, lorsque Manuel laissant déborder le trop plein de son cœur, exprimait ses répugnances pour les Bourbons. Dès cet instant, son nom fut couché sur les tables de proscription. L'oreille attentive et la main levée, ses ennemis, embusqués au coin de la tribune, veillaient et le guettaient au passage de

chaque expression. L'orage pendait sur sa tête. A peine Manuel eut-il, dans un nouveau discours, ébauché l'apologie indirecte et voilée de la Convention, que M. de la Bourdonnaie surgit brusquement de sa place et réclama, pour cause d'indignité, l'expulsion du député de la Vendée.

La Chambre punit Manuel d'avoir loué la Convention et elle l'imitait. Elle s'aliéna l'opinion, ce qui est une faute. Elle abusa de sa force, ce qui est une lâcheté. Elle fit un coup d'état, ce qui perd les chambres comme les rois, même lorsqu'ils réussissent. Elle viola l'inviolabilité de la Tribune. Elle enveloppa dans la condamnation d'une seule expression, toute la vie parlementaire de Manuel. Elle lui fit un procès de tendance. Elle frappa au cœur la parole, comme elle venait de frapper la presse.

Ce qu'il y avait de plus étrange dans cet étrange procès, c'était de voir les députés du privilége s'arroger le droit de représenter la France et de parler en son nom. Pauvre France! Ils te font tous parler, ceux d'autrefois, ceux d'aujourd'hui. Quand donc, pour les faire taire, parleras-tu une bonne fois toi-même?

Le grand caractère de Manuel ne se démentit point dans les débats. Il y porta ce front calme qui irritait ses faibles et violents ennemis. Il se défendit avec une éloquente simplicité, et la France a retenu ces paroles :

« Je déclare que je ne reconnais ici à personne le droit de m'ac-
« cuser ni de me juger. Je cherche d'ailleurs ici des juges et je n'y
« trouve que des accusateurs. Je n'attends point un acte de justice,
« c'est à un acte de vengeance que je me résigne. Je professe du
« respect pour les autorités; mais je respecte bien plus encore la
« loi qui les a fondées, et je ne leur reconnais plus de puissance,
« dès l'instant, qu'au mépris de cette loi, ils usurpent des droits
« qu'elle ne leur a pas donnés.

« Dans un tel état de choses, je ne sais si la soumission est un
« acte de prudence; mais je sais que, dès que la résistance est un
« droit, elle devient un devoir.

« Arrivé dans cette Chambre, par la volonté de ceux qui avaient

« le droit de m'y envoyer, je ne dois en sortir que par la violence « de ceux qui veulent s'arroger le droit de m'en exclure ; et si « cette résolution de ma part, doit appeler sur ma tête de plus grands « périls, je me dis que le champ de la liberté a été quelquefois « fécondé par un sang généreux. »

Manuel tint parole. Il constata son droit jusqu'au bout, ne cédant qu'à la violence. Il fallut que la main d'un gendarme l'empoignât sur son banc et l'arrachât du sein de ses amis indignés.

La foule du peuple qui, grossie d'une autre immense foule, devait plus tard se retrouver au triomphe de ses obsèques, accompagna chez lui le tribun démocrate. Mais la foule écoulée, la solitude et le silence se firent autour de l'illustre orateur. Les colléges électoraux d'alors eurent la lâcheté de ne pas le réélire, de ne pas l'essayer du moins. Tant il y a peu d'esprit civique en France ! Tant les services patriotiques n'y trouvent que des mémoires ingrates ! Tant les renommées y meurent vite !

Toutefois, étranges jeux de la fortune ! Il ne se doutait guère, ce grand citoyen, lorsque ignominieusement chassé pour avoir parlé de la Convention, il sortait de la Chambre, comme un malfaiteur entre deux gendarmes, qu'un jour le roi de ses répugnances chassé à son tour, s'embarquerait pour un exil éternel ; que le fils d'un conventionnel gravirait sur le trône et dans le lit de son maître ; que les députés qui venaient de proscrire un député au nom des électeurs, seraient, eux aussi, proscrits par les mêmes électeurs et exclus du temple des lois et que, sur le frontispice d'un autre temple, dédié aux grands hommes par la Patrie reconnaissante, le ciseau immortel de David sculpterait, en face de la figure de Napoléon, emblème du courage guerrier, la figure de Manuel, emblème du courage civil.

Manuel supporta l'ostracisme avec dignité, mais non sans quelque tristesse, sans quelque regret de la tribune. « Vous êtes homme « de lettres, disait l'orateur à Benjamin Constant, vous avez votre « plume ; mais que me reste-t-il à moi ? »

Il lui restait ses funérailles et le Panthéon !



M. DE SERRE.

Louis XVIII était remonté sur son trône, et le vaisseau de l'exil emportait Napoléon vers le rocher de Sainte-Hélène. Les armées de l'Europe avaient remis leur sabre dans le fourreau. Elles campaient tranquillement sur notre sol, pour la seconde fois souillé de leur présence. Mais les partis, comprimés par la stupeur de l'invasion, allaient se retrouver sur le terrain parlementaire.

Un peu d'ambition, un peu de haine et un peu de vengeance composent le fond de tous les partis vainqueurs. Comment voulait-on que la Chambre de 1815, toute royaliste, ne se mît pas à faire de la réaction ? Comment voulait-on qu'il n'y eût pas lutte de l'émigration contre les débris de l'armée impériale, de la province contre la Cour, des intérêts anciens contre les intérêts nouveaux, de l'esprit de localité contre l'esprit de centralisation, de la propriété contre l'industrie, du royalisme contre le libéralisme, de l'autel et du trône contre la philosophie et la Révolution? Cette lutte était infaillible, imminente, implacable.

C'étaient des hommes d'un autre temps que la plupart de ces députés de 1815. Hauts bourgeois ou petits nobles de province, retirés dans leurs manoirs ou dans leurs salons, ils ne connaissaient

les hommes de l'Empire que par la haine qu'ils leur portaient, et les actes de ce pouvoir que par la surcharge des impôts et les coupes annuelles de la conscription. Pleins à la fois des frayeurs de la Révolution et des préjugés de l'émigration, dévots, illettrés, opiniâtres, ils auraient voulu une religion dominante, un monarque sans charte, sans pairie et sans cour, mais non sans institutions provinciales. Le gouvernement au roi, l'administration des départements à la grosse bourgeoisie et à la noblesse, tel était leur rêve. Hommes, du reste, à mœurs simples et honnêtes, sincères dans leur foi légitimiste et religieuse, indépendants par les habitudes de leur vie, par position de fortune, par fierté de gentilhomme et qui n'avaient rien de commun avec le ministérialisme servile et plat de notre siècle de houilles.

Échauffée par ses passions, ivre d'un triomphe aussi entier qu'inespéré, une Chambre ainsi composée devait aller très-loin dans la carrière orageuse et sanglante des réactions politiques, beaucoup plus loin qu'elle ne l'aurait sans doute voulu elle-même.

M. de Serre vint et l'on peut dire qu'il vint à point, et qu'il en était temps. Le nom du roi débordait dans tous les discours, dans toutes les allocutions, dans tous les Rapports. Le cri de VIVE LE ROI ! éclatait spontanément, au sein de la Chambre ébranlée, moins comme un cri d'amour que comme un cri de guerre. A ce cri, la majorité frémissante battait des mains et se levait avec les transports et le vertige du délire. Encore un flot, et le torrent de la réaction franchissait ses digues, se répandait avec fureur et noyait la France. M. de Serre, sans hésiter, se jeta intrépidement dans le torrent et rompit son cours.

Soldat et chef à la fois, tantôt sur la défensive, tantôt sur l'offensive, il se multipliait et tenait à lui seul presque lieu d'une armée. Que de services inoubliables n'a-t-il pas rendus à la cause de la liberté ! Avec quels foudres de parole il tonna contre le rétablissement de la confiscation, contre les violences des comités directeurs, contre les extorsions de la fiscalité, contre la tyrannie des cours prévôtales, contre l'organisation infernale et secrète des

espionnages, des embauchages et des assassinats! Quel courage au milieu de quels périls! quelle haute raison au milieu de quelles extravagances!

La noblesse de province, soit qu'elle gardât le ferment jaloux de cet esprit d'opposition qui, depuis les temps féodaux, l'anima héréditairement contre les gens de Cour, soit qu'elle voulût concentrer les forces de l'aristocratie dans les administrations locales, demandait avec instance, sous couleur populaire, l'élection à deux degrés. M. de Serre déjoua ce stratagème et fit passer l'élection directe; et lorsqu'en 1819, on revint à la charge contre ce mode d'élection, M. de Serre le défendit avec des raisonnements si serrés et avec une éloquence si entraînante, que l'enthousiasme des tribunes éclata en applaudissements.

La carrière oratoire de M. de Serre fut cou 'e, mais comme elle fut remplie! Quelle énergie de volonté! quelle puissance d'argumentation! quelle force, quelle plénitude, quelle variété dans ses discours! quelle multitude de combats! quelle suite de victoires! Comme il vole au secours des employés, contre les classificateurs, les épurateurs et les délateurs! Comme il plaide avec chaleur contre les orateurs banqueroutiers qui, pour annuler ou diminuer le gage des créanciers de l'arriéré, flétrissaient l'origine et la cause de leurs titres! Comme il fait rougir les dénonciateurs de l'illustre Masséna! Comme il brave le rappel à l'ordre, pour avoir combattu la proposition de rendre le clergé propriétaire, de lui affecter une dotation de rente perpétuelle de 42 millions, de lui restituer ses biens non vendus, de lui confier l'instruction publique de tous les degrés, ainsi que les registres civils, et de refaire du même coup la constitution de l'Église et de l'État! Comme il cherche à émouvoir, quand il ne peut pas convaincre! comme sa voix s'attendrit, comme il invoque la pitié, quand on n'écoute plus la justice!

Ministre, M. de Serre continua à marcher dans la voie du progrès. Son Code de la presse fut une œuvre très-libérale, œuvre alors prodigieusement difficile pour l'élaboration de la matière, œuvre complète pour la définition des délits, les voies de procédure et l'ar-

ticulation des peines. M. Guizot, sans avoir l'éloquence et la portée d'esprit de M. de Serre, le soutint cependant avec honneur dans cette admirable discussion, et cette belle action de son passé lui vaut l'absolution de bien des fautes. Jamais, depuis l'établissement du gouvernement représentatif, en aucun débat, aucun ministre ne s'éleva à la même hauteur que M. de Serre. Il se montra tour à tour homme d'État dans les considérations politiques du sujet, dialecticien dans la déduction des preuves, jurisconsulte dans la gradation des pénalités, orateur dans la réfutation de ses adversaires. Plus sage que les procureurs généraux du temps, il défendit contre leurs préjugés, l'attribution des délits de la presse au jury. Plus libéral que l'Opposition elle-même, il combattit Manuel qui voulait étendre l'inviolabilité aux opinions écrites et non prononcées à la tribune. Que de belles et retentissantes paroles sortirent alors de la bouche de M. de Serre : « Je n'interdis pas au député le droit d'être écri-« vain. » Et celle-ci : « La liberté n'est pas moins nécessaire au « perfectionnement moral et religieux des peuples, qu'à leur per-« fectionnement politique. »

C'est dans cette discussion que M. de Serre ayant dit que toutes les majorités avaient été saines : — « Et la Convention aussi? » — s'écria M. de la Bourdonnaie. — « Oui, Monsieur, » repartit M. de Serre, « et la Convention aussi, si la Convention n'avait pas déli-« béré sous les poignards. »

Oh! combien M. de Serre ne se prendrait-il pas d'indignation et de pitié, s'il avait le malheur de vivre sous notre régime sans liberté parce qu'il est sans principes, sans popularité parce qu'il est sans grandeur; s'il pouvait comparer la tempérée législation de la presse sous le roi de 1819, roi par la grâce de Dieu, avec la violente législation de septembre sous le roi de 1841, roi par la grâce du Peuple, et s'il voyait à côté du jury cette libérale justice du pays, notre pauvre petite pairie ministérielle rendant, sur de pauvres petits procès, ses pauvres petits jugements.

La confiscation flétrie, le crime puni, la justice relevée, les dénonciations étouffées, les créanciers de l'État rassurés, la féodalité

refoulée, les élections épurées, les pétitions vengées, les partis équilibrés, la législation éclairée, la tribune libre, la presse affermie : voilà les travaux et les résultats de la première et brillante moitié de la vie parlementaire de M. de Serre comme député, comme président de la Chambre et comme ministre.

Mais voici que tout à coup M. de Serre, après avoir été le plus vigoureux champion de la liberté, se constitue fatalement l'homme lige du pouvoir. Il attaque ce qu'il avait défendu. Il brûle ce qu'il avait adoré. Il signale la tempête qui s'avance et qui monte, il replie les voiles, il jette du haut du mât un cri de détresse et il se cramponne sur les écueils, au bord du gouffre où la loi des élections entraînait la royauté. Ses forces s'épuisent et, pour les ranimer, il part, il s'éloigne un moment de la scène parlementaire Cependant son collègue, M. Pasquier, soutenait le choc de l'Opposition, mais en reculant. Le ciel était sombre et la nuée allait crever. On rappelle en toute hâte M. de Serre, il accourt, il se précipite à corps perdu dans la mêlée. Il change le terrain du combat, il transporte l'offensive avec la victoire dans le camp des libéraux, et il sauve la monarchie.

Il ne faut être injuste envers personne. L'Opposition faisait son métier d'Opposition. Pourquoi M. de Serre n'aurait-il pas fait son métier de Ministre ?

Les gouvernements dont la base n'est point large et nationale, sont des corps malsains, qu'une dose un peu trop forte de liberté tue infailliblement. M. de Serre était le conseiller responsable, le médecin politique d'une royauté infirme. Il ne pouvait tuer son malade. Or, il y avait alors plus de péril, de péril de mort pour la dynastie, dans la loi des élections du 5 février 1817, que dans le suffrage universel lui-même. Quand on le voudra, je le prouverai.

Mais nous autres radicaux, nous voulons trop souvent juger nos adversaires à notre point de vue, et nous nous fâchons, non pas tant de ce qu'ils n'ont point nos principes, que de ce qu'ils agissent ou de ce qu'ils parlent selon leurs principes. C'est comme un gé-

néral d'armée qui trouverait mauvais que l'ennemi qu'il attaque, le repoussât. Pour juger avec impartialité M. de Serre, il faut se mettre non à notre place, mais à la sienne. M. de Serre était émigré, royaliste, aristocrate et ministre. Quand il y eut réaction de la royauté contre la liberté, il défendit la liberté par libéralisme et non par républicanisme. Quand il y eut réaction de la liberté contre la royauté, il défendit la royauté par royalisme et non par servilisme. Dans les deux cas, il fut conséquent à son point de départ. M. de Serre ne pouvait, par caractère, mollement servir ses amis ni combattre ses ennemis. Une fois adossé au trône, il se roidit avec une vigueur haute et désespérée, contre le refoulement des partis, la démocratie des élections et les menaces de la presse.

M. Pasquier avait la parole habile et polie, et la main légère. M. de Serre avait la parole hardie et la main rude. Il ne se cachait pas sous des artifices de langage. Il allait tout droit à ses adversaires, et il leur assénait son coup de massue. J'étais présent et je crois le voir encore, lorsque, se tournant du côté de l'Opposition et la regardant fixement entre les deux yeux, il lui disait : « Je vous ai vus, je vous ai pénétrés, je vous ai démasqués. » L'Opposition bondissait de colère.

« Quoi que vous ayez fait pour les intérêts nouveaux, » disait-il encore aux députés de l'extrême gauche, « vous n'avez pas plus fait « que moi! » Et il disait vrai.

Les exposés de M. de Serre valaient ses discours. Quelle touche de grand maître dans ce tableau de la liberté de la presse en Amérique et en Angleterre!

« Supposez une population naturellement calme et froide, dis-« séminée sur un vaste territoire, cernée par l'Océan et le désert, « absorbée par les travaux de la culture et du négoce, encore in-« dépendante des besoins de l'esprit et des tourments de l'ambi-« tion. Divisez cette population en petits États plus ou moins dé-« mocratiques, faiblement constitués, sans distinction ni rang, et « vous comprendrez que la licence des journaux y soit tolérable ; « qu'elle soit même un ressort utile de la démocratie, un stimu-

« lant qui arrache les citoyens isolés aux soins domestiques, pour « les appeler à la discussion des grands intérêts publics.

« Supposez ailleurs un royaume où le temps ait accumulé « sur une haute aristocratie, une influence, des dignités, des « richesses et des possessions presque royales. Il faut un frein « à l'orgueil des grands ; il faut leur rappeler ce qu'ils doivent au « trône et au peuple, leur inculquer chaque jour que l'influence « ne peut se conserver que comme elle a été acquise, par la science « et le courage, par le patriotisme et les services. Les journaux et « même leur licence sont admirables pour cela. Que si vous ajou- « tez que cette haute aristocratie n'est point isolée dans l'État ; « qu'au-dessous d'elle, descendent et s'élargissent des degrés suc- « cessifs ; que ces degrés sont fortement enchaînés, indissoluble- « ment soudés en une seule hiérarchie ; que tout se meut par elle, « gouvernement, justice civile et criminelle, administration, police ; « alors qu'on ne s'étonne pas qu'une société ainsi arrangée, sur- « vive aux agitations de la presse périodique. »

M. de Serre avait un génie organisateur. Il s'effrayait des progrès dissolvants de l'individualisme. Il voulait, à la manière de Napoléon, instituer des classes, des corporations, des cités, des contre-poids, un ensemble résistant de forces politiques. Il n'était pas aristocrate par préjugé de caste, par entêtement ou par orgueil ; mais il semblait dominé par le besoin d'une discipline hiérarchique, et d'une classification montante et descendante des Chambres et de la société elle-même. Heureusement que les sociétés ne se laissent pas ainsi pétrir et mouler sous le doigt capricieux du législateur. La France a les mœurs de l'égalité ; elle répugne, autant par tempérament que par sagesse, aux roides et intolérantes hiérarchies des conditions et du pouvoir.

Élevé à l'école de la philosophie allemande, M. de Serre portait dans la discussion des affaires, les procédés d'une méthode profonde sans être creuse, ingénieuse sans être subtile. Il remontait volontiers à la source des choses, et il était admirable dans ses expositions historiques. Il commentait savamment les antinomies de la

législation. Il traitait toutes les matières civiles, politiques, militaires, fiscales, religieuses, avec une singulière netteté de vues et avec une grande sûreté de doctrine. Douanes, Budget, Enregistrement, Presse, Liberté individuelle, Pétitions, Règlement de la Chambre, Élections, Recrutement, Pensions, Amortissement, Instruction publique, Conseil d'État, Affaires étrangères, il parlait sur toutes ces questions, et ne les quittait point sans laisser sur ses pas des traînées de lumière. A la manière dont il posait les divisions de son discours, à la fermeté de ses progressions, et à l'enchaînement substantiel et nourri de ses raisonnements, on reconnaissait tout de suite la marche d'un esprit supérieur. M. Guizot a beaucoup de cette manière.

M. de Serre était long et maigre de corps. Il avait le front haut et proéminent, les cheveux plats, l'œil vif, la bouche pendante et la physionomie inquiète d'un homme passionné. Il ânonnait en commençant à parler, et l'on voyait à la contraction de ses tempes, que les idées s'amassaient lentement et s'élaboraient avec effort dans son cerveau. Mais peu à peu elles s'arrangeaient, elles prenaient leur cours, et elles sortaient dans un ordre pressé et merveilleux ; il pliait, il palpitait sous leur poids et il les répandait en magnifiques images et en expressions pittoresques et créées.

Je ne dirai que quelques-uns de ces mots ou plutôt de ces pensées qui lui échappaient avec une si vive abondance :

— « A mesure que le peuple désapprend à obéir, le ministère « désapprend à gouverner. »

— « Une société bien ordonnée, est le plus beau temple qu'on « puisse élever à l'Éternel. »

— « Les tribunaux extraordinaires prennent mal en France. »

— « Si les ministres abusaient de leur pouvoir, on saurait alors dé- « couvrir les lois de la responsabilité et les routes de l'accusation. »

— « Élèves des écoles, vous avez à apprendre la science et la « sagesse, et vous vous portez garants de la science et de la sa- « gesse, et vous prétendez juger vos maîtres et les supérieurs de vos « maîtres ! »

— « Nous avons vu ce grand peuple chanceler et les convulsions « de l'anarchie le saisir. »

— « Si, dépouillée de la mousse du temps, la racine de tous « les droits pouvait se découvrir à nos yeux, apparaîtraient-ils purs « de toute usurpation, de toute souillure ? »

— « Si la liberté est pour les Français une corde détendue, l'é- « galité est une corde toujours frémissante. »

— « La loi est le rapport des êtres entre eux. Le droit est l'ex- « pression de ces rapports. »

— « La démocratie coule à pleins bords. »

Mais si par l'illumination soudaine de la pensée, si par le coloris, le nerf et la véhémence du discours, M. de Serre a été l'homme le plus éloquent de la Restauration, il s'est laissé aller quelquefois comme tous les grands orateurs, aux écarts d'une parole bouillante et emportée. Il a prononcé son fameux *jamais* qu'on lui a tant reproché et dont il s'est assez repenti.

M. de Serre a été, pendant ses dernières années, le point de mire de l'Opposition. C'est contre ce génie élevé, contre cette puissante tête, pour parler comme Benjamin Constant, que l'Opposition dirigeait ses coups. Elle harcelait ce lion du ministère. Elle le tirait par la crinière, et elle lui lançait ses dards les plus aigus. Elle aurait voulu pouvoir lui rogner les ongles et le renfermer dans une cage de fer. Foy, Benjamin Constant, Manuel, Chauvelin, rôdaient sans cesse autour de ce fier ennemi, sans le laisser un seul instant respirer, et Casimir Périer qui, devenu ministre, ne pouvait souffrir qu'on hochât tant seulement la tête, et qui criait d'un ton de commandement à la bande de ses députés serviles : « Allons, « allons donc ! debout, Messieurs, debout ! » s'emportait alors contre M. de Serre avec des violences extraordinaires de geste et de langage.

S'il m'était permis de tenir mon pinceau levé et d'oublier que je ne trace ici qu'un portrait oratoire, je dirais que M. de Serre était homme de bien, courageux, sincère, intègre, orné de toutes les vertus domestiques, trop sensible peut-être ! La tribune

use rapidement ces organisations nerveuses. Le général Foy était malade du cœur, Casimir Périer du foie, et de Serre du cerveau. Les surexcitations de la sensibilité perfectionnent sans doute l'orateur, mais tuent l'homme.

Lorsque le parti de la Cour se fut servi de M. de Serre pour abattre la loi électorale et puis la presse, on lui ôta les sceaux et la simarre, et on l'envoya dans le brillant exil d'une ambassade, méditer sur le néant des triomphes parlementaires. Cet homme, qui avait présidé la Chambre et qui était le plus éloquent de ses orateurs, n'eut pas le crédit de se faire réélire simple député. Il fut trouvé trop royaliste par les libéraux, et trop libéral par les royalistes. D'ailleurs, la plupart des électeurs bourgeois n'aiment pas les supériorités. Le génie offusque et, par une sorte d'instinct, les médiocrités s'appareillent. Pour leur complaire, pour rester leur homme, il faut se faire tout à tous; ne pas trop nuire et ne pas trop servir; ne pas nager droit dans le courant, mais flotter comme une écume sur le rivage des partis; renfoncer sa tête entre ses épaules; se tapir dans un coin pour ne pas voir le soleil qui se couche et pour saluer celui qui se lève; vivre de la vie animale des dîners ministériels et des soirées de la Cour. Soyez cela, et vous serez toujours député!

M. de Serre conçut un violent chagrin de sa répudiation électorale. Sa tête se troubla, et les yeux tournés vers cette tribune de France encore retentissante des échos de son éloquence et tant regrettée, il mourut.

Vanité des réputations! Qui se souvient aujourd'hui de M. de Serre? Vanité de son peintre! Qui saurait sans moi, si je n'avais reproduit ses traits, sa physionomie, sa forte et mâle éloquence, si je ne l'avais jeté sur la toile et rendu à la lumière, qui saurait, dans notre âge oublieux, que M. de Serre a vécu, qu'il a comprimé la guerre civile, qu'il a sauvé la monarchie, qu'il a été grand orateur, si grand que, parmi les princes de la tribune moderne, on ne pourrait le comparer qu'à Berryer, si Berryer était comparable à quelque autre!



M. DE VILLÈLE.

M. de Villèle a été, sous la Restauration, le chef du côté droit. C'était un homme d'un port assez vulgaire, grêle, de petite stature, avec des yeux perçants, des traits irréguliers, mais expressifs, une voix nasillarde, mais accentuée. Il n'était pas orateur et il était plus qu'un orateur, car il avait l'habileté d'un politique.

Les gens de son parti déployaient plus d'impétuosité que de prudence. Il les assouplit au frein et il les disciplina. Ils ne connaissaient guère ni les hommes ni les choses au milieu desquels ils arrivaient du fond de leurs provinces, il les leur apprit. Soldats obéissants, ils marchèrent sous ses drapeaux et ils se formèrent en bataillon carré, impénétrable aux baïonnettes de l'opposition.

M. de Villèle n'avait point de fleurs dans son style, de pompe dans ses images, de véhémence dans son oraison, de nœud dans sa dialectique. Mais il était clair, plein, ferme, raisonnable, positif. Il ne lui échappait pas, dans la chaleur de l'improvisation, de ces mots hasardés dont le commentaire s'empare et qui défrayent les moqueries de la presse.

Si la nature lui avait refusé les dons plus brillants que solides de l'imagination et de l'éloquence, elle lui avait donné, à un su-

prême degré, ce sens droit, ce coup d'œil de l'homme d'État qui voit vite et qui voit bien; qui démêle ce qu'il y a de faux dans le vrai et de vrai dans le faux; qui dispose sa riposte avec vivacité, en même temps qu'il reçoit l'attaque sans émotion; qui n'avance pas trop, de peur de s'enferrer, et qui ne recule pas trop non plus, de peur de tomber dans le précipice; et qui, sûr de son terrain parce qu'il le sonde à chaque pas, et de ses positions parce qu'il les domine, profite de toutes les fautes de l'ennemi et décide la victoire plus encore par la stratégie que par la bravoure. Non, ce n'était pas un homme ordinaire que cet homme qui lutta sans désavantage pendant son long ministère, contre Manuel, Foy, Laffitte, Dupont de l'Eure, Chauvelin, Bignon et Benjamin Constant, et lutte non moins difficile, contre les exigences de la Cour et de ses propres amis.

Lorsque Casimir Périer, comme un athlète fougueux, tournait autour de lui, cherchant partout du fer le défaut de sa cuirasse, M. de Villèle résistait par son immobilité. Puis, reprenant l'offensive, il rendait à chaque objection sa réponse, à chaque fait son caractère, à chaque chiffre sa valeur. Quelquefois, il éludait un choc ou trop lourd ou inattendu avec une prestesse toute languedocienne. Logicien, il aimait mieux convaincre qu'émouvoir. Modéré, il aimait mieux parlementer que combattre. Il répugnait aux violentes résolutions, aux expédients désespérés. Il avait levé le dessous des vêtements de la monarchie, et voyant la purulence de ses plaies, il craignait de la tuer par un remède héroïque.

C'est un avantage pour un ministre de n'avoir pas écrit, parce qu'il n'est pas obligé de venir à la tribune, expliquer, commenter et recoudre les théories de son livre, dont on lui jette malignement les fragments à la tête. C'est un autre avantage pour un ministre, d'être à peu près dénué de cet esprit subtil et fin qui n'est pas le grand esprit et de n'avoir aucune imagination, pourvu qu'il ait un jugement preste et résistant. Ainsi, avec la prestesse de sa réplique, M. de Villèle rendait objection pour objection, et il allait comme un trait tout droit au but. Avec la résistance de son jugement.

il empêchait qu'on ne pénétrât dans les muscles et les chairs de son argumentation, par aucun endroit vulnérable. Que sert d'ailleurs à un ministre, dans nos assemblées froides et raisonneuses, de les séduire par ses images, de les entraîner par son éloquence et de jouer avec elles au jeu périlleux des épigrammes? Imaginatif, il risquera d'inventer quelque figure ampoulée au grotesque; véhément, de s'emporter trop loin pour se rétracter le moment d'après; caustique, de s'aliéner des gens qu'il est sur le point peut-être de ramener à soi et qui, surtout en France, préféreraient qu'on les fît passer pour des factieux que pour des sots.

M. Molé, malgré son déplorable système de gouvernement personnel, s'est soutenu au pouvoir, plus qu'on ne le pense, par la décence de ses formes, par l'exquise urbanité de son langage et par l'adresse qu'il eut de ne pas heurter violemment les susceptibilités de la gauche. M. Guizot, au contraire, pour avoir envenimé ses traits d'un fiel âcre, irrita, ulcéra les cœurs des vieux patriotes de l'Opposition qui en saignent encore. M. Thiers, aussi, pour avoir impertinemment qualifié la sottise et la nullité des centres, s'y est fait des ennemis irréconciliables. M. de Villèle ne mordit jamais ses adversaires à la joue ni ailleurs, de manière à y laisser la trace de sa dent, et il ne les terrassait que par la seule force de sa logique. On ne saura jamais combien le cœur du député le plus obscur contient de vanités à triple étage, sur lesquelles il s'assied et se pavane. Gardez-vous, Ministres français, gardez-vous bien d'humilier ces coqs de village dont l'amour-propre est éveillé et chante avant l'aube!

Ç'a été un problème parlementaire, un phénomène unique que celui des trois cents Spartiates enrégimentés et retenus pendant si longtemps sous la bannière de l'Agésilas ministériel. Fut-ce par la force du principe légitimiste? fut-ce par la peur des libéraux? fut-ce par les alléchements de la corruption? fut-ce par l'adresse et le savoir-faire du pasteur de ce bétail? il y a un peu de tout cela dans l'explication qu'on peut en donner.

Mais déjà les gens de l'extrême droite qui pointaient leurs bat-

teries dans le sens des Ordonnances de juillet, trouvaient que M. de Villèle n'allait ni assez vite, ni assez loin, et les gens de la gauche grossissaient à vue d'œil en audace et en nombre. M. de Villèle se sentit débordé de toutes parts, et pour faire rentrer dans son lit le torrent de l'Opposition, il tenta la dissolution de la Chambre. Fit-il bien? fit-il mal? en d'autres pays, pour un gouvernement, avoir longtemps existé, c'est une raison de subsister. En France, avoir beaucoup vécu, c'est une raison de mourir. On ne veut pas tant changer pour être mieux, que pour être autrement. Rois, Chambres, ministres, citoyens, systèmes, tout y vit de l'imprévu et dans l'imprévu.

Les ultra - royalistes de la Chambre et la presse légitimiste de l'Opposition manquèrent de prévoyance, et ils firent une lourde faute en renversant M. de Villèle. S'il fût resté au timon de l'État, il eût louvoyé avec dextérité entre les écueils, et il eût peut-être sauvé la monarchie du naufrage où elle sombra.

La supériorité de M. de Villèle pour le gouvernement du haut et du bas, était si naturelle et tout d'abord si bien reconnue, qu'elle lui valut toujours et partout l'honneur de la première place. Quoique simple planteur, il mania, par le choix instinctif et spontané des habitants, l'administration d'une Colonie. Quoique presque inconnu, et qui pis est, modéré, il fut ensuite appelé à la magistrature municipale de Toulouse. Quoique petit gentillâtre, il devint dans la Chambre aristocratique de 1815, et parmi tant de gentilshommes assez éclatants, le chef de l'opposition royaliste. Enfin, quoiqu'il eût M. de Chateaubriand avec lui dans le cabinet, il arriva sans contradiction à la présidence du Conseil des ministres.

Mais M. de Villèle ne fut jamais plus brillant que lorsqu'il soumit à la discussion son fameux projet sur la Conversion des rentes. M. de Villèle, dans cette mémorable campagne qui dura dix jours, fit des prodiges de valeur parlementaire. Il tint la Chambre captive sur ses bancs par la hauteur de ses vues et le nerf de sa raison. Assailli en queue et en flanc par les gens de l'Opposition, abandonné des siens dont la phalange commençait à se rompre, mal

servi par ses collègues, il soutint seul tout l'effort du combat. Il fit tête à Casimir Périer, tête à Humann, ces deux lions de la finance qui le harcelaient par leurs morsures et leurs rugissements. Après les fatigues du jour, il se retrouvait le lendemain plus ferme et plus dispos. Il improvisait, il répliquait à l'instant même avec ce sang-froid imperturbable qui ne se laisse démonter par aucune objection, avec cette perspicacité qui voit de loin les piéges et qui les évite, avec cette souple dialectique qui se resserre pour se défendre et qui se développe pour attaquer, avec cette facilité d'élocution qui ne prête à la virilité de la pensée, que ce qu'il lui faut pour la vêtir et non pour la cacher.

Dans la mêlée des amendements, le choc redoubla. Chacun de ses adversaires le prit au corps, essayant de l'abattre. Mais lui, soldat à la fois et capitaine, paraissait se multiplier sous leurs coups. Il monta onze fois à la tribune dans la même séance sans que ses forces s'épuisassent et sans que sa logique bronchât, et victorieux par la puissance toujours croissante de son argumentation et par la vérité de ses principes, il resta maître du champ de bataille.

Mais chose triste à dire! après avoir triomphé dans la Chambre des députés, il succomba devant la Chambre des pairs, dans cette cause excellente et incomprise de la Conversion dont l'adoption eût fait baisser le taux de l'intérêt, ouvert à l'industrie et au commerce une source de richesses nouvelles, relevé l'agriculture de sa stérilité et de sa dégradation, et amélioré le sort des travailleurs et des prolétaires, et la même Chambre qui repoussait cette grande, cette bienfaisante mesure, avait applaudi M. de Villèle lorsqu'il faussa les élections, gêna la presse et musela la liberté!

Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire aujourd'hui qu'en posant le doigt sur la question des rentes, M. de Villèle, meilleur financier que Casimir Périer et à l'égal de M. Laffitte, avait touché juste et devancé son époque.

Il savait que la bonne comptabilité des finances veut de l'unité dans l'ensemble et de l'exactitude dans les détails. Il y avait mis un ordre admirable.

Doué d'un merveilleux génie pour toutes les affaires, il traitait les grandes avec la décision d'un homme d'État et les petites avec la ponctualité d'un commis. Il les saisissait à la première vue, sur une seule lecture et comme en se jouant. Non moins perspicace que M. Thiers, mais moins léger, il ne se livrait pas ainsi que lui à de brillantes digressions, pour le seul plaisir de parler de tout et de bien parler. Mais il restait dans la question, jugeait le point litigieux, passait à un autre et il expédiait, sans fatigue comme sans confusion, les litiges les plus divers, les plus arides et les plus compliqués.

De tous les chefs du cabinet que le régime chartique a dévorés, il n'y en a que deux qui aient fait du bruit et qui laisseront peut-être quelque trace dans l'histoire, M. Casimir Périer et M. de Villèle. Tous deux antipathiques par leurs opinions, leur tempérament et leurs facultés. Tous deux assis d'abord sur les bancs de l'Opposition et ensuite sur les bancs du Ministère. L'un impérieux et colère, l'autre poli et réservé. L'un ne montant à la tribune que pour réfuter l'autre qui en descendait. L'un ne se servant que de la figure vive et parlante de l'apostrophe, l'autre procédant par les voies logiques du raisonnement, sans se déconcerter ni sans se reprendre. L'un poussant la brusquerie presque jusqu'à la grossièreté, et l'autre la finesse presque jusqu'à l'astuce.

Mais tous deux hommes d'élite, avec des qualités diverses. Tous deux naturellement habiles dans l'art de commander aux hommes et de s'en faire obéir. Tous deux conduisant leur majorité, l'un par la peur, l'autre par la séduction. Tous deux enfin, quoique adversaires, rapprochés par un point important, c'est qu'à la différence des autres ministres, ils ont compris la vérité du système représentatif, et qu'ils ont gouverné le pays en laissant régner leurs maîtres.

GÉNÉRAL FOY.

Le public, au commencement de la Restauration, ne comprenait guère les importations de la Charte anglaise de 1814, avec la fiction métaphysique de sa trinité, sa double Chambre, la vaine responsabilité de ses ministres et la pondération menteuse de ses pouvoirs. Les doctrinaires ne faisaient du bruit que dans le sanctuaire de leur petite église. La haine de l'étranger, dont l'insupportable joug pesait sur notre territoire, et la haine de la vieille aristocratie qui froissait l'amour-propre de la bourgeoisie et qui inquiétait les intérêts nouveaux de la révolution ; voilà les sentiments les plus généraux qui dominaient dans la nation.

Le général Foy arriva à la Chambre avec cette double haine au cœur. Lorsqu'en montant pour la première fois à la tribune, il laissa tomber ces paroles : « Il y a de l'écho en France quand on « prononce ici les mots d'honneur et de Patrie, » l'orgueil national s'émut et des larmes coulèrent des yeux de tous les vieux guerriers de l'Empire. Il leur semblait avoir entendu comme un cri de guerre contre l'étranger. Ce qui fit la fortune des chansons de Béranger et des pamphlets de Paul-Louis, fit la fortune des discours de Foy. Ils eurent tous trois un sens exquis, une vive et rare intelligence de

l'esprit et des besoins de leur époque. Ils surent tous trois parler au peuple sa langue du moment; car le peuple, selon les temps, a plus d'une langue à son usage.

C'est par le travail agricole, industriel, scientifique et guerrier, que les générations nouvelles s'étaient élevées sur les ruines de l'oisiveté nobiliaire. Aussi, lorsque le général Foy accablait de ses sarcasmes les gentilshommes de la Cour et de l'émigration, toute la France applaudissait. C'est que Foy, comme Paul-Louis Courier et comme Béranger, avait touché celle des fibres nationales qui vibrait le plus alors. Il était à l'unisson.

Après tant d'orateurs avocats, tous à peu près coulés dans le moule de la même parole, la tribune avait enfin son orateur militaire. L'éclat, le piquant de cette nouveauté et le prestige de la vertu guerrière qui agit sur tous les Français, même à leur insu, rendaient le général Foy cher à l'Opposition, sans qu'il fût désagréable à l'émigration, malgré ses attaques contre elle.

Il n'en fallait pas davantage pour environner le général Foy, dès son apparition sur la scène parlementaire, de cette brillante renommée qui l'a suivi jusqu'au tombeau. Mais la postérité ne ratifiera pas le jugement trop précipité des contemporains. M. de Serre a été, sous la restauration, l'aigle de la tribune. Foy ne vient qu'après. Qu'est-ce en effet qu'un orateur qui n'improvise pas?

Les discours du général Foy ne valent pas, pour la force de la pensée, pour l'imagination du style, pour l'enchaînement des raisonnements, pour la véhémence, pour la profondeur, pour la finesse, ceux de Royer-Collard et de Benjamin Constant. Ils pèchent par l'enluminure d'une fausse rhétorique, et ce sont de véritables amplifications d'écoliers, en comparaison des fameuses harangues de la Grèce et de Rome. Ces discours, d'ailleurs, ne sortent point du cercle étroit d'un constitutionnalisme bâtard. Ils sont aussi libéraux que l'époque, mais ils ne la devancent pas. Ils laissent trop le droit pour le fait. Ils s'attachent trop à la superficie des choses, au présent, aux événements accomplis. Ils ne regardent pas assez dans l'avenir. Ils ne prennent pas assez pour ce qu'elles sont, pour ce

qu'elles valent, les fictions de ce représentatif absurde, à l'existence desquelles la postérité ne pourra jamais croire un jour, qui clochent et se disloquent à chaque pas, et qui ne supportent ni l'épreuve de la logique, ni l'épreuve des affaires. Ils sont frappés de cette incurable impuissance qui engourdit tous les orateurs dans nos législatures de monopole. Ils manquent de génie.

Mais la profondeur de la pensée, la hardiesse de la théorie, la vérité des principes, la beauté de la forme, la science du discours, ne sont goûtées que d'un petit nombre de connaisseurs. Le général Foy avait de cette sorte d'éclat mêlé de faux et de vrai qui éblouit le vulgaire des assemblées. Les gens d'esprit eux-mêmes, en voyant passer la foule, émus des mêmes transports, se mêlent à elle et accompagnent le triomphateur. Mais, à la suite du cortége, arrive la critique qui appelle or ce qui est or, clinquant ce qui est clinquant, et qui remet les choses et les hommes à leur véritable place.

Tel qu'on ne lit plus, a eu ses discours dorés sur tranche, imprimés sur vélin à dix mille exemplaires, et vantés par ses panégyristes à l'égal des harangues de Cicéron et de Démosthène. A tel autre, ou même si vous voulez, au général Foy, on a élevé, à grand renfort de souscriptions et d'écus, un cénotaphe de marbre, comme au Dieu de l'éloquence. A peine aujourd'hui si l'on trouverait dans la bourse même de ses amis, de quoi lui planter une croix de bois.

Le général Foy avait les dehors, la pose et les gestes de l'orateur, une mémoire prodigieuse, une voix éclatante, des yeux étincelants d'esprit, et des tournures de tête chevaleresques. Son front bombé, renversé en arrière, s'illuminait d'enthousiasme ou se plissait de colère. Il secouait le marbre de la tribune, et il y avait en lui un peu de la sibylle sur son trépied. Il se débattait, en quelque sorte héroïquement dans son argumentation, et il écumait sans contorsions, et j'oserais presque dire avec grâce. Souvent on le voyait se lever tout à coup de son banc, et escalader la tribune comme s'il allait à la victoire. Il y jetait ses paroles d'un air fier, à la manière de Condé lançant

son bâton de commandement par-dessus les redoutes de l'ennem

Le général Foy n'improvisait pas ses grands discours. C'est qu'o n'apprend pas plus, à quarante ans passés, l'improvisation que l natation, l'équitation, ou la musique. La tribune a, pour ainsi dir son doigté comme le piano. La parole française surtout, si correct si surchargée d'incises, si coupée d'ablatifs, si réservée, si prud a besoin d'être travaillée et maniée de bonne heure. Aussi n'y a t-il de parleurs impréparés que les avocats ou les professeurs, o les bavards de salons, ces hommes à langue de femme. Pour sup pléer à l'insuffisance de son éducation oratoire, le général Foy mé ditait longuement ses harangues. Il en formulait, il en distribuai dans sa vaste mémoire, l'ensemble et les proportions. Il disposai ses exordes, classait les faits, dressait ses thèses et ébauchai ses péroraisons. Puis, le voilà qui aborde la tribune, et maître d son sujet, fécondé par l'étude et par l'inspiration, il s'abandonn au courant de sa pensée. Sa tête bout, son discours s'échauffe, s détend, s'allonge, se pétrit, se formule, se colore. Il sait ce qu' va dire, mais il ne sait pas comment il va le dire. Il voit le but mais il ne sait point par quels chemins il y arrivera. Il a les main pleines d'arguments, d'images et de fleurs, et à mesure qu'ils s présentent il les prend, il les choisit, il les entrelace pour en as sortir le bouquet de son éloquence. Ce n'est ni le froid de la lec ture, ni la psalmodie monotone de la récitation. C'est un procéd mixte, à l'aide duquel l'orateur, à la fois solitaire et illuminé, im provisateur et écrivain, s'enchaîne lui-même sans cesser d'êtr libre, oublie et se souvient, rompt le fil de son oraison et le renou pour le rompre encore et le retrouver sans s'égarer jamais, mêl les saillies, les incidents, les soudainetés et le pittoresque du verb avec la réflexion, la suite et la pensée, et tire ses ressources et s puissance de l'apprêt et de l'imprévu, de la précision rigoureus de l'art et des grâces de la nature. N'est pas donné à qui veu d'être orateur de cette façon-là, car il y faut de la mémoire et d l'invention, de l'originalité et du goût, du laisser-aller et de l'é tude, qualités qui s'excluent le plus souvent.

Cette méthode du général Foy, et qui n'allait peut-être qu'à lui seul, n'est pas sans avantage. D'abord, les assemblées vous savent gré volontiers de la peine qu'on se donne pour elles. Ensuite, comme les limites du discours sont ici marquées d'avance, l'orateur ne s'égare point dans l'espace sans fin des divagations. Il ne se présente pas en pantoufles et en jaquette sur les hustings, et il n'enfile pas des mots jusqu'à ce que l'idée vienne, comme si les auditeurs n'étaient là que pour vous attendre !

Il y a, en effet, des orateurs qui font leur toilette à la tribune, qui y arrivent négligemment avec une robe flottante et lâchée, qui s'y habillent, qui s'y mettent en train et qui, s'échauffant peu à peu, courent devant eux à perte d'haleine et traversent l'œil en feu, le jarret tendu, des lieux fleuris ou déserts, des escarpements et des plaines, jusqu'à ce qu'ils tombent rendus, essoufflés, tirant la langue, se tenant les côtes. Alors, il faut les débrider et leur mouiller les tempes et les lèvres avec une éponge. Ils tournent l'œil et les voilà qui se pâment, et lorsque après les avoir dessanglés, ils sont revenus à eux, demandez-leur quelle route ils ont parcourue, ils ne s'en souviennent pas plus que vous et que moi.

Les mots les plus brillants du général Foy n'étaient que des mots tenus en réserve, des mots à encadrement.

Avec quel art il savait amener une situation préparée, un effet dramatique, une figure saisissante, un mot heureux ! Avec quel à-propos, par exemple, il plaça dans une discussion de budget, le portrait du maréchal Gouvion Saint-Cyr, peint d'avance, si admirablement peint !

Mais si les grands discours du général Foy, malgré la parfaite exposition du sujet, la clarté de la diction et l'abondance des raisonnements, ne sont pas sans défauts ; si l'on peut leur reprocher d'être un peu compassés, un peu trop laborieux, de sentir trop l'huile, je n'en dirai pas autant de ses improvisations qui couraient à brève haleine. Quel naturel ! quelle vive et puissante ironie ! quel incroyable bonheur de riposte ! et cela en toute occasion,

à chaque pas, à chaque interruption, et toujours le mot juste, le mot décisif.

A ceux qui lui reprochaient de regretter la cocarde tricolore :

« Ah ! dit-il, ce ne serait pas les ombres de Philippe-Auguste e
« de Henri IV qui s'indigneraient, dans leurs tombeaux, de voir le
« fleurs de lis de Bouvines et d'Ivry, sur le drapeau d'Austerlitz.

A ceux qui lui demandaient : Qu'est-ce donc que l'aristocratie

« L'aristocratie ! je vais vous le dire : l'aristocratie, c'est la ligue
« la coalition de ceux qui veulent consommer sans produire, vivr
« sans travailler, occuper toutes les places sans être en état de le
« remplir, envahir tous les honneurs sans les avoir mérités, voil
« l'aristocratie ! »

A ceux qui criaient : La clôture ! la clôture !

« Vous voulez des clôtures et non des vérités. Les vérités vou
« submergent. »

Aux loups-cerviers qui lui disaient : Envoyez vos nouvelles étran gères à la Bourse :

« Je ne connais pas les jeux de Bourse : je ne joue, moi, qu'à l
« hausse de l'honneur national ! »

Aux députés qui prétendaient que la commission de censu avait été mise à demi-solde :

« Si cela est vrai, je désire qu'elle soit traitée comme les of
« ciers à demi-solde le sont depuis deux ans. Je désire qu'el
« ne soit jamais rappelée au service ! »

Aux ministres qui défendaient le luxe ridicule et les sinécur du département des affaires étrangères :

« Faites-nous donc connaître vos diplomates qui n'ont servi
« avant, ni après, ni pendant notre héroïque révolution ; vos pe
« sions accordées à celui-ci pour qu'il fasse un livre, à celui-
« pour qu'il n'en fasse pas ; vos médecins, qui n'ont jamais
« malades à soigner ; vos historiographes, qui n'ont pas d'histoi
« à écrire ; vos paysagistes, qui n'ont pas d'autre paysage à peind
« que le jardin de l'hôtel de Wagram. »

Aux ministres qui refusaient le traitement des légionnaires :

« Au moment du splendide festin de l'indemnité, laissez tomber
« de la table, oui, de votre table, quelques miettes de pain pour
« de vieux soldats mutilés. »

Aux mêmes, qui s'abritaient sous le nom du prince :

« Ne couvrez pas du manteau royal vos guenilles ministé-
« rielles. »

Parlant indirectement de M. de Serre, renégat du libéralisme :

« Il est en politique des situations tellement descendues qu'elles
« ne comptent plus devant aucune opinion. »

Parlant directement à M. de Serre, garde des sceaux :

« Pour toute vengeance, pour toute punition, je ne vous con-
« damne, Monsieur, qu'à tourner les yeux, lorsque vous sortirez
« de cette enceinte, sur les statues de L'Hôpital et de Daguesseau ! »

Cette apostrophe oratoire est de la plus grande beauté.

C'était un fier temps, comparé au nôtre, que celui de l'Opposition de quinze ans, temps qui ne reviendra plus ! Les carbonari n'avaient pas encore quitté leurs conciliabules et leurs loges souterraines, pour s'engraisser dans les orgies du pouvoir. Les députés de la gauche n'avaient pas encore faussé leur serment, n'avaient pas indignement vendu la démocratie à de lâches concessions, à des honneurs flétrissants ou à des peurs de femme. On était dans l'innocence des premières illusions. On avait foi dans la probité des hommes politiques. On ne sentait pas sous l'habit d'un collègue une main qui va vous trahir, un fer prêt à vous percer. Tous les députés de l'Opposition n'avaient qu'une voix, qu'une âme, qu'une pensée. Ils veillaient tous sur chacun, chacun sur tous. Toujours bottés et éperonnés, toujours sur la brèche, battus d'un côté, se relevant de l'autre et ne désespérant jamais de leur petit nombre, de la liberté et de l'avenir. Systématiquement organisés, ils avaient leurs chefs, leurs sentinelles avancées, leurs flanqueurs, leur corps d'armée, leur plan d'attaque et de défense, leur mot d'ordre. La France les suivait du cœur et des yeux, et assistait à leurs batailles avec des applaudissements et des palmes. C'était, il faut le redire, quelque honneur alors d'être député. C'en était un grand d'être

orateur, plus que d'avoir remporté des victoires, car naguère on en avait gagné par centaines et l'on foisonnait de héros. Mais aujourd'hui, être député c'est si peu de chose! Être pair, c'est moins encore, beaucoup moins. Nous avons vu tant de saltimbanques gambader sur les tréteaux du représentatif! Nos polichinelles ont beau jouer des ficelles, croiser les bâtons et faire le mort, le peuple dégoûté tourne les talons et court à d'autres spectacles.

Le général Foy avait, lui, pris son rôle au sérieux, et il l'étudiait jour et nuit. Il compulsait assidûment les mémoires et les rapports, les ordonnances et les lois. Il dictait, il prenait des notes, il analysait ses immenses lectures, cueillant ainsi la fleur de chaque sujet, pour en composer son miel.

Il ne dédaignait pas de descendre, le fil de la comptabilité à la main, dans le dédale des lois de finances. Il feuilletait notre volumineux budget, chapitre par chapitre, article par article, avec la patience aride et minutieuse d'un commis d'ordre. Rien n'échappait à sa prodigieuse sagacité. Aussi attentif aux détails d'exécution qu'à l'esprit des règlements, il recherchait l'origine des dépenses, recommençait les comptes, vérifiait les chiffres, et décomposait tous les éléments de chaque service. Intendances, états-majors, génie, solde, recrutement, subsistances, casernement, pensions, troupes, gendarmerie, équipages et justice militaire, il voyait, il examinait, il discutait tout. Lois ecclésiastiques, lois civiles, procédure même, il fallait qu'il s'en rendît compte. Emprunts, rentes, amortissement, douanes, dette consolidée, presse, conseil d'État, instruction publique, administration intérieure, affaires étrangères, rien de ces questions si diverses et si ardues, ne le prenait en défaut. C'était un homme de fer, un de ces hommes de l'école napoléonienne, qui allaient à la conquête de la liberté du même pas qu'ils avaient marché à la conquête du monde, le front haut, l'œil déterminé, sans s'effrayer des obstacles et sans douter de la victoire; qui sacrifient leurs jours, leurs nuits, leur fortune, leur santé, leur existence, à leur devoir; qui s'attachent, comme avec des crampons, à ce qu'il

y a de plus difficile dans chaque sujet, qui ne lâchent jamais pied, qui vivent et qui meurent de l'énergie de leur volonté!

Mais ce qui fait voir surtout le grand sens du général Foy, c'est la lutte acharnée, la lutte de tous les jours qu'il soutint pour empêcher le changement de la loi électorale. La loi électorale ! c'est là, en effet, tout le gouvernement, tout l'État, toute la Charte.

On pourrait même aller jusqu'à dire qu'il n'y a pas dans le pays d'autre loi politique, ou si l'on veut, en d'autres termes, qu'elle contient toutes les autres lois, puisqu'elle est la loi matrice. La Charte est la société au repos. La loi électorale est la société en marche. Dites-moi quels sont vos électeurs, et je vous dirai quel est votre gouvernement. Avec les fonctionnaires, vous aurez le gouvernement despotique. Avec les propriétaires les plus imposés, vous aurez le gouvernement oligarchique. Avec le suffrage universel, vous aurez le gouvernement démocratique.

Le général Foy sentait d'instinct que la loi électorale des moyens-imposés amenait de vive force le gouvernement dans la grosse bourgeoisie. Il travaillait, sans le vouloir, au triomphe ignoble du *chacun chez soi,* du *tout pour soi.* Dans l'histoire cependant, on ne voit que le peuple ou l'aristocratie qui aient fait de grandes choses. Les gros bourgeois ne se haussent guère qu'à la hauteur de leur pourpoint. Un régime bourgeois sans liberté et sans gloire, je doute que Foy tout en le servant, s'en fût grandement réjoui.

A quoi, du reste, ont abouti tant et de si beaux parlages législatifs sur le vote simple et le double vote? Est-ce que dans les assemblées du monopole, l'Éloquence, cette fille du ciel, a jamais guéri des cœurs corrompus et redressé des esprits faux? Est-ce que c'est jamais la légalité qui gouverne le monde? est-ce que ce n'est pas l'imprévu? Aurait-on dit, trois jours avant le 25 juillet, qu'un coup d'État tuerait la Charte, et à trois jours de là, qu'un coup de pavé tuerait la monarchie? l'Éloquence fait tout au plus l'effet du tambour qui bat la charge, mais c'est la fusillade et le canon qui décident la victoire.

C'était un noble cœur, que le cœur du général Foy, un cœur

tout plein des grands sentiments de l'amour de la Patrie et de l'indépendance nationale, un cœur héroïque qui aimait la gloire, non pour lui, non pour elle-même, mais pour son pays, comme on l'aimait à Austerlitz, comme on l'aimait aux jours si purs de la république naissante !

Jamais l'armée, la perle de notre couronne nationale, n'eut dans les lices parlementaires un chevalier plus brillant. Ils ont de l'autorité, ces hommes qui vous parlent de guerre, en montrant leur poitrine criblée de blessures et leurs bras sillonnés par les boulets de l'ennemi !

On rapporte que l'intérieur de sa vie était admirable, une vie de soldat et de citoyen, tendre et honnête dans ses affections de famille, dévouée à ses amis, simple et studieuse, intègre, naïve, désintéressée et digne, à l'exemple des grands hommes de l'antiquité, d'être racontée par un autre Plutarque.

Il y a dans les discours du général Foy, je ne sais quoi de pudique et d'attrayant, je ne sais quel parfum de vertu, quelle grâce du cœur qui, dans l'orateur, fait aimer l'homme : on voyait, on sentait qu'en parlant, son âme passait sur ses lèvres.

Elles ne s'ouvriront plus ces lèvres éloquentes ! le feu de la parole les a consumées. Oui, la tribune dévore les consciencieux orateurs. On perd le repos du jour et le sommeil des nuits. On ne vit plus que d'une vie agitée et convulsive. L'action des organes se suspend ou se précipite. Les cheveux blanchissent, les mains tremblent, le cœur se contracte, se dilate et se brise.

J'ai beau reculer, je me vois contraint d'aborder une question de physiologie politique que je me suis faite cent fois.

Si Louis XVIII, après son retour de Gand, eût offert au général Foy le gouvernement d'une province, qui pourra nous dire si le général Foy l'eût refusé, et s'il n'eût pas refusé, que serait-il advenu de toute cette tempête d'éloquence ? pas même du vent. Combien n'avons-nous pas vu, dans les Chambres de 1816 et au dehors, de ces libéraux, et des plus ardents qui ne l'étaient que par occasion ; des anoblis de Napoléon, parce qu'ils rougissaient sottement d'être

marqués au front du péché originel de roture; des justiciers, parce qu'on avait ôté de dessous eux, les coussins à fleurs de lis; des généraux, parce qu'ils n'avaient pas eu de commandements dans l'armée; des officiers de la garde-robe, parce qu'ils n'avaient plus la faveur de présenter la chemise du roi à son grand lever! Le besoin de plaire au maître a toujours été, chez les Français, la maladie des plus honnêtes gens. Presque tous les amis du général Foy, presque tous les députés, dont les figures mornes et douloureuses semblent pleurer sur les bas-reliefs de son Mausolée, ont déserté la sainte cause de la liberté qui fit leur gloire et notre espérance! Tous ces Scévola, ces Cincinnatus, ces Brutus de l'Opposition, hormis deux ou trois, se sont précipités, à corps perdu, dans la servitude d'un nouveau règne. Le général Foy eût-il comme eux, embrassé les autels du 7 août? Les eût-il fait fumer de son encens? Je sens de la douleur à le dire, mais je le crois. A la vérité, aucun orateur de la gauche n'a fait, sous la Restauration, plus de professions dynastiques : il accablait la famille des Bourbons de tant de compliments, de protestations si expressives, de si chaudes tendresses, qu'aucuns ont douté s'il fût passé en 1830 dans les rangs du peuple. Comment aurait-il expliqué ces mots? « Celui « qui veut plus que la charte, moins que la charte, autrement que « la charte, celui-là manque à ses serments. » Bah! il s'en serait tiré comme les autres! l'objection du serment rompu ne l'eût guère arrêté, lui qui disait que le serment qui domine tous les serments, était la fidélité à la Patrie. Vienne donc tout gouvernement qui voudra, on est toujours fidèle à la Patrie.

Mais voici d'autres raisons plus décisives :

Le général Foy était l'un des familiers de la coterie d'Orléans. Dans la Chambre de 1825, il avait été fauteur et souteneur d'apanages. Il eût volontiers déchiré les écussons historiques de la vieille noblesse dont il n'était pas. Mais peut-être eût-il été moins en courroux contre cette noblesse endimanchée qui hante actuellement les salons des Tuileries. Il inclinait pour l'hérédité de la pairie avec Casimir Périer et presque toute l'opposition des quinze ans.

Homme d'action, homme d'entraînement, il eût suivi le second flot de 1830. Il eût laissé le peuple au rivage et il se fût embarqué sur le navire doré qui portait la fortune d'une autre dynastie. Pour résister, il eût fallu avoir plus qu'un noble cœur, plus que de l'éloquence, il eût fallu avoir des principes : le général Foy n'en avait pas. Les plus grands orateurs du monopole, sans application particulière à celui-ci, ne sont souvent que de pauvres politiques. Ils se drapent théâtralement dans la pourpre des friperies constitutionnelles. Ils sonnent à son de trompe, les mots d'égalité, de liberté, de patrie, d'indépendance, d'économie, de vertu. Ils savent où se doivent placer les figures de rhétorique, l'apostrophe, les métaphores, la prosopopée. Ils ouvrent une grande bouche pour tirer le suffrage unanime de ces acclamations officielles et banales que l'on prodigua tour à tour à Louis XVI, à la Convention, au Directoire, au Consulat, à l'Empire, à la Restauration et à tout le reste. Ils vous diront comment on doit s'y prendre pour colorer les usurpations de la violence et de la ruse sur les droits du peuple. Mais de la primordialité de ces droits, de leur souveraineté, de leur universalité, de leur imprescriptibilité, de leur inviolabilité, de leur caractère, de leur étendue, de leur communication, de leur exercice et de leurs garanties, qu'en savent-ils? Cela ne s'apprend point à l'école des rhéteurs ni dans les chambres du privilége. Le livre du peuple n'a jamais été ouvert devant eux.

Combien de fois Napoléon n'a-t-il pas regretté d'avoir vécu trop d'un jour? oh, comme il enviait sur le rocher de Sainte-Hélène, le destin du soldat qui fut tué par le premier boulet de Waterloo! La fortune, au contraire, en l'ensevelissant dans le sein de ses triomphes oratoires, n'a pas voulu que le général Foy perdît rien de sa noble et pure renommée. S'il eût vécu, il eût été courtisan de Louis-Philippe, Ministre de la guerre, Maréchal de France, Connétable peut-être! Il a mieux fait de mourir.



M. DE MARTIGNAC.

La Tribune a perdu ce brillant orateur, qui n'appartient que par les derniers restes de sa vie, à la révolution de Juillet.

M. de Martignac a été ministre, député, homme de lettres.

Comme ministre, il a rendu à la liberté des services dont elle est reconnaissante, et il a préparé, plus qu'on ne pense, à son insu et sans le vouloir, la rapide et surprenante révolution de Juillet.

M. de Corbière, en quittant le ministère, avait laissé la liberté de la presse dans la servitude, et les élections dans la corruption. M. de Martignac, en opposant aux inscriptions d'office le contrôle des tiers, ranima l'énergie des citoyens et purgea les fraudes préfectorales. En abolissant la censure facultative, il restitua à la liberté de la presse la plénitude de son action, et il mit M. de Polignac dans l'impuissance de l'enchaîner. En effet, les élections épurées amenèrent à la Chambre une majorité de députés patriotes. La majorité maintint législativement la liberté de la presse, et la liberté de la presse renversa la folle usurpation de M. de Polignac. Ces trois conséquences s'enchaînent l'une à l'autre, et nous avons donc raison de dire que sous ce rapport, M. de Martignac a rendu un immense service à son pays.

Comparez maintenant le ministère Martignac au ministère doctrinaire. Le premier partait du despotisme et arrivait, quoique à pas lents, à la liberté. Le second partait de la liberté, et marchait rapidement vers le despotisme. L'un, spirituel, insinuant, affectueux dans ses manières, poli dans son langage, conciliant dans ses transactions. L'autre, dur, hautain, atrabilaire, méprisant, impérieux. Ce n'est point M. de Martignac qui, dans les élections, eût salarié de vils pamphlétaires pour insulter la probité et l'indépendance des candidats de l'Opposition. Ce n'est pas lui qui eût dissous les gardes nationales, pour les punir de leur patriotisme et de leur modération. Ce n'est pas lui qui, par la violence de ses mesures exceptionnelles, eût placé des communes hors la loi. Ce n'est pas lui qui, par des dénégations mensongères, eût outragé des municipalités libres. Ce n'est pas lui qui eût destitué brutalement des députés fonctionnaires. Ce n'est pas lui qui, sur son banc, eût roulé, comme un énergumène, des yeux enflammés, montré le poing à ses anciens amis, et traité ses collègues et ses gens parlementaires comme ses vassaux. Ce n'est pas lui enfin qui eût jeté la nationalité des peuples sous le cimeterre de la Sainte-Alliance et qui eût amassé dans tous les cœurs, des trésors de haine et de vengeance contre les crimes de son apostasie.

Mis en parallèle l'un avec l'autre, le ministère de M. de Martignac a été un ministère de progrès, et le ministère des doctrinaires a été un ministère rétrograde. L'un a ravivé l'opinion, l'autre l'a éteinte. L'un a affranchi le jury et la presse, l'autre les a chargés de chaînes. L'un a adouci les pénalités corporelles et fiscales de la législation, l'autre a inventé les tortures de Salazie et rétabli la confiscation par l'excès des amendes. L'un a purifié les élections, l'autre les a corrompues. L'un a chassé les serviles de la Chambre, l'autre les y a rappelés. L'un ouvrait tous les cœurs à l'espérance, l'autre, par ses discours, ses actes et ses lois, a jeté la douleur et l'indignation dans l'âme de tous les bons citoyens. L'un nous consolait de la Restauration et l'autre nous a désolés de Juillet.

Comme orateur, M. de Martignac aura une place à part dans la

galerie des hommes parlementaires. Il captivait plutôt qu'il ne maîtrisait l'attention. Avec quel art il ménageait la susceptibilité vaniteuse de nos chambres françaises! avec quelle ingénieuse flexibilité, il pénétrait dans tous les détours d'une question! quelle fluidité de diction! quel charme! quelle convenance! quel à propos! L'exposition des faits avait dans sa bouche une netteté admirable, et il analysait les moyens de ses adversaires avec une fidélité et un bonheur d'expression qui faisaient naître sur leurs lèvres, le sourire de l'amour-propre satisfait. Pendant que son regard animé parcourait l'assemblée, il modulait sur tous les tons sa voix de sirène, et son éloquence avait la douceur et l'harmonie d'une lyre. Si, à tant de séductions, si à la puissance gracieuse de sa parole, il eût joint les formes vives de l'apostrophe et la précision vigoureuse des déductions logiques, c'eût été le premier de nos orateurs, c'eût été la perfection même.

Comme littérateur, M. de Martignac avait cette élégance naturelle et cet atticisme qui manquent à presque tous nos orateurs de la tribune et du barreau; mais il n'avait pas cette richesse d'imagination, ces beaux effets de style, cette savante composition d'artiste, ces pensées fortes ou sublimes et ces délicatesses de goût qui constituent la différente manière de nos grands écrivains.

Comme personne privée, la défense spontanée, généreuse, désintéressée de M. de Polignac, son antagoniste et son successeur, honore beaucoup le caractère inoffensif et noble de M. de Martignac. Les méditations de son plaidoyer et les émotions si dramatiques de ce procès, achevèrent de ruiner sa santé chancelante.

C'était un homme d'une facilité de mœurs agréable et charmante, étincelant d'esprit, ardent pour les plaisirs, laborieux selon l'occasion, et d'une intelligence supérieure dans les affaires.

Tel a été, sans haine comme sans flatterie, M. de Martignac.



BENJAMIN CONSTANT.

Benjamin Constant a été l'orateur et le publiciste de l'école Anglaise : importation étiolée d'outre-mer qui ne s'acclimatera jamais en France; trinité incompréhensible de personnes inégales par leur pouvoir, diverses par leur origine, contraires par leur volonté ; constitution bizarre où l'on prétend trouver l'élément dans l'amalgame, l'harmonie dans l'antagonisme, la vérité dans la fiction, le mouvement dans la résistance et la vie dans la mort ; systématique division en hiérarchies, en castes, en monopoles, en priviléges, d'une société qui tend sans cesse à l'agglomération et à l'unité ; œuvre anti-française et contre nature que les tempéraments, les mœurs, la logique et l'égalité repoussent, qui met les fers aux pieds du gouvernement au lieu de lui donner des ailes, qui ne lui communique ni de force au dedans, ni de grandeur au dehors, et qui semble éternellement condamnée à périr dans les tempêtes de la démocratie, ou sous la botte ferrée de quelque soldat heureux.

Mais peut-être, après l'action énervante du despotisme sur les cœurs et sur les esprits, la nation infirme et maladive n'avait-elle la force de supporter qu'un régime de transition : peut-être que des remèdes trop héroïques l'eussent tuée.

Benjamin Constant était merveilleusement propre à faire sortir de ce régime mixte, tout ce qu'il paraissait renfermer de juste et de libéral. Il exagéra même les conséquences de la Charte de 1814, et il eut assez d'imagination pour trouver qu'elle avait fait de la liberté là où il était plus clair que le jour qu'elle n'avait voulu faire et qu'elle n'avait fait que du pouvoir.

Entraîné, à son insu même, par le génie de notre nation, il expliquait dans le sens de l'égalité, ces institutions anglaises qui n'ont été fabriquées que dans l'intérêt de l'aristocratie. C'était bien là ce qu'on appelle enter fiction sur fiction ; mais qu'importe d'où vienne le bien, pourvu qu'il se fasse? Benjamin Constant mit en train la nation. Il lui apprit avant d'agir, à penser. Il fit l'éducation politique des bourgeois, ne pouvant faire celle des masses.

Benjamin Constant n'avait ni la facilité de Manuel, ni la profondeur de Royer-Collard, ni la véhémence de Casimir Périer, ni l'éclat de Foy, ni l'harmonie de Lainé, ni les grâces de Martignac, ni la puissance de de Serre ; mais il a été de tous les orateurs de la gauche, le plus spirituel, le plus ingénieux et le plus fécond.

Il avait un corps fluet, des jambes grêles, le dos voûté, de longs bras. Des cheveux blonds et bouclés tombaient sur ses épaules et encadraient agréablement sa figure expressive. Sa langue s'embarrassait entre ses dents et lui donnait un parler de femme, sifflant et quelque peu bredouillé. Quand il récitait, il traînait sa voix d'un ton monotone. Quand il improvisait, il s'appuyait des deux mains sur le marbre de la tribune, et il précipitait le flux de ses paroles. La nature lui avait refusé tous ces avantages extérieurs du port, du geste et de l'organe dont elle a été si prodigue envers Berryer. Mais il y suppléait à force d'esprit et de travail.

Soldat infatigable de la presse et de la tribune et armé de son épée à double tranchant, Benjamin Constant n'a pas, dans la guerre des quinze ans, quitté un seul instant la brèche. Sitôt qu'il ne parlait pas, il écrivait, et sitôt qu'il n'écrivait pas, il parlait. Ses articles, ses lettres, ses brochures et ses discours composeraient plus de douze volumes.

Alors un député plongé dans la méditation des lois, plié en deux sur le budget, vouait ses jours et ses nuits aux travaux parlementaires. Aujourd'hui, ce n'est qu'un accident, un passe-temps, une distraction si ce n'est une corvée.

Alors, les grands sujets de la liberté religieuse, de la liberté de la presse, de la liberté individuelle et de la liberté des élections, avaient l'attrait de la nouveauté. On avait foi aux apôtres du culte politique. On se pressait avec avidité autour de leur chaire. On recueillait pieusement leurs oracles. On battait des mains, on s'inclinait devant eux, à leur entrée et à leur sortie. Aujourd'hui, ces prédicateurs sans ouailles, prêcheraient dans le désert. Religion constitutionnelle, cérémonies, sermons, auditeurs, croyances, tout cela n'est plus, mais tout cela fut.

C'est avec les discours écrits de Foy, de Bignon, de Benjamin Constant, de Laffitte, de Dupont (de l'Eure), de Royer-Collard surtout, que se fit l'éducation de la France libérale. Tels discours écrits qui font peu d'effet au dedans, sur les députés, en font beaucoup au dehors, sur le public. S'ils ont moins d'action sur la formation des lois, ils ont plus d'action sur la formation de l'opinion, et en définitive, n'est-ce pas l'opinion qui sanctionne les lois? Ne vaut-il pas mieux avoir des millions de lecteurs, que quelques centaines d'auditeurs? On a, du reste, trouvé un moyen commode et tout simple de trancher la question si controversée de la supériorité relative de l'écriture et de la parole. On ne lit plus les discoureurs et l'on n'écoute plus les improvisateurs.

Jamais orateur ne mania avec plus d'habileté que Benjamin Constant la langue politique. D'où vient que l'on pourrait lire encore aujourd'hui, sans fatigue, ses plus longs discours? C'est qu'il y a en eux ce qui fait vivre, il y a du style, un style plein de séduction. La plupart sont des chefs-d'œuvre de dialectique vive et serrée, qui n'ont eu depuis rien de semblable et qui font les délices des connaisseurs. Quelle richesse! quelle abondance! quelle flexibilité de ton! quelle variété de sujets! quelle suavité de langage! quel art merveilleux dans la disposition et la déduction enchaînée

des raisonnements! comme cette trame est finement tissue! comme toutes les couleurs s'y nuancent et s'y fondent avec harmonie! Ainsi l'on voit sous une peau transparente et satinée, le sang circuler, les veines bleuir et les muscles légèrement paraître.

Peut-être même ces discours sont-ils trop finis, trop perlés, trop ingénieux pour la tribune. Quand on ne comprend pas tout de suite ce qu'on lit, on a la ressource de le relire. Quand on ne comprend pas tout de suite ce qu'on écoute, on n'a pas la ressource de le faire répéter. Les redites sont insupportables à la lecture, elles sont nécessaires à la tribune, de même qu'au théâtre il n'y a que les sons de ritournelle qui s'emparent bien complétement de l'oreille des spectateurs. Les orateurs sont comme ces statues élevées sur un portique, qui doivent être taillées un peu grossièrement, pour faire effet de loin. Les Chambres ne ressemblent pas aux salons de la haute aristocratie. Les fines fleurs du langage sont la plupart du temps, pour elles, sans parfum et sans éclat. Les antithèses leur échappent, et les argumentations trop vigoureusement nouées les fatiguent. Il faut, pour s'en faire comprendre, leur redire la même chose trois ou quatre fois de suite. Il faut, pour leur plaire, frapper fort plutôt que frapper juste, et parler à leurs passions plutôt qu'à leur intelligence.

Moins qu'à Manuel, la Droite en voulait à Benjamin Constant. C'est que dans les assemblées françaises, quelles qu'elles soient, on a toujours du faible pour les gens d'esprit. C'est bien d'elles qu'on peut dire avec le poëte :

J'ai ri, me voilà désarmé.

Le préjugé de parti tient bon contre l'éloquence, contre les faits, contre la logique, contre l'enthousiasme même, il ne tient pas contre le rire.

Ce n'est pas que les orateurs de la Gauche fussent à leur aise dans les premières chambres de la Restauration. La tribune de ce temps-

là était plus personnelle, plus âcre, plus sottisière que la nôtre, tout gentilhomme qu'on était.

On riait d'un rire d'ironie, si quelques députés de la Gauche s'avisaient de qualifier d'*honorable* le général Lafayette. On ne se gênait pas pour crier aux gens de l'Opposition : « Vous êtes un factieux !
« — Otez-lui la parole ! — Vous calomniez ! — Rebelle ! révolté !
« incendiaire ! séditieux ! »

Voici encore d'autres aménités parlementaires : « Allons-nous-en !
« ne l'écoutons pas ! — Vous prêchez l'anarchie ! — Collègue de
« malheur ! — Vous déshonorez la Chambre ! — Vous ne valez pas
« la peine qu'on vous entende ! — Vous êtes un infâme ! »

Benjamin Constant ripostait avec énergie et il fallait que le torrent menaçât tout à fait de l'engloutir, pour qu'il se retirât un peu de côté et qu'il laissât passer le flot.

Souple lutteur, il se repliait en cent façons avec une torsion de reins incroyable et ne s'avouait jamais vaincu.

Il était toujours maître de son expression comme de sa pensée. Si la Droite se sentait blessée de quelque mot un peu vif, il retrouvait, sans rompre le fil de son discours, l'équivalent de ce mot, et si l'équivalent offensait encore, il lui substituait un troisième à peu près. Cette présence d'esprit, cette profonde connaissance des ressources de la langue, cette merveilleuse dégradation de synonymes adoucis, surprenait agréablement ses adversaires eux-mêmes. Ainsi, par exemple, disait-il, je veux épargner à la Couronne (on murmure) ; il change, au Monarque (on murmure encore) ; il reprend, au Roi constitutionnel (on ne murmure plus).

Benjamin Constant était bien plus caustique que Manuel. Mais il trempait dans le miel son aiguillon, avant de piquer. Il disait tout, parce qu'il avait l'art de tout dire.

D'ailleurs, tout libéral et tout opposant qu'il fût, Benjamin Constant était bon gentilhomme, et ces chambres de gentilshommes avaient du faible pour la qualité.

Dois-je ajouter qu'il était doué, au plus haut point, de cette puissance d'appropriation qui distingue les gens de lettres, et qui est la

faculté des imaginations pénétrantes et mobiles. Dès que ces sortes d'esprits se sont mirés dans un sujet, ils le réfléchissent avec des façons de ressemblance qui font illusion au vulgaire. Ils n'ont que la superficie de la science. Ils n'en ont souvent que les mots et l'on dirait qu'ils en possèdent la substance et le fonds.

Tous ses discours abondaient en expressions vives, ingénieuses et fines. Il caractérisait ainsi la presse :

« La presse est la tribune agrandie. La parole est le véhicule de « l'intelligence, et l'intelligence est la maîtresse du monde maté- « riel. »

Il définissait la censure : « La calomnie en monopole exercée « par la bassesse au profit du pouvoir. »

En parlant des ministres, il disait : « Il est aussi impossible, « dans tout ce qui tient à l'arbitraire, de les calomnier que de les « attendrir. »

Comme la Droite faisait semblant de se lamenter de ce qu'on finirait par ne plus pouvoir trouver de fonctionnaires : « Ne craignez « pas, disait Benjamin Constant, de décourager les aspirants au « pouvoir, leur courage est inépuisable. Lorsqu'une préfecture « est vacante, prend-on la fuite pour n'y être pas condamné?

En parlant des députés qui défendaient verbeusement les sinécures : « On ne fait économie ni d'argent, ni de paroles. »

Tout cela est de l'esprit, mais tout cela sent l'écrivain plus que l'orateur.

Voici une brillante imprécation contre la loterie, qui donnera une idée des qualités et des défauts de sa manière.

« S'il existait, Messieurs, sur vos places publiques ou dans quel- « que repaire obscur, un jeu qui entraînât infailliblement la ruine « des joueurs ; si le directeur de cette illicite et fallacieuse entre- « prise vous avouait qu'il joue à coup sûr, c'est-à-dire en opposi- « tion avec les lois de la probité la plus vulgaire ; que pour assurer « le succès de sa déloyale spéculation, il tend des piéges à la classe « la plus facile à tromper et à corrompre ; s'il vous disait qu'il en- « toure le pauvre de séductions ; qu'il pousse l'innocent aux ac-

« tions les plus coupables ; qu'il a recours, pour aveugler sa proie, à « l'imposture et aux mensonges ; que ses mensonges et ses impos- « tures se colportent au grand jour dans toutes nos rues ; que ses « promesses absurdes et illusoires retentissent aux oreilles de la « crédulité et de l'ignorance ; qu'il a organisé des moyens de clan- « destinité et de ténèbres, afin que ses dupes se précipitassent dans « le gouffre sans que la raison pût les éclairer, la crainte du blâme « les retenir, les cris de leurs proches les préserver de la tenta- « tion. S'il ajoutait que pour répondre à ses invitations perfides, « renouvelées sans cesse, le domestique vole son maître, le mari « dépouille sa femme, le père ses enfants, et que lui, tranquille- « ment assis dans une caverne privilégiée, instigateur à la fois et « recéleur et complice, il tend la main pour recueillir les produits « du vol et les misérables centimes arrachés à la subsistance des fa- « milles. S'il terminait par reconnaître que chaque année les désor- « dres qu'il a provoqués, entraînent ses victimes de la misère au « crime, et du crime au bagne, au suicide, ou à l'échafaud, quels « sentiments éprouveriez-vous ? »

Quand Benjamin Constant était pressé par les interrupteurs, il faisait feu de toute prunelle, et il lui échappait une foule de traits naturels et piquants. Il tirait parti de tout, d'une lettre, d'un fait, de la moindre circonstance, d'un rapprochement historique, d'un aveu, d'une exclamation, d'un mot. Comme un vautour qui guette sa proie, les serres ouvertes, il ne lui fallait que les fermer pour la saisir. Accoudé à l'extrémité de son banc, l'oreille dressée, le cou tendu, la plume à la main, il dévorait le débat, la tribune et l'orateur.

Il avait une attention si absorbante et une si grande facilité de composition, qu'en écoutant le discours d'un adversaire, il en écrivait, à la main courante, la réfutation qu'il venait lire immédiatement à la tribune. Méthode, ordonnance, argumentation, style, rien n'y manquait : tant il savait puissamment s'isoler et s'abstraire au milieu du bruit, de la foule et de ses propres émotions !

Mais on doit le dire, ces finesses de style, cette exquise élégance, cet art des synonymies poussé au dernier point, ôtent à la récitation

parlementaire, sa vigueur, sa souplesse naturelle et même sa grâce. Il ne faut pas que la Tribune sente trop l'Académie et qu'un orateur ne soit qu'un artiste. A chaque lieu son genre, à chaque personnage son caractère.

Il y a deux sortes de dialectique : l'une insinuante et fine, l'autre nerveuse et serrée. L'une qui résiste par le poids des raisonnements, l'autre qui se fait jour par la pointe aiguë de ses traits. L'une qui va chercher tout droit la question dans la question, l'autre qui tourne autour d'elle et qui y pénètre par les jointures et par les issues. Benjamin Constant avait cette dernière espèce de dialectique.

Il y a deux sortes d'éloquence : l'une qui sort du fond de l'âme comme d'une source, qui roule ses flots, avec abondance, qui pousse devant soi, qui accable de sa propre masse, qui presse, qui renverse, qui engloutit ses adversaires ; l'autre qui multiplie ses fils autour d'eux, qui les attire dans ses piéges, qui les fascine du regard, qui les enlace, qui les agglutine, qui les retient, et qui leur donne une mort de mille morsures. Benjamin Constant avait cette dernière espèce d'éloquence.

Il éblouissait plus qu'il n'échauffait. Il était plus adroit que véhément, plus persuasif que convaincant, plus fin que coloré, plus délié que nourri, plus subtil que fort.

S'il aimait l'art pour la politique, il aimait aussi l'art pour lui-même. Il se plaisait aux reflets chatoyants de style, aux oppositions de mots ou de pensées, et il s'amusait à faire jaillir l'éclair des facettes de l'antithèse. L'oraison parlementaire veut plus de nerf, de gravité, de simplicité et de largeur. Pour être orateur, il ne faut pas trop vouloir le paraître.

Benjamin Constant n'était pas seulement un discoureur de tribune, il était encore un grand publiciste, et c'est à ce titre qu'il s'était donné plus particulièrement la mission de protéger les écrivains.

Nul n'a mieux connu, mieux défendu que lui les droits de la presse, de cette puissance plus forte que les armées, les religions,

les législatures et les rois, plus rapide que les vents, plus vaste que l'espace, aussi intelligente que la pensée. Or, ce qui caractérisait par-dessus tout, les chambres de la Restauration, c'est leur haine envieuse, instinctive et mortelle de la presse. Avaient-elles un secret pressentiment que la presse les renverserait?..... Oui, la presse les a renversées, mais elles y aidaient bien. Au surplus, la tribune a été, dans tous les temps, jalouse de la presse. La tribune a toujours cherché à l'humilier par des sarcasmes de taverne, et à l'étouffer sous des procédures iniques et des pénalités monstrueuses. C'est la révolte du cens contributif contre l'esprit. C'est le dernier cri de rage poussé par la féodalité foncière, dans les convulsions de son agonie. Le député le plus obscur du bourg le plus ignoré de France se croit, cela fait pitié, beaucoup au-dessus d'un journaliste. Il ne se doute pas que tel Périgourdin qui monte à la tribune pour y baragouiner son patois, ne serait pas jugé digne d'être admis parmi les plieuses et les scribes des arrière-bureaux de la rédaction, et qu'on craindrait qu'il n'estropiât le nom des abonnés sur les bandes du journal.

Benjamin Constant se rappela sans cesse, qu'avant d'être député il était journaliste, et que c'était là la plus belle part de sa gloire. En toute occasion et à tout moment, il réclama avec énergie la réforme de l'arbitaire préfectoral, l'abolition de toute juridiction exceptionnelle, l'attribution au jury des délits envers les cours et tribunaux, et la liberté de l'imprimerie. Aujourd'hui, il postulerait les mêmes garanties; car, à la honte d'un gouvernement né des entrailles et du sang de la presse, la presse se roule et se débat encore dans les mêmes entraves que sous la Restauration. Il faut qu'elle mente ou qu'elle se taise. Il faut qu'elle s'abstienne de discuter le principe du gouvernement, ou qu'elle reçoive à la figure les coups de pied et les crachats d'un sénat podagre. On lui a lié les poings, et ainsi emmenottée, on l'a placée entre les ruines de la confiscation et les tombes de feu de Salazie; et pour comble d'injures, pour dernière souffrance, les gâcheurs de toute cette plâtrerie, s'époumonnent à crier : Triomphe! triomphe! la presse est libre.

Benjamin Constant, plus qu'aucun autre publiciste, avait contribué à tirer la grosse bourgeoisie de l'ignorance politique où, depuis 1830, elle s'est mollement renfoncée. Il aimait aussi à prodiguer de magnifiques éloges à la jeunesse studieuse des écoles. Aujourd'hui, la jeunesse studieuse sommeille avec le reste de la nation. On surcharge sa mémoire, au lieu de former son jugement. On énerve sa tendre intelligence par la superfétation des leçons et des cours. On la plonge et on la replonge dans les matérialités de l'éclectisme. On ne lui enseigne ni la religion, ni la morale, ni la logique, ni la fraternité, ni la Patrie. Mais il est vrai de dire que jamais la jeunesse studieuse et dorée n'a mieux dansé la cachucha.

Dans les pays libres, ceux qui veulent asservir le peuple commencent toujours par efféminer les intelligences et par corrompre les cœurs, par étouffer l'esprit d'association, par opprimer la presse, et surtout par bannir de la république des lettres ces grands sentiments, surtout ces généreux instincts qui enfantent les grandes actions, et qui, s'ils ne peuvent la rétablir, assistent du moins la liberté à son heure suprême de leurs consolations et leurs regrets.

Benjamin Constant payait de continuels hommages à la vertu, à la profonde sagesse, à la légitimité du roi Louis XVIII ; il alla même, par un tour habile de phraséologie, jusqu'à imputer la nomination du conventionnel Fouché à Louis XVIII, comme un effet de sa magnanimité, qui n'était qu'un effet de sa peur. Pareillement le général Foy, pour justifier l'absurde substitution de l'effigie de Henri IV à celle de Napoléon sur la croix de la Légion-d'Honneur, disait que c'était là une gracieuse et touchante fiction. La droite et la gauche ne pouvaient, comme les anciens augures, se regarder sans rire, lorsque l'une parlait de son amour pour la charte et l'autre de son amour pour le roi. Mais que voulez-vous? Il faut bien que les orateurs mentent ou qu'ils se condamnent au mutisme. Ainsi Benjamin Constant acceptait en France les faits accomplis. En Angleterre, les radicaux adoptent la reine, et personne ne la salue plus bas qu'O'Connell. Puis, quand le Roi, le Prince, le Directeur, le

Consul ou l'Empereur qui a reçu le serment s'en va, on en est quitte pour dire que c'est bien sa faute, que c'est lui qui est vraiment le traître et le parjure, puisqu'il est le vaincu ; qu'il a faussé sa parole, et que nous sommes dégagés de la nôtre, et qu'on ne voit pas, après tout, pourquoi les vivants seraient obligés de s'enterrer avec les morts. S'il n'y avait pas eu, entre les partis, de convention tacite sur tous ces points-là, est-ce que la comédie restaurative aurait pu durer quinze ans? Aucun des acteurs parlementaires de la gauche ne serait monté sur les planches, et il aurait fallu rendre l'argent du public à la porte.

Le nom du roi revenait alors dans tous les discours. On rapportait tout au roi. Il était la cause de l'effet, aujourd'hui il n'est plus que l'effet de la cause. Il était le principe du gouvernement, aujourd'hui il n'est plus que la conséquence du principe. Il était avant tout ce qui était, aujourd'hui il n'est plus qu'après ce qui a été.

Toutes ces phrases, habillées de respect et de très-humbles salutations, n'ont pas empêché le peuple de porter la main sur la personne inviolable et sacrée du monarque, et de l'expédier par mer à Holy-Rood. Alors, on a laissé à chaque parti la liberté, non pas tout à fait de dire la vérité, mais du moins de ne pas mentir. Aussi, que M. Berryer aille se pâmer de tendresse devant Louis-Philippe, comme les porte-galettes des cuisines de Neuilly, et l'on se moquerait de lui, et l'on aurait raison. La corruption est dans la moelle parlementaire, plus avant encore que sous la Restauration ; mais nous avons l'hypocrisie libérale de moins.

Il ne faudrait pas non plus prendre trop à la lettre certaines formules obséquieuses qui tiennent à l'urbanité exquise de notre langue et de nos mœurs. Homme du monde, Benjamin Constant apportait à la tribune les manières et la délicatesse d'une société ingénieuse et polie.

Son instruction de législateur n'avait rien de très-solide. Comme tous les publicistes de la Restauration, il n'était guère versé dans la connaissance des intérêts matériels et des véritables principes de l'é-

conomie industrielle et agricole. Il y avait aussi dans sa religiosité et dans sa philosophie politique, un peu de vague et comme un reflet de l'incrédulité et du scepticisme du dix-huitième siècle. Benjamin Constant n'avait que la foi de l'esprit, il n'avait pas la foi du cœur. Il n'aimait pas la Religion pour le dogme, mais pour l'apaisement des besoins inquiets de la conscience. Il ne voulait pas de la Royauté pour son droit, mais pour sa nécessité. Il ne repoussait pas les principes de la République, mais sa forme. « La République, « disait-il, est impossible dans l'état des esprits, dans l'état indus- « triel, mercantile, militaire et européen de la France. » C'était pour lui une question d'opportunité, une question presque de géographie.

Il attaquait Rousseau pour avoir soutenu le droit divin, et lui n'admettait pas la souveraineté du peuple, mais une sorte de souveraineté de la justice fort approchante de la souveraineté de la raison des doctrinaires et aussi indéfinissable, aussi incompréhensible, aussi inapplicable qu'elle. Est-ce que la souveraineté du peuple, telle que nous l'entendons, n'implique pas nécessairement la souveraineté du droit, de la justice et de la raison? je ne sache presque pas une seule question politique ou sociale que la souveraineté du peuple ne résolve.

Politiquement, la souveraineté du peuple est la lumière qui luit dans les ténèbres de la dispute humaine. C'est à sa lueur seule que les logiciens peuvent marcher. Hors d'elle, il n'y a qu'arbitraire, iniquité, contradictions, chaos. Faute de ce pilote si sûr, si infaillible, le plus grand publiciste de la Restauration alla s'échouer tête baissée, comme un naufragé vulgaire, sur les écueils de la révolution de Juillet. Il ne comprit pas qu'aucune puissance ne peut prescrire ni prévaloir contre le droit éternel des nations, de se donner le gouvernement qui leur plaît.

Sa seconde erreur fut de croire qu'il pourrait être impunément fonctionnaire et indépendant. Au lieu de rester avec le peuple sur le rivage et de regarder le torrent doctrinaire passer, il s'arrêta au milieu du courant, et le flot l'entraîna. Sa haute raison plia et son

imagination devint tout à fait maîtresse du logis. Déjà il avait suffi d'un regard de Napoléon pour le fasciner. Il venait de retomber sous le charme d'un autre pouvoir, et dans le burlesque orgueil de sa paternité, il était tout fier, lui deux cent dix-neuvième engendreur, d'être accouché d'un citoyen à l'état de roi. Sa joie tenait du délire, la fièvre de lait lui prit au cerveau, et dans ses moments de transport, il lui échappait des expressions d'une telle hyperbole qu'on aurait pu les prendre pour autant d'ironies, comme par exemple : « Nous avons l'idéal d'un roi citoyen. »

Ces accès-là, il est vrai, ne durèrent que quelques jours, et quand il eut bien cuvé son ivresse dynastique, il recouvra peu à peu la plénitude de ses facultés. Il y a toujours dans l'âme des gens de lettres, un petit coin où se loge le sentiment démocratique, et quelque oblitéré qu'il puisse être par la corruption des faveurs, des dignités et de l'or, ce sentiment se fait jour de côté ou d'autre. De toutes les classes de la nation, celle des lettrés est, à tout prendre, la plus indépendante parce que c'est elle qui a le plus d'esprit, et que l'esprit est ce qu'il y a de plus indépendant au monde. Or, Benjamin Constant était homme de lettres. Quand il s'aperçut que sa chaîne dorée se rivait à ses deux poignets, il la secoua et encore un effort, il allait la rompre! D'ailleurs, il avait une immense soif de popularité, presque autant que Lafayette, et il préférait la qualité de journaliste et de député à toute fonction publique, et il avait raison. Car sa force et sa gloire lui venaient de la presse et de la tribune.

Il ouvrit les yeux et il reconnut avec Dupont de l'Eure, Laffitte, Lafayette, Salverte, Arago et toute la phalange glorieuse des patriotes, que la révolution de Juillet n'était pas une paix, mais une trêve. Il eut bientôt laissé le butin pour la mêlée, et démissionnaire ou destitué, il n'eût pas tardé à sonner le boute-selle de l'opposition.

Mais déjà les ressorts de sa vie s'usaient. Sa noble tête s'affaissait, et il la tenait parfois enveloppée de ses deux mains comme pour méditer sur la vanité des révolutions. Ces songes d'avenir.

ces belles illusions qui, pendant quinze ans, avaient passé devant ses yeux, s'évanouissaient l'un après l'autre. Il se sentait monter à la tête de noires tristesses, d'invincibles mélancolies. Il se traînait avec effort de son banc à la tribune, et de ses lèvres éteintes qui ne pouvaient plus sourire, il dit adieu à la liberté mourante et il descendit avec elle dans le tombeau.



M. ROYER-COLLARD.

M. Royer-Collard est le vénérable patriarche des royalistes constitutionnels de la Restauration.

On peut aujourd'hui parler de M. Royer-Collard avec une libre impartialité. Il siége encore à la Chambre des députés, mais il ne se mêle plus à ses débats. Il passe devant nous comme une ombre, afin seulement qu'on se souvienne qu'il a vécu ; semblable à ces majestueuses cariatides d'Osiris et d'Isis, que les Romains, maîtres de l'Égypte, plaçaient devant les nouveaux temples, pour attester qu'il y avait eu sur ces rivages un autre temple et d'autres divinités, une autre foi et d'autres pontifes.

Assis au plus haut sommet de la Chambre, M. Royer-Collard ne dirige plus, il observe. Il ne parle plus, il médite. Il n'appartient plus aux temps qui s'accomplissent. Nous pouvons déjà porter sur lui le jugement des morts.

Les Chambres de la Restauration ont eu plusieurs écoles politiques.

M. le général Foy représentait l'école militaire ; M. Casimir Périer, l'école financière ; M. de Serre, l'école gouvernementale ; M. Benjamin Constant, l'école constitutionnelle ; M. Royer-Collard, l'école philosophique.

Il avait moins d'éclat que le général Foy, moins de finesse, de dialectique et de souplesse que Benjamin Constant, moins d'impétuosité et de feu que Casimir Périer, moins de science législative et d'originalité que M. de Serre.

Mais il était le premier de nos écrivains parlementaires.

Il avait une manière de style vaste et magnifique, une touche ferme, des artifices de langage savants et prodigieusement travaillés, et de ces expressions accouplées qui se gravent dans la mémoire et qui sont les bonnes fortunes de l'orateur. Il y a de la virilité dans ses discours, à la manière de Mirabeau, et quelques mouvements oratoires presque aussitôt retenus que lancés, comme s'il eût craint leur véhémence, une haute raison dans les sujets religieux et moraux, partout une méthode ample sans roideur, dogmatique, sévère.

Un seul axiome, un mot fécondé par la méditation de cette forte tête, se grossissait, épaississait, grandissait comme le gland qui devient chêne, dont toutes les ramifications partent du même tronc et qui, animé de la même vie, nourri de la même sève, ne forme qu'un tout, malgré la variété de son feuillage, et la multiplicité infinie de ses rameaux. Tels étaient les discours de M. Royer-Collard, admirables par les pousses vigoureuses du style et par la beauté de la forme.

C'était la philosophie appliquée à la politique, avec ses formules abstraites et un peu obscures. M. Royer-Collard était, qu'on me passe l'expression, un creuseur d'idées. C'était une pensée qui parlait.

Il y a quelquefois cependant, un peu plus de vide que de plein dans cette profondeur, et l'éclat de la forme fait illusion sur la vanité des principes.

Les discours de M. Royer-Collard, répandus à flots dans tous les journaux de l'opposition libérale, ont profondément remué la bourgeoisie, qui, réveillée de sa torpeur par la nouveauté d'un gouvernement représentatif, lisait alors, et qui ne lit plus.

M. Royer-Collard, a plus que tout autre, par l'autorité de son

nom et de sa parole, formé les mœurs dites constitutionnelles. Il a poussé les classes moyennes, sans le vouloir, au renversement du trône. Il a été l'un des plus inintentionnels sans doute, mais l'un des plus actifs démolisseurs de ce régime.

Cette fameuse Adresse des deux cent vingt et un, qu'il fit entendre à Charles X, fut le premier coup de hache donné à l'antique édifice de la monarchie, lequel en vacilla comme un vieux pin qui sent trembler ses moindres feuilles jusqu'au faîte de ses branches, lorsque la coignée du bûcheron a retenti à ses pieds.

Ainsi, la Providence se sert de toutes sortes de voies pour châtier les empires. Ils périssent par l'entêtement de leurs fausses maximes, encore plus que par la violence de leurs ennemis. Ils sont ruinés dans leurs fondements, qu'ils paraissent encore se soutenir, et ce sont les mains qui devaient les affermir, qui les ébranlent, et qui les renversent.

Royaliste bourgeois, ennemi habile, ardent, inexorable, des priviléges de l'aristocratie, il la poursuivit à outrance par l'ironie, par l'argumentation, par l'éloquence. Mais une charte octroyée pouvait-elle ne pas s'appuyer sur un corps intermédiaire? Cette charte n'était pas un contrat, mais un don. Lorsqu'un rocher de montagne est miné tout à l'entour dans les terres qui le retenaient, il tombe. Ainsi fit le trône. Attaquer la couronne et renier le peuple, ça été l'inconséquence des libéraux d'alors.

On a employé quinze ans à organiser l'antagonisme entre les chambres et la royauté. Celle-ci poussait à son propre despotisme, celles-là à leur propre omnipotence. La Restauration n'a été qu'un combat perpétuel entre ces deux puissances, pour gagner, l'une sur l'autre, quelques pouces de terrain. Mais la théorie véritable ne reconnaît qu'un seul pouvoir dont personne alors ne faisait compte, la nation. Roi, président, consul, chambres, ministres, ne sont que des délégués de la nation. Elle confie aux uns le législatif, aux autres l'exécutif. Elle ne leur dit pas : faites-vous la guerre, mais entendez-vous, et marchez d'accord. Que dirait un fermier à ses valets de charrue, si au lieu de labourer la terre et de rentrer les moissons, ils s'entre-

battaient jusqu'à effusion de sang? Que dirait le manufacturier à ses ouvriers, si au lieu de se tenir chacun à ses outils et à son métier, ils se querellaient? A toute machine, industrielle ou politique, il faut de l'unité, il faut de l'harmonie.

Les théories du gouvernement représentatif, telles qu'elles ont séduit M. Royer-Collard, sont plus métaphysiques que politiques, plus spéculatives qu'expérimentales. Elles se rangent dans un bel ordre, mais, au marcher, elles clochent. Il les a vernies des couleurs d'un brillant langage. Mais elles ne peuvent souffrir l'analyse. Elles ne résisteraient pas au moindre coup d'épaule de la logique.

En serrant d'un peu près M. Royer-Collard, on l'acculerait bien vite dans la charte, et si on lui demandait ce que veut la charte et surtout qui a fait la charte, celle-ci ou l'autre, M. Royer-Collard ne pourrait plus s'en tirer.

Ses subtiles et trop souvent nuageuses distinctions entre les supériorités et les intérêts, entre les partis et les factions, entre la souveraineté du peuple et la souveraineté de la raison, sont plutôt des arguments d'école que des arguments de tribune. C'est presque toujours un professeur de philosophie qui parle, ce n'est pas un publiciste.

La vie politique de M. Royer-Collard n'a été qu'un va et vient continu du pouvoir à la liberté, et de la liberté au pouvoir. Il ne marchait, qu'ayant ses deux anges à ses côtés, fortement tiraillé à droite et à gauche par tous les deux, qui souvent changeaient de place. Il allait de l'un à l'autre parti, épaulant celui qui faiblissait, retenant celui qui se précipitait, n'oubliant qu'une chose, c'était de les définir.

La faute du général Foy, de M. Royer-Collard et des autres, a été de dire : « La charte étant la loi fondamentale, ce n'est pas à « la théorie à se mesurer avec elle. » Je vous en demande bien pardon, Messieurs, mais la théorie, qui n'est que la faculté du libre examen, a le droit de se mesurer sur tout, avec tous et, en fait, la théorie de la souveraineté nationale, la seule vraie, s'est si bien mesurée avec la charte de 1814, qu'elle l'a jetée bas.

Quel spectacle, quelle leçon que ce vain et impuissant débat des plus grands esprits contre le principe plus grand encore de la souveraineté du peuple qui les presse et les enveloppe, comme l'écorce de ces arbres fabuleux qui enveloppait et pressait de ses plis invincibles les héros et les demi-dieux !

« Pour que le gouvernement représentatif existe, disait M. Royer-« Collard, il ne suffit pas de la présence d'une Chambre ni de la « solennité de ses débats et de la régularité de ses délibérations, « ni de la loyauté, du patriotisme et des lumières des hommes qui « la composent, et la véritable élite de la France discernée par « un choix surnaturel et rassemblée dans cette enceinte, ne *réali-« serait pas* encore le gouvernement représentatif, si elle n'était « pas envoyée par *la nation.* »

Reste à savoir ce que c'est que la nation. Question peut-être pour M. Royer-Collard, mais pour nous, belle question! la nation, c'est la nation.

Une autre fois, M. Royer-Collard disait avec une sorte de naïveté : « Il n'y a rien de plus difficile que de se dégager de la sou-« veraineté du peuple. Elle demeure dans l'esprit de la plupart « de ceux qui la combattent. »

Je le crois, et elle finit par y rester si bien, qu'elle n'en sort plus.

M. Royer-Collard lui rend lui-même un hommage involontaire dans les paroles suivantes :

« Je vous le demande, Messieurs, que représentez-vous ici? « les personnes et les volontés? Mais ceux qui vous ont envoyés, « ne forment peut-être pas la *cinquantième* partie de la popula-« tion *capable de vouloir.* La plus extrême bienveillance comme la « plus haute estime, ne sauraient découvrir en vous qu'une *im-« perceptible oligarchie*, en *contravention flagrante* à la souveraineté du « peuple. »

Or si, de l'aveu du roi actuel, des ministres actuels, des Chambres actuelles et des conservateurs actuels, la souveraineté du peuple est le principe fondamental de notre gouvernement, et si, selon M. Royard-Collard, le gouvernement est en pleine contra-

vention à son principe, je demanderai ce que le gouvernement lui-même pense de cette contravention, et ce que la nation doit penser de ce gouvernement.

M. Royer-Collard ajoute que : « La volonté populaire du jour « rétracte celle de la veille, sans engager celle du lendemain. »

A cela on pourrait répondre que les monarques absolus peuvent aussi changer de volonté, de minute en minute.

Mais si, dans une société où ne règne qu'un seul homme, il ne se fait point de ces changements à vue, pourquoi s'en ferait-il dans un pays où régnerait la loi seule? Pourquoi ce qui se fait au profit d'un seul ou de quelques-uns, serait-il sujet à moins de changements que ce qui se fait au profit de tous?

Votre vie aussi est à vous; personne ne peut vous empêcher d'aller vous jeter à l'eau ou de vous brûler la cervelle; vous ne vous tuez pas cependant!

Vous pouvez incendier votre maison ou la démolir; vous ne le faites point cependant!

Ce n'est pas avec plus de fondement que M. Royer-Collard s'appuie sur ce qu'il appelle le droit.

« Il n'y a pas de droit contre le droit, le droit sans lequel il n'y « a rien sur la terre, qu'une vie sans dignité et une mort sans es- « pérance. »

Voilà qui est parfaitement dit. Mais il reste à définir le droit et à nous démontrer où il est, et c'est là ce que ne démontre pas M. Royer-Collard, et c'est là le difficile; ou plutôt cherchez bien, et vous verrez qu'en définitive le droit plie sous la loi du nombre, parce qu'en définitive le droit résulte du nombre. Cela est si vrai, que le droit tel qu'il se formule en législation, tel qu'il se résout en application, en oui ou non, dépend toujours d'une seule voix. Cent un contre cent, voilà le droit légal qui veut obéissance et qui ordonne et conduit toute la société.

Les lois fondamentales dont parle M. Royer-Collard, ne sont et ne peuvent être que celles que la nation se donne et qu'elle peut modifier. Les droits nationaux dont parle M. Royer-Collard, ne sont et

ne peuvent être que les droits de la nation. Il n'y a pas à remonter au delà.

Aucune nation ne saurait être gouvernée à toujours par les lois de ses pères, car elle ne serait pas libre. Les nations, composées d'hommes qui se meuvent et qui changent, ne peuvent demeurer stationnaires et immobiles. Les morts n'ont pas la puissance d'enchaîner, malgré eux, les vivants. Chaque génération s'appartient à elle-même et ne peut pas plus lier l'avenir qu'elle n'a été liée par le passé. C'est là du fait et du droit, et qu'y a-t-il à dire et à faire contre le fait et le droit? Rien.

« Que d'autres, s'écriait M. Royer-Collard lui-même, s'en affli-« gent ou s'en courroucent! pour moi je rends grâce à la Provi-« dence de ce qu'elle a appelé aux bienfaits de la civilisation un « plus grand nombre de ses créatures. »

Eh bien! ce que M. Royer-Collard demandait dans l'intérêt de la classe moyenne, nous le demandons, nous, dans l'intérêt du peuple. Nous demandons comme lui, qu'on appelle aux bienfaits de la civilisation un plus grand nombre de créatures humaines. M. Royer-Collard est ici, sans s'en douter et sans le vouloir, sur la pente du suffrage universel. Il y marchait, nous y arrivons.

Cependant M. Royer-Collard insiste : « La souveraineté du peu-« ple n'est, selon lui, que la souveraineté de la force et la forme « la plus absolue du pouvoir le plus absolu. »

Mais si le pouvoir qui vient de tous constitue nécessairement le plus absolu de tous les pouvoirs, comment la souveraineté du peuple, qui est la forme de ce pouvoir, ne serait-elle pas la plus absolue de toutes les formes? C'est la conséquence inévitable du principe. La question d'ailleurs n'est pas de savoir si c'est la forme la plus absolue, mais si c'est la plus vraie et la meilleure.

M. Royer-Collard se hâte d'ajouter, non sans quelque contradiction :

« Avec cette souveraineté sans règles et sans limites, sans de-« voirs et sans conscience, il n'y a ni constitutions, ni lois, ni « bien, ni mal, ni passé, ni avenir. »

Je crains que ce ne soit là de la pure déclamation. Car repousser l'autorité du plus grand nombre, ou, ce qui est la même chose, de la majorité, c'est mettre le pouvoir dans la minorité. Donc, il faut, ou convenir que la souveraineté de la minorité est aussi sans règle et sans limite, sans devoir et sans conscience, et qu'avec elle il n'y a ni constitution, ni lois, ni bien, ni mal, ni passé, ni avenir, ou il faut dire que la majorité ou le grand nombre a des devoirs, des règles, des limites, une conscience, tout aussi bien que la minorité ou le petit nombre.

Nous ne voyons pas que les États-Unis, où la loi du nombre est en plein dogme et en plein exercice, ne soient pas tout aussi stables, tout aussi réglés, tout aussi moraux, tout aussi consciencieux que les monarchies. Et de plus, ils ont pour eux les réalités de la liberté, et les monarchies n'en ont que l'ombre, et ils ont pour eux le droit, et combien y a-t-il de monarchies qui aient pour elles le droit?

Dès les commencements de la Restauration, M. Royer-Collard entrevoyait la Révolution de juillet qui apparaissait déjà aux confins un peu sombres de l'horizon politique. Il classait et définissait à sa manière, les deux seuls partis qui eussent de la vie et qui se disputassent l'empire.

« Il y a une faction née de la Révolution, de ses mauvaises doc-
« trines et de ses mauvaises actions, qui cherche vaguement peut-
« être, mais qui cherche toujours l'usurpation, parce qu'elle en a
« le goût encore plus que le besoin. Il y a une faction née du pri-
« vilége, que l'égalité indigne et qui a besoin de la détruire. Je
« ne sais pas ce que font ces factions; mais je sais ce qu'elles
« veulent, et surtout j'entends ce qu'elles disent. Je reconnais l'une
« à la haine de toute autorité légitime, politique, morale, reli-
« gieuse; l'autre, à son mépris instinctif pour tous les droits pu-
« blics et privés, et à la cupidité arrogante qui lui fait tout con-
« voiter dans le gouvernement et dans la société. Les factions dont
« je parle, réduites à elles-mêmes, sont faibles en nombre; elles
« sont odieuses à la nation et n'y auront jamais de racines; mais

« elles sont ardentes, et pendant que nous nous divisons, elles « marchent à leur but. Si, le gouvernement persistant à nous « abandonner et à s'abandonner lui-même, elles doivent s'entre-« choquer encore, et si notre malheureuse Patrie doit être encore « déchirée, ensanglantée par elles, je prends mes sûretés ; je dé-« clare d'avance à la faction victorieuse, quelle qu'elle soit, que je « détesterai sa victoire ; je lui demande dès aujourd'hui de m'in-« scrire sur les tables de ses proscriptions. »

Ce que M. Royer-Collard appelle dans son langage doctrinaire, la lutte des deux factions, n'est autre chose que la lutte de l'aristocratie et de la démocratie, de ces deux puissances indestructibles et rivales que la Providence a cachées dans les profondeurs de toutes les sociétés pour leur donner, jusqu'à la fin des siècles, l'agitation de la vie.

M. Guizot, par imitation de son maître, a repris à son usage, la fameuse distinction entre les *factions* et les *partis*, bien entendu qu'ils sont, ses amis et lui, des *partisans,* c'est-à-dire des gens de cœur, de bien et de génie, et que leurs adversaires sont des *factieux*, c'est-à-dire des gens de lâcheté, de mal et d'ignorance.

En général, M. Guizot a beaucoup vécu dans les discours de M. Royer-Collard, et il nous donne pour du nouveau ce qui n'est que du rajeuni.

Au surplus, M. Royer-Collard reconnaissait la primordialité d'un contrat entre le souverain et la nation. Mais n'était-ce pas là reconnaître implicitement la souveraineté du peuple ? Car en vertu de quel droit le peuple aurait-il fait ce contrat, si ce n'est en vertu de son droit naturel, antérieur, indépendant, universel ? et s'il a fait ce contrat avec une famille, n'était-il pas libre de le faire avec une autre, ou de ne le faire avec aucune ? Donc, il faut conclure que tout vient du peuple, le droit, la souveraineté, la puissance.

La haute raison de M. Royer-Collard qui se débattait dans des solutions impossibles, donnait de continuels démentis à ses principes d'emprunt. Sans doute il ne nous appartient pas par ses sen-

timents conservateurs et par sa foi politique, mais il nous appartient, en quelque sorte, par sa volonté involontaire et par les échappées de ses discours.

Lisez ceci : « Là où la minorité peut prévaloir, l'élection n'est « pas un droit. Là où l'élection n'est pas un droit, il n'y a pas de « question. »

Et ceci : « Plus le droit électoral est exercé, plus il est possédé, « et quelle garantie aussi solide que la possession? En matière « d'élection, chaque année, c'est chaque jour. »

Et cette figure si vive :

« La source de la race royale n'est pas cachée, comme celle du « Nil, dans des déserts inaccessibles; nous la découvrons, et nous « voyons encore au delà d'autres races de rois, et la France avec « un droit public, imprescriptible et primordial. »

C'était là renverser le droit divin et proclamer la souveraineté du peuple.

Élections, impôts, liberté de presse, état militaire, loi du sacrilége, organisation judiciaire, instruction publique, responsabilité des ministres, institutions municipales, tous les grands sujets ont exercé les méditations de ce génie grave et élevé. Tous ses discours sont semés de belles sentences. En voici plusieurs :

— « Les crimes de la Révolution n'étaient pas nécessaires. Ils « ont été l'obstacle, non le moyen. »

— « Le gouvernement représentatif est la justice organisée, la « raison vivante, la morale armée. »

— « Le beau se sent, il ne se définit pas. Il est partout, en nous « et hors de nous; dans les perfections de notre nature et dans les « merveilles du monde sensible; dans l'énergie indépendante de « la pensée solitaire et dans l'ordre public des sociétés; dans la « vertu et dans les passions; dans la joie et dans les pleurs; dans « la vie et dans la mort. »

— « Les gouvernements représentatifs ont été condamnés au « travail. Comme le laboureur, ils vivent à la sueur de leur « front. »

— « Les Constitutions ne sont pas des tentes dressées pour le « sommeil. »

— « Les lois d'exception sont des emprunts usuraires qui ruinent le pouvoir, alors même qu'ils semblent l'enrichir. »

— « Il y a toutes sortes de républiques.

« Il y a la république aristocratique, celle d'Angleterre.

« Il y a la république bourgeoise, la nôtre.

« Il y a la république démocratique, celle des États-Unis. »

— « L'institution de juillet n'est qu'une démocratie royale. »

— « Les ministres ont deux sortes de responsabilité, la responsabilité tragique et la responsabilité morale. »

C'est en combattant une aristocratie oligarchique qu'il disait : « Voulez-vous que la nation vous appelle ? Embrassez sa cause. Défendez le droit contre le privilége. La confiance est le véritable « lien des sociétés. Étudiez ce qui attire cette nation, ce qui la repousse, ce qui la rassure, ce qui l'inquiète ; en un mot, relevez « d'elle. Soyez populaire ! »

Vaines exhortations ! la noblesse parlementaire et de province s'entêtait dans ses préjugés, et à la fin, M. Royer-Collard lui lança ces écrasantes paroles :

« Nous sommes tous pairs ou peuple. Si quelqu'un prétend être « autre chose, qu'il le dise ! »

Elle ne se releva pas du coup.

Dans un élan de ferveur monarchique, M. Royer-Collard avait dit :

« La France ne veut pas que le roi soit prisonnier des factions. « Elle ne veut pas qu'il rende son épée ! »

A d'autres qu'à elle, aurait-il dû ajouter, et c'est ce qui se fit en juillet.

Le roi rendit son épée. Il ne se souvint pas de cette prophétie du fidèle et consciencieux orateur.

« Le danger s'accroît d'année en année, de ministère en ministère, de jour en jour. »

Contraire d'abord à la liberté des journaux, M. Royer-Collard

s'était dégagé des langes ministériels, et, de session en session, il avait grandi pour la liberté. Voyez comment il défend la presse :

« Des bibliothèques, les livres ont passé dans les esprits. C'est « de là qu'il faut les chasser. Avez-vous pour cela un projet de loi? « Tant que nous n'aurons pas oublié ce que nous savons, nous se- « rons mal disposés à l'abrutissement et à la servitude. »

Avec quelle vigueur de forme, avec quelle hauteur de pensée, il attaquait la loi du sacrilége!

« Les sociétés humaines naissent, vivent et meurent sur la terre. « Mais elles ne contiennent pas l'homme tout entier. Il lui reste la « plus noble partie de lui-même, ces hautes facultés par lesquelles « il s'élève à Dieu, à une vie future, à des biens inconnus dans un « monde invisible. Ce sont les croyances religieuses, grandeur de « l'homme, charme de la faiblesse et du malheur, recours invio- « lable contre les tyrannies d'ici-bas. »

Comme son éloquence s'agrandit avec son sujet!

« La religion est en elle-même et par elle-même. Elle est la vé- « rité sur laquelle les lois ne décident point. La religion n'a d'hu- « main que ses ministres, faibles hommes comme nous, soumis aux « mêmes besoins, sujets aux mêmes passions, organes mortels et « corruptibles de la vérité incorruptible et immortelle. »

Et plus loin :

« Selon le projet des ministres, la loi religieuse fait tout. Non- « seulement son royaume est de ce monde, mais le monde est son « royaume. Le sceptre a passé dans ses mains, et le prêtre est « roi. Ainsi, de même que dans la politique, on vous resserre « entre le pouvoir absolu et la sédition révolutionnaire, de même « dans la religion, nous sommes pressés entre la théocratie et « l'athéisme. »

Et cet autre passage, comme il est beau!

« Nous avons traversé des temps criminels; nous n'avions pas « cherché la règle de nos actions dans la loi, mais dans nos con- « sciences. Nous avons obéi à Dieu plutôt qu'aux hommes; nous « sommes les mêmes hommes qui ont fabriqué des passe-ports et

« peut-être rendu de faux témoignages pour sauver des vies in-
« nocentes. Dieu nous jugera dans sa justice et dans sa miséri-
« corde. »

Où peut-on voir une plus vive peinture de l'immoralité et de l'égoïsme de notre siècle que dans l'incrimination suivante?

« Le gouvernement, au lieu d'exciter l'énergie commune, relè-
« gue tristement chacun au fond de sa faiblesse individuelle. Nos
« pères n'ont pas connu cette profonde humiliation. Ils n'ont pas
« vu la corruption placée dans le droit public et donnée en spec
« tacle à la jeunesse étonnée, comme la leçon de l'âge mûr. »

Nous terminerons par un fragment admirable sur l'inamovibilité des juges.

« Lorsque le pouvoir chargé d'instituer le juge au nom de la so-
« ciété, appelle un citoyen à cette fonction éminente, il lui dit :
« Organe de la loi, soyez impassible comme elle! Toutes les pas-
« sions frémiront autour de vous, qu'elles ne troublent jamais votre
« âme! Si mes propres erreurs, si les influences qui m'assiégent,
« et dont il est si malaisé de se garantir entièrement, m'arrachent
« des commandements injustes, désobéissez à ces commandements,
« résistez à mes séductions, résistez à mes menaces. Quand vous
« monterez au tribunal, qu'au fond de votre cœur il ne reste ni
« une crainte, ni une espérance. Soyez impassible comme la
« loi!

« Le citoyen répond : Je ne suis qu'un homme, et ce que vous
« me demandez est au-dessus de l'humanité. Vous êtes trop fort,
« et je suis trop faible. Je succomberai dans cette lutte inégale.
« Vous méconnaîtrez les motifs de la résistance que vous me
« prescrivez aujourd'hui, et vous la punirez. Je ne puis m'élever
« au-dessus de moi-même, si vous ne me protégez à la fois et contre
« moi et contre vous. Secourez donc ma faiblesse, affranchissez-moi
« de la crainte et de l'espérance; promettez que je ne descendrai
« pas du tribunal, à moins que je ne sois convaincu d'avoir trahi
« les devoirs que vous m'imposez.

« Le pouvoir hésite; c'est la nature du pouvoir de se dessaisir

« lentement de sa volonté. Éclairé enfin par l'expérience sur ses « véritables intérêts, subjugué par la force toujours croissante des « choses, il dit au juge : Vous serez inamovible! »

Matières, sentences, pensées, style, tout cela est d'un autre temps et d'un homme à part. M. Royer-Collard a poursuivi à travers les vicissitudes des hommes et des choses, le rêve de son gouvernement. Il le poursuit encore. Les longs orages qui ont battu sa vie, l'ont fatigué dans sa polémique, mais affermi dans ses opinions. Il a cru reconnaître dans les soudaines révolutions de notre pays, l'épreuve et les leçons d'une providence qui châtie les peuples et les rois. Il a pensé qu'il y avait une loi morale qui régit le monde des intelligences, comme il y a des lois physiques qui régissent les phénomènes de la nature. M. Royer-Collard a été un légitimiste sincère, mais systématique. Pour lui, la légitimité était, par l'antiquité de son institution, par la vénérabilité de ses souvenirs et par l'étendue et la profondeur de ses assises, la plus haute expression de l'ordre social ; mais il voulait tempérer cet ordre dont l'excès constitue le despotisme, par les conditions austères de la liberté. Il se faisait de ses croyances dynastiques, une sorte de religion imposante et raisonnée. Il coordonnait son régime de gouvernement, comme on coordonne une thèse de philosophie : chimère qui a plus de belles formes que de fond, car les alliances mystérieuses et fortes du passé et du présent, de la liberté et du pouvoir, sous le sceptre d'une dynastie qui se perd dans la nuit des temps, ne sont pas intelligibles au vulgaire. Elles se rompent d'ailleurs, par tous les bouts, à l'application. L'équilibre de cette fiction est sans cesse dérangé par le courant irrégulier des affaires humaines. Il faudrait, pour que de pareils édifices se tinssent debout, qu'il n'y eût jamais de nuages au firmament ni de vent dans l'air, et ce sont châteaux de cartes qui culbutent au moindre souffle.

Ce qui honore M. Royer-Collard par-dessus les autres célébrités parlementaires, c'est d'avoir conformé sa conduite à ses maximes. Grande et rare louange pour notre temps, d'être simple dans ses mœurs, point ambitieux, désintéressé, honnête homme!

Ajoutons que la vertu de M. Royer-Collard a brillé non-seulement par son propre éclat, mais encore par la corruption de ses élèves.

Lorsque ces petits Grecs de collége qui louaient tant la pauvreté de Diogène et la simplicité de l'Athénien Platon, se sont rués sur les dignités et ont empli d'or leur besace, on a vu M. Royer-Collard, philosophe d'action autant que de parole, se retirer modestement à l'écart, fuir les honneurs du Conseil d'état, de la pairie et du ministère, et s'ensevelir dans la solitaire et profonde observation des événements.

Aussi, dans la pratique, les élèves de M. Royer-Collard l'ont bien vite laissé là, et il est resté tout seul sur son canapé avec sa philosophie. M. Royer-Collard, qui aime l'ordre, mais qui ne l'aime pas jusqu'au despotisme, s'est alors retourné vers la liberté. Il était un peu tard, car la liberté n'existait plus.

Pourquoi n'existe-t-elle plus? C'est que le pouvoir n'a jamais été, en France, assez bridé dans l'impétuosité extravagante de ses caprices. Il s'est toujours égaré vers les abîmes, non pas qu'on l'y poussât, mais parce qu'il s'y jetait follement de lui-même. La vieille Monarchie, l'Empire, le Directoire, la Restauration, ont péri tour à tour par l'excès de leur puissance. On veut toujours, dans ce pays-ci, trop gouverner, trop administrer, trop légiférer, trop faire. La liberté essaye d'abord de diriger le fleuve entre ses digues, mais il les rompt, se dérobe et s'écoule si vite et par tant de pores, qu'il ne reste bientôt plus rien ni de son bruit ni de son eau.

Avouons aussi que nous sommes les plus oublieux des hommes. Sitôt qu'on revient à nous, nous applaudissons avec une sorte de frénésie ceux que nous repoussions avec emportement. Les partis en France n'ont pas la moindre rancune. Au bout de leur admiration ou de leur haine, il n'y a pas de racines. C'est sans doute une très-aimable qualité de notre nation, que cette espèce de sans-souci-là. Mais ne témoignerait-elle pas que, si nous sommes aptes à toutes les autres sciences, par la mobilité de notre merveilleux génie, nous ne sommes guère propres à la science politique, qui veut plus d'application, de constance et de tenue.

C'est ainsi que nous revendiquons aujourd'hui, que nous nous arrachons M. Royer-Collard, qui ne nous appartient pas, qui a trop de probité politique pour nous appartenir; car il suit avec persévérance sa ligne, qui n'est pas la nôtre.

En effet, M. Royer-Collard croit, par dessus tout, au dogme de la légitimité. Il regrette qu'on ait déplacé les anciens fondements de la monarchie. Il n'a participé ni de conseil, ni de main, ni de cœur, à la Révolution des trois jours. Il a plaidé pour l'hérédité de la pairie. Il a repoussé l'extension du privilége électoral. Il a versé les pleurs de son éloquence sur la tombe du grand Périer, l'homme fatal de Juillet. Il n'est ni de l'extrême gauche, ni de la gauche dynastique, ni même du tiers-parti. Il a d'abord voté les budgets, les lois et les mesures de nos gens de peur et de corruption, et il a fallu que la coupe d'iniquité fût pleine jusqu'aux lèvres, pour qu'il leur criât qu'elle allait déborder. Et vous, députés de l'Opposition, oublieux de tout ce passé qui n'est pas le vôtre, vous appelez M. Royer-Collard l'apôtre de la liberté! Mais M. Royer-Collard lui-même n'accepte point ce démocratique apostolat. Il ne veut pas qu'on croie qu'il a été ce qu'il n'a point été, ni paraître ce qu'il n'est pas. Il veut rester avec son caractère propre, avec sa physionomie originale, avec ses antécédents, avec ses doctrines, avec ses regrets, avec sa vie toute légitimiste, et bien que nous, nous concevions le gouvernement de notre pays d'une autre manière, cette vie est assez belle pour que nous la laissions s'achever dans son intégrité consciencieuse et pure.

RÉVOLUTION DE 1830.

Je vais marcher sur des brasiers, je vais aborder, je vais peindre les orateurs de mon temps. La plupart de ces orateurs ont été, sont ou seront Ministres. Ils ont donc des flatteurs et des envieux, des amis et des ennemis. Ne pas les louer assez, c'est blesser les amis. Ne pas les critiquer assez, c'est déplaire aux ennemis. Comment faire? Être exclusivement panégyriste ou exclusivement détracteur? alors, je ne serais ni vrai ni juste. Être impartial? je le veux bien, quand j'aurai rencontré un contemporain, peintre ou juge d'hommes politiques, qui ne soit ni du centre, ni du tiers-parti, ni démocrate, ni dynastique, ni légitimiste; car s'il est de l'un de ces partis-là, et comment n'en serait-il point, il teindra nécessairement sa palette des couleurs de son opinion, et dès lors il ne sera plus impartial, et s'il me blâme de ne pas voir les choses comme lui, je pourrais lui reprocher à mon tour de ne pas les voir comme moi. Quoi donc! vous ne voudriez pas que je vous jugeasse d'après mes principes, et vous prétendriez me juger d'après les vôtres! Il n'y a qu'un seul arbitre de possible entre vous et moi, et qui est-ce? La postérité, si elle daigne s'occuper de

si peu que de nos orateurs et de Timon leur peintre. La postérité seule est impartiale. Mais, d'un autre côté, la postérité, qui n'a vu ni les choses ni les hommes qu'elle veut essayer de peindre aussi, peut-elle faire ressemblant, et n'entre-t-il pas toujours dans ses tableaux un peu d'imagination et de fantaisie? Bien plus, elle-même recherche avec curiosité les portraits faits par les contemporains, d'après nature. Elle les étudie, elle les admire, elle les aime et elle les préfère aux siens propres, et je dis qu'elle a raison.

Je ne me pique donc nullement d'être impartial envers les orateurs politiques de mon temps. Je voudrais l'être que je ne le pourrais pas, et je le pourrais que je ne le voudrais pas. Je ne me pique pas d'être impartial, car j'avouerais que le bien et le mal me sont indifférents; que les gouvernements peuvent se conduire par toutes sortes de règles; que tous les systèmes les plus opposés sont également bons, pourvu qu'ils réussissent; qu'il n'y a ni vrai ni faux dans les choses de la politique, ni vice ni vertu dans les hommes d'État, ni grandeur ni faiblesse dans la constitution des empires, ni de leçons dans l'histoire, ni d'expérience dans les faits, ni de fidélité dans les sentiments, ni de moralité dans les actions, ni de conséquences dans les principes.

Non, je ne suis pas impartial ou plutôt éclectique de cette façon-là, et je crois à Dieu en politique, comme en tout le reste.

Qu'on me permette ici, car j'en ai besoin, de me précautionner contre les dérobées d'amour-propre, les récriminations sourdes et les suggestions intéressées de messieurs les orateurs qui prétendraient que j'ai eu, en les regardant, les yeux tout à fait aveuglés par la passion, le dépit, la colère ou quelqu'autre trouble de ce genre, et que je les ai travestis, uniquement parce que je ne les aurais pas loués avec un ridicule excès. D'ailleurs, quoiqu'il n'y ait presque jamais de bonne grâce à parler de soi, je dois dire au public qui est venu visiter ma galerie avec tant d'empressement et de bienveillance, dans quelle disposition d'état et d'esprit je me trouvais, lorsque j'ai peint nos orateurs.

Je suis radical, mais radical plus centralisateur et plus gouvernementiste, si je puis m'exprimer ainsi, que la plupart des gens qui s'appellent conservateurs. Je veux la liberté, mais par les contraintes de la logique, et non par la violence des poignards. Je veux le pouvoir, mais par l'exercice intelligent, ferme, humain et juste de l'autorité, et non par la force brutale de l'oppression et de l'arbitraire. Je ne me soucie pas plus du despotisme que de l'anarchie, et pas plus de l'anarchie que du despotisme.

J'ai pris mes pinceaux sans faveur ni sans haine. Je n'ai reçu de ceux qui ont posé devant moi, ni bienfaits ni persécutions. Ils ne m'ont rien offert, je ne leur ai rien demandé.

Mon devoir et mes principes m'ont porté à repousser les honneurs de la magistrature, du Conseil d'État et du ministère, il y a dix ans, dans l'âge de l'ambition. J'ai passé cet âge. Je ne souhaite que de demeurer dans la position obscure et solitaire où je me suis volontairement retiré. Je me contenterais d'être moins encore. Y a-t-il de nos jours un poste, si haut qu'il soit, qui valût qu'on l'enviât? Et puis, nous vivons si peu! et puis, à mener les affaires, on risque aujourd'hui sa conscience, le seul de tous les biens qui soit pour moi de grand prix.

Sans doute, je ne désespère pas de l'avenir de mon pays, parce qu'après tout, la voix du peuple est la voix de Dieu et qu'il faut bien à la fin que Dieu parle. Mais je n'ai plus d'illusion, ce n'est pas ma faute, sur les hommes d'à présent. Je ne me laisse prendre à aucun d'eux, fût-il des miens, et, dans cette poussière de tous les partis, je cherche en vain quelqu'un qui représente quelque chose.

Il y a dans chaque parlementaire, deux sortes d'hommes, l'homme orateur et l'homme politique ; j'ai peint l'orateur avec mon goût d'artiste qui peut ne pas être, j'en conviens, du goût de tout le monde et surtout du goût des orateurs, race vaniteuse entre toutes les races. J'ai jugé le politique avec ses opinions, quand il en avait, avec les miennes, pour point de comparaison.

Voilà dix ans que j'ai commencé à étendre ma toile sur le

chevalet et à charger ma palette, et que je continue à peindre sans relâche.

La politique intérieure et extérieure des peuples libres n'est plus aujourd'hui dans les intrigues des cours, mais dans les causes et les effets des débats parlementaires : peindre les orateurs, c'est écrire l'histoire.

J'ai voulu faire une œuvre sérieuse, et qui durât et qui se liât à l'étude de nos révolutions et à la connaissance exacte et vraie des affaires de mon temps. Aurai-je réussi? Je le croirais, que je pourrais me tromper, et, dans tous les cas, ce ne serait pas à moi de le dire.

Tout ce que je puis dire, c'est que je me suis rencontré, pour observer mes modèles, dans les meilleures conditions où jamais un peintre puisse être.

J'ai vu, j'ai écouté le général Foy, Benjamin Constant, Manuel, Royer-Collard, Martignac, Casimir Périer, Villèle, De Serre, et, de plus, j'ai entrepris ce que personne en France n'avait fait avant moi et ce qui probablement ne se fera plus, j'ai lu et relu, un à un, toute la charretée de leurs discours.

J'ai vu les orages parlementaires se former, non dans les nuées de l'Olympe, mais au pied de la tribune, et j'ai entendu la foudre éclater et, conduite par un fil électrique, se perdre quelquefois loin du public, dans la salle des Conférences, à deux pas de moi.

J'ai vu, seul entre tant de spectateurs étrangers, les acteurs de nos drames politiques s'habiller et se déshabiller dans les coulisses. J'ai assisté, et pas un autre peintre que moi, au jeu muet de leur pantomime, à leurs demi-confidences ; à ces échanges de gestes, de regards, de sourires ; à ces mouvements imperceptibles de dépit, d'embarras, de rougeur, de colère ; à ces allées et venues d'aides de camp ministériels; à ces expéditions de billets sous main et sous table ; à ces bourdonnements de consignes et de mots d'ordre ; à ces changements de front, à ces revirements subits, à ces coups fourrés, à ces ruses de guerre ou de comédie,

qui expliquent mieux une situation ou un orateur que tous les discours d'apparat, et qui échappent toujours aux oreilles et aux yeux des tribunes et des sténographes, quelque perçants qu'ils soient.

Oui, je les connais bien ces orateurs, puisque j'ai vécu dans l'intimité de leur vie publique. Mais, d'un autre côté, j'ai muré devant moi la porte de leur vie privée, et je n'ai pas même voulu la regarder par le trou de la serrure.

Ce n'est pas la louange de nos amis qui nous flatte davantage, c'est celle de nos adversaires, et nous y sommes d'autant plus sensibles, qu'elle nous arrive plus mêlée de blâme et de critique, et qu'elle fait mieux voir par là sa sincérité. Or, la sincérité est la qualité qui nous charme le plus dans les autres, même lorsque nous ne la posséderions pas nous-mêmes.

Les orateurs modernes savent bien et, d'ailleurs, ils sentent instinctivement que leurs improvisations s'évanouissent comme le son de la parole; que s'ils brillent de l'éclat du soleil à son midi, il leur faut s'aller plonger, à la fin de la journée, derrière l'horizon, dans une nuit sans aurore et sans lendemain, et ils se retiennent, ils se cramponnent, comme ils peuvent, à cette vie de souvenir et de renommée qui s'écoule de toutes parts.

Qu'importe que, par une complaisance posthume, on ait imprimé avec luxe les discours du général Foy, de Casimir Périer, de Benjamin Constant et de tant d'autres, si personne n'y touche? On ne lit plus les orateurs dans leurs œuvres. On ne les lit plus que dans leurs portraits.

Sans doute, vivre par lambeaux, par fragments, vivre avec son nom presque seul, vivre sans ses œuvres, sans sa parole, c'est à peine vivre pour un orateur. Mais enfin, ce n'est pas mourir tout entier, et il doit savoir gré à la main secourable qui entr'ouvre sa tombe et qui laisse glisser sur son front un rayon de lumière.

Que chacun de ceux qui existent encore et que j'ai peints, s'interroge lui-même, qu'il se regarde dans son miroir et ensuite dans

ma portraiture, et qu'il dise, la main sur la conscience, s'il ne se trouve pas ressemblant. C'est à quoi j'ai singulièrement avisé, et il me semble que si j'eusse été moi-même orateur, au risque de ce qui aurait pu m'en arriver, j'aurais voulu être peint par Timon.



GARNIER-PAGÈS.

Hélas ! j'ai déjà beaucoup vécu. J'ai vu périr Manuel dans l'abandon ingrat de ses électeurs et de ses amis. J'ai vu mourir Lafayette qui n'était pas encore au bout de sa verte vieillesse et qui, devant sa majestueuse et simple parole, eût fait reculer les lois de septembre. J'ai vu tomber Carrel au printemps de son âge, Carrel, le brillant chevalier de la démocratie, la fleur de nos espérances, la plume et l'épée du parti national. J'ai vu s'éteindre Garnier-Pagès qui, s'il se fût arraché plus tôt à cet air vicié de la Chambre et aux dévorantes agitations de nos luttes stériles, eût retrouvé ses forces et sa santé sous le ciel plus doux du Midi et dans le repos de l'étude.

Et moi, compagnon obscur de ces hommes illustres, je ne puis que les peindre et que les admirer. Je commencerai par vous, Garnier-Pagès, et je vous devais cet hommage ; car vous n'êtes plus, et l'on oublie si vite les morts ! car vous m'aimiez aussi et vous ne vouliez pas plus vous séparer de moi, que je ne me serais jamais séparé de vous ! car il n'y avait pas une seule de vos pensées qui ne fût la mienne ; je dédaignais, comme vous, ce que vous dédaigniez, les honneurs et le pouvoir ; j'aimais, comme vous, ce que vous

aimiez, le peuple ; j'espérais, comme vous, ce que vous espériez, la réforme, et nous n'avions pas besoin de nous communiquer ce que nous sentions, et de nous parler pour nous entendre. Nous formions ensemble des vœux si sincères et si ardents pour l'union de tous les patriotes, pour la grandeur de notre chère France, pour l'amélioration de la condition des pauvres, et pour le triomphe définitif de la démocratie ! Oui, vous aviez une grande intelligence, Garnier-Pagès ! Oui, vous étiez un noble cœur ! Vous compreniez la liberté, vous saviez combien on doit l'aimer ! vous saviez plus, vous saviez comment on doit la servir ! et je ne vous verrai plus, vous que j'avais laissé si plein de vie ! et quand je rentrerai dans la Chambre, je ne vous retrouverai plus à l'extrémité de notre banc solitaire !

Atteint moi-même, loin de vous, d'un mal moins périssable que le vôtre, je n'ai pu recueillir vos derniers soupirs et vous payer le devoir d'une amitié fidèle. Mais puissent ces lignes que je vous consacre et que la flatterie n'a pas dictées, vous faire survivre à cette fuite du temps qui passe et qui nous emporte, et vous rendre encore plus cher à nos cœurs et plus regrettable à notre mémoire !

Garnier-Pagès eut le bonheur de ne pas subir, comme homme parlementaire, l'épreuve presque toujours fatale de la traverse de plusieurs gouvernements. S'il eût été député lorsque la Révolution de juillet éclata, eût-il, comme tant d'autres l'ont fait, excédé les limites de son mandat ? eût-il quitté le champ de bataille pour aller dépouiller les morts ? eût-il perdu, sous les attouchements du pouvoir, cette virginité politique qu'il garda jusqu'au bout avec une continence si exemplaire ? Je ne le crois pas.

Garnier-Pagès avait le plus rare des courages dans un pays où tout le monde est brave de sa personne, il était brave de sa conscience. Il eût, au besoin, sacrifié plus que sa vie, il eût sacrifié sa popularité, et c'est par ce côté surtout que je l'estimais, car je ne fais pas le moindre cas des orateurs ni des écrivains qui ne savent point, s'il y a lieu, résister aux préjugés et aux entraînements de leur propre parti. On doit dire la vérité à ses amis encore plus qu'à

ses ennemis, et celui qui veut de la popularité *quand même* n'est qu'un lâche, un ambitieux ou un sot.

Simple de manières, d'une vie intègre, et démocrate sévère sans être extravagant ; fidèle à ses antécédents, sincère, désintéressé, généreux, inoffensif, tel était l'homme moral et politique.

Orateur, il excellait par la sage économie de son plan, la souplesse de sa dialectique et la prestesse ingénieuse de ses reparties. Il manquait peut-être un peu de cette vigueur haute, abondante et pleine, qui soutient le discours, et qui ne laisse les adversaires ni reculer ni respirer sous la pression et l'accablement de son flux impétueux ; de cette émotion intérieure qui se communique aux autres, parce qu'on l'éprouve soi-même ; de cette imagination qui donne du corps à la pensée, et qui fit la fortune de tous les grands maîtres dans l'art divin de la parole ; enfin, de cette véhémence, de cette action oratoire qui tient à la puissance des poumons et à la coloration du visage.

Mais dans une assemblée sérieuse, dans un gouvernement d'affaires, l'homme véritablement éloquent n'est pas celui qui a de l'éclat, de la passion, des larmes dans la voix, mais celui qui discute le mieux. Or, Garnier-Pagès était un homme de discussion. C'était la raison même, assaisonnée d'esprit.

Garnier-Pagès avait un talent tout à fait parlementaire. Il ne disait que ce qu'il voulait dire, et, comme un nautonier habile, il conduisait sa parole et ses idées à travers les écueils dont sa route était semée, sans faire naufrage, sans même y toucher.

Les hommes rassemblés, Chambre ou peuple, aiment ce qui les éblouit, ce qui les émeut, ce qui les frappe, ce qui les entraîne. Ils ne tiennent pas assez compte de la justesse des pensées, de la propriété des termes, de l'enchaînement du discours. Garnier-Pagès ne séduisait pas les hommes légers, mais il plaisait aux hommes graves, car il était dans ses oraisons plus solide que brillant. Il ne s'attachait pas tant au mouvement des idées qu'à leur suite, et à la pompe des mots qu'aux choses que ces mots expriment. Sa discussion était serrée et substantielle. Il déduisait nettement ses pro-

positions les unes des autres, en commençant par les principales pour arriver aux secondaires, et ses raisonnements se pressaient et s'unissaient, sans se confondre. Je n'hésite pas à dire, et sous ce rapport je crois un peu m'y connaître, que Garnier-Pagès était l'un des meilleurs dialecticiens de la Chambre.

Sa conversation familière abondait en traits fins et épigrammatiques sans être blessants. Il étincelait de gaieté et d'esprit.

L'immodestie oratoire qui, chez les autres, tourne à la superbe, chez lui tournait à la naïveté. Revenu sur son banc, il affaiblissait quelquefois par le badinage, l'influence qu'il venait de gagner à la tribune par sa haute raison. Mais le léger Français peut-il ne pas se gausser et rire, même au plus fort du péril, même à l'heure de la mort !

Garnier-Pagès, comme tous les hommes politiques, s'exagérait l'importance du milieu dans lequel il s'agitait. Où il n'y avait que des individus clair-semés, Garnier-Pagès croyait voir un parti. Il grossissait, à vue de loupe, la ténuité microscopique de l'extrême gauche.

Du reste, il avait senti qu'une opinion, muette devant des opinions qui parlent, accuse sa propre faiblesse, se perd dans l'excentricité, et donne elle-même sa démission. Il avait senti aussi que le terrain de la politique radicale était cerné de tous côtés par les lois de septembre, par les murmures interrupteurs du centre, et par les prohibitions du rappel à l'ordre.

Mal à l'aise sur un terrain étroit et ruineux qui manquait de toutes parts, il avait voulu faire voir que l'impuissance de sa position n'était pas l'impuissance de l'homme, et il s'était mis à étudier, à ouvrer, avec une ardeur infatigable, les matières de finances et d'économie politique. C'est ainsi qu'il passa les jours et les nuits à creuser la vaste et aride question des rentes. Ses deux discours ont fait époque. On peut dire qu'il a épuisé la matière. Une clarté parfaite d'exposition, une grande sûreté de jugement, une science profonde de détails, une argumentation vigoureuse et claire, une habileté soutenue, une mesure d'idées, une circon-

spection de langage, une finesse de réplique qu'on ne saurait assez louer, voilà ce qui a captivé pendant plusieurs heures l'attention de la Chambre la plus inattentive, et l'on entendait ses adversaires eux-mêmes, dire en sortant de la séance : Jeune orateur d'une immense espérance! futur ministre des finances de la Démocratie!

Sa pénétration à la fois prompte et solide ne se laissait ni abuser par les fausses promesses, ni éblouir par la pompe des grandeurs. Il voyait tout de suite, au fond des mauvais actes, les mauvaises intentions.

Dans la discussion des Bureaux, il parlait sur tous les sujets, peu, mais bien, opportunément, clairement, positivement, sans phrases et sans emphase, sans colère et sans injures, et les ministres n'avaient pas d'antagoniste plus prompt, plus roide et plus embarrassant.

Garnier-Pagès et Guizot ont été, de notre temps, les deux seuls députés qui fussent en état de réunir, de discipliner et de conduire un parti. Odilon-Barrot est trop abstrait, Mauguin trop léger, Thiers trop insouciant, Jaubert trop emporté, Lamartine trop vague, Dupin trop mobile, et les autres ne le veulent ou ne le pourraient. Je ne dis pas que Garnier-Pagès et Guizot fussent intrigants, mais je dis qu'ils étaient habiles. Tous deux actifs et dispos. Tous deux forts sur la statistique personnelle de leurs troupes. Tous deux tacticiens consommés. Tous deux se ménageant des intelligences dans le camp ennemi. Tous deux sachant dire à chacun la raison qui doit le déterminer. Tous deux usant de stratagèmes imprévus. Tous deux dans la Chambre, dans les bureaux, dans les associations, ailleurs, où que ce soit, pressés, possédés du besoin d'agir, de poser la question, de fondre les dissidences, de coaliser les volontés, d'organiser l'affaire et de mener leur monde. Tous deux excellents chefs d'opposition, si Garnier-Pagès eût pris un peu plus de la gravité de Guizot, et si Guizot eût pris un peu plus de la dextérité de Garnier-Pagès.

Mais, chose plus facile! M. Guizot mène, la verge haute, son troupeau d'écoliers obéissants, tandis que l'extrême gauche est rebelle

au frein, grondeuse, mutine et presque indisciplinable. Comme on ne s'y soucie pas d'être simple soldat et que chacun veut être officier, chacun a le plaisir de s'obéir et de se commander, pourvu qu'il parvienne à s'entendre avec lui-même, ce qui n'arrive pas toujours. Et puis, l'extrême gauche ne se vante-t-elle pas fièrement de ne dépendre de personne et de ne point faire d'opposition systématique? C'est cela, et que vous êtes habiles! Ne faites point de l'opposition systématique contre les autres qui vous feront du ministérialisme systématique, et vous pourrez vous flatter d'obtenir un magnifique succès! Isolez-vous, rompez vos rangs, tiraillez au hasard, tandis que les ministres adossés aux masses noires du centre, vomiront sur vous les feux de leur bataillon carré. Voilà une opposition bien disciplinée! voilà une belle tactique!

Ou je me trompe, ou par la nature de son talent Garnier-Pagès eût fait un bon ministre; et ne croyez pas que je me fusse plu à lui ménager une candidature, et que j'eusse été impatient de le peindre avec un portefeuille rouge sous le bras, et brodé d'or à son collet : je dis seulement qu'il en aurait eu le talent, je ne dis pas qu'il en aurait eu l'ambition.

Oui, Garnier-Pagès avait toutes les capacités d'un ministre : un coup d'œil rapide qui allait droit au fond des choses; un jugement qui ne se laissait pas dominer par l'imagination; une dialectique vive, exacte et serrée; un esprit fécond en ressources, prompt d'expédients, vaste dans l'organisation, actif et persévérant dans les moyens.

De même, en peu d'années, Garnier-Pagès, s'il l'eût voulu, se fût mis à la tête du barreau. Il avait toutes les qualités des avocats de nos jours autant peut-être que celles d'un orateur : une pénétration laborieuse, une rare intelligence du droit, une facilité merveilleuse d'argumentation, une riposte naturelle et soudaine, une logique enchaînée, une grande solidité de jugement.

Ce qui me surprenait le plus en lui, c'était son aptitude éminente pour les affaires, aptitude telle que M. Thiers lui-même ne l'eût

pas surpassée. Car si M. Thiers voyait plus vite et plus loin, Garnier-Pagès voyait plus juste.

J'admirais moins, je l'avoue, cette légère souplesse de parole et d'esprit qui consiste à voltiger autour du banc des ministres, et à couvrir, à hérisser leur peau de piqûres et de rougeurs. Ce sont finesses et subtilités que ne comprend pas toujours un public mal initié aux mensonges et aux synonymies de l'argot parlementaire.

J'aime mieux plus de nerf et de chaleur dans le discours, et je crois qu'il faut savoir se taire, lorsque l'on n'a rien à dire. Mais les partis, dans tous les partis, sont exigeants comme les plaideurs. Si vous ne parlez pas, ils disent que vous les trahissez. Si vous parlez, ils disent que vous les avez mal défendus. Il ne leur vient jamais à l'esprit que c'est leur cause qui ne vaut rien, et non leur avocat.

On ne saurait trop le répéter : depuis la Révolution de juillet, il n'y a jamais eu d'opposition systématique, de chefs reconnus, de combat en règle, mais des soldats bizarrement accoutrés de toutes sortes d'armures, des agrégations fortuites et des mêlées de tirailleurs.

J'ajoute, puisque je suis en train de franchise, que le parti démocrate a ses inconséquences tout autant que les autres partis, et si j'en voulais entreprendre l'autopsie, je ferais voir de combien de maladies son pauvre corps est travaillé.

Il y en a qui se contenteraient de changer encore une fois de roi, pour essayer si cela irait peut-être mieux. D'autres voudraient tout de suite la République. D'autres la voudraient également, mais plus tard. Ceux-ci désireraient que l'on consultât le pays qui ne l'a jamais été librement et complétement, jamais, et qu'on fît ce que déciderait la majorité des citoyens.

La vérité est qu'il n'y a pas dans la Chambre un seul député d'aucune opinion qui soit conséquent.

Demandez plutôt aux ministériels, aux gens du tiers-parti et aux dynastiques, s'ils croient représenter sincèrement le pays ; ils vous répondront que cela va sans dire, puisque le pays n'a pas réclamé

contre leur charte et contre leurs lois, et que *qui ne dit mot consent*.

A cela, je répliquerai à mon tour que les Turcs ne s'avisent pas non plus de réclamer contre les firmans de sa Hautesse le sultan Mahomet, ce qui ne prouve pas du tout que les Turcs soient libres, ni qu'ils aient le moindre goût pour le régime de la bastonnade et du pal. Voilà qui est, en effet, un singulier dilemme : si vous ne réclamez pas, vous serez censés consentir ; mais si vous réclamez, on vous enfermera provisoirement à la Conciergerie, et vous en sortirez en compagnie de voleurs, pour vous rendre, en compagnie de gendarmes, à la prison de Clairvaux, où logé entre quatre murailles, vous pourrez, pour peu que la fantaisie vous en reprenne, réclamer là tout à votre aise. Ce sont de bien honnêtes gouvernements et de bien véridiques représentations, que les gouvernements et les représentations du *qui ne dit mot, consent !*

Demandez maintenant aux légitimistes, qui prennent le serment dans le sens religieux, s'ils se trouvent fort à l'aise de mettre leur main assermentée dans la main de Louis-Philippe, tandis que leurs cœurs sont à Goritz ; ils vous répondront bravement qu'ils siégent en vertu de la souveraineté du peuple.

A cela, je répliquerai à mon tour que, pour invoquer la souveraineté du peuple, il faudrait commencer par la reconnaître ; qu'on ne peut servir deux maîtres, adorer deux dieux, se dire le sujet de deux rois, et tenir à la fois pour deux principes contraires, pour la légitimité et pour l'usurpation. Toutes les explications possibles, voyez-vous, ne donneront pas à cette position forcée, ce qui lui manque de net et de logique.

Enfin, demandez aux hommes de l'extrême gauche, s'ils ne se sentent pas un peu gênés par le serment ; ils vous répondront que le serment politique n'est qu'une simple formalité ; qu'il n'oblige ni à servir ni à aimer celui-ci ou celui-là ; qu'il ne lie pas d'un lien plus fort envers le prince, la Charte et les lois, les députés qui le prêtent malgré eux, que les citoyens qui ne le prêtent pas ; et, si vous insistez, si vous demandez pourquoi ils font, eux que le pays

n'a point nommés, des lois qui imposent le pays, ils vous répondront que ces lois seraient encore plus mauvaises s'ils n'y mettaient pas la main.

A cela, je répliquerai à mon tour que l'excuse atténue le fait, sans changer le fait, et que l'infidélité organique de la représentation n'est pas couverte par la nécessité de ses conséquences.

Ceci explique pourquoi il n'y a pas un seul député, à quelque opinion qu'il appartienne, qui ne soit anti-logique, et pourquoi cette chambre, qui renferme individuellement tant et de si grands talents, est si terne de couleur, si molle de fibre, si trembleuse de tous ses membres, si affaissée, si épuisée et si défaillante, qu'elle n'a pas même la force d'avorter, n'ayant pas la force de produire.

En effet, tous les partis, sans exception, y manquent au grand principe de la souveraineté du peuple, et ensuite chaque parti y manque à ses propres principes. Je dis qu'il n'y a rien de plus faux au monde ni de plus sot, qu'une pareille situation.

Qui n'a pas vu les puritains, et Garnier-Pagès tout le premier, se donner un mal incroyable, se tordre les mains dans leur pantomime, se plier et se replier en cent contours oratoires, pour faire entendre à demi-voix qu'un autre système aurait du meilleur? Mais à quoi servent ces efforts de style, ces synonymies, ces tours d'adresse parlementaires? Espère-t-on donner le change aux hommes d'abus? Leurs oreilles sont longues et fines. Elles se dressent au moindre mot qui les chatouille et qui les pince. On ne modifie point, d'ailleurs, le système d'un gouvernement avec une allusion de tribune. Donnez-moi vingt lignes de presse, et je vous en dirai plus sur ce sujet que le plus beau discours, long d'une heure.

Qu'on n'espère donc pas aux chambres présentes ou futures. Elles sont et elles seront ce qu'elles ont toujours été, ministérielles, ministérielles quand même, remplies, depuis le fond jusqu'aux bords, de fonctionnaires salariés, stationnaires sinon rétrogrades, jouets de toutes les peurs, impuissantes au bien, prodigues de nos écus, dignes filles, en un mot, du monopole électoral; elles n'ont rien fait et ne feront rien pour le progrès social. Elles n'ont pas donné et

ne donneront pas la réforme. Elles n'ont pas rapporté et ne rapporteront pas les lois de septembre. Elles n'ont pas organisé et n'organiseront pas le travail. Elles mourront l'une après l'autre, d'impuissance et de sénilité, et ce sera toujours à recommencer, jusqu'à ce que tous les Français soient appelés dans les colléges.

Un jour, cette gauche radicale, maintenant silencieuse et glacée, secouera les liens du monopole qui la retiennent. Un jour, des sources fécondes du suffrage universel, s'élanceront des orateurs au front libre, et dont la brûlante parole répandra autour d'eux la flamme et la vie. Un jour, le peuple lui-même posera, par les mains de ses véritables représentants, les larges assises du temple de la liberté. Mais, à l'heure actuelle, sans être aussi grande qu'elle pourrait l'être, la tâche de l'Opposition est encore assez belle.

C'est un droit pour elle de réclamer toutes les conséquences du principe de la souveraineté du peuple : au dehors, indépendance; au dedans, liberté, égalité, instruction, économie, réforme. Qu'est-ce qu'un député qui se murerait dans une taciturnité chagrine et désespérée? Qu'est-ce qu'un soldat qui se cacherait dans sa tente, au lieu de combattre sous le soleil, à la tête du camp? Le devoir des hommes du droit est de répandre la vérité devant les hommes d'abus, dussent les hommes d'abus en fouler sous leurs pieds la semence! Mépris et murmures, calomnies et outrages, ils doivent tout souffrir pour leur pays. Si le pays ne les comprend pas, ne les appuie pas, ne s'en souvient pas, tant pis pour le pays, et non pas tant pis pour eux!

Il ne faut donc pas s'en venir dire, comme un publiciste de mes amis, et, grâce à moi, bien connu, qu'il ne sait pas improviser; qu'il manque de mémoire; que les murmures du centre étoufferaient sa voix; qu'elle n'aurait pas d'écho; que les discours écrits sont froids, compassés, bons à être lus, non à être écoutés; que l'amour-propre de l'écrivain souffrirait de la faiblesse de l'orateur; que l'écrivain résume et que l'orateur développe; que l'écrivain est fastidieux, s'il se répète, et que l'orateur est incompris, s'il ne se

répète pas; qu'ainsi, les qualités du publiciste et de l'improvisateur s'excluent, et autres prétextes.

Il ne s'agit pas, monsieur, de savoir si votre amour-propre souffrirait de ce que vous ne diriez pas la vérité en beau langage, mais si vous n'êtes pas tenu de la dire en quelques termes que ce soit, et si vous ne devez pas prendre moins de souci de votre réputation que du bien de votre pays. Sans doute, si vous n'avez rien de bon à dire, taisez-vous; mais si votre conscience vous oppresse, déchargez-la. Allez toujours, allez à la découverte et fendez de votre proue le fleuve inconnu de l'avenir. La vérité est semblable au long sillage que le bateau à vapeur laisse derrière soi, dont les orbes, en s'agrandissant, vont battre les deux rivages et finissent par envelopper tout le fleuve. Aussi bien vous imagineriez-vous, par hasard, que vous ne serez pas puni de votre silence comme de vos paroles, que votre maison n'a pas été déjà marquée à la craie par les sbires du pouvoir, et que vous ne passerez pas tôt ou tard sous les fourches de la proscription! Allez donc et réjouissez-vous, si vous devez souffrir pour la bonne cause. Sachez, monsieur, que le champ de la liberté a besoin longtemps encore d'être arrosé des larmes et du sang de ses défenseurs!

Non, les membres de l'extrême gauche ne peuvent rester les bras croisés, lorsque la société, poussée par une force mystérieuse et puissante, est en marche vers un avenir meilleur mais inexplicable.

Toutefois, autre est le devoir de l'écrivain qui vit de l'absolu, autre est le devoir du député qui vit du relatif. L'un ne tient son mandat que de lui-même, l'autre que de son mandant; l'un choisit sa position, l'autre l'accepte; l'un est l'homme de ce qui n'est pas encore, l'autre l'homme de ce qui est; l'un est toujours en face des théories, l'autre toujours en face des applications.

Garnier-Pagès, en véritable politique, avait compris que, dans une Chambre de monopole, il faut dire tout ce qui est vrai et ne demander que ce qui est possible; qu'un habile laboureur peut faire germer, dans la terre la plus ingrate, les semences du progrès;

qu'un député n'est pas maître de refuser une amélioration offerte, si petite qu'elle soit; qu'il faut aller au-devant des transactions sur les personnes, sans compromettre sur les principes; que les fruits de la violence sont presque toujours amers et noués, et qu'ils tombent de l'arbre avant d'être mûrs; enfin que les armes de la dialectique sont plus sûres et plus victorieuses dans un pays libre, que les coups de mitraille et les baïonnettes.

Oui, la politique ne doit pas ressembler à ces fléaux du ciel, à ces ravageurs de nations qui sèment devant leurs pas l'épouvante et le désespoir, qui abattent les temples sans les rebâtir et les institutions sans les relever, qui font autour d'eux un désert et qui ne se plaisent qu'au milieu des vengeances, des ruines et des tombeaux. S'il n'est pas permis de dresser un édifice régulier, neuf et complet, il faut du moins tailler les pierres et les apporter sur le terrain. Chaque temps a son œuvre, chaque siècle fait un pas. Le législateur doit imiter la nature qui ne se repose jamais, qui se répare et se reproduit sans cesse, qui se rajeunit et se décore de moissons et de fleurs nouvelles et qui tire sa vie de la mort même. Aujourd'hui, le but de tous les hommes d'État qui comprennent leur sainte mission, doit être l'amélioration du sort de l'espèce humaine. Tous les efforts du législateur qui ne tendraient pas là seraient anti-moraux, anti-philosophiques, anti-religieux, stériles, impuissants, négatifs, sans portée et sans excuse.

S'il n'est pas permis d'organiser les grandes bases du gouvernement, ni même de les discuter, il y a encore beaucoup de bien à faire dans les questions secondaires. La Charte n'est pas éclose, par une matinée d'août, des cervelles chambrières de MM. Bérard et Dupin. Ces messieurs n'ont pas, que je sache, inventé le jury, la liberté des cultes, la liberté de la presse, la responsabilité des ministres, ni même l'égalité de l'impôt. Nous aussi, nous sommes conservateurs de ceci et de cela et de tout ce qu'il y a de pareil à conserver dans la Charte, et nous défions les coureurs les plus ardents de places, d'honneurs, de salaires, de cumuls et de sinécures, d'aimer plus prodigieusement les bonnes choses de la

Charte, que nous ne les aimons nous-mêmes. Il y a donc encore beaucoup à dire sur le compte de cette excellente personne de Charte, sans qu'on y trouve à reprendre et sans lui causer de la peine.

Les soi-disant conservateurs se sont fait et arrangé une petite Charte à eux, une Charte de famille, une Charte toute personnelle et où ils serrent et enferment bien dévotement les faveurs du ministère, les bourses de leurs enfants, les brevets de leurs jugeries, les épaulettes de leurs grades, pêle-mêle avec les lois de septembre, les procès de tendance et les bénédictions du ciel, et devant laquelle ils font tous les matins leur prière. Nous, faisons-en autant devant la grande Charte, la Charte de nos garanties et de nos libertés. Quoique gênés, tout mouvement ne nous est pas interdit, toute parole n'est pas bâillonnée sur nos lèvres.

Qu'importe, au surplus, que dans cette Chambre morne et dévastée, l'extrême gauche parle ou ne parle pas? Qu'importe qu'on l'écoute ou qu'on la dédaigne? Qu'importe que Lafayette meure, que Carrel tombe, que Garnier-Pagès disparaisse? Les hommes s'en vont, le principe reste. Depuis cinquante ans, et par toute l'Europe, le despotisme a eu beau faire des trouées avec sa mitraille et ses boulets dans les rangs du peuple, les vides se remplissent, les bataillons se pressent, la terre de la démocratie tressaille dans sa fécondité, les générations se lèvent pleines d'espérance et d'ardeur, et le combat se renouvelle sur tous les points, avec le triomphe au bout.

Non, la souveraineté des nations, de qui tout sort et en qui tout rentre, ne périra pas, à moins que le peuple ne soit mis à mort par le peuple et qu'on ne fasse de l'Europe une immense solitude. La souveraineté des nations est le principe de la liberté fondée sur l'égalité politique, civile et religieuse. La souveraineté des nations est le principe de l'ordre fondé sur le respect des droits de tous et de chacun. Elle n'est la plus belle des théories, que parce qu'elle est la plus vraie. Elle n'est la plus consolante, que parce qu'elle ne laisse aucun malheur sans secours, ni aucune injustice

sans réparation. Elle n'est la plus sublime, que parce qu'elle est l'expression de la volonté générale. Elle n'est la plus féconde, que parce qu'il n'y a pas une perfectibilité qui ne découle d'elle. Elle n'est la plus vivace, que parce que, s'il y a eu toujours des hommes rassemblés en société, elle n'aura pas eu de commencement, et que, s'il y en a encore toujours par la suite, elle n'aura pas de fin. Elle n'est la plus naturelle, que parce qu'elle n'est autre que la loi de la majorité, qui, à leur insu, gouverne les sociétés libres. Elle n'est la plus noble, que parce qu'elle est la seule qui réponde à la dignité de la nature humaine. Elle n'est la plus légitime, que parce qu'elle est la seule qui rende raison de l'alliance du pouvoir avec la liberté, et qui fasse que l'un soit respectable, et l'autre possible. Elle n'est la plus raisonnable, que parce qu'il y a présomption que plusieurs ont plutôt raison qu'un seul, et tous que plusieurs. Elle n'est la plus sainte, que parce qu'elle est la réalisation la plus parfaite de l'égalité symbolique de tous les hommes. Elle n'est la plus philosophique, que parce qu'elle détruit les préjugés de l'aristocratie et du droit divin. Elle n'est la plus logique, que parce qu'il n'y a pas une objection sérieuse qu'elle ne puisse résoudre, ni une forme de gouvernement à laquelle elle ne puisse se plier, sans altération de son principe. Enfin, elle n'est la plus magnifique, que parce que, du tronc immense de la souveraineté des nations, sortent à la fois toutes les branches de l'arbre social, chargées de séve et d'ombrages, de fruits et de fleurs.



CASIMIR PÉRIER.

La Cour, encore mal affermie au dedans et au dehors, marchait, en tâtonnant, dans les voies de son jeune établissement. Débarrassée enfin de Lafayette et de Laffitte, qu'elle avait tant aimés, tant pressés de fois sur son cœur, elle se retrouvait entre les ambitieux de la doctrine et les effarés de la bourgeoisie : elle jeta les yeux sur Casimir Périer.

Son immense fortune lui donnait cette sorte d'apparente indépendance qui permet à un ministre de mettre, à tout moment, le marché à la main, devant le Roi et devant les Chambres, qui élève un homme au-dessus des soupçons de la corruption, et qui en impose toujours au vulgaire. Il attirait les légitimistes par la prédilection secrète de Charles X pour sa personne, et il ne pouvait être suspect à Louis-Philippe, n'ayant jamais servi d'autre maître. Sa dialectique passionnée le rendait merveilleusement propre à lutter contre l'opposition, d'homme à homme, de colère à colère. C'était un personnage d'action et de riposte vive, doué de plus de résolution parlementaire que de courage personnel, toujours prêt à monter à l'assaut de la tribune et y montant. Il n'était pas jusqu'à sa haute stature, à son impérative et brusque démarche, à ses yeux cachés

sous d'épais sourcils et toujours pleins d'une rouge et ardente flamme, qui ne complétassent l'ensemble de sa supériorité circonstancielle. Il semblait être fait pour le commandement et pour la présidence du conseil, et il n'y avait personne, pas même le vainqueur de Toulouse, qui songeât à les lui disputer. La Cour, les bourgeois trembleurs, les pairs de la légitimité, les loups-cerviers de la bourse, et la majorité moutonnière de la Chambre, s'étaient jetés aux pieds de Casimir Périer pour le supplier de prendre le gouvernail de l'État, de les conduire et de les sauver.

Ici, je dois prier honnêtement les lecteurs de n'examiner la peinture que je vais faire, qu'avec une sorte de défiance, de réserve du moins. Je suis sincère, mais je ne suis pas impartial. Casimir Périer avait trompé mes libérales espérances. Il avait attaqué violemment ma personne. Il se peut que, dans cette situation d'esprit, j'aie, en le peignant, il y a quelques années, broyé trop de noir sur ma palette. Mais il faut bien, d'un autre côté, pour ne pas mentir, que je dise ce que j'ai vu. Je n'ai peint d'ailleurs que l'homme malade, en proie à des douleurs vives et internes, et à des embarras de gouvernement et de politique capables de troubler les pensées et d'égarer le jugement.

Ces précautions prises contre l'erreur possible de mes appréciations, je poursuis.

Casimir Périer avait, sur ses derniers jours, une énergie orageuse qui le minait et qui l'emportait rapidement vers le tombeau. Il remua, il exalta, sans le savoir, sans le vouloir peut-être, et par une sorte de sympathie convulsive, toutes les mauvaises passions qui sommeillent toujours dans le coin des âmes les plus tranquilles. A sa voix, les deux partis se ruèrent l'un sur l'autre, et l'on eût pris la Chambre pour une loge de fous furieux et déchaînés, plutôt que pour une assemblée de graves législateurs.

Les séances d'alors ressemblaient assez à celles de la Convention, moins la grandeur théâtrale des événements et la fin tragique des acteurs. Les ministres et les centres se faisaient bien peur à eux-mêmes et entre eux : c'est un plaisir comme un autre. Les paroles

tenaient lieu d'action, et nous avions dans l'intérieur de la Chambre le spectacle d'une terreur en miniature.

La peur a toujours été et sera toujours de tous les ressorts parlementaires, le plus énergique et peut-être le plus habile. Elle agit sur les femmes, les enfants, les vieillards, et sur les députés cacochymes d'esprit qui, dans un péril réel ou imaginaire, se serrent, en tremblant, les uns contre les autres. Ajoutez aux peurs vraies les peurs feintes; car il y a sur les bancs ministériels une foule de colombes effrayées, toujours hâtives de gagner le rebord de l'autel et de s'abriter sous l'aile du dieu qui règne et qui gouverne.

Il faut avoir vu Casimir Périer dans ces moments-là, l'avoir vu face à face, comme je l'ai vu, pour le peindre fidèlement. Sa haute taille s'était déjà voûtée. Sa belle et majestueuse figure se chargeait d'ombre et de rides. Ses joues se cavaient, ses yeux roulaient un feu mêlé de sang. Ses paroles brûlaient comme la fièvre, et il avait le transport au cerveau. Il rudoyait, éperonnait, tyrannisait la majorité tout autant que la minorité, et il stupéfiait les autres ministres. On ne distinguait pas alors de tiers-parti, de ministériels purs et de doctrinaires. Casimir Périer ne laissait pas aux fractions de la majorité, le temps de se reconnaître et de se compter. Il les rassemblait, et il les comprimait fortement sous ses doigts crispés, et il envoyait pêle-mêle au combat, Dupin, Thiers, Guizot, Barthe, Jaubert, Jacqueminot et Kératry. Lui-même, il se colletait sur l'estrade de la tribune avec le député Jousselin. Une autre fois, il fallait lui dépêcher quelque huissier pour lui dire tout bas de réparer le désordre de sa toilette. Tant les préoccupations de la lutte parlementaire l'absorbaient tout entier!

La majorité ne lui obéissait pas par conviction, entêtement ou système, elle cédait machinalement à la volonté, à l'ire de ce maniaque. Elle imitait sa pose, ses gestes, sa voix, sa colère. Elle ressautait, elle trépignait, elle se tordait, elle hurlait comme lui. Mais lorsque, après plusieurs accès de frénésie parlementaire, Casimir Périer eut atteint le paroxysme de la fureur, sa tête s'embarrassa; il tomba épuisé, rompu, rendant l'âme.

Depuis sa mort, ses emportements inintelligents et roides passèrent pour de la fermeté, et deux ou trois mots, toujours les mêmes, qu'on lui soufflait, qu'on lui becquetait et qu'il répétait sans les comprendre, valurent pour du génie. Les prêtres du juste-milieu cachèrent le secret de leurs fourberies dans le creux de cette idole, et ils la dorèrent de la tête aux pieds pour lui attirer les hommages du vulgaire.

On ne doit aux morts que la vérité, mais on la leur doit dans l'éloge comme dans la critique, et je sens ici le besoin de retoucher quelques parties de mon ancien portrait.

Ainsi, tout en répétant que Casimir Périer était dur, irascible, impérieux, sans goût, sans études, sans instruction littéraire, sans entrailles pour le pauvre, sans philosophie, je dirai qu'il avait aussi trois grandes et principales qualités de l'homme d'État, l'ardeur et la vivacité de la conception, la décision du commandement, la force et la persistance du vouloir.

Les amis de la liberté qui ne sont point ingrats, feront toujours deux parts de sa vie : l'une glorieuse, sa vie de tribun ; l'autre fatale à la France autant qu'à lui-même, sa vie de ministre. La Révolution de juillet lui doit trop dans son passé pour ne pas le louer, et il lui a fait trop de mal ensuite pour qu'elle ne le blâme pas.

Ce personnage a été le représentant le plus fougueux et peut-être le plus sincère du vieux libéralisme. Il ne l'avait pas sur les lèvres comme les ministres qui lui ont succédé, il l'avait dans le cœur. Mais, soit aveuglement, soit empire de l'habitude, il ne comprenait pas qu'il y a, entre la légitimité et la souveraineté du peuple, toute la profondeur d'un abîme.

Je ne vois pas qu'il y ait, sur les bancs actuels de l'Opposition, un orateur de la trempe de Casimir Périer. Je n'en vois pas un seul dont la pénétration soit plus sagace, dont l'éloquence soit aussi simple, aussi prompte. Casimir Périer s'était fortifié aux luttes vives et pressantes de la Restauration. A peine de ses yeux perçants voyait-il M. de Villèle poser le doigt sur la détente, que son coup à lui partait et allait frapper l'homme du pouvoir. Il se pré-

cipitait, tête baissée, dans la mêlée; il marchait droit au ministre, et il l'assiégeait sur son banc de douleur; il lui serrait les reins, il le fatiguait de questions, il l'accablait d'apostrophes, sans lui laisser le temps de se remettre et de souffler; il le tenait obstinément sur la sellette, et il l'interrogeait avec autorité, comme s'il eût été son juge. Nous sommes un peuple querelleur, plus hardi dans l'attaque que patient pour la défense : la méthode agressive nous plaît. Peut-être échouerait-elle avec un autre, elle qui a si bien réussi à Casimir Périer ! mais elle allait à sa personne.

Tandis que Royer-Collard élevait ses récriminations à la hauteur philosophique d'un axiome, Casimir Périer chiffrait ses argumentations. Il gourmandait les ordonnateurs, épluchait le budget, disséquait les comptes, refaisait les liquidations, sondait le fond des caisses, exigeait le dépôt des bilans et parcourait, le flambeau à la main, les cavernes des dilapidateurs et les labyrinthes les plus tortueux et les plus sombres du trésor.

Avec Laffitte et Casimir Périer, ces anatomistes de budgets, ces chercheurs, ces investigateurs, ces fureteurs, ces fouilleurs, ces discuteurs de fonds secrets et déguisés, il n'a plus été possible, comme on s'en plaignait en ce temps-là, de faire glisser dans un chapitre de la justice criminelle, la dot d'une fille chérie et le cachemire d'une épouse adorée; dans l'achat des lits militaires, le prix d'un boudoir et d'un divan de soie; dans les grosses réparations d'un mur de refend, la décoration d'une salle à manger; dans un bureau d'Octroi, le montant d'une petite maison ou d'un voyage de plaisance; dans le rétablissement des pères de la Trappe, la gratification d'un cuisinier; enfin, dans les dépenses des orphelines de la Légion d'honneur, l'entretien d'une fille d'Opéra.

Casimir Périer s'était livré, sous la Restauration, aux spéculations les plus vastes, et il n'y a pas si loin qu'on le pense, d'un grand banquier à un grand administrateur. Il avait pour les finances une aptitude exercée, et il en connaissait les théories et la pratique. Il entendait le contentieux mieux que les autres banquiers et presque comme un avocat. Il eût mis dans les affaires

de l'État, l'ordre qui régnait dans les siennes. Il avait dans le coup d'œil de l'étendue, et dans son caractère, dans son esprit, dans ses habitudes, dans toute sa personne, cet absolu, ce tranchant, ce parti pris qui est peut-être nécessaire à un ministre de l'Intérieur pour surmonter les doutes et les tâtonnements de ses préfets et de ses commis, pour éconduire les courtisans et les solliciteurs chambriers, pour couper dans le vif les difficultés de détail, pour déblayer l'encombrement de l'arriéré, pour ouvrir et clore de grandes entreprises et pour mener résolûment la France.

Sans doute, on ne saurait trop lui reprocher d'avoir infligé à la Révolution de juillet les violences d'une réaction passagère; mais s'il eût vécu, et que n'a-t-il vécu, que n'est-il resté ministre? il serait, je le crois, rentré dans les voies normales de la Charte. Il n'eût jamais pu s'imaginer qu'on n'eût fait une révolution seulement que pour badigeonner la devanture de la boutique représentative. Il n'eût pas érigé la Chambre des pairs en Cour prévôtale et recommandé, comme les doctrinaires, qu'on exposât la tête nue des proscrits sous les feux brûlants de l'Équateur. Il eût brisé à coups de canon les barrières des Dardanelles, lancé nos flottes, précipité nos armées, vidé le Trésor, plutôt que de souffrir une injure à la France, une tache à notre drapeau. Né grand personnage le même jour que naissait la dynastie, il savait pour en avoir fait, comment se font les rois et ce qu'ils valent. Il n'était pas homme à se laisser endoctriner par des flûteries de voix entre deux fenêtres du château, et à prosterner son indomptable volonté aux genoux d'un maître. Il ne se serait donc pas contenté d'être un Président nominal, un valet de camarilla, une contre-griffe d'expéditionnaire, un porte-queue des commandements de la garde-robe, une doublure du manteau responsable, et, laissant la Royauté régner au milieu des splendeurs de son or sur son trône solitaire, il l'aurait arrêtée aux limites du gouvernement, et il lui aurait dit : Tu n'iras pas plus loin !



LE DUC DE FITZ-JAMES.

L'Éloquence aristocratique est un mêlé d'insolence, de grâce et d'esprit, et qui se débite du ton de gens qui savent ce qu'ils valent ou ce qu'ils croient valoir, et ce que les autres ne valent pas.

François Ier, Henri IV, Brissac, Crillon, le duc de Larochefoucault, le cardinal de Retz, le duc de Saint-Simon et les Mortemarts, ont été admirables dans ce genre d'éloquence, si l'on peut donner un nom aussi pompeux à quelque chose de si simple, de si léger et de si bon goût.

La cour de Louis XIV eût foisonné d'orateurs-chevaliers qui eussent regardé les questions et les questionneurs de la Chambre, de haut en bas. Ils brillaient à l'Assemblée constituante, dans les rangs de la noblesse. Le comte de Mirabeau eut des reparties d'une impertinence adorable. Le prince de Talleyrand daignait les laisser glisser du coin de sa bouche à demi fermée, et il les jetait comme par derrière soi. Le marquis de Chauvelin eut de cette éloquence, la malice, le marquis de Castelbajac, la pétulance, le marquis de Saint-Aulaire, l'urbanité, le marquis de Sémonville, la finesse, et le marquis de Lafayette, la grâce et la bonhomie.

Ce n'est point là, en effet, de la discussion savante et marchant carrément dans les quatre points du syllogisme parlementaire. C'est une sorte de conversation naturelle, vive, courante, enjouée dans le sérieux, railleuse dans son flegme, dont, si je puis m'exprimer ainsi, le sourcil est arqué et relevé, les yeux fendus et légèrement couverts, qui a tout autour des lèvres des sourires d'un dédain inexprimable, qui vous décoche ses flèches sans que l'on sache où est son arc, où est son carquois, qui ne s'enseigne ni à l'école, ni dans les livres, ni dans les greffes, ni dans les boutiques, ni surtout dans les cours citoyennes, qui respire, qui sent la haute compagnie où l'on a vécu, qui peint d'un trait, qui tue d'un mot, qui a des airs à elle, la toilette grande et négligée, la main blanche et la peau unie, et qui cependant est plus près du peuple par je ne sais quel tour d'esprit et par la naïveté de sa grâce, qu'elle ne l'est de la bourgeoisie elle-même.

On apprendrait plutôt le grec et l'hébreu que cette langue qu'on n'apprend pas, qu'on ne sait plus, mais qu'on aime à entendre quoiqu'on ne puisse pas la parler, et surtout les avocats.

Même aujourd'hui, même en affaires, M. le duc de Broglie n'aura pas le verbe de M. Guizot. M. le marquis de Brezé et M. le vicomte de Châteaubriand ne s'exprimeront pas de la même manière que M. Berryer. C'est je ne sais quoi qui se dit et ne se déclame point, qui se laisse aller à son allure et qui ne s'aligne pas les pieds en dehors et le cou tendu. La Tribune n'est pour ces orateurs de grande volée qu'un fauteuil, l'Assemblée qu'un salon, et la discussion qu'une causerie. Ils traitent les ministres avec un sans-façon d'égaux, et ils ne parleront pas au roi et du roi, comme ferait un bourgeois. Ils s'inclinent devant lui, mais quoique fort bas ce n'est pas jusqu'à terre, et il ne leur est jamais arrivé, en se relevant, de s'essuyer le genou.

Nos Assemblées modernes sont infestées par la morgue des magistrats, le bavardage des procéduriers, le pédantisme des professeurs et la brutalité des soudards, le tour pittoresque et vif des gens de belles manières. Nous n'avons pas non plus la simplicité, la

virilité, le mâle parler de l'éloquence républicaine. Ce sont deux races d'hommes perdues, et c'est dommage.

M. le duc de Fitz-James a été le dernier des chevaliers-orateurs.

Sa stature était haute, et sa physionomie mobile et spirituelle. Il avait les airs, le sans-gêne, le déboutonné d'un grand seigneur qui parle devant des bourgeois. Il ne faisait pas de façons avec eux, il se mettait à l'aise et causait, tout comme s'il eût été en robe de chambre. Il prenait du tabac, il se mouchait, il crachait, il éternuait, allait, venait, se promenait à la tribune, d'une estrade à l'autre. Il avait des expressions familières, qu'il jetait avec bonheur et qui délassaient la Chambre des superbes ennuis de l'étiquette oratoire. On eût dit qu'il voulait bien recevoir la Législature à son petit lever.

Son discours était tissu de mots fins, et quelquefois il était hardi et coloré. Il y avait plus de travail qu'il n'en voulait faire paraître dans ce contraste de tons divers, et je ne le blâme point de cela, car l'écueil de presque tous les discours est la monotonie.

Cet orateur était quelquefois simple jusqu'à la trivialité et métaphorique jusqu'à l'enflure; c'est qu'il avait plus de naturel que d'instruction, et plus d'esprit que de goût.

Il est du bon ton en France de pouvoir dire : J'ignore un peu de tout, mais je me connais assez bien en Affaires étrangères : manie de roi que cela, manie de grand seigneur, manie aussi de bourgeois. Charles X se vantait d'être très-fort en conversation d'ambassadeurs, et Dieu sait que d'autographes et de pataraffes du Napoléon de la paix courent les uns après les autres, dans les ruelles et les antichambres de l'Europe. Il n'est duc ou baron de haut ou bas lignage, qui ne rougirait que son fils dérogeât jusqu'au notariat ou à l'avouerie. Mais, cavalier d'ambassade, oh! c'est différent! cavalier d'ambassade! cela est noble, vraiment noble et du meilleur goût. MM. Dupin, Mauguin et Berryer, tous trois avocats, sans parler des autres, n'ambitionnent que le portefeuille des

Affaires étrangères, et puis, qui a ce portefeuille a, d'ordinaire, la présidence du conseil. La diplomatie va de son pas sur le reste et mène la France. Avec cela que nous faisons jouer à cette France un si beau rôle en Europe !

M. le duc de Fitz-James devait naturellement débuter à la Chambre par la Guerre ou par les Affaires étrangères. Parler d'autre chose, ç'aurait été bon pour les hommes de la toque ou de la toge ! les relations Extérieures lui revenaient de droit, avec la tirade obligée sur l'Angleterre. Dans ma jeunesse, s'il m'en souvient, j'avais aussi de fort grandes colères, en prose et en vers, en vers ronflants et de peu de génie, contre la perfide Albion. Je ne l'imagine guère, il est vrai, moins perfide aujourd'hui qu'alors. Mais la vieille Sainte-Alliance ne le serait-elle peut-être pas encore davantage ? L'Angleterre menace notre commerce, et le reste de l'Europe menace notre liberté ; je crois et je dis qu'il faut défendre partout, sur tout, et contre tous, l'intérêt français, et nous garder des récriminations systématiques.

Les légitimistes ont contre l'Angleterre deux griefs immortels : l'usurpation de Guillaume et le protestantisme. M. de Fitz-James n'a-t-il été à la tribune que l'écho de leurs passions ? a-t-il obéi à de vieux ressentiments de famille, ou à un instinct de parti ? Est-ce d'ailleurs l'Angleterre seule qui nous traîne à sa remorque ? Quelle est la puissance que nous osions regarder en face et de qui nous n'ayons peur ? Y a-t-il quelque front de bastille qui puisse empêcher le Margrave de Bade d'envahir Pantin ? A-t-on, la nuit dernière, dépêché vers le petit duc de Modène, pour le prier de ne pas trop se fâcher ? Sommes-nous des mieux avec le grand Schah de Perse ? Ce n'est pas très-sûr, et il pourrait bien nous attaquer. La frayeur s'en répand déjà depuis Saint-Cloud jusqu'à Paris, et ne croyez-vous point qu'il serait bien temps d'assembler le conseil des Ministres pour en délibérer ?

M. le duc de Fitz-James avait, comme les gentilshommes à grand ramage, les préjugés de sa naissance, de son éducation, de sa famille, de ses précédents, indépendamment du préjugé de ses affec-

tions. Il aimait cependant la liberté, il la comprenait, autant que peut l'aimer et la comprendre un duc et pair.

Bouillant, chevaleresque de tournure et de parole, il a dû être, dans son temps, brave et décidé. Né parmi la plèbe, il aurait eu dans le discours une sorte d'éloquence verte et rude, et dans l'action, de l'audace révolutionnaire. C'était une nature forte et heureusement organisée, à laquelle il n'a manqué, autrefois que l'occasion, et depuis que la jeunesse.

Du reste, grand dans ses sentiments comme dans son langage. Plein de cet honneur qui est la vie même du gentilhomme et de ce désintéressement qui préférerait la pauvreté à une bassesse. Religieux, mais sans hypocrisie. Fier de son origine, mais préoccupé des droits et des besoins de la génération nouvelle. Jaloux de la dignité de son pays et portant haut son cœur français.

M. de Fitz-James avait refusé, malgré les séductions de Napoléon, les honneurs de l'empire, pour garder aux Bourbons sa vieille fidélité, ce qui paraissait annoncer une grande constance de principes. Cependant, il a prêté ensuite serment de pair au roi des Français, avec assez d'inconséquence ; car, dans les idées légitimistes, Louis-Philippe, cousin des Bourbons, est sans contredit beaucoup plus usurpateur que Napoléon, qui ne leur était de rien. On ne s'explique donc pas trop pourquoi M. de Fitz-James a voulu rester pair en 1830, ni pourquoi il a cessé de l'être en 1832.

En effet, il avait franchi le pas le plus difficile qui séparât le faubourg Saint-Germain des Tuileries, en prêtant serment. Que l'abolition de l'hérédité chagrinât les gens portant nom Robin, Robinot, Robinet, à la bonne heure ! mais quand on s'appelle Choiseul, Montmorency, Larochefoucault, Crillon, La Trémouille, Rohan, d'Uzès, Richelieu, d'Harcourt, Noailles, Dreux-Brézé, Fitz-James, qu'a-t-on besoin, je vous prie, de l'hérédité ? Chacun d'eux se dit : Il est au pouvoir d'une révolution que je cesse d'être un pair héréditaire, il n'est au pouvoir de personne, peuple ou roi, que je cesse de porter un nom historique.

Après tout, que ce soit repentir, boutade ou prévoyance, tou-

jours est-il que M. de Fitz-James a fait faire un pas de plus à la démocratie. Le descendant des rois d'Angleterre, le gentilhomme des petits appartements, le cordon bleu, le pair de France, a foulé aux pieds sa couronne ducale et ses écussons ; il a frappé aux portes de la Chambre des députés; il a demandé humblement à entrer dans le premier corps de l'État, dans ce corps qui mutile les pairs, qui accuse les ministres, qui défait les rois et qui règne par l'impôt.

L'entrée de ce duc et pair à la Chambre des députés, a été l'hommage le plus éclatant rendu à la souveraineté du peuple, le témoignage le plus sincère de la puissance de l'élection, la reconnaissance la plus incontestable de la noblesse de la démocratie, l'acte le plus franchement révolutionnaire des hommes féodaux du faubourg Saint-Germain.

On a vu des tyrans de Syracuse apprendre, dans Corinthe, à lire aux petits enfants. On a vu des princes du sang français se faire maîtres d'arithmétique. On a vu des grands seigneurs émigrés devenir professeurs de danse et d'escrime, entrepreneurs de théâtres, peintres d'enseignes, fraters de village, cochers et même cuisiniers; mais c'est qu'ils ne savaient pas autre chose et qu'ils ne pouvaient faire autrement.

M. le duc de Fitz-James, au contraire, a très-volontiers jeté son manteau de pair à son valet de chambre, avec les autres défroques de sa garde-robe, et voilà que ce manteau fleurdelisé court peut-être les rues maintenant sur le bras d'un marchand d'habits!



SAUZET.

M. SAUZET.

L'orateur ne se montre pas de profil comme l'écrivain, mais de face. Il se drape, il gesticule, il pérore sur un théâtre, devant des spectateurs qui le considèrent comme on regarde un mime, de la tête aux pieds. On ne demande compte à l'écrivain que de sa pensée. On demande compte à l'orateur de sa figure.

M. Sauzet a des habitudes de corps un peu molles, un peu négligées. Il n'est point musculeux ni articulé. Son teint est blanc et coloré légèrement. Son front se déploie, ses yeux bleus et à fleur de tête respirent la douceur. Il y a en lui de l'homme et de la femme.

Simple, facile, pas assez barbu et trempé de vigueur pour faire grande résistance. Bonhomme et qui doit être mené par son épouse au logis, s'il est marié, et par sa servante, s'il est veuf.

Ce n'est pas sans peine, assurément, lecteur, mais je vous l'avais promis, que je vous donne le portrait de M. Sauzet en chair et en os, sur bel acier, entouré de vignettes et gravé de la main de Giroux, tant M. Sauzet se remue et se tortille comme un enfant, de manière à ne pouvoir être attrapé par le burin, et j'ai vu le moment où j'aurais été obligé d'attendre que le daguerréotype perfec-

tionné vînt m'aider à retenir M. Sauzet et à le fixer, en moins d'une minute, dans l'oculaire de la Chambre noire. Et puis M. Sauzet aurait peut-être aussi voulu, ils sont tous comme cela, que je fisse de lui un Démosthènes. Mais ce n'est pas ma faute, à moi, ni la vôtre non plus, lecteur, si le Démosthènes de la ville des Canuts, ne ressemble pas tout à fait au Démosthènes de la ville de Minerve.

Lorsque l'avocat lyonnais parut dans la Chambre, le sourire errait sur ses lèvres. Soit affabilité naturelle, soit combinaison, il voulait plaire à tout le monde et surtout aux ministres. Il caressait du regard, l'une après l'autre, les sombres figures de ce banc de douleur, où il s'impatientait et se dépitait de ne pas encore s'asseoir.

M. Sauzet a ce qu'on appelle de beaux moyens, un organe sonore, une physionomie ouverte, une intelligence prompte, et une élocution qui coule avec limpidité.

Sa voix est ample, et elle enveloppe son auditoire. Il y a cependant quelques cordes sourdes dans son éclat, et ses désinences fatiguées tombent avec la période.

M. Sauzet est doux, poli, affable, modéré. Il recherche la bienveillance des autres et il leur communique la sienne. Il a dans sa figure, ses sentiments et son langage, je ne sais quoi d'honnête et d'engageant qui vous charme et qui vous attire. Avec plus d'idées, plus de positif, il a presque les vives fleurs et le module cadencé d'un autre orateur, demi-dieu de la poésie. C'est M. de Lamartine fait homme.

La mémoire est l'agent principal de son éloquence; à dix ans il récitait, mot pour mot, un chapitre de Télémaque qu'il n'avait lu qu'une seule fois.

Il peut, tout en parlant, supprimer des fragments entiers de discours et les remplacer par des morceaux nouveaux qu'il enchâsse dans le même tissu, aussi proprement que s'il les rattachait avec des épingles.

Il a l'esprit tourné en pointe, et les calembours lui viennent si

familièrement dans la conversation que, lorsqu'il parle à la tribune, il faut qu'il les chasse de devant lui, comme une mouche importune qui bourdonnerait à son oreille.

M. Sauzet est le type de l'orateur provincial. Sa parole ballonnée rend du vent, et elle se gonfle plus qu'elle ne se remplit. Elle flatte l'oreille, mais elle ne va pas jusqu'à l'âme.

On dirait que M. Sauzet a été gâté par la fréquentation de la cour d'assises. Il prodigue, à pleines mains, les roses brillantes du langage, les vibrations d'harmonie, les épithètes ronflantes, les métaphores de collége, rhétorique usée qui n'a plus guère de titre et de valeur dans le commerce de l'éloquence politique.

Ce n'est pas que je blâme M. Sauzet de recourir devant le jury et en cour d'Assises à ces moyens pathétiques pour sauver des accusés. Ce spectacle d'une femme en pleurs qui embrasse les autels de la miséricorde et de la justice, ces cris déchirants du remords, ces belles têtes de jeunes hommes qui vont tomber sous le couperet du bourreau, comme les lis du printemps sous le tranchant de la charrue, l'innocence aux prises avec les terreurs du supplice, les incertitudes ténébreuses de l'accusation, ces lueurs du doute qui passent devant vous et qui brillent et s'éteignent, ces soupirs entrecoupés, ces lèvres balbutiantes, ces plaintes, ces supplications, ces attendrissantes images d'une jeune famille qui redemande son père et qui va périr s'il périt, ou d'un vieillard couronné de cheveux blancs, et qui se jette à vos genoux pour expier le crime involontaire d'un fils égaré : tout cela est pris dans la nature, tout cela a été beau dans son temps, tout cela fait encore de l'effet sur des jurés faciles à émouvoir, et sensibles, comme des hommes neufs, au charme de la parole et aux drames remuants de l'éloquence.

Mais à des députés, à ces hommes rassasiés de délicatesses intellectuelles, à ces estomacs blasés, on doit ne présenter le mets oratoire qu'avec des assaisonnements piquants et nouveaux. Il ne faut pas que les spectateurs voient jouer de trop près les machines de la coulisse, de peur que leur illusion ne tombe. Il ne faut pas que le

discours ait trop de pompe et sente le théâtre. Le grand art, pour un orateur parlementaire, est de savoir masquer l'art.

On dit que M. Sauzet n'a pas de principes; mais quel est donc, je vous prie, l'avocat plaidant qui ait des principes? Quand on a, pendant vingt ans de sa vie, travaillé dans le vrai et dans le faux, quand on a toujours recousu, le mieux qu'on pouvait, les trous de sacs des plaideurs par où s'échappent leur fraude et leur malice, il est difficile, il est impossible qu'on ait bien de la fixité dans les principes.

Les gens de loi ont toujours de belles phrases sur ce qu'ils appellent leur libre arbitre, en matière de plaidoirie.

Or, voulez-vous savoir à quoi se réduit le libre arbitre des avocats plaidants? Pierre fait un procès à Paul; il prend vite un cabriolet à la course, et il descend chez le plus fameux avocat de la ville qui lui dit : « Votre affaire vaut mieux que celle de Paul. » Paul, qui n'a pris son cabriolet qu'à l'heure, arrive dix minutes après, chez le même avocat qui lui dit : « Votre affaire vaut mieux « que celle de Pierre; mais que voulez-vous que j'y fasse? il m'est « venu avant vous. » Je ne dis certes pas que l'avocat plaidant soit l'homme du premier venu toujours, mais presque toujours.

On sait que les avocats plaidants ont dans l'une des poches de leur robe les raisons pour, et dans l'autre poche les raisons contre. Or, il leur arrive de se tromper quelquefois de poche dans le courant de la plaidoirie, et c'est pour cela que leur conclusion ne s'accorde pas toujours parfaitement avec leur exorde. Ils ne savent trop comment se décider, et ils ne sont jamais bien sûrs d'eux-mêmes. S'ils vous poussent une grosse argumentation, vous les tiendrez en échec avec une toute petite objection. Tout leur fait question, tout leur est obstacle. Jetez, sous leur roue qui marche, un grain de sable, ils se baisseront pour le regarder, au lieu de passer outre.

Ils nieront en plein soleil, qu'il fasse jour et si vous vous mettez à rire, ils chercheront à vous le prouver.

Chose singulière! Ces hommes qui, toute leur vie, n'ont étudié que le droit, doutent perpétuellement du droit.

La loi a presque toujours pour eux deux sens, deux acceptions, double langage et double visage.

Ils voient moins les causes que les effets, l'esprit que la lettre, le droit que le fait, le principe que l'application, et le plan que les détails.

Un gouvernement qui s'établit, monarchique, aristocratique, républicain, quel qu'il soit, doit chercher à gagner l'armée par des honneurs, le commerce par la sécurité, et le peuple par sa justice ; ce n'est pas la peine qu'il s'occupe des avocats plaidants. Il est à peu près certain de les avoir pour soi.

Les avocats plaidants ont l'art d'entretenir une révolution par les allongements de la parole ; mais ce ne sont jamais eux qui la commencent ni qui la finissent.

Il n'est pas de vérité si nette qu'ils ne ternissent, à force de la polir. Il n'est pas de patience d'oreille qu'ils ne lassent à force de tourbillonner dans le flux de leur oraison. Il n'est pas de raisonnement, si puissant et si nerveux qu'il soit, qui ne perde entre leurs mains, à force d'être pétri et retourné, son élasticité et sa vigueur.

N'allez pas croire qu'ils entreront tout de suite en matière, parce que vous leur aurez dit : Eh bien, qu'attendez-vous donc, parlez ! il faut d'abord qu'ils plissent leur rabat, qu'ils posent leur toque sur l'oreille, qu'ils retroussent avec grâce les plis flottants de leur robe, qu'ils toussent, qu'ils crachent et qu'ils éternuent. Cela fait, ils préludent comme les musiciens qui accordent leur violon, ou comme les danseuses qui battent des entrechats dans les coulisses, ou comme les sauteurs de corde qui essayent leur balancier. Ils se ploient et se contournent dans leurs salutations, et il leur faut un gros quart d'heure de précautions oratoires, de phrases, de périphrases, de circonlocutions, d'allées et de retours, avant qu'ils ne se déterminent à vous dire enfin : Messieurs, voici de quoi il s'agit.

Qu'on ne me dise pas : N'êtes-vous pas effrayé d'ameuter contre vous tant de toques et de rabats? Vous vous faites là de

belles affaires et j'admire vraiment votre témérité! N'admirez rien, car vous savez aussi bien que moi que, quelque mauvaise que puisse être ma cause contre les avocats plaidants, je trouverai d'autres avocats plaidants qui la plaideront, et moi-même donc, est-ce que vous croyez que pour me défendre, j'aie besoin de personne ?

Qui pourrait, je vous prie, m'empêcher de les peindre, avec leurs physionomies variées, comme ils sont et comme je les vois? Celui-ci, par exemple, c'est Ergaste, méritait que je fisse son portrait en pied. Mais j'ai cherché en vain son drapeau et ses couleurs. Dans quel mémorable drame parlementaire a-t-il été acteur? S'il s'agit d'une question matérielle, Ergaste parle et l'illumine de ses clartés. S'il s'agit d'une question politique, vaste, à large base, à décision tranchée, il se retire dans l'immobilité du silence. Il semble qu'il y ait en lui deux choses qui se contredisent : par son caractère il est conciliateur, et par son talent il est agressif.

N'importe : sa physionomie plaît au caprice de mes pinceaux. Le Midi avec ses flammes brille dans ce regard. Cette chevelure ondoie, cette parole articulée vibre à mon oreille. Ergaste a les gestes, la pose, le regard, l'animation et les mouvements rapides et passionnés de l'orateur. Il ne flotte pas dans ses exordes. Il prend son sujet corps à corps et le secoue vigoureusement. Son éloquence tressaille, et il y a des muscles et de la vie dans son discours. Ergaste était né orateur. Il a voulu rester avocat. Eh bien, qu'il plaide au barreau, qu'il plaide à la tribune, qu'il meure avocat!

Celui-là, c'est Cléophon qui fait de l'esprit sans le savoir, par pure naïveté, et comme d'autres diraient une sottise. Dans les commencements de sa législature, cet avocat normand tirait du fond de son thorax une voix qu'il enflait, qu'il enflait jusqu'à la faire crever. Il la lançait à toute volée et lui donnait le branle de la plus grosse cloche de France, de la cloche de la cathédrale de Rouen. Il ébranlait l'ancienne salle du palais Bourbon, laquelle, à la vérité, n'était pas très solide, et les collègues de Cléophon levaient

les yeux, pendant qu'il parlait, sur les vitres frémissantes de la coupole, de peur qu'elle ne croulât.

Cet autre a une figure spirituelle et fine, et son éloquence coule de source. Mais ses poses sont trop étudiées, trop ambitieuses. Il met trop sa tête entre ses deux mains. Il se souvient trop de la Cour d'assises et il parle trop, devant les députés, comme s'il était devant des jurés. Les jurés sont une espèce d'hommes naturels, simples, un peu crédules, confiants et qui vont au-devant des émotions, qui les appellent, qui en veulent absolument, et qui s'en laissent saisir et comme envelopper. Les députés sont, au contraire, une espèce d'hommes artificiels, froids, railleurs, défiants, émoussés, qui résistent aux émotions par une sorte d'endurcissement de la lymphe politique, plutôt que par sagesse. Chez eux, le pouls ne bat guère, et pour leur piquer la veine, il faut s'y prendre très-adroitement. Ici point de coups de théâtre, de draperies oratoires et d'éloquence à grands ramages. S'emparer de l'attention des auditeurs dans une assemblée délibérante, la soutenir, la suspendre et puis la précipiter et l'entraîner, malgré elle, sur ses pas, c'est un grand art. C'est l'art des orateurs consommés, et Phérinte débute.

Oronte, lui, gâte ses exordes par la fastidieuse surabondance de ses précautions oratoires. On dirait qu'il a toujours les poches garnies de flacons d'essences parfumées, de peur de blesser l'odorat de ses auditeurs lorsqu'il les aborde, et qu'il ne veut leur toucher la main qu'avec des gants de l'ouate la plus fine. Eh morbleu! serrez-moi vigoureusement ces hommes d'abus avec des gantelets de fer, si vous pouvez, et jusqu'à ce qu'ils crient merci! Font-ils grâce au peuple, eux, lorsqu'ils le prennent à la gorge et qu'ils lui arrachent le plus pur de sa substance?

Isoclès est un homme rigide, consciencieux, honnête, qui le nie? Mais, par un fâcheux constraste, ses pensées sont souvent triviales et ses expressions enflées, tandis que ses pensées devraient être élevées et son expression simple. Isoclès a transporté à la tribune les formules vicieuses du Palais et les gestes outrés de la

Cour d'assises. Il prend la voix solennelle d'un héros de mélodrame, pour raconter un petit fait. Il s'émeut sur les infortunes d'une hypothèque conventionnelle. Il se passionne pour une question de faillite. Le barreau n'est pas toujours, il s'en faut, une bonne école de politique. La procédure étouffe l'originalité de la pensée. Les avocats de profession sont, d'ordinaire, des juges sans décision et des ministres sans vues et sans portée, diffus, subtils, rédondants, déclamateurs. Ils n'entendent rien aux matières d'État. Ce n'est qu'après une heure d'exercice qu'ils s'échauffent, qu'ils sentent que le sang leur monte au visage et que la foi leur arrive. Encore ne se déterminent-ils que bien difficilement à conclure, et ils rendraient volontiers des actions de grâces à l'assemblée qui leur permettrait de rester suspendus les bras en l'air et la pointe du pied en bas, entre le pour et le contre.

Un gouvernement de loups-cerviers serait un gouvernement sans moralité et sans économie. Un gouvernement de sabreurs serait un gouvernement sans douceur et sans justice. Un gouvernement d'avocats plaidants serait un gouvernement sans conviction, sans idées, sans principes et ce qui est peut-être pis, sans action.

Malheureusement pour lui, M. Sauzet n'a pas encore dépouillé sa robe du vieil homme, sa robe d'avocat plaidant. Il épuise, bons ou mauvais, tous les moyens qu'il a dans son sac. Il ne sait pas retenir l'intempérance de son argumentation. Il ne sait pas choisir, trier ses causes politiques. Il les plaide toutes, excepté cependant celles, entendons-nous, qui pourraient le compromettre un peu trop avec la majorité.

M. Sauzet ne sait pas écrire. Sa manière est celle des rhéteurs, flasque et ampoulée. Sa logique, qui n'est pas exacte, ne proportionne point ses conséquences à leur principe.

Lorsque, dans la discussion sur l'indemnité de quelques masures lyonnaises, M. Sauzet entourait de ses bras suppliants les statues de la justice; lorsqu'il se frappait la poitrine, et que, d'une voix déchirée, il faisait parler les engagements de son berceau et les recommandations de sa patrie absente; lorsqu'il évoquait l'ombre de ses

ancêtres et qu'il étalait devant la Chambre les ruines encore fumantes de Lyon, qui eût dit qu'il plaidait pour quelques vitres cassées?

Oui, c'est une fausse et aride sensibilité que celle qui s'échauffe et qui se lamente pour des pans de muraille et des attiques écornées par le boulet, et qui reste froide devant l'égorgement des vieillards et des faibles femmes! Il s'agissait bien de toiser un mur lézardé, lorsque le peuple, mitraillé par les balles croisées de l'émeute et des soldats, criait la faim, et que l'un vous redemandait en pleurant un père, l'autre un mari!

Ces orateurs qui se lancent à la course, rênes déployées, ces éclats d'une voix solennelle, ces tropes accentués qui s'entassent les uns sur les autres, cette abondante diction qui charrie des ombres et de la lumière, tout cela ne laisse pas que de faire illusion aux auditeurs des tribunes, gens de peu de goût. Les gens d'esprit eux-mêmes, académiciens et courtisans, parfois s'y laissent bien prendre. Ainsi, lorsque M. Sauzet, après son brillant début, traversait le péristyle, essoufflé, tout haletant, et la crinière pendante et mouillée de sueur, comme un coursier qui sort de l'hippodrome, ce bon et naïf M. de Laborde, je l'ai entendu de mes propres oreilles, disait: « Faites place, messieurs, ouvrez vos rangs, laissez passer le plus grand orateur de la chambre qui va changer de chemise. »

On prétend que M. Sauzet, dans le procès du Luxembourg, toucha, attendrit l'insensible Cour des Pairs. C'était du nouveau pour ces graves sénateurs. Mais j'affirmerais bien que la Chambre des Pairs ne se laisserait pas prendre une seconde fois à ces artifices vulgaires de cours d'assises.

M. Sauzet, soit penchant d'esprit, soit imitation, soit calcul, est de l'école de M. de Martignac. Moins tempéré, moins gracieux, moins élégant, moins adroit que son maître, mais plus abondant, plus véhément, plus pathétique et plus coloré. Comme M. de Martignac, il pare avec adresse et passe à côté du coup de lance. Il ne se laisse pas facilement désarçonner, et il glisse à terre plus

qu'il n'y tombe. Comme M. de Martignac, il en est encore à l'adoration de ces formes représentatives et de ce constitutionalisme creux et métaphysique qu'on appelle le gouvernement pondéré des trois pouvoirs. Comme M. de Martignac, pour dernier trait de ressemblance, M. Sauzet résume admirablement les opinions d'autrui, et il se tire des discussions les plus tortueuses avec une sagacité, une délicatesse et un art qu'on n'a pas assez loués.

Avec quelle science profonde, avec quelle justesse d'esprit, avec quelle habileté de dialectique il a conduit le débat sur la loi des Mines! Autant sa parole est pompeuse quand il pérore, trop pompeuse, autant elle est simple, élégante et belle quand il discute. Il n'oublie aucune grave objection, et il y réplique à l'instant même. Il ne craint jamais de s'enfoncer, parce qu'il sait où il va poser le pied. Il ne se laisse pas emporter aux personnalités de l'injure, et il ne substitue pas les épigrammes aux raisonnements, et les hypothèses aux réalités de la question. Son esprit conserve toute sa fermeté et toute sa présence, et sa marche est toujours progressive, logique et ferme. M. Sauzet peut se consoler de ses chutes oratoires. Il sera, quand il le voudra, le premier orateur d'affaires de la Chambre, et qu'y a-t-il au-dessus de cela?

Je ne suis pas étonné qu'il ait présidé le Conseil d'État avec une si remarquable supériorité. Il fallait le laisser à la tête de ce grand corps de magistrature administrative. C'était là son talent, c'était là sa place, belle place.

Je ne crois pas avoir jamais entendu, depuis M. de Martignac, un rapporteur plus intelligent et plus disert, et M. Sauzet doit cet avantage à la réunion des trois qualités qui constituent les rapporteurs éminents, savoir : la clarté, la mémoire et l'impartialité.

Je viens de balancer je crois assez exactement, les défauts et les qualités de M. Sauzet, comme orateur, comme président et comme rapporteur, et vous trouverez avec moi, Lecteur, que je lui ai fait une part encore assez belle. Mais il ne me serait pas aussi facile de le suivre et de l'excuser dans ses variations politiques.

Non, disais-je, et c'était avant les tristes lois de septembre, non, nous

refusons d'y croire ; non, nous n'y croyons pas, M. Sauzet n'est point fait pour abjurer sa vie et nos espérances, pour fausser les généreux penchants de sa nature, pour se polluer aux attouchements du ministère, pour gâter, pour flétrir dans le commerce du sophisme, les pures et brillantes inspirations de sa jeunesse et de son talent! Qu'il soit plus décidé, plus ferme dans ses opinions! qu'il en ait le courage, qu'il en ait la vertu! qu'il ne tâche point de concilier des impossibilités et de guérir les contraires par les contraires; qu'on ne dise pas de lui qu'il ne se brouillera avec personne parce qu'il n'est avec personne, ni qu'il déserte ou qu'il fuit les principes parce qu'il n'en a aucun ; qu'il ne se tienne pas sur la lisière du bien et du mal, du vrai et du faux, et qu'il ne cherche pas à marcher sur une poutre étroite, suspendue entre deux abîmes ; qu'on sache ce qu'il est, ce qu'il veut et où il tend. Car l'éloquence n'est qu'une forme. Le fond de l'orateur politique, c'est la vérité de ses principes, c'est la bonté de sa cause. Or, il n'y a de principe vrai que celui de la souveraineté du peuple ; il n'y a de bonne cause que celle de la liberté!

Vaines paroles! M. Sauzet ne sut pas se retenir au rivage. Il se laissa glisser dans le torrent et il fut enlevé par le flot doctrinaire qui le rejeta ensuite comme l'écume.

Alors, moitié dépit, moitié repentir, M. Sauzet resta un moment entre le blanc et le noir, et j'écrivis :

M. Sauzet n'est décidément ni légitimiste, ni tiers-parti, ni dynastique, ni républicain. Mais il est à la fois un peu de tout cela. Il s'asseoira auprès de Berryer. Il marcherait volontiers avec M. Dupin. Il soutiendra le ministère d'Odilon-Barrot, et il ne renierait pas complétement Garnier-Pagès. C'est une de ces bonnes, heureuses et pliantes natures que le ciel, dans les trésors de sa miséricorde, avait réservées aux expériences dévorantes de notre bien-aimé monarque.

M. Sauzet ne tarda pas, en effet, à être dévoré de la manière que j'avais prédit. Il passa les longues manches de la simarre, et il se carra, le mieux qu'il put, dans le fauteuil de d'Aguesseau.

Puis, forcé de quitter le gland d'or et l'hermine, il se fourra dans le train de M. Thiers, tiraillant des coups de fusil, en enfant de troupe, sans qu'on y fît grande attention.

Vous verrez, disais-je, qu'on le renverra à chanter dans les chœurs, lui qui pouvait être l'un des premiers ténors de la troupe, et qu'au lieu d'avoir une valeur propre et de signifier quelque chose, M. Sauzet ne sera bientôt qu'une utilité secondaire, bonne tout au plus à faire un Garde des sceaux !

Et ne sachant plus où le prendre, j'ajoutais :

Où siége aujourd'hui M. Sauzet? sur quels bancs, avec qui? quelles sont ses doctrines? quels sont ses amis? qui suit-il? qui mène-t-il? est-ce là une position? est-ce là un caractère? Avoir commencé par demander l'amnistie et avoir fini par voter la confiscation de la presse et les déportations brûlantes de Salazie! quel début et quelle chute! Qui se souviendra que M. Sauzet a été ministre, et qu'est-ce que c'est, je vous prie, que d'être ainsi ministre, ministre à la suite, bouchure du cabinet, servant de camarilla, bedeau de sacristie, ami de tout le monde, sans système et sans volonté? Qui ne se souviendra pas, au contraire, que M. Sauzet a été le rapporteur des lois de septembre? cruel et désespérant souvenir qui doit empoisonner le reste de sa vie! Et les doctrinaires, son rôle fini, lui ont tourné le dos et l'ont laissé là! ils haussaient légèrement les épaules, en passant au pied de la tribune, lorsqu'il y battait de la grosse caisse, et pour plus de pitié, ils ne l'honoraient même pas de l'insolence de leurs murmures. Faites donc de la terreur au profit de ces messieurs! livrez-vous à ces démons! vendez-leur votre corps et votre âme! M. Sauzet a-t-il été assez puni? Il était là dans un coin, ce pauvre roi de théâtre oublié, qui se tordait les bras et la bouche et qui paradait sur les tréteaux avec sa belle robe de pourpre, sans argent et sans spectateurs !

Depuis, sa fortune a encore viré et les spectateurs et l'argent lui sont revenus, car le voilà assis au premier poste de l'État, après celui de Roi. Il préside et, par conséquent, il représente la Cham-

bre à ce qu'il dit, de même que la Chambre représente le Pays, à ce qu'elle dit aussi ; c'est bien beau, si c'était vrai !

Mais comme la représentation de la France n'est qu'une fiction dans la personne de la Chambre, la représentation de la Chambre pourrait bien n'être qu'une fiction non plus dans la personne de son Président.

Cependant il nous est ordonné, de par les doctrinaires, de tomber en admiration, le genou à terre et la bouche béante, devant les hiérarchies étagées de la constitution anglaise, comme s'il y avait la moindre ressemblance entre le plus bourgeois des peuples bourgeois, et le plus aristocratique de tous les peuples aristocratiques! Chez nos voisins, il y a du moins quelque vérité dans les institutions, parce qu'elles correspondent à leurs mœurs, à leur société, à leurs idées, à leurs préjugés, si vous voulez. Chez nous, tout est fiction, personnes et principes.

Aussi, dire quels étaient hier, quels sont aujourd'hui, quels seront demain les principes de la Chambre, c'est chose assez difficile. Dire quels sont au moment où j'écris, les principes de M. Sauzet, ce serait chose plus embarrassante encore, et en vérité, il n'importe guère de le savoir ni à la Chambre, ni à M. Sauzet lui-même, ni moi non plus.

Du reste, ce que tous les Présidents de la Chambre, sans allusion à personne, comprennent le mieux en fait de principes, c'est que la Chambre leur donne à toucher fort exactement et qu'ils touchent fort exactement, en effet, une centaine de mille francs pour agiter leur sonnette, frapper à coups redoublés sur le bureau avec le manche de leur couteau d'ébène et pour répéter vingt, trente, quarante fois, dans la même séance, les mots sacramentels que voici : « Que ceux de Messieurs qui sont d'avis d'adopter « l'article, veuillent bien se lever, et que ceux de Messieurs qui « sont d'avis de ne pas adopter, veuillent bien se lever ! »

Ne croyez-vous pas, Lecteur, qu'une si intéressante besogne vaut bien cent mille francs, outre le logement, un équipage et des valets, et pour moi, je ne trouve pas vraiment que ce soit trop.

D'ailleurs, lorsque Giton et Thersite, ces pestes de la parole, commencent à haranguer dans l'Aréopage, je puis, moi Timon, donner un drachme ou deux à l'huissier de service qui m'entr'ouvre la porte et je gagne les champs.

Mais être officiellement cloué sur son fauteuil, être obligé d'ouïr Giton et Thersite depuis le midi jusqu'au soleil couché, sans pouvoir les fuir ni leur échapper, non pour un tel métier cent mille francs ce n'est pas de trop, et je sais bien qu'à ce prix je ne voudrais pas les gagner.


Jacquemin sc

LE GÉNÉRAL LAFAYETTE.

L'Opinion a ses préjugés. Ainsi, il a été dit de trois personnes libérales, de Laffitte, de Dupont de l'Eure et de Lafayette, que Laffitte ne faisait pas lui-même ses discours, que Dupont de l'Eure était seulement un bon homme, et que Lafayette n'était qu'un niais.

Or, Laffitte est l'esprit financier le plus vaste et le plus lucide de notre temps. Le bon sens de Dupont de l'Eure, au point qu'il l'a, serait, comme celui de Phocion, la hache de plus d'un discours. Mais Lafayette n'a été qu'un niais; oh! très-niais, je l'avoue; il a cru, comme une foule de niais que nous avons tous été avec lui, aux promesses de la gouvernocratie de juillet.

Il s'est imaginé, le niais! qu'il se rencontrerait des rois qui ne ressembleraient pas à tous les autres rois; que l'on aimerait la liberté, parce que l'on chevroterait du gosier quelque air de bravoure en son honneur; que nous étions revenus à l'âge d'or; qu'on devait laisser flotter les rênes sur le dos du pouvoir, et qu'il saurait bien se brider lui-même. Depuis, quand il vit que l'on continuait à jouer chaque jour la même pièce sur le grand théâtre, et qu'on n'avait

fait, pour tout changement de décoration, que de mettre un coq à la place d'un lis, il se repentit, il pleura amèrement, il se frappa la poitrine, et il s'écria : « Pardonnez-moi, mon Dieu ; pardonnez-moi, mes chers camarades ; j'ai été dupe et non dupeur. »

Non dupeur, je le crois bien ; mais c'était trop pour vous, Lafayette, d'avoir été dupe !

Il y a peu d'hommes à qui la Providence ait donné l'occasion et les moyens de régénérer leur patrie et d'y fonder la liberté. Perdre cette occasion, c'est être coupable envers son pays.

Lafayette a commis deux grandes fautes dont la postérité ne l'absoudra pas.

En faisant à Napoléon, après Waterloo, une opposition de tribune et de cabinet, il divisa nos forces, et il aidait par là, sans le vouloir, au démembrement de la France. Il ne comprit pas, comme le grand Carnot, que Napoléon seul pouvait alors sauver la patrie, et que l'indépendance nationale doit tellement remplir l'âme d'un citoyen, que (si l'on peut comparer les petites choses aux grandes) je n'hésiterais pas moi-même, malgré « mes répugnances, » pour parler comme Manuel, à me ranger derrière un certain personnage, s'il m'était bien démontré que le personnage pourrait seul, dans telle circonstance donnée, empêcher l'asservissement et le partage de la France. Car, avant toute liberté, avant toute forme de gouvernement, avant toute organisation sociale et politique, avant tout pouvoir intérieur, avant toute chose, le salut de la nation !

La seconde faute de Lafayette fut sa faute de juillet.

L'empire était vacant. Lafayette régnait le troisième jour sur Paris, et Paris régnait sur la France. Trois partis délibéraient : je n'ai pas besoin de les nommer. On sait ce qu'attendaient l'armée, la jeunesse et le peuple. Mais Lafayette se laissa tournoyer entre les mains des orléanistes. On fit jouer devant les yeux du vieillard, les reflets du drapeau tricolore. On lui prit les mains, on les couvrit de baisers. On l'étourdit des mots sonores de 89, de Jemmapes, de Valmy, d'Amérique, de liberté, de garde nationale, de monarchie républicaine, citoyenne, bourgeoise, transatlantique, et que sais-je?

Bref, en place de Grève et devant le peuple, on le mit sous le gobelet et on l'escamota.

Lafayette, avec sa candeur d'enfant, ne s'avisa pas qu'il avait affaire à des roués plus roués que ceux de la régence. Quand les patriotes lui confiaient leurs alarmes, Lafayette portait la main à son cœur, et il répondait, sur sa fidélité à la liberté, de la fidélité des autres. Dans son déplorable aveuglement, il laissa tout faire à la majorité de la chambre de 1830, qui n'avait rien fait, et il ne laissa rien faire au peuple, qui avait tout fait. Si les patriotes n'avaient pas cru à la parole de Lafayette, qui leur répétait naïvement ce qu'on lui disait, on aurait arrangé les choses d'une toute autre manière, et il ne me serait pas aujourd'hui défendu, de par les lois de septembre, de faire l'histoire de cette autre journée des Dupes, que personne ne pourrait écrire avec plus de vérité que moi, puisque l'on jouait la pièce dans les coulisses où j'étais, et que, seul, je ne jouai point.

« O comédiens! comédiens! s'écria Lafayette, lorsqu'on l'eut arraché de la scène et mis à la porte; comédiens, vous travestissez la liberté! ce n'est pas elle que j'avais rêvée et que j'ai servie, ce n'est pas elle, je ne la reconnais plus! »

Les comédiens de juillet se moquaient bien de ses plaintes. Ils avaient chaussé le cothurne. Ils promenaient sur le théâtre leur épitoge de soie et de pourpre. On ne voyait briller à leur main, au lieu du poignard du carbonarisme, que des anneaux d'or. Ils récitaient, la couronne au front, de pompeuses déclamations contre le monstre de l'anarchie, et ils se faisaient applaudir de la foule imbécile.

Lafayette manqua, dans ce moment fatal et décisif, de caractère et de génie, et, à tout prendre, il eût mieux valu pour lui et pour nous, qu'il n'y fût pas. Toutefois, son illusion ne dura qu'un jour. Personne ne vit plutôt et plus loin que lui où l'on nous menait, et il est vrai de dire que l'histoire n'offre pas un second exemple d'une tromperie plus cauteleuse et d'une trahison plus ingrate, exercées sur un plus noble vieillard.

Lafayette n'était pas orateur, si l'on entend par oraison ce parlage emphatique et sonore qui étourdit les auditeurs et qui ne laisse que du vent dans leur oreille. C'était une manière de conversation sérieuse et familière, grammaticalement incorrecte si vous voulez, et un peu surabondante, mais coupée d'incises et relevée par des tours heureux. Pas de figures ni d'images colorées, mais le mot propre, le mot juste qui exprime l'idée juste ; pas de mouvements passionnés, mais une parole émue par l'accent de la conviction ; pas de logique forte, pressante, travaillée, mais des raisonnements tout unis, qui s'enchaînaient sans effort l'un à l'autre, et qui sortaient naturellement de l'exposition des faits.

Il y avait dans les habitudes de sa personne et sur son visage, je ne sais quel mélange de grâce française, de flegme américain et de placidité romaine.

Lorsqu'il montait à la tribune et qu'il disait : « Je suis républicain, » personne n'était tenté de lui demander : « Mais que dites-vous donc là, monsieur de Lafayette, et pourquoi le dites-vous? » Chacun sentait bien que l'ami de Washington ne pouvait ne pas être républicain.

Il avait son franc parler sur les rois de l'Europe, qu'il traitait sans façon de despotes, et comme de puissance à puissance. Il échauffait contre eux, dans sa vaste propagande, tous les foyers de l'insurrection populaire. Il ouvrait aux opprimés de tous les pays sa maison, sa bourse et son cœur.

Il fallait le voir lorsqu'il se roidissait à la tribune contre le lâche abandon des Romagnols et des Polonais. Alors, son indignation débordée coulait à longs flots ; sa vertu lui tenait lieu d'éloquence, et sa parole, ordinairement enjouée, s'armait de feux et d'éclairs.

Lafayette avait plus que des idées, il avait des principes, des principes fondamentaux, auxquels il tenait avec une opiniâtreté indéracinable. Il voulait la souveraineté du peuple en théorie et en pratique, et, en effet, c'est là tout.

Mais il ne se souciait pas plus de la tyrannie de tous ou de plusieurs, que de la tyrannie d'un seul. Il mettait le fond avant la

forme, la justice avant les lois, les principes avant les gouvernements, et le genre humain avant les nations. Il voulait des minorités libres sous une majorité dominante.

Quand les plus forts caractères plièrent, quand les plus beaux génies passèrent, l'un après l'autre, sous les fourches triomphales de Napoléon, et que la nation, folle de gloire et de conquêtes, courut au-devant de son char, Lafayette résista à l'entraînement de la fortune et des hommes, sans violence envers autrui et sans débat avec lui-même, par la seule immobilité de ses convictions, comme un rocher qui se tient debout au milieu de l'agitation inconstante des flots.

La passion de l'or, qui règne sur les rois eux-mêmes, ne tourmenta pas sa grande âme. La vulgaire ambition d'un trône était trop au-dessous de lui, et tout au plus ce qu'il aurait pu désirer, c'eût été d'être Washington, s'il n'eût été Lafayette.

Lafayette éprouvait, même dans sa vieillesse, le besoin des cœurs affectueux, celui d'être aimé par tout le monde. Mais ce noble penchant, si doux à suivre dans la vie privée, est presque toujours dangereux dans la vie politique. Un véritable homme d'État doit savoir immoler ses amitiés et sa popularité même, à l'intérêt de son pays.

Tant qu'il resta Commandant des gardes nationales du royaume et qu'il marcha quasi de pair avec Louis-Philippe, les camarillaires abritèrent leur peur sous sa renommée, et ils recueillirent ses paroles dans un silence respectueux.

Mais lorsque après s'en être servi et l'avoir usé, la Cour le congédia avec Dupont de l'Eure, Laffitte et Odilon-Barrot, les députés doctrinaires ne se gênèrent plus, et ils commençaient déjà à passer des chuchotements de l'indifférence aux murmures.

Mais l'Opposition, qui n'a pas la mémoire ingrate des courtisans, lui garda toujours sa vénération, et quand l'auguste vieillard paraissait dans l'assemblée tous les députés se levaient de la gauche spontanément pour lui rendre hommage.

La Révolution de juillet a été exécutée par la jeunesse des écoles,

de la bourgeoisie et du peuple, et conduite par deux vieillards, Laffitte et Lafayette. Laffitte l'a commencée avec le levier de sa popularité et de son crédit, et Lafayette l'a achevée avec le drapeau tricolore et les baïonnettes de la garde nationale.

Étranges inventions du génie moderne! le Télescope a peuplé le ciel de mondes et d'étoiles. La Boussole a découvert l'Amérique. La Poudre a changé le système de la guerre. Le Papier-monnaie a renversé la féodalité, par la substitution de la richesse mobilière, commerciale et industrielle, à la richesse et à la supériorité foncière. L'Imprimerie a percé de mille embouchures la trompette de la renommée. La Vapeur a remplacé sur terre et sur mer, la force motrice des chevaux, de l'eau et du vent. Enfin la Garde nationale a ôté le gouvernement des mains absolues du prince, pour le remettre aux mains du pays. En effet, la Garde nationale de chaque village est maîtresse du village, de chaque bourg du bourg, de chaque cité de la cité, et les gardes nationales réunies de tous les villages, de tous les bourgs et de toutes les cités, sont maîtresses de la France. Ce que je dis de la France, je le dis de toute l'Europe; car on peut prétendre et non sans vérité que, dans tout le reste de l'Europe, les fusils sont prêts, que les matrices sont prêtes, que le drapeau est prêt, et qu'il n'y a partout, en quelque sorte, qu'à battre un ban et qu'à nommer les officiers. Et comme s'il y avait en ceci je ne sais quel dessein providentiel, il est arrivé que la plus révolutionnaire de toutes les institutions a été inventée et mise en pratique par le plus révolutionnaire de tous les hommes.

Oui, Lafayette a été l'homme le plus franchement et le plus résolûment révolutionnaire de notre temps. Il entrait avec feu, avec impétuosité, dans toutes les conspirations qui avaient pour but de renverser quelque despotisme, et la vie n'était pas pour lui un enjeu de grande importance. Martyr de sa foi politique, il serait monté sur l'échafaud et il aurait présenté sa tête au bourreau, avec la sérénité d'une jeune fille qui, le front couronné de roses, s'endort à la fin d'un banquet.

On assure qu'à la suite de l'ovation funèbre du général Lamarque,

la pensée horrible vint à des conspirateurs de tuer Lafayette dans la voiture où ils le reconduisaient en triomphe, et d'exposer son cadavre sanglant devant le peuple, à la manière d'Antoine, pour le soulever; ce qui lui ayant été raconté, il ne fit qu'en sourire, comme s'il eût trouvé cela naturel et le stratagème ingénieux!

J'ai l'idée, sans l'affirmer, car qui pourrait l'affirmer ou le contredire, que Lafayette mourant, dans les derniers bercements de sa pensée, se flattait qu'une insurrection populaire pourrait bien éclater sur le passage de ses cendres, ranimer la liberté et illustrer ses funérailles!

Il y a des amants fougueux de la démocratie qui seraient on ne peut pas plus aristocrates s'ils étaient nés parmi les aristocrates. On a peine à démêler s'ils sont libéraux par dépit ou par conviction, et leur amour de l'égalité n'est souvent que la concupiscence orgueilleuse des priviléges qu'ils n'ont pas. Mais lorsque des grands seigneurs se font démocrates, le peuple les entoure de sa confiance, parce qu'ils l'ont honoré de leur abjuration. Tel fut Lafayette.

Il n'avait gardé de la vieille aristocratie, que cette naïveté spirituelle et fine qui est la grâce du discours, et que cette élégante simplicité de manières qui s'est perdue et qu'on ne retrouvera pas. Mais son âme était toute plébéienne. Il aimait le peuple du fond de ses entrailles, comme un père aime ses enfants, prêt, à toute heure du jour ou de la nuit, à se lever, à marcher, à combattre, à souffrir, à vaincre ou à être vaincu, à se sacrifier, à se donner pour lui tout entier avec sa renommée, sa fortune, sa liberté, son sang et sa vie.

Illustre citoyen! contemporain à la fois de nos pères et de nos enfants, placé, comme pour l'ouvrir et pour le fermer, aux deux extrémités de ce demi-siècle héroïque, vous aviez vu périr la révolution de 1789 sous le sabre d'un soldat, et la révolution de 1830 sous le martinet des doctrinaires et, malgré leur double évanouissement, vous ne vous repentîtes pas de ce que vous aviez fait pour elles, car vous saviez que chaque chose vient en

son temps et que, pour germer et fleurir plus ou moins tard, rien ne se perd de tout le grain qui se sème dans les champs de la démocratie ! Vous saviez que toutes les nations, les unes par des chemins droits, les autres par des routes obliques, s'avancent vers leur émancipation, avec l'irrésistibilité du courant qui emporte les eaux de tous les fleuves vers la mer, et vous marchâtes, la tête haute et l'espoir au cœur, dans les voies de la vérité ! Je vous rends grâce, généreux vieillard, de n'avoir pas douté de la souveraineté éternelle des nations, et d'avoir toujours saintement préféré les proscrits à leurs oppresseurs et le peuple à ses tyrans ! Quand le voile d'une patriotique, mais déplorable illusion, tomba de vos yeux et vous montra la génération actuelle avec ses chairs gangrenées et ses langueurs mourantes, vous portâtes votre regard consolé sur la vitalité, la moralité et la grandeur des générations futures ; vous ne vous laissâtes point surmonter, comme Benjamin-Constant, par l'invincible mélancolie du dégoût, et vous fûtes digne de la liberté, parce que vous ne désespérâtes jamais d'elle !



M. MAUGUIN.

C'était dans les commencements de la Révolution de juillet. L'Europe ne partageait pas encore bien décidément la franche admiration de Talleyrand pour le Napoléon de la paix. Le château, qui n'a jamais trop su à quel saint se vouer, hésitait entre l'alliance des rois et l'alliance des peuples.

M. Mauguin n'hésita pas, lui! Il se sentit pris tout à coup de la même fièvre belliqueuse que le général Lamarque. Il faisait beau les voir, comme feu M. de Malbrouck, s'en aller tous deux en guerre. Les voilà partis! Ils entraînent sur leurs pas et déploient les bataillons de la grande Armée. A leur ordre, Toulon vomit ses flottes pour bloquer Ancône et soulever l'Adriatique, tandis qu'une expédition de nos meilleures troupes, longeant le littoral d'Alger, ira renouveler sur les plages du Nil, les prodiges de Bonaparte. Le Rhin est franchi, la Belgique s'insurge, Vienne capitule, Cracovie ouvre ses portes, et grossie des phalanges de la Courlande et de la Bessarabie, la propagande victorieuse se fraye une large voie jusqu'au Tanaïs. Là même arrivé, M. Mauguin ne se reposait pas, et comme je ne suis ni si bon géographe ni si expert stratégicien que

lui, je ne saurais nombrer et je craindrais d'estropier les noms des provinces prusses et russes, valaques et morlaques, dont il achevait l'invasion. Ils organisaient sur leur chemin, Lamarque et lui, des révolutions et des chutes d'empires. Ils fondaient des États. Ils passaient des traités d'alliance et de commerce. Ils promenaient le drapeau tricolore à la suite de leurs trompettes. Ils appelaient à la liberté les Kalmouks, les Kirguises et les Kurdes, et je ne me souviens pas trop s'ils ne fabriquaient pas aussi de petites Chartes pour tous ces braves barbares, enchantés d'être vaincus.

Les dames habituées des tribunes, qui sont toujours, comme on sait, sensibles à la gloire, criaient : Bravo, Lamarque ! bravo, Mauguin ! et elles laissaient discrètement glisser du coin de leurs mouchoirs parfumés, des vers, des lauriers et des fleurs *.

Moi-même, qui ne m'éblouis guère, j'étais surpris, émerveillé, qu'on pût faire, en si peu de temps et avec de si faibles moyens, des conquêtes si prodigieuses et si rapides. Je n'étais pas vraiment sans crainte pour la Russie, la Prusse et l'Autriche, et je m'attendais à lire, chaque matin, dans la partie officielle du *Moniteur*, que Lamarque et Mauguin avaient daigné admettre à leur petit lever les députations des nations affranchies par le bonheur de leurs armes, et que ces Messieurs leur avaient dit, selon l'usage des conquérants : « Nous recevons toujours avec un nouveau plaisir l'expres- « sion de votre dévouement ; » lorsque le choléra vint tout à coup interrompre le cours de ces oraisons triomphales et frapper inglorieusement l'un de nos Alexandres, lequel, si la fortune eût été juste, n'aurait dû mourir qu'à la tribune, dans l'explosion de sa victoire ** !

En perdant le général Lamarque, M. Mauguin perdit son emploi de chef d'état-major de la nouvelle grande Armée, et même je dois dire à sa louange qu'il eut assez de désintéressement et de modes-

* Historique.

** Le général Lamarque mourut du choléra en 1832

tie pour ne pas réclamer, malgré ses brillants faits d'armes, son traitement de demi-solde.

Bientôt, afin de pouvoir continuer ses expéditions géographiques, M. Mauguin passa du département de la Guerre au service des Colonies, et, lui qui voulait affranchir les Morlaques, ne voulut pas affranchir les Nègres, qui valent bien à peu près les Morlaques. Qu'on dise, après cela, que les avocats n'ont pas de logique !

M. Mauguin a aussi la prétention, prétention fondée, d'être un très-habile diplomate, et même le plus habile de tous. Ne croyez pas que vous lui apprendrez sur ce chapitre rien qu'il n'ait appris. Il sait par cœur Grotius et Puffendorf. Il a pâli sur les manuscrits des archives de Versailles. Il connaît les Traités patents et les clauses additionnelles. Il n'est point de marches et de contre-marches d'armée, dont le secret lui échappe. Il prévoit la destination des flottes, et il vous dira vers quel point du globe elles doivent cingler, avant même que l'amiral ne soit en mer et qu'il n'ait décacheté ses dépêches. Le télégraphe a beau multiplier et croiser en cent façons ses longs bras, ils ne lui dissimuleront rien. Ses communications, vous pouvez l'en croire, lui viennent de bonne source. Il a ses espions rangés le long des frontières, ses journaux, ses correspondances privées, ses intelligences, ses lettres chiffrées, et j'allais dire ses ambassadeurs. Il ne lui manque plus que les fonds secrets pour être tout à fait Ministre des affaires étrangères. Aussi est-ce à ce poste qu'il aspire. Car ne lui parlez pas, à lui légiste, d'être Garde des sceaux : il n'est pas fait pour ce métier-là !

Au surplus, je l'ai déjà dit : mener les affaires Étrangères, c'est la marotte de nos avocats et de nos rois de ce temps-ci. Ils ont tous, avocats et rois, rois et avocats, avocats surtout, la prétention de savoir parfaitement ce qu'on fait chez les autres, mieux que les autres eux-mêmes. Que ne nous mettent-ils un peu plus au fait, ces avocats et ces rois, ces rois et ces avocats, de ce qui se passe chez nous ?

Faut-il donc qu'il y ait dans toutes nos natures françaises, un faible d'aristocratie qui se découvre toujours par quelque endroit ?

Nos avocats décapuchonnés ne sont pas peu fiers de traiter, d'égal à égal, avec les gens portant couronne. Ils s'imaginent bravement que l'Europe les regarde, que l'Europe a pour eux la considération la plus distinguée, qu'ils font bien peur à l'Europe ou qu'ils lui font bien du plaisir, et qu'il est infiniment plus relevé, plus noble, sans aucune comparaison, de toucher dans la main d'un ambassadeur de Bohême, que dans celle d'un juge de Meaux ou de Péronne.

M. Mauguin a encore une autre manie que celle des conquêtes, de la diplomatie et de l'esclavage. Il tient beaucoup à passer, pardon du néologisme, pour un homme gouvernemental. Il croit, de la meilleure foi du monde, que la plupart de ses collègues de l'Opposition n'entendent rien ou presque rien aux matières d'État; qu'ils ne chérissent, qu'ils ne respectent pas suffisamment la centralisation; qu'ils font trop de petite controverse; qu'ils se noient trop dans les détails et qu'ils ne sauraient, comme lui, organiser un plan d'administration et mener à bout de vastes desseins.

M. Thiers, il était alors ministre de je ne sais plus quel département, pour annuler l'opposition incommode et revêche de M. Mauguin, avait soin de l'entretenir dans ces idées-là. Pareil au reptile tentateur, il s'approchait de M. Mauguin en rampant. Il le contournait, il l'enveloppait et, se glissant jusqu'à son oreille, il lui sifflait ces mots : « Comment pouvez-vous, monsieur Mauguin, vivre avec « des gens de l'espèce de ceux que nous combattons, gens à étroite « cervelle? Ne voyez-vous donc pas que vous êtes le seul d'entre « eux qui compreniez ce que c'est que le gouvernement, et quand « vous serez assis à notre place, sur ce banc d'angoisse et de dou- « leurs, vous ferez comme nous, monsieur Mauguin! Aidez-nous « donc, car en travaillant pour nous, qui ne faisons que vous pré- « parer les voies, vous travaillez pour vous-même. »

M. Mauguin n'a cédé que trop à l'insinuante fourberie de ces louanges, et il ne s'est pas aperçu que, pour obtenir un sourire de M. Thiers, il s'aliénait l'austère amitié de l'Opposition.

On disait dans nos rangs, mais c'était en 1836, que léger par

humeur, indécis par état, il a plus de foi à la fatalité des circonstances qu'à la vérité des principes ; que membre du gouvernement provisoire, et membre influent, l'histoire lui reprocherait d'avoir failli à la souveraineté du peuple, d'avoir muselé la révolution et débridé la monarchie, d'avoir cédé aux fantaisies usurpatrices d'une assemblée sans mandat, d'avoir eu peur de tout quand il fallait n'avoir peur de rien, de n'avoir pas compris ce peuple qu'il représentait, ces garanties qu'il pouvait exiger et ces hautes résolutions qu'il devait tenter, et de n'avoir consulté ni les besoins de la France, ni son génie, ni sa fortune, ni sa volonté. On croyait que, s'il eût été ministre dans les temps orageux que nous avons traversés, il eût paru beaucoup trop préoccupé de ce qu'il appelle un gouvernement fort, et pas assez des avertissements de l'opinion; qu'amoureux de ce qui brille, il eût été magnifique dans ses goûts de dépense et même un peu prodigue, et qu'il ne se fût montré enfin l'homme ni de l'économie ni de la liberté.

On ajoutait, en examinant de près sa conduite parlementaire, qu'il n'avait pas assez de suite dans ses idées; qu'il faisait trop d'opposition individuelle et pas assez d'opposition collective; qu'il détournait et faisait avorter par ses brusques sorties, des combinaisons dont il ne se donnait pas la peine de s'enquérir; qu'il n'allait pas assez loin et qu'il allait quelquefois trop loin; qu'il se taisait quand il aurait dû parler, ou qu'il parlait quand il aurait dû se taire; qu'il soutenait des thèses pour le moins extraordinaires, si ce n'est fausses ; qu'il menait la guerre à l'aventure, en tirailleur plutôt qu'en capitaine ; qu'il ne savait ni donner le mot d'ordre ni le prendre, et que, n'étant en dehors ni en dedans de l'Opposition, il la mettait dans l'impuissance de le suivre ou de le combattre ; situation fausse qui tenait les esprits sur leurs gardes, éveillait contre lui des soupçons d'ambition, et laissait douter de sa vertu politique.

Il y avait un peu de dépit, un peu d'humeur dans ce jugement-là. Pour moi, je croyais et je crois que M. Mauguin a plus de va-

nité que d'ambition. Membre du gouvernement provisoire qui faisait les ministres, il aurait pu se faire ministre lui-même, il ne l'a pas voulu. Il eût été proscrit par Charles X victorieux, et il a montré, à l'hôtel de Grève, qu'il était capable de courage civil. Sa vie politique a été toute parlementaire, elle est pure, et il n'a aucune mauvaise action à se reprocher. Qu'il aime l'égalité par désintéressement ou par orgueil, peu importe, il l'aime. Qu'il défende la centralisation, nous ne l'en blâmerons guère, nous particulièrement. Tous les hommes d'État reconnaissent la nécessité d'un pouvoir fort dans un pays où l'imagination est la faculté dominante, et où elle transporte les esprits, avec une oublieuse facilité, d'un système à un autre. M. Mauguin aime, d'un patriotique excès, l'indépendance de notre nation qu'il préfère à la liberté même. Il pense que cette nation si mobile et si vive, si chevaleresque et si étourdie, a besoin d'être occupée, d'être éblouie par le spectacle des grandes choses et de se sentir gouvernée. Il n'a pour aucune sorte de dynastie, aucune sorte de tendresse personnelle ni de préjugés. Il y a même, au fond de ses concessions monarchiques, des instincts révolutionnaires, et je crois qu'il s'accommoderait de la république aussi volontiers que de la royauté, pourvu que la république eût de l'unité, de la puissance et de la grandeur.

Chose singulière! après dix années d'exercices parlementaires, M. Dupin marche aujourd'hui tout seul, M. Sauzet tout seul, M. Mauguin tout seul. Or, n'être d'aucun parti, lorsqu'on est au milieu des partis, ou ne pas savoir les conduire lorsqu'on en aurait le talent, c'est n'avoir ni opinion, ni plan, ni système, ni principes, ni caractère, ni politique grande ou petite. On peut être, ainsi tourné, un brave citoyen, un ministre, un président, un procureur, un orateur, un avocat, un homme aimable, mais on n'est pas un homme d'État. C'est là cependant ce qui les tourmente tous. Être homme d'État! ils le veulent tous et M. Mauguin plus que les autres.

Je m'imaginais, tant je connais peu les hommes! que M. Mauguin, en se faisant vieux, serait aise de rester un peu plus au logis.

Mais que voulez-vous? le goût de la guerre et des voyages caucasiques lui a repris, et le voilà qui s'est remis en campagne, jadis c'était contre les Cosaques, et aujourd'hui c'est avec les Cosaques, et contre qui? contre l'Angleterre! Pauvre Angleterre, que je la plains!

Décidément, M. Mauguin est l'orateur et le poëte de la politique descriptive. Il s'est constitué dans le parlement français, le protecteur de la confédération russe. Il coupe en deux la presqu'île de Sumatra, prend à revers l'Indus, jette à la mer les comptoirs de l'opulente Calcutta, et plonge ses bataillons gallo-slaves dans les profondeurs et les gorges du pays des Sikes. Pour moi, je ne doute pas un seul instant que tout ce tapage de stratégie routière ne fasse bien peur à l'Angleterre, et je ne sais trop comment elle pourra s'en démêler : je voudrais seulement que M. Mauguin, si cela lui est possible, ne tuât pas l'Angleterre d'un seul coup, et je l'en prie et l'en supplie au nom de notre jeune et brave armée qui, l'Angleterre une fois détruite et rasée comme un ponton par M. Mauguin, n'aurait plus à tirer le moindre coup de fusil pour s'entretenir la main. Il ne faudrait vraiment pas laisser tout à fait sans occupation le courage de nos enfants. Mais nous sommes sans pitié, sans discrétion, et nous abusons de nos avantages! Nous avons déjà parfaitement nettoyé la question d'Orient. Nous sommes partout triomphants de l'Angleterre, depuis les mers de la Chine jusqu'au détroit de Gibraltar, et nous nous entendons aussi bien en confédérations russes, qu'en colonisations africaines et qu'en bombardements syriaques. Si nous en restions là pour le moment, qu'en dites-vous? sauf à recommencer à l'ouverture de la session prochaine, une tout aussi belle campagne, que nous mènerions tambour battant cette fois-ci depuis l'huissier qui crie derrière le fauteuil du président Sauzet : Silence, Messieurs! jusqu'à l'huissier qui se tient auprès du banc des ministres, pour porter leurs billets doux et leurs invitations à dîner.

En vérité, M. Mauguin, s'il n'était pas si grand conquérant, devrait bien être rassasié de tant de gloire, et il me semble qu'après

avoir ratifié et scellé avec le sceau de cire verte, le traité d'alliance de la France et de Nicolas I[er], empereur de toutes les Russies, il ne ferait pas mal de porter son auguste sollicitude sur l'intérieur, où il n'y a pas moins de friches et d'abus à déraciner par la racine que dans les steppes de Novogorod.

Avons-nous assez déraisonné tous tant que nous sommes de Français dans ce bon pays de France, pendant trois mois et plus, sur l'insurrection des Druses, sur les faveurs de la sultane Validé, sur l'émir Beschir, sur la fidélité et le dévouement inaltérable d'Ibrahim et de son père Méhémet, et sur ces braves et honnêtes détrousseurs de Damas et du Liban? Nous rangions en bataille les escadrons de Soliman-Pacha, absolument comme si nous les eussions passés en revue dans la cour des Tuileries. Nous comptions toutes les batteries de Saint-Jean-d'Acre par le flanc et par le travers, comme nous compterons bientôt les canons de nos aimables bastilles pointés sur nos aimables faubourgs. Nous répétions, mot pour mot, tout ce que disaient ou que ne disaient pas Méhémet, Kosrew, Reschid, Abdul, la Sultane, Napier, Stopford, Beschir, Ponsomby, l'eunuque noir, le séraskier, l'internonce, le mufti et le capitan, tout, excepté ce qu'aurait dû dire notre cher et féal ambassadeur, monseigneur le comte Alexis Pontois qui ne disait rien, et cela comme si nous eussions été admis en tiers dans la conversation intime de tous ces illustres personnages; et puis, quand nous eûmes été bien exclus, sans qu'on nous eût donné d'avertissement préalable, bien bafoués sans qu'on nous eût permis la plus petite réplique, et bien battus sans que nous eussions eu le moindre combat, un ministre de ce temps-là, je ne sais plus lequel, car ils changent tous les quinze jours, s'en vint me dire à l'oreille, dans un accès de gaieté, que le gouvernement de Sa Majesté très-chrétienne le roi des Français, j'en ris encore, ne savait pas le premier mot de ce qui se passait là-bas. Et voilà justement pourquoi nous donnons cent mille francs aux ambassadeurs qui nous représentent si bien par devers le Grand Turc, et pourquoi grâces au voyage de M. Mauguin en Russie, à son traité d'alliance scellé en cire verte, aux

informations parfaitement exactes que nous avons recueillies en Orient, et aux grands combats de plume et de langue que nous avons livrés, nous sommes devenus sur terre et sur mer, si redoutables à l'Angleterre!

Ça va donc déjà très-bien, mais ça ira mieux encore lorsque M. Mauguin sera ministre des affaires Étrangères, car vous verrez que toutes les toques et tous les rabats de la Chambre y feront leur couchée dans cet hôtel de la rue des Capucines. Il y a conjuration flagrante et main basse de la judicature sur le portefeuille des relations Extérieures. Les avocats, sans quitter leur sac et le bonnet carré, tirent le canon, mettent les flottes à la voile, griffonnent des dépêches, expédient des courriers, signent des traités qui ne sont pas de la quadruple Alliance, et font asseoir devant eux sur la sellette, les généraux d'armée, les ambassadeurs et les rois. L'avocat parle, l'avocat négocie, l'avocat guerroie, l'avocat règne, l'avocat gouverne, l'avocat fait tout et rien ne se fait.

Je dis que rien ne se fait de ce qui serait à faire. Car supposez que de la part de la confédération Mauguin et compagnie, on nous permît d'établir quelques huttes en paille de riz, le long des côtes inhabitées du Coromandel. Admettons même que nous gagnassions à l'alliance Russe le royaume de Cachemire avec une ou deux ménageries de chèvres du Thibet pour notre Jardin des Plantes et la vice-royauté de Caboul pour M. Mauguin, nous en serions, n'est-ce pas, bien avancés? Ce qui me touche davantage et ce qui n'occupe guère nos sublimes orateurs, c'est la condition misérable et précaire des laboureurs du centre de la France et des artisans de Paris, de Lyon et de Nantes; c'est la servitude corporelle et spirituelle, c'est la crasse ignorance, c'est l'abâtardissement moral de tant de créatures humaines nées sur la même terre et sous les rayons de la même civilisation que nous; c'est la corruption des abus qui coule à plein flot, c'est la confiscation de nos libertés par l'excès des lois de septembre, après la confiscation de notre argent par l'excès de l'impôt.

Je m'arrête, car aussi bien j'aperçois d'ici M. Mauguin qui

sourit de pitié en nous voyant raser d'aussi près la terre, nous pétris d'un limon si grossier, nous qui manquons de souffle, d'ailes et de ressort, nous qui n'entendons absolument rien aux finesses de la grande politique, à l'alliance combinée de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie avec M. Mauguin, à ses pérégrinations chez les Mongols, à ses courses géographiques, à ses volées, à ses bordées, à ses charges à fond à travers les océans et les déserts inconnus de la mappemonde, à ses rafles des possessions anglaises dans l'Inde, et à sa vice-royauté de Caboul.

Si, toutefois, au lieu d'être vice-roi de Caboul, M. Mauguin s'opiniâtrait à vouloir se mettre sous le bras le portefeuille maroquiné des relations Extérieures, pourquoi ne lui passerait-on pas cette innocente fantaisie? j'en fais la proposition formelle au Conseil des ministres, et voici ce que j'aurais à faire valoir pour sa candidature.

M. Mauguin a un vif, un très-vif sentiment de la nationalité, une vue nette et prompte des intérêts commerciaux de la France; une aptitude laborieuse et rompue aux affaires, une conversation sémillante et fine et les grandes manières de Cour. Qu'est-ce que ce nom d'ancêtres qui lui manque? le nom bourgeois mais illustré de Mauguin, n'est pas au-dessous du nom de tant de ducs et pairs qui traînent leur qualité dans la poussière et dans l'oubli. Il vaut bien, après tout, M. Guizot, qui vaut bien M. Thiers, qui valait bien M. Soult, qui valait bien M. Maison, qui valait bien M. Mortier, qui valait bien M. de Broglie, qui valait bien M. Sébastiani, qui valait bien M. de Polignac. Quant à moi, si je pouvais donner un tour de roue à sa fortune, je le ferais bien volontiers. M. Mauguin est encore un homme de juillet que la Cour, vous le verrez, usera à son service, en désespoir de cause. Il me tarde de contempler à l'œuvre, l'un après l'autre, tous ces Charlemagnes de la bazoche, tous ces bâcleurs de Chartes, tous ces faiseurs de rois, tous ces augustes fondateurs de dynasties. Nous saurons comment ils s'en tireront et s'ils ne s'en tirent pas, alors il faudra bien convenir que toutes les expériences sont faites, qu'il existe entre

certaines choses certaines incompatibilités, et qu'il y a lieu à aviser.

Nous avons vu le côté politique de l'homme, peignons l'orateur.

Peignons l'orateur! je veux dire avec ma plume et non avec le pinceau, car il paraît que les jolis orateurs ont des caprices comme les jolies femmes. C'est ainsi que M. Mauguin, si j'en crois mon éditeur, n'a d'abord voulu se laisser peindre que de profil, et le moment d'après, il n'a plus voulu l'être que de face, et puis il ne l'a plus voulu du tout, et puis il l'a revoulu et enfin il a levé le siége disant qu'il allait voyager, et comme M. Mauguin a l'habitude, vous le savez, de voyager fort loin, et qu'il s'abouche, chemin faisant, avec toutes les chancelleries de l'Europe, pour y contracter toutes sortes d'alliances avec toutes sortes de rois, de grands-ducs et de margraves, vous comprenez qu'il n'était guère possible à mon éditeur de le suivre et de l'aborder en si haute compagnie, afin de croquer sa silhouette et de la buriner ensuite sur le poli de l'acier.

Aussi M. Pagnerre m'a-t-il chargé de vous prier à mains jointes, cher lecteur, de ne pas trop vous fâcher contre lui, et de vous dire qu'il a envoyé vingt fois inutilement chez M. Mauguin, peintres, dessinateurs et graveurs; qu'il ne s'était jamais vu refuser de cette façon-là, même par ceux que Timon a le moins bien traités; que ce n'est donc pas sa faute s'il ne vous donne pas un portrait plus ressemblant de M. Mauguin, s'il ne vous le représente pas dans son grand costume de vice-roi de Caboul, et mille autres excuses d'éditeur désappointé, que vous prendrez pour ce qu'elles valent.

Pour moi, lecteur, à votre place, je sais bien ce que je ferais et je me donnerais le plaisir d'aller à la Chambre des députés où je pourrais voir et entendre à mon aise, au retour de ses négociations, cet aimable et capricieux voyageur.

Vous le reconnaîtrez sans peine. C'est celui qui siége à l'extrémité des bancs de la droite, qui a une figure ouverte, des yeux fins et spirituels, un organe ferme et net, des gestes nobles, une récitation un peu emphatique.

Ne direz-vous pas avec moi, lorsque vous l'aurez entendu, qu'il est l'un des trois parleurs d'esprit de la Chambre? M. Thiers nous éblouit par le prisme de ses facettes, M. Dupin par ses vives arêtes, et M. Mauguin par les lueurs soudaines de ses reparties.

Comme il cause bien! Vous êtes de mon avis qu'il cause bien? Il cause aussi bien qu'il parle. Il aime à jouter contre le premier interlocuteur venu. Il se fait le centre des députés qui bourdonnent dans la salle des Conférences, et, ainsi qu'aux succès de tribune, il vise aux succès de couloirs.

N'est-ce pas qu'il est très-agréable de sa personne, et qu'il a des manières enjouées et liantes? Il captive, il séduit, il est aimable. J'aime M. Mauguin, quoiqu'il n'en veuille pas convenir, apparemment parce qu'il lui semble que lorsqu'on aime les gens, on ne saurait en dire trop de bien. Mais c'est là les flatter et non pas les aimer, et moi, j'aime assez M. Mauguin, assez véritablement pour dire de lui tout ce que j'en pense : du bien et du mal, plus de bien que de mal, et je continue.

Il n'est pas aussi long, aussi diffus, aussi avocat que les autres avocats. Il gâte quelquefois sa diction en voulant trop la soigner, mais sa phraséologie est plus déclamatoire dans le ton que dans les mots, dans l'accentuation que dans les idées. On peut lui reprocher de préméditer ses effets oratoires, de laisser transparaître la trame de son discours et de ne pas s'abandonner assez à la nature. Du reste, il est précis dans ses exordes. Il dresse bien les différentes thèses de son sujet ; il les suit, il les pousse avec vigueur dans toutes leurs directions, et sa manière est savante et travaillée. Il est, par-dessus tout, habile.

M. Mauguin, par sa longue pratique du barreau, par la spécialité de ses études, par la trempe brillante et souple de son esprit, est propre à jeter de vives lumières sur toutes les questions de droit civil et criminel, de commerce, de douanes et de finances, et il sera, quand il le voudra, l'un des députés les plus utiles de la Chambre, comme il en est déjà l'un des plus diserts.

J'aime cette comparaison de M. Mauguin, car elle est belle : « Les

« lumières sont comme les fluides qui pèsent sur leurs bords. Elles « cherchent toujours à s'étendre. »

Quelquefois, lorsqu'il s'anime, et que, chez lui le naturel l'emporte sur l'art, il cesse d'être rhéteur, il devient orateur, il s'élève jusqu'à la plus haute éloquence. Alors il fait frémir, pâlir et pleurer sur les déchirements de la Pologne expirante. Il crie du fond du cœur, il soupire, il se trouble, il vous émeut. Mais ces effusions de l'âme ne sont pas communes chez M. Mauguin, et elles n'échappent guère qu'à des orateurs plus vrais, plus fougueux et plus irréguliers. M. Mauguin est trop maître de lui-même pour trouver le pathétique, qui ne se rencontre que lorsqu'on ne le cherche pas. Mais il manie avec un avantage décidé, le sarcasme poignant et l'ironie à lame fine.

C'est un rude interpellateur que M. Mauguin. Il est fécond, ingénieux, hardi, pressant. Il ne se laisse intimider ni par les ricanements ni par les murmures. Il se refroidit de la colère de ses adversaires.

Je l'ai vu beau, lorsque du haut de la tribune, il luttait contre Casimir Périer, son redoutable ennemi. Le ministre, épuisé, hors d'haleine, lançait sur la tribune les éclairs de son œil de feu. Il bondissait sur son banc, il brisait entre ses dents des exclamations entrecoupées de menaces. Mauguin, du coin de sa lèvre souriante, lui décochait de ces traits qui ne font pas jaillir le sang, mais qui frémissent sous l'épiderme. Il voltigeait autour du ministre et se posaït en quelque sorte sur son front, comme le taon qui pique un taureau mugissant. Il entrait dans ses naseaux, et Casimir Périer écumait, frappait du pied l'arène, se débattait sous lui et demandait grâce.

Résumons l'homme.

Mauvais politique, par insouciance de conviction plutôt que par faiblesse de caractère, mais excellent orateur, quelquefois à l'égal des plus grands. Par intervalles éloquent. Toujours plein, lucide, concis, ferme, incisif. Esprit à ressources, étendu, pénétrant, flexible. Serein dans l'orage, maître de ses passions, moins pour les

réprimer que pour les conduire, et ne suspendant ses impatiences que pour mieux affiler et relancer les traits amortis qu'on lui jette. Homme de grâce et de séduction, un peu présomptueux, avide de louanges, et qu'on ne peut, pour tout dire en un mot, aimer fortement ni haïr.



M. LAFFITTE.

Y a-t-il un plus grand citoyen que M. Laffitte? Y a-t-il un ministre qui soit entré dans les affaires avec plus de dévouement et de sincérité, et qui en soit sorti avec un cœur plus français et des mains plus pures? Combien, rois et particuliers, n'ont-ils pas abusé de la facilité de ce bon et aimable caractère? Quel organe flatteur! Quelle verve de causerie! Quelle fluidité variée, abondante, limpide, spirituelle! Quel enthousiasme naïf de jeune homme pour ce qui est beau et bon, juste et vrai! Comme il unit bien aux grâces de la cour, lorsque la cour avait des grâces, la simplicité et la bonhomie d'un négociant! Ne vaudrait-il pas mieux cent fois entendre MM. Laffitte et Dupont, si substantiels, si pleins, si lucides, que tant de rhéteurs bavards et tant d'avocats de province qui tirent leur montre et discourent à l'heure, et qui oublient que la parole n'a pas été donnée à l'homme pour ne fabriquer que des mots, mais pour exprimer des idées?

La vie privée de M. Laffitte serait un cours de morale en action. Sa vie publique serait un cours de politique à l'usage des peuples qui, pouvant se conduire eux-mêmes, s'attellent, le dos écrasé, au lourd char d'un roi.

Vous me remercierez M. Laffitte, de placer ici, dans le même cadre que vous, un homme qui fut votre collègue ministériel de quelques jours et votre ami de tous les moments, un homme que je vénère autant que je l'aime, un homme qui obtiendra les respects de tous les gens de bien, tant que l'on mettra la probité au-dessus de l'habileté et la vertu au-dessus des discours, Dupont de l'Eure.

Espèce de Romain, mais des meilleurs temps de la vieille Rome. Honnête sans ostentation et sans pruderie. Républicain par ses principes, par ses mœurs, par son caractère et par ses vertus. Autre paysan du Danube, simple, franc, brusque jusqu'à la rudesse, incommode aux flatteurs, plaidant à la cour et dans un sénat corrompu, la cause de l'épargne et de l'égalité. Jugement à visière droite et qui ne se laisse pas arrêter sur son chemin par les belles phrases, le sophisme des parades et l'hypocrisie des protestations. Esprit qui brille à un aussi haut point par l'exquis de son bon sens que d'autres par l'éclat de leur éloquence. Personnage rare en tous les temps, en un temps surtout où les apostats de l'honneur et de la liberté marchent effrontément dans le mépris, et posent eux-mêmes sur leurs fronts des couronnes d'or. Homme enfin à qui il n'aura manqué, pour que sa vertu eût je ne sais quoi de parfait et d'achevé, qu'un peu de proscription, que cependant je ne lui souhaite pas.

M. Laffitte, auquel je reviens, a le génie financier, plus rare que le génie oratoire. Il a résolu les problèmes de la conversion des rentes, des banques et de l'amortissement, avec une propriété de termes qui pare la science sans la cacher. Ses discours sur l'ensemble du budget sont des modèles d'exposition théorique, et ses discussions sont des modèles du genre délibératif appliqué au maniement des chiffres. Sous la Restauration, il a fondé le crédit public, et il fonde aujourd'hui le crédit privé, ne voulant pas qu'il se passe un seul jour de sa belle vie qui soit perdu pour son pays.

Le fond du caractère de M. Laffitte est républicain, non pas qu'il croie à la possibilité actuelle de cette forme de gouvernement, mais il pense, avec Lafayette, Arago et Dupont de l'Eure, que les Euro-

péens y gravitent, et qu'elle sera un jour la plus haute expression de la civilisation la plus avancée.

Cette âme si douce, et qu'on pourrait croire faible, résiste et se fortifie dans les vives et pressantes conjonctures. Alors M. Laffitte lutte courageusement contre les périls, il les aborde avec énergie, et il les domine par sa décision.

L'ingratitude, d'où qu'elle parte, soulève ses nobles dégoûts, et l'oppression de la liberté, de quelque prétexte qu'elle se couvre, allume son indignation. Il lui échappe alors à la tribune de ces mots qu'il semble qu'un donneur de couronnes comme lui, qu'un fondateur de dynastie comme lui, puisse seul dire, et le ministre, interpellé d'entendre ou de répondre, ne sait que rougir et baisser les yeux.

M. Laffitte a supporté ses revers avec la même sérénité que sa fortune, et il lui a été donné de faire des ingrats dans les plus bas et dans les plus hauts lieux. Aucun homme de notre temps n'a été plus magnifique. Car, après avoir ouvert sa maison à tous les proscrits et sa bourse à tous les malheureux, il a fini par octroyer un sceptre. Qui présidait la Chambre le 29 juillet? Qui était l'âme, le chef, le meneur du parti d'Orléans? Qui a poussé, décidé Lafayette? Qui a rapproché le palais Bourbon de l'Hôtel de Ville? Qui a, en un mot, conduit et terminé toute l'affaire, si ce n'est M. Laffitte? Oui, c'est M. Laffitte qui a ramassé la couronne de France, gisante à terre entre deux pavés, et qui l'a mise sur le front de Louis-Philippe.

Moi, Timon, qui ne me suis jamais senti de force, je l'avoue à ma honte, comme mes vigoureux compagnons, à pouvoir engendrer un roi, j'assistais en amateur plutôt qu'en législateur à la séance secrète du 29 juillet, où les destinées de la France se décidèrent, en trois minutes, selon l'usage. J'avais la tête à moi, moi, et je n'étais pas dans le travail de l'enfantement comme les trente-six pères de la Patrie qui m'entouraient. J'ai donc su mieux qu'eux, mieux que M. Laffitte lui-même qui nous présidait, ce que M. Laffitte faisait et surtout ce qu'il était en puissance de faire, et j'ai vu

dans cet instant solennel, la future royauté osciller, avant de s'y fixer, sur la pointe d'une aiguille.

S'il m'était permis de discuter un homme, comme il m'est permis de discuter un Dieu! Si j'habitais un pays où véritablement la liberté de la presse existât! mais les lois de septembre m'arrêtent au moment que j'allais peindre...... Un jour, M. Laffitte, j'achèverai votre portrait.



M. ODILON-BARROT.

Odilon-Barrot n'a pas, comme Mauguin, l'une de ces figures spirituelles et ondoyantes qui tournent sans cesse sur elles-mêmes, et qui, reflétant l'ombre et la lumière, la force et la grâce, plaisent, lorsqu'elles sont peintes, par la variété des ornements et par la vivacité hardie des traits et de la couleur.

Odilon-Barrot a plutôt la sagesse imposante et composée du philosophe, que les caprices et la fougue brillante des improvisateurs.

Sa raison, comme un fruit précoce, mais sain, a mûri avant l'âge. Il était à vingt-quatre ans, avocat aux conseils et à la Cour de cassation. Nicod était le dialecticien de sa compagnie; Odilon-Barrot en était l'orateur.

Moitié homme de palais, moitié homme politique, Odilon-Barrot avait déjà placé son nom, sous la Restauration, à côté des noms célèbres de l'Opposition, et la liberté le comptait avec orgueil parmi ses défenseurs

Odilon-Barrot étudie peu et lit peu, il médite. Son esprit n'a d'activité et ne veille que dans les hautes régions de la pensée. Ministre, il languirait et se laisserait surprendre dans l'application. Il serait plus propre à diriger qu'à exécuter, et il excellerait moins

dans l'action que dans le conseil. Il négligerait les détails et le courant des affaires, non pas qu'il y fût impropre, mais il y serait inattentif.

Il répand sa fécondation sur un sujet plus qu'il ne l'en tire. Il n'en cueille que la fleur, il n'en touche que les sommités. Il réfléchit plutôt qu'il n'observe.

Ce qui le frappe d'abord dans un sujet, c'est l'ensemble, et cette manière d'envisager les choses, lui vient de l'aptitude particulière de son esprit, de l'exercice de la tribune et des procédés de son ancien métier d'avocat à la Cour de cassation. Personne ne sait mieux que lui abstraire et résumer une théorie, et je regarde Odilon-Barrot comme le premier généralisateur de la Chambre. Il possède même cette faculté à un plus haut degré que M. Guizot, qui ne l'exerce que sur certains points donnés de philosophie et de politique, tandis qu'Odilon-Barrot improvise ses généralisations avec une remarquable puissance, sur la première question venue. Tous deux sont dogmatiques comme les théoriciens. Tous deux affirmatifs, mais M. Guizot davantage ; car M. Guizot doute moins qu'Odilon-Barrot. Il prend plus vite son parti, et il mène une résolution tout droit à son but avec le vif et le roide de son caractère.

Odilon-Barrot est honnête homme, qualité que j'ai honte de louer et que cependant il faut bien que je loue, puisqu'elle est si rare. Pas meneur, pas intrigant et guère ambitieux. Sa réputation politique est belle et sans tache, et sa parole est toujours prête pour les causes généreuses, toujours au service des opprimés.

Odilon-Barrot a de la popularité électorale, mais il n'a pas de popularité populaire. Toutefois, il nous paraît bien difficile qu'Odilon-Barrot ne soit pas intérieurement radical par sentiment de l'égalité, par expérience de la monarchie, par conscience de sa dignité d'homme, par prévoyance de l'avenir. Comment fait-il donc, même à la tribune, des professions de foi dynastiques assez inutiles? L'on prétend expliquer cela en disant qu'Odilon-Barrot éprouve pour la personne de Louis-Philippe une sorte d'inclination indéfinissable, qui le captive et le retient. Mais nous sommes bien

sûrs qu'Odilon-Barrot n'aime pas Louis-Philippe *quand même*, à la façon de ses domestiques bariolés de soie et d'or, et qu'il n'hésiterait pas un seul instant, s'il fallait opter entre la patrie et les Ordonnances d'un autre juillet.

Odilon-Barrot a une physionomie belle et méditative. Son front vaste et développé annonce la force de sa pensée. Son organe est plein et sonore, et sa parole est singulièrement grave. Il a dans sa mise un peu de recherche, qui ne lui messied pas. Sa pose a de la dignité sans être théâtrale, et ses gestes ont une simplicité noble.

Lorsqu'il parle, il anime, il accentue, il échauffe, il colore son expression, qui est froide et terne lorsqu'il écrit. Sa discussion est solide et savante, forte de moyens, suffisamment ornée et toujours dominée par sa haute raison. Il s'attache moins volontiers, dans une cause, au point de fait qu'au point de droit. Il le prend, le creuse, le retourne, et il en tire tout ce qu'il renferme d'aperçus neufs et de considérations larges et saillantes.

Sa méthode, toutefois, n'est pas sans défaut. Il s'embarrasse assez souvent parmi les lenteurs de son exorde. Il s'égare aussi dans l'étendue de ses pensées et il renoue péniblement leur fil lorsqu'il se brise. De même, il ne précipite pas assez vite ses harangues vers leur fin. Peut-être, au surplus, cela me choque-t-il plus qu'un autre, parce que j'aime par-dessus tout les discours substantiels et serrés. Je dois convenir cependant qu'Odilon-Barrot est plus abondant que diffus, et il y a du plaisir à aller avec lui à la chasse des idées, tandis que les rhéteurs vulgaires ne poursuivent et n'abattent que des phrases.

Odilon-Barrot est plus raisonneur qu'ingénieux, plus dédaigneux qu'amer, plus tempéré que véhément. Son regard ne jette pas assez de flamme. On ne sent pas assez sa poitrine se soulever et son cœur bondir contre l'oppression de l'arbitraire. Trop souvent sa vigueur s'affaisse et tombe, et son arme lui est lourde avant la fin du combat.

Maître de ses passions et de sa parole, il calme en lui et autour de lui, la colère des centres et les soulèvements orageux de la gau-

che. Il prépare, il couvre la retraite, dans les pas difficiles, avec l'habileté d'un stratégiste consommé; c'est le Fabius Cunctator de l'Opposition.

Malheureusement, cette tactique de temporisation, lorsqu'elle est trop souvent répétée, amollit les courages parlementaires qui ne sont pas déjà bien osés. Le rôle de l'Opposition n'est pas de se cacher derrière les bagages de l'ambulance, mais de se porter vivement sur le front de bataille. Quand le peuple ne voit pas ses défenseurs monter sur la brèche et faire feu, il s'attiédit, bâille, se détourne et s'en va à d'autres spectacles.

Les orateurs sont les enfants gâtés de la presse, et comme les enfants gâtés battent leur nourrice, les orateurs font à la tribune bon marché de la presse. C'est bien aussi la faute de celle-ci, tant opposante que ministérielle, car vous la voyez se récrier à chaque mot qui tombe de la bouche de ses héros parlementaires, et les recueillir bien précieusement dans ses linges les plus fins, pour autant de reliques vénérables et saintes. Il n'y a peut-être pas un seul de nos orateurs dynastiques ou ministériels à qui l'on n'ait répété cent fois qu'il était beau, sublime, admirable, et qui, tout enfumé de louanges, ne se croie en effet une petite merveille d'éloquence, allant de pair à pair avec Démosthènes. Étonnez-vous maintenant s'il prend à ces messieurs des bouffées de vanité incroyables, et si la tête leur tourne sous le vent de ces adorations. Moi-même, malgré cette misanthropie un peu noire qu'on me reproche, j'ai donné, je donne encore au moment où je parle, dans ce travers de la presse et j'ai trop modéré la fougue et le feu de mes pinceaux. A la vérité, ce ne serait qu'un petit mal d'exalter le mérite oratoire de nos discoureurs, ce serait tout au plus une faute de goût. Mais il y a quelque chose de plus grave dans ces sortes d'engouements; en effet, nous avons vu de si miraculeux retours d'opinion, qu'on ne saurait trop se tenir en garde contre la probité politique des plus illustres de nos parlementaires. On doit toujours craindre qu'ils ne cherchent à s'accommoder avec le Ciel, et qu'ils ne nous fournissent, à l'exemple de M. Thiers,

l'édification de les voir un jour invoquer à deux genoux la divine Providence. Il faut donc leur serrer le mors fort près de la bouche et ne pas leur ménager les coups d'éperon, lorsqu'ils s'arrêtent et faiblissent sur leurs jambes en beau chemin, ni même les coups de fouet, lorsqu'ils donnent des ruades à la liberté.

C'est un malheur pour Odilon-Barrot de n'avoir pas auprès de lui un seul ami, c'est-à-dire un seul homme qui lui dise la vérité. On nous le gâtera à force de révérer son éloquence et ses vertus. On lui en souffle tant qu'il en sera bientôt enflé et boursouflé. On ira jusqu'à lui faire accroire que les conséquences qu'il demande, s'accordent toujours exactement avec les principes qu'il n'a point, que ses vagues théories ne s'évaporent pas en nuages, et que sa modération ne tombe jamais dans les langueurs de l'impuissance.

Qui ne se souvient de l'Opposition de quinze ans? Rare mais serrée, la nuit, le jour, elle veillait, s'armait, marchait, combattait. Elle n'attendait pas que le péril vînt au-devant d'elle, elle courait au-devant de lui. Un ministre n'avait pas achevé de violer le domicile du citoyen le plus obscur, qu'il était pris sur le fait, dans le flagrant délit, et interpellé. Une liberté, si petite qu'elle fût, n'était pas menacée, qu'elle était déjà défendue. Un acte arbitraire était à peine commis par le pouvoir, qu'il était déjà dénoncé par l'Opposition. Un trait patriotique, un dévouement libéral, était à peine connu, qu'il recevait sa couronne populaire. Tous les députés de la gauche étaient solidaires de pensées, de doctrines, de votes et d'action. C'était le bon temps du parti, le temps de la jeunesse et de l'espérance!

Mais, depuis la Révolution de juillet et dans les premières législatures, l'Opposition dynastique a marché divisée sous des chefs mal unis. Elle ignorait ce qu'elle voulait et où elle allait. Elle avait plutôt des dégoûts que des espérances, et des répugnances que des principes. Elle était débordée par l'Opposition extra-parlementaire, dont la brillante étoile s'est levée au milieu des brouillards du soir et va guider les nouvelles générations vers de nouveaux rivages. Gênée dans son cercle bourgeois, elle ne se ranimait,

elle ne se rafraîchissait plus aux sources de l'inspiration populaire. On eût dit qu'elle portait sur son front la tache de son péché originel, de cette grande usurpation qu'elle avait commise en 1830 sur la souveraineté du peuple, et que, désespérée, repentante, lasse des autres et d'elle-même, elle voulait cacher à tous les yeux et traîner dans la solitude, ses remords et sa douleur.

Elle ne savait pas même jusqu'où elle s'avançait vers les centres, dont le tiers parti lui barrait le chemin, ni où elle s'arrêtait vers l'extrême gauche. Elle ne pouvait, elle ne savait ni se définir elle-même, ni se compter, ni se conduire, ni se faire conduire, ni où elle planterait son drapeau, ni sous quel pavillon elle se reposerait, ni quel était le mot d'ordre, ni quel jour on donnerait la bataille, ni pour quelle cause, ni qui commanderait. Avait-elle deux chefs? N'en avait-elle qu'un? Était-ce Odilon-Barrot? Était-ce Mauguin? Si Odilon-Barrot voulait prendre le commandement, Mauguin dépité, comme un autre Achille, boudait dans sa tente, livrant les Grecs aux flèches d'Hector et au courroux des Dieux. Nulle réunion, nulle combinaison, nul plan, nul système. Odilon-Barrot était trop absorbé dans ses rêvasseries politiques pour discipliner ses troupes. Mauguin était trop aventureux pour qu'elles se confiassent au caprice de ses destins. L'un était trop abstrait, l'autre trop léger. Ils ne voulaient pas être soldats, ils ne savaient pas être chefs.

L'Opposition dynastique agissait avec une lenteur de mouvements, une circonspection de périphrases et une surabondance de précautions académiques, qui ne vont pas au caractère français. On était toujours tenté de dire à ses orateurs : Au fait! au fait! arrivez au fait!

Elle n'attaquait pas, elle résistait. Elle dissertait et n'argumentait point. Elle complimentait le ministère sur ses bonnes intentions, tandis qu'il péchait encore plus par l'intention que par le fait. Elle débutait par le courroux pour finir par le dégoût. Elle s'arrêtait au milieu des conséquences, de peur du principe. Elle ne disait pas d'une institution fausse qu'elle était fausse, mais qu'elle était mal appliquée. Elle voulait d'une monarchie sans les conditions

de la monarchie, et elle demandait ce que la république seule peut donner, tout en se défendant de vouloir la république. Les forts se fâchaient de son peu d'énergie. Les faibles, eux-mêmes, craignaient, en s'appuyant sur elle, qu'elle ne fléchît sous eux. Sa temporisation n'était que de l'inertie, et sa modération n'était que de la pusillanimité.

Comme elle ne savait pas elle-même ce qu'elle voulait, les patriotes du dehors ne savaient pas ce qu'ils devaient vouloir. Chaque session se passait à entendre des discours fort beaux, peu concluants, à trois semaines de là enterrés dans l'oubli. Qui s'en souvient, et que disaient-ils?

Vous avez vu ces herbes arides qui poussent dans les fentes d'un mur; il est bon qu'elles soient un peu agitées par le vent pour que leurs filaments s'affermissent. Il en est de même du ministère; les molles et bruissantes attaques de l'Opposition, au lieu de l'ébranler, l'enracinent.

Un autre reproche que j'adresserai à l'Opposition dynastique, et celui-ci est plus grave, c'est de ne s'occuper ni de l'instruction ni de la moralisation du peuple. De la phraséologie constitutionnelle elle en dépensera, en Chambre, tant qu'on voudra, mais d'écus et de temps au dehors, point. On ne la voit à la tête d'aucun établissement intellectuel. Elle ne dirige rien, ne centralise rien, ne vivifie rien. La session close, chacun d'eux prend sa volée vers le clocher de son endroit, rentre dans son nid et s'y blottit chaud et reposé, jusqu'à la saison des orages parlementaires.

Le beau langage est assurément une très-belle chose, mais les bonnes actions valent encore mieux. Le peuple se dit : « L'Opposition dynastique ne croit pas que nous valions la peine qu'on « nous confie, à nous pauvres et stupides hères, le droit d'élire « et d'être élu. Elle ne se dévoue pas non plus à nous soulager « et à nous instruire, et alors à quoi nous sert l'Opposition? Que « nous importe à nous, s'il y a un roi, qui régnera de Pierre ou « de Jacques, puisque nous n'avons aucune prétention à régner? « Que nous importe à nous qui sera ministre, puisque nous n'avons

« aucune prétention à être ministre. Ça été sans doute un grand « bonheur pour l'Opposition dynastique, puisqu'elle le dit, qu'il « y ait eu une révolution de juillet, mais pour nous, jusqu'ici du « moins, nous ne nous en apercevons guère. »

L'Opposition radicale, je suis assez franc pour l'avouer, mérite une bonne partie des mêmes reproches.

Je me suis demandé souvent, non pas pourquoi je ne partagerais pas les opinions d'Odilon-Barrot, mais pourquoi il ne partagerait pas les miennes. Si je tenais Odilon-Barrot dans un coin du confessionnal, je suis sûr qu'entre ma pensée et sa pensée, il n'y aurait pas l'épaisseur d'un cheveu. Mais, hors du confessionnal, ce n'est plus la même chose. Odilon-Barrot, comme tant d'autres grands et sincères patriotes, a commencé par servir ce gouvernement du 7 août, qui depuis..... Or, il y a certains précédents qui expliquent certains ménagements, et qui vous placent, malgré vous, dans des situations inconséquentes d'où, une fois entrés et quoi que vous fassiez, vous ne pouvez plus sortir. Mais nous, qui avons eu le bonheur de ne pas accepter les grosses faveurs et les gros emplois qu'on nous jetait à la tête, nous qui n'avons pas été souillés des attouchements impurs du ministère, nous ne sommes pas disposés, pour notre compte, à continuer la comédie des quinze ans. Nous savons que les gens disent, les uns que nous sommes des maladroits et les autres que nous sommes des dupes; ceux-ci que nous sommes des ambitieux, ambitieux de quoi? Et ceux-là des utopistes, des carlistes, des anarchistes, des agrairistes et tout ce que vous voudrez. Avec quelques mouches et un peu de fard sur les deux joues, nous pourrions obtenir à la fois les bonnes grâces des électeurs et les caresses du pouvoir. Mais nous jouerions un indigne rôle, que certes nous ne jouerons pas.

Nous savons très-bien que nous ne devons nous attendre qu'à être conspués, moqués, sifflés, persiflés, calomniés, persécutés pour l'amour de la liberté, et, ce qu'il y a de pis, à être méconnus des patriotes soupçonneux, et incompris des ignorants. Mais il y a une si grande puissance d'attrait dans la vérité, il y a une

satisfaction de conscience si noble et si pure à défendre la cause du peuple, que les plus grands sacrifices, si on nous les demandait, nous paraîtraient de bien légers sacrifices, et que toutes les joies du monde n'ont rien de comparable à cette joie-là!

La différence qu'il y a entre Odilon-Barrot et nous, c'est que nous voulons les conséquences de notre principe, au lieu qu'il ne veut pas le principe de ses conséquences. Une autre différence, c'est qu'il ne veut pas de nous, et que nous, au contraire, nous voulons de lui. Nous en voulons pour voir enfin résoudre cet insoluble problème d'une monarchie qui danserait sur la corde sans balancier.

C'est un regret, un regret de cœur pour moi particulièrement qui l'estime et qui l'aime, et il le sait bien, et depuis vingt ans, de ne pouvoir être avec lui, et de me voir obligé peut-être quelque jour, à être contre lui; ce qui fait que par patriotisme, je désire qu'il arrive au pouvoir et que, par affection, je le retiendrais.

J'honore Odilon-Barrot, mais je le plains. Je le plains et je le blâme. Car il n'est pas comme moi, comme tant d'autres, maître de son individualité politique. Il est plus qu'une personne, il est aujourd'hui, dans la chambre et dans la nation, la tête d'une opinion collective, le représentant de la bourgeoisie libérale, le chef avoué et incontestable d'un parti nombreux et puissant. Odilon-Barrot guide au combat la plus nombreuse phalange de la chambre. Le reste n'est que soldats de rencontre, agrégations forcées, bataillons accidentels, officiers sans troupes, tirailleurs, guérillas, aventuriers et mercenaires. Mais à force de dire à ses gens d'être bien raisonnables, bien sages, de ne pas fourbir leurs armes, de ne pas faire trop de bruit, d'attendre, d'attendre toujours, Odilon-Barrot les a rendus précautionneux, traînards de la jambe et presque trembleurs. Il a si bien rogné les ailes à l'Opposition dynastique, de peur apparemment qu'elle ne s'échappât, qu'elle ne peut plus ni voler, ni même marcher. Il a tellement châtré les organes de sa virilité, qu'elle est, comme un vieillard, tombée dans la caducité de l'impuissance. Au lieu de renvoyer à ses adversaires

flèche pour flèche, elle se contente très-chrétiennement d'étancher son sang et de poser des appareils sur sa blessure. Au lieu de couler toujours dans le même lit et de garder son nom, elle s'est mêlée avec d'autres fleuves venus d'autres sources, de manière à ce qu'on ne puisse plus reconnaître ni sa pente, ni son eau. Elle n'a plus d'individualité propre et distincte. Elle va et vient comme un corps fluctuosé, d'un rivage à l'autre. Elle éclate et se dissipe. Elle s'étend et se replie. Elle n'a plus de limites, parce qu'elle n'a plus d'empire, et qu'elle transfère son territoire et son drapeau où le caprice des vents la porte et la retient. Elle est alliée à qui veut d'elle, mais sous la condition bizarre de ne jamais profiter de la victoire. Elle prête à qui veut lui emprunter, mais à la charge qu'on ne lui rendra pas. Elle donne et ne reçoit jamais. Elle s'enchaîne à des partis qui restent libres d'elle. Elle assume tous les devoirs sans revendiquer les droits, toutes les charges sans jouir des bénéfices. Elle a peur de ses ennemis, au point de ne pas les regarder en face. Elle a peur d'elle-même, au point de ne pas se compter. Elle prend ses illusions pour des sentiments, et ses sentiments pour des maximes. Elle est polie et courtoise, mais elle est dupe. Elle est honnête, désintéressée, vertueuse, éloquente, mais elle n'est pas habile. Elle fait les affaires du pouvoir, mais elle ne fait pas celles de la France. Ne vaudrait-il pas mieux laisser les égouts de la corruption se dégorger, sans se mêler à leurs fanges, répudier des conjonctions adultères et déshonorantes, se serrer autour de son drapeau, combattre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour l'éternelle vérité des principes, et dire comme François premier, en rendant son épée : « Tout est perdu, fors l'honneur ? »

Mais c'est que l'Opposition dynastique n'en est pas réduite là, et que rien n'est perdu pour elle, ni l'honneur ni le reste.

J'insiste, parce que cette anomalie est le trait le plus caractéristique de la physionomie d'Odilon-Barrot ; on ne vit jamais tant de force et tant de faiblesse, tant de combats avec une si grosse troupe et si peu de victoires, tant de discours et si peu d'action, tant de bruit et si peu d'effet. A quoi ou à qui s'en prendre ? A la fatalité, au vice du

principe, au défaut de tactique, à la couleur du drapeau, aux soldats ou au général? Que veut-on de plus cependant, et quand sera-t-on mieux servi? Je ne crois pas exagérer en disant qu'à l'heure où j'écris, Odilon-Barrot, avec des élections libres, serait, s'il le voulait, nommé député dans deux cents colléges. Tant il est l'expression, la formule, la vérité vraie du monopole bourgeois!

Situation sans exemple dans nos annales, fortune inouïe et qui semble lui être venue en dormant! mais aussi responsabilité plus grande que celle d'aucun ministre, et dont il devra compte un jour à son pays. N'entend-il pas déjà la France électorale lui crier : « Varus, rends-moi mes légions! »

C'est pourtant dommage! quelle belle et vaillante troupe vous aviez à conduire, et où ne vous aurait-elle pas mené, Varus, si vous aviez su éviter les défilés et les gorges de la Germanie! Quels soldats! Mais puisqu'ils défilent devant moi, pourquoi n'en ferais-je pas à la hâte le dénombrement?

C'était vous, d'abord, M. Dufaure, effroi des doctrinaires, ministre mort et couché tout de votre long dans le suaire du 29 octobre, mais qui ne demanderiez pas mieux que de ressusciter avant le jugement dernier, et qui aviez commencé par être l'aide de camp d'Odilon-Barrot. Vous alliez, les jours de bataille, porter les ordres de votre général et vous caracoliez sur les ailes de l'Opposition dynastique. Vous souteniez les troupes fatiguées et vous protégiez leur retraite. Vous étiez le colonel de la grosse cavalerie. Votre arme était l'argumentation et vous excellez à la manier. Vous maîtrisez les questions de droit. Vous les prenez par tous les bouts. Vous les divisez, vous les séparez, vous les déplissez en quelque sorte, et vous les nettoyez à fond.

C'était vous aussi, M. Ducos, aux yeux pleins de feu, à la figure pâle et contemplative. M. Ducos a du girondin dans la pompe et le coloris de son langage. Il fait parler son cœur avec une religieuse abondance et les mots sacrés de patrie, de conscience, de vertu s'échappent onctueusement de ses lèvres. On voit qu'il se berce avec complaisance dans le vague de ces grandes et flatteuses

images, et qu'il aime à s'enivrer du son de ses propres paroles. Je crains qu'il n'y ait plus d'imagination et de tendresse d'âme dans son talent que de logique. M. Ducos a quelque chose de candide qui touche et qui plaît. Il a les entrailles et l'organe d'un orateur.

Lors de la fameuse discussion sur le tripotage des créances américaines, M. Ducos a pu voir ce que c'est que de s'engager dans une fausse route. Comme il s'était servi de termes mystérieux, couverts, inexplicables en apparence, pour dire, pour ne pas dire où les créances avaient passé, M. Guizot, sa férule au bout du poignet, courut à la tribune, et du ton d'un maître qui appelle à lui un écolier, il somma M. Ducos d'expliquer ses hiéroglyphes.

M. Ducos balbutia, et il faisait plaisant de voir le doctrinaire tenir M. Ducos dans ses griffes comme un pauvre oiseau, et ne pas vouloir le lâcher jusqu'à rétractation formelle de ce qu'il avait dit ni pas dit. Il n'y avait pas, en vérité, de quoi tant se courroucer. Personne n'a jamais prétendu que M. Guizot eût pillé, volé, trafiqué, brocanté, vendu, revendu, escompté, gaspillé la créance américaine. Eh ! mon Dieu ! M. Guizot, vous savez bien que ce n'est pas de vous qu'on parlait. Vous n'achetez pas, vous, des actions verreuses dans les cavernes de l'agiotage. Vous ne faites point, vous, passer de l'or en barre aux banques d'Angleterre et des États-Unis. Vous n'êtes pas, vous, un gros capitaliste, un immense agioteur. Vous savez fort bien que ces créances, pour se trouver nominalement entre les mains des armateurs américains, n'en étaient pas moins réellement et salement tombées entre des mains que nous n'osons nommer, qui font argent de tout, qui sont d'une proverbiale rapacité, et qui seront, un jour, attachées au pilori de l'histoire. Vous saviez tout cela, M. Guizot, vous le saviez aussi bien que nous. Faut-il donc qu'on vous écrive les noms avec le doigt ? Allons, allons, un peu de bonne volonté et vous finirez par ne pas ignorer ce que personne n'ignore.

Vous aussi, n'étiez-vous pas, n'êtes-vous pas encore un des talents de la troupe, vous, M. Isambert, homme érudit en droit civil, criminel, administratif, diplomatique et commercial, je ne dis pas eccle-

siastique, car nous ne nous entendons pas sur ces matières où j'ai eu l'honneur de vous combattre et peut-être de vous battre. Homme consciencieux, où prenez-vous d'être éloquent, lorsque parfois vous l'êtes ? Eh ! dans votre cœur. Fureteur de pièces, de documents secrets et de traités inofficiels, où allez-vous déterrer tout cela ? Eh ! où votre science et votre ardeur vous guident, où les autres ne vont pas, ne savent pas étudier, explorer, butiner. M. Isambert secoue la poussière des archives et des vieux livres. Il compulse, il extrait, il déchiffre les manuscrits. Il collationne les éditions, confère les passages et rapproche curieusement les dates. Il amalgame ensuite le tout dans une exposition savante et nourrie de faits, de calculs et de citations. Il ne dresse pas de ces théories qui tombent en belle cadence et qui flattent agréablement l'oreille, à la manière des rhéteurs ampoulés du parti social. Il argumente sur pièces et sur chiffres, car les ministres, qui se moquent bien des théories, ne se moquent pas autant des faits. Si les faits ne sont pas vrais, ils les nient ; s'ils sont vrais, ils les nient toujours. Mais M. Isambert leur étale sous les yeux les textes, et s'ils ne veulent pas les lire eux-mêmes, il les leur lit. M. Isambert les désespère et les met au supplice. Pauvres gens ! Qu'ont-ils donc fait pour mériter qu'on les traite ainsi ?

Vous marchiez aussi dans les rangs de cette phalange, vous, M. de Mosbourg, laborieux et opiniâtre investigateur de chiffres, qui portez la lumière dans les sombres arcanes du budget, et qui traitez avec une habileté supérieure, les hautes questions de comptabilité et de finances. Saviez-vous qu'un jour que vous aviez proposé de faire rentrer dans la Charte les ministres qui en sortaient, deux de ces messieurs, en quittant la séance, bras dessus, bras dessous, disaient : Il faut que ce soit un bien méchant homme que ce M. de Mosbourg ! C'est tout naturel : ceux qui défendent les principes sont toujours très-méchants aux yeux de ceux qui les violent.

Celui-ci, dont les cheveux avaient blanchi avant l'âge, dont la figure était si pâle et que la mort a surpris dans un dilemme, c'était Nicod, dialecticien puissant, esprit large et vigoureux, qui abordait son sujet sans indécision, et qui le dominait sans fatigue.

Les pensées de Nicod coulaient vives et abondantes. Sa force n'avait rien de trop tendu ni de trop saillant. Démocrate par conviction, indépendant malgré son amovibilité, passionné mais pour la justice. Quand il s'animait, quand il s'indignait sur la violation d'un principe, il trouvait l'éloquence en ne défendant que le droit et en ne cherchant que la vérité.

Voici Bignon que j'aperçois et que l'impitoyable mort a déjà enveloppé de ses ombres, Bignon, écrivain habile, discoureur ingénieux et savant, amoureux de notre nationalité, mais modéré jusqu'à la timidité. Il y en a qui trahissent leur mandat par l'abus de la parole, il y en a qui le trahissent par l'abus de leur silence. Depuis longtemps on demandait pourquoi Bignon, le premier diplomate de la Chambre, ne parlait plus sur les affaires étrangères. Étions-nous donc redevenus les vainqueurs de l'Europe? Bignon n'était pas si fier! Il avait l'honneur d'être député, le premier honneur du pays, et il se laissa contre-griffer pair de France. O faiblesse de l'âge!

Passez, passez devant moi, vous, M. Charamaule, jurisconsulte opiniâtre, dialecticien subtil, et questionneur embarrassant. Vous, M. Charlemagne, si exact et si pénétrant. Vous, M. Dubois, doctrinal plutôt que doctrinaire, métaphysicien profond et solide, chaud et rayonnant écrivain! Vous concevez avec fécondité et vous enfantez avec peine. Lorsque vos pensées et vos sentiments débordent, vous ne pouvez les contenir. Il semble qu'ils vous inondent, qu'ils vous prennent à la gorge et qu'ils vous étouffent. Vous voudriez les rendre tous à la fois, et votre parole incomplète n'y peut suffire. Vous les cherchez qui s'enfuient, vous vous troublez, vous vous embarrassez, vous vous interrompez, et pour les rappeler vous frappez à coups redoublés sur le marbre sonore de la tribune. Il y a des orateurs que les mots suffoquent, chez M. Dubois ce sont les idées.

Vous, M. Havin, observateur naïf et piquant, qui touchez avec adresse aux sujets les plus scabreux et qui dites aux ministres, en riant, de bonnes vérités qui ne les font pas rire. Officier d'ordonnance d'Odilon-Barrot, n'est-ce pas vous, oh! oui, c'est bien vous

qui nous avez narré le banquet de Thorigny avec une richesse de description et une habileté de parti dont je crois bien vous avoir déjà fait mon compliment.

Vous, M. Pagès, élève et brillant héritier de Benjamin Constant. Moins souple peut-être, moins rompu à la langue des affaires, ne sachant pas aussi bien que votre maître, vous tordre comme un serpent autour d'une thèse, et l'enlacer dans les mille plis de l'argumentation. Moins dialecticien, moins fécond, moins naturel et moins ingénieux. Mais peut-être plus habile et plus exercé dans l'art de réduire avec précision les idées en axiomes, plus étincelant dans la variété de vos antithèses, plus religieux dans vos moralités politiques, plus châtié, plus pur dans les formes de votre langage, et le seul député dont les discours écrits puissent captiver, par l'éclat soutenu du style et des pensées, l'attention d'une Chambre distraite, nonchalante et fort peu sensible à toutes les peines qu'on se donne de lui faire de l'éloquence.

Vous, M. Réal, intègre magistrat, rapporteur impartial et sagace.

Vous, M. Roger, spécialité financière et maritime; utile et sincère député, qui remplîtes la Chambre d'un frémissement d'horreur, lorsque vous peignîtes devant elle, avec de si vivantes couleurs, les tortures de la détention sous le ciel morne et dévorant du Sénégal.

Vous, M. de Sade, dissertateur consciencieux, qui récitez d'une voix sourde et psalmodiante des discours appris, laborieusement travaillés. Publiciste instruit, libéral modéré et l'un des plus honnêtes gens de la Chambre.

Vous, M. de Tracy, philanthrope universel, champion de l'humanité, homme vertueux et pur, qui trouvez dans votre belle âme des mouvements d'éloquence, et qui avez préféré les palmes de la députation élective aux stigmates brûlants et ineffaçables de la pairie ministérielle.

Vous, général Bertrand, énergique et vrai patriote, dont le nom ne périra pas tant que la fidélité au malheur sera honorée parmi les hommes, et tant que le rocher de Sainte-Hélène restera

debout au milieu des mers. Liberté illimitée de la presse! s'écriait-il à la fin de chacun de ses discours, et en effet, tout le gouvernement représentatif est là. Si l'ami de Napoléon est autant libéral, il ne fallait donc pas que Napoléon fût autant despote! C'est que, malgré l'absolu de son gouvernement, il y avait plus d'idées de liberté dans la tête de Napoléon, que dans celle de tous les rois vivants de l'Europe actuelle.

Vous, M. Chapuys de Montlaville, qui vous êtes avisé, je ne sais pourquoi, de me peindre en pied avec un manteau de pourpre, une figure d'artiste et des beautés de fantaisie qui font plus d'honneur à votre imagination qu'à votre jugement. Pour moi, je ne ferai pas même votre ébauche oratoire, et je ne veux pas qu'on vienne me dire : « Ah ! Timon, Timon, vous louez qui vous loue et « vous avez donc aussi des compères ! »

Vous, M. Chambolle, élève de Carrel, athlète infatigable de la presse, qui multipliâtes sous votre plume habile et pure, les amis de la liberté, et qui ne laissâtes jamais sans flétrissure, ni une apostasie de parti ni une trahison de principes.

Vous, M. Salverte, excellent homme, philanthrope sévère, courageux citoyen, littérateur érudit. Exact à votre poste, vous arriviez le premier à la Chambre et vous en sortiez le dernier. Cloué sur votre banc, vous suiviez continuellement des yeux de l'intelligence, les discussions les plus épineuses et les plus fatigantes. Il n'y avait pas de loi importante qui vous trouvât muet, de fourberie ministérielle qui échappât à la pénétration de vos regards, ni de thèse économique sur laquelle vous ne répandissiez les lumières de votre esprit fécond, sagace et appliqué. Quels que soient, même après la mort, l'acharnement et l'injustice des partis, ils ne vous ôteront pas votre nom de député-modèle.

Et vous aussi, je ne vous oublierai pas, M. Billaut, orateur élégant et facile, juriste et administrateur, dialecticien serré, nerveux, rapide, incisif, qui n'avez quitté qu'à regret Odilon-Barrot et qui, si vous en étiez prié, vous rattacheriez à sa fortune.

Voilà les chefs de file de la troupe brave, spirituelle et savante.

qu'Odilon-Barrot a laissé couler comme une eau entre ses mains! A la fin, quelques-uns ont filé dans les rangs de l'extrême gauche. Les condottieri du parti, voyant qu'on ne les occupait pas, ont voulu guerroyer pour leur propre compte. Ils ont passé avec armes et bagages, dans le camp ministériel. Aujourd'hui, ils ont mis de côté leur rapière rouillée. Les voici dorés sur toutes les coutures, en fleur de santé, repus, et ils dorment. Les autres, moins prompts, moins âpres à la curée, mais impatients de servir, ont franchi les bordures et les haies de l'Opposition dynastique, et ils se sont répandus en maraudeurs, pour les vendanger, dans les vignes de M. Thiers; mais quand ils auront bien cuvé le vin de la contrebande, ils reviendront peut-être au logis.

Odilon-Barrot n'a, d'ailleurs, presque jamais eu de peine à se donner. A mesure qu'il commet une faute, on la répare. A mesure qu'il s'abandonne, on le soutient. A mesure qu'il se fait dans ses rangs un vide, on le comble. Ainsi, tandis qu'une partie des siens, faute de les avoir retenus, échappait à Odilon-Barrot, il se formait et il se rassemblait sur ses ailes dégarnies, une petite phalange aristocratique d'origine, constitutionnelle de principes, populaire de sentiments, jeune, agile, ingénieuse, dévouée, experte aux exercices de la philosophie, de l'histoire et de l'économie politique, amie d'un progrès mesuré mais continu, que la corruption de ce qu'elle voit, que la stérilité de ce qu'elle entend dégoûte, que la lutte acharnée de tant d'ambitions puériles et sordides fatigue, que l'amélioration du sort du peuple préoccupe, et qui voudrait dégager la politique de cet amas de fictions nuageuses dont on l'enveloppe, et la faire briller de quelques rayons nouveaux et purs. Dans cette petite troupe d'officiers, marchent à rangs inégaux mais pressés, MM. de Tocqueville, de Beaumont, de Sivry, de Terrebasse, de Laborde, de Rampon, de La Sizeranne, de Chasseloup, de Lanjuinais, de Corcelles, de Combarel, de Grammont.

Les voici tout armés, tout équipés et prêts à monter en selle! Ils n'attendent, pour charger, qu'un signe d'Odilon-Barrot. Mais il faudrait vouloir, et Odilon-Barrot sait-il vouloir? Est-il donc fait

cependant pour servir d'appoint au compte de M. Thiers et pour ajouter un zéro à son unité ? Ne comprendra-t-il donc pas que l'Opposition parlementaire ne doit pas rester, comme une espèce de Jupiter Olympien, au sein d'une majestueuse immobilité, à regarder avec indifférence passer devant soi, les choses du ciel et de la terre? Son rôle est le mouvement et le mouvement perpétuel. Quand elle ne peut, comme l'extrême gauche, recueillir que des principes, elle ne recueille que des principes. Quand elle peut, comme la gauche, recueillir à la fois et les principes et les faits qui mettent en action les principes, elle doit aller de la théorie à la pratique et enlever le gouvernement à la pointe de ses baïonnettes. On a reproché à Odilon-Barrot d'être trop ambitieux. Je lui reprocherais plus volontiers de ne l'être pas assez. Il prête ses fonds à des gens qui s'en servent pour eux-mêmes, et qui ne lui rendent ni capitaux ni intérêts. C'est un métier de dupe.

Pauvre Chambre et pauvre pays ! l'opinion s'en va en fumée et le progrès s'encloue. Tandis que le parlement fait halte, la cour recule à pas de géant dans le passé. La camarilla nous file des jours de honte et de servitude. Le gouvernement tombe en quenouille.

Durant ce temps, que fait l'Opposition dynastique et regardez-la. La voilà mollement assise sur le rivage. Elle s'amuse à jeter des grains de sable dans le torrent contre-révolutionnaire qui passe et qui les emporte !



M. DUPIN.

Le caméléon qui change de couleur à mesure qu'on le regarde, l'oiseau qui fait mille crochets et qui s'échappe dans l'air, le disque de la lune qui se dérobe sous l'œil au bout du télescope, la nacelle qui, sur une mer agitée, monte, descend et reparaît au sommet des vagues, une ombre qui passe, une mouche qui vole, une roue qui tourne, un éclair qui brille, un son qui fuit, toutes ces comparaisons ne donnent qu'une imparfaite idée de la rapidité des sensations et de la mobilité d'esprit de M. Dupin.

Comment parviendrai-je à esquisser sa disparate et changeante physionomie, et par où la saisir et la prendre ?

Je vous dis, M. Dupin, que si vous vous remuez toujours sur votre chaise, que si vous tournez à tout moment la tête et que si vous ne posez pas mieux que cela, je vais briser ma palette et jeter là mes pinceaux ! Vous voulez que je vous fasse ressemblant, n'est-ce pas ? Eh bien, laissez-moi, de grâce, vous examiner pendant quelques minutes seulement. N'allez pas me gronder non plus si les proportions de votre visage ne sont pas toujours d'accord et si quelques-uns de vos traits grimacent. Je suis peintre, et pour imiter la nature, je dois faire le tableau conforme au modèle.

Il y a dans M. Dupin deux, trois, quatre hommes, une infinité d'hommes différents. Il y a l'homme de Saint-Acheul et l'homme gallican, l'homme des Tuileries et l'homme des boutiques, l'homme de courage et l'homme de peur, l'homme de prodigalité et l'homme d'économie, l'homme de l'exorde et l'homme de la péroraison, l'homme qui veut et l'homme qui ne veut pas, l'homme du passé et l'homme du présent, jamais l'homme de l'avenir.

M. Dupin est auteur, avocat, magistrat, président, orateur et diseur de bons mots.

M. Dupin a écrit beaucoup, même en latin, en méchant latin sans doute, mais enfin c'est toujours du latin, qu'il a appris tard, presque sans maître et avec une force d'intelligence rare. Il a formulé une multitude de traités élémentaires sur le droit, tant bons que mauvais, qu'on pourrait enfiler les uns au bout des autres comme des chapelets, et qui composent tout son bagage d'auteur. Ces petits traités ne sont guère que des compilations de science commune, brefs, concis, judicieux, mais sans originalité.

M. Dupin n'est pas doué de cette faculté d'investigation patiente et appliquée qui creuse une matière et qui arrive profondément jusqu'aux sources des principes. Il voit de près, juste et vite; il ne voit pas de loin et longtemps. Il a la philosophie de l'expérience, il n'a pas la philosophie de l'invention. Il ne sait pas créer, il arrange. Il broche un manuel comme il bâcle une charte; il ne composerait pas un livre.

Avocat, il plaidait d'une manière vive, acérée, heurtée, saccadée, avec habileté mais sans méthode, avec force mais sans grâce. Il portait le respect, jusqu'à la superstition, pour la toge et les perruques de l'ancien parlement. Il se montrait très-entêté sur ce qu'il appelait les prérogatives de son ordre, et vous l'eussiez vu prêt à se dévouer, à mourir s'il l'eût fallu, pour la défense de sa toque et de son rabat, ce qui est assurément fort héroïque. Il compulsait Justinien pour y trouver des apophthegmes; l'histoire, pour y ramasser des citations, et les vieux auteurs, pour en extraire des rébus, et il mêlait le tout avec des hilarités de son crû, ce qui en faisait un

assaisonnement piquant et singulier. Brusque, impétueux, inégal, allant par bonds, enfileur d'anecdotes, prodigue de saillies, il amusait l'auditoire, le barreau, les juges et les clients.

Procureur général de la cour la plus grave de France, M. Dupin n'a gardé de son talent d'avocat que le côté sérieux et solide. Il ne possède pas la vaste érudition de Merlin, ni les trésors de sa jurisprudence, ni son argumentation déliée et un peu subtile. Mais il a une raison droite, un jugement sûr, et ses réquisitoires sont des modèles de clarté, de précision et de logique. Il est légiste plutôt que législateur, amoureux des textes plutôt que de l'esprit. S'il y a deux interprétations, l'une philosophique, l'autre vulgaire, c'est la vulgaire que, par instinct, il choisira. Il a beaucoup de sens et peu de génie. Mou, inconsistant, et presque lâche dans les causes politiques ; mais dans les causes civiles, ferme, progressif, impartial et digne.

Président de la Chambre, M. Dupin a de grandes qualités et quelques défauts. Il sait les précédents et la jurisprudence, il applique avec sagacité le règlement et il maintient les prérogatives parlementaires contre les empiétements des ministres. Debout, ses yeux font la ronde sur tous les points de la salle. Il régente, comme un pédagogue, les députés bruyants et indociles, et il leur donne, de temps en temps, sur les doigts, de bons coups de martinet.

Personne ne débrouille mieux que lui le fil des pelotons législatifs. Si, par hasard, une question tombe entre les mains d'orateurs confus et embarrassés qui la hérissent d'amendements, de sous-amendements, de distinctions et de sous-distinctions, et qui, ne pouvant plus la comprendre, la laissent là, M. Dupin la ramasse, la nettoie et la dévide. Il lui restitue son sens, son économie, ses divisions, son principe et ses conséquences. Il résume admirablement les débats, et il expose avec tant de netteté l'ordre logique de la délibération, que les moins clairvoyants s'y reconnaissent et disent : C'est cela !

Si quelque député malencontreux s'approche trop près de lui, il se roule comme un hérisson, et les ministres eux-mêmes n'osent

pas se frotter à ses piquants. Si quelque orateur novice débute au milieu des causeries, et se retourne pour réclamer le silence, M. Dupin lui jette, pour toute réponse, un sarcasme désolant qui étourdit le pauvre homme et vous le tue. Non pas que M. Dupin soit méchant, mais il oublie quelquefois qu'il préside, et quand un bon mot le démange, il faut qu'il se gratte.

Il y a encore deux hommes à peindre dans M. Dupin : le politique et l'orateur.

M. Dupin est la personnification la plus expressive et la plus vraie du bourgeois, non pas du bourgeois élégant et poli de la Chaussée-d'Antin qui singe le gentilhomme, non pas du petit bourgeois qui porte les galons de laine et qui en vend, mais du bourgeois rentier, du bourgeois fonctionnaire, du bourgeois propriétaire, du bourgeois avocat, du bourgeois notaire, du bourgeois négociant, du gros bourgeois qui n'a pas de goût pour les grands seigneurs et qui fait fi du prolétaire. *Vivre chacun pour soi* et *chacun chez soi*, voilà ses maximes favorites de philanthropie intérieure et de politique étrangère. Advienne ensuite du peuple que pourra!

Il a l'instinct roturier, il n'a pas l'instinct révolutionnaire. Il a été légitimiste après avoir été impérialiste. Il est aujourd'hui philippiste et demain il serait républicain, sans qu'il en fût trop marri. Mais, au demeurant, les bourgeois qu'il représente, n'ont-ils pas été tour à tour et ne seraient-ils pas encore tout cela?

M. Dupin va parler : sera-t-il aujourd'hui peuple ou valet? c'est à choisir. L'un et l'autre à la fois, c'est encore mieux, ou l'un après l'autre, devant, derrière, comme vous voudrez et sans que cela le gêne le moins du monde. Il lui prend toujours trois ou quatre envies de partir de trois ou quatre pieds différents, et il se jette ordinairement par le travers du premier flot, sans savoir et sans s'inquiéter, au surplus, comment il abordera le rivage : planche, liége, cordage, voile ou vapeur, tout lui est bon. Il se fie à son étoile.

Quelquefois, il a des bouffées de bon sens plus grosses qu'il n'en arriva jamais à nul homme de France. Il s'indigne tout à coup de quelque violation de la loi, de quelque dilapidation du trésor, de

quelque grave et solennelle injure à l'honneur national. Sa probité se crispe, son patriotisme s'émeut et bouillonne. Le feu de l'opposition lui monte au visage. Il trépigne sur son siége. Il renfonce son chapeau sur ses yeux jusqu'aux bords. Il tire sa brave lame du fourreau, et le voilà qui vous la prend à deux mains et qui va tout ravager! Mais un vent de la Cour passe de nuit sur ce front superbe et triomphant, et ce vent l'a courbé. Le lion, devenu agneau, retire ses griffes en dedans, et on vous le mène à la laisse. Il bêle encore de petits murmures, et puis il va se coucher aux pieds de son maître.

M. Dupin ouvre de mauvaise grâce les cordons de la bourse nationale, mais il l'ouvre. Il s'est fait inscrire pour parler contre et il parlera, mais pour. Il a promis de dire, dès l'entrée, le mot qui dit tout, le mot décisif, et il finira par ne pas même conclure. Il a juré ses grands dieux qu'il ferait tempête, et le zéphyr n'a pas plus de douceur que le souffle de ses paroles; qu'il irait droit au droit, et il reste dans le fait; qu'il traiterait l'une des questions, et c'est l'autre; qu'il argumenterait solidement sur la thèse principale, et il n'effleure que l'accessoire. Le flux n'arrive en mer que douze heures après le reflux. Mais dans la tête de M. Dupin, le flux et le reflux ballottent sa volonté, en sens contraire, dans la même minute. Il est plus mobile que la mer la plus agitée.

Un jour un éditeur, ce n'était pas le mien, fit la biographie de tous les députés et il les mit et les classa, qui ministériel, qui opposant, qui à gauche, qui à droite, qui dans les entre-deux, qui au centre. Mais quand il s'en vint à la lettre D, et au tour de M. Dupin, il ne sut que dire de son opinion, ni que faire de sa place, et force lui fut de se taire. Notez bien à la louange de la Chambre autant que de M. Dupin, que M. Dupin sortait d'être nommé, presque à l'unanimité, Président de cette Chambre et avouez, Lecteur, que c'est là un trait charmant.

M. Dupin en est encore à se dire gallican, et il se préoccupait beaucoup plus, en rédigeant la Charte, de savoir s'il faisait pièce aux ultramontains, que de savoir si le principe même du gouver-

nement n'était pas changé du tout au tout. La révolution de juillet étant tombée dans les mains d'hommes de cette portée, comment vouliez-vous qu'elle tournât autrement? M. Dupin s'est imaginé que le peuple s'était battu, à la plus grande ardeur du soleil, pendant trois jours, uniquement pour camper son maître, à lui Dupin, sur le trône, et lui Dupin sur les fleurs de lis de la Cour de cassation. Vraiment, le peuple avait mieux à faire!

M. Dupin a trois antipathies, les loups-cerviers, les aristocrates et les traîneurs de sabre. Il craint toujours que les éperons de ces derniers ne déchirent le bas de sa toge, et il bride à la Chambre le parti militaire.

Il a du courage et il n'a pas de courage. Il a eu du courage lorsque des bandes de forcenés assiégeaient son hôtel, et hurlaient contre lui des chants d'assassinat. Il n'a pas eu de courage lorsqu'il a refusé de porter la parole à la Cour de cassation et à la Chambre, contre les infamies de l'abominable état de siége.

Il n'est ni ambitieux ni désintéressé, ni sans simplicité ni sans ostentation. Il poursuit ardemment la fortune si elle lui résiste, et si elle s'offre à lui, il la rate.

Il a de l'esprit autant et plus qu'on ne puisse en avoir, et il en fait peu de cas. Mais si vous voulez lui plaire, dites-lui qu'il a beaucoup de constance dans ses opinions, et il vous croira.

On l'appréhende aux Tuileries plus qu'on ne l'y aime; on l'y tolère plus qu'on ne l'y attire; car il est brusque dans ses manières et âpre dans son langage. C'est une espèce de paysan du Danube qui a chaussé les talons rouges. Regardez derrière la porte du salon de Diane, et vous verrez les souliers ferrés qu'il y a laissés en entrant.

Il est gauche à la Cour et mal appris. Il y offense, par ses lazzis, de princières susceptibilités. Les excursions de sa faconde importunent; mais on ne l'empêche pas de courir à travers plaine, parce qu'on sait qu'il revient au gîte et se laisse prendre facilement par les deux oreilles.

M. Dupin est le plus rustre des courtisans et le plus courtisan des

rustres. Il ne faut pas s'y tromper : les courtisans de cette espèce ne sont pas les moins maniables. Le dessus de l'écorce est rude au toucher, mais le dessous est lisse.

M. Dupin a pour son Roi toute la tendresse d'un procureur, et il est probable que, dans l'intimité de leurs augustes confidences, son Roi l'entretient plus volontiers de la rédaction de quelque bail que du génie des ministres, et des arrangements de sa domesticité que de la politique du Grand Turc.

Vingt fois M. Dupin a été sur le point de saisir le portefeuille. On le lui a même fourré dans la main, et il l'a laissé tomber. Il a les caprices et l'humeur d'un enfant. Il veut et il ne veut pas. Il rit et il pleure. Il saute à votre cou d'un air gai et confiant, et puis il va dans un coin pour y bouder. Il fait la moue, et si vous vous approchez de lui, il vous égratigne.

Il est hardi, résolu, beau parleur dans les coulisses ; mais sitôt qu'il monte sur le théâtre, il trébuche, oublie son rôle, balbutie, rabat sa perruque sur ses yeux et fait le muet.

M. Dupin a longtemps passé pour le général du tiers-parti. Du tiers-parti ! qu'était-ce donc que le tiers-parti?

Vous savez qu'après la mort de Casimir Périer, la majorité triomphante se disloqua. Les apostats de juillet, les légitimistes honteux, les sabreurs, les valets de cour, les doctrinaires de pur sang, les fonctionnaires ambitieux et les loups-cerviers firent bande à part et formèrent le gros de l'armée.

Mais quelques combattants se mirent à déserter, ne voulant point, par pudeur ou par prévoyance, s'enrégimenter sous la férule des doctrinaires. Ils voyaient poindre dans l'avenir un ministère naissant, et, vingt fois, ils ont été sur le point de saisir et ils ont même attrapé pendant quelques minutes, l'ombre après laquelle ils couraient. Cette fraction de dissidents s'appela le tiers-parti Que faisait-il ce parti? que voulait-il? avait-il des chefs? avait-il des soldats et où étaient-ils? On dit qu'assis sur les confins du ministère et de l'opposition, ils inclinaient tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Mais ils se cachaient si bien qu'on eût usé

ses yeux à les chercher, et ils passaient si vite d'un principe à l'autre, qu'on eût usé son intelligence à les définir. Il n'y avait que leur main droite qui sût exactement de quelle couleur était la boule que tenait leur main gauche, et le secret de leur vote se perdait dans l'urne. Ils ne se trahissaient point, parce qu'ils ne se connaissaient point. Ils ne se comptaient point, parce qu'ils ne savaient pas quels ils étaient. Ils convoitaient le pouvoir, et ils n'osaient ni le prendre ni le retenir. Ils étaient ministres trois jours, et puis après ils n'étaient plus rien, ni ministériels ni opposants. Personne n'aurait pu dire qu'ils fussent ni vivants, ni mourants, ni morts. Ils n'avaient pas la force d'amener à terme une résolution, un vote, un principe, et leur fécondité n'était qu'une succession de fausses couches. Singulières gens, que la divine Providence avait très-probablement composés, ainsi que nous, de chair et d'os, qui buvaient, mangeaient, parlaient et votaient comme le reste des mortels, et avec lesquels nous avons vécu, siégé, discuté et légiféré une bonne moitié de la journée, pendant des années entières, sans que nous puissions dire bien précisément quel était leur nom et s'ils en avaient un, ni quelle était leur opinion et s'ils en avaient une.

N'importe, le Tiers-parti passe pour avoir existé dans les temps fabuleux, et M. Dupin passe pour l'avoir conduit de la façon que vous l'allez connaître.

Oh! qu'en effet, il faisait beau voir cet habile et éloquent général, lorsqu'il quittait sa tente et qu'il haranguait ses gens avec les façons d'un empereur romain, et de la sorte :

« Officiers et Soldats du tiers-parti, mes chers camarades, l'heure « est venue de montrer que vous n'êtes pas des êtres de raison, « des corps dubitatifs, des impalpabilités, des fantômes. Paraissez « enfin au grand jour, et faites voir qui vous êtes, combien vous « êtes et surtout ce que vous savez faire! Les Dieux n'accordent « leur faveur qu'aux guerriers hardis et persévérants. Honte à ceux « qui lâchent pied avant d'avoir combattu! Si la main vous tremble, si le cœur vous manque, et si vous vous sentez prêts à vous « évanouir comme Monseigneur le comte Camille de Mont-livet,

« regardez mon panache multicolore et suivez-le, il vous conduira « au chemin de la victoire. Mais si la fortune trahissait ma con- « stance et votre valeur, Officiers et Soldats, souvenez-vous qu'il « est digne de vous et de moi, qu'il est beau, qu'il est glorieux « de rester, chacun de nous, ferme à son poste, et, s'il le faut, « d'y tomber mort, la face tournée vers l'ennemi! »

Ce disant, M. Dupin affilait sa parole et s'équipait de pied en cap. Posté sur la hauteur, le Napoléon de la tribune braquait sa lorgnette sur toute l'armée, et quand les feux étaient nourris et que le gros du tiers-parti était engagé, il entrait en lice, il tirait les flèches de son carquois et il les lançait, en se retournant, contre les siens. Puis, il partait d'un rire moqueur, faisait une pirouette, battait de son pied l'arène et se dérobait. Où est-il ce vainqueur de ses propres troupes? Où est-il ce grand capitaine? Qu'on le cherche pour le couronner de palmes! On va, on vient, on court de tous côtés, on furète à droite, à gauche, chez vous, chez moi, chez lui, dans tous les coins de sa tente et jusque parmi les bagages du camp ennemi. C'était en vain : on ne savait absolument ce qu'il était devenu, et on dit que, pour le retrouver, il fallait allumer les torches et battre la générale.

M. Dupin, qu'il en convienne, se trouve dans la plus fausse des positions. L'antipathie de son opinion, l'irritabilité de son caractère et la vigueur de son talent le porteraient à faire aux doctrinaires une guerre ouverte, ardente, impétueuse, et il faut qu'il exhale sa colère en sarcasmes de couloirs, et qu'il se condamne à un mutisme dont son cœur s'indigne, dont ses lèvres frémissent. Hélas! il subit la peine de son passé.

S'il voulait secouer la honte de ce passé sur la tête des doctrinaires, ceux-ci, qui jusqu'ici l'ont ménagé, lui répondraient : « De « quoi vous plaignez-vous? N'avez-vous pas trempé comme nous, « il y a onze ans, dans l'usurpation de la souveraineté nationale? « N'avez-vous pas, comme nous, en fidèle et obéissant serviteur et « sujet, voté à votre maître l'énormité de sa liste civile? N'avez- « vous pas octroyé annuellement, comme nous, au gouvernement

« de votre choix, le don gracieux de plus d'un milliard? N'avez-« vous pas, comme nous, refoulé au fond des cœurs les sympa-« thies excentriques de juillet, en faisant entendre ces nobles et « généreuses paroles, *chacun chez soi, chacun pour soi?* N'avez-vous « pas, dans votre ministérielle indignation, lacéré le compte rendu, « et déclamé comme nous, d'une grosse voix, contre vos amis actuels « de l'opposition? N'avez-vous pas, comme nous, trouvé admirable « cet infâme état de siége et toutes ces lois perverses et sauvages « qui ont corrompu le peuple, violé la Charte et opprimé la liberté? « Si nous sommes coupables, vous êtes notre complice; mais si « nous sommes innocents et glorieux, pourquoi ne vous jetez-vous « point dans nos bras, et que ne venez-vous partager avec nous « les bénédictions d'un peuple reconnaissant et la joie de notre « triomphe? »

Certes, M. Dupin n'aurait rien de solide à répondre à cette foudroyante allocution des doctrinaires. Aussi que fait-il? il ne répond pas.

M. Dupin est de ces hommes qu'on ne peut pas avoir sûrement pour ami politique et qu'on ne doit pas avoir pour ennemi. Il est un embarras à peu près égal pour le ministère avec lequel il n'est pas, et pour le ministère avec lequel il serait. Il n'est point assez souple, assez conciliant, assez insinuant pour dénouer les mille difficultés de mille affaires. Il a l'esprit façonné en serpe qui scie plus qu'elle ne tranche. S'il était ministre, il déferait le lendemain le plan de la veille, et, dans ses moments de joyeuse humeur, il passerait tous ses collègues au fil de ses bons mots.

Il n'a dépendu que de M. Dupin d'être l'homme le plus populaire de France, et il l'eût été à un point où, nous avons beau faire, nous n'arriverons jamais, tous tant que nous sommes. C'était une belle position à prendre, la plus belle! Mais M. Dupin a mieux aimé être l'homme de la grosse bourgeoisie. Tout ce que je puis dire, c'est que j'en suis fâché pour nous et pour lui.

M. Dupin figurerait mal dans les petits soupers de la Cour avec l'épée au côté et l'aiguillette d'or nouée sur l'épaule gauche, et il

conviendra des premiers qu'il avait bien mauvaise grâce à chevaucher, en Don Quichotte, tout bardé de l'armure féodale, sur le dada de l'Apanage. Il aurait dû laisser ces héroïques coups de lance aux chevaliers de la triste figure.

La flatterie des autres, qui gâte les présidents et les rois, a aussi gâté M. Dupin qui ne s'est pas moins gâté lui-même, et j'ai eu grand'pitié de lui lorsqu'il s'en est venu nous dire, dans un accès de vanité comique : « Messieurs, vous en croirez ce que vous « voudrez, mais apprenez que je suis Démosthène à la tribune, « Cicéron au barreau, et Caton l'Ancien dans les champs *. » Non, monsieur Dupin, nous ne vous en croirons pas : car ces trois fiers républicains, que vous dites représenter à vous tout seul, ne seraient pas descendus jusqu'à porter la livrée de Louis-Philippe, et à baiser le bas des jupes de nos Demoiselles royales. Il n'y a rien de commun, il faut bien que M. Dupin le sache, entre un pauvre petit Welche comme lui, et tous ces glorieux Grecs et tous ces glorieux Romains !

Démosthène, après avoir dévoué aux dieux infernaux Philippe de Macédoine, mourut, frappé du poignard d'un sicaire, en embrassant les autels de la liberté, et M. Dupin, que nous sachions, n'a guère envie de lancer de pareilles imprécations à Philippe d'Orléans, ni de mourir de la même manière que Démosthène.

Cicéron combattit dans le sénat romain, cette Assemblée de rois, le fourbe et doucereux Octave qui donnait des poignées de main à tout le monde et qui méditait déjà le renversement de la république, et M. Dupin a présidé bourgeoisement une Chambre de loups-cerviers, de jugeurs, de procureurs, de camarillaires et de fournisseurs de bois, de houilles, de lainage, de cuir et de bonnets de coton, qui n'ont pas la moindre ressemblance avec une Assemblée de rois.

Enfin, Caton l'Ancien vivait de brouet noir dans la frugalité des champs, et ne tirait guère de mandats à vue sur le trésor de Rome,

* *Dictionnaire de la Conversation.*

tandis que M. Dupin s'enlumine de roses et de vin, au feu de mille bougies, dans ses fêtes étincelantes, et cumule tout ce qu'il est possible de cumuler d'or et de billets de banque, après m'avoir loué, moi qui vous parle, de mon courage à combattre les abus du cumul *.

M. Dupin n'a jamais eu qu'une ambition vulgaire et facile à contenter. S'il n'a voulu être que président de la Chambre, procureur général à la Cour de cassation et grand-croix de la Légion d'honneur, il fallait qu'il fît des discours et non des pamphlets. Mais s'il voulait arriver à la postérité, il fallait qu'il fît des pamphlets et non des discours.

Je ne veux pas dire cependant que M. Dupin, pour n'être pas tout à fait aussi éloquent que Cicéron, ni aussi logicien que Démosthène, ne soit pas un très-remarquable improvisateur. Sans doute, son élocution n'est pas aussi savante de méthode, aussi haute de pensée, aussi pure de forme que celle de M. Berryer, mais elle est peut-être plus substantielle, plus animée et plus pittoresque. Vues à la loupe du goût, les saillies de M. Dupin paraissent un peu raboteuses, mais à distance elles saisissent par leur naturel et par leur grossièreté même. Il tire ses comparaisons des choses communes, des habitudes de la vie, des usages, des mœurs, des termes de droit et des façons de parler proverbiales, et il fait rire ses auditeurs d'un rire franc et national. Il a parfois l'éloquence du gros bon sens, et il l'a d'une manière neuve, rare, originale, admirable.

Vif, bouillant, plein de feu, il électrise une assemblée. Il ne la laisse pas respirer, et lorsqu'il entre dans une bonne cause et qu'il est en veine, il la suit avec une vigueur et une précision étonnantes. Alors toutes ses idées s'enchaînent, tous ses mots portent, toutes ses preuves se déduisent l'une de l'autre. Alors il est nourri, pressant, nerveux, concis et d'une éclatante lucidité. Alors M. Dupin est comparable à tout ce qu'il y a eu de plus rationnel parmi nos dialecticiens et de plus véhément parmi nos orateurs.

* Session de 1829.

Malheureusement, M. Dupin est souvent inégal et il tombe dans le trivial et le bas. Son imagination le domine. Si quelque bon mot passe devant lui pendant qu'il gesticule à la tribune, il l'attrape à la volée, et le prenant par le milieu du corps, il le lance sur la Chambre, au risque de blesser la première tête venue.

Il a plus de virilité dans la parole que dans les principes, plus de puissance d'argumentation que de jugement, et plus d'indépendance de tête que de cœur. Il a été mêlé à tant d'événements politiques et il a plaidé le vrai et faux dans tant et de si diverses causes, qu'on ne saurait trop dire s'il a fait plus de bien que de mal à la liberté, ni aussi plus de mal que de bien à lui-même.

Ces sortes d'orateurs, genre rare à ce point-là surtout, sont des hommes d'entrain et qui ne parlent jamais mieux que lorsqu'ils parlent à la minute. Ils se trémoussent, ils se frottent sur leur banc et ils prennent feu comme une allumette chimique.

Le voyez-vous cet inflammable orateur qui entre brusquement dans la salle! Il s'assied, il se lève, il s'agite, il se démène, étend la main, monte à la tribune et pérore. Ne lui demandez pas pourquoi il a commencé, ne lui demandez pas surtout comment il finira. Est-ce que vous devez vous étonner s'il parle pour et s'il vote contre? Est-ce que vous ne savez pas qu'il s'abandonne au courant de ses inspirations, sans se douter où elles l'entraînent? Il part, et chemin faisant, il bat les buissons pour y fureter des arguments. Chasseur hardi, vous le cherchiez des yeux sur la montagne, et le voilà qui s'amuse dans un pré à cueillir des fleurs. Puis il repart, va, vient, s'égare, se retrouve et disparaît. Fiez-vous donc à ces politiques inconsistants que leurs amis du matin ont le soir pour adversaires, à ces étranges logiciens qui posent un principe et qui reculent devant ses conséquences, à ces esprits légers qui voltigent après une image, et qui tournoient sur eux-mêmes comme la feuille légère, au gré du vent qui souffle et qui les emporte!

Cependant, qui le croirait, M. Dupin insiste encore et il veut contre vents et marées, passer pour un homme constant, très constant.

Constant, sur quoi? Constant, avec qui? peut-il le dire, et nous? Hélas! nous ne pouvons pas nous changer. Faibles et volages mortels, nous sommes ce que les dieux nous ont faits. A chaque rayon son ombre, à chaque qualité son défaut. Si M. Dupin n'avait pas la mobilité qu'il a, il n'aurait pas le talent qu'il a. Veut-il n'avoir pas sa mobilité ou n'avoir pas son talent? Soit, mais qu'il choisisse!

Je veux en finissant, lecteur, vous faire très-secrètement part de mon embarras et vous demander conseil, et surtout n'allez pas dire ceci à M. Dupin. Vous saurez donc que l'honorable législateur a voté à l'Académie, au rebours de monsieur son frère, pour moi Timon, votre serviteur indigne et le sien. Que dois-je faire, et sot que je suis! faut-il vous le demander? Comment, pour le caprice d'un fauteuil, moi Timon d'Athènes, peintre sans talent, mais homme sincère, je manquerais à M. Dupin, à vous lecteur, à moi-même, en ne disant pas la vérité?

Non, lecteur, et j'avertirai plutôt charitablement M. Dupin, de ne point se faire louanger de la tête aux pieds comme un petit saint, dans des biographies complaisantes qu'il écrit lui-même ou qu'il dicte, ce qui est à peu près la même chose.

Que les gens d'esprit ont des façons singulières! M. Dupin veut absolument être un autre que lui. C'est son idée fixe. Il se mire avec coquetterie dans son miroir, et comme il change de physionomie à mesure qu'il se regarde, par l'effet apparemment de sa grande habitude, il vient tout à l'heure même de me dire : Ce n'est pas moi que vous avez crayonné, je ne suis pas M. Dupin! — Comment donc, vous n'êtes pas M. Dupin? mais je vous assure que c'est bien vous qui posez en ce moment devant Timon. C'est vous que je vois, c'est vous que je peins, c'est vous, c'est bien vous que je viens de peindre!

Allons, voyons, que voulez-vous que je fasse pour vous apaiser? Voulez-vous, par exemple, que je dise que d'autres orateurs ont été aussi inconstants que vous; que les Grecs et les Romains ont flotté, ni plus ni moins que vous, dans les sentences du forum, de la tribune et de l'écritoire; que Voltaire, Pascal, Fénelon, Rousseau,

ont varié en toutes sortes de matières; enfin, et ceci vous plaira davantage, qu'il s'est rencontré des pamphlétaires, de ces maudits pamphlétaires qui auraient été d'abord tories puis radicaux, d'abord légitimistes puis quasi républicains, d'abord républicains puis constitutionnels, d'abord radicaux puis impérialistes, d'abord absolutistes puis radicaux, d'abord libéraux puis monarchistes, d'abord monarchistes puis libéraux? Morts ou vivants, mettez à ceux-ci le nom que vous voudrez, avec le leur mettez-y le mien, ne vous gênez pas, faites à votre envie.

Mais vous entendez bien, monsieur Dupin, que, pour gagner vos bonnes grâces, je n'irai pas perdre celles du public et gâter l'un de mes meilleurs portraits. Après tout, si vous vous fâchez, si je ne suis pas académicien de votre main, je le serai de la mienne, ou plutôt de la vôtre, lecteur, ce qui vaut bien l'autre, n'est-ce pas?

Toutefois, je me sens pris de pitié, M. Dupin va dire que c'est de remords, et je voudrais, avec votre permission, lecteur, consoler ce pauvre affligé et verser un peu de baume sur sa blessure. Je voudrais dire, et si je ne le disais pas j'aurais tort, que M. Dupin a d'excellentes parties morales; qu'il est généreux, inoffensif, pas rancunier et j'en suis la preuve; qu'il a un vif sentiment de la justice et du droit; qu'il a de l'indépendance, quoiqu'un peu rétive; qu'il est épargneux de l'argent du trésor, si ce n'est pour lui et pour son maître; qu'il est bienfaisant, charitable et naturellement ami du peuple.

Ajouterai-je à sa peinture cet autre trait, qu'il a du faible pour les privilégiés, et que cependant il n'aime pas le privilége; qu'il a du faible pour la cour, et que cependant il n'aime ni la cour ni les courtisans.

Dois-je enfin répéter, et sur ce point M. Dupin ne trouvera pas mon résumé trop long, qu'il est étincelant de verve, de sarcasme et de gaieté dans la conversation familière, subtil et profond, clair, nerveux et savant dans ses réquisitoires, ingénieux et original dans sa littérature.

Encore un mot pour compléter son portrait.

M. Dupin a la voix pleine, grave, sonore, accentuée dans le médium, quelquefois forte et entraînante. Son visage est couturé, tacheté, haché, plissé. Mais quand cette physionomie est en mouvement, que la passion l'anime, que l'argumentation la contracte, elle ne manque ni d'élévation ni de noblesse. Ses yeux caves pétillent de feu, et ils brillent au fond de leur orbite, comme deux petits diamants, et vraiment, je n'appelle pas cela un homme laid.

Notez, lecteur, que ceci est tout frais de pinceau et du pur ajouté. M. Dupin sera-t-il satisfait? il devrait l'être, et vous verrez cependant qu'il ne le sera pas si je ne dis qu'il est constant. Eh bien, non, je ne le dirai point!



M. BERRYER.

Il est juste, il est loyal que toutes les opinions politiques du pays soient représentées dans la Chambre des députés. La Chambre tire son autorité morale de ses illustrations, et que servirait au ministère lui-même une législature inepte et ridicule, qu'il traînerait à sa suite parmi les bagages de sa domesticité ?

Le parti Légitimiste a fait ce que devraient toujours faire les minorités intelligentes, il a suppléé au nombre par la qualité. Les députés qu'il a choisis, sont des hommes éloquents et probes. Leur tenue a de la dignité, leur conduite de la prudence, leur langage de la politesse et de la mesure, et leurs doctrines ne se reproduisent qu'avec l'urbanité des convenances parlementaires.

Mais leur position est fausse. Ils ont été envoyés à la Chambre par les hommes de leur parti pour y relever le drapeau blanc, et sitôt qu'ils font apparaître le plus petit bout de ce drapeau, l'orage universel qui s'élève et qui souffle, les condamne à le replier bien vite. Il faut donc qu'ils se mettent à la traînée de l'Opposition, qu'ils s'accrochent aux pans de son habit, qu'ils imitent son langage, qu'ils parlent comme elle de liberté et de liberté large, et ce sont là des paroles bien étranges, bien nouvelles dans leur bouche,

des paroles qui auraient passé pour séditieuses sous le règne de Charles X, et qui ne s'accordent, en effet, ni avec le principe ni avec les actes de son gouvernement. On se méfie de ces protestations libérales, qui paraissent plutôt un stratagème d'opposition que l'expression d'une conversion sincère. On craint que les légitimistes ne jetassent bientôt le masque si Henri V revenait, et que, comme ils ne font aujourd'hui que de la liberté, ils ne fissent alors que du pouvoir.

Les députés légitimistes forment, dans la Chambre, une troupe séparée. C'est une petite église qui a ses dogmes invariables, et où ils chantent en chœur les louanges de leur seigneur et maître. Ils ressemblent un peu aux enfants d'Israël, séparés de leur patrie et qui pleuraient, dans le secret du tabernacle, l'exil de leur Dieu et le renversement de leur temple et de leurs saintes lois.

A leur tête et le premier de tous, brille M. Berryer.

M. Berryer a été longtemps le seul orateur et presque le seul député de son parti. Non pas qu'il n'y ait à la Chambre un certain nombre de légitimistes honteux qui se groupent dans les hauteurs du centre, et qui feraient bon marché de la quasi-légitimité, si Henri V reparaissait, le drapeau blanc à la main, à vingt-cinq ou trente lieues de Paris. Mais ces légitimistes déguisés ne révèlent qu'au scrutin leurs secrets penchants, et, le reste du temps, ils ficèlent si bien le masque du juste-milieu à l'entour de leur visage, qu'il est impossible de l'en arracher. Si, dans les premières législatures, M. Berryer, entraîné par la pente de l'improvisation, laissait échapper quelques regrets un peu trop vifs sur l'absence de son roi, les légitimistes honteux étaient les premiers à faire entendre un murmure de fâcherie et, s'ils avaient tenu à la main quelque pierre, ils n'auraient pas balancé à la lui jeter, le public des tribunes les regardant faire. Mais dans les couloirs, ils ne jouaient plus ce rôle de courroucés, et, s'ils rencontraient M. Berryer à l'écart, ils lui froissaient l'épaule, lui serraient discrètement les doigts, et lui disaient : « Oh ! que vous avez raison, « monsieur Berryer ! Allez, nous sommes avec vous ! Qui ne regret-

« terait pas ces excellents princes? » M. Berryer admirait beaucoup la haute prudence de ces nobles procédés. Mais il aurait voulu qu'on lui fournît un peu plus d'aide lorsqu'il montait à la tribune.

Peut-être aussi ce sentiment d'indulgence, de convenance, de loyauté, qui, surtout dans une Assemblée française, environne un athlète courageux, luttant seul contre un bataillon d'adversaires, a-t-il servi M. Berryer mieux que n'aurait pu le faire l'adhésion d'un nombreux parti. Peut-être la difficulté même de cette position extraordinaire a-t-elle donné à son talent plus d'énergie et plus d'éclat, comme on voit le jet d'eau sortir plus vigoureux du tube étroit qui le renferme.

Berryer est, après Mirabeau, le plus grand des orateurs français.

Oui, depuis Mirabeau, personne n'a égalé Berryer : ni le général Foy, qui récitait plus qu'il n'improvisait, et qui ne réunissait pas la dialectique serrée des affaires à la puissance d'organe et à la vaste éloquence de Berryer ; ni Lainé, qui n'avait qu'un son harmonieux et pathétique ; ni de Serre, qui, lourd et embarrassé dans ses exordes, ne laissait échapper que par intervalles le cri de sa passion oratoire ; ni Casimir Périer, dont la véhémence ne se déployait que dans l'apostrophe ; ni Benjamin Constant, dont le talent avait plus de souplesse et d'art que de mouvement et d'énergie ; ni Manuel enfin, qui était doué d'un jugement sûr et courageux, mais qui, plus dialecticien qu'orateur, n'arrachait pas comme Berryer, des frémissements involontaires à son auditoire ravi et transporté.

La nature a traité Berryer en favori. Sa stature n'est pas élevée. mais sa belle et expressive figure peint et reflète toutes les passions de son âme. Il vous fascine de son regard fendu et velouté, de son geste merveilleusement beau comme sa parole. Il est éloquent dans toute sa personne.

Il domine l'assemblée de sa tête haute. Il la porte en arrière comme Mirabeau, ce qui la dilate et l'épanouit.

Il s'établit à la tribune et il s'en empare comme s'il en était le

maître, j'allais dire le despote. Sa poitrine se gonfle, son buste s'étale, sa taille s'allonge et l'on dirait un géant.

Son front rugueux s'échauffe, et quand sa tête bout, chose étrange! ses pores transsudent du sang.

Mais ce qu'il a d'incomparable, et par-dessus tous les autres orateurs de la Chambre, c'est le son de la voix, la première des beautés pour les acteurs et pour les orateurs. Les hommes rassemblés sont extrêmement sensibles aux qualités physiques de l'orateur et du comédien. Talma et mademoiselle Mars n'ont dû leur renommée qu'au charme divin de leur voix. Donnez à mademoiselle Mars, donnez à Talma une voix commune, quels que fussent la profondeur de leur jeu et le sentiment exquis de leur art, mademoiselle Mars et Talma eussent vécu ignorés. C'est par l'organe, souvent plus que par les raisonnements, qu'on agit sur une Assemblée. M. Barthe lui-même, si vide d'idées, si faible de dialectique, ébranlait les centres par l'accent pathétique de sa voix, et nous ne croyons pas qu'il soit descendu une seule fois de la tribune sans exciter des bruissements laudatifs.

Mais M. Berryer ne doit pas seulement sa prééminence au hasard de ses qualités extérieures. Il est maître aussi dans l'art oratoire. La plupart des autres parleurs s'abandonnent à la verve de leurs inspirations, et ils rencontrent dans le désordre de leurs excursions, de beaux mouvements, mais ils manquent de méthode. On ne sait pas toujours bien, et ils ne le savent pas eux-mêmes, d'où ils partent et où ils veulent arriver. Ils se reposent en route et font halte pour reconnaître leur chemin. Ce qui rend M. Berryer supérieur à eux, c'est que, dès le seuil de son discours, il voit, comme d'un point élevé, le but où il tend. Il n'attaque pas brusquement son adversaire; il commence par tracer autour de lui plusieurs lignes de circonvallation; il le débusque de poste en poste; il le trompe par des marches savantes; il s'en rapproche peu à peu, il le suit, il l'enveloppe, il le presse, il l'étreint dans les nœuds redoublés de son argumentation. Cette méthode est celle des larges esprits, et elle fatiguerait bientôt un auditoire aussi inattentif

qu'une Chambre française, si M. Berryer ne soutenait pas sa préoccupation légère par le charme de sa voix, l'animation de son geste et la noblesse élégante de sa diction.

D'ailleurs, après s'être laissé entraîner à la suite de l'orateur, et au moment où l'on se croit dévié de sa route et égaré, on se sent ramené au but par un détour habile et ingénieux et l'on applaudit avec transport à la puissance de son art.

Mirabeau ne grandissait que sous la contradiction et l'obstacle. Il lui fallait des indisciplines et des rébellions à gouverner. C'était un lutteur, un homme de guerre. Il n'était jamais plus beau que dans le feu de la bataille.

Mirabeau était assiégé de murmures au point d'en être interrompu. Berryer parle au milieu d'un silence attentif et en quelque sorte respectueux.

On l'écoute et l'on dirait que son auditoire sympathique répète tout bas en chœur les notes qui s'échappent de ce bel et mélodieux instrument.

Il subjugue l'Assemblée, il se la soumet comme le magnétisé qu'on fait parler, se taire, marcher, s'arrêter, poursuivre, dormir; mais s'il se réveille, le charme est rompu. De même, lorsque l'Assemblée s'ébranle et descend de ses gradins pour aller voter, l'intérêt matériel, les principes ou les passions reprenant le dessus, elle scrutine contre le plus grand de nos orateurs non plus que si elle venait d'ouïr l'un des huissiers de service criant : Silence, Messieurs !

Berryer impuissant, délaissé dans la sphère de ses principes, n'a de force qu'en se plaçant sur le terrain de l'opposition libérale et en se servant des armes mêmes de cette opposition qu'il manie admirablement.

Il questionne, il interpelle, il étourdit son adversaire, afin qu'il se découvre à l'improviste et qu'il puisse le percer sur-le-champ au défaut de la cuirasse.

Il ébranle sur sa base un fait, un document, mais il a soin de ne pas le renverser entièrement, et il lui suffit qu'il se soutienne mal,

tout disjoint qu'il est. Les doutes qu'il exprime, valent pour autant d'affirmations, de lui à ses auditeurs; mais, des ministres à lui, ils ne valent que comme des doutes, et il ôte ainsi, d'avance, une partie de ses avantages à leur réponse.

Si quelque croupier des fonds secrets de police, si quelque familier des cuisines du château, se sent piqué au vif, il pourra bien laisser échapper de son œsophage, un gémissement caverneux et sourd; mais n'ayez garde qu'il interpelle l'orateur, de peur que Berryer, en se retournant pour voir qui se permet ainsi de lui répondre, ne l'écrase d'un revers de sa massue.

Mais si quelque ministre marmotte une interruption saisissable, M. Berryer se retire un peu en arrière de la tribune et le regarde s'enferrer; et puis, revenant tout à coup sur lui comme sur une proie, il le secoue, le soulève et, le laissant retomber, il le cloue et l'aplatit sur son siége par une réplique foudroyante.

Sa vaste et fidèle mémoire contient sans effort les dates les plus compliquées, et son doigt se pose sans hésitation sur les passages dispersés des nombreux documents qu'il analyse et qui fortifient la trame de ses discours.

Rien n'égale la variété de ses intonations, tantôt simples et familières, tantôt hardies, pompeuses, ornées, pénétrantes.

Sa véhémence n'a rien d'amer et ses personnalités rien d'injurieux.

Il tire d'une cause tout ce qu'elle contient à la fois de spécieux et de solide, et il la hérisse d'arguments si captieux et si serrés qu'on ne sait plus par où l'aborder ni la prendre.

Lorsqu'il a parcouru la série de ses preuves, il s'arrête un court moment; alors, il les entasse les unes sur les autres, et il en fait un monceau sous lequel il accable ses adversaires.

Il enchaîne, il retient, il délasse l'attention de ses auditeurs pendant plusieurs heures de suite; il les promène, sans les égarer, sous le péristyle et à travers les belles colonnades de son discours. Il les éblouit par le spectacle varié de son génie. Il les tient suspendus au charme de sa magnifique parole.

Homme du monde, homme de dissipation et de plaisir, et d'un caractère enjoué, M. Berryer n'est pas naturellement laborieux. Il est doué cependant d'une grande aptitude pour les affaires. Nul, quand il le veut, n'approfondit mieux une question, n'en rassemble les détails avec une investigation plus curieuse, n'en compose un ensemble plus savant et mieux ordonné.

Peut-être, au milieu de sa vaste diction, n'est-il pas quelquefois très-correct; mais ce défaut, commun à tous les improvisateurs parlementaires, ne nuit pas à l'effet de ses discours. Nous avons déjà dit qu'il ne fallait ni analyser ni lire nos orateurs, il faut les entendre. Leur renommée serait plus grande si la presse ne les reproduisait pas. Ils ont un ennemi dans chaque sténographe.

Depuis la Révolution de juillet, il y a eu dans la longue et immense carrière de nos orateurs, des éclairs de génie, quelques axiomes saillants, quelques vives pensées, quelques mots spirituels, quelques phrases à effet, quelques mouvements oratoires; mais il n'y a pas eu un seul discours qui puisse passer, à la lecture, pour un véritable modèle d'éloquence. On les a colligés tous, imprimés dans les recueils, édités avec luxe, et que sais-je? dorés sur tranche, mais personne ne les lit.

C'est comme une amphore débouchée dont l'ambroisie s'évaporerait et qui ne serait plus digne d'être servie à la table des Dieux.

La Pythonisse aussi est belle sur son trépied et dans son temple; mais hors de là, ce n'est plus qu'une vieille femme, nue, décrépite, et je ne vois plus que sa laideur et ses haillons.

Oui, l'impression tue les orateurs, et si j'étais à la place de M. Berryer, je poursuivrais par toutes voies, même en police correctionnelle, tout éditeur qui m'aurait fait l'injure de publier mes discours, encore bien qu'il produisît devant le juge ma signature au pied du bon à imprimer, car il ne l'aurait extorquée, n'est-ce pas, que par trahison, que par surprise?

Mais quoi donc, il ne resterait plus de Berryer que son nom! Eh! que reste-t-il, je vous prie, de Talma, de Mars et de Paganini? Que reste-t-il d'Apelles et de Phidias, des comédies de Ménandre,

des soupirs de Sapho, de la sagesse de Socrate et de la grâce d'Aspasie? Un nom seul, un nom!

Rien de plus, et pour Berryer, pour sa gloire, c'est assez. Arrachez maintenant cet orateur de son trépied sacré, et traînez-le sans inspiration et sans voix, sur les degrés vulgaires du péristyle! Faites reproduire par un sténographe, cette inimitable voix dont les cordes vont remuer la fibre des organisations nerveuses! Voyez, lorsqu'il les a mises physiquement en rapport avec lui, comme il leur communique, par une sorte d'électricité, les rapides émotions de son âme! Il est non-seulement orateur par la passion et par l'éloquence, mais il est encore musicien par l'organe, peintre par le regard, poëte par l'expression.

Il faut le voir couvrir son adversaire, le saisir et s'en emparer; il le captive, il l'étreint entre ses redoutables serres, et lorsque, après l'avoir meurtri et déchiré, il le rejette du haut de la tribune, vous voyez le ministre confus, humilié, courbé sur son banc de douleur, cacher entre ses deux mains la rougeur de son front et le cynisme de ses apostasies!

M. Berryer n'imite pas ces députés de la Restauration sentimentalement niais qui, pour toute réponse aux arguments de l'opposition, s'écriaient : « J'aime mon Roi, ô mon Roi! »

M. Berryer ne s'en tient pas là, et s'il aime aussi son roi, ce que nous croyons, au moins il ne le fait pas trop voir. Il évite, en homme qui sait sa Chambre, de marcher sur le terrain brûlant des personnalités dynastiques, et il aime mieux aborder de grandes thèses de nationalité où son talent s'élance, s'élève et se déploie. Il ne s'évertue pas à justifier, article par article, les bévues de la Restauration. Il les avoue, et, dans la brillante accumulation de ses souvenirs historiques, il démontre que les précédents gouvernements, pour avoir manqué aux devoirs éternels de la justice, ont tous échoué sur les écueils et disparu dans la tempête. Cette manière est pleine de grandeur, car elle permet à M. Berryer de planer, avec toute l'étendue de ses ailes d'aigle, dans la haute région des principes. Elle est pleine aussi d'habileté, car, sans pa-

raître s'occuper des ministres, elle laisse les auditeurs eux-mêmes leur faire l'application immédiate et particulière des objections générales de l'orateur.

M. Berryer ne demande pas grâce pour le dogme de la légitimité. Il ne défend point ce qui n'est pas, ce qui ne peut pas être mis en question dans la Chambre. Mais il change le point d'attaque, et c'est avec leurs propres armes qu'il combat les ministres. Il les presse, il les pousse, de conséquence en conséquence, jusqu'aux extrémités de l'argumentation parlementaire, et, la souveraineté du peuple à la main, il les accule dans la violation de la charte et dans le parjure de leurs serments.

Ainsi donc, tous les défenseurs des pouvoirs déchus qui ont pesé sur la France sont obligés, pour faire illusion au monde, d'invoquer le saint nom de la liberté. Ah ! ne nous en plaignons pas ! il faut que la vérité soit dans notre cause, puisque nos adversaires eux-mêmes la confessent. Il faut que la force y soit aussi, puisqu'ils viennent y tremper leur glaive et jusqu'à leur bouclier, et l'hommage tardif des légitimistes avance autant nos affaires que les trahisons combinées de la camarilla et de la doctrine.

Toutefois, ne nous faisons pas illusion. Au fond du cœur, M. Berryer n'a pas nos principes, et sur les lèvres il n'a pas même les siens. Oui, son principe à lui, ce légitimisme vivace et brûlant qui le consume, il ne le défend pas à la tribune, il le refoule en lui-même, il le cache et il semble qu'il en redoute l'explosion. Il se jette dans des voies de côté, comme s'il craignait de marcher sur la grande route de Goritz, comme si cette route était pour lui barrée par le travers et bordée d'abîmes et de précipices ! Il ne cherche pas à raisonner, à discuter, à prouver. C'est une éloquence de mouvements plus que de dialectique, d'action plus que de pensée, de sentiment plus que de démonstration. C'est Berryer, c'est un orateur, un grand orateur qu'on entend, mais ce n'est pas un légitimiste. Ce n'est pas un homme politique, c'est un orateur, je le répète, un de ces orateurs qui ne s'appartiennent pas à eux-mêmes, qui sont pour le moins autant entraînés qu'ils ne vous entraînent,

qui s'impressionnent malgré eux, de même que M. Thiers, de même que tous les artistes sensiblement organisés.

Ne croyez pas qu'il poursuive, qu'il sollicite ses inspirations, elles lui viennent. Il frémit dans tous les membres, des pieds à la tête. Il s'attendrit, il pleure, il se courrouce, il plie, il succombe sous les émotions de l'Assemblée comme sous les siennes. Une fois entré dans le courant populaire, il n'y résistera point. Il roulera avec le torrent, il mugira avec la tempête. On sent qu'il ne peut rester à l'étroit dans son principe; que les chaînes qu'il secoue, lui pèsent; que l'air lui manque, que le terrain lui manque, qu'un auditoire carliste lui manque, et il lui faut à lui de l'air, un terrain et un auditoire. Il faut qu'il passionne les spectateurs, qu'il répande son âme, qu'il se joue dans les ondulations de sa voix harmonieuse, qu'il parcoure librement l'espace et qu'il se déploie dans son vol. Alors il oubliera qu'il est légitimiste, pour ne se souvenir que de ce qu'il est français. Alors il se fera national. Il s'appuiera comme Antée, pour renouveler ses forces, sur le sol généreux de la patrie. Il se plongera, il s'absorbera dans la splendeur de la France et il en sortira la tête couronnée de magnifiques rayons. Il se promènera avec l'Assemblée autour de notre carte. Il posera sur nos frontières l'Italie, la Suisse, l'Espagne, la Prusse, la Belgique. Il nous représentera environnés d'une ceinture de fer, d'ennemis et de ruines, et dans son patriotique enthousiasme, il s'écriera : « Je remer-« cie la Convention d'avoir sauvé l'indépendance de la France ! »

Il se révoltera des lâches concessions de notre diplomatie, et, la main étendue au-dessus de la tribune avec un geste d'une beauté singulière : « Cette main, dira-t-il, se sèchera avant de jeter dans « l'urne, une boule qui dise que le ministère est jaloux de la di-« gnité de la France. Jamais ! Jamais ! »

Et, comme ne pouvant maîtriser son émotion oratoire, il se tournera incidemment vers M. Thiers arrivé là par le fil de la discussion, et il lui dira : « Je vous honore, monsieur, parce que vous « avez fait deux actes honorables en soutenant Ancône et en don-« nant votre démission. Quelque distance qui doive naturellement

« subsister entre nous deux, faites pour la France quelque chose « d'utile et de grand, je vous applaudirai, parce qu'après tout je « suis né en France et que je veux rester Français ! »

Une autre fois, il mettra la Russie aux prises avec l'Angleterre et il s'indignera de ce que sa brave, sa glorieuse France reste devant elles, la spectatrice impuissante de leurs combats et du partage de leurs conquêtes :

« Voyez ce vaste antagonisme politique et militaire qui s'étend « depuis les frontières de la Tartarie jusqu'aux rives de la Médi« terranée, entre deux nations qui doivent lutter un jour l'une « contre l'autre.

« Voyez du fond du monde jusqu'à nos frontières, l'Angleterre « établir sa parallèle guerroyante contre la Russie qui la menace « à son tour sur les limites de ses magnifiques colonies de l'Inde.

« Considérez ces grandes expéditions à cinq cents lieues de leurs « frontières. D'un côté l'expédition de Caboul, de l'autre la ten« tative de Kiwa. Voyez ces deux grandes nations marcher à tra« vers le monde, pour dresser leurs lignes de précautions l'une « contre l'autre.

« Quoi, Messieurs, la France ne sera qu'une puissance conti« nentale, en dépit de ces vastes mers qui viennent rouler leurs « flots sur nos rivages et solliciter en quelque sorte le génie de « notre intelligence ! »

Cette image est fort belle et M. Berryer, ainsi que tous les grands orateurs, affecte surtout le style figuré, dans les divers procédés de son éloquence.

Il y a, en effet, plusieurs manières d'agir puissamment sur les Assemblées. C'est de s'adresser, ou à leur logique par la vigueur et le serré des raisonnements, ou à leur esprit par la vivacité et le piquant des mots, des allusions et des reparties, ou à leurs cœurs par les émotions de la sensibilité, ou à leurs passions par la véhémence des invectives, ou à leur imagination par l'éclat des figures oratoires. Mais le plus souvent c'est par la figure, c'est par l'image que l'éloquence produit ses plus grands effets. La prosopopée des

guerriers morts à Marathon, de Démosthène ; les citoyens romains attachés sur l'infâme gibet de Verrès, de Cicéron ; la nuit, la nuit effroyable où la mort d'Henriette retentit comme un coup de tonnerre, de Bossuet ; la poussière vengeresse de Marius, l'apostrophe des baïonnettes et la roche tarpéienne, de Mirabeau ; de l'audace, de l'audace et toujours de l'audace, de Danton ; la République qui, comme Saturne, dévore ses enfants, de Vergniaud ; la voix éclatante des lacs et des montagnes, d'O'Connell ; le char qui porte les funérailles de l'Irlande, de Grattan ; le turban qui marque sur la carte, la place de l'empire turc, de Lamartine ; l'Algérie, dont le fruit ne se présente pas même en fleur sur l'arbre arrosé de notre sang, de Berryer ; les pères de la Révolution, ces nobles esprits qui se penchent du haut des cieux, de Guizot ; c'est là de l'éloquence d'images.

Quel dommage que Berryer, qu'un si puissant orateur, ne combatte pas dans nos rangs, à la tête du parti populaire ? Comment un pareil esprit ne sent-il pas le vide des doctrines de la légitimité ? Comment ne travaille-t-il pas avec nous, dans les voies de la liberté, à l'émancipation du genre humain ? Comment ne comprend-il pas que le principe de la souveraineté du peuple est le seul vrai, le seul que la raison avoue, le seul que l'avenir de toutes les nations glorifiera ?

Déjà Napoléon, déjà Chateaubriand, déjà Lamennais, déjà Béranger, ont proclamé l'ère future de la république européenne. Malheureusement, les orateurs n'ont pas la vue aussi longue que ces grands hommes. Ils s'absorbent, ils s'épuisent dans les passions et les préjugés du moment. Ils se contentent de rendre admirablement sur l'instrument de la parole, le son du jour que leur oreille écoute. Ils s'amusent à charmer sur le pont du navire l'auditoire qui les entoure et qui bat des mains. Mais ils n'embrassent pas de leur regard la vaste étendue des mers. Ils n'interrogent pas le souffle des vents ni la marche des étoiles, et ils ne cherchent pas à découvrir au loin les rivages où le vaisseau orageux qui porte l'humanité doit jeter l'ancre.


Ary Scheffer pinx

M. ARAGO.

Puisque vous voulez bien, Arago, poser devant moi, permettez-moi, pendant que je nettoie ma palette, de vous adresser une question.

Comment se fait-il que les hommes de science et de littérature, dont la plupart sont glorieusement nés dans les rangs du peuple, que ces hommes, qui sont la parure éclatante de la France et qui constituent la seule et véritable aristocratie, puisqu'il n'y en a plus d'autre aujourd'hui que celle du talent, mettent leur âme aux pieds du pouvoir, qu'ils en soient les complaisants apologistes, qu'ils n'aient pas le moindre souci de l'oppression systématique de la liberté, et qu'ils aient perdu jusqu'au sentiment de leur dignité politique? Pourquoi le même phénomène se reproduit-il en Autriche, en Bavière, en Prusse, en Russie, en Hollande, en Italie et dans tous les pays de l'Europe? Car, chose étrange! ce n'est point tant dans la classe des riches, des puissants, des grands seigneurs, où le despotisme trouve ses plus ardents, ses plus dévoués et ses plus opiniâtres sectaires, c'est plutôt dans la classe des professeurs, des académiciens, des lettrés et des savants. Ce sont eux qui ont la direction et la rédaction des journaux, des mani-

festes, des notes secrètes, des déclarations, des pamphlets que l'Europe absolutiste lance sur nous et que nos ministres et nos camarillaires reçoivent avec autant de respect et d'humilité que le dernier des Musulmans recevrait un firman du Grand Turc. Cet inexplicable abaissement, cette dégradation volontaire des plus nobles enfants, des êtres de choix, des privilégiés de l'espèce humaine, faut-il les rapporter à la profonde corruption de notre nature, ou faut-il croire avec Rousseau, que l'homme qui pense est un animal dépravé, que la liberté n'est pas faite pour le peuple, et qu'il doit être mené à coups de verges par les rois et les grands de la terre? Dites-nous, Arago, comment résoudre ce désolant problème? Dites-nous si vous ne pensez pas qu'on puisse attribuer la servilité politique, presque universelle, des savants et des lettrés, à cette mauvaise organisation sociale qui les tient en laisse de tous les gouvernements? N'est-ce pas en flattant l'ambition, la vanité et l'amour des jouissances développés chez eux au plus haut point par la culture intellectuelle, que le pouvoir les a corrompus? L'oppression physique du pauvre et l'oppression morale du savant, ne seraient-elles pas les fatales mais inévitables conséquences de nos Constitutions tant vantées? Artistes, littérateurs, mathématiciens, naturalistes, il faut se vendre au pouvoir ou mourir de faim. Car le savant ne naît point, d'habitude, comme les fils aînés d'un roi, avec douze millions de liste civile en expectative, ni comme les fils cadets avec des apanages de cinq cent mille francs qui valent un million. Si l'on n'a point confessé tout haut, devant témoins, par trois fois, et les mains croisées sur sa poitrine, que l'on aime son roi, pas de chaires en Sorbonne, à l'école normale et dans les colléges, pas d'inspections générales, pas d'entrées au conseil d'État, pas de missions à l'étranger, pas de décorations rouges à la boutonnière, pas de fauteuils à l'Académie, pas de commandes d'ouvrages, de mémoires, de statues et de tableaux, pas de pensions sur les fonds arbitraires de l'instruction publique. Fussiez-vous un Chénier, un Monge, un David, un Carnot, un Condorcet, vous ne seriez pas trouvé digne d'aller vous asseoir parmi les jugeoteurs les plus obs-

eurs du Luxembourg. Il vous sera même interdit, de par le grand maître de l'Université, qui peut n'être qu'un âne, de professer publiquement votre science, votre art, votre littérature, votre philosophie. Vous dormirez sur votre génie comme sur des monceaux d'or renfermés et scellés dans un coffre à triple serrure. Si, dans notre France, un savant, un lettré, un artiste, ne veut pas être quelque valet de roi ou de ministre, il n'est plus qu'un esclave, un ilote, un moins que cela. N'est-ce pas là, Arago, la cause, la vraie, la seule cause de l'humble prosternation du monde savant devant le pouvoir, et qu'aurions-nous besoin de l'aller chercher avec vous, cette cause, dans les astres? Elle est plutôt dans cette boue de corruption qui nous empêche de marcher vers les glorieuses destinées de l'avenir; elle est dans le vice, hélas! irremédiable, je le crains bien, de notre organisation sociale et politique.

Pour vous, Arago, vous avez su vous affranchir, par un effort rare et presque héroïque, de cette dépendance servile où le pouvoir retient tant de beaux génies et de nobles caractères, et vous avez préféré de rester avec nous que d'aller vous asseoir aux pieds d'un principicule dans les boudoirs de la Cour, ou de gouverner votre pays avec les oppresseurs de la liberté!

Quand je dirais de M. Arago qu'il est un savant européen, je ne le flatterais pas beaucoup. Mais je lui plairai, faiblesse de l'homme! si je dis qu'il est un écrivain supérieur, et je dirai vrai. S'il n'avait pas voulu n'être que de l'Académie des sciences, il serait de l'Académie française. Car il possède les secrets de la langue aussi bien que les secrets des cieux.

Singulière société que la nôtre! Un prince fait pour être évêque, sera commandant des troupes. Un fat naît duc, il est pair de France. Un sot a dix mille livres de rente, il est électeur et éligible. Si Arago n'avait eu que du génie, il ne serait pas même électeur de son village, il serait resté un simple ilote. Mais il paye, de hasard, cinq cents francs de contributions, et le voilà député de la France! La civilisation va au rebours du gouvernement. L'une avance, l'autre recule.

Nos Chambres, qui ne reconnaissent pas la supériorité du talent et de la vertu, mais la supériorité exclusive de la propriété foncière, ne sont dans la réalité, de quelque nom libéral qu'on les décore, que des Chambres féodales. Les députés censitaires d'aujourd'hui sont tous plus ou moins aristocrates; aristocrates de fortune, ce qui est plus que de l'être de naissance, aristocrates de privilége, ce qui est plus que de l'être comme les hauts barons du moyen âge, puisque les députés sont membres du souverain, qu'ils font et défont les rois et les ministres, et qu'ils octroient l'impôt si la fantaisie ne leur prend pas de le refuser, et voilà les gens qui sont chargés de faire des rois dans l'intérêt de la démocratie ! C'est bien là, on l'avouera, l'établissement électif le plus déraisonnable qui soit au monde, car est-il possible que la conséquence soit logique, lorsque le principe ne l'est pas? Étonnons-nous après cela qu'il y ait dans la Chambre, tant de propriétaires fonciers et si peu de savants ! Ce n'est pas, qu'à mes yeux, la première et la plus noble de toutes les sciences ne soit la science politique, car elle apprend aux hommes à être moraux, heureux et libres; science qui est autant au-dessus des autres sciences que l'homme est au-dessus des animaux et l'esprit au-dessus de la matière ; science, haïe de tous les gouvernements européens sans exception, parce qu'elle condamne sévèrement leurs actions et leurs maximes. Ils pensionneront, au contraire, ces gouvernements, ils honoreront, ils décoreront, ils caresseront, ils enrichiront les naturalistes qui font l'anatomie comparée d'un éléphant et d'un ciron, et qui descendent dans les profondeurs de l'Océan pour y décrire les infiniment petites excroissances d'un polype ou d'une herbe. La plupart de ces savants sont d'ordinaire illibéraux, parce que l'étude de l'homme, de ses phénomènes intellectuels, de ses appétits physiques et de ses besoins moraux, ne les intéresse guère, et j'avoue que j'aime mieux les voir siéger à l'Académie, qu'à la Chambre, derrière le banc des ministres. Mais je n'en dirai pas autant de ces autres savants chimistes, physiciens, mécaniciens, ingénieurs, hydrauliciens, architectes, dont les théories éclairent, fécondent, et dirigent les applications usuelles de

l'industrie. De ces savants-là, il n'y en a pas de trop dans la Chambre, il n'y en a pas assez. On ne peut plus s'en passer, aujourd'hui que toute l'énergie de la nation semble s'être misérablement concentrée dans l'exploitation des intérêts matériels, et que les canaux, les chemins de fer et les travaux publics, absorbent une si grosse part du budget.

Les savants, quand ils sont lettrés comme Arago, initient la Chambre aux mystères de l'art. Ils comparent les divers produits de la fabrication. Ils évaluent avec plus de justesse, la dépense et la recette. Ils sondent le terrain des expériences. Ils déjouent les ruses de la spéculation. Ils dissipent les illusions de la présomption et de l'ignorance. Ils disent ce qui est exécutable, ce qui n'est que probable, ce qui est impossible. Ils mettent les financiers et les praticiens sur les voies de l'économie. Ils apportent, en quelque sorte, sur le bureau, les pièces du procès, décomposent la matière, font voir l'intérieur des corps, enseignent le jeu divers des machines, résolvent les problèmes, et illuminent toutes les parties d'une thèse. C'est ainsi que le savant rapport d'Arago sur les chemins de fer, a remué plus d'idées que tous les projets des commissions et des ministres. Ce rapport est un chef-d'œuvre d'exposition et d'analyse.

Lorsque Arago monte à la tribune, la Chambre, attentive et curieuse, s'accoude et fait silence. Les spectateurs se penchent pour le voir. Sa stature est haute, sa chevelure est bouclée et flottante, et sa belle tête méridionale domine l'assemblée. Il y a dans la contraction musculeuse de ses tempes, une puissance de volonté et de méditation qui révèle un esprit supérieur.

A la différence de ces orateurs qui parlent sur tout et qui ne savent les trois quarts du temps, ce qu'ils disent, Arago ne parle que sur des questions préparées qui joignent à l'attrait de la science l'intérêt de la circonstance. Ses discours ont ainsi de la généralité et de l'actualité, et ils s'adressent en même temps à la raison et aux passions de son auditoire. Aussi, ne tarde-t-il pas à le maîtriser. A peine est-il entré en matière, qu'il attire et qu'il concentre

sur lui tous les regards. Le voilà qui prend, pour ainsi dire, la science entre ses mains ! Il la dépouille de ses aspérités et de ses formules techniques, et il la rend si perceptible, que les plus ignorants sont aussi étonnés que charmés de le comprendre. Sa pantomime expressive anime tout l'orateur. Il y a quelque chose de lumineux dans ses démonstrations, et des jets de clarté semblent sortir de ses yeux, de sa bouche et de ses doigts. Il coupe son discours par des interpellations mordantes, qui défient la réponse, ou par de piquantes anecdotes qui se lient à son thème et qui l'ornent sans le surcharger. Lorsqu'il se borne à narrer les faits, son élocution n'a que les grâces naturelles de la simplicité. Mais si, face à face de la science, il la contemple avec profondeur pour en visiter les secrets et pour en étaler les merveilles, alors son admiration commence à prendre un magnifique langage, sa voix s'échauffe, sa parole se colore, et son éloquence devient grande comme son sujet.



M. DE LAMARTINE.

Lorsqu'une Chambre n'est travaillée que par deux principes comme celui de la nationalité et celui du privilége, les nuances d'opinions s'effacent, les individualités disparaissent, et il n'y a, en présence l'un de l'autre, que deux drapeaux, deux camps, deux corps de bataille. C'est ce qui arriva sous la Restauration.

Benjamin Constant, Casimir Périer, Stanislas Girardin, Chauvelin, Bignon, Dupont de l'Eure, Foy, Manuel, Laffitte, marchaient à la tête de la nationalité, contre le privilége défendu par Corbière, Villèle, Labourdonnaye, Sallaberry et Marcellus.

La Chambre, qui n'est qu'un large miroir, reflétait alors, comme elle reflétera toujours, l'opinion du dehors. Les orateurs de la droite représentaient la noblesse, le clergé, la magistrature, la garde royale, les fonctionnaires et la cour. Les orateurs de la gauche représentaient la jeunesse, les soldats, la bourgeoisie moyenne, le barreau, les artistes et le peuple.

Mais lorsque, comme aujourd'hui, le privilége, sous le nom de légitimité, n'ose marcher le front levé de peur de passer pour rétrograde, et que la nationalité, sous le nom de souveraineté du peuple, n'ose se déployer de peur de passer pour révolutionnaire, il n'y a plus de liens communs, plus de doctrines arrêtées, plus

d'état-major, plus de vaste tente où les chefs puissent se réunir pour tracer avec uniformité leur plan de campagne. On y compte presque autant de généraux que de soldats. On s'arme, on s'équipe, on se bariole à sa fantaisie. L'un porte un shako, l'autre un blanc cimier; celui-ci un bonnet rouge, celui-là va sans cocarde. Chacun fait la guerre pour soi, se poste dans la plaine ou sur la montagne, tiraille à droite ou à gauche et perd sa poudre et son plomb.

Ce pêle-mêle parlementaire reproduit exactement la confusion de la société actuelle. La jeunesse rêve les formes républicaines. Les hommes mûrs regrettent l'ordre glorieux de l'Empire. Le clergé et la noblesse, en partie, invoquent Henri V. Les artisans et les laboureurs veulent du travail. Le corps électoral veut le monopole. La bourgeoisie veut le repos, n'importe comment ni sous qui. Le parti militaire veut le despotisme. Le parti doctrinaire veut du pouvoir et de l'argent. Le parti national veut la liberté et l'égalité, et le parti social ne sait ce qu'il veut.

Qu'est-ce donc que le parti social? Le parti social est un mélange de saint-simonisme, de romantisme et d'un libéralisme bâtard, étourdissant de mots et vide d'idées.

Chaque parti cherche dans les Chambres un représentant de son opinion, parce que les plus belles théories restent, en dehors des Chambres, à l'état de théories. Mais dans les Chambres, les théories lorsqu'elles triomphent, prennent le nom et l'autorité des lois et elles se tournent en applications. Or, toutes les opinions, par l'invincible pente des choses humaines, aboutissent à une application. Il n'y a pas d'utopie qui ne prétende à se réaliser. Il n'y a pas de désintéressement qui ne veuille finir par le pouvoir.

Le parti social n'a pas été en reste des autres partis et il avait cru trouver son représentant dans M. de Lamartine.

Il y a dans M. de Lamartine deux personnages; le poëte et le politique; mais comme le politique n'est que le reflet du poëte, il faut d'abord définir le poëte.

Or, voici comment les critiques les plus accrédités de mon temps, définissent et jugent M. de Lamartine.

La France, disent-ils, a eu ses révolutions en littérature comme en politique.

Sous Montaigne et Amiot, notre langue n'était guère que du grec et du latin écrits en français. Il semble que leurs lèvres soient encore suspendues aux mamelles de l'antiquité, pleines d'un lait si abondant et si pur.

Le style du siècle de Louis XIV atteint la perfection de l'homme fait. Il a de la maturité, du nerf et du coloris, de la majesté et de la grâce. Il n'a de force cependant que ce qu'il faut pour n'être pas tendu. Il n'a d'originalité que ce qu'il faut pour n'être pas bizarre. Il n'a de naïveté que ce qu'il faut pour n'être pas vulgaire. Il n'a de pompe que ce qu'il faut pour n'être pas emphatique. On croit voir encore le sang des Grecs couler dans ses veines qu'il enfle et qui bleuissent sous sa peau.

Plus tard, l'invasion des termes philosophiques et industriels, ainsi que les dérivés des idiomes slaves et bretons, gâtèrent la langue en l'enrichissant, comme un fleuve, grossi du mélange de plusieurs ruisseaux, perd la limpidité de sa source.

Cependant Voltaire garda le feu sacré de l'antiquité et il est par l'universalité des connaissances, la pureté exquise du goût et la justesse de son esprit, fort au-dessus de tous nos lettrés actuels, qui, nous le savons, n'en conviendront pas.

Il y a plus de vraie philosophie dans une page de Voltaire que dans toutes les pages réunies de messieurs Cousin, Jouffroy et compagnie, qui visent beaucoup trop à la sublimité et à la profondeur. Voltaire est l'un des derniers maîtres du bon sens. Savez-vous ce que les Lycophrons de nos jours, qui creusent leur style sous terre, lui reprochent à ce Voltaire, à ce petit génie? c'est d'être trop clair. Le soleil aussi est trop clair pour les taupes.

De même que notre prose littéraire, notre poésie ne ressemble plus à la poésie antique.

Ce n'est plus l'une des grâces que le brillant génie d'Athènes couronnait de fleurs. C'est un spectre hurleur qui secoue ses ossements entre les fentes des tombeaux.

M. de Lamartine semble avoir répandu toute son âme de poëte dans ses premières Méditations. Il chantait, et Naples, la voluptueuse Naples, nous apparaissait dans ses vers. Ces beaux rivages d'Italie, ces îles d'enchantement, ces brises parfumées, ces molles plaintes de l'amour, ces notes voilées qui tombaient de sa lyre, nous jetaient dans une sorte de vague et mélancolique tristesse : ce n'était ni pur comme l'antique, ni sévère comme le christianisme, ni positif comme le siècle : mais c'était une poésie tendre et rêveuse qui avait du charme comme une ombre qui passe, un flot qui murmure, une vierge qui soupire, une harpe qui gémit.

S'il y avait eu dans ce temps-là un peu de critique littéraire, on eût appris à M. de Lamartine, qui savait écrire, à penser. Il chante trop négligemment. Il rompt la liaison grammaticale des mots et la liaison rationnelle des idées. Il affecte toujours le même son, un son monotone. Il emploie toujours la même couleur, la couleur bleue. C'est le bleu de l'œil, le bleu du firmament, le bleu de la mer, le bleu du cadavre, des bleus, toujours des bleus ! Il choisit une pierre de tombeau, il la tourne et la retourne; il la mesure à l'équerre et il la cube; il dessine et colorie les plus petites herbes qui végètent à l'entour; il dépeint, une à une, les feuilles de cyprès qui l'ombragent; ensuite, il use la pierre avec ses habits, ses pleurs et ses gémissements. Il compte sur l'aiguille de sa montre, les pulsations du bras d'un mourant. Mort, il le reprend, dissèque ses chairs, trépane sa cervelle et fait craquer ses os. Mais n'est-ce pas là une douleur d'anatomiste plutôt qu'une douleur de poëte, vraie, profonde, naturelle, sentie? Oh ! que nous sommes plus touchés d'entendre Malherbe s'écriant :

Elle était de ce monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin,
Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin!

Décrire, analyser, comme Dubartas et Ronsard, les plus secrètes

beautés d'une femme, les cils et l'iris de ses yeux, les taches de sa peau, l'émail de ses dents, les veines de son sein, les délicatesses de sa taille, même avec accompagnement de métaphysique langoureuse, c'est revenir à l'enfance de l'art.

Praxitèle ne surchargeait point Vénus d'ornements coquets, de roses, de fleurs bleues et de plumes d'autruche. Il ne lui mettait pas du fard sur les joues et des rubis à chaque doigt. Il la faisait nue, mais décente, belle et dans la simplicité de la nature. Tous les grands génies ont été simples, tous, Homère, Virgile, Racine, Shakespeare, Raphaël.

Les vrais poëtes ont été d'aussi merveilleux logiciens que les philosophes. Qui a mieux connu le cœur humain que Molière, mieux peint que le vieux Corneille la grandeur de la vertu, mieux soupiré que Racine les faiblesses de l'amour? Qui eut jamais un goût plus sain, un esprit plus exact que Voltaire? Et de nos jours, y a-t-il un homme de gouvernement, de barreau ou de tribune, dont le jugement soit plus droit que celui de notre Béranger? C'est que la poésie, la vraie poésie, n'est que la raison ornée par l'imagination et par le rhythme.

Malheureusement, on ne peut en dire autant des poésies de M. de Lamartine. Il jette des cris sublimes, des cris de l'âme. Il rend des sons inattendus qui ravissent l'oreille. Mais aussi quel désordre d'imagination! que de notes fausses et saccadées dans sa mélodie! quelle prodigalité d'épithètes ambitieuses! quel abus du descriptif, de l'inversion, de la métaphore et de la couleur! De plan et d'ordonnance, point. De progression dramatique, aucune. M. de Lamartine semble trop avoir oublié que les mots ne sont pas des idées, ni le heurt des sons, de l'harmonie, ni la confusion, de la science, ni la physiologie, de la douleur. Si la langue française vient à mourir, et si M. de Lamartine passe à la postérité avec les autres poëtes de la décadence, il sera par l'incohérence de ses pensées et de son style, l'un des auteurs les plus difficiles à expliquer, et il fera un jour le désespoir des écoliers et des commentateurs.

C'est ainsi que les critiques jugent M. de Lamartine comme

poëte. Mais il est jugé encore plus sévèrement comme député, par les puritains de la gauche, et voici ce qu'ils en disent.

M. de Lamartine, comme orateur politique, vit sur sa réputation de poëte. Il n'a rien de passionné, rien d'inspirateur dans le regard, le geste et la voix. Il est sec, compassé, sentencieux, impassible. Il brille et n'échauffe point. Il est religieux et n'a point de foi. Il ne sent pas ses entrailles remuer, ses lèvres trembler, et sa parole s'animer et vivre.

Ce n'est pas que M. de Lamartine se distingue dans sa poésie par les qualités des siècles d'Auguste et de Louis XIV, la savante ordonnance du plan, l'observation des caractères, la gradation de l'art, la sagesse des détails, la pureté du trait, l'enchaînement et la justesse des pensées. Mais du moins la contrainte du mètre et de la rime, force ses idées à un certain ordre qu'il ne suit pas dans ses harangues. Son style oratoire est mou et fluent, et il se dandine sur l'une et l'autre jambe. Encore plus brillanté que brillant, plus monotone qu'harmonieux, plus gonflé que plein, il n'a pas l'allure libre, dégagée, ferme et naturelle de la belle prose. Il ne peut marcher sans un bagage d'épithètes oiseuses. Il abandonne l'idée pour courir après les doux sons d'oreille et les effets de prosodie. Il se complaît et se berce dans les désinences euphoniques. Il noie sa pensée dans un déluge de tropes et de métaphores, et ses motions parlementaires finissent en queue de strophes.

Le vent sort de ses discours ronflants qui étourdissent l'oreille et qui n'y laissent pas même du son.

Si avec vos phrases mélodieuses vous ne voulez faire que de la musique, nous aimons autant aller entendre Rossini.

M. de Lamartine est à nos bons orateurs, ce que la rhétorique est à l'éloquence.

Le Parlement n'est pas un théâtre où les acteurs doivent venir débiter des amplifications flûtées et des périodes arrondies, pour l'amusement des spectateurs. Vous dites que vous représentez le peuple! Parlez donc comme parlerait le peuple qui parlerait bien.

M. de Lamartine peut émerveiller les députés de province par le reflet scintillant de ses couleurs, mais il offense la délicatesse des hommes de goût. Le genre délibératif a ses règles et ses beautés, qui ne sont point les règles et les beautés du genre lyrique. Le style de l'orateur doit être plein, mais clair. Ses pensées doivent être grandes, mais simples. Elles doivent marcher et s'enchaîner dans un ordre précis et rigoureux. Or, M. de Lamartine est diffus et redondant. Il n'a ni profondeur d'idées, ni vigueur d'argumentation. Il se rencontre des gens cependant qui prennent ces dithyrambes de tribune pour de l'éloquence. On a bien raison de dire que nous sommes en pleine anarchie, car non-seulement il n'y a plus en France de vertu politique, mais encore il n'y a plus même ce qu'il y a eu de tout temps, il n'y a plus de goût.

Nous insistons : la phrase oratoire de M. de Lamartine a plus de couleur dans le tissu que de fermeté dans la chair, plus d'éclat que de profondeur, plus de relief que de nerf, plus de sonorité que de substance, plus d'abondance que de précision, plus de développement que de suite.

Loin de nous de ne pas rendre une pleine justice aux sentiments moraux et religieux de M. de Lamartine, à l'élévation de son caractère, à ses charmantes qualités, à son noble cœur. Il sait trouver de généreuses paroles contre l'arbitraire et les vengeances du pouvoir, et nous le remercions de ses inspirations d'honnête homme. Mais comme il ignore la langue des affaires, qu'il n'attaque point les abus par le côté positif et qu'il ne descend point aux applications, les ministres le laissent volontiers errer et se perdre dans le vague de ses oraisons. Ils se moquent bien des beaux sentiments!

Quand M. de Lamartine leur prêcherait toute la journée, en manière de Bible, des moralités parlementaires, qu'est-ce que cela, je vous prie, peut faire aux aurivores du ministère! Ils n'ont jamais prétendu gagner le ciel par leurs bonnes œuvres. Eh! mon Dieu, pourvu qu'on les laisse en paix sur la terre, avec leurs portefeuilles, leurs fonds secrets, leurs télégraphes, leurs pots-de-vin et leurs traités d'Amérique, d'Orient et d'Afrique, ils n'en deman-

dent pas davantage. Si M. Mauguin lit à la tribune un petit billet honnête et bien tourné de M. de Polignac, sur les documents venus d'outre-mer et entachés de faux matériels *; si M. Berryer imprime les brûlures de sa parole au front des signataires du fameux traité, les ministres crieront à l'alliance carlo-républicaine qui s'avise méchamment d'appeler les choses par leur nom **. Mais si un député de l'opposition jette la proie de son vote aux loups cerviers des deux mondes, M. Fulchiron sautera de banc en banc, renversant sur son passage plumes, écritoires et chapeaux, pour aller presser ce député dans ses embrassements vengeurs ***. Si M. de Lamartine propose à son tour de faire payer vingt-cinq millions par les ouvriers français aux banquiers américains, les ministres eux-mêmes riront beaucoup de cette sensibilité logique qui consiste à soulager les gens de leur misère en leur prenant leur argent ****.

Qu'un poëte chante, sur la même lyre, les souffrances de la croix et les mystères d'Isis; qu'il célèbre du même ton la pureté des vierges chrétiennes et les grâces de la blonde et voluptueuse Néère; qu'il ait, presque en même temps, des odes d'enthousiasme pour Napoléon et des chants graves pour la liberté, à la bonne heure! Passions du cœur, diversité de caractères, chute d'États, héros, guerres, fêtes, scènes de la nature, fleurs des champs, éruption de flamme, orages des montagnes, doux souffle des vents, tonnerre, mers, cieux, astres de l'immensité, tout l'univers est à lui!

Mais lorsque le poëte se fait député, lorsqu'il daigne s'asseoir avec le vulgaire de ses compagnons sur les banquettes du Parlement, on lui demande et l'on a droit de lui demander : D'où venez-vous, où allez-vous, que voulez-vous? Il ne s'agit plus ici de chanter, de tenir l'œil fixé sur le firmament bleu et de se percher

* Discussion sur les 25 millions payés aux États-Unis.

** Historique.

*** Historique.

**** Historique.

dans les nuages. Êtes-vous homme ou oiseau, ange ou diable? Habitez-vous le ciel ou la terre? Voulez-vous être légitimiste, républicain ou ambassadeur? Voyons, dites-le, qu'on le sache, qu'on vous nomme, et partez!

Vous nous apprenez qu'il y a eu deux drapeaux, le blanc et le tricolore. Nous le savions bien; mais ce que nous ne savons pas, c'est quel est le vôtre? Vous tirez de votre téorbe d'égales louanges pour nos soldats et pour les Vendéens, mais de quel côté plantez-vous donc votre tente? Vous versez d'évangéliques larmes sur la dureté de cœur des ministres, et puis, quand vient le moment de scrutiner, il se fait une espèce de révolution païenne au bout de vos doigts, et la boule blanche s'en échappe! vous appuyez de mauvaises lois pour être agréable aux ministériels, et vous dites que ces mauvaises lois ne valent rien, pour être agréable à l'opposition! Vous vous apitoyez sur l'indigence des prolétaires français, et vous leur faites payer vingt-cinq millions la philanthropie américaine de votre vote! Vous louez le ministère d'avoir maintenu ce que vous appelez l'ordre public, et vous l'accusez de faire un procès à ceux qui se sont indignés contre cet ordre-là! Vous trouviez admirable le grand Périer, le petit Thiers et sa compagnie, et puis quand le petit Thiers vous demandait des fonds secrets pour continuer le sujet de vos admirations, vous repoussiez les fonds secrets! Vous flétrissez l'esclavage, et, au même moment, vous prétendez que la loi de la société peut enchaîner le citoyen! Vous professez l'émancipation des nègres, et vous votez au gouvernement de l'or et des gendarmes pour empêcher l'émancipation! Vous plaidez éloquemment la cause des enfants trouvés, vous pleurez sur la misère du peuple, et vous vous opposez à la conversion des rentes servies par l'argent du peuple! Tâchez donc d'accorder un peu mieux, dussiez-vous déplaire au ministère, votre péroraison avec votre exorde, et vos conclusions avec vos prémisses!

Mais où M. de Lamartine a été tout à fait au-dessous de lui-même, c'est quand il a voulu, par un bizarre et inexplicable

caprice, défendre la loi de Disjonction. Dans tout autre pays et avec une tout autre Chambre, un ministère qui se serait permis de faire évader le coupable et de mettre en jugement les complices, aurait été lui-même poursuivi pour violation de la loi. Si le jury de Strasbourg n'avait pas, tout d'une voix, acquitté les compagnons de Louis Bonaparte, il aurait manqué à la loi divine qui est la loi de la conscience, et à la loi humaine qui est la loi de la raison. M. de Lamartine, en défendant la stupide et abominable loi de Disjonction, a péché par défaut de jugement, ce qui ne nous surprend pas, et par défaut de cœur, ce qui a affligé ceux qui l'aiment. Après cela, fiez-vous aux poëtes !

Tout son discours, dans ce malheureux débat, n'a été qu'une longue aberration et qu'un entassement de contradictions et d'inconséquences de toute espèce. Il dit qu'il aime par-dessus tout la liberté et l'égalité, et il débite le discours le plus aristocratique de la session. Il flétrit la loi de Disjonction du nom de coup d'État législatif, et il vote pour ce coup d'État. Il respecte l'immuabilité de la Charte, et il veut d'une seconde Assemblée constituante. Il entend préserver la patrie, et il excuse l'attaque à main armée de la patrie. Il ne fait que d'apprendre la distinction de la connexité d'avec l'indivisibilité, et il disserte, comme Barthole, sur cette distinction de jurisprudence pure. Il demande qu'on obéisse aux lois, et il sape l'inviolabilité du jury. Il réprouve les révolutions militaires, mais il s'accommoderait assez volontiers des révolutions populaires, pourvu, voyez-vous, qu'elles ne vinssent que de temps en temps, et tout le reste du discours est de la même force.

Au surplus, M. de Lamartine n'était pas là sur son terrain, et l'on ne doit pas s'étonner qu'il battît un peu la campagne. Comment parlerait-il la langue des affaires? il n'en sait point l'argot, heureusement pour sa muse. Mais il brille quelquefois, pas toujours, dans les questions littéraires qui ont fait l'étude et la gloire de sa vie, et dans les questions de sentiment, poésie des nobles cœurs.

Nous écoutons, lorsque M. de Lamartine, barde religieux, chante

un hymne à la religion. Nous rions, lorsque M. Thiers, railleur et sceptique voltairien, se recommande de la divine Providence. C'est que l'un croit à quelque chose et que l'autre ne croit à rien.

Mais si M. de Lamartine, au lieu de chanter raisonne, nous avons à voir s'il n'aurait pas manqué, dans son argumentation, aux règles de la logique, et nous ne laisserons point non plus passer ses chiffres pour cause, sans vérifier l'addition.

M. de Lamartine approche quelquefois plus de la vérité que les autres orateurs, entraîné qu'il est, à son insu, par les inévitables conséquences des principes qu'il pose, et on lui laisse achever des phrases radicales qu'on n'eût pas permis à Michel de Bourges ou à Garnier-Pagès de commencer. C'est que l'auditoire parlementaire n'attache pas d'importance sérieuse à l'opinion des poëtes. Il sait qu'ils suivent en politique, à travers les événements, comme en poésie, à travers les plaines, les caprices sombres ou riants de leur imagination ; pareils à ces harpes d'Éolie qui, suspendues dans les bois sacrés, frémissaient mollement à la passée des zéphyrs, ou qui vibraient d'une corde éclatante au souffle de la tempête.

Que M. de Lamartine ne se fasse pas illusion : si la Chambre lui prête une attention universelle et bienveillante, lorsqu'il parle de littérature et de morale, c'est que, par un secret et complaisant retour sur soi-même, il n'y a pas un seul député, ministériel ou puritain, qui ne se pique d'être un homme sensible et un esprit délicat. Mais trop souvent, lorsque M. de Lamartine défend les lettres humaines, il tombe dans l'amphigourique. Il semble qu'il compose son discours d'hexamètres rompus, de sons d'oreille, de phrases inachevées. *Ægri somnia.*

Voyageur de nuages, il se plaît dans une sorte de métaphysique aérienne et quintessenciée, qu'il s'imagine être de la science sociale et qui n'est qu'une sorte de déisme rêveur appliqué aux choses de la terre. Il construit, dans ses songes, des définitions baroques dont le sens échappe à l'analyse.

Voici, par exemple, sa théorie sur la littérature :

« Le beau est la vertu de l'esprit. En restreignant le culte, craignons d'altérer plus tard la vertu du cœur. »

Que dire de M. de Lamartine débitant, en pleine Chambre, de pareils logogriphes, et que dire surtout des députés béats qui y applaudissaient ?

Étrange, mais trop commun travers des plus nobles esprits ! M. de Lamartine ne se tient en haute estime de lui-même que comme publiciste, et peut-être comme financier. Il se dédaigne comme poëte. Qu'est-ce, pour M. de Lamartine, qu'un poëte ?

Ce n'est que par manière de passe-temps, qu'il se fait apporter sa lyre, et si on l'avertit que la Compagnie des neuf Muses est assemblée dans leur salon d'en haut et qu'elles attendent de ses nouvelles, M. de Lamartine prendra négligemment la plume et il daignera leur écrire en vers, comme Monsieur le Duc de Broglie daigne quelquefois aussi nous écrire en prose.

Nous ne méconnaissons pas que le talent de M. de Lamartine ne se soit rompu, assoupli. Il improvise, il rétorque même avec une brillante facilité, quelquefois avec un grand bonheur de tour et d'expression, toujours avec cette conviction, d'autant plus vive et d'autant plus dangereuse pour le vulgaire des assemblées et pour l'orateur lui-même, qu'il ne doute de rien parce qu'il ne découvre, dans la vision précipitée et par conséquent incomplète de son imagination, que la moitié de l'objet, tandis que l'autre lui échappe. En poésie, M. de Lamartine jette ses feuilles à l'imprimeur, et en prose, ses paroles à l'auditoire, comme elles lui viennent, à la main courante et sans s'embarrasser de ce qui précède et de ce qui suit : pour tout dire, M. de Lamartine ne travaille pas assez ; et sans les méditations longues, opiniâtres et profondes de l'étude, il n'y a pas de logique. Or, il faut le répéter aux écrivains et aux orateurs parlementaires, on ne vit que par la logique.

Notre gouvernement représentatif a été arrangé de la sorte que les gens d'imagination y sont peu propres. Notre législation a une langue technique qu'il faut avoir apprise. Elle est hérissée de termes de droit, quelquefois barbares, et toute semée des arguties de

l'école. C'est pour cela que les avocats subtils et retors abondent dans les Chambres. Ils y sont à leur place naturelle. Car faire les lois, c'est discuter, et ils sont des hommes de discussion. Nous ne dirons pas cependant avec Platon : Prenez les poëtes par la main, et après les avoir couronnés de fleurs, reconduisez-les poliment aux frontières de la république. Nous ne dirons pas, avec Paul-Louis, que les gens de lettres, en général, dans les emplois, perdent leur talent et n'apprennent point les affaires ; ni avec M. Laffitte, que M. de Lamartine peut être très-poétique, mais qu'il n'est pas très-logique.

Toutefois nous sommes bien forcés de convenir que les poëtes seraient assez mal placés au tribunal de police correctionnelle, au conseil d'État, à l'école des ponts et chaussées, aux bureaux du timbre et de l'enregistrement, et même dans les ambassades. Nous scandaliserions beaucoup M. de Lamartine si nous allions dire et prétendre qu'un maire campagnard, en sabots si vous voulez, ayant du sens et de l'expérience, gouvernerait plus sagement que lui les affaires de l'État, et cependant nous l'affirmerions et nous serions crus de plusieurs.

Si M. de Lamartine, nous trouve un peu sévères, nous autres puritains, c'est qu'il n'aurait pas dû sortir de son rôle naturel, et que s'étant fait homme d'État, nous devons dire ce que nous pensons du caractère inconsistant et des inconséquences de l'homme d'État.

Quand on veut de l'amélioration sociale, on doit vouloir de l'amélioration politique. Quand on a de la logique, on ne parle pas pour, afin de conclure contre. Quand on est député, il faut que l'on sache ce qu'on veut, que l'on sache ce qu'on est, que l'on sache où l'on siége, que l'on sache où l'on va. Quand on aime sincèrement la gloire, on ne tresse que pour des fronts glorieux les lauriers de la poésie. Quand on aime sincèrement le peuple, on ne demande pas pour lui du pain, mais du travail, de l'honneur et de l'égalité. Quand on aime sincèrement la liberté, on ne vote pas avec ses ennemis !

Tels sont les reproches classiques d'un côté, politiques de l'autre, que les critiques et les puritains adressent à M. de Lamartine comme poëte, comme orateur, et comme homme d'État.

Qu'on me permette à mon tour de le considérer sous ces trois aspects.

Sans doute M. de Lamartine n'est pas un poëte d'un goût classique. Il n'a pas été moulé dans le creux de l'antique Apollon ; mais il est le plus grand improvisateur en vers de la langue française. Il est original, comme le sont les hommes de génie, à sa manière.

Il est négligé, mais il est simple, précisément parce qu'il est négligé. Il se joue de la rime, et la mélopée, sous ses doigts, se transforme, se module et se ploie à toutes ses inspirations, à toutes ses fantaisies. Les sphères célestes ne roulent pas dans l'immensité avec plus d'harmonie que ses vers. Le ruisseau ne coule pas dans la prairie avec un plus léger murmure. Le jeune oiseau n'a pas un chant plus frais. Les lacs de Sicile, enflés de molles brises, ne s'illuminent pas, le soir, de rayons plus purs et plus doux. Et ce n'est pas seulement sa voix qui chante, c'est son âme qui soupire et qui parle à mon âme, qui vibre en moi, qui fait frémir tout mon être et qui m'inonde de sa tendresse et de ses pleurs. C'est sa méditation qui me ravit sur des ailes de flamme, dans les régions de l'éternité, de la mort, du temps, de l'espace, de la pensée où je n'avais jamais pénétré, et qui exprime des vérités métaphysiques dans un langage pittoresque, sublime, inouï.

Je ne sais si la césure de son vers n'est pas quelquefois brisée, si sa rime n'est pas toujours suffisante, si l'idée ne flotte pas dans le vague, ne s'embarrasse pas dans la contradiction, si les cordes de sa lyre ne rendent pas de son toujours le même, et je ne veux pas le savoir. Est-ce que les rames pareilles ne frappent pas l'onde d'un bruit égal et mesuré ? Est-ce que je me plains à la fauvette de ce qu'elle chante ses doux chants et de ce qu'elle les recommence ? Est-ce que le rossignol ne m'enivre pas toujours, toujours, de sa mélodie, la beauté de son regard, et la violette de son parfum ? Est-ce que je détourne mon oreille du bruit lointain de la cascade et

mes yeux de l'éclat fixe des étoiles? Est-ce que l'âme qui souffre ne jette pas éternellement le même cri? Est-ce que la mère qui vient de perdre son fils, ne se complaît pas dans les inconsolables répétitions de sa douleur? De même, est-ce que je demande à Lamartine de prouver dans un syllogisme cadencé, la vérité de ce qu'il chante? Je ne lui demande que de rêver sur sa lyre et je rêve, de soupirer et je soupire, d'aimer et j'aime, de jouir et je jouis!

Qui pourrait méconnaître, sans injustice, que Lamartine et Victor Hugo ont enrichi de leurs brillants, notre couronne poétique déjà si éclatante? Tous deux irréguliers dans leur marche et rebelles au frein de la grammaire. Tous deux sans doute plus soucieux du mot que de l'idée, de l'inversion que du sens droit, de la nouveauté que de la méthode, de l'inattendu que de la gradation, et parfois de la rime que de la raison. Tous deux un peu assoupissants dans leur monotonie, un peu étourdissants dans leur fracas. Mais tous deux esprits puissants, génies originaux venus pour renouveler une littérature épuisée. L'un jetant de la flamme et des étincelles comme une escarboucle d'Orient; l'autre soupirant comme la lyre de Fingal dans les bruyères désolées. L'un emporté dans sa fougue lyrique, trop prodigue de sa force et de ses richesses, désordonné, fantasque, quelquefois sublime; l'autre plus religieux, plus méditatif, plus enveloppé de voiles et de mythes, plus en communication avec le ciel et chantant comme s'il priait. L'un tordant son rhythme et violant la Muse que l'autre caresse. L'un le bras tendu, semblant tirer avec effort de son archet des sons enflés et victorieux; l'autre se laissant aller comme une eau limpide à son facile et coulant génie. L'un plus précis, mais plus martelé dans ses moralités philosophiques; l'autre plus inspiré, mais plus nuageux. L'un mêlant l'homme avec un art plus dramatique, aux scènes de la nature; l'autre plus tendre, plus ému, plus persuasif, plus éloquent dans la peinture des sentiments intimes et des labyrinthes mystérieux de la pensée. L'un plus éblouissant, plus tonnant que la foudre qui rebondit de rochers en rochers et qui se brise en éclairs dans les gorges profondes de l'Hémus; l'autre plus pensif, plus rêveur que les vierges

d'Israël au bord du fleuve solitaire qui les séparait de leur patrie. L'un allant à l'esprit, l'autre au cœur; l'un au sexe qui raisonne et qui agit, l'autre au sexe qui sent et qui aime.

Eh ! pourquoi, après avoir aboli le cens absurde de l'éligibilité, n'enverrait-on pas siéger sur les bancs législatifs, à côté du poëte Lamartine, le poëte Béranger et le poëte Victor Hugo, et le poëte Alexandre Dumas, et Lamennais et Chateaubriand, qui sont aussi de grands poëtes? Et quand j'y verrais une vingtaine de célébrités dans les sciences physiques et naturelles, la musique, la peinture, la sculpture et les arts, je m'en réjouirais pour l'honneur de mon pays. Cette élite brillante de talents et de génies, sans nuire au fond sérieux de la législature, stipulerait aussi pour les intérêts moraux, intellectuels, scientifiques et artistiques, qui ne sont pas moins précieux, moins chers à la France que les intérêts financiers et matériels. Ce qui représente bien la France, c'est ce qui l'honore.

Je ne saurais dire si c'est faiblesse pour les gens d'esprit, équité naturelle ou amour-propre parlementaire, mais certes je n'exclurais pas de la Chambre, le pouvant, des adversaires tels que MM. Guizot, Berryer, Thiers, Lamartine, Jaubert et autres sommités, et je ne suis pas, je l'avoue, assez exclusif, assez homme de parti pour ne pas vouloir que toutes les opinions soient représentées par les supériorités de leur choix, et pour empêcher de briller au Parlement, sauf à les combattre, les illustrations de mon pays.

Il est bon aussi, pour revenir à nos poëtes, il est bon que leur voix généreuse proteste à la tribune contre cette abominable peine de mort qui fit le sujet de tant d'augustes pleurnicheries, et qu'on a depuis oubliée si vite avec tout le reste. Il est bon qu'ils se jettent entre les partis acharnés qui se déchirent, et qu'ils fassent entrer quelque pitié, si ce n'est quelque remords, dans l'âme des donneurs d'ordres impitoyables, des pressureurs d'impôts qui dévorent le pauvre peuple, des tueurs après troisième sommation. Voilà comme je comprends la mission du poëte parlementaire, et elle est belle cette mission, et vous êtes, Lamartine, digne de la remplir!

Consolez-vous si vous n'êtes pas aussi grand politique, aussi grand logicien que vos flatteurs vous le disent, que vous croyez l'être et que vous seriez désespéré qu'on ne le crût point. Consolez-vous, car ne faut-il pas toujours consoler les poëtes ? Si vous n'aviez pas vos défauts, vous n'auriez pas vos qualités ; si vous n'étiez pas mobile, vous ne seriez pas impressionnable ; si vous n'étiez pas impressionnable, vous ne seriez pas poëte ; si vous ne rendiez pas des sons harmonieux, vous ne seriez pas une lyre ; si vous aviez la précision de la prose, vous n'auriez pas la cadence du vers ; si vous aviez la logique du raisonnement, vous n'auriez pas le vague exquis de la sensibilité ; si vous aviez la pureté du dessin, vous n'auriez pas la richesse du coloris ; si vous saviez parler la langue des affaires, vous ne sauriez pas parler le langage des Dieux !

Oui, Lamartine, consolez-vous de n'être pas, comme on le prétend et comme je serais presque tenté de le croire, le premier de nos politiques, ce qui d'ailleurs serait peu de chose. Votre sort est assez beau, et pour moi, je préférerais quatre ou cinq de vos strophes à tous leurs discours de tribune, en y joignant les vôtres. Vous vivrez, illustre poëte, quand les maîtres actuels de la parole ne vivront plus, eux et leurs œuvres, et quand deux ou trois noms seuls surnageront dans le vaste naufrage de nos gouvernements éphémères. Vous vivrez, et nos neveux, en rêvant sur la fin d'un beau soir, aimeront à répéter ces stances qui tombent avec tant de grâce et de mollesse :

Doux reflet d'un globe de flamme,
Charmant rayon, que me veux-tu ?
Viens-tu dans mon sein abattu
Porter la lumière à mon âme ?

Descends-tu pour me révéler
Des mondes le divin mystère,
Ces secrets cachés dans la sphère
Où le jour va te rappeler ?

Une secrète intelligence
T'adresse-t-elle aux malheureux ?
Viens-tu, la nuit, briller sur eux
Comme un rayon de l'espérance ?

Viens-tu dévoiler l'avenir
Au cœur fatigué qui t'implore ?
Rayon divin, es-tu l'aurore
Du jour qui ne doit pas finir ?

Mon cœur à ta clarté s'enflamme ;
Je sens des transports inconnus ;
Je songe à ceux qui ne sont plus,
Douce lumière, es-tu leur âme ?

Vous vivrez, et tant qu'il sera bruit de Napoléon, qui ne redira ces magnifiques vers ?

Ta tombe et ton berceau sont couverts d'un nuage,
Mais pareil à l'éclair tu sortis d'un orage ;
Tu foudroyas le monde avant d'avoir un nom.
Tel le Nil, dont Memphis boit les vagues fécondes,
Avant d'être nommé, fait bouillonner ses ondes
Aux solitudes de Memnon.

C'est ici qu'il faut que je dise que M. de Lamartine a la taille haute, des yeux bleus, le front étroit et saillant, les lèvres fines, les traits fiers et réguliers, le port élégant, les gestes nobles et une sorte de désinvolture un peu roide de grand seigneur. Les femmes, enchantées de ses vagues mélodies qui vont si bien à leur âme, ne cherchent que lui dans la foule des députés et se demandent, où est-il ?

Où il est ? Ce n'est pas heureusement dans les nuages du parti social. Il en est descendu plus qu'à mi-corps. Il a reployé ses ailes, il a touché terre et il a bien voulu se mêler au reste des mortels.

Comme orateur, car j'ai à le considérer sous ce second aspect M. de Lamartine a grandi, d'année en année, et il est aujourd'hui en pleine possession de la gloire parlementaire. Il a un tour d'imagination heureux et vif, une mémoire étendue, souple et fraîche, qui retient et rend tout ce qu'il y met, qui n'hésite pas devant les interruptions, se joue à l'aise dans sa marche et suit, sans se perdre, le fil incertain de mille détours ; du calme dans les orages de la tribune, d'ailleurs peu violents autour de lui ; une rare et merveil-

leuse faculté de s'approprier les idées des autres qui n'a peut-être pas sa pareille dans l'Assemblée ; une perception nette et vive des difficultés de chaque sujet ; une richesse de palette qui se charge de toutes les couleurs et qui les broie, les fond, les varie, les assortit, les multiplie et les répand en fleurs, en ondes, en nuances, dans tous ses discours ; un beau développement de phrases enchaînées ; une improvisation large et nourrie, une réplique animée, une cadence, un nombre, une harmonie, une abondance d'images, de sons, de mouvements qui remplissent l'oreille sans la fatiguer, et qui ressemblent de si près à la grande éloquence qu'on pourrait bien s'y tromper.

Moi qui préfères, en Parlement, je dois le dire, les argumentateurs aux orateurs, les logiciens aux imaginatifs, et la langue des affaires à la langue des Muses, je serais plus touché d'un discours mâle et nerveux, que de ces styles mélodieux, rosés et fleuris. Mais je dois convenir aussi que cette pompe de langage qui ne serait chez d'autres que de la recherche, de l'affectation, de la rhétorique vaine et parlée, est naturelle chez Lamartine. Il improvise comme il chante. C'est du pur lyrique, du lyrique de source, sans mélange et sans effort.

J'aime sa phrase balancée et rhythmique, quoiqu'elle soit plus propre à rendre les oracles d'Apollon, qu'à exprimer les passions du Forum. Je l'aime parce qu'elle roule dans le limon du fleuve, avec une sorte de gémissement doux et plaintif, comme les membres dispersés d'Orphée. Je l'aime parce que si ce n'est pas de la prose de discours, de cette grande et belle prose que personne ne me fait entendre, c'est du moins de la prose de poésie. Il n'y manque que la rime, et pour nous délasser du patois périgourdin de nos Messieurs parlementaires, bien me fâche que le poëte législateur ne nous parle pas quelquefois en vers. Prends ta lyre, ô Lamartine ! car j'ai l'oreille encore pleine du gravier de leur langage. Par grâce, des vers, des vers !

Moins orateur que poëte, moins homme d'État qu'orateur, j'ai à le voir maintenant sous cette troisième face.

M. de Lamartine se laisse trop dominer par son imagination qui le mène et le promène à travers les routes unies ou tortueuses de mille systèmes. Nous savons à peu près ce qu'il ne veut pas. Ainsi, il ne veut pas de la légitimité, ni de l'empire, ni de la république, ni de l'aristocratie, ni de la camarilla ; mais ce qu'il veut, c'est plus difficile à connaître. Voici, du reste, son principe, et comprenne qui pourra. C'est « la constitution organique et progressive de la dé« mocratie tout entière, le principe expansif de la charité mutuelle « et de la fraternité sociale, organisé et appliqué à la satisfaction « des intérêts des masses. »

Certes, pour les témérités audacieuses de cette autre Charte, M. de Lamartine n'a pas à craindre d'encourir l'application des lois de septembre, ni d'être mandé de la part de monsieur le procureur du roi devant monsieur le juge d'instruction, séant en son cabinet, au Palais de Justice.

Mais si, pour mettre en pratique ces grandes et nuageuses théories, M. de Lamartine enviait comme il les envie, les hauts postes et commandements du pouvoir exécutif, je le connais mieux qu'il ne se connaît lui-même, et je ne lui donne pas trois mois d'ambassade ou de ministère sans qu'il n'éprouve de violents dégoûts, des nausées et des regrets sans fin de sa vague et chère indépendance. L'homme-poëte est ainsi fait !

Pour sa gloire, pour son repos, pour la tendresse de ses amis, souhaitons que M. de Lamartine ne soit ni ministre, ni ambassadeur. Il ne connaît pas les maîtres et les valets, les hauts roués et les bas roués avec lesquels il faudrait qu'il se confondît et qu'il vécût. Il ne sait pas jusqu'où peut descendre leur jactance. Il ne sait pas jusqu'où peut monter leur frayeur. Il ne sait pas combien leurs attouchements ont déjà souillé de pures et innocentes renommées. Il n'est pas fait pour être leur dupe. Il est moins fait encore pour être leur complice.

Ces caresses intéressées du pouvoir, ces entraînements d'une imagination poétique, ces menées de parti, ces embarras de doctrine, ces aberrations de logique, ne pervertiront pas l'excellent fond

de Lamartine. Par instinct, par sentiment, il est généreux, charitable, dévoué au peuple, impatient de théories et d'actions humanitaires, prêt à dire et à faire ce qu'il y a d'utile, de grand et de national, indépendant et courageux dans ses opinions, parfois même presque radical; enfin, pas le moindre fiel sur ces lèvres-là, une naïveté de poëte et une honnêteté de cœur qui ont quelque chose de virginal.

Non, quelle qu'ait été trop souvent l'erreur de votre politique, de votre suffrage et de vos discours, non, Lamartine, vous ne pouvez haïr la liberté, car vous avez une belle âme! Non, vous n'êtes pas assez malheureux pour croire que les gouvernements peuvent être impunément injustes, violents et corrompus; que la nécessité entre avec son coin de fer, dans les choses humaines pour les briser et pour les séparer aveuglément; que la sanction d'un principe ne réside que dans son triomphe, et que les révolutions achetées par le sang des citoyens, ne doivent amener, pour tout enseignement et pour toute consommation, que la lâche oppression du peuple.

Honte à ces doctrines, et j'ai besoin de croire, Lamartine, et je crois du fond du cœur, que vous ne les partagez pas, qu'elles vous font horreur, qu'elles vous font mal et que vous répéteriez avec nous, comme nous, honte à ces doctrines! car, vous le savez, nous ne passons pas, nous, d'un camp à l'autre, avec les caprices de la victoire. Nous plantons notre drapeau sur les terres de la patrie. Nous voulons la liberté, non dans les phrases, mais dans les choses; non dans les mensonges d'une Charte, mais dans les réalités de la vie politique; non dans les priviléges de quelques-uns, mais dans l'égalité de tous. Nous ne croyons pas que la vérité soit condamnée à pactiser avec l'erreur, que les lois éternelles de la justice et de la morale cessent de gouverner le monde, que les principes aient à demander grâce à la nécessité, que l'insolence du fait doive surmonter le droit, et que la souveraineté du peuple puisse mourir.


Calamatta del

M. GUIZOT.

M. Guizot est de petite et grêle stature, mais il a une figure expressive, l'œil beau, et singulièrement de feu dans le regard. Son geste et son aspect ont quelque chose de sévère et de pédantesque, comme ont tous les professeurs, et particulièrement ceux de la secte doctrinaire, la secte de l'orgueil. Sa voix est pleine, sonore, affirmative; elle ne se prête pas aux flexibles émotions de l'âme, mais elle est rarement voilée et sourde. Il se compose un extérieur austère, et tout en lui est grave jusqu'au sourire. Cette sévérité de mœurs, de port, de maximes et de langage, ne déplaît pas, surtout aux étrangers; peut-être est-ce à cause de son contraste avec la légèreté de l'esprit français.

C'est un pédagogue dans sa chaire, qui laisse toujours passer sous sa robe le petit bout de sa férule. C'est un calviniste dans son prêche, froid, sentencieux, morose, qui enseigne la crainte plutôt que l'amour de Dieu.

M. Guizot est bon littérateur, historien distingué, et il tient la plus haute place parmi les publicistes de l'école anglaise. Il est très-versé dans l'étude des langues anciennes et modernes. Il n'a pas la grande manière de M. Royer-Collard; mais il a plus d'abondance

d'idées que lui; il est plus étendu, plus applicable, plus positif. On voit qu'il a été mêlé davantage au maniement des affaires humaines.

Comme tous les prédicants de l'école génevoise, de cette école âpre et rude, il procède dogmatiquement. Il néglige les fleurs du langage. Il manque de variété, d'imagination et de verve, mais non pas d'énergie. Sa passion se révèle dans l'éclat de ses yeux et transpire sur la pâleur de son visage qu'elle colore et teint subitement. Mais elle s'absorbe vite et elle est plus concentrée qu'extérieure. Il regarde l'Opposition en face et le front levé. Il la désigne avec un geste superbe et il lui lance des sarcasmes collectifs, qui laissent dans la plaie leur trait envenimé.

M. Guizot traite les questions politiques d'un certain point de vue élevé. C'était le procédé de son maître, M. Royer-Collard. Il choisit une idée, il la formule en axiome, et il établit autour de cet axiome l'échafaudage de ses raisonnements. Il y revient sans cesse; il la présente seule à la vue du spectateur, il y attire, il y fixe son attention. Son oraison n'est que le développement d'un thème. Si l'idée est vraie, tout le discours est vrai; si l'idée est fausse, tout le discours est faux. Mais les députés de la majorité prévenue à laquelle il s'adresse, ne conviennent jamais que la thèse soit fausse, et M. Guizot conserve auprès d'eux tous les avantages de sa méthode.

Cette méthode a de l'habileté dans les assemblées délibérantes : car ce n'est pas avec une grande quantité d'idées que l'on entraîne des auditeurs plus ou moins distraits; c'est avec une seule idée, adroitement choisie, travaillée, dogmatisée et reproduite sous toutes sortes de formes. Aussi est-ce là la méthode habituelle des professeurs, et il ne faut pas oublier que MM. Guizot et Royer-Collard ont été professeurs. Un professeur qui ne se répéterait pas, ne serait pas compris; il ne le serait pas davantage s'il formulait à la fois devant ses auditeurs un grand nombre d'axiomes, car leur attention se diviserait. Les professeurs embrassent donc tous nécessairement cette méthode; ils la transportent, par instinct et par habitude, de la chaire à la tribune.

M. Guizot parle longuement, à la manière des professeurs ; il argumente scolastiquement, à la manière des théologiens. Il est monotone comme les premiers, roide comme les seconds. Il aime à se jouer dans les abstractions, et il se sert volontiers de formules équivoques, telles que les *classes moyennes,* la *quasi-légitimité,* le *pays légal,* la *paix armée ;* et lorsqu'il a rencontré l'une de ces formules, il s'y attache, quitte le fait, perd de vue la terre et s'élève dans les généralités, où il lui arrive souvent de se dissoudre et de s'évaporer.

M. Guizot aurait fort bien joué le rôle de grand prêtre des Druides, dans les bois sacrés de nos aïeux. Il aurait parfaitement rendu en hémistiches gaulois ses oracles énigmatiques. Ses respectueux élèves n'oseraient, à l'heure qu'il est, pénétrer dans le tabernacle de son génie. Il les tient prosternés à distance, et il se fait adorer de loin.

M. Guizot affectionne les hautes synthèses de la politique et de la philosophie. Mais comme il n'a pas assez de tendresse dans l'âme pour croire vivement, ni assez de logique dans l'esprit pour argumenter rigoureusement, il ne laisse que trop souvent les questions au point où il les prend, sans leur faire faire un pas de plus.

L'Éclectisme l'assiége, le surmonte et le bat dans tous les sens, de ses vagues changeantes ; il tend sa voile aux quatre vents, et il doit se faire d'effroyables tempêtes dans son esprit. En politique, il ne croit ni à la légitimité du droit divin, ni à la souveraineté du peuple. En religion, il n'est ni juif, ni mahométan, ni protestant, ni catholique, ni athée. En philosophie, il n'est ni pour Descartes ni pour Aristote, ni pour Kant ni pour Voltaire. Est-il religieux cependant ? oui, mais de quel dogme et de quelles pratiques ? Est-il déiste ? que vous en dirai-je ? je n'en sais rien, et lui ! est-il philosophe ? oui, mais de quelle philosophie ? est-il libéral ? oui, mais de quel libéralisme ? N'importe, il s'étudiera, par jeu de thèse, à amalgamer en tout les contraires. Ainsi, il mêlera la pureté des principes démocratiques avec les corruptions de sa monarchie. Il voudra que deux religions ennemies, non-seulement se tolèrent sur

leur coexistence, mais encore qu'elles s'accommodent sur leurs mystères, et qu'elles fassent ensemble la pâque sur le rebord du même autel.

Ses admirateurs, au milieu de la nuit dont M. Guizot les enveloppe, ne pressent que le vide, n'embrassent que des ombres sans chair et sans os, et cependant ils s'écrient : Nous les tenons ! Vous tenez quoi ? des vérités ! je vous défie de les faire sortir de vos nuages et de les montrer au jour.

Hélas ! depuis vingt ans, votre malheureuse, votre fatale école de l'Éclectisme gouverne la jeunesse dont elle abuse les généreux instincts, dont elle embrouille la vive et pure intelligence. Regardez autour de vous ! Cette école n'a engendré que des esprits faux, que des cœurs sans foi, sans flamme et sans amour de la patrie, des cœurs que les grands sentiments n'ont jamais dilatés, que la soif des plaisirs égoïstes et brutaux consume, que le spleen du doute tue, des cœurs éteints et mourants !

Ah, je passe encore à M. Guizot ses fautes d'homme d'État. En trois jours, on renverse un gouvernement, une dynastie, une Charte, et M. Guizot le conservateur qui les a renversés, le sait mieux que moi ; en moins de temps que cela, on peut réparer dix ans d'égarements et de honte.

Mais l'empoisonnement moral et systématique des âmes, mais la perversion des générations lettrées, mais cette lèpre hideuse, cette gangrène intellectuelle, ce mal que ne connurent jamais nos pères et qui courbera l'impuissance étiolée de nos enfants sous le sabre de quelque despote, ce mal, qui le guérira? Est-ce vos élèves frappés d'une précoce et lente consomption, qui pourraient suffire aux luttes viriles de la liberté ? Est-ce ces intelligences pétrifiées par vos doctrines, qui pourraient marcher hardiment dans les voies progressives de l'esprit humain? Est-ce ces bras énervés, ces courages flétris qui pourraient servir de remparts à notre indépendance, et même d'instruments à un despotisme glorieux ? Et vous vous étonnez que les prêtres disputent à votre pâture, ces restes d'âmes que vous n'avez pas su sauver !

Oui, les pères de l'école moderne, avec leurs importations nébuleuses de Genève, de Berlin et d'Écosse, ont gâté la philosophie, la jeunesse et la langue. Si cette belle langue française passe un jour à l'état de langue morte, nous avertissons la postérité que MM. Guizot, Jouffroi et Cousin, ces trois chefs de l'instruction, ces trois professeurs de métaphysique quintessenciée, seront pour elle trois auteurs intraduisibles, puisque nous, leurs contemporains, nous ne les comprenons pas.

M. Guizot, pour exprimer des idées qui ne sont pas des idées, s'est fait une langue qui n'est pas une langue ; langue toute boursouflée de propositions fausses, toute hérissée de termes inféconds qui ne peuvent pas aboutir ; langue creuse sans être profonde, affirmative sans certitude, raisonneuse sans logique, dogmatique sans conclusion et sans preuves, lente à se mouvoir, épaisse de salive, et qui mouille à peine des lèvres arides et desséchées.

Mais quand M. Guizot quitte la plume et qu'il pérore, sa pensée se dégage et s'éclaircit sans perdre son ampleur et sa gravité ; elle se colore sans trop se charger d'ornements ; elle se nourrit de faits et d'exemples ; elle se mesure au pas de tout le monde, et elle se développe et s'avance dans un ordre à la fois naturel et savant.

Comment expliquer ce contraste de l'homme et cette bizarre transformation de la pensée ? Serait-ce que l'écrivain, dans son cabinet, s'appartient à lui-même, qu'il garde toute son individualité, qu'il est tout d'une pièce, tandis que l'auditoire, avec ses passions, ses idées, sa langue même, entre toujours plus ou moins et s'établit malgré l'orateur, dans le discours de l'orateur ?

Il est certain que dès que M. Guizot sort de ses théories nuageuses, et qu'il entre dans le positif des affaires, il y apporte une lucidité d'idées et d'expressions qu'on n'a pas assez louée. Il va droit au but et il ne dit que ce qu'il faut dire et il le dit bien. Commissaire du gouvernement, il a été le plus remarquable de tous les commissaires que nous ayons entendus depuis vingt ans. Ministre, il a défendu son budget avec plus de précision, de science et d'habileté qu'aucun autre ministre.

Son élocution, sans être véhémente ni colorée, est pure et châtiée. Il est peut-être le seul de nos improvisateurs dont les discours reproduits par la sténographie, soient supportables à la lecture. C'est qu'il est le plus grammairien et le plus lettré d'entre eux.

M. Guizot ne se livre point ; il est bardé et n'a pas de défaut à son armure par où le glaive de l'objection puisse se glisser et faire plaie. Mais il n'a pas non plus de ces emportements heureux, de ces élans du cœur, de ces traits d'imagination, de ces pensées touchantes, de ces tours vifs qui échappent au véritable, au grand orateur, qui s'emparent de lui malgré lui, qui le transportent de sa propre émotion, et qui la font passer dans notre âme et dans nos entrailles. M. Guizot n'est point ce qu'on appelle éloquent. Il l'a été pourtant une fois lorsque, ravi d'admiration pour les Constitutionnels de 1789, il s'écriait : « Je ne doute pas que dans leur séjour « inconnu, ces nobles âmes qui ont voulu tant de bien à l'humanité, « ne ressentent une joie profonde, en nous voyant éviter aujour- « d'hui les écueils contre lesquels sont venues se briser tant de « leurs belles espérances. »

Je crois, moi, que ces grandes âmes, dans leur séjour inconnu, ont mieux à faire qu'à se réjouir de voir la France si honnêtement gouvernée par M. Guizot et sa troupe. Mais le mouvement de l'orateur était beau.

M. Guizot n'a pas été moins éloquent lorsque dans la Coalition, il luttait avec une impétueuse énergie contre les murmures, les cris et les trépignements des centres. A mesure que grondait l'orage, il s'attachait, il se cramponnait au marbre de la tribune ; de moment en moment, il pâlissait, pâlissait de colère. Son œil dardait des éclairs et des foudres, et environné d'ennemis, il leur donnait des coups de bec d'aigle, à leur arracher la chair et les yeux.

Et dernièrement, dans la question des affaires Étrangères, il a soutenu sur cette mer houleuse, avec une éloquence grandie, le choc des lames furieuses et amoncelées de l'Opposition. Nous ne

lui avions jamais vu de diction plus sonore, d'attitude plus ferme, de geste plus noble et de parole plus décisive.

M. Guizot passe dans l'Opposition pour être cruel. Ses yeux flamboyants, sa figure blême, ses lèvres contractées, lui donnent l'apparence d'un proscripteur. On lui attribue le fameux mot : *Soyez impitoyables;* mot affreux, s'il a été prononcé !

Mais il ne l'a pas été. M. Guizot me fait plutôt l'effet d'un sectaire que d'un terroriste. Il a plus d'audace de tête, que de résolution de cœur et de main. La profonde estime, le contentement inaltérable, la haute admiration qu'il a de lui-même remplissent trop toute son âme pour y laisser quelque place à d'autres sentiments. Il s'enfoncerait la tête la première dans l'Océan, qu'il ne conviendrait pas qu'il se noie, et il croit à sa propre infaillibilité avec une foi violente et désespérée.

Il ressemble à ces anges d'orgueil qui bravaient la colère du Dieu vivant et qui, les ailes renversées, étaient précipités dans les profondeurs de l'abîme.

Pourquoi ne dirais-je pas, tant j'ai envie d'être sincère, que M. Guizot, comme homme privé, a des mœurs rigides et pures, et qu'il est digne, par la haute moralité de sa vie et de ses sentiments, de l'estime des gens de bien ? J'ai vu sa douleur paternelle et j'ai admiré la sérénité de son stoïcisme. Il y a certes une grande fermeté dans cette âme-là.

Je n'écris point ici, comme un homme de parti, pour flatter les passions de mes amis, mais comme un homme véridique et sérieux, pour préparer le jugement de la postérité. Que les contemporains de M. Guizot, qui veulent le refouler dans le passé et qui lui jettent la pierre de l'absolutisme, descendent eux-mêmes dans leur conscience et qu'ils nous disent ce qu'ils pensaient, en matière de gouvernement, il y a vingt-six années! Faite à pleine vérité, ce serait une confession curieuse. Tel radical d'aujourd'hui, tel républicain nageait dans le grand courant du despotisme, alors que M. Guizot méditait, professait et pratiquait la liberté. Il nous en eût remontré à tous, parce qu'il en savait plus long que nous.

M. Guizot, d'ailleurs, rend volontiers hommage à la sincérité de ses adversaires. Mais nourri dans les vieilles doctrines de l'oligarchie anglaise, il s'imagine que cette forme est le beau idéal des formes du gouvernement, et il se persuade qu'il est beaucoup plus progressif que les démocrates les plus avancés. Laissons-le dire.

Le véritable gouvernement pour lui, c'est l'Aristocratie, l'aristocratie des grands seigneurs qu'il aimerait assez s'il eût été noble, l'aristocratie des bourgeois dont il veut, parce qu'il est bourgeois.

M. Guizot a une sorte de roideur dictatoriale qui en impose toujours à son propre parti et à ses adversaires. Les Assemblées législatives, et surtout les majorités qui gouvernent et qui ont besoin, lorsqu'elles n'en ont pas, qu'on leur fasse une volonté, aiment beaucoup les hommes délibérés ; elles aiment qu'on les mène, et elles se sentent soulagées ainsi de la peine de se conduire elles-mêmes. M. Guizot a cette morgue tranchante qui ne le rend pas aimable à la majorité de la Chambre, mais qui le rend nécessaire. Il pose nettement la question dans les moments décisifs, et il met volontiers le marché à la main de ses adversaires. Cette tactique, qui jette l'Opposition dans la plus fausse des situations, la situation défensive, lui réussit toujours lorsqu'il est ministre ; et il a eu le bonheur, il faut le dire, de ne rencontrer en face de lui, à la tête de l'Opposition et du Tiers-parti, que des hommes de talent sans doute, mais un peu mous, un peu flottants qui, en éludant la question du oui ou du non, lui laissaient presque tout l'avantage de l'offensive.

Il ne faut pas croire que M. Guizot soit dépourvu de dextérité, et cette nature roide se détend et s'assouplit à l'occasion. Il s'est maintenu à la tête de son parti, moins par la hauteur de ses maximes que par son habileté à flatter deux vilains défauts, la peur et l'orgueil. Quand il voyait que la généralité philosophique ne mordait pas, il faisait frayeur aux centres des périls que courait leur personne et surtout leur fortune, chose à quoi ils tiennent par-dessus

tout, et puis quand leur effroi était monté par degrés jusqu'au tremblement des membres, il leur disait bravement qu'ils avaient sauvé le royaume, en foulant sous leurs pieds le monstre hideux de l'anarchie, qu'ils avaient l'estime de tous les gens de cœur, de tous les gens de bien, de l'Europe entière, et que peu s'en fallait, si peu que rien, qu'ils ne fussent tous, tous des héros, ce qui est toujours très-agréable à s'entendre dire.

D'aucuns ont prétendu que M. Guizot avait une sorte de courage politique : qu'il vienne des poumons, ou de la gorge comme la voix de certains chanteurs, il a dit-on, ce courage. Qu'en sais-je et qu'en pourrais-je dire? Je ne l'ai jamais vu à l'épreuve, ni à la tribune ni dans la presse.

A la vérité, il se pose dans nos Chambres pacifiques, en triomphateur d'émeutes, lui et les siens. M. Guizot n'ignore pas cependant que dans ces victorieuses journées, l'on n'a jamais été moins de cent contre un, et que, d'ailleurs, ni lui ni pas un de ses grenadiers parlementaires, n'a brûlé une seule amorce. Mais il espère que ses co-vainqueurs ne s'en souviendront pas. Il sait parfaitement à quels gens il parle. Il sait qu'en disant à des hommes obscurs que s'il y avait une nouvelle révolution, on les persécuterait, et en leur donnant une certaine importance de victimes, il les flatte à la fois et les tourmente, et qu'il les met ainsi sous son aile, et c'est là une grande habileté de sa part.

Mais quel que soit le besoin qu'il ait de se faire valoir aux yeux de la majorité, je ne voudrais pas qu'il se vantât aussi fort des périls qu'il a personnellement courus et des violences qu'il a subies pour l'amour d'elle. L'inféodation électorale de son collége, cent mille francs de traitement annuel, sans compter l'éclairage, le chauffage et le logement, la grand-croix de la Légion d'honneur, trois fauteuils à l'Institut, les ministères de l'intérieur et des affaires étrangères, la grande maîtrise de l'Université et l'ambassade de Londres, voilà depuis onze ans, les horribles violences que M. Guizot s'est laissé faire et les périls mortels qu'il a courus, et pas une égratignure !

Grave dans sa vie publique, opiniâtre dans son but plus que dans ses maximes, ambitieux par système et par tempérament, laborieux et tranchant, M. Guizot a toutes les qualités et tous les défauts qui constituent un chef doctrinaire.

Vainqueur et Ministre, M. Guizot ne s'amollit pas aux délices de Capoue. Il vous poursuit dans votre fuite, vous met le pied sur la tête et vous écrase. Vaincu et de l'Opposition, il supplée au nombre par la tactique. Il suppute ses forces, les jours de bataille. Il veille sur ses gens et les gourmande du geste et de la voix, donne le mot et se met, de sa personne, sur les lisières du camp, pour empêcher les désertions et rallier les incertains. Sa troupe marche bien unie sous ce chef adroit et déterminé. Elle n'est pas nombreuse, mais elle se compose plutôt d'officiers que de soldats; troupe dorée, aguerrie, indépendante, présomptueuse, colère à l'occasion, souple dans ses évolutions et qui travaille en-dessous et sape à la mine, jour et nuit, quand elle ne croit pas que le temps soit venu de dresser les échelles et de monter à l'assaut. Il faut que chacun des troupiers de M. Guizot ait toujours le sac sur le dos et la capsule sur la batterie, prêt à faire feu, tandis que lui, posté sur la hauteur, et sa lorgnette braquée en façon d'empereur, il indique les positions dont il faut s'emparer, l'une à l'arme blanche, l'autre avec des feux de peloton nourris, celle-ci en la faisant sauter en l'air, celle-là en pénétrant par les trahisons de la contrescarpe. Il ne permet ni qu'on fasse un faux mouvement, ni qu'on donne avant l'ordre, ni qu'on perde une cartouche.

Mais qu'est-ce que tout cela, si ce n'est de la guerre? Aussi est-il vrai de dire que depuis onze ans qu'il est aux affaires, M. Guizot n'a pas fait du gouvernement, mais du guerroiement. Il a campé le pouvoir dans une forteresse bastionnée, crénelée, percée de meurtrières, garnie de bons gendarmes qui veillent sur les remparts et de bons canons qui font feu, à tout moment, sur tout passant.

Il a usé un esprit puissant, de hautes facultés, une expérience consommée, un cœur ferme, au service d'un principe tellement

faux que M. Guizot me permettrait de dire qu'il est faux, mais qu'il ne me permettrait pas de le prouver.

L'abaissement continu de la France, les frayeurs et les lâchetés de la diplomatie, l'entraînement de la presse, la violence des émeutes, le sang des échafauds, l'anarchie des opinions, la surcharge des troupes, l'excès des impôts, le désordre des finances, l'hostilité des partis, ne viennent pas de M. Guizot, mais de son principe. Vrai, il eût conduit la France à la laisse avec un fil de soie. Faux, il la tient accablée sous cent câbles de fer qu'elle brisera.

Avec tout ce qu'il faut du reste, pour le gouvernement des États, M. Guizot a manqué de tendresse et de génie, et il était plus propre à diriger le sénat d'une république protestante qu'à mener ce grand royaume de France.

Je ne sais s'il vaut mieux pour tout cabinet régnant, avoir M. Guizot pour ami que pour ennemi, car ses alliances coûtent plus cher que ses haines. S'il veut bien remorquer à son char un ministre qui tombe en défaillance et qui va s'évanouir, il faut que celui-ci se laisse attacher les menottes et qu'il le suive, le cœur gros de honte et de soupirs, à la manière des rois vaincus par les Romains. Il le tire après lui par sa toge déchirée, et après l'avoir bafoué de moquerie, il daignera peut être lui laisser la couronne et la vie. Mais quelle vie et quelle couronne!

M. Guizot ne serait que le chef de quelques sectaires, s'il n'avait établi ses batteries que dans le centre du parlement. Mais il a su bâtir au dehors des citadelles, des forts détachés, du haut desquels il foudroie ses adversaires épars et désunis.

Il a très-bien senti que, dans une forme de gouvernement où ce sont les idées qui règnent, il fallait d'abord accaparer et retenir les gens qui exploitent la fabrique des idées. Les journaux ministériels, même quand il n'est pas ministre, sont remplis de créatures de M. Guizot, qui, chaque matin, entonnent ses louanges et font son ouvrage. Il a si bien occupé toutes les avenues des académies, que l'on ne peut plus y entrer sans son agrément. Les trois quarts des sous-préfets, des préfets et des procureurs généraux,

sont des doctrinaires sifflés par lui et qui répètent ses leçons. Tous les pédants en *us* et en *i* de l'Europe allemande et scythe tombent en extase devant la profondeur incompréhensible de son génie, et les ambassadeurs de la sainte alliance, dont il fait si bien les affaires, le recommandent dans leurs notes secrètes. Il a repeuplé le conseil d'État, il a recruté la Chambre des pairs, et il a placé en sentinelles dans la garde-robe, dans les antichambres et peut-être même dans les cuisines du Château, des doctrinaires de toute sorte de sexe, en jupon, en bonnet de laine et en épaulettes.

Ministre ou non, M. Guizot règne dans les petits appartements du Château, aussi bien que sur le canapé de la Doctrine. La Cour est doctrinaire, doctrinaire avec une intelligence bornée, je le sais bien, avec une prolixité de langage molle et intempérante, et avec quelque pauvreté, non d'écus assurément, mais d'idées.

Aussi, je suis loin de dire que M. Guizot ne soit de beaucoup supérieur à la Cour par l'entendement, par le caractère et par la parole. Mais de ce que le père Lachaise était plus savant que Louis XIV, Louis XIV n'en était pas moins jésuite; et de ce que la Cour ne peut aller de pair avec M. Guizot, la Cour n'en est pas moins une bonne et franche doctrinaire, qui s'en fait honneur, et qui a voulu avec son maître en pédagogie, le monopole électoral, l'hérédité de la pairie, les intimidations de septembre, la loi de disjonction, les gros budgets, les apanages, les dotations, les bastilles, la paix armée et autres inventions et trouvailles législatives et gouvernementales de cette force et de cette portée-là. En sorte qu'on peut dire que la Cour et M. Guizot, M. Guizot et la Cour mènent la France de compagnie, et voilà le onzième an, comme nous voyons qu'elle est menée. MM. Casimir Périer, Mortier, Broglie, Molé, Soult et Thiers ont été les premiers ministres du système, mais ils n'étaient pas le système. Légitimistes, tiers-parti, dynastiques, anti-dynastiques, ils ont beau, tous tant qu'ils sont dans cette Chambre, bruire et s'agiter, je vous le prédis, les doctrinaires prévaudront avec ou sans portefeuille, à moins que la Cour ne change ou que ce ne soit M. Guizot.

Je n'ai point à m'occuper ici de la Cour; mais comment M. Guizot, pour ne parler que de lui, a-t-il pu mettre sa belle intelligence au service des camarillaires et des loups-cerviers? Comment lui, qui est honnête homme, ne se sent-il pas mal à l'aise depuis dix ans, au milieu de cette tourbe si servile et si dépravée? Comment lui, qui a vu de si près le fond de tant de cœurs faux, de tant de consciences gâtées, de tant de corruptions vénales ou vaniteuses, ne rougit-il pas jusqu'au bord des paupières, de ce métier qu'il fait? Comment, lui calviniste, lui persécuté dans ses ancêtres pour la liberté de la discussion religieuse, lui venu au monde et grandi par la liberté de la discussion politique, a-t-il pu interdire à tant de manipulateurs souverains de chartes, de serments et de rois, la faculté de l'examen? Comment lui, qui avait demandé l'abolition de la peine de mort, a-t-il pu proposer de condamner des écrivains au supplice mille fois plus cruel de la déportation dans les mornes inhabitables d'une île lointaine, et sous un ciel de feu? Comment lui, qui est un homme de pensée et d'art, a-t-il pu mettre les intérêts matériels, si brutaux et si épais, au-dessus des intérêts moraux, au-dessus de l'amour sacré de la patrie et de la liberté, au-dessus de tous ces nobles penchants qui sont la vie, le charme et la grandeur des peuples civilisés? Dieu a permis qu'il fît tout ce mal en punition de son orgueil.

M. Guizot a tant soufflé aux gros bourgeois ses maximes égoïstes, perverses, impies, antichrétiennes; il leur a tant répété qu'ils étaient les rois de la science, de la parole et de la pensée, qu'ils étaient les maîtres absolus du sol et de l'industrie, que tout leur appartenait par droit de suprématie sociale, et que le reste de la nation n'était qu'un ramas d'ilotes et de barbares, qu'on a vu les gros bourgeois s'arranger en conséquence; qu'ils se sont plongés, repus et engourdis dans les charnelles délices de la matérialité; qu'ils se sont distribué et partagé tous les emplois dans la garde nationale, dans les conseils de département, dans la magistrature, dans l'armée, dans les corps législatifs, dans toutes les administrations; qu'ils ont battu des mains aux lois de monopole sur les élections, le jury,

le recrutement, les céréales et les douanes, aux listes civiles les plus monstrueuses, aux apanages, aux dotations, aux abus ducaux et princiers, à toutes les dilapidations de ville et de cour, et qu'ils ont attaché et lié la nation toute vivante à une sorte de glèbe féodale, plus insupportable peut-être que celle du moyen âge.

M. Guizot, au lieu de suivre le siècle dans ses ondulations, dans ses transformations successives et dans ses voies de progrès, a voulu construire une société de fiction, moitié anglaise, moitié doctrinaire, qui allât tout d'une pièce et qui s'en ira tout d'une pièce aussi, car c'est un œuvre contre nature.

Mais à la fin, la nation, cette nation de trente-quatre millions d'hommes libres, demandera ce que tout cela signifie, et il faudra bien que ses intendants étourdis et dissipateurs lui rendent leurs comptes. Alors, il se fera des craquements effroyables dans cet édifice fondé sur le sable et battu de tous côtés par la tempête, et c'est à qui, dans le tremblement universel du sol, déménagera au plus vite, et M. Guizot, ce prétendu conservateur, sera peut-être le premier à jeter le cri du *sauve qui peut général.*

M. Guizot ne serait qu'à moitié peint, si on ne le comparait pas à M. Thiers, et je veux finir par leur parallèle.

M. Guizot et M. Thiers sont les deux hommes les plus éminents que le bouillonnement de Juillet ait fait monter à la surface des affaires.

Nés tous deux de la presse, ils ont étranglé leur mère, au sortir de leur berceau, après avoir sucé son lait jusqu'au sang.

Tous deux, comme les inquisiteurs, ont allumé les flammes du bûcher de septembre, autour des libres-penseurs, et ils leur ont dit : Croyez ou brûlez !

Tous deux représentent dans le gouvernement, l'un les bourgeois constitutionnels de la légitimité, l'autre les bourgeois dynastiques de la révolution actuelle.

Tous deux ne sont pas dévots à la personne du prince, et royalistes *quand même.* Ils ne sont pas plus branche cadette, que branche aînée, ou branche quelconque. Ils ne sont conduits que par ambition

de fortune ou par entêtement de système, et ils accommoderaient bien volontiers Louis-Philippe, n'en doutez pas, le cas échéant, à la façon dont ils ont accommodé Charles X.

Malheureusement depuis dix ans, timoniers inhabiles et trembleurs, ils n'ont fait que tourner avec leur petite barque, dans leur petit archipel, autour des mêmes écueils. Ils se cachent dans les anses. Il ne tentent point la grande mer.

La France, malgré les entraves du monopole et des impôts, marche d'elle-même dans la carrière florissante de l'agriculture et de l'industrie, et ils croient que c'est eux qui la poussent. La France pèse sur l'Europe du contre-poids d'un milliard de revenu et de trente-quatre millions d'hommes, et ils croient qu'ils n'ont qu'à mettre, eux Thiers ou Guizot, leur petit doigt dans la balance, pour la faire pencher.

Il y a un gouvernement parlementaire qui est bâtard et un gouvernement parlementaire qui est légitime. Le bâtard est né de l'accouplement du monopole et de la corruption. Le légitime est né de l'accouplement de la nationalité et du droit. Plairait-il à messieurs Guizot et Thiers de nous dire s'ils sont bâtards ou légitimes, dans l'ordre s'entend, de la filiation politique?

Du reste, entre M. Thiers et M. Guizot, antagonisme presque du tout au tout, de caractère, d'opinion et de talent : l'un ductile, causeur, familier, malin et câlin; l'autre impérieux, austère et gourmé. L'un, que ses vieux retours de jeunesse entraînent à la dérive vers la gauche; l'autre, que les surprises du légitimisme portent vers la droite.

M. Guizot, à force de science et de gravité, peut, auprès des grands seigneurs de la diplomatie, passer pour un aristocrate. M. Thiers, malgré la pétulance et l'éclat merveilleux de son esprit, ne s'élèvera pas, à leurs yeux, au-dessus d'un parvenu.

Les ambassadeurs de la sainte alliance verront presque dans M. Guizot conservateur, un semblant de légitimiste. Ils ne verront toujours dans M. Thiers qu'un révolutionnaire, lors même qu'il adoucirait sa voix, qu'il baisserait le ton, et qu'il rentrerait ses ongles

sous la peau. Les aristocraties sont sœurs comme les démocraties. On fera à M. Molé ou à M. de Broglie, des confidences qu'on ne fera pas à M. Thiers. Ce n'est rien que cela sous un gouvernement de nationalité qui tire sa force des principes et non des hommes. C'est quelque chose sous un gouvernement d'exception, qui ne tire sa force ni du peuple, ni de lui-même.

M. Guizot est circonspect d'action, M. Thiers est hardi de parole.

M. Guizot fait les doux yeux et M. Thiers les gros yeux aux puissances de l'Europe, qui se moquent de l'un et de l'autre.

M. Guizot couche la France sur un lit de repos, de peur de rupture d'un anévrisme. M. Thiers la ferait courir à travers l'espace, comme une comète échevelée.

Dès que M. Guizot réapparaît au pouvoir, vous êtes sûr que la presse, grande ou petite, sera traquée comme une bête fauve, dans tous ses halliers. Dès que M. Thiers réapparaît au pouvoir, vous êtes sûr qu'il éclatera des bruits de guerre. Ils sont tous deux à l'intérieur et à l'extérieur, nos deux bons anges, les anges gardiens de la paix et de la liberté !

M. Thiers dominerait la presse plutôt par la séduction, M. Guizot plutôt par la terreur. Après tout, qu'est-ce que la liberté de la presse telle que M. Guizot et M. Thiers nous l'ont faite ? Une liberté de presse qui ne peut pas sonder le principe du gouvernement ! Mais en vérité, n'est-ce pas une liberté pour rire ? Un potier de terre qui ne peut pas même cogner du doigt la cruche qu'il vient de pétrir ! Qu'est-ce qu'un tel potier? qu'est-ce qu'une telle cruche ?

M. Guizot l'éclectique et M. Thiers le fataliste, ne condamneront pas au feu éternel celui qui voudrait discuter Dieu. Mais ils condamneront au supplice de Salazie celui qui voudrait discuter le roi. C'est que Dieu, le grand Dieu du ciel et de la terre, à leurs yeux, n'existe pas. Mais le roi existe-t-il? Ces Messieurs, pour mieux s'en assurer, mettent la main sur leur portefeuille rouge et ils s'écrient : Le roi existe !

M. Guizot procède par maximes, M. Thiers par saillies.

M. Guizot, en montant dans les sombres des abstractions philosophiques, rencontre quelques vives échappées de lumière. M. Thiers aime mieux ne pas s'élever jusqu'aux nues, que de s'y perdre. Il a plutôt des pieds que des ailes.

M. Guizot ne jette pas sur le tapis parlementaire, trop de motions à la fois. M. Thiers, au contraire, vide son cornet; il joue à l'aventure, et risque son va-tout.

M. Thiers reconnaîtrait plus volontiers la souveraineté du peuple, et M. Guizot la souveraineté parlementaire.

L'un a pour point de départ la révolution de 1688, et l'autre la révolution de 1793.

L'un aime mieux le genre humain, l'autre sa patrie.

M. Guizot a plus de foi dans les idées, M. Thiers dans le tranchant du sabre; M. Guizot dans l'inertie résistante de l'intérêt bourgeois, M. Thiers dans l'action insurrectionnelle des masses.

M. Guizot se pose comme chef des conservateurs; conservateurs de quoi? M. Thiers comme chef des progressistes; mot nouveau, si ce n'était la chose.

M. Guizot flatte toujours la majorité; il la couve de son regard noir, de peur qu'elle ne se débande, et il vante à tout propos, la constance inébranlable, l'étroite union et le courage héroïque de ladite majorité, quoiqu'il sache au fond parfaitement à quoi s'en tenir sur ces trois choses, tout aussi bien que vous et moi. M. Thiers, que parfois la majorité impatiente et déroute, la mènerait plutôt à coups de fouet, et comme il préfère la qualité à la quantité, il se tourne avec des regards caressants vers les extrémités de la Chambre.

M. Guizot et M. Thiers ne traitent pas leur majorité de la même façon et du même air. Dirai-je qu'avec elle, l'un est plus insolent, l'autre plus impertinent.

M. Thiers et M. Guizot ont encore deux autres façons d'agir avec leur majorité, qui valent la peine d'être sues. L'un sonne le tocsin, joue des baguettes et bat la générale. L'autre pince la fibre agacée de l'intérêt personnel. C'est avec l'appoint de ses députés fonction-

naires, que M. Guizot atteint le chiffre de la moitié plus un, et dût son orgueil philosophique s'en révolter, le plus transcendant de ses arguments sera toujours, auprès de cette majorité, l'argument du pot-au-feu.

M. Guizot est trop présomptueux pour ne pas mépriser les injures, et M. Thiers est trop insouciant pour s'en souvenir.

Hors des affaires, M. Guizot se sert du pouvoir parlementaire pour forcer la main du pouvoir personnel ; dans les affaires, il se sert du pouvoir personnel pour mater et réduire le pouvoir parlementaire.

Hors des affaires et membre de l'Opposition, M. Thiers dresse ses batteries contre le ministère, sur le terrain des abus intérieurs, et il lui fait pour le gêner dans sa marche, une guerre de crocs-en-jambe ; dans les affaires et ministre, il transporte le débat sur le terrain des relations extérieures, parce qu'il est maître là d'agir au large et presque sans contrôle, et de ne dire que ce qu'il veut.

M. Guizot surmonte les objections par sa ténacité ; M. Thiers leur échappe par sa souplesse. Il glisse entre vos doigts comme une anguille visqueuse ; il faut le prendre aux dents pour la tenir.

M. Guizot affirme ou nie ; M. Thiers ne dit ni oui ni non.

M. Guizot, pressé, interpellé, acculé, se renferme dans le dédain d'une sèche et rogue dénégation, ou dans la superbe de son silence. M. Thiers défend trop longuement, à la manière d'un avocat, les moindres détails de ses anciens ministères, et comme d'autres orateurs veulent l'imiter, sans avoir son esprit, les débats législatifs dégénèrent en commérages.

L'un, plus spiritualiste, s'attache davantage au droit. L'autre, plus matérialiste, s'attache davantage aux faits. L'un croit à une sorte de morale, l'autre ne croit pas à grand'chose.

M. Guizot se roidit contre les personnes, alors il a du courage par orgueil. Mais quand il n'a plus affaire qu'aux affaires, alors son orgueil ne lui sert de rien. C'est ce qui explique pourquoi il a tant de résolution à la tribune, contre les minorités parlementaires, et si peu dans son cabinet, contre les insolences de l'étranger.

M. Thiers a raison de vouloir une grosse armée et un gros budget, parce qu'il s'est fait un homme de monopole, et qu'un gouvernement de monopole ne peut se passer de ces deux expédients-là. S'il avait voulu rester un homme national, il aurait pu n'avoir qu'une demi-armée et qu'un demi-budget; nous en serions mieux et lui aussi. C'est ce que nous disons et croyez-le bien, c'est ce qu'il pense.

M. Guizot, ministre ou non, ne vit uniquement que de la vie politique. Il a la force, la résolution, l'obstination, l'expérience d'un homme qui ne songe, à chaque instant de la journée, qu'à la même chose. Pour lui, le pouvoir est une affaire de tempérament presque autant que d'ambition.

M. Thiers ne rapporte pas tout au gouvernement et à la politique. N'est-il plus ministre, il vit en artiste, chauffe la vapeur, voyage à Naples, découd des momies et fait des histoires.

M. Guizot a plus de généralité dans l'esprit, M. Thiers plus d'étendue et de mouvement.

M. Thiers, comme un phosphore, brille et s'éteint. M. Guizot, comme une lampe de tombeau, ne jette qu'un feu sombre, mais brûle toujours.

M. Guizot prend quelquefois l'obscurité pour la profondeur et les grands mots pour les grandes choses. M. Thiers, quelquefois aussi prend le clinquant pour l'éclat et le bruit pour la gloire.

Il y a toujours du philosophe dans M. Guizot. Il y a toujours de l'artiste dans M. Thiers. L'un s'imagine toujours professer dans une chaire, l'autre causer dans un salon.

Tous deux peut-être, les premiers journalistes de leur temps. Mais M. Guizot cultive plutôt le dogmatisme de la presse, et M. Thiers plutôt la polémique courante. L'un se plaît à ouïr le son de ses théories creuses. L'autre groupe les occurrences et les faits de chaque jour, autour de son système. Il se faufile et s'introduit par je ne sais quelles issues dans les redoutes de l'Opposition, et, quand elle sommeille, il met le feu à ses canons.

Comme écrivain politique, M. Guizot est plus goûté chez les

étrangers, que chez nous où les grâces de la forme sont préférées à la solidité du fond et où le style, c'est tout l'homme. D'ailleurs, il faut en convenir, les laborieux commentateurs de ce publiciste, se travaillent et s'épuisent à le deviner. Ils le pénètrent à peu près aussi bien que nous pénétrons l'Apocalypse. Le génie, cependant, c'est la lumière; ce qui n'est pas clair n'est pas français.

M. Thiers, et ceci ne le fâchera point, est, dans ses histoires, plutôt homme d'État qu'écrivain. Il n'excelle ni par le plan et l'ordonnance, ni par le coloris, ni par la profondeur, ni par la concision. Mais il est singulièrement remarquable par la haute intelligence des événements, l'habileté du récit et la parfaite lucidité de son style. Il écrit un peu comme il parle, avec une abondance et un charme pittoresque.

Nul écrivain français ne l'a égalé pour la peinture des batailles, ni pour l'exposition des crises financières. Il a raconté, dans l'histoire la plus populaire et la plus lue de nos jours, les grandes guerres de la Révolution, ses assemblées, ses constitutions, ses négociations et ses lois. C'est à lui maintenant à nous présenter Napoléon sur la scène du Consulat et de l'Empire, dans son habit de postérité.

D'ailleurs, M. Thiers appartient à l'école fataliste, à cette école aride qui couvre les fautes et les crimes mêmes des gouvernements par l'excuse de la nécessité, qui ne reconnaît de droit, ni dans la nation, ni entre nations, qui étouffe le libre arbitre et qui jette la vertu dans le désespoir. Eh! que nous importe l'histoire des faits passés, sans la moralité de ces faits pour l'instruction du présent et de l'avenir?

M. Guizot a plus de méthode dans ses improvisations et dans ses discours; M. Thiers plus d'abandon et de naturel.

M. Guizot est éloquent dans la colère; M. Thiers dans l'enthousiasme.

Rien de plus grave que la diction de M. Guizot. Rien de plus charmant que le spirituel laisser-aller de M. Thiers.

Au bout d'un quart d'heure d'oraison, M. Guizot me fatigue. Au bout de deux heures, M. Thiers me délasse.

On n'est pas inquiet de M. Guizot, parce qu'il a son thème fait et qu'on sait qu'il ne s'en écartera pas. On n'est pas non plus inquiet de M. Thiers, parce qu'on sait qu'il se tirera toujours avec bonheur des excursions les plus lointaines et des pas les plus difficiles.

Si le péril de la situation presse, M. Guizot remuera les fibres intéressées du chambrier bourgeois. En tel cas, M. Thiers sonnera sa fanfare et vous le voyez apparaître aux extrémités du défilé, un drapeau tricolore à la main. C'est Bonaparte au pont d'Arcole.

Tous deux, pour résumer, auront été au-dessous de leur tâche, parce qu'ils ont été au-dessous même de leurs principes qui ne sont pas des principes.

Tous deux, sous les dorures officielles de l'habit de cour, n'ont que trop souvent perdu jusqu'au sentiment de leur propre dignité.

Tous deux, spectacle misérable! se disputent avec acharnement les os du pouvoir, sur le maroquin d'un portefeuille rouge, et puis, après ce beau combat, le vainqueur s'en vient humblement lécher les pieds de son maître.

Gens de petite guerre et de petite paix, il n'ont pas même pu amener à terme ni la Bédouinerie d'Alger, ni l'avorton de leur souveraineté parlementaire.

Diront-ils eux qui devaient, intrépides coalisés, refouler dans les cuisines du château le gouvernement personnel, diront-ils comme le grand Chatham : « J'ai été appelé au ministère par la voix « du peuple, et c'est au peuple seul que je dois compte de mes « actions. »

Diront-ils eux, ministres responsables, qui avaient juré de porter si fièrement le sceptre du 7 août, diront-ils comme Napoléon, après la bataille d'Austerlitz : « Français! lorsque vous plaçâtes sur ma « tête la couronne impériale, je fis serment de la maintenir tou- « jours dans ce haut éclat de gloire qui seul pouvait lui donner du « prix à mes yeux. » Hélas! la France, cette noble France, étonnée aujourd'hui de sa solitude, se regarde elle-même, se

cherche, s'interroge, et elle ne sait plus se comprendre ni se retrouver !

N'en pouvant faire une reine, ils en ont fait une marchande, et à la fin de la journée, retirée dans le fond de sa boutique, elle qui maniait des glaives et des épées, la voilà qui compte et qui empile des gros sous !



M. THIERS.

M. Thiers n'a pas été bercé, en venant au monde, sur les genoux d'une duchesse.

Né pauvre, il lui fallait de la fortune ; né obscur, il lui fallait un nom. Avocat manqué, il se fit littérateur, et il se jeta à corps perdu dans le parti libéral, plutôt par nécessité que par conviction. Alors il se mit à admirer Danton et les hommes de la Montagne, et il poussa jusqu'à l'exaltation le fanatisme calculé de ses hyperboles. Dévoré de besoins, comme les gens à imagination vive, il dut les commencements de son aisance à M. Laffitte, et sa réputation à son propre talent. Cependant, sans la révolution de 1830, M. Thiers ne serait peut-être aujourd'hui ni électeur, ni éligible, ni député, ni ministre, ni même académicien : il aurait vieilli dans l'estime littéraire de quelque coterie.

Depuis, M. Thiers a changé de rôle : il s'est fait auteur, fauteur et panégyriste de dynasties, souteneur de priviléges, donneur et exécuteur d'ordres impitoyables ; il a irréparablement attaché son nom à l'état de siége de Paris, aux mitraillades de Lyon, aux magnifiques exploits de la rue Transnonain, aux déportations du Mont

Saint-Michel, aux embastillements, aux lois contre les associations, les crieurs publics, les cours d'assises et les journaux ; à tout ce qui a enchaîné la liberté, à tout ce qui a flétri la presse, à tout ce qui a faussé le jury, à tout ce qui a décimé les patriotes, à tout ce qui a dissous les gardes nationales, à tout ce qui a démoralisé la nation, à tout ce qui a traîné dans la boue la généreuse et pure révolution de juillet.

Ses amis, Dupont de l'Eure, Carrel, Laffitte, il les a quittés; ses doctrines libérales, il les a reniées; il a servi d'abord à la dynastie d'instrument bon à tout, propre à tout, de ces instruments qui plient et ne rompent jamais, qui se courbent jusqu'à joindre les deux bouts, et qui se redressent comme une flèche, tant ils sont souples !

Sans doute les ministres aristocrates ont plus de flatterie dans la parole ; mais ils ont plus de roideur dans le caractère. Ils s'entendent mieux à hocher avec grâce la tête et l'échine. Ils se baisseront jusqu'à terre pour ramasser le chapeau de leur maître, mais ils se relèveront, le front haut. Ils traitent avec les rois de gentilhomme à gentilhomme. Ils s'estiment au-dessus d'un portefeuille. Aussi, par instinct de domination, les rois choisissent plus volontiers leurs ministres parmi les bourgeois que parmi les nobles. Ils savent que ceux-ci ne les serviront qu'en serviteurs, tandis que ceux-là presque toujours les serviront en domestiques.

Si donc il arrive que, dans une monarchie, un homme né de peu, mais avec du talent, ait reçu une éducation plus lettrée que morale, et que, porté sur les bras de la fortune, il ait gravi au sommet du pouvoir, son élévation lui tournera bientôt la tête. Comme il se trouve isolé sur les hauteurs où il est parvenu, et qu'il ne sait où s'appuyer, n'ayant ni considération propre, ni entourage, n'étant plus et ne voulant plus être peuple, et ne pouvant être, quoi qu'il veuille et quoi qu'il fasse, noble et grand seigneur, il se mettra aux chausses de son roi, il les lui pressera, il les lui lèchera, et il ne saura par quelles contorsions de servitude, par quelles caresses de supplication, par quelles simulations de dévouement, par quelles génuflexions, par quels baise-

pieds, lui témoigner son humilité et le terre à terre de son adoration. Les personnages de cette espèce sont comme ces prédestinés de la géhenne qui ont fait un pacte avec le diable. Ils sont marqués de son ongle, et s'ils veulent détourner la tête, rompre un anneau de leur chaîne, faire un pas, le maître infernal à qui leur corps s'est livré, à qui leur âme s'est vendue, leur crie : Tu es à moi !

Courez mon pinceau, je n'ai besoin ici ni de toile apprêtée et tendue, ni de compas, courez à votre fantaisie ! je veux peindre M. Thiers comme il parle, moins bien sans doute qu'il ne parle ; je veux poser devant le public comme M. Thiers pose devant moi, commencer par le bas du visage, finir par les yeux, et pour qu'il soit plus ressemblant, passer, aller, croiser, revenir, m'égarer, me retrouver, m'égarer encore, et le faire à son image.

M. Thiers, pris au détail, a un front large et intelligent, des yeux vifs, un sourire fin et spirituel. Mais à l'aspect, il est trapu, négligé, vulgaire. Il a dans son babil quelque chose de la commère, et dans son allure quelque chose du gamin. Sa voix nasillarde déchire l'oreille. Le marbre de la tribune lui va à l'épaule et le dérobe presqu'à son auditoire. Il faut ajouter que personne ne croit en lui, pas même lui, surtout lui ! Disgrâces physiques, défiance de ses ennemis et de ses amis, il a donc tout contre lui, et cependant lorsque ce petit homme s'est emparé de la tribune, il s'y établit si à l'aise, il a tant d'esprit, tant d'esprit, qu'on se laisse aller au plaisir de l'entendre.

Il baisse, d'habitude, la tête sur son menton, lorsqu'il se dirige vers l'estrade ; mais lorsqu'il y est grimpé et qu'il parle, il relève si bien la tête, il se dresse si haut sur la pointe des pieds, qu'il domine toute l'Assemblée.

Quoiqu'il commence presque tous les alinéa de ses discours par cette formule : *Permettez-moi, Messieurs*, ou : *Je vous demande pardon*, il se passe très-bien de la permission et il se croit fort au-dessus du pardon de personne. Mais il y a tant de vaniteux dans une Chambre française ! il faut se faire si humble avec eux ! Moyennant cette

petite précaution, on vous permet de tout oser, de tout dire. C'est le passe-port de beaucoup d'impertinences.

On ne peut pas dire que M. Thiers procède par saillies à vives arêtes comme Dupin, ni qu'il ait la parole grave d'Odilon-Barrot, ou le sarcasme moqueur de Mauguin, ou l'ondoyante éloquence de Sauzet, ou la raison supérieure de Guizot ; c'est une sorte de talent à part, qui ne ressemble, de près ni de loin, à celui de personne.

Ce n'est pas, si vous voulez, de l'oraison, c'est de la causerie, mais de la causerie vive, brillante, légère, volubile, animée, semée de traits historiques, d'anecdotes et de réflexions fines ; et tout cela est dit, coupé, brisé, lié, délié, recousu avec une dextérité de langage incomparable. La pensée naît si vite dans cette tête-là, si vite, qu'on dirait qu'elle est enfantée avant d'avoir été conçue. Les vastes poumons d'un géant ne suffiraient pas à l'expectoration des paroles de ce nain spirituel. La nature, toujours attentive et compatissante dans ses compensations, semble avoir voulu concentrer chez lui toute la puissance de la virilité dans les frêles organes du larynx.

Son verbe vole comme l'aile de l'oiseau-mouche, et vous perce si rapidement qu'on se sent blessé sans savoir d'où le trait part.

Il y aurait dans ses discours, mille contradictions à relever ; mais il ne vous en laisse ni la place ni le temps.

Il vous enveloppe dans le labyrinthe de ses argumentations où mille routes se croisent et s'entre-croisent, et dont lui seul tient le fil.

Il reprend par un côté qu'on n'a pas vu la question qui semble épuisée, et il la renouvelle par des raisons ingénieuses.

Vous ne le trouverez jamais en défaut sur rien : aussi fécond, aussi rapide dans la défense que dans l'attaque, dans la réplique que dans l'exposition. J'ignore si sa réponse est toujours la plus solide, mais elle est toujours la plus spécieuse.

Il s'arrête quelquefois tout à coup pour riposter aux interrupteurs, et il décoche son trait avec une prestesse d'à-propos qui les étourdit.

Si une théorie a plusieurs faces, les unes fausses, les autres vraies,

il les groupe, il les mêle, il les fait jouer et rayonner devant vous d'une main si vive que vous n'avez pas le temps d'attraper le sophisme au passage. Je ne sais si le désordre de ses improvisations, si l'incohérent entassement de tant de propositions hétérogènes, si le bizarre mélange de toutes ces idées et de tous ces tons, est un effet de son art ; mais il est de tous les orateurs celui dont la réfutation est la plus facile quand on le lit, la plus difficile quand on l'écoute. Il est le roué le plus amusant de nos roués politiques, le plus aigu de nos sophistes, le plus subtil et le plus insaisissable de nos prestidigitateurs. C'est le Bosco de la tribune.

Il prie, il supplie toujours qu'on lui laisse dire la vérité. Eh ! mon Dieu ! ne dites pas tant que vous allez la dire, mais dites-la.

Il est téméraire et puis timide. Il veut agir et se précipiter, et puis il se cache et se retire, dans sa force à ce qu'il dit. Il aperçoit tous les points de difficulté, et il n'en résout aucun. Il prend la mappemonde entre ses mains, il prendrait aussi bien l'urne du scrutin, et il vous fait un cours de géographie. Il démonte les cercles, les globes, l'équateur, les solstices, toutes les pièces. Il relève les côtes, sonde les golfes, aborde et signale les promontoires, les écueils, les ports, les cités, les montagnes, l'embouchure des fleuves. Il fait le tour du monde et revient chez nous, chez lui, après avoir beaucoup vu, beaucoup parlé, beaucoup voyagé et peu marché, beaucoup enseigné et peu appris.

On lui proposerait le commandement d'une armée, qu'il ne le refuserait pas, et moi, je ne sais point, foi de Timon, s'il ne gagnerait pas la bataille. Je vous jure que j'ai entendu de mes propres oreilles, des généraux engoués de lui, dire qu'ils serviraient volontiers sous ses ordres.

Vous riez, mais non, je parle très-sérieusement, et s'il avait eu quatre pouces de taille de plus, et qu'il eût appris la charge en douze temps, il aurait été petit caporal et tranché du Napoléon.

Ne le tirez pas, je vous prie, de son illusion, lorsqu'il se travaille, se manœuvre et s'épanouit à la tribune, dans ses enfilées stratégiques. Car alors il se croit vraiment et de bonne foi général

non pas d'un simple corps d'armée, mais généralissime et au besoin amiral, à ce point que pour aller de Grèce en Égypte, il fera revenir la flotte à Toulon, afin de l'avoir au bout de sa lunette, en façon de Bonaparte. Cette autre fois, il ira droit à Soult, et il lui dira bravement qu'il n'est pas sorti de Gênes avec son armée par la porte de France, mais par la porte d'Italie, et si Soult a été blessé à la bataille de Salamanque, il soutiendra, aux applaudissements de la Chambre, que c'était à la jambe gauche et non pas à la droite, comme Soult l'avait cru jusqu'ici, et il le lui prouvera si bien que le vieux général, pour mieux s'en assurer, mettra involontairement le doigt dans le trou de sa blessure.

Quelquefois, il s'attendrit sur lui-même et personne alors ne sait mieux que lui mimer la victime. Ou bien, il se donne des accents de Caton misanthrope, et il tire de sa poitrine un profond gémissement sur les perversités de l'opinion. Il fait aussi à merveille le doucereux, et, au moment où vous croyez qu'il vous caresse, il vous griffe. Ah ! le petit traître !

Il aime la possession du pouvoir, non pas pour ce que le pouvoir est en lui-même, mais pour le bien-être que le pouvoir procure. M. Guizot en a l'orgueil, et M. Thiers le sensualisme. Cela vient de ce que, pendant les deux tiers de sa vie, il a été sevré des jouissances de la fortune : il s'en gorge aujourd'hui avec l'avidité et l'égoïsme d'un famélique.

M. Thiers est un démon d'esprit. Il en a, je crois, à tous les coins des lèvres et jusqu'au bout des ongles. Son organisation ressemble à celle de Voltaire : frêle, délicate, fugace, impressionnable.

Il a les caprices et la mutinerie d'un enfant, avec des prétentions à la gravité d'un philosophe.

Il est plus homme de lettres qu'homme d'État, et plus artiste qu'homme de lettres. Il se passionnera beaucoup pour un vase étrusque, peu pour la liberté.

Il a, comme un homme d'État, la conception des grands desseins, il a, comme une femme, l'audace des petites choses.

Son courage est un peu celui des gens nerveux, cette sorte de

courage fébrile et à ressauts, qui finit par des attaques et l'évanouissement. On ne vous passe d'avoir de ces faiblesses que sur un canapé. Il ne faut pas s'évanouir en politique.

Grand orateur, incertain ministre, l'action le refroidit et le cloue à son fauteuil. La parole, au contraire, l'échauffe et l'emporte.

Son enthousiasme d'autrefois pour nos fameux révolutionnaires, n'était qu'un enthousiasme de jeune homme et d'écolier, où se mêlait, à son insu, le dépit de n'être rien alors, avec le vague espoir de devenir un personnage. Mais l'abus des jouissances ministérielles a bientôt efféminé son tempérament, et il a descendu quatre à quatre l'escalier qui mène du grenier au salon, s'installant dans les beaux sophas à crépines d'or, comme s'il ne se fût jamais assis sur la paille; grand seigneur par instinct, comme d'autres le sont par naissance et par habitude.

Ministre ou non, en France, hors de France, ce goût ne le quitte point. Cependant il pourrait peut-être ne pas se faire publier et afficher par tout l'univers, quand il voyage en son privé, pour son plaisir ou pour le nôtre. Il est de bon goût de laisser ces sortes d'annonces aux montreurs de bêtes, aux actrices et aux princesses.

Jadis les maires et les échevins apportaient aux ducs de Montbazon et de Montmorency, les clefs de leur gouvernement dans des plats d'or. Aujourd'hui on frète des vaisseaux, on tire le canon, on manœuvre le télégraphe pour les Montbazons de l'écritoire et les Montmorencys de la basoche. Il ne leur manque plus que de se faire accompagner par des écuyers avec des faucons sur le poing, des gentilshommes d'honneur et des pages.

Sceptique par insouciance, en morale, en religion, en politique, en littérature, il n'y a pas de vérités qui touchent profondément M. Thiers, pas de dévouement sincère et radical à la cause du peuple qui ne le fasse rire. C'est une étoffe lustrée qui chatoie et qui reflète au soleil toutes sortes de couleurs, sans en avoir une qui lui soit propre, et dont le tissu peu serré laisse voir le jour à travers.

Ne lui demandez pas des convictions, il doute; des preuves de virilité, son tempérament s'y refuse. Vous ne voulez pas qu'il

raille, mais si tout lui paraît plaisant ! Vous ne voulez pas qu'il se moque de vous, mais il se moque bien de lui-même !

Confiez-lui, si vous voulez, la marine, la guerre, l'intérieur, la justice, la diplomatie ; mais ne mettez pas à sa disposition des millions et surtout des centaines de millions, car ils passeraient comme l'eau dans le crible de ses doigts. A sa facilité de dépenser de l'argent, il joint une certaine manière d'en rendre compte qui n'est pas celle de tout le monde, et il appelle cela très-spirituellement l'art de grouper les chiffres.

On ne saurait jauger au juste la capacité de son appétit politique. On peut seulement affirmer qu'il a été et qu'il serait encore mille fois plus, le cas venant, un immense consommateur d'hommes, de chevaux, de navires, de matériel et d'écus. Vous ne diriez pas, à voir ce petit homme, qu'il a l'estomac plus vaste qu'un autre. Mais comme Gargantua, en une bouchée, il avalerait le plus gros budget.

Souple et tenace à la fois, indifférent et arrêté, il ne cède que pour revenir, il ne vous accorde que pour vous reprendre, il ne vous laisse d'autre choix que celui qu'on ne peut s'empêcher de lui offrir, et au bout de ses concessions, vous trouvez toujours ceci : Faites l'un ou l'autre, pourvu que vous fassiez l'autre : donnez-nous telle ou telle chose, pourvu que vous ne nous donniez que celle que nous vous demandons.

J'aime, au surplus, ce discoureur naturel, vif, à la libre allure. Il converse avec moi et ne déclame point. Il ne psalmodie pas toujours sur le même ton, comme les frères prêcheurs de la doctrine. Il finit bien à la longue aussi, par m'étourdir de son babil. Mais c'est une espèce de gazouillis qui me délasse encore de la monotonie oratoire, cet éternel ennui, le premier des ennuis pour un auditeur, pour un martyr parlementaire condamné à la subir depuis midi jusqu'à six heures de relevée.

Il fait plus qu'émouvoir, il fait plus que convaincre, il intéresse, il amuse celui de tous les peuples qui aime le plus qu'on l'amuse, qu'on l'amuse encore, qu'on l'amuse toujours, même dans les choses les plus graves.

M. Thiers rencontre à chaque pas sur son chemin, fleurs, rubis, perles, diamants. Il n'a qu'à se baisser, il les ramasse, il les assemble, et ils prennent à l'instant même, entre ses mains, la forme d'une guirlande, d'une agrafe, d'une bague, d'une ceinture, d'un diadème ; tant cet esprit a de richesse, de fécondité et d'éclat !

Il médite sans effort, il produit sans épuisement. Il marche sans fatigue, et c'est le voyageur d'idées le plus rapide que je connaisse. Les temps passent devant sa mémoire, dans leur ordre et selon leurs figures, et la nature que les autres cherchent, vient à lui sans qu'il l'appelle, avec toutes les pompes de sa majesté et toutes les grâces de son sourire. Avez-vous vu sur les bateaux à vapeur qui sillonnent nos fleuves, cette glace suspendue où se mire le rivage? elle reflète et voit fuir rapidement les beaux villages, les églises aux flèches légères, les prairies verdoyantes, les montagnes chevelues, les voiles frémissantes des navires, les blonds épis des guérets immobiles, les troupeaux de la vallée, les nuages du ciel, les animaux et les hommes. C'est là M. Thiers : espèce de miroir parlementaire, il reflète les passions des autres, et il est sans passions ; il pleure et il n'a point de larmes dans les yeux ; il se perce d'un poignard qui ne lui tire pas une goutte de sang. Pure comédie que tout cela, mais quelle comédie et quel comédien ! quel naturel ! quelle souplesse ! quelle verve d'imitation ! quelles inflexions de ton inattendues ! quelle transparence, quelle lumière dans ce style ! quelle grâce de négligé dans cette parole ! vous me trompez, comédien, et vous voulez me tromper. Vous jouez admirablement votre rôle, mais ce n'est qu'un rôle ; je sais tout cela et cependant je me laisse ravir à votre séduction ; je cède, tant que vous parlez, je suis sous le charme, et je préfère presque mieux entendre l'erreur dans votre bouche, que la vérité dans la bouche d'un autre !

Par exemple, comme il a été beau dans son rôle des Bastilles ! J'ai assisté à tout ce qui s'est joué de mieux en drames, grands opéras, opéras-comiques, vaudevilles et pièces de circonstance, sur le théâtre du Palais-Bourbon. Mais je dois avouer que les fortifications de Paris sont la plus étonnante des mystifications et autres

péripéties que j'aie vues. Jamais meilleur comédien ne joua plus folle comédie. Il se drapa, il se grima dans ce rôle avec tant d'art, avec de si ingénieuses fantaisies, il anima tellement la scène, il fit une si grande illusion de main et d'optique à tous les spectateurs, qu'ils ne purent s'empêcher, même ceux qui étaient venus pour le siffler, de s'écrier : Bravo! parfaitement joué! parfaitement joué! et, à la fin, il prestidigita si bien qu'il mit la Chambre sous son gobelet, et puis quand il le leva, il n'y avait plus de Chambre, et le tour était fait!

M. Thiers m'a souvent donné l'idée d'une femme sans barbe, d'une femme instruite et spirituelle, non pas debout, mais assise à la tribune, qui broderait une causerie sur mille sujets, voltigeant de l'un à l'autre avec une grâce légère, sans que le travail de son intelligence paraisse sur ses lèvres toujours en mouvement.

Il est plus souple qu'un ressort de l'acier le plus fin. Il se tend, il se détend, il s'abaisse ou s'élève avec son sujet. Il se roule en spirale autour de chaque question, depuis le tronc jusqu'au sommet. Il monte, descend, remonte, se suspend aux branches, se blottit dans le plus épais de la feuillée, paraît, disparaît et fait mille tours de passe-passe avec l'agilité jolie d'un écureuil.

Par le premier rayon de soleil qui glisse sur les vitraux du cintre, il fait miroiter son prisme à facettes aux yeux des alouettes parlementaires qui voltigent à l'entour et qui tombent dans ses lacs.

Il extrairait de l'argent d'un rocher. Où les autres ne font que glaner, il moissonne.

Il bat de l'aile, il se déploie, il se nuance tour à tour de pourpre, d'or et d'azur. Il ne parle pas, il roucoule, il ne roucoule pas, il siffle, il ne siffle pas, il serine et il est si éblouissant de couleur et de mélodie, qu'on ne sait ce qu'on admire le plus de sa voix ou de son plumage.

M. Thiers est en état de discourir trois heures durant, sur l'architecture, la poésie, le droit, la marine, la stratégie, quoiqu'il ne soit ni poëte, ni architecte, ni jurisconsulte, ni marin, ni mili-

taire, pourvu qu'on lui donne une après-dînée de préparation. Il a dû étonner ses plus vieux chefs de division, lorsqu'il dissertait d'administration avec eux. A l'entendre parler de courbes, d'assises, de déchets, de mortier hydraulique, vous l'auriez cru maçon, sinon architecte. Il disputerait de chimie avec Gay-Lussac, et il apprendrait à Arago à braquer un télescope sur Vénus ou sur Jupiter.

Son discours sur l'état de la Belgique, est un chef-d'œuvre d'exposition historique. Dans l'affaire d'Ancône, il expliqua des positions stratégiques, des bastions, des polygones, des fronts d'attaque, des retours, à l'émerveillement des officiers du génie. On l'eût pris pour un homme du métier, pour un savant homme.

Beaux-arts, canaux, routes, finances, commerce, histoire, presse, politique transcendante, affaires de rues, théâtres, guerre, littérature, religion, municipalités, moralité, plaisirs, choses grandes, choses médiocres, choses petites, que lui importe? Il est à tout. Il est prêt sur tout, parce qu'il n'est prêt sur rien. Il ne parle pas comme les autres orateurs, parce qu'il parle comme tout le monde. Les autres orateurs se préparent plus ou moins, mais lui improvise. Les autres orateurs pérorent, mais lui cause, et le moyen d'être en garde contre un homme qui cause comme vous et moi, mieux que vous, que moi, que personne. Les autres orateurs laissent passer dans la coulisse quelque petit bout de cothurne, et, par le reflet de la glace, on voit s'agiter les plumes de leur cimier. Ils sont lacés, habillés, et la pointe du pied en avant. Ils n'attendent que le lever du rideau pour faire leur entrée. Au contraire, vous saisissez M. Thiers au saut du cheval, et vous lui dites : Allons, dépêchez-vous, la salle se garnit et le public s'impatiente et vous attend; prenez votre masque et jouez ce que vous voudrez, un ministre, un général d'armée, un artiste, un puritain, mais jouez! M. Thiers ne se donnera pas le temps de s'essuyer le front et de boire un verre d'eau sucrée. Il ne se débotte même pas, il entre en scène, il salue, il se pose, il mime devant les spectateurs, il improvise les caractères, il file le dialogue, il dénoue les imbroglios et il apprend son rôle en le jouant : il en joue quelquefois deux, tourne les talons,

jette son masque, en reprend un autre, et toujours le même il est toujours divers, toujours en situation, toujours comédien accompli.

J'ai cependant à lui reprocher de rire quelquefois, lorsqu'il est trop en train, en descendant de la tribune. Un bon comédien qui veut faire illusion au public sur la vérité de son rôle, ne doit jamais rire de la farce qu'il vient de jouer. Sous ce rapport-là, je le reconnais, M. Thiers a encore des progrès à faire.

Si M. Thiers parlait moins vite, il serait moins écouté. Mais il précipite sa phrase avec tant de volubilité que l'intelligence de la Chambre ne peut ni le précéder ni même le suivre. A ce point de vue, son défaut est une qualité, et il est plus artiste qu'il ne veut l'être. Il finit quelquefois, il est vrai, par se noyer dans les détails, et il s'égare, de droite et de gauche, si loin du but, qu'il lui arrive de ne pas conclure. Ne serait-ce pas là encore, le cas avenant, une habileté plutôt qu'un défaut de son art?

Une fois parti, il galoperait, sans débrider, depuis matines jusqu'à vêpres.

Si le Tout-Puissant avait pu prévoir qu'un jour il créerait Thiers, il eût sans doute allongé le cercle des jours et des nuits, et il eût fait tourner la terre autour du soleil en quarante-huit heures au lieu de vingt-quatre, pour lui laisser plus de temps à parler.

Il est rare que ces grands causeurs soient de grands politiques. Souvent il leur arrive de dire ce qu'il ne faudrait pas dire, et de ne pas dire ce qu'il faudrait dire. Ils sont, d'ordinaire, vains, étourdis, tranchants, présomptueux. En les poussant à parler, ce qu'ils ne refusent jamais, on les fait tomber dans les piéges de l'indiscrétion. Il faut plus de retenue pour les affaires d'État.

Je serais presque tenté de croire que M. Thiers a trop d'esprit pour être ministre. Défiez-vous, pour gouverner, des hommes qui parlent trop et surtout de ceux qui parlent trop bien!

Chaque gouvernement a ses défauts. Dans les gouvernements représentatifs, les orateurs seuls mènent les majorités, et les majorités seules font les ministres. Tout ministre influent doit être orateur, et tout ministre orateur peut n'être pas homme d'État.

Colbert et Sully n'étaient pas orateurs : ils n'auraient pu être ministres de notre temps. J.-J. Rousseau ne pouvait pas assembler deux phrases en public. Talleyrand serait resté court au bout d'une conversation parlementaire d'un quart d'heure. Chateaubriand ânonne, et Montesquieu n'aurait vraisemblablement pas pu lutter de parole contre le dernier clerc du dernier avoué de Brives-la-Gaillarde.

Certes, M. Dupin préside, orationne et réquisitionne à merveille, et cependant autour du tapis vert des ministres, il n'aurait pas deux idées à la queue l'une de l'autre, et il changerait quarante-cinq fois d'avis en quarante-cinq minutes. M. Thiers a plus de tenue, il est moins inégal, moins caustique, moins versatile. Il ne mettra pas ses maximes en épigrammes. Il ne tuera pas ses collègues d'un bon mot. Mais a-t-il l'esprit de suite, de direction, de persévérance, de sagesse, nécessaire aux grandes affaires? ne céde-t-il pas trop facilement à l'empire d'un système, au caprice d'une idée? n'est-il pas tantôt trop irrésolu, trop flottant, tantôt trop brusque, trop décidé? n'a-t-il pas plus de feu que de jugement? son imagination d'artiste ne l'emporte-t-elle pas à la dérive? ne se laisse-t-il pas éblouir et déterminer plutôt par la grandeur des choses que par leur utilité, par les aventures plutôt que par le possible? Il ne croit pas au dévouement de la vertu, ni aux miracles de l'honneur; il ne croit fermement qu'à la puissance de l'or; cet or, il le prodiguerait par tonnes pour bâtir un arc de triomphe, ou pour quelque folle conquête. Il ne sait pas que l'argent du trésor est le chyle et le sang du peuple; que ce sang est précieux et qu'il faut le ménager; que l'économie est la première des vertus publiques, et que le meilleur des gouvernements est, à tout prendre, celui qui coûte le moins. M. Guizot et son école ont desséché nos âmes. M. Thiers et son école videraient nos poches. L'un nous ôterait le peu qui nous reste de vertu, et l'autre le peu qui nous reste d'argent. Ils ont si bien fait l'un et l'autre, la camarilla aidant, qu'il n'y a plus parmi nous de probité politique, que nous n'avons plus la moindre croyance en rien ni sur rien, et je ne pense pas calomnier mon pays en disant que grâce à ces

messieurs, le peuple officiel de France est aujourd'hui le plus mou, le plus plat, le plus servile et le plus corrompu de l'Europe.

Avez-vous vu, par hasard, M. Thiers dans les bureaux de la Chambre? Avez-vous admiré les ressources de cet esprit brillant et ingénieux? L'avez-vous vu luttant contre M. de Salvandy sur la question espagnole? C'était le combat du tauréador, vif, agile, plein d'audace, avec un bœuf colossal et lourd. M. de Salvandy, tout caparaçonné, suait et soufflait dans son argumentation. M. Thiers espadonnait autour de sa tête et de ses reins et lui faisait mille blessures. A la fin, il le prit par les cornes et le renversa sur l'arène, à la risée des spectateurs.

Les clowns qui montent sur les chevaux de Franconi font illusion à la foule, lorsqu'ils agitent dans leurs mains plusieurs petits drapeaux multicolores. Ce que les clowns font, en chevauchant dans le cirque, M. Thiers le fait, en parlant à la tribune.

Quand il s'aperçoit que sa conversation languit, et que l'on commence à bâiller, il se tourne brusquement vers la droite, qui ne s'attend pas le moins du monde à cette sortie-là, et il lui lance à bout portant quelques phrases de réchauffé qu'il tient en réserve, sur la victoire de Jemmapes et sur le drapeau tricolore. Cette tirade quasi-révolutionnaire ne manque jamais son effet, et les traîneurs de sabre ramassent l'orateur désarçonné qui se remet bien vite en selle.

Une autre fois, il s'agira de savoir si M. Thiers a pu créer des régiments par une simple ordonnance, sans Chambres et sans loi. Ce sera là toute la question. Eh bien! M. Thiers passera à travers cette question constitutionnelle, et il fera une pointe excentrique sur l'héroïsme des officiers de l'armée, pour se faire applaudir par leurs camarades de la Chambre. On rira de ce bon tour. Riez, Messieurs, riez tant qu'il vous plaira. Riez surtout de vous-mêmes et à vos dépens, car il a gagné sa cause qui n'est pas la vôtre!

Sa voix de fausset tombe, s'attendrit et se mouille de larmes, s'il vient à parler de son roi, des vertus de son roi, de ses dignes ministres, de leur noble et paternelle administration. Que dites-

vous, en passant, de cette noble et paternelle administration qui a étranglé la liberté de discussion, et qui nous a infligé les aimables lois de septembre? M. Thiers doit joliment rire le soir, dans sa petite loge d'opéra, et comme il doit trouver que nous sommes bonnes gens !

Il a tant de talent ministériel avec tant d'inconsistance, et tant de ressources oratoires avec tant d'étourderie, qu'on ne peut guère s'en servir ni s'en passer. M. Thiers est un secours qui sera toujours un embarras.

Aujourd'hui mis à la réforme, demain replacé en activité de service, il pourra, par intervalles, commander l'armée parlementaire. Mais il n'aura jamais de soldats à lui comme MM. Guizot, Berryer et Odilon-Barrot ; car on ne peut le reconnaître ni à la forme de sa tente, qu'il dresse tantôt sur un terrain, tantôt sur l'autre, ni à la couleur de son drapeau, qui a un peu de rouge, un peu de bleu et un peu de blanc, mais qui n'est ni rouge, ni bleu, ni blanc.

Les hommes sans moralité politique, sont merveilleusement propres à gouverner des Assemblées sans principes. D'ailleurs, en France, on passe tout aux gens d'esprit, même de changer de principes. Il n'y a que les sots à qui il ne soit pas permis d'être inconstants.

Je me suis trompé, et qui ne se serait pas trompé avec moi, lorsque j'ai dit que, malgré son talent, M. Thiers n'arriverait jamais au premier poste de l'État, parce que la considération lui manquait. La considération vient d'une haute probité, comme celle de M. Dupont de l'Eure ; la considération vient d'un caractère politique qui ne s'est jamais démenti, comme celle du général La Fayette ; la considération vient d'une immense fortune acquise par de longs travaux, comme celle de Casimir Périer ; la considération vient d'un patronage de longue date et d'une générosité princière, comme celle de M. Laffitte ; la considération vient d'une haute dignité, et même, il faut dire, dans le préjugé de nos mœurs infirmes, d'une haute naissance, comme celle de M. le duc de Broglie ; la considération vient de la subordination militaire, de l'éclat des victoires et des services rendus par une glorieuse épée, comme celle du maréchal Gérard ;

la considération vient de l'illustration des ancêtres ou de la gravité personnelle, comme celle de M. Molé ; la considération vient d'une vie digne et modeste, comme celle de M. Royer-Collard ; la considération enfin vient quelquefois de la grâce des manières et de l'affabilité polie du langage, comme celle de M. de Talleyrand, et celle-là n'est pas à dédaigner, dans un pays où la pensée immuable dépêche ses ordres au cabinet, et où les ministres ne sont guère que des expéditionnaires et des commis. Or, à laquelle de toutes ces sortes de considérations M. Thiers prétend-il ? Nous serions fort embarrassés de le dire, et lui aussi.

Et pourtant M. Thiers a été deux fois premier ministre, quoiqu'il manquât de considération, et, chose plus extraordinaire, il est tombé en disgrâce, et il n'a pas été envoyé pour l'amusement des sultanes, en ambassade chez le Grand Turc !

Aussi les doctrinaires, qui, dans les premiers temps de la Restauration, l'avaient pris à leur solde, ne l'ont jamais eu en estime. Tout en lui passant la main sur le dos pour le flatter, ils craignaient ses bonds sautés et ses coups de griffe. Ils ne le faisaient pas asseoir avec eux sur leur canapé. Ils le tenaient à lointain. Ils le regardaient comme un homme sans consistance et sans principes, lié avec eux par la solidarité des mêmes méfaits, mais qui n'était pas à la hauteur de leurs axiomes, et dont l'habit, si bien brossé qu'il fût, laissait toujours apercevoir, dans quelque coin de ses parements, certaines taches de fange révolutionnaire.

M. Thiers, à son tour, subissait leur joug superbe avec impatience ; il se pliait, se tordait et se baissait devant eux, mais c'était pour les prendre en dessous. Caché dans son terrier, il y creusait leur ruine. Il travaillait des pieds et des mains sous l'édifice de leurs grandeurs. C'était la taupe du ministère.

M. Thiers avait fait, vers ce temps-là, de bien remarquables progrès en religion. On ne parlait plus, à la cour et à la tribune, que de Dieu et de ses anges, du paradis, de la sainte Vierge, de la sainte Église, des saintes bénédictions du Ciel, des saints mystères, des saints miracles, et de la Providence appliquée à la politique.

C'était, dans la bouche des étranges hommes qui prononçaient ces mots, un autre genre de blasphème. Les philosophes de la rue de Grenelle s'agenouillaient humblement sur des brocarts d'or et de pourpre, et l'athéisme s'était fait dévot. Comment voulez-vous qu'avec cela, on ne sauvât pas la dynastie ?

Au demeurant, M. Thiers, sans être tout à fait un saint homme, n'est pas un méchant homme ; il n'a la force ni d'aimer ni de haïr. On peut le pousser à des excès, il ne s'y portera pas de lui-même. S'il est léger de caractère, s'il est cynique dans ses propos, il doit ces défauts à sa mauvaise éducation : où aurait-il appris à vivre ? mais il ne fera point le mal pour le mal.

Je ne le crois pas non plus homme d'argent, à le prendre pour lui, et c'est de la bonne foi à moi, c'est presque du courage de le dire. Car je m'étais pendant longtemps persuadé le contraire.

Je dois dire aussi que M. Thiers a résigné son portefeuille pour des causes honorables, et même logiques au point de vue où il s'était placé ; qu'il s'est comporté non sans dignité ni désintéressement, et que ni lui ni M. Guizot n'ont pas, en sortant de charge, imité ces ignobles personnages que nous avons vu emporter jusqu'aux serviettes du buvetier.

Enfin je tiens M. Thiers, je le répète, pour un homme de merveilleux esprit, esprit d'une facilité d'expédients, d'une souplesse de forme, d'une lucidité, d'un à propos, d'une finesse et en même temps d'un naturel qui plaît d'autant plus qu'il contraste davantage avec les magnificences ambitieuses de la tribune.

Mais aussi quelle affectation de parler toujours de sa probité ! quelle cruelle et détestable ironie de vanter sa fidélité à la révolution de juillet, lui qui l'a tant trahie ! lui, l'admirateur de la Convention, qui s'attacha à la queue d'une majorité quasi-légitimiste ! lui, sorti des rangs du peuple, qui a plaidé pour l'hérédité de la pairie ! lui, le panégyriste du républicain Danton, qui se mettait à deux genoux pour jouer avec les boucles de souliers de son roi, et qui se faisait le confident intime des petits secrets de la garde-robe ! lui qui, plus que tout autre, aurait dû rester homme de tribune, et

qui se complaisait et s'enfermait dans la manutention suspecte des fonds secrets et des télégraphes !

M. Thiers a cru qu'un parvenu de cour, champignon poussé dans les boues révolutionnaires, arriverait à la hauteur d'un chêne et protégerait éternellement les Tuileries de son ombre. Mais quand l'orage est passé, les champignons rentrent en terre. Les rois ne se servent de nous autres gens de peu, que quand ils en ont besoin ou que quand ils ont bien peur. Les monarchies ne s'assimilent qu'aux aristocraties. Celles-ci sont les branches et les feuilles du même arbre ; elles ne font ensemble que la même vie et tirent du même fumier leur même et commune nourriture. Voilà ce que M. Thiers n'a pas vu, et cela fait peu d'honneur à son jugement.

Après sa première démission, M. Thiers a ramé entre Charybde et Scylla, avec une incroyable souplesse d'aviron, évitant la gauche sans donner à droite; on voyait bien qu'il venait de passer par le ministère des affaires étrangères. Ses discours d'alors, appris d'avance et travaillés extrêmement, sont de petits chefs-d'œuvre à l'usage des ambitions ministérielles. Il y fait sentir à l'opposition dynastique, avec une bienveillance caressante, le prix de sa nouvelle amitié. Il y assure, en passant, M. Molé qu'il peut à demi compter sur sa dédaigneuse protection, et il y accable M. Guizot sous la moquerie de sa défaite, mais tout cela à pas de loup, à mots couverts. Aux bons entendeurs, cela signifiait que chacun des deux partis serait trop heureux d'en revenir à lui. Mais, allié trop incertain de l'un, allié trop récent de l'autre, M. Thiers n'était pas assez révolutionnaire pour l'opposition, et pas assez royaliste pour les doctrinaires.

Contre mon habitude, j'allonge, j'allonge un peu ce portrait. Mais, lecteur, il le faut bien, j'ai affaire au plus parleur de nos parleurs, et j'ai promis de vous le donner ressemblant. Si cependant je commençais à vous ennuyer, vous n'auriez qu'à me le dire et je quitterais la plume. Mais je ne crois pas que le peintre ou plutôt son modèle vous fatigue encore, et je vais profiter de l'interrègne ministériel où me voilà arrivé, pour résumer le personnage.

Prêt à tout, à travailler, à s'attabler, à causer, à flâner, à se réveiller, à dormir; propre à tout, aux calculs, aux finances, à l'histoire et à la géographie, à la stratégie, aux lettres, aux beaux-arts, aux sciences d'application, à l'économie sociale, aux travaux publics, aux spéculations de la politique; ne doutant de rien, si ce n'est quelquefois de lui-même; ne pouvant se passer des autres qui ne peuvent se passer de lui; ni trop constitutionnel pour effrayer la cour, ni trop monarchique pour déplaire aux constitutionnels; homme de circonstance dans un pays de circonstance, homme du moment dans nos gouvernements du moment; ne croyant à rien dans une société où l'on ne croit à rien et parfaitement fait à son image; le plus habile des écrivains et des hommes d'État qui aient jamais monté sur ses affûts volants l'artillerie des journaux; parleur prestigieux, universel et sans fin; artiste en affaires, par-dessus tout artiste; dédaigneux des chartes et des lois pour les avoir impunément violées, dédaigneux des hommes pour les avoir, j'allais dire corrompus, mais il sera plus poli de dire séduits; tournant sa barque de fortune au vent de tous les systèmes, et tendant toutes ses voiles à la fois, dût-il échouer l'instant d'après contre mille écueils; présomptueux et dégoûté, osé et trembleur; prenant sa course pour dévorer l'espace et s'arrêtant devant un grain de sable; vagabond d'idées, faiseur de plans, chercheur d'expédients, embaucheur d'aventures, bâtard de principes comme ce qu'il sert; si brouillé, si mêlé à toutes les coteries, à tous les secrets d'État, à toutes les allées, à tous les retours, à toutes les faiblesses, à toutes les peurs, à toutes les petitesses, à toutes les domesticités, à toutes les garde-robes de ce régime-ci, et si adhérent, si collé à ses flancs et à ses os, comme la tunique de Nessus, qu'on ne saurait l'en détacher, sans s'arracher des lambeaux de chair et sans se déchirer soi-même ses propres entrailles; enfin, véritable Français, Français de notre siècle, tel qu'on dit qu'il nous les faut et qu'il serait peut-être impossible qu'ils ne fussent pas, M. Thiers, qu'il soit ministre, député, citoyen, sera toujours, sous l'espèce de monarchie où nous vivons, l'un des hommes les plus considérables, le

plus considérable de tous, le mot est lâché et je le maintiens.

J'aurais souhaité pour ma part, que M. Thiers ne fît pas tant de passées et de repassées au travers de tout son gâchis de premières présidences, où j'ai peine à me retrouver; et je vous laisse à penser ce que ce serait si l'on s'avisait de vouloir classer, comparer, énumérer, définir, admirer les positions et les mérites de ses conseillers secondaires. Vraiment, c'est à s'y perdre, et pour augmenter la confusion, quand la compagnie de M. Thiers vient à manquer, bilans et comptes de gestion encombrent aussitôt le bureau de la Chambre. Ministres, directeurs, chefs, commis, et jusqu'aux garçons de caisse, ils ont tous hâte de se faire coter et liquider à la tribune, dans les journaux et au trésor. M. Thiers, le liquidateur en chef, demande la parole vingt-cinq fois de suite, ergote comme un procureur sur chaque article, se prétend plus net que Barême, masque une dépense, esquive un zéro, dispute un centime. Et puis, se montant la tête peu à peu, il roidit ses petits bras et il menace de la colère des dieux et du mépris du genre humain, quiconque trouverait à reprendre à tant de génie et à tant de braves épargnes.

A son exemple, chacun des co-associés soi-disant responsables de ce fulminant Agamemnon babille et bataille pour son petit bout de ministère. Il s'imagine que la France a les yeux fixés sur lui et que déjà la postérité s'en inquiète. Rentrez dans vos boutiques, marchands de paroles, rentrez! le couvre-feu parlementaire vient de sonner et que chacun aille se coucher! Bonsoir.

Eh! que feront, je vous prie, à la postérité, ces misérables querelles de portefeuilles entre le *quoique* et le *parce que*, entre M. Pierre et M. Paul, entre M. Jean et M. Jacques? Pour signaler ces grands ministères à l'admiration de nos neveux, pour leur élever des phares sur les rivages du temps, on a épuisé tous les jours du calendrier grégorien. C'est le 2 *novembre*, le 13 *mars*, le 11 *octobre*, le 22 *février*, le 6 *septembre*, le 15 *avril*, le 12 *mai*, le 1er *mars*, le 29 *octobre*....., le, je ne sais plus quel autre quantième de tel autre mois, de tous les mois que Dieu fasse. Heureusement qu'il ne leur a pas pris, à tous ces gens-là, la fantaisie de s'appeler le ministère

de saint Polycarpe, de saint Turiafe, de saint Nicolas, de saint Pacôme, de saint Bonaventure, sans quoi, au train dont ils y vont, tous les saints du paradis auraient fini par y passer.

Les noms, au surplus, les dates, les principes, les systèmes et les personnes, n'importent guère à M. Thiers, et ce n'est pas de cela qu'il s'occupe. Démissionnaire ou renvoyé, il est toujours à l'affût du ministère, même quand il ne paraît viser à rien, et il se tient sur les lisières de la Chambre, tout prêt à fondre sur sa proie. C'est ainsi que pour la seconde fois, et j'y ai eu ma part, il s'est reglissé au pouvoir, entre deux scrutins *.

Mais ses inexorables précédents l'ont étreint dans leur chaîne et il a été faible parce qu'il avait déjà été faible, inconséquent parce qu'il avait déjà été inconséquent; allant à l'extérieur, de l'Angleterre à la Russie et de la Russie à l'Angleterre, et à l'intérieur du peuple à la Cour et de la Cour au peuple, sans pouvoir jamais choisir ni se décider.

C'est aussi un peu la faute du Parlement. Qui se fera une idée de l'empire de la phraséologie dans les Chambres françaises? on les abuse, on les ébranle, et elles oublient toutes les fautes, tous les faits antérieurs, tous les crimes mêmes. Elles résisteront aux exemples, aux chiffres, à l'expérience, à la logique. Elles ne résisteront pas, cela leur est impossible, aux artifices travaillés des parleurs et des sophistes. Le gouvernement représentatif a le favoritisme de la parole. On fait un diplomate d'un homme de quarante ans, parce qu'il a le filet de la langue bien attaché au palais et qu'il peut débiter des milliers de phrases, mais quels diplomates!

M. Thiers s'est trompé comme un enfant et à peu près sur toutes choses. Il n'a pas compris qu'il ne pouvait y avoir entre les gouvernements despotiques et les gouvernements constitutionnels, que des paix plâtrées et des alliances menteuses. Il n'a pas compris que si les régiments de l'Europe restaient l'arme au bras, c'est qu'un volcan de liberté mugit et gronde sous les trônes des rois absolus. Or,

* Loi sur la dotation-Nemours.

il y a assurance mutuelle entre ces rois. La crainte est chez eux plus forte que l'ambition. Ils aiment mieux sans doute l'usurpation que l'anarchie, mais ils aiment mieux la légitimité que l'usurpation.

Les principes font seuls les révolutions et les révolutionnaires. Les principes font seuls les monarchies, les aristocraties, les républiques, les chambres. Les principes font seuls la morale et la religion, la paix et la guerre. Les principes mènent le monde.

A la vérité, M. Thiers affirme qu'il n'y a pas de principes, c'est-à-dire que lui M. Thiers n'en a point. Voilà tout.

Il s'est trompé en 1837 sur l'Espagne qui ne pouvait pas, disait-il, se défendre toute seule contre les carlistes, et en 1840 sur la Syrie qui devait, disait-il, se défendre toute seule contre les Anglais.

Il n'était qu'en été et il voulait faire la guerre au printemps d'après; mais l'Égypte eût été conquise, Méhémet décapité, Alger bloqué et la France envahie, dès l'automne. Le dernier saute-ruisseau des affaires Étrangères eût prévu cela, mais pas M. Thiers.

Il eût d'ailleurs fallu opposer les idées au canon. Or, M. Thiers n'avait ni idées, ni canons. A la fin, croyant faire pièce à Louis-Philippe et peur à l'Europe, il a caché le gouvernement parlementaire derrière le gouvernement personnel, et la France derrière une rocaille. Voilà-t-il pas une fière politique!

M. Thiers nous a dit que sa responsabilité l'empêchait de dormir. Tant pis et c'est là le mal. Un ministre passé minuit doit toujours dormir. Il fallut réveiller de leur profond sommeil Alexandre, Condé et Napoléon, le matin des batailles d'Arbelles, de Rocroy et d'Austerlitz. M. Thiers, il est vrai, que je sache du moins, n'a encore gagné aucune de ces batailles-là.

Un ministre doit envisager tous les périls de l'État sans se troubler et d'une vue haute et ferme; il n'est ministre que pour cela. Ne dites pas que M. Thiers était dominé par la Cour. Mauvaise excuse! il n'avait que deux partis à prendre, ou de surmonter le pouvoir occulte qui le refoulait, ou de donner sa démission. Malheureuse-

ment, ce n'est toujours qu'après l'événement que M. Thiers sait qu'il fallait faire ce qu'il n'a pas fait, ou qu'il ne fallait pas faire ce qu'il a fait. Il part toujours trop tôt pour arriver trop tard.

En résumé, il a dans son dernier ministère, plus ménagé ses adversaires qu'il n'a su servir ses amis. Il s'est contenté d'une majorité de mobilier et d'inventaire, au lieu d'une majorité de sympathies et de principes. Il n'a su ni éviter les piéges de ses subordonnés, ni fuir les caresses de son maître; ni dissoudre la Chambre ni la convoquer; ni entrer dans l'alliance ni en sortir; ni faire avancer à temps la flotte ni la rappeler; ni employer de ces paroles tempérées et douces qui apaisent, ni faire de ces actions brusques et décisives qui intimident; ni négocier, ni vaincre, ni gouverner.

Lui, qui devait rompre la quadruple alliance, ouvrir à coups de lance les barrières du Rhin, raser au niveau d'un ponton les vaisseaux de l'escadre anglaise, arborer le drapeau tricolore sur les forts d'Alexandrie, se promener en triomphe dans le lac français de la Méditerranée et, de sa corne ministérielle, verser des torrents de richesses et de prospérités sur son pays, le voilà qui nous laisse pour tout legs les misérables dédains et la moquerie des Cosaques, des Pandours, des laquais et des boxeurs de Londres, la résurrection du gouvernement personnel, la recrudescence des lois de septembre, cinq cent millions de dettes, les lâchetés ruineuses et dévorantes de la paix armée et l'embastillement de Paris, de Paris assez stupide pour se laisser faire, encore plus stupide pour y applaudir!

Quand M. Thiers remonte, d'un bond sauté, sur le char ministériel, il faut bien se garer de ses courses de Phaéton, et je confesse que, pour ma part, je ne suis point très-rassuré et que je suis toujours prêt à crier: Propriétaires, serrez vos grains, l'impôt va doubler. Pères de famille, embrassez vos fils pour la dernière fois peut-être, ils vont partir. Rentiers, vendez vos inscriptions, les fonds baissent. Soldats, tirez vos espadons, le sang va couler. Fournisseurs, l'eau se trouble, apprêtez vos nasses. Roi, quel dé de for-

tune y a-t-il au fond de votre cornet? Et vous, Liberté, l'arme au bras, garde à vous!

Puisque le plus homme d'esprit de tous nos gens d'esprit nous a menés là, je fais tous les soirs ma prière à Dieu, pour qu'il nous donne à gouverner à un véritable sot. Si nous n'en sommes pas moins mal, nous serons du moins autrement.

Et cependant, M. Thiers n'a pas seulement de capacité tout ce qu'il est possible d'en avoir, il est aussi Français qu'aucun citoyen de ce pays-ci puisse l'être. Il a un sentiment de la nationalité si profond, si généreux, si vrai que je sens, malgré moi, le reproche de ses fautes expirer dans ma bouche; mais la France si indignement abusée, la France qui attendait de ses incomparables talents le triomphe extérieur de ses armes et la restauration parlementaire de sa liberté, la France plus sévère que moi se lève pour l'accuser, et je l'entends lui dire ainsi qu'à ses pareils :

« Hommes de juillet, vous que j'ai tirés de votre obscurité, « vous que j'ai pris par la main et que j'ai portés, de degré en « degré, au faîte du pouvoir, qu'avez-vous fait de mon honneur? « Pourquoi suis-je devenue la risée de l'Europe? Pourquoi, lorsque « les nations indignées regardent fixement leurs oppresseurs, ne « suis-je plus présente à leurs espérances ni même à leur souvenir? « Pourquoi mon nom ne frémit-il plus sur leurs lèvres, lorsqu'elles « murmurent les paroles sacrées de la liberté? N'ai-je donc versé « le plus pur de mon sang que pour expier le triomphe de mon prin- « cipe, par l'amère dérision de ses conséquences? Indépendance, « liberté, patrie, honneur, vertu, vous avez tout pesé au poids de « l'or. Vous avez inspiré vos lâches frayeurs à ces Assemblées qui, « jadis, lancèrent nos quatorze armées sur l'ennemi; à ces bourgeois « d'où sortirent les héros de nos grandes guerres; à ces industriels « abusés qui n'auront appris à vous bien connaître, qu'après que vous « les aurez ruinés et perdus. Vous avez été prier, à l'extrémité de « l'Europe, un roitelet d'être assez bon pour accepter l'argent de « nos artisans et de nos laboureurs, et l'on vous a vus passer les « mers, le tribut à la main, pour mendier aux genoux de la rail-

« leuse Amérique, le pardon du général Jackson et l'oubli de nos « victoires! Continuez à dégrader votre établissement. Affublez-le « des magnifiques oripeaux de la police et de l'agiotage. Faites les « valets de garde-robe avec vos principicules. Faites les marquis de « l'OEil-de-Bœuf avec des souliers ferrés et des jurons de cabaret. « Faites les braves et les vainqueurs avec les marabouts du pro- « phète et avec les soldats du pape, tandis que la lance d'un pan- « dour autrichien vous glacera de peur. Ayez partout, sur tout, « peur de tout. Rejetez dans les limbes de l'avenir, la réforme du « Parlement, l'égalité des suffrages, le soulagement des impôts et « l'organisation de l'industrie. Enrégimentez vos théories sous la « garde de vos sergents. Suspendez sur nos têtes la terreur sombre « et latente de vos confiscations et de vos exils d'outre-mer. Vio- « lez la sainteté et la pudeur de nos foyers domestiques. Calculez « au prix coûtant, sur l'édredon de vos sofas, ce que peut valoir « la conscience d'un bâcleur de Chartes ou d'un salarié ; mais « grâce pour la vertu du peuple! grâce! n'affichez pas devant lui « le spectacle de vos apostasies et la corruption de vos exemples!

« Allez! l'amour de la liberté, qui, sous votre haleine impure, « se flétrit et s'éteint dans son âme, saura bien se ranimer quand « il en sera temps, et quoi que vous fassiez pour abrutir ce noble « peuple, il lui restera encore assez d'intelligence pour com- « prendre tout le mal que vous lui avez fait, et assez de justice « pour vous punir! »

Non, France, ne dis point que tu les puniras, car ils sont déjà assez punis! Cette logique qu'ils ont violée, retombe sur eux comme le poids d'une montagne ; ce banc ministériel où ils se sont assis, n'a été pour eux qu'un banc d'épines et de douleurs; ces festins officiels du pouvoir les ont bien vite rassasiés; ces coupes de l'ivresse politique qu'ils vidaient d'un seul trait, n'ont laissé au bord de leurs lèvres, qu'une lie d'amertume; ces néfastes journées autour du tapis vert des Conseils, n'ont été marquées que par des mécomptes, des rivalités et des embûches; ces nuits de cauchemar passées sous les lambris dorés de leurs palais, ne

valaient pas les nuits du pauvre dans sa cabane; ces majorités glissantes s'écoulaient entre leurs mains; ces faux amis les ont trahis; ce prince dont ils adoraient les traces, s'est retiré d'eux; ce peuple qu'ils ont opprimé, les renie; cette presse qu'ils ont écrasée sous leurs pieds, s'est retournée contre eux, comme le dard du scorpion.

Non, France, ne dis pas qu'ils ne sont point assez punis! C'est l'être assez que de te voir si petite et si humble, toi naguère si vaste et si glorieuse! si boiteuse du pied et si traînarde, toi qui marchais comme une reine, à l'avant-garde des nations! si peureuse, si tapie, si blottie dans ton nid de bastilles, toi qui portais si haut entre tes serres d'aigle, le tonnerre européen des batailles!

Non sans doute, ils n'ont pas connu tes voies! Non sans doute, ils ne se sont pas inspirés de ton fier et mâle génie! Mais ils n'ont pas non plus, ils n'ont jamais dans leurs égarements, désespéré de ta fortune. Mais leurs âmes sont pleines comme les nôtres, du sentiment de ton indépendance et de ta grandeur. Vieille France, berceau de nos ancêtres, terre de liberté, patrie, patrie, rêve éternel de nos cœurs, ils t'aiment, je l'atteste, comme nous t'aimons, comme l'on doit t'aimer, comme nous aimons nos fils, comme nous aimons nos mères, comme le digne, comme le saint objet de notre pure, de notre immortelle tendresse! Ils donneraient leurs biens et leurs vies, comme nous donnerions nos biens et nos vies pour te servir et pour te sauver! Ah! tu dois beaucoup pardonner à ceux qui t'auront beaucoup aimée! laisse-nous donc t'offrir en expiation de leur passé, et notre douleur et leurs sacrifices, et nos espérances et leurs remords! Presse-les comme nous, je t'en conjure, sur ton sein maternel; ils te reviennent, ils t'aiment, ils sont tes enfants, ne les maudis pas!



JAUBERT

JAUBERT.

« Orateur bilieux, âcre, pétulant, irritable, agressif. Aussi ardent pour le pouvoir qu'il le fut pour la liberté. Fanatique, par fougue de tempérament, de tout parti qu'il servira, mais sûr, honnête, loyal, indépendant, courageux, se jetant seul et tête baissée dans la mêlée. Tenace, ne reculant pas devant le ridicule, qui est peut-être le plus réel et le plus effrayant de tous les périls français. »

Tel j'avais peint M. Jaubert en 1836, et j'ajoutai :

« Cet orateur n'est déjà plus une simple utilité, un choriste, une doublure. Son improvisation n'est ni forte de pensées, ni remarquable par la généralisation philosophique, ni relevée par des figures, ni véhémente par l'action. Mais elle est pleine d'ironie, de verve et d'à-propos.

« Il étudie avec un labeur intelligent et consciencieux les questions de l'économie politique, et, sans être homme de l'art, il traite mieux que les gens de l'art, la matière des travaux publics dans ses rapports avec la législation.

« Il sert l'Opposition elle-même par la spécialité et la précision de ses connaissances, le piquant de ses révélations indiscrètes, la manière hardie et militaire avec laquelle il attaque les questions et les bonnes vérités qu'il dit à tous les partis, y compris le nôtre.

« M. Jaubert est maintenant le porte-arquebuse de M. Guizot. L'un dogmatise, l'autre exécute ; l'un ordonnance la bataille, l'autre se poste en tirailleur et fait feu, souvent avant l'ordre.

« On peut dire qu'à eux deux ils régentent l'école. Pendant que M. Guizot, en capuchon et la robe retroussée, récite gravement les *oremus* de la doctrine, M. Jaubert remplit le terrible emploi de frère fesseur. Il fait sa ronde dans la Chambre et il sangle, à droite et à gauche, de rudes coups de martinet.

« Il est, comme son maître en pédagogie, pour les vieux us et coutumes, et il n'aime pas les nouvelles méthodes. Napoléon est son héros, non parce qu'il était un homme de génie, mais parce qu'il était passablement despote et qu'il savait bien tenir sa classe. Car savoir bien tenir sa classe, M. Jaubert ne voit rien au delà.

« La classe finie et le martinet accroché derrière la porte, il sort ; vous l'abordez, vous ne le reconnaissez pas. Ce n'est plus le même homme ; c'est un commerce affectueux, c'est une élégante politesse de manières, c'est une facilité de mœurs douce et charmante.

« M. Jaubert a la parole alerte et réveillée, et il ne se le fait pas dire deux fois pour monter à la tribune et pour taper sur ses adversaires. Né quarante ans plus tôt, il eût été, dans la Convention, un révolutionnaire de première force. Sa violence bouillonne et ne peut se contenir. Ses lèvres émincées, en se pressant, distillent du fiel, et ses yeux noirs lancent des éclairs de colère.

« Il est dur au frein, et, si peu que vous tiriez la bride, il se cabre. S'il plaît aux impétueux, il gêne les politiques. Il furète, bat les buissons, donne de la voix, fait la chasse pour lui-même et, mal dressé qu'il est, ne revient pas quand on l'appelle.

« Il gronde les siens, grommèle entre ses dents, mord ses adversaires de droite et de gauche, et il les mord crûment et sans édulcoration oratoire. Sans doute, il ne faudrait pas que la discussion parlementaire fût toujours sur ce ton-là. Mais il n'y a pas de mal que, de temps en temps, une main un peu âpre déchire la toile derrière laquelle se jouent les farces politiques, et fasse voir les acteurs en déshabillé de coulisse.

« M. Jaubert brusque la question et, lorsqu'elle en dévie, il la remet dans ses voies. Il interpelle les ministres et il les serre à la gorge, dans un défilé si étroit, entre deux murailles si roides, qu'il n'y a pas moyen de s'échapper et qu'il faut répondre oui ou non.

« C'est une moustique dont le bourdonnement continuel importune l'oreille. On a beau la chasser, elle revient. Elle voltige autour du banc de douleur, se pose sur le front et sur les mains des ministres, s'attache à leurs reins, suce leur sang et leur fait avec son aiguillon mille piqûres cruelles. Leur peau gonfle, ils se démangent, et la plaie s'envenime.

« Il fallait voir M. Jaubert ardent à la poursuite de M. Thiers, tout couvert de poussière, baigné de sueur, le souffle anhélant, presser les talons du petit ministre et mettre déjà la main sur son bonnet de renégat. M. Thiers fuyait, à toute vitesse, dans les mille détours de son argumentation captieuse. Mais aussi par où prendre M. Thiers, qui glisse de tous côtés entre vos doigts? Comment saisir ce Protée, cette apparence, cette ombre? »

Tel était, ne l'oubliez pas tel était M. Jaubert à la date de 1836.

Depuis, et l'an 1840 venu, M. Jaubert, je ne sais par quel caprice, a profité d'une absence de M. Guizot pour quitter la classe, non sans emporter sa férule, et il s'est mis en campagne, à cheval sur les gros canons de M. Thiers ; belle campagne vraiment, qui a fait grand'peur à l'Europe et qui nous a placés dans une fière posture !

Mais d'où peut venir ce revirement de stratégie et qui en donnera le mot? C'est moi donc qui disais en 1836 de M. Jaubert, comme vous venez de le lire et comme je le répète, qu'il est « fanatique « par fougue de tempérament, de tous les partis qu'il servira. »

Mais voici bien une autre métamorphose. Après avoir dans la dernière session et du haut de la tribune, fait la guerre à l'Angleterre et lancé sur ses vaisseaux, quelques boulets perdus d'Aboukir et de Trafalgar, M. Jaubert a tout à coup pris en dégoût M. Thiers et la gloire. Il a très-sincèrement abdiqué l'empire, et il s'est retiré comme Dioclétien dans ses jardins de Salone. Le croiriez-vous? Il ne songe plus le moins du monde à la fameuse question d'Orient,

à Beyrouth, à Saint-Jean d'Acre, à ce vieux Méhémet, à ce jeune Abdul-Mézid, à ses vizirs, ni à son harem. Il ne met plus bravement le feu à ses batteries de trois ponts. Il ne médite plus la prodigieuse conquête des îles Baléares. Il ne regarde plus par la lunette d'approche de M. Thiers, s'il ne serait pas géographiquement à propos de faire revenir notre flotte d'Athènes à Toulon, pour qu'elle fût, d'aventure, plus près d'Alexandrie.

Il a fait de son cabinet une serre et de son portefeuille un herbier. Tantôt il respire la voluptueuse senteur des roses. Tantôt il trempe délicatement son pinceau dans une décoction de je ne sais quelle eau chimique, et à quoi vous imaginez-vous qu'il s'occupe ce grand vainqueur de l'Angleterre? A chasser des mites. Il ébarbe, ce profond politique, les corolles de ses géraniums et de ses camélias. Il décrit, il range une à une leurs familles charmantes, leurs variétés et leurs généalogies, dans son catalogue de maroquin. Le scalpel à la main, il pénètre, il s'insinue dans la haute physiologie des graminées; il assiste au petit lever des tubéreuses, il s'attendrit avec l'anémone, il s'épanouit avec la tulipe. Huissier, n'annoncez personne et ne le dérangez pas; ne lui dites pas que M. Guizot le prie d'aller voir en Grèce ce qu'il y aurait à faire en Égypte, que M. Thiers lui repropose d'entrer dans son quatrième ministère qui ne sera pas le dernier, ni même que M. Pataille va faire un discours. Vous verriez que M. Jaubert serait homme à refuser des offres aussi flatteuses, et qu'il s'obstinerait à ne vouloir écouter ni M. Guizot, ni M. Thiers, ni même M. Pataille! De plus graves soucis le retiennent. Ne voyez-vous donc pas qu'il est complétement absorbé dans la contemplation de sa fibrine ou de son herbacée? Comme elle, il attend le matin pour s'ouvrir; comme elle, il attend le soir pour se replier. Il ferme l'œil et il se berce aux fantaisies les plus étranges de la métempsycose. Il a passé dans le corps d'un rhododendron. Il plonge sa tige et ses racines dans la terre de bruyère. Il étale coquettement ses fleurs au soleil. Il répand autour de lui la poussière de ses étamines; il se hérisse de piquants en souvenir de son ancienne profession, et jusqu'à la session prochaine, il se croit plante.



O'CONNELL

A peine le brillant Mirabeau, soudainement voilé par des vapeurs funèbres, s'éteignait dans l'éclat de son midi, qu'un nouvel astre se levait à l'horizon de l'Irlande.

Mirabeau, O'Connell! phares immenses, assis aux deux extrémités du cycle révolutionnaire, comme pour l'ouvrir et pour le fermer.

Si je ne voulais considérer O'Connell, que comme un orateur parlementaire, je pourrais comparer la nation britannique à la nôtre, et notre tribune à la sienne; je pourrais dire qu'il y a chez eux plus de gentillâtres à préjugés excentriques et invétérés, et chez nous plus de procéduriers et de jugeurs; que le député anglais rapporte tout à son parti, et le député français tout à soi; que l'un est aristocrate même dans sa bourgeoisie, et l'autre bourgeois même dans son aristocratie; que l'un est plus fier des grandes choses, et l'autre plus vantard des petites; que l'un fait toujours de l'opposition systématique, et l'autre presque toujours de l'opposition individuelle; que l'un est plus sensible à l'intérêt, aux calculs, aux convenances, à la raison, et l'autre aux images et aux mouvements, aux coups d'État et aux aventures; que l'un est plus sarcastique et plus amer, et l'autre plus enclin à la personnalité fine et moqueuse;

que l'un est plus grave et plus religieux, et l'autre plus enjoué et plus incrédule; que l'un cite surabondamment dans ses harangues, Virgile, Homère, la Bible, Shakspeare, Milton, et que l'autre ne pourrait rappeler les noms et les traits de sa propre histoire nationale, sans faire bâiller ou sans faire rire les spectateurs et le parlement; que l'un n'agit qu'avec effort, avec lenteur, sur des cerveaux solides mais massifs et pesants, tandis que l'autre est deviné par l'intelligence vive et prime-sautière de son auditoire, avant qu'il n'ait achevé sa phrase; que l'un échafaude et construit à son aise de longues périodes d'argumentations indéfinies, bourrées de science, de droit et de littérature, tandis que l'autre choquerait le goût simple et délicat de notre nation par un entassement de métaphores, même des plus belles, et fatiguerait notre esprit par la contexture trop nourrie et trop serrée de ses raisonnements.

Je pourrais ajouter que, chez la nation anglaise, il y a plus de force, et chez la nation française plus de grâce. Là plus de génie, ici plus d'esprit. Là plus de caractère, ici plus d'imagination. Là plus de politique, ici plus de générosité. Là plus de prévoyance, ici plus d'actualité. Là plus de profondeur dans les spéculations philosophiques et plus de respect pour la dignité de l'espèce humaine, ici plus de penchant à se regarder avec coquetterie soi-même, dans le mirage de sa parole, sans tenir compte des mérites et des perfections d'autrui. L'une enfin de ces nations, plus amoureuse de la liberté, l'autre de l'égalité. L'une plus orgueilleuse, l'autre plus vaine. L'une entêtée de bigotisme, l'autre sceptique en presque toutes choses. L'une sachant préparer et attendre le triomphe de sa cause, l'autre brusquant l'occasion et impatiente de vaincre, n'importe sous quels chefs. L'une se retirant dans son coin pour y bouder, l'autre, allant par bonds et au premier coup d'archet, se mêlant à toutes sortes de quadrilles; l'Anglais calculant ce que son sang doit lui rapporter de territoires et d'influence, et son argent d'intérêt; le Français répandant l'un sans savoir où et l'autre sans savoir comment.

Et je dirais, en finissant, que tous deux, malgré leurs vices et leurs

défauts, sont l'expression d'un grand peuple, et que, tant que la tribune anglaise s'élèvera au sein des mers dans son île rayonnante et superbe, tant que la tribune française restera debout au milieu des décombres de l'aristocratie et du despotisme, la liberté du monde ne périra point.

Mais ce n'est pas l'orateur parlementaire que je veux peindre ici : ce n'est pas Démosthènes plaidant sa propre cause dans le forum oligarchique d'Athènes; ce n'est pas Mirabeau étalant les magnificences de sa parole dans la salle de Versailles, devant les trois ordres du clergé, de la noblesse et du tiers état; ce n'est pas Burke, Pitt, Fox, Brougham, Canning, ébranlant les vitrages de Whitehall, des foudres de leur éloquence universitaire; c'est un autre genre d'éloquence, une éloquence sans nom, prodigieuse, saisissante, impréparée, et que n'entendirent jamais de la sorte les anciens ni les modernes; c'est O'Connell, le grand O'Connell debout sur le sol de sa patrie, ayant les cieux pour dôme, la vaste plaine pour tribune, un peuple immense pour auditoire et pour sujet ce peuple, toujours ce peuple, et pour écho les acclamations universelles de la multitude, pareilles aux frémissements de la tempête et au roulement des vagues sur les sables et les rivages de l'Océan.

Jamais, en aucun siècle et en aucun pays, aucun homme ne prit sur sa nation un empire aussi souverain, aussi absolu, aussi complet. L'Irlande se personnifie dans O'Connell. Il est, en quelque sorte, à lui seul, son armée, son parlement, son ambassadeur, son prince, son libérateur, son apôtre, son Dieu.

Ses ancêtres, issus des rois de l'Irlande, portaient à leur côté le glaive des batailles. Lui, tribun du peuple, il porte aussi le glaive dans les combats de la parole, le glaive de l'éloquence, plus redoutable que l'épée.

Voyez O'Connell avec son peuple, car il est véritablement son peuple : il vit de sa vie, il rit de ses joies, il saigne de ses plaies, il crie de ses douleurs. Il l'entraîne de la crainte à l'espérance, de la servitude à la liberté, du fait au droit, du droit au devoir, de la

supplication à l'invective, et de la colère à la miséricorde et à la pitié. Il ordonne à tout ce peuple de s'agenouiller sur la terre et de prier, et les voilà qui s'agenouillent et qui prient ; de relever leur front vers le ciel, et ils le relèvent ; de maudire leurs tyrans, et ils les maudissent ; de chanter des hymnes à la liberté, et ils chantent ; de se découvrir et de prêter serment, la main haute, la tête nue, devant les saints Évangiles, et ils se découvrent, ils lèvent la main, ils jurent ; de signer des pétitions pour la réforme des abus, d'unir leurs forces, d'oublier leurs querelles, d'embrasser leurs frères, de pardonner à leurs ennemis, et ils signent, ils s'unissent ils oublient, ils s'embrassent, ils pardonnent !

Notre Berryer n'habite que les sommets de la politique. Il ne respire que la fine fleur de l'aristocratie. Mais son nom n'est pas descendu dans l'atelier ni dans la chaumière. Il n'a pas bu à la coupe de l'égalité. Il n'a jamais touché les outils grossiers des artisans. Il n'a jamais échangé ses paroles avec leurs paroles. Il n'a jamais mis sa main dans leur main calleuse. Il n'a point approché son cœur de leur cœur, et il n'a point senti ses battements. Mais O'Connell, comme il est populaire ! comme il est Irlandais ! Quelle haute taille ! quelles formes athlétiques ! quelle vigueur de poumons ! quel épanouissement dans ce teint animé et fleuri ! quelle douceur dans ces grands yeux bleus ! quelle jovialité ! quelle verve ! quelles saillies ! Comme il porte bien sa tête attachée sur son cou musculeux, sa tête renversée en arrière et où se peint sa fière indépendance !

Ce qui le rend incomparable aux orateurs de son pays aussi bien qu'aux nôtres, c'est que, sans aucune préméditation et par le seul entraînement, par la seule force de sa puissante et victorieuse nature, il entre tout entier dans son sujet et qu'il en paraît plus possédé lui-même qu'il ne le possède. Son cœur déborde, il va par bonds, par élans, jusqu'à en compter toutes les pulsations.

Comme un coursier de pur sang qu'on arrête tout à coup sur ses jarrets nerveux et frémissants, ainsi O'Connell peut s'arrêter dans

la course effrénée de son éloquence, tourner court et la reprendre. Tant son génie a de présence, de ressort et de vigueur !

Vous croiriez d'abord qu'il chancelle et qu'il va succomber sous le poids du dieu intérieur qui l'agite. Puis, il se relève, l'auréole au front et l'œil plein de flamme, et sa voix qui n'a rien de mortel commence à résonner dans les airs et à remplir tout l'espace.

Comment expliquer, comment définir ce génie extraordinaire qui ne se repose point dans un corps sans cesse en mouvement et qui suffit à l'expédition des causes civiles et criminelles, à l'étude laborieuse des lois, à la correspondance immense des agents de l'Association, et à l'agitation nocturne et diurne de sept millions d'hommes ; cette âme de feu qui échauffe O'Connell sans le consumer ; cet esprit d'une si incroyable mobilité qui effleure chaque sujet sans le flétrir, qui ne se fatigue pas et qui grandit de tout l'espace qu'il a parcouru, qui ne se divise pas et qui se multiplie en se répandant, qui renaît, qui se fortifie de son épuisement même, qui consomme sans se réparer, qui se livre et s'abandonne sans cesser de s'appartenir ; ce phénomène d'une vieillesse si verte et si vigoureuse, cette vie puissante qui renferme en elle plusieurs autres vies, cet intarissable écoulement d'une nature exceptionnelle sans rivale et sans précédents ?

Si O'Connell avait marché, sa claymore à la main, à l'abordage du despotisme, il aurait été écrasé sous les foudres de l'aristocratie britannique ; mais il s'est enfermé et muré dans la légalité, comme dans une forteresse inexpugnable. Il est hardi, mais il est peut-être encore plus adroit que hardi. Il s'avance, mais il se retire. Il ira jusqu'aux dernières limites de son droit, mais il n'ira pas au delà. Il se couvre du bouclier de la chicane et il bataille sur ce terrain, pied à pied, à coups d'interprétations captieuses et de subtilités dont il entortille ses adversaires qui ne peuvent plus s'en démêler. Scolastique, pointilleux, retors, madré, fin procureur, il ravit par la ruse ce qu'il ne peut arracher par la force. Où d'autres se perdraient, il se sauve. Sa science le défend de son ardeur.

Cependant la spécialité de son but ne le détourne pas des inté-

rêts généraux de l'humanité. Il veut de l'économie dans les dépenses, parce que c'est le devoir de tout gouvernement. Il veut du suffrage de tous, parce que c'est le droit de tous. Il veut de la liberté des cultes, parce que c'est la volonté de la conscience humaine. Il veut du triomphe des idées, parce qu'il est le seul qui ne fasse pas couler le sang, le seul qui soit assis sur l'opinion et sur la justice, et le seul qui ait de la durée.

Il est poëte jusqu'au lyrique ou familier jusqu'à la causerie. Il tire à lui son auditoire et il le transporte sur le plancher du théâtre, ou bien il en descend et se mêle parmi les spectateurs. Il ne laisse pas un seul moment la scène sans action ou sans parole. Il distribue à chacun son rôle. Lui-même, il se pose en juge. Il interroge et il condamne. Le peuple ratifie, lève les mains et croit assister à un jugement.

Quelquefois O'Connell accommode le drame intérieur de la famille au drame extérieur des affaires publiques. Il fait apparaître dans ses discours son vieux père, ses ancêtres et les ancêtres du peuple. Il expédie ses volontés; il commande qu'on s'asseye, qu'on se tienne debout ou qu'on se prosterne; il prend la direction des débats et la police de l'audience; il préside, il lit, il rédige, il motionne, il pétitionne, il réquisitionne, il conclut; il arrange, il improvise des narrations, des monologues, des dialogues, des prosopopées, des intermèdes, des péripéties. Il sait que l'Irlandais est à la fois rieur et mélancolique, qu'il aime à la fois les figures, le coloris et le sarcasme, et il coupe le rire par les larmes, le grandiose par le grotesque. Il attaque en masse les lords du Parlement et, les chassant de leurs tanières aristocratiques, il les traque un à un comme des bêtes fauves. Il les raille impitoyablement, il les bafoue, il les travestit et il les livre, affublés de cornes et de gibbosités ridicules, aux huées et aux sifflets de la foule. S'il aperçoit quelqu'un dans la mêlée, ami ou ennemi, il le nomme. S'il est lui-même interpellé, il s'arrête, saisit corps à corps son interrupteur, le terrasse et retourne brusquement à sa harangue. C'est ainsi qu'avec une souplesse merveilleuse, il suit les ondulations de cette mer populaire,

tantôt folle et bruyante sous les coups de son trident, tantôt ridée par le souffle d'un vent léger, tantôt calme, pure et dorée par les feux du soleil, comme un bain de molles sirènes.

O'Connell n'est ni whig, ni tory, ni radical, à la manière des Anglais. Aussi les whigs, les torys et les radicaux lui portent cette vieille haine et ce superbe mépris d'un peuple conquérant pour le sujet d'un peuple conquis, d'un Anglais pour un Irlandais, d'un protestant pour un catholique. Mais cette haine, ce mépris, ces insolences ne le peuvent abattre. A la différence de nos orateurs si mélancoliques et si dégoûtés, parce qu'ils sont sans conviction, sans entrailles et sans foi, O'Connell ne doute pas du triomphe de sa cause, et, même à la Chambre des communes, regardant hardiment ses adversaires en pleine face, il s'écrie :

« Je ne commettrai jamais le crime de désespérer de mon pays ; « et aujourd'hui, après deux cents ans de douleurs, me voilà de- « bout dans cette enceinte, vous répétant les mêmes plaintes, vous « demandant la même justice que réclamaient nos pères, mais non « plus avec la voix humble et suppliante, mais avec le sentiment « de ma force, et avec la conviction que l'Irlande désormais saura « faire sans vous ce que vous aurez refusé de faire pour elle ! Je « n'entre pas en compromis avec vous ; je veux les mêmes droits « pour nous que pour vous, le même système municipal pour « l'Irlande que pour l'Angleterre et l'Écosse ; s'il en est autre- « ment, qu'est-ce qu'une union avec vous ? Une union sur des « parchemins ! Eh bien ! nous mettrons ces parchemins en pièces, « et l'Empire sera scindé ! »

C'est fier, et il faut se sentir presque roi pour tenir un tel langage !

Ne lui parlez pas, à cet homme, d'un sujet différent. Son âme patriotique, toute vaste qu'elle soit, n'en peut contenir d'autre. Il n'est pas, à Londres même et dans le Parlement des trois royaumes, membre du Parlement. Il n'est qu'Irlandais. Il n'a que l'Irlande, toute l'Irlande dans son cœur, dans sa pensée, dans ses souvenirs, dans sa parole, dans son oreille.

72

« J'entends, dit-il, j'entends chaque jour la voix plaintive de « l'Irlande qui me crie : Dois-je toujours attendre et toujours souf- « frir ?... Non, mes concitoyens, vous ne souffrirez plus ; vous n'au- « rez point en vain demandé justice à un peuple de frères. L'An- « gleterre n'est plus ce pays de préjugés où le seul mot de pa- « pisme soulevait tous les cœurs et les portait à d'injustes cruautés. « Les représentants de l'Irlande ont employé leur temps à faire « passer le *reform-bill* qui a ouvert de larges écluses au peuple « anglais ; ils seront écoutés quand ils demanderont à leurs col- « lègues de rendre justice à l'Irlande ; et si, par hasard, le Parle- « ment était sourd à nos prières, alors nous ferions appel à la nation « anglaise, et si celle-ci elle-même se laissait aller à d'aveugles pré- « ventions, nous rentrerions dans nos montagnes et nous ne pren- « drions conseil que de notre énergie, de notre courage et de notre « désespoir. »

Il est impossible d'invoquer en termes plus forts et plus touchants la raison, la conscience et la gratitude du peuple anglais, et de mêler avec plus d'art la supplication à la menace, que dans ce beau morceau-là.

Mais on sent que ce gigantesque orateur est à l'étroit, qu'il étouffe sous la coupole du Parlement anglais, comme un grand végétal sous une cloche de verre. Pour que ses poumons s'enflent, que sa taille grandisse et que sa voix tonne, il lui faut l'air, le soleil et la terre d'Irlande. Ce n'est qu'en touchant cette terre sacrée, cette terre de la patrie, qu'il respire et qu'il s'épanouit. Ce n'est que là, en présence de son peuple, que son éloquence révolutionnaire, sa fière éloquence, s'élance, se déploie et rayonne comme les gerbes immenses d'un feu d'artifice. Ce n'est que là qu'il épanche, qu'il verse en bouillonnant, les flots de cette prodigieuse ironie qui venge les esclaves et qui frappe les tyrans !

Non pas que sa raillerie soit fine ; elle ne vous perce pas comme avec une aiguille. Pareil au sacrificateur antique, il lève sa massue, il frappe sa victime entre les deux cornes, au milieu du front ; elle pousse un long gémissement et tombe.

Il faut le voir ramasser son indignation et ses forces lorsqu'il raconte la longue histoire des malheurs de sa patrie, de son oppression, de ses misères; lorsqu'il évoque du fond de leurs tombeaux, ces héros généreux, ces rigides citoyens qui rougirent de leur sang les échafauds de l'Irlande, ses lacs et ses plaines; lorsqu'il étale aux yeux de ses braves amis, le lamentable spectacle de la liberté déchirée par le fer des Anglais; le sol de leurs ancêtres aux mains de ces tyrans; le gouvernement institué par eux et pour eux, pour eux seuls; les tribunaux gorgés de leurs créatures; les jurys corrompus, les parlements vendus, les lois teintes de sang, les soldats changés en bourreaux; les prisons pleines; les paysans écrasés d'impôts, abrutis par l'ignorance, exténués de maladies et de faim, décharnés, hagards, pliés en deux, couchés sur la paille fétide; les huttes près des palais; l'insolence de l'aristocratie; l'oisiveté sans charges et sans pitié; le travail sans rétribution et sans relâche; la loi martiale restaurée; *l'habeas corpus* suspendu; l'administration envahie par les étrangers; la nationalité absorbée; les religionnaires incapables d'être ni juges, ni jurés, ni témoins, ni rentiers, ni instituteurs, ni constables, sous peine de nullité radicale et même du dernier supplice; les églises catholiques vides, nues, sans ornements; leurs prêtres mendiants, arides, persécutés; l'église anglicane, la joie au front et au cœur, et la main dans les sacs et les coffres d'or. Alors, les larmes coulent des yeux, au milieu d'un morne et affreux silence, et tout ce peuple opprimé, brisé de sanglots, roule dans son cœur la vengeance.

Cependant que l'Angleterre, du haut de ses palais, et sur ses lits de pourpre et de soie, prête, en frissonnant, l'oreille au bruit de cet Encelade qui mugit sous le mont où elle le tient enfermé. Il en parcourt les sombres souterrains, il se dresse sur ses pieds, il soulève avec son dos les fournaises embrasées de la démocratie, et dans l'attente d'une prochaine éruption, l'Angleterre s'épouvante et déjà les pieds lui brûlent, et elle se retire de peur que le volcan n'éclate et ne la fasse sauter en l'air.

Que lui importe à ce turbulent orateur, à ce sauvage enfant

des montagnes, Aristote et la rhétorique, et la politesse des salons, et les bienséances de la grammaire, et l'urbanité du langage! Il est peuple, il parle comme le peuple. Il a les mêmes préjugés, la même religion, les mêmes passions, la même pensée, le même cœur, un cœur qui bat de toutes ses forces pour l'Irlande, qui hait de toutes ses forces la tyrannique Albion. Ne le voyez-vous pas comme il pénètre, comme il s'introduit, comme il s'enfonce dans les entrailles de ses chers Irlandais pour sentir et palpiter, ainsi qu'ils sentent, ainsi qu'ils palpitent! Comme il se met, comme il s'enferre dans la chaîne de leur servitude, pour mieux rugir avec eux et pour mieux la briser! Comme il se plie, comme il se contourne, comme il s'abaisse, comme il se redresse, comme il plonge ses regards dans la gloire de leur passé! Comme il les ramène sur leurs plaies vives, sur leur solitude, sur leur ilotisme politique, sur leur misère sociale, sur leur nudité, sur leur dégradation! Comme il les ranime, comme il les rafraîchit du souffle religieux de ses espérances! Comme il les relève aux fiers accents de la liberté et comme il les couvre si bien de sa voix, de ses cris, de ses vengeances, de son âme, de ses bras et de son corps, qu'à la fin de son discours, tout cet orateur et tout ce peuple de cinquante mille hommes n'ont plus que le même corps, la même âme, le même cri : Vive l'Irlande!

Oui, c'est l'Irlande, son Irlande bien-aimée qu'il a placée, comme sur un autel, au centre de toutes ses pensées et de toutes ses affections. Il ne voit qu'elle, il n'entend qu'elle, au Parlement, à l'église, au barreau, au foyer domestique, dans les clubs, dans les banquets, dans ses ovations triomphales, absente, présente, à toute heure, en tous lieux, partout! Il y revient sans cesse par mille routes croisées, routes bordées d'abîmes et de précipices, de hautes montagnes, de grands lacs, de terres fertiles, de prairies ondoyantes. C'est toi, verte Eryn, émeraude des mers, dont il dénoue la ceinture sur les grèves du rivage! Toi qui lui apparais assise au sommet élancé des temples du catholicisme, toi qu'il entend dans les murmures de l'ouragan, toi qu'il respire dans les brises parfumées

de la bruyère! Toi qu'il s'imagine voir tirant contre l'Anglais ta formidable claymore, au bruit du tonnerre des batailles! Toi qu'il préfère, pauvre mendiante, avec tes haillons, tes mamelles desséchées et tes huttes de paille, aux florissants palais de l'aristocratie, à l'insolente Albion, à la reine de l'Océan! Toi dont il contemple, plein d'une respectueuse pitié, les grâces languissantes et les joues creuses et fanées, verte Eryn, émeraude des mers, parce que tu es la tombe de ses ancêtres, le berceau de ses fils, la gloire de sa vie, l'immortalité de son nom, la palme en fleur de son éloquence, parce que tu aimes tes enfants, parce que tu l'aimes, parce que tu souffres pour eux, pour lui, parce que tu es l'Irlande, parce que tu es la patrie!

Nos discoureurs parlementaires n'entraînent pas un seul député à la remorque de leurs oraisons. Ils ont tant vu de révolutions, tant servi de gouvernements, tant renversé de ministères, qu'ils ne croient plus ni au pouvoir ni à la liberté; ils ne sont ni saint-simoniens, ni chrétiens, ni turcs, ni anabaptistes, ni vaudois, ni albigeois, et ils ne croient à aucune religion absolument quelconque. Mais O'Connell croit, lui, aux prestiges merveilleux de son art; il croit fermement à l'émancipation future de l'Irlande. Il croit au Dieu des chrétiens, et c'est parce qu'il croit, parce qu'il espère, que cet aigle soutient son vol sublime dans les hautes régions de l'Éloquence, quoique ses ailes soient déjà glacées par le souffle de tant d'hivers. Il ne sépare point le triomphe de la religion, du triomphe de la liberté. Il tressaille de joie, il se glorifie, il s'exalte dans ses magnifiques visions de l'avenir, et sa parole inspirée a quelque chose de la grandeur du ciel immense qui lui sert de pavillon, de l'air et de l'espace qui l'entourent, et des flots populaires qui se pressent sur ses pas, lorsqu'il s'écrie après son élection de Clare :

« En présence de mon Dieu et avec le sentiment le plus pro-
« fond de la responsabilité qu'entraînent les devoirs solennels et
« redoutables que vous m'avez deux fois imposés, Irlandais, je les
« accepte! et je puise l'assurance de les remplir, non dans ma

« force, mais dans la vôtre. Les hommes de Clare savent que la « seule base de la liberté est la religion. Ils ont triomphé parce que « la voix qui s'élève pour la patrie, avait d'abord exhalé sa prière « au Seigneur. Maintenant, des chants de liberté se font entendre « dans nos vertes campagnes ; ces sons parcourent les collines, « ils ont rempli les vallées, ils murmurent dans les ondes de « nos fleuves, et nos torrents avec leur voix de tonnerre, crient « aux échos de nos montagnes : L'Irlande est libre ! »

FIN

TABLE DES MATIÈRES.

PORTRAITS.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Edition illustrée par CHARLET.

LA MARSEILLAISE

CHANT PATRIOTIQUE,

PAROLES ET MUSIQUE DE ROUGET DE L'ISLE.

Accompagnement de Piano par A. AULAGNIER,

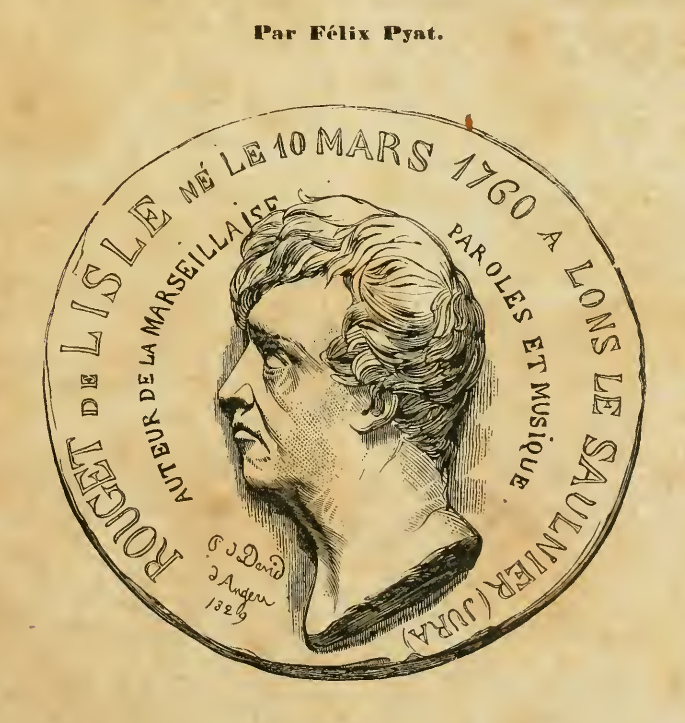
Dessins de CHARLET,

Gravures de MM. Hébert, Guillaumot, Lavoignat, Pibaraud, Porret, Breval;

PORTRAIT DE ROUGET DE L'ISLE D'APRÈS DAVID (D'ANGERS);

NOTICE LITTÉRAIRE SUR ROUGET DE L'ISLE ET LA MARSEILLAISE,

Par Félix Pyat.



PARIS. — JULES LAISNÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Galerie Véro-Dodat, 1.

1840.

Prix : 50 centimes.

NOTICE.

Il y a des hommes harmonieux, vraies statues de Memnon, que le souffle de leur époque, que la pensée de leur temps frappe, échauffe et inspire, sonores comme ces harpes suspendues que les vents font chanter en les traversant.

Tel fut Joseph Rouget de l'Isle, poëte et musicien tout à la fois, né le 17 mai 1760 à Lons-le-Saulnier, département du Jura; officier du génie au début de la Révolution française, qu'il servit de sa liberté, de son épée et de sa lyre; emprisonné pendant la tourmente, soldat à Quiberon, et auteur de la *Marseillaise!* ... d'ailleurs bon citoyen autant que grand poëte, n'ayant jamais ni reçu ni sollicité de faveur d'aucun gouvernement, disgracié par l'Empereur, oublié sous les Bourbons, récompensé seulement d'une modique pension de douze cents francs par la Révolution de juillet, et mort le 30 juin 1836.

Rouget de l'Isle a, pendant sa vie, composé les paroles et la musique d'œuvres diverses, surtout de plusieurs chants patriotiques, entre autres l'*Hymne à l'espérance*, le *Chant des vengeances*, etc., dont on pourrait lui tenir compte ici avec éloge, s'il n'avait fait la *Marseillaise!* Quand le soleil luit, qu'importent les étoiles? Rouget de l'Isle a fait la *Marseillaise*: c'est assez pour nous et pour lui. Quel poëte en effet fut plus glorieux et plus utile? lequel a eu plus de mérite et de succès? Amphion, Orphée, Tyrtée, vous êtes tous égalés! Amphion chante, et les murailles s'élèvent! Orphée, et les lions s'attendrissent! Tyrtée, et Sparte est sauvée! Eh bien, la *Marseillaise* seule a cette triple efficacité! Chacun de ses couplets est deux armées; après donc ses sept couplets, quatorze armées se lèvent pour défendre la république, et la république est sauvée. Son refrain est un vrai cri de guerre qui armerait jusqu'aux agneaux; en l'écoutant, les femmes rêvent à Jeanne d'Arc, les enfants regardent sans peur le cimier de leurs pères, tous s'aguerrissent, grandissent pour remplacer les hommes quand ils ne seront plus. Au bruit de ses rimes, nouvelles trompettes de Josué, les trônes croulent comme des vieux murs, les fers se brisent, la terre tremble dans ses fondements pour renverser les anciennes servitudes et les anciennes tyrannies. Tout finit par une chanson!

Et c'est un homme qui a fait ces miracles. ... un poëte seul, Rouget de l'Isle enfin, car il a fait la *Marseillaise!* Mais non, ce n'est pas lui qui l'a faite, il l'a chantée le premier, voilà tout!... L'auteur, le véritable auteur de la *Marseillaise*, c'est le peuple, le peuple tout entier, avec son horreur de l'esclavage, de l'étranger, avec sa foi dans la liberté, la patrie, avec toutes ses craintes et ses espérances, avec son enthousiasme infini et son éternelle poésie. L'homme n'est là qu'un miroir reflecteur, concentrant en son cœur et sa tête les rayons de ce feu sacré épars de toutes les têtes, sortis de tous les cœurs; qu'un instrument d'Eolie vibrant à l'inspiration de tous, résumant dans un murmure divin, dans une parole et un rhythme sublimes, les haines et les amours, les passions et la pensée, l'âme et la vie du peuple. Ainsi, dès que ce chant est formulé, tout le monde le sait, tout le monde le chante; c'est un concert immense, unanime, qui se communique et s'étend avec la rapidité de l'incendie. Les hommes l'entonnent, les enfants le balbutient; ceux-ci le commencent, ceux-là l'achèvent sans l'avoir appris. On dirait qu'ils s'en souviennent tous, la première fois qu'ils l'entendent. Et, dès qu'on le chante, nos légions triomphent et les *hordes* s'enfuirent. Il y a dans cette poésie, brune de poudre, je ne sais quel cliquetis d'armes, quelle odeur de salpêtre, qui enivre les uns et terrifie les autres. Il y a dans ces strophes fécondes, des munitions, du fer, des forts, des soldats, des généraux, les Alpes et le Rhin, la victoire, la France. Aussi vrai que le style est l'homme, la *Marseillaise* est la France.

Voilà ce que ne peuvent comprendre les critiques d'une littérature égoïste, ingénieux à éplucher des mots, à châtier des césures, mais idiots par le cœur, qui n'ont rien à voir dans cette noble épopée d'un peuple affranchi. Un esprit généreux même ne peut saisir tout le sens profond, toute la grandeur d'expression de cet hymne national, à le lire ou à le chanter seul, dans le silence ou l'enthousiasme isolé. La *Marseillaise* n'est ni une œuvre d'art, ni un solo; c'est la chanson des masses, la romance des armées. Il faut, pour la bien comprendre, l'entendre chanter ensemble par cent mille exécutants, au milieu de l'Europe, avec des canons pour orchestre, des bataillons pour chœurs, et pour coryphée Bonaparte. Alors on est saisi d'épouvante si on est roi, de confiance si on est peuple. Alors on s'explique la toute-puissance et la magie de ce chant. On comprend le général républicain qui écrivait au Directoire: « J'ai gagné la bataille, la *Marseillaise* commandait avec moi. » On comprend cet autre demandant « un renfort de mille hommes ou une édition de la *Marseillaise*; » cet autre enfin disant: « Sans la *Marseillaise*, je me battrai toujours un contre deux, avec la *Marseillaise*, un contre quatre »

C'est que la *Marseillaise* est le cantique de la délivrance, le *De profundis* des rois, le vivat de la liberté, devant faire le tour du globe avec elle, à l'ombre du drapeau tricolore, accompagnée de tambours et de clairons, escortée de victoires, chantée en polonais, en italien, en allemand, en turc même, que sais-je? dans toutes les langues de ceux qui voudront être libres. On aura beau l'altérer, la mutiler, la proscrire, elle est dans l'air maintenant, elle y restera, ici et partout, toujours nouvelle et toujours vive comme la liberté. Car elle est la plus haute expression de la Révolution armée, le plus grand cri jeté par le premier peuple insurgé, le peuple français, le peuple-dieu qui a sa trinité aussi: Liberté, Égalité, Fraternité. Si elle n'était que le chant de guerre particulier d'une nation, elle serait déjà oubliée comme toute œuvre individuelle, elle n'aurait pas l'universalité des pays et des temps. Mais elle procède de ce triple verbe qui doit délivrer le monde: de l'Égalité d'abord, écoutez: *Allons enfants de la patrie.....* Quoi de plus égalitaire que ce nom d'*enfants* d'une même *patrie!*— de la Fraternité, quand elle s'écrie: *Epargnez ces tristes victimes..., A regret s'armant contre nous.. ..*—de la Liberté surtout dans ces strophes ronflantes: *Que veut cette horde d'esclaves?... Quoi! des cohortes étrangères...*, liberté des deux sortes, liberté du sol et de la loi. Elle procède encore du sentiment le plus fidèle au cœur du peuple et de l'homme, le sentiment de l'Éternité: *Nous entrerons dans la carrière... Quand nos aînés n'y seront plus...*; enfin, elle a l'Espérance: *Que tes ennemis expirants.... Voient ton triomphe et notre gloire!.....* Aussi ouvrez l'histoire contemporaine, tant qu'on chante la *Marseillaise*, la France est sauve. En 1793, la République est inexpugnable. Quand on ne la chante plus, en 1814, l'Empire est vaincu. Ah! si on avait su la *Marseillaise* à Waterloo! En 1830, on la retrouve, et c'en est fait d'une dynastie. N'oublions donc plus ce mâle refrain: *Aux armes, citoyens!...* Aujourd'hui surtout que nous sommes menacés au dedans et au dehors, dans nos droits et nos personnes, reprenons cette forte chanson, répétons-la en chœur jusqu'à ce que nous ayons affermi chez nous et chez les autres les trois grands principes qui l'ont inspirée, ces trois grands principes de la Révolution française: Liberté, Égalité, Fraternité!

FELIX PYAT.

